3 1761 03934 4338

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoires02tureuoft

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE TURENNE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

HF.B
T935mM

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE TURENNE

PUBLIÉS POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

APPARTENANT A M. LE MARQUIS DE TALHOUËT-ROY

PAR

PAUL MARICHAL

TOME DEUXIÈME

1654-1659

135.259
23/11/14

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

M DCCCC XIV

364

HFB
M7935m

13/11/14
13.7.23

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que le tome II des Mémoires du Maréchal de Turenne, *préparé par* M. Paul Marichal, *lui a paru digne d'être publié par la* Société de l'Histoire de France.

Fait à Paris, le 15 février 1914.

Signé : Marquis DE VOGÜÉ.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

NOËL VALOIS.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE TURENNE

TROISIÈME PARTIE

(Suite).

L'hiver[1] se passa sans qu'il y eust rien de considérable à la Cour, l'autorité toute entiére estant tousjours entre les mains de M. le cardinal Mazarin. Au printemps[2], le Roi s'en alla se faire sacrer à Rheims[3], où on résolut de prendre le régiment des gardes françoises et suisses, et quatre ou cinq autres régiments d'infanterie, et douxe ou quinze cents chevaux, et d'en donner le commandement à M. Fabert[4] pour

1. En marge est écrit *1654*.

2. MP 459, note : voir notre Appendice I, nos 68 et 69.

3. Départ de la Cour pour Meaux le 30 mai (*Gazette*, 1654, p. 552); coucher à la Ferté-Milon le 1er juin, à Fismes le 2 (*ibid.*, p. 550); arrivée à Reims le 3. Le sacre a lieu le 7 (*ibid.*, p. 573-575); sur cette cérémonie, voir *Le sacre du Roi* (*ibid.*, p. 577 et suiv.). Le 18, départ pour Rethel (*ibid.*, p. 632).

4. Par provisions du 15 juin 1654 (Bibl. nat., ms. fr. 4188, fol. 352).

faire le siége de Stenai[1], pendant que le Roi seroit à Sedan afin d'en estre proche; que cependant l'armée du Roi se tiendroit dans la frontiére de Champaigne afin d'estre aussi tost à Stenai que celle des ennemis, en cas qu'ils passassent en Luxembourg pour y aller; que s'ils le vouloint secourir par la Champaigne, que l'armée s'i opposeroit; et afin qu'en cas qu'ils entreprissent quelque chose vers les frontiéres de Flandres, on peust aussi marcher de ce costé là. Il n'i avoit pas d'apparence que les ennemis entreprissent une chose si considérable que celle du siége d'Arras, à quoi ils se résolurent; et pour dire les sentiments dans lesquels on estoit, on ne croioit pas qu'en cas qu'ils ne voulussent pas marcher vers Stenai, ils peussent entreprendre autre chose que le siége de Bétune ou de la Bassée : auquel cas on se fust résolu à quelqu'autre[2] siége sur la frontiére, comme celui de la Capelle ou de Landrecies.

Comme l'armée du Roy estoit auprès de la Fére, on apprit par M. de Mondejeu, gouverneur d'Arras, qu'il estoit investi[3], lequel n'en avoit eu auparavant nul advis. Il est vrai que dans les guerres de Flandres cela se peut assés aisément, parce que le païs dans lequel elle se fait est fort serré; et les places sont

1. Fabert mit le siège devant Stenay le 19 juin (*Gazette*, 1654, p. 632).

2. *(petit)*.

3. Les Espagnols, qui étaient vers Hazebrouck et Aire, partent de là le 1er juillet vers 6 heures du soir, se dirigeant vers Arras, suivis de l'infanterie des Lorrains, tandis que la cavalerie marche vers Saint-Pol et Cercamp (*Gazette*, 1654, p. 662). Arras fut investi le 2 juillet (*Mémoires* de Puységur, II, 178).

si proches les unes des autres, que les armées en menassent beaucoup, et ainsi les gouverneurs ne savent pas à laquelle on veut s'atacher. Celui d'Arras avoit, à la réserve de cent chevaux qu'il avoit dans la place, toute sa cavallerie, composée de cinq cent chevaux, dans un camp volant que commandoit M. de Bar, lequel estoit sur la riviére d'Othie auprès de Dourlens[1], et avoit ordre de couvrir les places d'Arras, Bétune et la Bassée. Il avoit mis son infanterie dans les deux derniéres, comme estants les plus esloignées et les plus difficilles à secourir, en cas que l'ennemi les eust assiégées; et il croioit, et le gouverneur mesmes d'Arras, qu'il auroit tousjours assés de temps pour entrer dans la place avant que d'estre investi, parce que c'est un païs de plaine, et qu'il n'en n'estoit pas trop esloigné; mais il fut investi si promtement, que cela ne peust pas réussir les deux ou trois premiers jours; mais ayant envoié M. d'Ecancour avec[2] quatre cents chevaux, et M. de Saint-Lieu avec presque un pareil nombre par différents endroits, et à un jour distant l'un de l'autre, tous deux entrérent dans la place[3] avec beaucoup de hardiesse, ayant trouvés la cavallerie de l'ennemi qui les attendoit sur deux lignes. Il y eust bien la moitié de leurs gens qui furent pris ou qui furent contraints de retourner, mais l'autre moitié entra dans la place avec eux. M. de Turenne fit

1. A Orville et Amplier (*Gazette*, 1654, p. 652).

2. [*cinq*].

3. D'Esquancourt entra dans Arras le 5 juillet, étant passé par l'abbaye d'Étrun, tandis que Bar avait réussi à attirer les principales forces de l'ennemi dans la direction de Bapaume (*Gazette*, 1654, p. 666).

aussi détacher de son armée le chevalier de Créqui avec cinq cents chevaux, composés de son régiment, de celui de Bouillion et de gens comandés qui, après avoir fait un grand tour, ayant trouvé une barriére du camp des ennemis qui n'estoit pas fermée, y entrérent[1]; et quoi qu'ils fussent chargés par leur cavallerie, il entra dans la place avec deux cent cinquante chevaux, ayant eu beaucoup des siens prisonniers dans le camp des ennemis; et sa derniére troupe, qu'un coronel commandoit, s'estant perdue la nuict, ne les peust pas suivre.

Comme on sceut que cette cavallerie estoit entrée dans Arras, on fut quelque temps en doute si les ennemis continueroint le siége; mais on apprit qu'ils faisoint travaillier à leurs lignes, et que ce secours empeschoit seulement de quelques jours l'ouverture de la trenchée. L'armée du Roy s'avança en ce temps auprès de Péronne[2]; et, comme on craignoit de ne pouvoir pas en tirer toutes les assistances des vivres qui estoint nécessaires, M. de Turenne ne fut pas d'advis que l'on s'approchast du camp des ennemis qu'après que l'on auroit donnné tel ordre aus vivres, que par la nécessité on ne fût obligé, ou de combattre l'ennemi dans leurs lignes sans raison, ou de se retirer à faute d'i pouvoir subssister. Pour le premier, il n'i avoit pas d'apparence de combattre une armée beaucoup plus forte, qui n'avoit point ouvert de tren-

1. Cf. Brachet à Mazarin, Tincourt, 12 juillet 1654 (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 272).

2. La Ferté avait joint Turenne aux environs de Saint-Quentin le 6 juillet (La Ferté à Le Tellier, camp de Seraucourt, 6 juillet 1654. Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 35).

chées, et par conséquent point affoiblie ni par la désertion, ni par la nécessité, ni par un grand nombre de gens que l'on pert en un siége; et pour l'autre considération, il estoit clair que de s'approcher de l'ennemi pour estre après obligé de s'en retirer, cela feroit un trés mauvais effect, et dans l'armée, si on vouloit entreprendre quelque autre chose, et parmi les assiégés, que cela décourageroit beaucoup. Sans les inconvénients susdits, il est sans doute qu'il eust esté bon d'estre bien tost auprès des ennemis après qu'ils furent devant la place, parce que l'on leur eust empesché de faire un grand magasin de vivres dans leur camp; mais on creut le dernier inconvénient moindre que les autres.

M. le Cardinal, qui estoit avec le Roy à Sedan, durant le siége de Stenai, pensa s'en venir à Péronne, mais il y envoia M. Le Tellier[1]. M. de Turenne et M. le mareschal de la Ferté le virent le matin qu'ils marchérent vers le camp de l'ennemi, et s'assurérent tout à fait que, lui estant à la frontiére, toutes choses seroint bien réglées pour la subssistance de l'armée, qui s'en esloignoit de nœuf lieux, et s'alloit loger à la portée du canon du camp des ennemis, et se mettre entre eux et Douai, d'où ils tiroint tous leurs vivres. L'armée du Roy n'avoit pas plus de quatorze ou

1. Le Tellier arriva à Péronne le 15 juillet (*Gazette*, 1654, p. 753); le lendemain, il rencontra à une lieue de là Turenne et La Ferté, qui lui « dirent qu'ils faisoyent marcher les armées ce mesme jour pour aller loger à Inchy et le lendemain aller prendre des postes sur la Scarpe, soit à Sailly ou Vitry, selon qu'ils verront estre pour le mieux » (Le Tellier à Mazarin, Péronne, 18 juillet 1654. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 291).

quinze mille homes et celle des ennemis passoit vingt cinq mille; et M. de Turenne, à cause de sa foiblesse, et du peu d'équippage d'artillerie et de vivres qu'elle avoit, ne fut jamais d'advis d'entreprendre rien autre chose que le secours d'Arras[1], voiant bien qu'on ne pouvoit pas faire un siége d'aussi grande importance que celui-là, et que d'en faire un petit, c'estoit la perte d'Arras assurée, et n'avoir rien pris qui la peût contrebalancer; et aussi, sachant que cette cavallerie estoit entrée dans Arras, il a tousjours creu que ce seroit aus ennemis un siége si difficille qu'il seroit malaisé que, demeurant tousjours auprès de leur camp, et ayant des vivres assurés pour celà, il ne s'i trouvast un temps dans lequel il y auroit grande apparence de pouvoir forcer les lignes; n'estant point en cela de l'opinion commune qu'il faut faire agir les François en arrivant, mais croiant que l'on leur peut fort bien faire entendre raison là dessus, et qu'estants persuadés que l'on agit sur de bons principes, ils ont la mesme patience que les autres nations.

On marcha deux jours[2], dans lesquels on arriva à la veue du camp des ennemis. L'armée que commandoit M. le mareschal de la Ferté rouloit avec celle de M. de Turenne pour l'avantgarde, et on arriva auprès[3] d'une hauteur qui s'appelloit Monchi le Preux[4]. Comme

1. MP 460-462, note : voir notre Appendice I, nos 70 à 76 et 78 à 82.

2. Le premier, c'est-à-dire le 16 juillet, on campa à Sains-lès-Marquion (*Mémoires* du duc d'York, p. 573).

3. Ms. *après*.

4. Le 17 juillet (Turenne et La Ferté à Mazarin, 18 juillet 1654. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 287), après être passé à l'Écluse (*Mémoires* de Puységur, II, 178).

les ennemis y avoint quelque cavallerie, on auroit peu penser[1] que leur armée se mettroit derriére en bataillie, pour empescher à l'armée du Roy de passer un défilé; mais néamoins c'estoit si loing de la place, que l'on ne creut pas qu'ils le fissent, parce qu'il falloit lever le siége, ce qui ne se fait pas si promtement, que l'armée du Roi n'eût eu le temps de se mettre en posture de faire apréhander avec raison aus ennemis l'issue du combat; on a néamoins dit que M. le Prince avoit voulu le faire, mais que les[2] Espagnols n'i avoint pas consenti. Come donc leurs troupes virent que l'on avoit fait divers ponts sur ce ruisseau, ils se retirérent dans leur camp, après quelques escarmouches, et l'armée du Roy s'estant toute avancée sur la hauteur, où on comença à se fortifier : ce qui fut fait dans la fin de ce jour là et dans la nuict suivante.

Le camp avoit son aisle droite sur l'Escarpe[3], où on fit aussi promtement des ponts pour communiquer à la Bassée, et empescher les vivres de Douay; de sorte que tout le front du camp tenoit l'entre-deux de l'Escarpe et d'un petit ruissée (*sic*)[4] qui dessent à Arleux; et, par le moien de la cavallerie, on gardoit, autant que

1. Le ms. porte *pensoit*. Ayant d'abord écrit *on creut*, Turenne avait biffé ce dernier mot pour le remplacer en interligne par *pensoit :* ce n'est qu'ensuite qu'il a ajouté *auroit peu,* sans prendre soin de corriger *pensoit* en *penser*.

2. *(ennemis)*.

3. Le quartier du maréchal de la Ferté était à Pelves (*Mémoires* du duc d'York, p. 573).

4. C'est la Sensée qui passe à Arleux; mais il s'agit ici vraisemblablement de son affluent de gauche le Cojeul, qu'elle reçoit dès une dizaine de kilomètres en amont de ce bourg.

l'on pouvoit, le chemin de Cambrai et de Douai à Arras, qui n'estant que des plaines, on empeschoit bien qu'il n'i vint des chariots, mais non pas que des cavalliers ne portassent en[1] croupe des munitions de guerre, come ils ont fait souvent. On manda aussi au conte Broglie, gouverneur de la Bassée, de se venir loger à Lens[2], avec quinze cent ou deux mille homes des garnisons : et par ce moien là on empeschoit les vivres par le costé de Douai et de Lisle. Il y avoit le costé du conté de Saint Paul qui demeuroit fort libre, par où les ennemis pouvoint avoir la communication avec Aire et Saint Omer : dès le soir que l'on arriva avec l'armée à Monchi le Preux, on escrivit au gouverneur d'Hédin de mettre des gens dans Saint Paul; et si celà eust esté fait, le siége d'Arras auroit assurément esté levé sans estre obligé de donner aus lignes; mais ou les intérests particuliers, ou la foiblesse de la garnison d'Hédin l'en empescha; et on y eust aussi remédié sans la mort de M. de Beaujeu[3] qui, ayant esté promtement envoié avec douxe cents chevaux, avec ordre de prendre quelque infanterie du conte Broglie pour garder ce costé du conté de Saint Paul, il rencontra les ennemis qui alloint faire un convoi à Aire; et un nommé Drouat, avec sept ou huict cents chevaux, l'ayant attaqué à la pointe du jour, come ses gens repaissoint, ils furent au comencement mis en

1. Ce mot et le suivant en marge.

2. Cf. Broglio à Mazarin, camp de Lens, 21 juillet 1654 (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 302, et Barthélemy, p. 146).

3. Cf. Castelnau à Mazarin, camp de Monchy-le-Preux, 25 juillet 1654 (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 327). — MP 463-464, note : voir notre Appendice I, n° 77.

désordre, et dans cet abord M. de Beaujeu fut tué; mais ses gens s'estants remis, les ennemis furent batus, et beaucoup des leurs tués ou pris prisonniers; mais come les nostres n'eurent plus de chef, ils s'en revindrent à Bétune, et ne marchérent point jusques à Saint Pol, où M. de Beaujeu avoit ordre d'aller; et dans cet entretemps les ennemis envoiérent promtement de l'infanterie dans Saint Pol, ce qui mit ce lieu là en estat de n'estre pas pris sans qu'une armée y allast, ce que l'on ne pouvoit faire, ne pouvant quitter le costé de Douai, où estoit l'armée, qui sont des lieux justement à l'opposite les uns des autres.

Come cette cavallerie fut retournée à Bétune, M. de Turenne envoia M. de Lilebonne pour la commander, et il s'en retourna avec eux à Pernes pour empescher la comunication du camp des ennemis à Aire. Mais le costé de Saint Pol leur demeuroit libre, d'où ils tiroint beaucoup de commodités : M. le conte Broglie essaia de prendre Saint Pol, mais il y fut repoussé avec perte de peu de gens. Il s'i passa quelque temps que les choses estoint dans cette assiète, les ennemis trouvants de grandes difficultés au siége par la résistance de ceux de dedans, et l'armée du Roy estant tousjours campée dans le camp dont j'ai parlé. Et come on savoit touts les jours l'estat du siége, cela obligeoit à n'avoir application qu'à empescher les convois des ennemis, et à ne vouloir point donner aus lignes que les assiégés ne fussent fort pressés. On savoit aussi que l'armée de l'ennemi diminuoit beaucoup; et pour leur circonvallation, il n'i avoit plus rien à ménager là dessus, parce que par le temps elle ne pouvoit estre mise guéres en meillieur estat. Il ne s'i passa rien de fort

considérable presque l'espace d'un mois, j'entens entre les armées, hors quelques poudres qui se brullérent comme les ennemis les portoint en croupe[1], et quelques petits convois qui furent rencontrés ; mais presque tout ce qui venoit de Cambrai à leur camp avec des cavalliers qui en estoint chargés, le mettant sur la croupe de leurs chevaux, passa la nuict sans pouvoir estre rencontré, quoi que toutes les nuict la cavallerie fût sur les avenues pour les attendre : mais ce sont de si grandes plaines, que l'on ne les rencontroit jamais. Cependant les assiégés défendoint fort bien leurs dehors, et repoussérent trois ou quatre fois les ennemis à une premiére palissade fort loin de la place, et défendoint si bien leur terrain, qu'au bout de sept sepmaines de trenchées ouvertes les ennemis n'en estoint que sur la contrescarpe d'une demie lune qui est devant le fossé ; il est vrai qu'il leur avoit fallu prendre un ouvrage à corne, et après couler tout du long de l'aisle pour aller à cette demie lune ; et les assiégés faisoint tout ce qui se peut pour bien défendre leur terrain. M. le chevalier de Créqui fut blessé dans les dehors, où il servoit fort bien ; M. d'Ecancour aussi y fut blessé, et M. de Saint Lieu ; et M. de Mondejeu se conduisoit aussi bien qu'un gouverneur peut faire.

Durant ce temps là, le siége de Stenai continuoit et tiroit un peu en longueur, par la bonne défence de ceux de dedans ; de sorte M. de Turenne et M. le

1. Le duc d'York (p. 574) donne des détails sur cet « étrange accident », dont il connut la cause lorsqu'il fut passé au service de l'Espagne. Turenne en rend compte dans sa lettre à Le Tellier du 23 juillet. Voir aussi Montglat, p. 301.

mareschal de la Ferté, voiants que les ennemis, quoi qu'avec beaucoup de difficulté, ne laissoint pas d'avancer, se résolurent à donner aus lignes, y estans aussi poussés par les nouvelles qu'ils avoint receu de M. de Mondejeu, qui se faisoit un peu plus pressé qu'il n'estoit[1]; et il n'est pas estrange que les gouverneurs en usent ainsi, parce que n'estans pas assurés si les ennemis se porteront avec plus de vigueur, ou si leurs gens se relascheront de la deffence, ils veulent tousjours mettre les choses au pis, et faire entendre qu'ils se defendront moins de temps qu'il n'i a apparence qu'ils le puissent faire par la raison ordinaire de la guerre. On avoit comandé de tenir prêt toutes les fascines et les claies pour l'attaque que l'on devoit faire le jour d'après; il vint nouvelle le soir que Stenai capituloit[2]; et M. le Cardinal manda que le Roi marcheroit en diligence à Péronne, et envoieroit toutes les troupes qui avoint servi au siége de Stenai pour renforcer l'armée[3]. M. de Turenne fut d'advis d'attendre

1. Cela ne paraît pas exact. Le duc d'York (p. 575) parle d'une dépêche de Mondejeux dont on s'autorisa pour « différer l'attaque des lignes jusqu'à l'arrivée des troupes qui étoient devant Stenay ». L'homme chargé de cette dépêche l'avait avalée pour traverser les lignes ennemies avec moins de risque; il arriva au camp français le 5 août au matin (Barthélemy, p. 39-40) et ne parvint qu'à grand'peine à ..... s'acquitter de sa mission, à la grande colère de La Ferté qui parlait de le faire éventrer. Puységur, racontant cet épisode, assure (II, 182) que cet envoyé de Mondejeux « est l'unique qui m'ait apporté des nouvelles ».

2. Le 5 août (*Gazette*, 1654, p. 869 et suiv.).

3. La lettre de Mazarin à laquelle Turenne fait allusion fut écrite de Rethel le 7 août (Bibl. nat., ms. Mélanges Colbert 41, fol. 238 v°). Cette lettre n'est qu'analysée dans le recueil de M. d'Avenel (VI, 606) qui, la datant du 6 août, a imprimé le

ce renfort, parce que l'on savoit très certainement que la ville en donneroit le loisir; et on estoit si proche des ennemis, qu'il n'i pouvoit rien arriver dont on ne fût averti tous les jours. M. le Cardinal voulut aussi présentir s'il ne seroit pas choqué si M. le mareschal d'Oquincour venoit commander ces troupes qui venoint du siége de Stenai[1]; mais dans une chose si importante que celle du secours d'Arras, il croioit qu'il ne pouvoit pas y avoir trop de troupes ni trop de chefs; M. le mareschal de la Ferté fut aussi du mesme advis. Ces troupes donc marchérent en grande diligence après la reddition de Stenai; et, passants la Somme et faisants d'assés grandes journées, vindrent auprès de Bapaume.

Deux jours avant leur arrivée, M. le duc d'Iorc et M. de Joieuse, qui estoit coronel général de la cavallerie légère[2], estant allés proumener avec M. de Turenne

nom de Rethel entre crochets, ce qu'il explique dans une note ainsi conçue : « Le ms. porte bien *Rethel;* mais les autres lettres du 6 août sont datées de Sedan. Il faut donc, ou changer la date du 6 et y substituer celle du 7 août, ou remplacer *Rethel* par *Sedan* ». A vrai dire, le texte manuscrit n'est daté du 6 août que par l'effet d'une modification faite après coup : le chiffre *6* remplace un 7 encore visible, écrit de la même main que le reste du document. Aussi optons-nous pour la première des corrections que propose M. d'Avenel : elle consiste à ne pas tenir compte de la modification que nous venons de signaler.

1. Cf. Mazarin à Le Tellier, Sedan, 6 août (*Lettres de Mazarin*, VI, 261).

2. Louis de Lorraine-Guise, duc de Joyeuse, avait été nommé colonel général de la cavalerie par provisions du 20 juillet 1653. L'action dont il est question ici eut lieu le 22 août 1654 (Pinard, IV, 191).

auprès du camp des ennemis, assés proche du quartier de M. le Prince, on vit deux troupes un peu esloignées de leur grande garde; M. de Castelnau s'i trouva aussi avec quelques volontaires, ce qui obligea à vouloir pousser ces troupes de l'ennemi. On fit seulement avancer un escadron de nostre garde pour soutenir ces volontaires, lesquels s'estants engagés, ces deux troupes de l'ennemi se retournérent, ayants rencontré une ravine, et avec leurs carabines ayants mis en quelque confusion tous ces messiers; ils commencérent à les suivre; l'escadron qui les soutenoit prit aussi de l'espouvante : de sorte qu'ils se retirérent deux ou trois cents pas, assés pressés des ennemis. Il y eust sept ou huict volontaires blessés ou prisonniers. M. de Joieuse fut aussi blessé d'un coup de carabine au bras : on croioit au commencement sa blessure légère, mais ayant esté porté à Paris, il en mourut au bout de six sepmaines[1].

Comme on sceut que ces troupes de Stenai estoint à trois lieux du camp des ennemis, on avoit dessein au commencement qu'elles logeassent à un lieu nommé Riviére, qui estoit vis à vis du quartier de M. le Prince, et en estoit distant de deux heures; et, pour leur donner moien de s'i retrancher en attendant que l'on prît le jour pour donner aus lignes, M. de Turenne s'en alla joindre M. le mareschal d'Oquincour[2] avec deux mille chevaux. Come ils furent ensemble, on eust advis que les ennemis attendoint un grand convoi de Saint Pol, et qu'ils envoioit des troupes de leur

1. Le 27 septembre 1654 (Pinard, IV, 191).
2. Le 17 août (*Mémoires* du duc d'York, p. 576).

camp au devant; on se résolut aussi tost, au lieu de loger à Riviére, de laisser le camp des ennemis à main droite, et de marcher entre Saint Pol et ledit camp, auquel lieu on apprit que les troupes sorties du camp de l'ennemi y estoint rentrées, mais que le convoi estoit vers Saint Pol. On logea cette nuict là à Aubigni, qui est à[1] trois heures d'Arras, et le lendemain on alla vers Saint Pol, que l'on prit en arrivant[2]; et ayants sceu que les ennemis attendoint trois mille hommes qui leur devoint mener ce convoi, et que mesmes le siége alloit lentement, faute de munitions de guerre que ce convoi leur devoit enmener, cela obligea à donner ce temps à l'empescher, ce qui estoit une chose de telle conséquence, que les ennemis eussent levé le siége s'il n'i eust rien entré de ce convoi là.

Après que Saint Pol fut pris, M. de Turenne estant joint avec cette cavallerie aus troupes de M. le mareschal d'Oquincour, on vint se loger au camp de César[3], et on battit tout un jour l'abaïe de Saint Eloi, où les ennemis avoint cinq cents homes, qui se rendirent à discrétion : laquelle n'estoit distante que d'une petite heure du camp des ennemis. M. le mareschal de la Ferté estoit demeuré au Monchi Preux avec l'armée, et on a assuré que M. le Prince avoit voulu venir attaquer ce corps qui attaquoit l'abaïe[4] du Mont Saint

1. [*deux*].

2. Le 18 août (*Gazette*, 1654, p. 894-895).

3. Turenne avait d'abord écrit *Sésar*. — La veille, soit le 19 août, les troupes de Turenne et de d'Hoquincourt avaient campé de nouveau à Aubigny (*Gazette*, 1654, p. 895-896).

4. Turenne avait d'abord écrit *le Mont*.

Eloi, et que les Espagnols ne l'avoint pas trouvé à propos; mais on trouve souvent des empeschements dans une grande circonvallation, et après un long siège, dont la moindre circonstance empesche d'exécuter ce qui vient dans l'esprit : de sorte que l'on n'en peut pas dire les véritables raisons, à moins d'i estre soi mesme.

Comme le Mont Saint Eloi fut rendu[1], M. le mareschal d'Oquincour comença à se retrancher au camp de César[2]; et M. de Turenne s'en retourna joindre l'armée, et marcha tout le long des lignes de l'ennemi plus de deux heures; il n'i sortit que des escarmoucheurs, et M. de Castelnau les alla recognoistre de fort près, et la cavallerie marcha tout ce temps là à la portée du canon des piéces de trois livres. On vit tout ce costé de lignes assés dégarni, qui estoit le quartier de Don Fernando Solis; et assurément que cette marche proche des lignes a donné beaucoup de cognoissance, et pour l'attaque, et pour le chemin qu'il falloit prendre pour donner aus lignes. Comme M. de Turenne fut arrivé au camp, il envoia dire à M. le mareschal de la Ferté que la cavallerie de l'ennemi qui avoit voulu mener ce convoi prenoit le chemin de Douai, et qu'apparement ils essaieroint d'entrer cette nuict là dans les lignes[3]. Il donna touts les ordres nécessaires pour l'empescher, ayant fait monter toute la cavallerie à cheval; mais par la faute d'un officier, qui comandoit un petit corps de garde de cavallerie, qui n'en donna

1. Le 20 août (*Mémoires* de Montglat, p. 301). Cf. Mazarin à Turenne, Péronne, 22 août 1654 (*Lettres de Mazarin*, VI, 295).

2. Turenne avait d'abord écrit *Sésar*.

3. *(il monta à cheval la).*

point d'avis, M. de Bouteville, qui commandoit cette cavallerie des ennemis, laquelle estoit chargée de poudre et de grenades, entra dans leurs lignes : ce qui ayant esté sceu, il fut résolu de faire l'attaque le lendemain; et, après avoir considéré toutes choses, on trouva que le plus à propos estoit de donner avec les armées toutes de front, et la nuict, M. de Turenne ayant tousjours esté d'advis de ne point tenter par divers costés, parce que chaquun s'attent à donner, et ainsi on laisse souvent passer le temps, et le jour vient, et aussi quant on ne se voit point, on entre aisément en soubson que les autres sont repoussés; si on tentoit ces choses là le jour, l'ennemi mettroit toutes ses troupes ensemble, mais la nuict on n'ose point entiérement dégarnir les quartiers; la plus grande difficulté qui se rencontre, c'est que les marches de nuict sont difficilles et il est aisé de se perdre : c'est pourquoi il faut que les camps soint proches des lignes de l'ennemi, afin de ne pas tomber dans cet inconvénient là.

On marcha donc à l'entrée de la nuict[1]; M. de Turenne avoit l'avant garde; et, ayant passé l'Escarpe sous le quartier de M. le mareschal de la Ferté, qui avoit commandé que l'on y fît quantité de ponts, on prit le mesme chemin que l'on avoit fait en revenant du Mont Saint Eloi. On estoit bien averti de l'estat des lignes de l'ennemi : ils avoint par tout un fossé perdu, creux de cinq ou six pieds, et large de huict ou nœuf; et, entre ce fossé là et celui de la ligne, il y avoit un espace de quatre ou cinq pas, rempli de trous qu'ils appelloint des puits, qui estoint profonds de trois ou

1. Du 24 au 25 août (*Mémoires* de Montglat, p. 301).

quatres pieds, et estoint ronds, et avoint environ un pied de diamètre; quand on les avoit passé, on rencontroit la ligne, qui estoit à l'ordinaire, avec un fossé de sept ou huict pieds, et un parapet de la hauteur ordinaire; on avoit mis entre ces trous comme de petites palissades hautes seulement d'un pied et demi, pour embaraser davantage les chevaux.

On résolut de donner avec l'infanterie sur deux lignes, et on avoit donné à chaque bataillion de la premiére ligne quatre ou cinq escadrons pour porter les fascines et les claies que l'on vouloit mettre sur les trous; la cavallerie portoit aussi des outils. Ayant marché à une petite demie lieu de la ligne plus de deux heures, come on vit qu'il n'i avoit plus que deux petites heures devant le jour, l'armée de M. de Turenne se tourna, et celle de M. le mareschal de la Ferté se mit en la mesme disposition à la main gauche: ainsi on marcha droit à la ligne. M. le mareschal d'Oquincour venoit aussi d'auprès du Mont Saint Eloi pour donner sur le mesme front. On s'approcha à deux cent pas de la ligne sans donner l'alarme; et ainsi deux cent homes, qui estoint à la teste de chaque bataillion de la premiére ligne, abordérent le premier fossé : on leur fit une fort légére décharge, et néamoins si les bataillions n'eussent marché au mesme instant pour seconder ces gens commandés, ils se fussent renversés. On ne trouva presque point de résistance; mais toutes les troupes avoint concerté cette action comme une chose si difficille, qu'il n'i avoit que les officiers et quelques soldats qui s'opiniatroint à s'attacher au parapet, et le reste des régiments demeuroint dans la campaigne sans en oser aprocher; de

l'armée de M. le mareschal de la Ferté il n'i eust que quelques régiments qui allérent jusques au dernier fossé, mais pas un n'entra par son attaque. Mais comme on eust forcé la ligne à leur main droite, ils vindrent entrer par ce lieu là. On demeura bien une demie heure à combler les fossés, la cavallerie qui estoit derriére les bataillions mettant pied à terre et portants les claies et les fassines, durant lequel temps il y avoit beaucoup de bruit de timbales et de trompettes derriére la ligne, mais un fort petit feu, et ce ne fust rien qu'à cause du grand front que l'on occupoit pour donner, que l'on emportoit la ligne en quelques endroits : car là où on trouvoit quelque résistance, on estoit facilement repoussé.

M. le conte Broglie, M. de Castelnau et M. du Passage commandoint l'infanterie de la premiére ligne de M. de Turenne; M. de Ronceroles deux bataillions de la seconde ligne; et M. le duc d'Iorc, M. de Lilebonne et M. d'Eclainvilliers estoint avec la cavallerie, laquelle, comme l'infanterie se fût rendu maistre de la ligne, on commença à faire entrer par une barriére, menant les chevaux en main; et, un peu après, les régiments qui estoint sur la premiére ligne, qui estoint les gardes suisses, Picardie, La Feuillade, Plessis Pralain et Turenne, ayant fait chaquun leur passage, la cavallerie qui estoit destinée pour suivre chaque régiment d'infanterie entra par le passage que le régiment lui avoit fait.

Il estoit fort peu devant le jour quand les ouvertures de la ligne furent faites, et les ordres estoint donnés que la cavallerie, après estre entrée, formeroit ses escadrons près de la ligne, à la faveur de l'infan-

terie qui demeureroit en bataillie; mais la grande joie que les troupes eurent de se voir dans la ligne, et quelque cavallerie et infanterie de l'ennemi qui prenoit l'espouvante de les y voir, et aussi l'espérance du butin, voiant toutes les tentes tendues, obligeoient touts les soldats de courir en confusion dans le camp, l'infanterie à piller, et la cavallerie à suivre quelques escadrons qui se retiroint du costé du quartier des Lorrains.

L'armée de M. le mareschal d'Oquincour s'estant un peu égarée, à cause de l'obscurité de la nuict, donna aus lignes un peu après la premiére attaque, et l'emporta avec fort peu de difficulté. M. le mareschal de la Ferté, dès qu'il vit un passage ouvert, il entra avec sa cavallerie, et s'avança avec quelques escadrons, coulant dedans la ligne à la main gauche; il y avoit aussi quelques officiers et soldats de nostre infanterie, qui le suivoit fort en désordre.

M. le Prince, ayant passé par le quartier des Espagnols, menoit de la cavallerie au secours de la ligne; il y avoit aussi de son infanterie qui le suivoit; mais l'ayant vue emportée en si peu de temps, et tout son camp desjà en si grand désordre, on dit que M. l'Archiduc lui demandant ce qu'il lui conseillioit de faire, il lui respondit qu'il croioit qu'il devoit se retirer, et lui marcha droit où estoit M. le mareschal de la Ferté, qui fut obligé de faire un peu retirer ses escadrons. M. de Turenne avoit mis ensemble quelques troupes, et voioit bien que, si les ennemis revenoint, qu'il y arrivoit une grande confusion; et tout ce qu'il peut faire, ce fut de les rassurer quand cette cavallerie qui s'estoit avancée s'en revint, ayant pour cela fait passer

la ligne à deux piéces de vingt-quatre; et il est certain que, si M. le Prince eust peu mener quelques régiments d'infanterie avec sa cavallerie, qu'il eust obligé toute l'armée du Roy à se jetter dans Arras, tant la confusion estoit grande dès que l'on fut entré dans les lignes; mais comme l'espouvante estoit trés grande dans son armée, tout ce qu'il peut faire, ce fut de pousser cette cavallerie, et de prendre beaucoup de prisonniers de l'infanterie que j'ai dit qui l'avoit suivi, et donner par ce moïen le loisir à beaucoup d'infanterie de l'armée espagnole de se retirer, les uns à Cambrai, les autres à Douai; pour la cavallerie, ils en perdirent fort peu; il y demeura près de soixante piéces de canon ou dans les tranchées ou sur les lignes; je croi qu'il y eust bien deux ou trois mille soldats de leur infanterie tués ou prisonniers, et tout leur bagage perdu; de l'armée du Roy, il y eust quelques officiers des régiments tués ou blessés, et trois ou quatres cents soldats; de prisonniers il y eust quelques uns, et des officiers des gardes. Quand M. le Prince se retourna, toute l'armée du Roy se mit à piller le camp des ennemis, de sorte que l'on ne les suivit pas plus loing que leur circonvallation[1].

La Cour estoit en ce temps là à Péronne, qui s'en vint à Arras[2] cinq ou six jours après la levée du siége[3]; et, comme on ne pouvoit pas faire de grands

1. 25 août. Cf. *Des premières nouvelles de la levée du siége d'Arras par les Espagnols, après l'attaque de leurs lignes, où ils ont laissé tout leur bagage et canon* (*Gazette*, 1654, *Extraord.* du 27 août, p. 905 et suiv.).

2. Le 28 août (*Gazette*, 1654, p. 945).

3. MP 466-467, note : voir notre Appendice I, nos 84 et 114.

siéges, n'ayants nuls préparatifs pour cela, et toute l'armée de l'ennemi s'estant retirée dans leurs places, le Roy ayant repris le chemin de Paris[1], M. de Turenne passa l'Escaut[2] entre Cambrai et Bouchain, M. le mareschal de la Ferté et M. le mareschal d'Oquincour s'en estant allés avec le Roy; et, ayant marché jusques aupres de Condé, il sceut que le Quénoi, dont les ennemis avoint fait raser les dehors, estoit fort dégarni de gens : de sorte qu'il marcha trois lieux en arriére, et le prit le second jour[3], et ensuite s'avança à Bains[4], qui est une méchante ville qui se rendit, là où il demeura douxe ou quinze jours, ayant laissé une garnison au Quénoi[5], laquelle place il n'esloigna pas jusques au mois de novembre, y ayant faits faire divers convois, à cause qu'elle est fort avancée dans le païs[6], et le Roy s'estant raproché de Guise afin de faciliter les voitures pour la conservation de la place.

1. *Le retour du Roy à Paris* (*Gazette*, 1654, *Extraord.* du 10 septembre, p. 949 et suiv.). LL. MM. arrivèrent à Paris le 4 septembre.

2. Le 3 septembre (*Gazette*, 1654, p. 957), à Thun-Saint-Martin (*Mémoires* du duc d'York, p. 585).

3. Le 6 septembre (*Gazette*, 1654, p. 958 et 977).

4. Il s'agit de Binche : Turenne écrit de même le nom de cette place dans la lettre, en date du 15 septembre, par laquelle il en annonce à Mazarin la reddition (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 35, fol. 33). Binche avait ouvert ses portes le 11 septembre (*Mémoires* du duc d'York, p. 585).

5. Le commandement de cette place fut donné à M. de Beauvau, lieutenant général, par lettres du 17 octobre (Bibl. nat., ms. fr. 4189, fol. 192-194). Le même jour, commission fut donnée à Talon pour « l'intendance et la direction des deniers et denrées au Quesnoy » (*ibid.*, fol. 194 v°-198).

6. MP 467 : voir notre Appendice I, n° 83.

M. le Prince ayant sollicité les Espagnols de mettre leur armée ensembre douxe ou quinze jours après leur défaite à Arras, il les fit mettre en corps d'armée; et, ayant les places et les vivres pour lui, il se tint tousjours à deux ou trois heures de l'armée du Roy[1] : de sorte que, pour conserver le Quénoi, le fortifier et le munir de munitions de guerre et de bouche, il y eust de grandes difficultés; et l'armée patit beaucoup, et fit divers convois, estant fort proche de leur armée; et il est certain que, sans ce qui leur estoit arrivé à Arras, ce qui assurément rend tousjours pour quelque temps les armées moins entreprenantes, on n'eût point peu conserver le Quénoi. Aussi, sans la personne de M. le Prince, les Espagnols ne se seroint pas remis en corps d'armée, et il eust aisément peu y arriver beaucoup de désordre dans leur païs: ce que le corps de l'armée empescha, parce[2] qu'estant ensemble on ne pouvoit pas marcher vers Bruxelles et le Brabant, comme s'ils eussent esté séparés. La campaigne finit ainsi, en conservant le Quénoi, et les armées se retirants de part et d'autre.

Encores que l'on fust sorti depuis peu des guerres civiles, les hivers se passoint fort tranquillement, y ayants néamoins beaucoup de personnes ennuiées ou mécontents du ministére de M. le cardinal Mazarin; mais les maux et les incomodités qu'un chaquun avoit resenti dans ces désordres du dedans du royaume rendoint tous les particuliers si clairvoiants, que les discours des gens intéressés ne pouvoint pas les émou-

1. Cf. dépêche du Quesnoy, du 26 septembre (*Gazette*, 1654, p. 1061).

2. Ici le ms. intercale le mot *que*.

voir; et, comme quand il arrive de grandes révolutions, il semble qu'il faillie que tous les particuliers croient qu'ils sont en pire estat qu'ils puissent estre; ainsi, au sortir des guerres civiles, il se recommence rarement de nouveaus remuements, peu de gens se laissants persuader contre ce qu'ils viennent de voir depuis si peu de temps.

[1]Dans l'hiver qui suivit cette campaigne, il y eut une mésintelligence qui dura assés longtenps entre la Cour et le Parlement sur le sujet des lis, qui est une monnoie que le Roy vouloit faire faire, et auquel le Parlement s'opposoit. Et, comme les choses sembloint se porter tout à fait à l'aigreur, M. le Cardinal, en présence du Roy, pria M. de Turenne d'aller trouver M. le Premier Président[2], à cause de l'assemblée des chambres qui devoit se faire le lendemain, à quoi on trouva des expédients; et M. de Turenne souhaitoit fort que les choses ne se portassent pas à l'extrémité : car outre que cela eust empesché les desseins de la campaigne, il est certain que M. le Prince estant en Flandre, et M. le cardinal de Rets à Rome[3], qui avoint beaucoup de gens dépendant d'eux à Paris, lesquels,

1. En marge est écrit *1655*.

2. Nicolas de Pomponne de Bellièvre. « Il convient de faire remarquer une certaine confusion dans ce passage des *Mémoires*. Turenne intervint en mai 1655. La difficulté au sujet des lys ne fut soulevée qu'en 1656 » (J. Lair, *Nicolas Foucquet*, I, 359, note 2; cf. *ibid.*, I, 374, note 1). L'ordonnance prescrivant la frappe des lis est mentionnée, sans indication de source, dans la *Compilation chronologique* de Blanchard, sous la date de décembre 1655.

3. Il y était arrivé le 30 novembre 1654, et avait reçu le chapeau le 7 décembre suivant (*Gazette*, 1655, p. 18).

favorisés de ceux qui vouloint qu'il y eust du changement, lesquels estoint en trés grand nombre, tous ensemble eussent rendu la chose malaisée à raccomoder, si elle eust esté en rupture ouverte. Ainsi la Cour partit de Paris[1] pour aller à Compiégne[2], et de là à la Fére[3], Paris estant plustost lassé des affaires passées que hors de volonté d'i retomber[4]. M. le Cardinal, qui de son naturel aime[5] à tenir toutes choses en balance, et à raccomoder ceux qu'il voit qui ont quelque sujet de mécontentement, aidoit beaucoup à diriger les choses dans cette maniére là, qui estoit que les esprits ne fussent pas contents, mais que néamoins il n'i eust point de rupture ouverte.

Comme le Roy estoit à la Fére, son armée se mettoit ensemble, et celle des ennemis s'assembloit aussi en mesme temps dans leur païs. M. de Turenne prit quelques troupes, et mena deux convois au Quénoi[6]; et il vit bien que si on n'assiégeoit Landrecies, qu'il seroit impossible de maintenir le Quénoi, et outre

1. Le 18 mai (*Gazette*, 1655, p. 532); elle arriva à Chantilly vers minuit, ayant soupé à Louvres (*ibid.*, p. 531).

2. Arrivée le 22 vers 7 heures du soir (*Gazette*, 1655, p. 555).

3. La Cour arriva à La Fère le 7 juin (*Gazette*, 1655, p. 613), étant passée à Chauny le 1er (Turenne à sa femme. Grimoard, I, 231).

4. De cette proposition incidente, Ramsay a fait la phrase que voici : « Paris étoit plutôt las des troubles que guéri de ses préjugés ». Cette phrase a paru assez bien tournée pour qu'on la cite textuellement (Dareste, *Histoire de France*, V, 354) : on voit que Turenne ne l'a point écrite.

5. Ramsay a imprimé « aimoit »; l'emploi du présent de l'indicatif, qu'on observe sur l'original, indique que Turenne a écrit du vivant de Mazarin.

6. Cf. *Gazette*, 1655, p. 554 et 613 : Turenne était de retour du Quesnoy à Chauny le 6 juin.

celà c'estoit la conqueste la plus proportionnée aus forces que l'on avoit. M. le Cardinal fut dans ce sentiment là, et on y fit venir M. le mareschal de la Ferté, de qui l'armée s'assembloit vers Laon. M. le Prince et M. l'Archiduc estoint, il y avoit plus de quinze jours, hors de Bruxelles, et toute leur armée au rendés-vous, celle de M. le Prince sur la Sambre, à cinq ou six heures de Landrecies, et celle de l'Archiduc auprès de Mons, n'estant séparées que de quatre ou cinq heures l'une de l'autre, et les deux emsemble à peu près d'égale force à celle du Roy : en sorte qu'il estoit fort dangereux de commencer un siége presque en leur présence ; mais la situation de Landrecies contribuant à y pouvoir réussir plus aisément qu'à une autre place (à cause que le Quénoi, qui est plus avancé, esloignoit un peu les ennemis, et les empeschoit de marcher si aisément pour s'opposer au siége), on se résolut à l'entreprendre. M. de Turenne ayant donné rendés-vous à l'armée qu'il commandoit auprès de Guise, et M. le mareschal de la Ferté aussi au mesme lieu[1], n'ayant reposé que trois ou quatres heures, on se trouva à trois heures après midi avec toute l'armée à une portée de canon de Landrecies.

M. de Turenne n'avoit point voulu (quoique celà incomodast fort le païs, et que la Cour l'eust desiré, néamoins sans ordre exprès, M. le Cardinal trouvant la chose raisonnable, dès qu'elle lui fut remontrée)

1. A Lesquielle-Saint-Germain, où Turenne arriva le 17 juin (*Gazette*, 1655, p. 674). Le 3 juin, ordre avait été donné à La Ferté de diriger sur les environs de Rethel, où il recevrait de nouveaux ordres, les troupes qu'il avait précédemment rassemblées à Consenvoye (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 236; cf. *ibid.*, fol. 198-200).

mettre l'armée ensemble avant ce rendés vous à Guise, parce qu'il est certain que sa séparation en divers quartiers faisoit que l'ennemi avoit l'œuil de plus de costés; et si l'armée du Roy eust esté ensemble, celle de l'ennemi s'en seroit approchée : et ainsi, n'estants pas inégales en forces, il eust esté impossible d'entreprendre de siége devant eux. La premiére nouvelle que sceut l'ennemi, c'est que l'armée du Roy estoit devant Landrecies, où ils avoint mis deux régiments d'infanterie, de sorte qu'il y avoit dedans quinze cents hommes de pied et plus de cent chevaux; néamoins sa premiére pensée, ce fust d'i envoier quelque secours, et se mettre promtement ensemble. M. le Prince et M. l'Archiduc s'estant veus pour celà, la tentative du secours ne réussit pas, n'ayant pas approché du camp, à cause qu'il y eust difficulté aus rendés vous de quelques troupes.

L'armée du Roy estant arrivée devant la place, on travaillia avec tant de diligence à la circonvallation, qu'elle fut en trois jours en défence. M. le mareschal de la Ferté estant tombé malade en passant auprès de Guise, y demeura deux jours, et le troisiéme il vint rejoindre son armée au camp devant Landrecies, où dans les cinq premiers jours on fit une telle diligence, que la circonvallation fut en estat, et qu'il y eust des vivres dans le camp pour un mois. M. le Prince, qui avoit la principale part dans les résolutions de l'armée de Flandres, creut qu'en marchant en diligence, et se mettant entre Guise et Landrecies[1], qu'il seroit impos-

1. L'ennemi arriva à Saint-Souplet le 27 juin (*Gazette*, 1655, p. 710).

sible que l'armée du Roy fît plus de convois, et que, dans le peu de temps qu'il y avoit que l'on estoit au siége, que l'on ne pouvoit pas estre fourni suffisamment de vivres, d'artillerie et de munitions de guerre; mais la diligence que l'on fit pour les convois lui fit prendre de fausses mesures; et arrivant, le septiéme jour après que l'armée du Roy eust investi la place, auprès de Guise en un camp nomé Vadancour, il empescha bien que l'on ne fît plus de convois; mais il y avoit suffisamment de toutes choses pour achever le siége. On voulut donner l'alarme bien chaude au Roy et à la Reine qui estoint à la Fère à cause de cette aproche des ennemis; mais M. le Cardinal les ayants rassurés, ils en partirent pour aller à Laon[1] avec moins de précipitation que si c'eust esté dans le premier mouvement; il voulut donner cela au bruit de beaucoup de gens qui disoint que la personne du Roy n'estoit pas en seurté à la Fère.

La trenchée s'ouvrit à Landrecies le huictiéme jour[2], et y ayant deux attaques, une de M. de Turenne et une de M. le mareschal de la Ferté, le troisiéme jour on fut sur la contrescarpe d'un ouvrage à corne que les ennemis défendirent fort mal; et y ayant fait deux logements, on descendit le fossé de la corne[3]; et, aprés y avoir attaché des mineurs, et ayant fait

1. La Cour quitta La Fère le 1er juillet pour se rendre à Soissons (*Gazette*, 1655, p. 734); elle était de retour à La Fère le 15 (*ibid.*, p. 802).

2. Dans la nuit du 26 au 27 juin (*Gazette*, 1655, p. 732; cf. *ibid.*, p. 710-711); le siège avait commencé le 18 (cf. *Journal de ce qui s'est passé au siége et en la prise de Landrecies*, dans la même *Gazette*, p. 769 et suiv.).

3. Le 1er juillet (*Gazette*, 1655, p. 733).

sauter les deux faces, on emporta toute la teste de l'ouvrage. Les ennemis avoint un retranchement au milieu ; on coula dans l'espesseur du parapet pour y aller, et cependant on conduisoit des trenchées pour aller aus demies lunes qui estoint aus deux costés de l'ouvrage à corne. Tous ces travaux furent avancés avec tant de diligence, et avec peu de perte de gens, que, le dixseptiéme jour après la trenchée ouverte, les mines jouérent[1] aus deus bastions de la place ; et après avoir fait de petits logements au bas des brèches, les assiégés se rendirent[2], et sortirent au bout de deux jours, avec bonne composition, au nombre d'environ douxe cents hommes, ne s'estants pas trop bien défendus.

L'armée de l'ennemi ne fit durant ce temps là rien de considérable ; ils envoiérent souvent contre les fourageurs, où ils ne réussirent pas trop bien, M. de Bouteville ayant esté battu par le marquis de Renel et le conte de Granpré, qui commandoint l'escorte des fourageurs de l'armée du Roy. Celle des ennemis, qui estoit à Vadancour, ayant appris que Landrecies capituloit, se retira en diligence vers Cambrai[3]. On enten-

1. Le 3 juillet (*Gazette*, 1655, p. 741).

2. Le 13 juillet (*Gazette*, 1655, p. 778-780). Une copie, certifiée par Talon, des « articles accordez par Son Altesse Monsieur de Turenne et Monsieur de La Ferté Sennetère, généraux de l'armée du Roy, au s^r^ de Maugré, gouverneur de Landrechies, et don Jean de Morfy, m^e^ de camp d'un régiment irlandois », est conservée aux Archives nationales (R^2^ 57, plaq. 1, fol. 36). Le gouvernement de la place de Landrecies fut donné à M. de la Guillotière, maréchal de camp, le 20 juillet (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 275-277).

3. Elle partit de Vadencourt le 15 (*Gazette*, 1655, p. 832) ; le récit de Bussy-Rabutin (I, 424) porte le 14.

dit, toute la nuict qu'ils apprirent cette nouvelle, grand bruit dans leur camp; et assurément, parmi le commun des soldats, il y avoit un peu d'étonnement.

Après la prise de Landrecies, le Roy s'en vint à Guise[1], et on fit investir la Capelle[2]. Néamoins, après que l'on eust fait considérer à M. le Cardinal[3] le peu d'importance de la place, et comme après sa prise on pouroit difficillement entrer dans le païs, parce que la saison se passeroit, et que l'armée de l'ennemi ruineroit les lieux par où il falloit que celle du Roy passast, il trouva bon que le Roy marchast avec son armée pour entrer dans le pays ennemi[4], et on jugea qu'il n'i avoit point de lieu plus commode pour les vivres qu'en marchant le long de la riviére de Sambre, ce que l'on fit, et le Roy s'avança jusques vers Thuin[5].

1. Le 23 (*Gazette*, 1655, p. 839-840). — *(et M. de Ca ... j'oubliois à dire que pendant le siége il y demeura tousjours un corps de trois mille hommes, outre la garnison, dans les contrescarpes du Quénoi, lequel M. de Castelnau commandoit).*

2. « Le 20, nous receumes nouvelles que la Capelle avoit esté investie par les troupes du marquis de Castelnau et le camp volant du marquis de Roncherolles » (dépêche de La Fère, 22 juillet, *Gazette*, 1655, p. 803). D'après Bussy-Rabutin (I, 426), c'est le lendemain seulement que Castelnau aurait investi la Capelle.

3. Dans une conférence qui eut lieu à Guise le 23 juillet et d'où fut rapportée le lendemain « la résolution de ne point assiéger la Capelle » (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, I, 426).

4. Voir dans la *Gazette* l'*Extraordinaire* du 25 août 1655 : *La marche du Roy dans le païs ennemi à la teste de son armée.*

5. Louis XIV campa le 2 août à Hautmont (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 288), le 4 à Jeumont (*ibid.*, fol. 288 v°); il arriva le 5 à Fontaine-Haute, et y séjourna jusqu'au 10 : c'est de là qu'il se rendit aux portes de Thuin; ce bourg faisait partie du pays de Liége (cf. *Gazette*, 1655, p. 930-931).

M. de Castelnau alla se saisir d'un poste auprès de Dinan nommé . . . . .[1], lequel on croioit pouvoir garder, mais ayant trouvé qu'il ne se pouvoit fortifier, on l'abandonna. De là le Roy vint auprès de Bavai[2], où on tint un conseil de guerre pour voir ce qu'il y avoit à faire; quelques uns de la Cour eussent bien désiré que l'on eust assiégé Avesnes[3]; mais n'y ayant point de préparatifs, M. de Turenne ni M. le mareschal de la Ferté n'en furent point d'advis : de sorte que l'on regarda aus moiens de passer l'Escaut pour s'aprocher de l'ennemi, et voir s'il donneroit ouverture à faire quelque chose, ou en se séparant dans les places, ou en s'opposant au passage de la riviére.

Les ennemis avoint tellement inondé le païs depuis Valencienne jusques à Condé, et de Condé jusques à Saint Gilain, qu'il n'i avoit pas d'apparence de tenter le passage en ces endroits là, et leur armée estoit derriére pour l'empescher : de sorte que l'on se résolut de marcher en diligence entre Bouchain et Valencienne[4]. M. le mareschal de la Ferté avoit l'avantgarde;

1. Blanc laissé dans le ms. — Il s'agit de Bouvignes (*Gazette*, 1655, p. 929-930); Castelnau, détaché le 2 août (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, I, 428), fit « abatre les murailles de Bovines, en conséquence de la résolution prise en conseil de guerre, la place ne pouvant être fortifiée à cause de la scituation désavantageuse »; il était de retour le 8 (*Gazette*, 1655, p. 931), ou, d'après Bussy-Rabutin (I, 432), le 9.

2. Il y arriva le 11 août et y séjourna le lendemain (*Gazette*, 1655, p. 921; cf. *Mémoires* du duc d'York, p. 588).

3. On avait pu constater quelques jours auparavant l'état de défense de cette place, devant laquelle Castelnau s'était rendu le 1[er] août avec quatre mille chevaux, « comme s'il avoit eu dessein de l'investir » (*Gazette*, 1655, p. 918).

4. « Ici le vicomte passe sous silence les excellens avis qu'il donna dans le conseil de guerre et qu'on a trouvés dans les

et, estant parti la nuit d'auprès de Bavai[1], il arriva vers le midi à une (*sic*) lieu nomé La Neufville, où, ayant jetté deux ponts et ne trouvant point de résistance, il commença à y faire passer son armée, dont quelques escadrons estoint desjà au delà de l'eau quand M. de Turenne arriva dans la fin du jour; et la nuict les armées passérent l'eau avec leur bagage. Une partie de la cavallerie de l'ennemi s'avança à une demie lieu de là; mais, voiants que l'armée passoit, elle se retira auprès de Valencienne, où le corps de leur armée estoit arrivé ce jour là. Ils jettérent la nuict quelque infanterie dans Bouchain, et commencérent à se retrancher; mais ils le firent sans estre bien résolus si ils garderoint ce poste là si l'armée du Roy venoit à eux : en sorte que le lendemain, comme ils virent qu'après avoir passé la riviére on marchoit droit à leur camp, ils commencérent à faire filer leur avantgarde droit à Condé; et comme on n'a d'ordinaire pas envie de se retirer que l'on ne sache assurément si c'est toute l'armée qui marche, et que l'on se flate souvent que c'est seulement un corps de cavallerie, M. le Prince demeura un peu long temps avec son arriéregarde[2] à marcher. Comme l'on ne voioit pas leurs mouvements, on croioit qu'ils vouloint demeurer dans le retranchement, et M. de Turenne

Mémoires du duc d'Yorck » (Note de Ramsay). Mazarin aurait voulu qu'on passât la Haisne « à la barbe » de l'ennemi. Turenne représenta que l'entreprise était dangereuse, et qu'il était préférable de passer l'Escaut vers Bouchain, puis à Condé : c'est cet avis qui prévalut (*Mémoires* du duc d'York, p. 589).

1. Dans la nuit du 12 au 13 août; il passa l'Escaut le jour même (*Gazette*, 1655, p. 934; cf. *Mémoires* du duc d'York, p. 589).

2. Ms. *arriegarde*.

attendoit le canon et l'infanterie, qui estoit un peu derriére, pour les attaquer; cependant il faisoit avancer M. de Castelnau avec son corps pour se saisir d'un bois proche de leur camp, et vouloit qu'il avançast dans leur flanc, qui paroissoit estre un peu descouvert, n'i ayant que la teste de leur camp retranché, et ce flanc là ne l'estant pas. Comme M. de Castelnau avançoit, et que M. de Turenne estoit un peu loing de là, attendant l'infanterie et le canon, il vit que l'armée de l'ennemi se retiroit, et qu'il n'i avoit plus que quelques escadrons dans le camp : de sorte qu'il manda à M. de Turenne que l'ennemi se retiroit, et eust ordre de suivre avec son corps. Quand on estoit sorti du camp des ennemis en allant vers Condé, c'est un païs fort estroit. M. le Prince, ayant laissé filer toutes les troupes, estoit demeuré avec sept ou huict escadrons à l'arriére garde. L'armée de l'ennemi n'avoit pas mené de bagage au camp de Valencienne, ce qui leur donnoit grande facilité à se retirer. M. de Castelnau s'avança avec quelques escadrons des siens, dont un ou deux ayant passé un défilé, M. le Prince retourna lui mesmes avec peu de gens, et fit repasser en confusion ce qui avoit passé le défilé. On escarmoucha un peu à cette arriéregarde, et il ne s'i fit rien autre chose, car l'ennemi, ayant passé la riviére d'Escaut auprès de Condé, laissa deux mille hommes dans la place, et se retira deux heures devant le jour vers Tournai.

L'avantgarde de l'armée du Roy arriva fort tard à la veue de leur camp[1] y ayant entre les deux armées

1. Ici le ms. intercale les mots *auprès de camp*.

l'Escaut, que l'ennemi avoit passé; et M. le mareschal de la Ferté estant arrivé le lendemain de bon matin sur le bord de l'eau pour prendre l'avant-garde, et avec dessein de passer la riviére pour combattre l'ennemi, on vit à la pointe du jour qu'il s'estoit retiré, comme j'ai dit, vers Tournai, ayant laissé cette infanterie dans Condé. Ce fut cette nuict là que M. de Turenne escrivit à M. le Cardinal, qui estoit avec le Roy au Quénoi, et lui fit une relation de ce qui s'estoit passé[1]. La lettre tombant entre les mains de M. le Prince, il trouva fort mauvais deux choses : l'une qu'il mandoit que M. le Prince avoit dit qu'il ne vouloit pas quitter le poste de Valencienne, et l'autre que l'on lui avoit dit qu'un des escadrons de l'arriéregarde des ennemis avoit passé l'Escaut à nage. Ce qui obligea M. de Turenne à mander la premiére, ce fut que beaucoup de gens de condition ayant parlé aus gens de M. le Prince à l'arriéregarde, ils dirent le soir à M. de Turenne qu'ils disoint que si M. le Prince eust esté creu, qu'il n'eust pas quitté le poste de Valencienne; et pour ce qu'il mandoit de l'escadron qui avoit passé à nage, M. de Saint Lieu, coronel, lui avoit dit quand il l'aborda : et en effect, quand l'ennemi rompit son pont sur l'Escaut, il y avoit quelques gens que l'on dit qui passérent à nage; pour le reste de la relation, M. de Turenne ne le nommoit en rien, ni n'appuioit pas sur la retraite précipitée des ennemis, ni sur le mauvais parti qu'ils prirent de venir à un poste au devant de l'armée du Roy pour le quitter en sa présence, et en suite de cela entrer dans

1. MP 470 : voir notre Appendice I, nº 86.

une telle confusion, qu'ils abandonnérent toutes les riviéres et les païs du monde les plus avantageux, ayant une armée (s'ils ne l'eussent pas affoiblie en prenant jalousie de leurs places sans sujet) qui n'estoit pas inférieure à celle du Roy.

M. le Prince se sentit fort piqué de cette relation, qui lui tomba entre les mains, et envoia un trompette à M. de Turenne, avec une lettre qu'il lui escrivoit fort piquante; et lui mandoit que, s'il avoit esté à l'avant-garde de l'armée aussi bien que lui à l'arriéregarde de la sienne, qu'il eust mieux veu les choses, et qu'il n'eût jamais creu qu'il en eust dit de si esloignées de la vérité[1]. M. le Prince escrivit aussi à beaucoup d'officiers[2] de l'armée du Roy, come voulant faire un manifeste de son action, et manda aussi à M. le mareschal de la Ferté que M. de Turenne ne parloit pas de lui en bons termes dans sa relation[3] : mais comme il l'envoioit, on ne pouvoit pas supposer des choses qui n'i estoint pas. M. de Turenne receut la lettre de M. le Prince devant beaucoup d'officiers et leur montra aussi tost, ne mandant rien sur l'heure au trompette : et en effect cela ne le fascha pas, ne se sentant en cela avoir rien fait, ni contre l'estime qu'il a pour M. le Prince, ni contre le respect que l'on doit à un prince du sang; mais il vit bien que les choses ne lui ayant

1. MP 471 : voir notre Appendice I, n° 87. En note Aimé Champollion donne le texte d'un billet de Caillet à Lenet sur lequel cf. le n° 67 dudit Appendice.

2. Le duc d'Aumale (*Histoire des princes de Condé*, VI, 424) dit, avec raison, semble-t-il, que les seuls officiers à qui Condé écrivit furent La Ferté et Castelnau.

3. MP 472-473 : voir notre Appendice I, n^{os} 88 et 89.

pas réussi jusque là, il s'eschaufoit sur une[1] bien légére. Aussi, comme M. le Prince passoit un peu les bornes de ce qui se pratique, il dit à son trompette qu'il le feroit mal traiter s'il portoit de semblables lettres[2], et ne rescrivit point à M. le Prince qui, dans cette fin de campaigne et dans la suivante, a tesmoigné beaucoup d'aigreur contre lui, ne s'estants point escrit comme ils avoint fait les années précédentes[3].

On passa l'Escaut auprès de Condé; et, come il estoit inutille de suivre l'ennemi, qui se mettroit sous Tournai, ou y passeroit la riviére, on attaqua Condé, qui fut pris le troisiéme jour de la trenchée ouverte[4]. Les fortifications n'en estoint pas bonnes, et il n'i avoit que de petits travaux qui ne valloint guéres mieux qu'un retranchement de camp; mais comme il y avoit deux mille hommes dans la place, ils firent grand feu quand on travaillioit, et tuérent beaucoup de soldats et deux capitaines aus gardes avec d'autres officiers. Durant ce siége, M. de Bussi estant allé pour escorter

1. *(chose).*

2. Cet incident est raconté aussi par le duc d'York (p. 591), par Bussy-Rabutin (I, 440) et par Montglat (p. 309). Près d'une année plus tard, Condé disait à La Ferté, fait prisonnier devant Valenciennes : « J'aurais souhaité que votre camarade eût été pris plutôt que vous, je lui aurais appris à écrire la vérité; ce n'est pas que je le craigne en campagne, je vous appréhenderais bien plus que lui » (*Mémoires* de Puységur, II, 224-225).

3. C'est peu de temps après cet incident, le 19 septembre, que parut une « ordonnance portant deffenses à tous gens de guerre ny autres de conférer ny parler au prince de Condé et ses adhérentz » (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 329-330).

4. Le comte d'Hennin, qui commandait dans Condé pour S. M. catholique, capitula le 18 août (*Gazette*, 1655, p. 961 et suiv.).

les fourageurs avec trois régiments de cavallerie, en se retirant après que touts les fourageurs furent revenus au camp, il fut chargé par quelque cavallerie de l'armée de l'ennemi qui estoit venue à Valencienne, et fut battu avec fort peu de résistance[1].

On estoit si fort avancé dans le païs de l'ennemi, qu'il avoit jalousie pour toutes ses places; et ainsi, en les garnissant d'hommes, il n'osoit s'aprocher en corps d'armée; et il leur arrivoit en cela une chose fort ordinaire, qui est que l'on craint beaucoup plus d'un ennemi qu'il ne peut exécuter; et, quoi que l'on ait une grande expérience, on ne laisse pas d'apréhander des choses que l'on sçait bien que l'on ne feroit pas, si on estoit à la place de l'ennemi; mais comme il arriveroit de grands maux si un ennemi faisoit plus qu'on ne pense, on aime mieux remédier à ce que mesme on croit qu'il ne peut pas faire. Ainsi l'ennemi envoia un corps pour couvrir Bruxelles, et l'armée du Roy avoit beaucoup de peine à avoir des vivres sans s'avancer plus avant que Condé. Elle alla de là assiéger Saint Gilain, qui n'en est qu'à trois lieux, et où les vivres venoint avec la mesme facilité.

Le Roy, qui avoit demeuré au Quénoi[2] durant cette marche de l'armée, s'en vint au siége de Saint Gilain[3], qui fut pris[4] en peu de jours. On donna la mesme

1. Voir dans les *Mémoires* de Bussy-Rabutin (I, 436-438) les détails de cette action, qui eut lieu le 16 août.

2. Il y était arrivé le 13 août (*Gazette*, 1655, p. 921).

3. Le 23 août (*Gazette*, 1655, p. 958; cf. *Lettres de Mazarin*, VII, 66).

4. Le 25 (*Gazette*, 1655, p. 994). Le comte de Schomberg fut nommé au commandement de cette place le 7 septembre (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 314-315 v°).

capitulation qu'à Condé, qui fut d'en laisser sortir la garnison, et la conduire à la plus prochaine place. Le Roy, après avoir demeuré huict ou dix à l'armée, s'en retourna à Guise, et son armée demeura plus de six sepmaines à faire travaillier à la fortification de ces deux places, et à faire venir des convois pour les munir. Il falloit que touts les vivres vinssent de Guise : car encores que Landrecies et le Quénoi donnassent de la facilité pour les convois, c'estoint des conquestes si nouvelles et si dépourvues de vivres, qu'il falloit leur en aporter de France, et pour l'armée aussi ; de sorte qu'il y avoit quatres places ausquelles il falloit fournir le courant, et ravitaillier pour tout l'hiver, et outre cela donner le pain touts les jours à l'armée, ce qui donna une grande peine à achever la campaigne[1], et on ne quitta point le païs qu'après estre avancé dans le mois de novembre.

L'ennemi creut longtemps que l'on vouloit avancer vers Bruxelles, ce qui lui osta la pensée d'empescher les convois ; et outre cela ils furent un peu long tenps à revenir du mauvais succès de la campaigne. A la fin, néamoins, ils se remirent ensemble, et vindrent sur la riviére de Sambre. M. de Turenne, ayant mis plus de quatres mille hommes de pied dans les places conquises, demeura jusques au sept ou huitième novembre assés proche de l'ennemi. M. de Castelnau[2] estant demeuré à Condé[3] avec un corps d'infanterie d'envi-

1. MP 473-474 : voir notre Appendice I, n° 91.

2. Castelnau avait été nommé, par commission du 19 septembre 1655, au commandement de toutes les troupes mises en garnison dans les places, châteaux et autres lieux conquis en Hainaut (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 326 v°-329).

3. MP 474, note : voir notre Appendice I, n° 90.

ron deux mille cinq cents hommes, l'armée se retira vers Riblemont[1], le mauvais temps empeschant qu'il n'i peût plus venir de convoi à l'armée, à cause que les chemins estoint trop rompus; et, comme il se retiroit, il vint un secrétaire nommé Rouserot[2], que M. le Cardinal lui envoioit, pour lui dire que M. de Oquincour s'en estoit allé à Péronne, et que l'on avoit advis qu'il traictoit avec les Espagnols pour Han et pour cette place là; il faisoit aussi entendre à M. de Turenne que l'on souhaiteroit qu'il s'approchast de Péronne avec l'armée, mais néamoins il ne lui porta nul ordre exprès. M. de Turenne lui dit qu'il croioit que, s'il s'approchoit avec l'armée, cela obligeroit M. d'Oquincour à prendre quelque résolution extrême, et que, la chose se pouvant racomoder, il ne falloit rien faire qui précipitast la résolution de M. d'Oquincour. L'armée de l'ennemi n'estoit pas ruinée, ayant tousjours demeuré dans leur païs, et celle du Roy estoit fort affoiblie par les longues fatigues et par la nécessité des vivres que la longueur du chemin des convois leur avoit causée[3] : de sorte que c'estoit un estrange contretemps d'apréhander en ce temps là

1. A la date du 9 novembre, l'armée de Turenne était campée à Moy et celle de La Ferté à Ribemont, s'étendant jusqu'à Housset et à Sons (*Gazette*, 1655, p. 1270).

2. Ce secrétaire de Mazarin, dont on trouve de fréquentes mentions dans le recueil des lettres du cardinal, s'appelait, en réalité, Roussereau. Turenne le reçut le 2 novembre (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, I, 452; le texte de cet auteur porte Rousseau).

3. Cf. dans le recueil des *Lettres de Mazarin* (VII, 120-121) une lettre écrite le 5 novembre, lendemain du jour où Roussereau revint auprès du cardinal après avoir vu Turenne.

avec raison que M. le Prince et l'armée espagnolle eussent à leur disposition Péronne et Han, qui sont deux places sur la Somme, et de trés considérables entrées pour porter la guerre jusques auprès de Paris et dans la Normandie.

La présence de M. le Prince dans ces conjonctures là rendoit la guerre en partie civile, ce qui faisoit la conséquence de ces places beaucoup plus grande que si les Espagnols ne l'eussent pas eu dans leur parti : ce qui a obligé M. de Turenne, dans tout le temps que l'on a négotié avec M. le mareschal d'Oquincour (s'en estant allé à Compiégne[1] trouver la Cour, où il demeura jusqu'à la fin de la campaigne[2]), à conseillier à M. le Cardinal de ne point faire aprocher l'armée de Péronne, et de ne point donner suject à M. le mareschal d'Oquincour à entrer en liaison avec les ennemis[3]. M. le Cardinal avoit souvent sur le cœur que cela lui estoit fascheux, qu'il fallust que le Roy traitast avec un de ses sujects, et sous des conditions bien rudes,

1. Le 8 novembre; il en repartit le lendemain (*Lettres de Mazarin*, VII, 128).

2. Turenne fait allusion à un second séjour qu'il fit à Compiègne, et qui dura à peu près toute la seconde moitié de novembre (*Gazette*, 1655, p. 1295 et 1367).

3. Quelques années plus tard, un des correspondants de Turenne lui rappelait ses conseils de modération : « Je me souviens que vous dites à feu M. le Cardinal à Compiégne, sur l'affaire de M. d'Hocquincourt, qui demandoit deux cens mille écus, et que S. É. faisoit difficulté d'accorder, que vous lui conseilliez d'en donner plutôt cinq cens mille que de reculer cette affaire, et que M. le Prince, avec les Espagnols dans Péronne, coûteroit plus de vingt millions, et peut-être la perte du royaume » (D'Estrades à Turenne, Londres, 21 août 1662. Grimoard, I, 348-349).

demandant deux cent mille escus, et qu'un des gouvernements demeurast à son fils (il est vrai que l'on y prenoit une entière confiance); mais quand on regardoit Péronne et Ham entre les mains de M. le Prince, et toute l'armée d'Espaigne pour le soutenir; voiant aussi l'assiète des esprits de presque tous les personnes de calité de France, qui ne demandoint qu'un désordre, ou pour se mettre contre la Cour, ou pour s'en faire acheter trés cher; M. de Turenne a tousjours porté l'esprit de M. le Cardinal à n'entrer point dans une affaire dont il est bien malaisé d'en voir que de fort mauvaises suites. M. le Prince et une partie de l'armée d'Espaigne vindrent à Cambrai, et il y eust durant quinze jours auprès de M. le mareschal d'Oquincour des envoiés du Roy, et d'autres des Espagnols, à qui il donnoit des audiences séparées, ne se cachant point aus uns ni aus autres de ce que chaque parti lui offroit, comme s'il lui eust esté libre de choisir[1]. L'arrest de Madame[2] de Châtillon[3], comme elle s'en aloit le trouver, et laquelle avoit ménagé M. le mareschal d'Oquincour pour les intérests de M. le Prince, l'obligea, à ce qu'il dit, en estant fort amoureux et craignant que l'on ne la traitast mal, à faire son accomodement avec le Roy : c'est une longue histoire de la part que l'abbé Fouquet y eust[4], et comme

1. Cf. *Lettres de Mazarin*, VII, 134.

2. Ms. *M.*

3. Elle fut arrêtée à Mello le 8 novembre (*Lettres de Mazarin*, VII, 125, note 3) et conduite à Paris chez un nommé de Vaux, rue de Poitou; elle y fut retenue trois semaines (Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse*, éd. Lalanne, II, 405-406).

4. Voir à ce sujet *Lettres de Mazarin*, VII, 125, 129, 132, 135, 137, 148, et *Histoire amoureuse des Gaules* citée ci-dessus.

l'on prist beaucoup de lettres que M. le Prince lui escrivoit, en estant aussi en ce temps là fort amoureux, au moins comme il le paroissoit par là. Le traité fut que l'on lui donneroit deux cent mille escus, et qu'il remettroit Péronne et Han entre les mains du Roy; on lui accorda de donner le gouvernement de la premiére à son fils, à qui M. le Cardinal prenoit beaucoup de confiance[1].

M. le Prince, qui s'estoit avancé à deux ou trois heures de Péronne, et qui le reste du temps demeuroit avec un corps d'armée auprès de Cambrai, se retira vers la Sambre, ayant apris le traité. On fut en doute s'il attaqueroit Condé ou Saint Gilain en se retirant, et pour cela l'armée du Roy s'estoit avancée jusques auprès de Saint-Quentin; mais ayant appris qu'ils se retiroint plus avant dans leur païs, le Roy, après avoir esté à Han[2] et à Péronne, ayant M. le Cardinal avec lui, s'en alla à Paris, et M. de Turenne deux jours après[3], les quartiers d'hiver ayants esté distribués à l'armée.

Ce fut cet hiver là que l'on comença à mettre la

1. Cf. sur cet arrangement, dans le recueil de M. d'Avenel (VII, 147-149), une lettre de Mazarin du 25 novembre. Les lettres d'abolition accordées au maréchal d'Hocquincourt, données à Compiègne au mois de novembre 1655 (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 424 v°-428 v°), furent adressées le 28 au Parlement de Paris (*Ibid.*, fol. 428 v°-429) pour y être enregistrées. C'est par provision du 22 décembre que Georges de Monchy obtint la lieutenance des gouvernements de Péronne, Montdidier et Roye, résignée par son père, le maréchal d'Hocquincourt (Pinard, IV, 213).

2. Il était parti de Compiègne le 30 novembre pour coucher à Noyon, et le lendemain à Ham (*Lettres de Mazarin*, VII, 162).

3. Le 11 décembre (*Gazette*, 1655, p. 1402).

cavallerie dans les villages[1], la faisant paier sur les taillies, à raison de vingt sols par cavallier et un nombre certain de places pour les officiers, ce qui empeschoit la dépence des remises de l'argent, faisoit qu'il n'i eust point de nonvaleurs, les troupes les tirants eux mesmes sur les lieux; et les cavalliers, estant dispersés par les villages, leur servoint de sauvegardes, et dépendoint sur les lieux une bonne partie de l'argent qu'ils en tiroint : ce qui a fait que beaucoup de villages du plat païs ont labouré avec plus d'assurance; et, contre l'opinion commune, une partie des villages de Champaigne se sont remis par cette nouvelle façon de distribuer les troupes.

Cet[2] hiver se passa dans une entiére dépendance du Roy et de la Reine pour M. le Cardinal, qui avoit tousjours une grande considération pour M. de Turenne, lequel savoit autant que personne les intérests de la Cour les plus cachés; et assurément, dans une affaire difficille, il eust eu la principale confiance; mais M. le Cardinal, n'estant nullement contraint, ni par le Roy, ni par la Reyne, et ayant une parfaite cognoissance de touts les esprits de la Cour, vivoit selon les sentiments dans lesquels il savoit qu'un chaquun estoit, ayant cette maniére fort particuliére de mener les esprits à son point, et de leur faire prétendre plus ou moins de choses, selon qu'il cognoist qu'ils[3] les souhaitent avec plus ou moins d'ardeur.

1. Sur les ordonnances du 20 novembre 1655, auxquelles Turenne fait ici allusion, cf. Louis André, *Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique* (Montpellier, 1906, in-8°, p. 389 et suiv.).

2. En marge est écrit *1656*.

3. *(les prétendent)*.

Les convois que l'on avoit mis dans Condé[1] et dans Saint Gilain, et le soin que M. de Castelnau prit durant tout l'hiver, y en ayant fait entrer beaucoup de petits par la commodité du Quénoi[2], mirent ces places en estat de n'avoir point de nécessité jusques au mois de may : auquel temps M. de Turenne, estant sorti de Paris, s'en alla à la frontiére, et s'en alla à[3] Condé, y menant un grand convoi; et les chevaux des vivres estants en ce temps là à la frontiére, avec l'aide aussi des chevaux des païsans, en dix ou douxe jours on mit quantité de vivres dans les places avancées suffisamment pour y entretenir l'armée et pour y en avoir pour les garnisons. Les ennemis n'estants point en campaigne, il n'i eust nulle difficulté pour les convois.

En ce temps là le Roy vint à la Fére[4]; et M. le Cardinal ayant souvent parlé à M. de Turenne des desseins de la campaigne, on avoit remis jusqu'à ce que l'on fût sur la frontiére pour voir ce qu'on pouvoit entreprendre. M. le mareschal de la Ferté y vint avec son corps de Lorraine; mais s'estant trouvé incommodé[5], il ne peut venir à l'armée que bien avant dans le siége de Valencienne. Le Roy estant

1. « Les convois continuans de venir en cette ville avec le bonheur accoustumé, ces jours passez nous en receumes encor deux de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche » (Dépêche de Condé, 18 mars. *Gazette*, 1656, p. 309).

2. Cf. *Gazette*, 1656, p. 310, 392, 441, 514.

3. Cette préposition, réclamée par le sens, est omise dans le ms.

4. Il y arriva le 6 juin (*Gazette*, 1656, p. 585).

5. Il attendit son rétablissement à Guise (*Gazette*, 1656, p. 634); le 28 juin on le voit rester à Marle « fort incommodé de ses goutes » (*Ibid.*, p. 657).

sur la frontiére, et l'armée des ennemis n'estant pas ensemble, à cause que la venue de Don Juan d'Autriche[1], estant comme un nouvel establissement, avoit retardé leurs affaires, cela fit songer à des entreprises un peu vastes; et quand M. le Cardinal proposa à M. de Turenne[2] de tascher à trouver Tournai dégarni, et en ce cas là l'attaquer, ou si on le trouvoit trop bien pourveu d'hommes, de revenir assiéger Valencienne, il ne s'i opposa point, quoi qu'il ait assés de considération pour craindre un mauvais événement, estant néamoins assés aise de hasarder quelque chose quand on en a un peu les moïens, et croiant qu'à la guerre il faut tousjours tascher à faire de nouvelles choses, et que, dès que l'on se relasche, on sent bien que l'on ne se satisfait pas entiérement. Il y avoit beaucoup de troupes et de recreues à joindre l'armée; mais comme l'ennemi n'estoit pas ensemble, il n'estoit pas dangereux, quoi que tout n'eust pas joint, de marcher dans le païs de l'ennemi : de sorte que M. de Turenne, ayant mis ensemble ce qui estoit sur la frontiére, marcha en grande diligence à Condé, et de là jusqu'à deux lieux de Tournai[3] avec toute la cavallerie, faisant

1. Il s'embarqua à Barcelone le 1er mars (*Gazette*, 1656, p. 332), relâcha à Minorque, puis en Sardaigne, arriva à Gênes le 23, incognito, et fit un court séjour à San Pier d'Arena (*Ibid.*, p. 391-392); passant par Milan, Trente et Innsbruck (*Ibid.*, p. 440), il arriva à Bruxelles le 11 mai (*Ibid.*, p. 513).

2. Sans doute lors de l'entrevue qu'ils eurent à la Fère le 3 juin 1656 (*Gazette*, 1656, p. 585). Dans une lettre datée du 16 juin, c'est-à-dire postérieure à la reconnaissance faite par Turenne vers Tournai, Mazarin fait allusion à l'éventualité du siège de Valenciennes, qu'à mots couverts il appelle « l'autre place dont nous sommes convenus » (*Lettres de Mazarin*, VII, 226-227).

3. Le 14 juin (Talon à Mazarin, Condé, 15 juin 1656. Arch.

suivre l'infanterie, le canon et tout l'équippage des vivres, que M. le marquis d'Usel commandoit. Comme il fut par delà Mortaigne, ayant envoié M. de Castelnau, qui passa par Saint Gilain avec une partie de la cavallerie pour investir Tournai, il sceut qu'il y avoit quelques régiments de l'ennemi campés auprès de Tournai; et comme la pensée de l'attaquer n'estoit que sur ce qu'il seroit sans garnison (n'i ayant point d'apparence de faire un siége qui durast quelque temps si avant dans le païs ennemi, et par conséquent si esloigné de ses vivres et de ses munitions de guerre), il retourna à Condé; et, ayant laissé son pont à Mortaigne, qui est situé au lieu où l'Escarpe et l'Escaut se joingnent, avec un corps de troupes[1] pour attendre quatre mille qui venoint du costé d'Arras, il marcha le lendemain au matin devant Valencienne, ayant donné ordre à ce corps laissé à Mortaigne et aus troupes qu'il attendoit de l'i venir joindre.

Il n'i avoit dans Valencienne pas plus de mille hommes de pied et deux cents chevaux; mais, comme c'est une grande ville, la bourgeoisie peut augmenter le nombre de l'un et de l'autre. L'Escaut passant au travers de la ville, M. de Turenne fit passer M. le marquis d'Usel, qui comandoit le corps de M. le mareschal de la Ferté, dans l'isle de Saint Amant[2], et lui ordonna

des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 36, fol. 411). « Nous allâmes passer proche d'Ourchy, qui était du gouvernement de la Bassée », écrit Puységur (*Mémoires*, II, 199); « Ourchy » désigne incontestablement Orchies.

1. C'était chose faite dès le 15 juin (cf. *Lettres de Mazarin*, VII, 231-232).

2. Puységur rend compte (*Mémoires*, II, 200-201) d'un entretien qu'il eut avec le marquis d'Huxelles au château de

de marcher jusques à l'Escaut au dessus de la ville sur le chemin de Bouchain; et lui, marchant par les campaignes qui regardent le Quénoi et Cambrai, investit la place par ce costé là. Il y avoit en ce temps là fort peu de difficulté à se communiquer par le haut de la riviére; et, le mesme soir que M. de Turenne arriva devant la place, il passa sur un pont qui fut fait au quartier de M. le marquis d'Usel; et ayant laissé M. de Castelnau au dessous de la ville, on fit quiter à l'ennemi deux redoutes qu'ils tenoint au dessous de la ville, de façon que, dès la premiére nuict, la ville estoit assés bien fermée. On commença dès le lendemain au matin à travaillier à la circonvallation : de sorte que, le troisième jour, il y avoit assés de terre remuée par tout pour empescher un petit secours d'i entrer; quoi que l'on parlast de quelque retenue d'eau qui se pouvoit faire à Bouchain, on n'avoit jamais creu qu'il y eust rien d'approchant à ce qui se[1] vit depuis. Les ennemis tentérent un petit secours de sept ou huict cents hommes la troisième nuict[2] par le quartier des Lorrains, mais il n'i entra personne; et quelques uns furent pris, et le reste se retira à Bouchain.

Le cinq ou sixième jour, la circonvallation se mit en fort bon estat, premiérement avec un seul fossé, et après avec double fossé et des palissades; mais, comme il n'i avoit pas beaucoup d'infanterie pour une

« Brebache » : ce dernier nom paraît bien désigner Beuvrages, entre Saint-Amand et Valenciennes.

1. Ce pronom, réclamé par le sens, ne figure pas dans le manuscrit.

2. Dans la nuit du 18 au 19 juin (*Gazette*, 1656, p. 634-635). Cf. à ce sujet *Lettres de Mazarin*, VII, 237.

si grande enceinte, tout ne se pouvoit pas mettre en également bon estat. On travaillioit seulement aus principalles avenuées, et ce qui n'estoit pas si dangereux à estre attaqué se raccomodoit après. On comença les deux ou trois premiers jours à voir croistre la riviére entre Bouchain et Valencienne, et à se déborder dans la prairie; mais ayant fait porter quantité de fascines, on tenoit le passage libre; si on eust veu au commencement l'eau haute comme elle le devint depuis, on n'auroit pas songé à pouvoir faire une communication, ni à s'engager au siége; mais comme elle croissoit peu à peu, on y remédioit par un soin continuel, et presque toute la cavallerie de l'armée y portant deux ou trois fois par jour des fascines, outre des régiments entiers occupés à cela. A la fin, il y eust plus de mille pas de distance où il y avoit au moindre endroit plus de dix pieds d'eau, et aus autres beaucoup davantage, et dans tous cet espace on fit un pont de fascines, flottant en des endroits, et aus autres attachés avec des piquets, sur lequel l'infanterie a toujours passé, et la cavallerie dès qu'il estoit un peu racomodé; il y venoit quelquefois de telles creues d'eau, que l'on estoit dans l'eau jusques à la ceinture sur la digue; mais par le travail de l'armée ce jour là cela estoit racomodé. C'estoit au dessus de la ville, et cependant au dessous on fit des ponts de communication; en sorte que le neufvième jour[1] on estoit en estat d'ouvrir la trenchée. Les vivres que l'on avoit mené dans les places avancées faisoint qu'il y en avoit abondance dans le camp, et de munitions de guerre. Les ennemis ne peurent

1. Le 25, « la résolution avoit esté prise d'ouvrir le lendemain la tranchée » (*Gazette*, 1656, p. 641).

jetter auquun secours dans la ville, quoi qu'elle soit au milieu de toutes leurs places. Comme M. de Turenne eust advis qu'ils s'estoint assemblés auprès de Douai, et qu'ils alloint marcher vers le camp, on retarda de trois jours l'ouverture de la trenchée, afin d'avoir plus de temps de travaillier à la digue et à la circonvallation. L'ennemi attendoit aussi que la trenchée fût ouverte pour s'approcher. Le lendemain qu'elle le fut, ils se vindrent loger à une lieu de l'armée, et, continuants à marcher, ils se vindrent camper au dessus du camp des Lorrains à une demie portée de canon des lignes. Leur armée estoit de quelque peu plus foible que celle du Roy. Ils avoint au moins ving mille hommes; la grande estendue de la circonvallation, et la difficulté de rassembler les quartiers, ostérent le moïen de songer seulement que l'on peût les attaquer. En se venants loger, ils s'i retranchérent dès le mesme jour; et on a dit que Don Juan d'Autriche avoit voulu attaquer les lignes en arrivant; elles se rendirent bien meillieures par leur présence, et M. de Navaillie arriva avec quinze cents hommes de pied : ce qui obligea à faire une avance à la ligne, afin de gagner une petite hauteur qui estoit entre les ennemis et le camp des Lorrains. On demeura sept ou huict jours de cette façon; la trenchée ouverte dans un grand front, on estoit fort incommodé du canon de la ville; néamoins on avança fort les premiers jours, et on perdoit fort peu de gens; mais comme on approchoit des travaux de l'ennemi, on commença à perdre beaucoup de travaillieurs. Il y avoit deux attaques, et les ennemis ne firent point de sortie fort considérable; mais, quand on approcha de la contrescarpe des dehors, ils la défendirent fort bien, et on fut

repoussé trois ou quatre fois en s'i voulant loger. Les ennemis de dehors n'estants campés qu'à une demie portée de canon de l'armée du Roy, cela obligeoit M. de Turenne à ne pas demeurer à la trenchée dès que la nuict venoit, ce qu'il eust fait sans cela; et il a tousjours tenu pour certain que les ennemis donneroint aus lignes : de sorte que, comme il ne manquoit rien pour continuer le siége, il ne le pressoit pas comme la principale affaire, voiant bien que celle de dehors deviendroit tout. Les ennemis voiants comme le siége s'avançoit, on jugeoit à peu près comme eux du temps qu'ils donneroint aus lignes, parce que c'estoit l'avance du siége que l'on voioit bien qui leur feroit prendre leur parti.

M. le mareschal de la Ferté vint à l'armée huict[1] ou dix jours après la trenchée ouverte, estant encores un peu indisposé[2]; il fit fort travaillier aus lignes de son quartier, et à la digue dont j'ai parlé; et, au bout de trois semaines de trenchées ouvertes à l'attaque de M. de Turenne, il y avoit une branche sur le bort du fossé de la place, et une autre branche qui estoit descendue dans le fossé de la demie lune; et, à l'attaque de M. le mareschal de la Ferté, on avoit pris une tenaillie. Ceux de la ville avoint fait leurs grands efforts; et on voioit bien que,

1. Turenne paraît avoir écrit d'abord *sept*.

2. Le 28 juin, Mazarin ne prévoyait pas que La Ferté pût être en état d'aller au siège de Valenciennes (*Lettres de Mazarin*, VII, 248). Le 1er juillet, il signale à Turenne que La Ferté est arrivé la veille au soir à Guise « et prétend passer à l'armée » (*Ibid.*, p. 255). Le 6, il se réjouit d'apprendre que La Ferté est arrivé au camp (*Ibid.*, p. 265).

depuis trois ou quatre jours, ils commençoint à se relascher.

En ce mesme temps, l'armée de l'ennemi prit le matin les armes; et en suite on vit marcher leurs bagages vers Bouchain. On ne douta point qu'ils ne donnassent cette nuict là aus lignes; leur camp estoit sur une éminence au dessus du quartier des Lorrains; ils avoint à leur main gauche l'Escaut, sur lequel ils avoint fait cinq ou six ponts, la riviére estant fort estroite, et à leur main droite ils avoint un petit ruisseau[1] qui vient de devers le Quénoi, et qui séparoit les Lorrains des autres quartiers de M. de Turenne; les ennemis avoint aussi fait divers ponts sur ce ruisseau là. On attendit toute cette premiére nuict, ayant esté averti, par un homme qui se vint rendre, qu'ils vouloint marcher vers le quartier de M. le mareschal de la Ferté; ce que M. de Turenne pouvoit faire, c'estoit de tenir de l'infanterie preste à marcher sur la digue, avec ordre de passer si on attaquoit le quartier de delà, ou de marcher en deça au lieu où ils verroint que seroit l'attaque. Dans une circonvallation trés grande, il n'i avoit pas plus de douxe mille hommes de pied, sur quoi il falloit de l'infanterie à deux attaques, de façon qu'il estoit impossible d'avoir auquun endroit bien garni; mais on s'attendoit à un grand corps de cavallerie derriére la ligne, et à l'infanterie qui marcheroit promtement de renfort, et aussi à ce que ceux qui attaquent s'embarrassent souvent eux mesmes, pour petite que soit la résistance.

La premiére nuict se passa sans alarme, attendant à

1. La Rhonelle.

touts moments d'estre attaqués ; tout le jour du lendemain on vit l'ennemi en bataillie sans bagage ; et la nuit vint, que l'on estoit en cette disposition là, en laquelle on avoit esté dès le jour auparavant. M. de Turenne estoit au quartier qui regardoit celui des ennemis ; et M. le mareschal de la Ferté ayant passé leur garde et pris quelques prisonniers, il avertit M. de Turenne qu'ils lui avoint raporté qu'ils devoint attaquer son quartier ; mais ayant les ennemis en présence, sans qu'il y eust rien qui les empeschast d'estre en une demie heure devant les retranchements, il ne pouvoit rien changer à la disposition premiére. On estoit aussi averti qu'il y avoit un corps de trois ou quatres mille hommes sous M. de Marsin à Saint Amand, qui devoint faire une attaque à part ; et M. de Turenne a tousjours creu que les ennemis tenteroint une grande attaque au front des Lorrains, ou il pouvoint venir en bataillie en sortant de leur quartier, et que cependant M. de Marsin, avec ce corps de Saint Amand, marcheroit dans l'isle au dessous de la ville, ce qui estoit deux grandes lieux de distance l'un de l'autre, et ainsi sans moïen de se pouvoir assister ; mais Don Juan d'Autriche et M. le Prince, ayant pris le dessein d'attaquer l'armée de M. le mareschal de la Ferté, commencérent à passer la riviére à l'entrée de la nuict, laissant à leur ordinaire les gardes à la teste de leur quartier ; celui des Lorrains estoit si proche de celui des ennemis que l'on avoit fermé toutes les grandes barriéres, et il n'i avoit, en tout le front du camp des Lorrains, que deux sorties où il n'i passoit qu'un cheval de front : ce qui estoit cause que l'on ne tenoit la nuict que dix ou douxe chevaux hors des lignes. Ainsi l'ennemi, n'estant

pas descouvert, passa la riviére d'Escaut derriére lui; et M. le mareschal de la Ferté, n'ayant fait tenir personne hors des lignes, dans la croiance qu'il avoit que cela estoit inutille, et ayant disposé ses troupes pour attendre l'ennemi, lequel, sans estre descouvert ayant passé l'eau, se mit en bataillie, les Espaignols à main droite, et M. le Prince à main gauche.

La premiére alarme que l'on entendit fut quand ils arrivérent au premier fossé du retranchement. Ils y donnérent dans un grand front, et emportérent la ligne avec peu de résistance de l'infanterie, laquelle fut fort mal secondée de la cavallerie. Au premier coup de mousquet, deux régiments de M. de Turenne passérent la digue, que quatres autres suivoint; mais les premiers qui y arrivérent, qui fut du régiment de Vervins, trouvérent toutes les troupes de l'ennemi entrées dans la ligne, laquelle dans l'obscurité de la nuict fut emportée; et, quoi que M. le mareschal de la Ferté y vint avec quelques escadrons, il y trouva la confusion si grande, qu'il n'i peust faire auquun effect. Toutes les troupes de l'ennemi, trouvants si peu de résistance, comblérent les deux fossés, rompirent les palissades, et, le jour venant, marchérent à la ville de Valencienne, faisant suivre par leur cavallerie toutes les troupes qui s'enfuioint. Il y eust, outre M. le mareschal de la Ferté, diverses personnes de condition qui, ayants dans le désordre fait tout ce qui ce peut, estant à la fin rompus, furent pris : de façon que, de toute son armée, tout fut pris ou se retira à Condé; ce qui causa la grande perte, ce fut qu'il n'i avoit qu'un pont où les bagages s'embarrassérent. Les deux régiments que M. de Turenne avoit fait passer sur la digue ayants

esté deffaits par l'ennemi desjà entré dans la ligne, les autres qui les suivoint s'arrestérent sur la digue, où M. de Turenne arriva un peu après le commencement du combat, lequel ne dura pas un quart d'heure depuis le temps que les ennemis vindrent au bord du fossé jusqu'à celui qu'ils furent en bataillie dans les retranchements.

Dans ce temps là le jour vint. M. de Turenne ne sachant pas assurément ce qui s'estoit passé, y ayant envoié en diligence ces gardes qui furent tout pris ou tués, personne ne venant assés à temps pour défendre la ligne; et come on vit, par des cris qui se faisoint à Valencienne, que la ville estoit secourue[1], et, par ce qu'il n'i avoit plus de feu à la ligne, qu'elle estoit forcée, il envoia en diligence aus trenchées, afin que l'on se retirast; mais comme il y avoit plus d'une lieu de là, on y arriva un peu tard, et quelques troupes de l'ennemi avoint desjà passé dans la ville; de sorte qu'il s'i perdit la moitié de ses troupes qui estoint dans les trenchées. Le jour devenant plus grand, on vit toute l'armée de l'ennemi en bataillie, qui marchoit droit à la ville. M. de Turenne retira l'infanterie qui estoit sur la digue, et commanda que l'on prît tout le canon

1. Voir aux Arch. des Aff. étr. (*Corresp., Pays-Bas*, 39, fol. 13) la plaquette intitulée : *Vera relatione di quanto è seguito nel soccorso di Valencianes, con la rotta dell' essercito francese, che assediava detta piazza, commandando le armi de Sua Maestà il serenissimo sig. Don Giovanni d'Austria, sig. Prencipe di Condé et sig. marchese di Carazena. Tradotta del fiamengo in italiano* (*Milano et in Genova, nella stamperia di Gio-Maria Farroni*, 8 p. in-4°). — L'événement fut annoncé à Mazarin du Quesnoy le 16 juillet 1656 par Talon (*Lettres de Mazarin*, VII, 275).

qui estoit sur les lignes, se réglant aus chevaux qui estoint de garde pour mener les piéces d'un lieu à l'autre en cas d'attaque; il comanda aussi que l'on fit abatre les lignes; et, marchant avec les Lorrains vers le quartier de M. de Castelnau, il fit sortir M. de Navaillie; et ainsi on se rejoignit un peu au bord des retranchements.

Les ennemis firent passer un corps de cavallerie dans la ville, et M. le Prince passa lui mesme en diligence; mais on rompit la ligne en quantité d'endroits; et, ayant fait ferme avec quelques escadrons, on se mit en quelque ordre hors des retranchements, y demeurant quelques tentes et bagages. Come on se rassembloit de tant de costés, il estoit impossible qu'il n'i eust un peu de désordre; néamoins, à une demie de la ville, on se mit en quelque ordre; et ces troupes de l'ennemi voiants cela, elles s'arrestérent, et ne suivirent pas avec grande ardeur, trouvants en beaucoup d'endroits quelque chose à prendre[1].

Comme M. de Turenne ne se persuada que fort tard qu'il estoit arrivé du désordre de l'autre costé de la riviére, il est certain que, dans le temps qui restoit, on fit ce qui se pouvoit pour se mettre au meillieur ordre que l'on peut; et ainsi, avec cinq ou six piéces de canon, et l'armée ensemble, on marcha au Quénoi; les ponts s'estants rompus du dessous de la riviére vers l'isle dont j'ai parlé, il ne s'i peut pas retirer de troupes de l'armée de M. le mareschal de la Ferté vers le quartier de M. de Turenne; et M. de Marsin, qui avoit fait une attaque avec ces troupes de Saint Amant, ayant esté

1. MP 478-479 : voir notre Appendice I, n° 92.

au commencement repoussé, le désordre estant commencé dans l'armée du Roy de l'autre costé, fut aussi cause de la grande perte de l'armée, parce qu'il aidoit à leur couper le chemin du pont; de cette façon, les ennemis, trovants beaucoup à piller, et ayants pris M. le mareschal de la Ferté, et presques tous les officiers généraux, et quantité d'autres de son armée, ils s'arrestérent ce jour là à Valencienne, n'ayant fait guéres suivre l'armée avec leur cavallerie, comme les troupes estoint dans la circonvallation pour défendre la ligne qui estoit devant. Il n'i avoit point d'ordre de bataillie fait ainsi en marchant vers le Quénoi; il y avoit un peu de confusion. Toute l'armée croioit que l'on passeroit outre, et qu'on s'en iroit vers Landrecies et sur les frontiéres de France; et le bagage commençoit desjà à filer par delà le Quénoi; mais M. de Turenne envoia quelques troupes pour le faire arrester; et, ayant choisi un camp proche de la ville, l'armée s'i logea cette nuict. Le lendemain, de grand matin, M. de Turenne fit mettre l'armée en bataillie pour régler les aisles de sa cavallerie, et aussi les bataillions de l'infanterie, et afin que l'on se mît ensemble, et que l'on se rassurast, estant certain, quoi qu'il n'i eust de perte notable que dans l'armée de M. le mareschal de la Ferté, qu'il ne laissoit d'i avoir un grand estonnement. Quoique le commun bruit fût que l'armée des ennemis allast assiéger Condé, M. de Turenne croioit bien qu'ils pouvoint venir à lui, et certainement l'opinion de l'armée n'estoit pas que l'on les attendît. Ils avoint, le lendemain du combat des lignes, receu un renfort de deux mille hommes de pied allemans; et, ayants donné un jour entier pour se remettre en ordre et se désemba-

rasser de leurs prisonniers, ils marchérent le lendemain droit a l'armée du Roy. Il est certain que, si M. de Turenne n'eust craint que la perte du Quénoi, qu'il se seroit retiré sur les frontiéres; mais il voioit une si grande suite à cette retraite, par un mécontentement géneral en France, et par la présence de M. le Prince (qui donnoit lieu à tous les François mal intentionnés pour la Cour d'avoir un prétexte de ne cercher que son rétasblissement, et de ne point favoriser les ennemis) qu'il aima mieux attendre là les ennemis que de commencer une retraite qui eust attiré tant d'accidents.

Il falloit passer deux petits ruisseaux pour venir du chemin par où venoint les ennemis au camp où estoit l'armée du Roy; et comme on sçait bien que les armées ne s'approchent l'une de l'autre qu'avec beaucoup de précautions, et que cela donne du temps, M. de Turenne commanda que l'on ne prît point les armes, mais que l'on se tînt prest, craignant que, par la marche de quelque bagage, il ne se fît quelque méchante contenance; et aussi il vouloit faire voir à l'armée qu'il n'i avoit pas suject d'avoir de l'ambarras, encores que l'armée de l'ennemi approchast d'eux; et M. de Turenne en discourust avec les officiers généraux; mais on ne tint point de conseil de guerre pour savoir si on demeureroit dans ce poste là, ou si on se retireroit. Ainsi, l'ennenemi s'approchant à une portée de canon de l'armée du Roy, M. de Turenne s'avança avec quelques régiments de la grande garde, et l'ennemi, voiant toutes les tentes tendues, et la grande garde à la teste, vit bien que l'armée n'estoit pas deslogée, ce en quoi ils

furent trompés, ayant commandé trois mille chevaux pour la suivre, et n'ayant jamais douté qu'après la deffaite de Valencienne (sachants bien que ce qui restoit de l'armée de M. le mareschal de la Ferté estoit à Condé) que l'armée du Roy ne se retirast devant eux. Il est vrai qu'il estoit venu quinze cents hommes joindre l'armée du Roy, le jour qu'elle partit de devant Valencienne, lesquels estoint destinés pour mener un convoi au siége, lequel seroit au camp auprès du Quénoi.

L'armée de l'ennemi, arrivant un peu tard, ne songea ce jour là qu'à se loger; et M. de Turenne, n'ayant point d'outils pour faire de grands travaux, et n'en voulant point faire de petits qui n'eussent tesmoigné que de la crainte, et n'eussent donné que peu de seurté, ne fit pas travaillier. Les ennemis demeurérent deux jours en présence, sans avoir rien tenté; et tout ce temps là on avoit nouvelle, par les prisonniers, qu'ils vouloint attaquer l'armée, et aussi qu'ils pensoint à marcher entre le Quénoi et Landrecies, pour empescher les vivres et les fourages à l'armée du Roy, auquel cas M. de Turenne estoit d'advis de s'opposer à cette marche des ennemis, et de combattre, quoi que cela parust un peu téméraire en l'estat qu'estoit l'armée; néamoins en prenant le parti de demeurer au Quénoi, il falloit ne se pas relascher en rien.

Deux ou trois mille hommes qui s'estoint sauvés de l'armée de M. le mareschal de la Ferté, à Condé, ayant passé par Saint Gilain, vindrent à Landrecies, et de là au Quénoi, le second jour que les armées furent en présence : de sorte que les ennemis, ne jugeants pas à propos de rien entreprendre sur l'armée, marchérent

vers Condé. M. de Turenne, comme il vit qu'ils deslogeoit, envoia mille chevaux chargés de farine[1] à Saint Gilain et Condé, dans laquelle place il y avoit beaucoup de vivres au commencement du siége de Valencienne; mais M. de Turenne, afin d'avoir toutes ces provisions dans son camp, y en avoit fait venir une grande quantité.

M. du Passage, qui commandoit dans Condé[2], n'avoit retenu que deux mille cinq cents hommes. Les ennemis trouvérent beaucoup de facilité à assiéger cette place là, laquelle ne servit principalement qu'à aider à avancer des conquestes; mais, le siége de Valenciennes estant levé, elle demeuroit si enclavée dans leur païs, qu'il estoit fort aisé à l'ennemi, sans séparer leurs quartiers qu'avec du temps, d'empescher que l'on ne la secourust. Ainsi ils prenoint leurs quartiers les uns après les autres, n'estants pas en peine que l'on y peût jetter des vivres, à cause de la situation. M. de Turenne en ce temps en mit dans Saint Gilain[3], estant impossible d'aller à Condé, que les ennemis n'attaquérent point de force; et M. de Turenne, ayant eu nouvelle du gouverneur qu'il n'i avoit de vivres que pour dix ou douxe[4] jours, ne creut pas qu'en l'estat

1. Le 21 juillet (*Gazette*, 1656, p. 766).

2. Il avait été nommé à cet emploi le 7 septembre 1655 (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 312; cf. Pinard, IV, 127).

3. Le 11 août (*Gazette*, 1656, p. 838); quinze jours auparavant, il avait annoncé l'intention d'envoyer à Saint-Ghislain « mille septiers de farine » (Turenne à Mazarin, 28 juillet 1656. Grimoard, I, 233).

4. Du Passage écrivait en ce sens à Turenne le 21 juillet (Grimoard, I, 233). Le 28, Turenne écrit à Mazarin : « Je manderai à M. Dupassage, croyant que c'est pour le mieux qu'à

où estoit l'armée, qu'il fût raisonnable de rien entreprendre[1]. Il en dit son sentiment à M. le Cardinal, qui le trouva à propos, et il le vit à Guise[2] là dessus. Mais comme le gouverneur avoit plus de vivres que pour ce temps là, et que cela tira un peu en longueur, M. le Cardinal fut d'advis que M. de Turenne marchast vers l'Escaut, et lui laissa à son choix, ou de donner jalousie au Catelet, ou de marcher vers la Lis.

Cette marche se fit dans le temps que Condé estoit prest à capituler, et à dessein de sauver les troupes qui estoint dedans. M. de Turenne, ayant passé l'Escaut, marcha à Arras[3], et de là sur la rivière du Lis; et il eust attaqué Saint Venant, s'il n'eust eu nouvelle que Condé estoit rendu[4]. La capitulation de la garni-

deux ou trois jours après la fin de ses vivres il se retirât en garnison, afin qu'ils ne soient pas faits prisonniers de guerre... Je ne sais nul expédient de mettre des vivres à Condé » (Grimoard, I, 234).

1. « J'advoue à V. É. que je me suis un peu mortifié de voir l'ennemi prendre Condé, sans le secourir et sans rien faire autre; mais, après avoir bien songé, je ne trouve rien à entreprendre raisonnablement, car assurément le malheur arrivé est si frais, qu'il seroit plus à craindre à cette heure de prendre un mauvais parti » (Turenne à Mazarin, camp de Berlaimont, 3 août 1656. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 33 et v°).

2. « Je me trouveray demain vendredy sans faute à Guise » (Turenne à Mazarin, camp de Berlaimont, 10 août 1656. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 52). Turenne était de retour au camp le 12 (*Gazette*, 1656, p. 838).

3. Turenne écrit à Mazarin, du camp près d'Arras, le 17 août 1656 au soir (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 61).

4. Cf. lettre de Turenne à Mazarin écrite au camp de Robecq le 19 août 1656 (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 78; publ. par Grimoard, I, 235, sous la date du 20 août).

son fut qu'elle seroit ramenée en France par le païs de Luxembourg[1]. Les ennemis, après avoir donné trois ou quatre jours de temps à abattre les fortifications, marchérent assés proche de Cambrai pour donner jalousie qu'ils vouloint entrer en France, où il y avoit grande espouvante, ou bien, en cas que l'armée du Roy allast couvrir la frontiére, attaquer Bétune ou la Bassée. M. le Cardinal avoit fait tous les efforts possibles pour remonter la cavallerie depuis l'action de Valencienne. Il fit mettre de cette cavallerie, qu'il avoit remontée, dans les places de la frontiére; et M. de Turenne ne bougea point de Lens[2], qui est à quatre lieux d'Arras et trois de la Bassée.

Les ennemis, s'estants rafrachis quelques jours dans les plaines entre Cambrai et Bapaume, marchèrent, laissants Arras à leur gauche, pour s'en venir vers Lens[3], où M. de Turenne avoit demeuré dix ou douxe jours, et mesmes en dessein d'i attendre l'ennemi; mais comme il vit qu'ils pouvoint venir par des hauteurs, à la faveurs desquelles ils estoint maistres d'un passage, auquel lieu seul on pouvoit les combattre, et qu'il falloit, faute de fourages, desloger de Lens devant eux, il aima mieux en partir devant qu'ils fussent en présence; et comme il sceut leur armée à

1. « Je vientz d'avoir nouvelles de Valencienne que les ennemis ont receu Mons[r] du Passage à capitulation, s'obligeant d'escorter la garnison à la plus proche ville de Lorrayne » (Navailles à Mazarin, Bapaume, 18 août 1656. Arch. des Aff. étr., *Corresp., Pays-Bas*, 39, fol. 68).

2. On l'y voit dès le 24 août (Arch. des Aff. étr., *Corresp., Pays-Bas*, 39, fol. 78).

3. Le 2 septembre (*Gazette*, 1656, p. 1024), en passant par Fampoux (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 20).

trois lieux de lui, il marcha vers Bétune. Il voioit fort bien que cela faisoit un mauvais effect dans l'esprit de l'armée (encores un peu estonnée) de se retirer sur la venue de l'ennemi; mais ayant bien considéré la nécessité qu'il y avoit, il trouva plus à propos de ne se pas arrester à ce scrupule[1]; il avoit vu sur la carte un lieu nommé Houdain, qui estoit dans la situation qu'il désiroit pour avoir Arras près de soi, et donner la main à Bétune et à la Bassée; mais y estant arrivé, il y trouva grande difficulté pour aller abreuver les chevaux[2] et un campement fort incomode; de sorte qu'il se relascha un peu, et alla cercher un lieu plus proche à loger, qui estoit la Bussiére, qui estoit distant d'une lieu de Houdain; mais, comme il sceut, par des prisonniers, que l'armée de l'ennemi estoit arrivée à Lens, en intention de le suivre, estants bien glorieux de cette retraite, et croyants qu'ils le feroint toujours marcher devant eus, il creut que le lieu de Houdain estoit meillieur pour attendre l'ennemi, non pas qu'il fût trop avantageux pour combattre, mais la principale raison estoit que l'on y avoit Arras derrière soi pour y avoir des vivres; et demeurant à la Bussiéres, et l'ennemi se logeant à Houdain, il en ostoit toute la communication[3] : de façon que, partant à minuict, afin qu'au point du jour il peust estre en bataillie (croyant bien que l'ennemi y marcheroit de bonne heure), il

1. *(et estant arrrivé)*.

2. C'est évidemment ce mot que réclame le sens; mais le ms. porte *choses*.

3. Cf. *Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 20. Houdain est sur le parcours de l'antique voie, dite Chaussée Brunehaut, qui relie Arras à Thérouanne.

marcha avec l'armée vers Houdain[1]; et mettant l'aisle droite sur une hauteur, l'infanterie et l'aisle gauche descendoint dans la plaine, prenants la distance quil faut quand on se met en bataillie. Il y avoit un ruisseau derriére; mais M. de Turenne ne le voulut pas passer, craignant que l'ennemi ne se mît devant la Bassée, dont la situation est de telle façon, qu'i arrivant dix heures devant un ennemi, il est malaisé de la secourir; et M. de Turenne vouloit estre en estat d'i arriver bien tost après l'ennemi, ce que le défilé du ruisseau eust empesché.

A huict ou nœuf heures du matin, l'armée de l'ennemi comença à paroistre environ à une lieu et demie de l'armée du Roy[2]; et, comme ils la virent en bataillie, ils firent alte plus de trois heures, et tindrent conseil, après lequel ils marchérent droit à l'armée. On croioit combattre ce jour là, n'i ayant rien entre les deux armées; mais, la nuict venant, ils se mirent en bataillie à un petit quart de lieu de l'armée du Roy, estendants leurs aisles de cavallerie et leur infanterie dans le mesme ordre que celle qui leur estoit opposée. Dans la nuict M. de Turenne se voulut saisir d'un village, et y mettre son infanterie, afin de changer la forme de l'aile gauche, qu'il ne trouvoit pas qui se peust bien placer. Après avoir perdu trois ou quatres heures dans cet embarras, il creut que le meillieur estoit de laisser l'armée come elle estoit, et fit faire en deux heures

1. Dans la nuit du 3 au 4 septembre (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 214; cf. *Gazette*, 1656, p. 1025, et *Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 20).

2. Entre les positions françaises et Labuissière (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, p. 21).

quelques petits redans à la teste de l'aisle gauche[1]. On dit que l'ennemi estoit approché, croiant que l'on se retiroit. Come le jour vint, les ennemis vindrent recognoistre; et il y eust quelques escarmouches, en quoi se passa toute cette journée là. Le lendemain au matin, ils marchérent vers Lens[2] avec beaucoup d'ordre : comme ce sont de grandes plaines, cela empesche les confusions dans la marche. Il y eust assés d'escarmouches dans leur retraite, et cela commença un peu à faire changer les esprits dans les armées, estant certain qu'il y avoit un peu de consternation dans celle du Roy. M. de Turenne, au camp de Lens, avoit fait souvent faire l'exercice à l'infanterie, et assurément cela y avoit remis un peu de vigueur. Les ennemis allérent se loger auprès de Douai[3], d'où, quelques jours après, ils détachérent un corps d'infanterie pour aller assiéger Saint Gilain[4], pendant qu'ils couvriroient le siége avec leur armée; et la situation du païs leur donnoit cette facilité là, et rendoit come une chose impossible de l'aller secourir; et aussi, l'attaquants avec peu de gens, le reste de leur armée suffisoit pour

1. Dans la nuit du 4 au 5 septembre (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 21).

2. Le 6 septembre (Turenne à Mazarin, camp de Houdain, 6 septembre 1656. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 129 v°).

3. « L'ennemy est parti à ce matin de Lens et marche vers Douay » (Turenne à Mazarin, en partant du camp de Houdain, 7 septembre 1656. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 128).

4. Don Fernando Solis et don Francisco Pardo arrivèrent le 15 devant Saint-Ghislain, où ils furent rejoints par don Juan d'Autriche, Condé et le marquis de Caracena; la circonvallation fut commencée le 17 (*Gazette*, 1656, p. 1084-1085).

pouvoir empescher de rien entreprendre en Flandre. M. de Turenne, dès que l'ennemi fut deslogé de devant lui, envoia Saint Martin, lieutenant de l'artillerie, trouver M. le Cardinal, qui estoit à la Fère, afin de donner ordre à tenir de l'artillerie preste et des outils enmanchés, dans la pensée que M. de Turenne eust qu'il pouvoit assiéger la Capelle, qui estoit si esloignée du lieu où il estoit, qu'il croioit que les ennemis n'en auroient auquun soubson. M. le Cardinal laissa au choix de M. de Turenne de ce qu'il trouveroit plus à propos de faire[1]. Ainsi partant d'auprès de Bétune et allant loger auprés d'Arras[2], il fit semblant de marcher vers la riviére de Somme, pour éviter que Cambrai ne vît point le lieu où il marchoit; et, coulant tout le long de la riviére, laissant son infanterie derriére, il alla investir la Capelle.

M. le Prince avoit détaché un corps sous le comte de la Suse, pour y mettre de l'infanterie; mais, estants logés à deux heures de la Capelle, et n'ayants point de nouvelle de l'armée du Roy, ils n'entrérent point dans

1. Cf. lettre de Mazarin à Turenne, du 10 septembre (*Lettres de Mazarin*, VII, 348).

2. Ramsay a imprimé : « Il partit d'auprès de Béthune, passa par Arras »; ces derniers mots, en modifiant le texte de l'original, contiennent une inexactitude; c'est à Aubigny, à une quinzaine de kilomètres d'Arras, que Turenne se rendit, ayant quitté Houdain le 7 septembre (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 128 v°); le 16, il est encore à Aubigny, d'où il annonce son départ pour le lendemain (*Ibid.*, fol. 171); on le voit le 17 à Rivière (*Gazette*, 1656, p. 1048), où il est douteux qu'il se soit rendu en passant par Arras : il couchera à Vermand le 18, passera à Saint-Quentin le 19 (*Ibid.*) et sera devant la Capelle le 20 (*Ibid.*, p. 1092), conformément aux prévisions qu'il exprimait en écrivant à Mazarin le 16.

la place, et ce qu'ils commencérent à apprendre, ce fut qu'elle estoit investie. M. de Turenne avoit pris en passant quinze cents homes de pied qui venoient de Condé, avec quoi et la cavallerie on commença à se retrancher. Quelques troupes de ce corps de M. de la Suse taschèrent d'i entrer la premiére nuict; mais la seconde, le fils de M. de Chamilli, gouverneur, y entra avec environ quatrevingt chevaux, ayant passé tout au travers des escadrons qui estoint autour de la place. L'infanterie arriva le second jour après la cavallerie; et, come il n'i avoit pas plus de ceux cents hommes dans la place, on emporta en une nuict la contrescarpe. On prit trois demi-lunes; et, passant le fossé on attacha des soldats au bastion, qui estant très bien revestu, ils ne s'i purent pas tenir. Tous ces dehors que l'on prit estoient trés bien fresés et palissadés. Cependant l'ennemi, s'estant mis tout ensemble à Saint Gilain, ayant un chemin bien plus court à faire que l'armée du Roy, se résolut d'en lever le siége, et marcha en diligence à la Capelle. M. le Prince, qui estoit avec Don Juan au siége de Saint Gilain, l'aiant envoié avertir comme celle du Roy arrivoit devant la Capelle, on ne mit pas en doute de lever le siége; ce qui se fit assurément dans la pensée qu'arrivants si promptement, on ne continueroit pas le siége, et qu'eux pouroint retomber sur Saint Gilain, la situation du païs donnant sujet de se fier sur ces mesures là.

M. de Turenne sceut que toute l'armée des ennemis, ayant levé le siége de Saint Gilain[1], arrivoit à Avenne,

1. Cf. lettre de Turenne à sa femme, 23 septembre 1656 (Grimoard, I, 241).

et cela une heure aprés que touts les dehour furent emportés. Cela l'obligea à demeurer au siége; car n'i ayant presque point de ligne faite, et l'ennemi arrivant à[1] deux heures de lui, il n'eust pas continué le siége, s'il n'eust esté en cet estat là; quoi que la place de la Capelle soit fort petite, la circonvallation avoit plus de trois lieux de tour; mais comme il y a des bois autour de la place, qui empeschent qu'une armée ennemie ne puisse donner jalousie par touts les endroits, on fit travaillier en diligence à la teste par où l'ennemi pouvoit venir, qui avoit un grand front; et la nuict, comme on ne craignoit pas la place, on en tenoit l'armée fort proche, afin d'aller promptement au quartier d'où les ennemis s'approcheroint. Ils s'avancérent sans perdre de temps à une heure de la circonvallation; et, y estant survenu une grande pluie après deux jours de marche, qu'ils avoint fait en grande diligence, on à dit qu'ayants trouvé leur infanterie en mauvais estat, ils[2] n'avoint pas trouvé à propos de se résoudre de combattre, et demeurérent deux jours à cette distance du camp de l'armée du Roy. Cependant les soldats, qui s'estoint mis la premiére nuit contre la muraillie du bastion, n'ayants peu y demeurer, on fit des trous à coups de canon, dans lesquels les mineurs se logérent; et la place se rendit le quatriesme jour[3] après que l'infanterie fut arrivée, l'armée de l'ennemi estant venue en présence le second jour.

1. [*une*].

2. [*ne se résolurent pas*].

3. La capitulation accordée par Turenne au comte de Chamilly, gouverneur de la Capelle, est du 26 septembre (Arch. des Aff. étr., *Corresp., Pays-Bas*, 39, fol. 226. Cf. *Gazette*, 1656, p. 1095).

Comme ils apprirent la reddition de la place, M. le Prince envoia de ces troupes dans Rocroix, et ils se sentirent hors d'estat de retourner si tost devant Saint Gilain. Ils allérent se loger à Maubeuge; et, le Roy avec M. le Cardinal arrivants à Guise[1], ils trouvérent à propos de mettre un grand convoi dans Saint Gilain[2]. Il y avoit grande apparence que les ennemis se remettroint dans leur vieux camp de Saint Gilain, qui estoit fort avantageux pour empescher que l'on n'allast avec ce convoi, et mesmes avec l'armée, jusques à la place; néamoins, M. le Cardinal ne laissa pas de croire que le Roy devoit hasarder de faire ce voiage là[3]. Il partit donc de Guise[4] avec l'armée; et, se venant loger auprès du Quénoi[5], le lendemain ils s'avancérent à trois heures

1. D'après la *Gazette*, il y aurait été tenu, les 26 et 27 septembre, un conseil de guerre, auquel Turenne se trouva le second jour (*Gazette*, 1656, p. 1252). Il y a lieu sans aucun doute de retarder de vingt-quatre heures ces deux indications chronologiques. Le 26, Mazarin n'avait pas encore quitté La Fère, et on l'y voit encore le 27. C'est le 28 qu'il écrit : « Nous attendons dans deux heures M. de Turenne » (*Lettres de Mazarin*, VII, 387); d'autre part, à cette date, vraisemblablement le matin, Turenne était encore près de la Capelle, à Buironfosse (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 136; cf. *Gazette*, 1656, p. 1222).

2. Le 29 septembre, Mazarin annonce que ce convoi sera prêt le lendemain (*Lettres de Mazarin*, VII, 392).

3. Dans la lettre que cite la note précédente, Mazarin dit : « Nous avons nouvelles du Quesnoy et de Landrecies que les ennemis ont passé la Sambre; et quoy qu'on dise que c'est pour retourner à Saint-Guillain, je répondrois bien que ce n'est pas leur pensée. »

4. « Enfin le Roy l'a emporté, et demain il s'advancera avec l'armée, et au Quesnoy » (Mazarin à Anne d'Autriche, Guise, 30 septembre. *Lettres de Mazarin*, VII, 397).

5. Le 2 octobre, Mazarin écrit à Anne d'Autriche que le Roi

de Saint Gilain, d'où M. de Turenne ayant passé outre avec l'armée, et s'avançant à une heure de la place, il y envoya M. de Castelnau avec quatre ou cinq cents homes de pied, des vivres pour huict mois, et beaucoup de munitions de guerre. L'ennemi, ne s'estant pas trouvé en estat de l'empescher, marcha auprès de Mons, qui n'est qu'à une heure de Saint Gilain, et se montra devant la place deux heures après que les troupes qui i avoint mené le convoi furent retirées. Il y avoit un méchant château[1] que l'on prit dans cette marche. De là le Roy s'en estant allé à Guise[2], come la saison estoit fort avancée, s'en vint de là à Paris.

Les ennemis ne furent plus en estat d'assiéger Saint Gilain; et l'armée du Roy demeura dans le Cambresis jusques au commencement de novembre, que l'on ne peut plus demeurer en campaigne; auquel temps elle repassa la Somme[3] pour se mettre dans ses quartiers en France, et celle de l'ennemi se retira entre Mons et Namur, où, après avoir demeuré quelque temps dans les villages, on la sépara dans les païs où elle a accou-

va coucher le soir même au Quesnoy (*Lettres de Mazarin*, VII, 398). Le lieu d'où cette lettre est datée, et dont le nom est imprimé, dans le recueil cité, « Vannegs-au-Bois », n'est autre que Vendegies-au-Bois, l'une des communes du canton du Quesnoy.

1. Il s'agit de Roisin, que Turenne prit à discrétion le 3 octobre (*Gazette*, 1656, p. 1223 et 1257).

2. On l'y voit le 5 octobre (*Lettres de Mazarin*, VII, 404-405).

3. Turenne, qui était encore à Banteux le 23 octobre (Grimoard, I, 244-245) se trouve le 27 au camp d'Athies (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 299), en deça de la Somme; il rentrera à Paris le 9 novembre (*Gazette*, 1656, p. 1356).

tumé d'estre. L'armée du Roy fut distribuée dans les villages, et on commença cette année là à y mettre l'infanterie[1], à qui on donnoit des places comme à la cavallerie, tant aux officiers qu'aux soldats.

[2]Cet hiver là[3], les ennemis ayants eu intelligence avec quelques officiers irlandois qui estoint dans Saint Gilain, qui leur avoint promis de faire révolter les soldats quand ils en aprocheroint, se vindrent mettre autour de la place avec quelques troupes tirées des garnisons et attaquérent les dehors, lesquels ils emportérent ; et, quoi que l'intelligence ne réussit point comme ils avoint creu[4], ils continuérent le siége, et prirent la place en six ou sept jours de trenchées ouvertes. C'est M. de Shomberg qui y commandoit[5] une garnison de six cents hommes, qui s'en revint avec capitulation au Quénoi[6]. Il n'i eust rien de fort

1. Sur cette extension des mesures prises un an auparavant, cf. L. André, *Michel Le Tellier*, p. 394-397.

2. En marge est écrit le millésime *1657*.

3. MP 482, note. Ici Aimé Champollion, au lieu d'intercaler des documents dans le texte de Turenne, ou de les donner en note, renvoie une fois pour toutes à un appendice qui occupe les pages 307 à 529 du volume, sous ce titre : « Documents inédits pour servir de complément aux mémoires du vicomte de Turenne pour les années 1657, 1658 et 1659. » Ces documents sont désignés dans notre Appendice I sous les n^{os} 85, 93 à 113, et 115 à 142.

4. Cf. dépêche du Quesnoy, du 20 mars 1657 (*Gazette*, 1657, p. 285-286).

5. Frédéric-Armand, comte de Schomberg, qui devait recevoir le bâton de maréchal de France en 1675, avait été nommé au gouvernement de Saint-Ghislain le 25 août 1656 (Pinard, III, 20).

6. La garnison française de Saint-Ghislain évacua cette place le 22 mars, et arriva à Guise le lendemain (*Gazette*, 1657, p. 309).

considérable à la Cour cet hiver là, où le plain pouvoir demeuroit entre les mains de M. le cardinal Mazarin.

Le traité ayant esté faict avec le Protecteur d'Angleterre[1], — qui promit de fournir six mille hommes, que le Roy paieroit pour entreprendre sur Dunquerque ou sur Gravelines, avec promesse que la premiére que l'on prendroit lui seroit mise entre les mains[2]; néamoins que, si c'estoit Graveline, que ce lui seroit un ostage jusqu'à ce que Dunquerque fût pris, lequel on lui mettroit entre les mains, et Graveline seroit mise en celles du Roy, — l'armée sortit en campaigne au commencement de may, avec l'intention de faire ce qui se pouroit du costé de la mer. M. de Turenne fut quelque temps à Amiens[3] avant la Cour, afin d'assembler l'armée, ce qui tira plus en longueur qu'on ne pensoit, à cause de la lenteur des officiers à faire leurs recreues; et aussi les Anglois ne peurent débarquer auprès de Calais que bien avant dans le mois de mai[4], ce qui donna du temps aux ennemis d'estre ensemble en Flandre; et, come le Roy ne tenoit nul passage pour y entrer, on ne se fioit pour[5] les entreprises du costé de la mer

1. Le 23 mars (cf. Bourelly, *Cromwell et Mazarin, deux campagnes de Turenne en Flandre*, p. 11).

2. *(jusqu'à ce).*

3. Il était parti de Paris le 29 avril (*Gazette*, 1657, p. 431-432); on le voit arriver le 8 mai à Amiens (*Ibid.*, p. 453), qu'il quittera le 22, la Cour étant arrivée en cette ville le 21 au soir (*Ibid.*, p. 502). Cf. ce passage d'une dépêche de Compiègne, du 16 mai : « Les troupes marchent incessamment vers leurs rendez-vous, dont le principal est à quatre lieues d'Amiens » (*Ibid.*, p. 479).

4. Du 18 au 24 (Bourelly, *op. cit.*, p. 18, note 1).

5. Turenne avait d'abord écrit *aus*.

qu'en ce qu'elles se feroint de si bonne heure, que l'armée de l'ennemi ne pouroit pas estre ensemble. Ainsi ces mesures là furent rompues du costé de la Flandres, qui est un païs si serré, qu'il n'i a point de project apparent à y faire, quand on n'i tient point de passage, et qu'il y a une armée ennemie[1] qui est ensemble pour s'i opposer. M. le mareschal de la Ferté estoit avec un corps d'armée vers le Luxembourg, afin d'attaquer Arlon, s'il le trouvoit dégarni, ou tout au moins avec intention d'i arrester le corps d'armée de M. le Prince, qui hivernoit depuis quelques années en ce païs là et en ceux de Gueldres, Juliers et Brabant.

M. le Cardinal vint à Amiens[2], où M. de Turenne résolut avec lui de marcher vers la Lis avec l'armée, et que le Roy s'en iroit à Montreuil, afin de donner jalousie à l'ennemi du costé de la mer, et que on retourneroit tout d'un coup sur Cambrai, lequel estoit entiérement dégarni d'hommes. Pour donner plus d'aparence à ce dessain, et faire que les ennemis ne pourveussent pas à Cambrai, il falloit que les Anglois ne débarquassent qu'au mesme temps que l'armée du Roy arriveroit devant Cambrai, parce que autrement, faisant du séjour dans le Boulonnois, cela donnoit du soubson à l'ennemi que l'on marchandoit à entrer en Flandre, et incontinent le faisoit songer d'un autre costé à mettre des gens dans Cambrai. Le païs est si serré que l'on y va aisément en deux jours de marche. De l'autre costé on ne jugeoit pas à propos que M. le mareschal de la Ferté repassast la Meuse et quittast le Luxembourg, de peur que M. le Prince, avec son corps

1. Turenne avait d'abord écrit *ense*...
2. On l'y voit dès le 22 mai (*Lettres de Mazarin*, VII, 719).

d'armée, voiant qu'il avoit la teste tournée pour venir en Flandre, ne marchast aussi vers Cambrai. Ces considérations là faisoint que M. de Turenne, sans les Anglois ni sans l'armée de M. le mareschal de la Ferté, vouloit se mettre devant Cambrai, aimant mieux se hasarder à y laisser entrer quelque secours, et en ce cas là ne continuer pas le siége, qu'estre assuré en y allant avec plus de précaution et faisant approcher les Anglois et M. de la Ferté avant que de le commencer, que les ennemis mettroit (*sic*) la place en estat que l'on ne songeroit pas à l'attaquer. Ainsi, estant parti d'auprès de Bétune[1], il marcha avec toute sa cavallerie; et en un jour et une nuict il arriva devant la place[2], ayant passé l'Escaut au dessus de la place, et fait le tour de la citadelle; il se rencontra avec M. de Castelnau, lequel il avoit envoié avec une partie de la cavallerie entre Cambrai et Bouchain au dessous de la riviére; et, l'infanterie estant arrivée avec un pont de bateaux le soir du mesme matin que M. de Turenne y estoit avec la cavallerie, on fit en une heure le pont pour se communiquer; et, ayant distribué les outils le mesme jour, on comença à sept heures du soir à travaillier aus lignes. On n'avoit auquune langue de l'ennemi, car on n'estoit arrivé devant la place que de ce jour là; et M. de Turenne savoit bien qu'avec toute la diligence qu'une cavallerie peut faire, que ce qu'il y en avoit de l'ennemi en Flandres devant lui ne pouvoit y estre que le lendemain, auquel temps il croioit

1. Il était le 28 à Calonne-sur-la-Lys (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 417; cf. *Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 28).

2. Le 29 (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 28). — « M. de Turenne avoit faict une marche de seize lieues avec la cavalerie,

pouvoir estre fermé, ou par des fossés de lignes, ou par des bagages de l'armée et charettes de vivres, ce qui suffit pour empescher de la cavallerie; et comme il venoit du costé de la Flandres pour investir Cambrai, il ne savoit rien de M. le Prince, qui estant vers la Meuse, et pressé par les Espagnols de marcher en Flandres, laquelle ils aimoint mieux sauver, et laisser courre hasart à quelque place de Luxembourg, arriva le mesme matin avec toute sa cavallerie à Valencienne, que M. de Turenne arrivoit devant Cambrai; et, en ayant esté averti par divers courriers du gouverneur qu'il envoia à Bouchain, comme il commença à voir paroistre l'armée du Roy, et aussi par les coups de canon de la citadelle et de la ville, il s'en vint à Bouchain avec sa cavallerie, qui n'est qu'à deux heures de Valencienne, et il y en a autant de là à Cambrai : de sorte qu'arrivant vers les dix heures du matin à Bouchain, il vit tout ce jour là[1] venir l'armée du Roy devant Cambrai; et quoi que beaucoup de gens lui conseillassent d'attendre des troupes d'Espaigne pour secourir la place, il jugea bien que la difficulté s'augmenteroit, s'il donnoit le temps de travaillier aus lignes; et, dès la mesme nuict que l'on avoit investi Cambrai, sur les onze heures du soir il marcha par les plaines, qui est le seul païs qu'il y ait autour de Cambrai, droit à la citadelle avec près de trois mille chevaux sans infanterie.

M. de Turenne avoit eu advis à l'entrée de la nuict

et estoit arrivé à la pointe du jour aux portes de Cambray... » (Relation pour envoyer aux ambassadeurs. *Lettres de Mazarin*, VII, 494).

1. [*arriver*].

qu'il y estoit arrivé quelque cavallerie à Bouchain, et qu'il y avoit nœuf escadrons, creut que c'estoint des troupes d'Espaigne qui vouloint entrer dans la place; et, pensant qu'ils éviteroint le lieu où estoit le camp pour prendre le tour, et entrer sans rencontrer personne, il s'alla mettre en ce lieu là avec sept ou huict régiments de cavallerie, laissant toutes les troupes estendues le long de la plaine, avec l'ordre que l'on peut aporter pour se mettre devant une grande place comme Cambrai, où les troupes n'arrivoint que peu devant la nuict. On ne sçait pas bien si M. le Prince fut perdu par le guide qui vouloit, à ce qu'on dit, le mener pour éviter le camp, mais il s'en vint le grand chemin de Bouchain à la citadelle. Il avoit vint cinq ou vint six escadrons, et n'estoint que trois escadrons de front, et les autres derriére sur trois colonnes : ils ne trouvérent à leur chemin que quatre ou cinq escadrons[1] de cavallerie de l'armée du Roy, qui, ayant fait quelques descharges, et une partie ne s'opposant pas au front, les laissérent passer avec peu de perte. Un escadron de Clérambaut, avec lequel estoit M. de Varenne, chargea celui où estoit M. le Prince, suivit jusques sur la contrescarpe de la citadelle, et prit beaucoup de prisonniers. Il y en eust aussi quelques uns qui se trouvérent embarassés dans l'obscurité de la nuict; mais M. le Prince se trouva une heure devant le jour sur les fossés de la citadelle avec toutes ses troupes, à la réserve de vint cinq ou trente officiers, et trois ou quatre cent[2] cavalliers qu'il perdit. M. de Turenne estoit fort esloigné de là, et on lui avoit

1. Turenne avait d'abord écrit *rég...*
2. [*chevaux*].

emmené le liutenant coronel d'Anguien pris, come M. le Prince entroit dans le camp; et, ayant voulu marcher vers ce costé là, il ne peust pas aprendre, avant qu'il fût jour, s'il y estoit entré ou non un corps dans Cambrai, cela estant fort ordinaire aus affaires qui arrivent de nuict.

Le jour commençant à paroistre, M. de Turenne vit toutes les troupes de l'ennemi en bataillie sur les contrescarpes de la citadelle, et ordonna aussi tost à M. de Castelnau, qui estoit de l'autre costé de l'Escaut, de repasser en deça, et ne délibéra pas s'il pouroit continuer le siége, la chose estant hors d'aparance, ne l'ayant entrepris que sur l'assurance qu'il avoit qu'il trouveroit peu de gens dans la place, et que, s'il battoit le secours des Espagnols, qui, comme il a esté dit, ne pouvoit pas estre fort considérable, ni de la premiére, ni de la seconde nuict, qu'il pouvoit continuer aisément le siége; mais ce que M. le Prince se trouva si[1] juste à Bouchain le jour qu'il arrivoit devant Cambrai, et aussi la résolution qu'il prit d'entrer lui mesmes dans la place, ce qui fut une chose fort hardie, rompit tout à fait les mesures, et obligea d'assembler toutes les troupes; et, ayant levé les ponts de l'Escaut, et remis dans les chariots tout ce qui avoit peu estre deschargé dans un bloquus d'une nuict, il commença à marcher entre Cambrai et le Catelet[2].

1. [*à point nomé*].

2. « M. de Turenne me mande ... qu'après ce secours il avoit creu ne devoir pas former le siége, et s'estoit retiré avec l'armée à Crèvecœur » (Mazarin à l'abbé Foucquet, Amiens, 1er juin 1657. *Lettres de Mazarin*, VII, 481). Il y a une lettre de Turenne datée du 2 (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 437) et écrite au camp de « Lédin » : ce nom désigne

Comme M. de Castelnau avoit achevé de passer l'Escaut, et qu'il rechargeoit son pont, il y parust quelque cavallerie de l'armée d'Espaigne, que M. le Prince, estant arrivé à Bouchain, avoit fait haster; il n'i eust nulle escarmouche considérable à l'arriéregarde, et l'armée du Roy, aprés avoir séjourné deux jours auprès de Cambrai, se raprocha de Saint Quentin, où le Roy, qui estoit en Picardie, s'en vint à quelques jours de là; et, cette tentative de Cambrai ayant donné le temps aus ennemis de se mettre ensemble, les entreprises depuis la mer jusques à l'Escaut devindrent comme impossibles dans le temps présent, de sorte que l'on fit avancer les Anglois vers Saint Quentin[1], qui avoint débarqué au nombre de prés de six mille homes; et le Roy y vint avec M. le Cardinal[2], où M. de Turenne estant allé, il fut résolu que l'on envoieroit proposer à M. le mareschal de la Ferté d'attaquer Arlon ou Mommedi, croiant qu'une attaque d'une petite place en Luxembourg pouvoit faire prendre quelque mauvais parti à l'ennemi, ce que l'on aimoit mieux faire que, se mettant devant une grande place aprés leur avoir donné le temps d'estre ensemble, leur donner moien, ou d'entrer en[3] France, ou d'attaquer quelque place

sans doute Lesdain, tout à côté de Crèvecœur. — Le même jour il sera à Fonsommes (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 29), où on le verra encore le 11 (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 39, fol. 447).

1. « Le corps anglois partit hyer matin d'Amiens. Il doit estre demain au soir à Ham, ... Après quoy ils iront à Saint-Quentin pour joindre ensuite l'armée » (Mazarin à Turenne, La Fère, 10 juin 1657. *Lettres de Mazarin*, VII, 500).

2. Le 6 juin (*Lettres de Mazarin*, VII, 726).

3. [*place*].

que l'on ne pouroit pas avoir bien garnie, comme il est difficille de faire, ayant une armée occupée à un grand siége, et beaucoup de places à garder. C'est ce qui fit prendre la résolution d'attaquer Montmédi, à quoi M. le mareschal de la Ferté donna les mains ; et, quoi qu'il y eust de grandes difficultés, à cause du roc[1], néamoins on se flatta un peu dans la créance que l'on eust de trouver peu de gens dedans, come en effect il n'i avoit pas plus de quatre cents hommes.

M. de Turenne envoia[2] quatres mille homes de pied à M. le mareschal de la Ferté, et fit aprocher de lui le corps des Anglois[3], afin de l'opposer à l'armée des ennemis ; et, mettant quelque infanterie dans Landrecies et dans le Quénoi, il se tint à la teste de la frontiére, afin d'empescher qu'ils n'entreprissent de secourir Momedi, ni de rien faire de considérable, dont le siége commença ; et M. de Turenne y marcha une fois avec sa cavallerie, sur un advis[4] que l'ennemi marchoit entre Sambre et Meuse pour y aller, et y alla

1. Une dépêche de Stenay, en date du 21 juillet, dit qu'au siège de Montmédy un fourneau de mine placé sous la demi-lune ne fit « qu'entamer la pointe, à cause du marbre qui s'y rencontre » (*Gazette*, 1657, p. 730).

2. [*trois*].

3. « Le 8 juin, nous allâmes camper à Tupigny, où les six mille Anglois commandés par le chevalier Reinolds nous vinrent joindre » (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 30).

4. Reçu le 17 juin, Turenne étant à Vervins (*Gazette*, 1657, p. 599) ; le même jour, il écrit à Mazarin de Signy-l'Abbaye : « J'ay esté avec la cavallerie à une lieue de Mézières » (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 32 ; Grimoard, I, 249). D'après le passage cité de la *Gazette*, lequel est emprunté à une dépêche envoyée le 19 du camp de Rozoy-sur-Serre, et par conséquent émanant de l'entourage de Turenne, celui-ci

une seconde fois, toute l'armée de l'ennemi ayant esté cette fois jusques à Chalemont[1], qui est sur la Meuse[2], d'où ils retournérent en diligence par la Flandre[3] jusques à Calais, pour une entreprise qu'ils avoint

aurait poussé « jusques à une lieue de Sedan »; Bussy-Rabutin (II, 30) dit de même, mais en rapportant la chose aux premiers jours de juillet.

1. « Sur une nouvelle que j'ay par des prisonniers, que l'ennemi est parti aujourd'huy de la Sambre, et marche vers Givet, ... » (Turenne à Mazarin, camp d'Autreppes, 22 juin 1657. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 52; Grimoard, II, 255). — Turenne séjourna à Montmédy du 27 au 29 (*Gazette*, 1657, p. 659-660).

2. *(et quoi que).*

3. « J'appris la nuict d'avant hier que l'ennemi, après avoir tenu conseil de guerre à Givet, avoit envoyé de la cavallerie devant luy, et marchoit droict à la Bussiére sur la Sambre. Le bruict de tout le pays est qu'ils vont à la Bassée » (Turenne à Mazarin, camp de Châtillon, sur la Bar, 29 juin 1657. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 126). — « Toutes les troupes ont repassé la Sambre et l'Escaut; et, ayant laissé Béthune et la Bassée, ont encore passé la Lys, et sont allées droit à Ardres, où il n'y a presque personne » (Mazarin à La Ferté, La Fère, 30 juin 1657. *Lettres de Mazarin*, VII, 540). — Le duc d'York, qui était alors passé au service de l'Espagne, donne des détails sur cette expédition (p. 595-596) : le 19 juin, départ des environs de Mons, campement sur la Sambre en amont de Thuin; le 22, passage de la Sambre, campement près de Philippeville; on rebrousse chemin le 26, Don Juan, Condé et Caracena partant en avant, et laissant le duc d'York et Marchin suivre avec l'infanterie. Celle-ci campe le 26 à « Tilli » (sans doute Thuillies); le duc d'York arrive le 27 aux faubourgs de Mons, le 28 à Bruxelles, passe le lendemain l'Escaut à Tournai pour camper à Bouvines; le 31, il contourne Lille, passe la Lys à Armentières, et campe à « Nieukerke » (vraisemblablement Neuve-Église); il arrive le 1er juillet à Hazebrouck et le 2 à Arques, près de Saint-Omer, où il reçoit de Don Juan l'ordre de s'arrêter, l'entreprise de Calais ayant manqué.

sur cette place là, laquelle manqua[1]; et M. le Cardinal, qui estoit à la Féré[2] avec le Roy, envoia promtement des[3] mousquetaires de Sa Majesté à Ardres[4], lesquels, avec de la cavallerie que M. de Castelnau, — que M. de Turenne avoit laissé vers Guise, — y envoia aussi, empeschérent que l'ennemi, après avoir manqué son entreprise sur Calais, ne s'arresta pas à Ardres; mais, s'estant rafraichis près de quinze jours aus frontiéres de Flandres, ils se raprochérent encores de la frontiére, et vindrent jusques à Riblemont[5].

Le siége de Montmédi duroit beaucoup plus que l'on n'avoit creu, à cause des rochers qui se trouvoit près de la contrescarpe : en sorte que l'ennemi, estant mesme estonné de la longueur du siége, après toutes ces tentatives de s'estre aproché pour le secourir, et de là d'estre marché à Calais, se résolvoit encores de faire

1. Cette tentative eut lieu dans la nuit du 1er au 2 juillet (*Gazette*, 1657, p. 658).

2. « Son Éminence vint hier en cette ville avec le mareschal de Turenne, le marquis de Castelnau, le colonel Reynolds, général des Anglois, et diverses autres personnes de marque, et, après y avoir tenu conseil de guerre, elle s'en retourna sur le soir à La Fère » (Dépêche de Saint-Quentin, 4 juillet. *Gazette*, 1657, p. 659).

3. *(gardes)*.

4. Cf. dépêche de La Fère, 5 juillet (*Gazette*, 1657, p. 660). — « Le 20 de ce mois, les mousquetaires du Roy et les gardes de Son Éminence, qui avoyent esté commandez vers Ardres, revinrent ici, ayant laissé en chemin le marquis d'Hocquincourt, lequel, avec 900 chevaux, alloit rejoindre l'armée du mareschal de Turenne » (Dépêche de La Fère, 23 juillet. *Ibid.*, p. 730).

5. Exactement à Origny-Sainte-Benoîte, où ils arrivèrent le 29 juillet, après avoir séjourné du 6 au 12 à Bourecq, du 15 au 21 à Sauchy-Cauchy, et du 21 au 27 à Marcoing (*Mémoires* du duc d'York, p. 597).

semblant d'entrer en France, ayant envoié M. de Marchin avec un corps en Luxembourg, pour tascher encores de secourir Mommédi[1]; mais ils ne demeurérent qu'un jour à Riblemont, et se retirérent de là dans leur païs[2]; et M. de Turenne envoia encores un renfort de troupes à Mommedi : de sorte que, après plus de deux mois de trenchées ouvertes, la place se rendit[3], les ennemis n'ayants rien entrepris, et leur armée s'estant fort ruinée en diverses marches qui avoint fort mal succédé. On avoit esté quelque temps ayant fort mauvaise opinion du siége de Montmédi, ce

1. « Nostre armée estoit le 15 à Arleux, d'où le sieur de Marchin avoit esté détaché avec quelques troupes pour tanter derechef le secours de Montmédy » (Dépêche de Bruxelles, 21 juillet. *Gazette*, 1657, p. 730).

2. « Le mareschal de Turenne, ... ayant sceu le 30 du passé qu'ils tyroient vers la frontiére de Picardie, s'avança pour les couper, en cas qu'ils entrassent en France, et, de cette façon obligea leurs généraux à décamper de Riblemont, où ils avoyent demeuré une nuit, pour se retirer en leur pays » (Dépêche du camp de Dohis, 6 août. *Gazette*, 1657, p. 788-789). — Le duc d'York (p. 597) nous apprend que l'armée ennemie, ayant séjourné un jour seulement, en effet, à Origny, campa à Englancourt jusqu'au 8 août, puis se rendit le 8 à Féron, le 9 à Macon, et le 10 à Aublain, où elle apprit la capitulation de Montmédy.

3. Molin de Bernaut, mestre de camp qui commandait dans Montmédy, capitula le 6 août. Voir dans la *Gazette* de 1657 les *Extraordinaires* des 10 et 17 août, intitulés, le premier *La prise de Montmédy par l'armée du Roy* (p. 769 et suiv.), le second *La capitulation de Montmédy* (p. 805 et suiv.). On conserve aux archives de la chefferie du génie de Montmédy un « journal du siège » de cette place en 1657 : cette pièce consiste en un extrait de l'*Histoire du duché de Luxembourg* du P. Bertholet, avec des annotations et une copie du plan dressé par l'ingénieur Beaulieu.

qui obligea le Roy à s'en aprocher[1]; et ensuite la Reine, qui estoit demeurée à la Fére, s'i en alla trouver le Roy[2], lequel fut tousjours à Stenai[3], allans de temps en temps se proumener pour voir le siége[4].

Quand la place se rendit, toute l'armée des ennemis estoit entre Sambre et Meuse; et M. le Cardinal demanda à M. de Turenne ce qu'il croioit le plus à propos de faire, proposant le siége de Rocroix[5] : ce que les ennemis jugeans faisable, s'en aprochérent avec toute leur armée[6]; et, come M. de Turenne estoit à quatorze ou quinze lieux du lieu où estoit la Cour, et qu'il savoit bien que l'on n'avoit rien de réglé pour les entreprises (la Cour croiant toutes choses bonnes,

1. Louis XIV quitta La Fère le 6 juillet et coucha ce jour-là à Sissonne, et le lendemain à Rethel, d'où il partit le 8 dans la direction de Sedan (*Gazette*, 1657, p. 682-683).

2. Anne d'Autriche et Monsieur partirent de La Fère le 23 juillet (*Gazette*, 1657, p. 731) et arrivèrent à Sedan le 26 (*Ibid.*, p. 755).

3. A partir du 12 juillet (*Lettres de Mazarin*, VIII, 23).

4. Louis XIV se rendit au camp devant Montmédy le 11 (*Gazette*, 1657, p. 706; cf. *Lettres de Mazarin*, VIII, 22-23), dans la nuit du 15 au 16 (*Gazette*, 1657, p. 729; cf. *Lettres de Mazarin*, VIII, 41-42), le 18 (*Lettres de Mazarin*, VIII, 49; cf. *Gazette*, 1657, p. 730) et le 4 août (*Gazette*, 1657, p. 773); il retourna à Stenay après la capitulation (*Ibid.*, p. 779).

5. Lettre du 30 juin 1657 (*Lettres de Mazarin*, VIII, 79-80).

6. Le duc d'York ne fait aucune mention de cette pointe vers Rocroy. Il dit seulement (p. 596) qu'on apprit, en même temps que la capitulation de Montmédy, la marche de Turenne « en Flandre pour y entreprendre un siége », et qu'on se remit en marche le 14 pour arriver à Calonne-sur-la-Lys. Ainsi qu'on va le voir, le 14 était le lendemain du jour où Turenne avait passé la Sambre à Aymeries, et l'avant-veille de celui où il devait arriver devant Saint-Venant.

pourveu qu'elles peussent réussir), voiant que l'ennemi s'estoit beaucoup avancé vers Rocroix, il se résolut de marcher de grand matin et les prévenir, arrivant en Flandres devant eux. Il avertit, en començant à marcher, M. le Cardinal de son dessein; et toutes les troupes de M. le mareschal de la Ferté, tant celles qui estoint de son corps que celles qu'il y avoit envoyées, demeurérent auprès de Montmédi, à la réserve de la cavallerie, que M. de Lilebonne et M. de Varenne comandoint, qu'il savoit qui le venoint rejoindre. Ainsi, en partant de Rumigni[1], il prit sa marche auprès

1. Bussy-Rabutin (II, 33), appelle « Oye » la localité d'où Turenne partit le 12 août. La dépêche, en date du 11, dans laquelle Turenne lui-même annonce à Mazarin son intention de partir le lendemain, est datée de Dohis (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 248). Nous n'hésitons pas à reconnaître dans « Oye » une déformation du nom de Dohis, car Bussy fait connaître que, pour se rendre d' « Oye » vers la Sambre, Turenne passa l'Oise à Étréaupont, et campa à « Étreux-en-Cauchie », c'est-à-dire à Etrœungt, village situé sur la chaussée romaine de Reims à Bavai. La *Gazette* (p. 862), tout en donnant la date du 12 août, fait partir l'armée d' « Oisy », localité qu'elle place près de la Capelle. Or, si Oisy, commune du canton de Wassigny, n'est pas très loin de la Capelle, Avesnes n'est aucunement sur le trajet direct d'Oisy à Aymeries. D'autre part, le passage en question de la *Gazette* porte que l'armée avait séjourné trois semaines à « Oisy » : or, à l'époque dont il s'agit, le seul endroit où l'armée ait fait un long séjour est tout près de la Capelle : c'est Luzoir, où elle arriva le 12 juillet (Arch. des Aff. étr., vol. cité, fol. 176) et où on la retrouve le 24 (*Gazette*, 1657, p. 731), étant restée entre temps « dans la plus grande oisiveté du monde » (Bussy-Rabutin, II, 30). Nous pensons que l'indication d' « Oisy » a été donnée par erreur au lieu de celle de Luzoir; une partie des troupes était vraisemblablement restée en ce lieu, d'où elle aura rejoint Turenne au passage, par exemple vers Étréaupont.

d'Avennes[1] et de là passa la Sambre à Émeri[2]; et, ne séjournant que le temps qu'il falloit pour donner loisir de repaistre, il passa auprès du Quénoi, et alla passer l'Escaut à la Neufville[3], à une heure au dessous de Bouchain, d'où il alla loger à Sailly sur l'Escarpe[4], et envoia de là dès la nuict M. de Castelnau investir Saint Venant, lui ayant donné ordre de passer de l'autre costé de la Lis; et M. de Turenne arriva en mesme temps de deça[5] avec toute la cavallerie et quelques mousquetaires comandés. On fit de la Sambre en trois jours la marche jusques à Saint Venant : le premier à la Neufville, près de Bouchain, le second à Sailli sur l'Escarpe et le troisième devant Saint Venant.

1. Le 13 août (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 33). La chaussée romaine de Reims à Bavai, en effet, ne passe pas à Avesnes, mais laisse cette ville sur la droite.

2. « J'ay passé à ce soir la Sambre à Émery et à Barlaimont » (Turenne à Mazarin, camp de Berlaimont, 13 août. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 255). « Émeri » ou « Émery », nom auquel Ramsay a maladroitement substitué celui d'Amiens, désigne Aymeries. Il en est de même, soit dit en en passant, d' « Hemery », cité dans une lettre de Mazarin à Turenne, en date du 17 juillet précédent, et que M. d'Avenel (*Lettres de Mazarin*, VIII, 45, note 3) propose d'identifier avec Emmerin.

3. Le mardi 14 (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 260; cf. *Gazette*, 1657, p. 891).

4. Ce nom désigne évidemment Sailly-en-Ostrevent, bien que ce village ne soit pas sur la Scarpe; Turenne passa cette rivière un peu plus loin, à Vitry-en-Artois : c'est de là qu'il écrit à Mazarin le 15 (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 260).

5. Castelnau avait passé la Lys à la Gorgue, de manière à faire croire à l'ennemi qu'il se portait sur Armentières; Turenne avait pris par Béthune (*Gazette*, 1657, p. 891).

M. de Turenne savoit bien qu'il ne pouvoit gagner le devant à l'ennemi que d'un jour, lequel pouvant marcher par son païs, ne seroit point retardé en sa marche : ce qui fut cause qu'il ne voulut pas assiéger Armentiére, à cause que l'ennemi eust peu y estre un jour plus tost qu'à Saint Venant. Cette diligence que fit l'armée du Roy ne fut point retardée par le bagage, que l'on avoit[1] presque tout envoié, à la réserve de quelques chariots et du canon, qui marchoint avec l'armée ; et M. de Ciron, qui le conduisoit, eust ordre de M. de Turenne de prendre des outils qui devoint estre à Saint Quentin, et s'en venir, par Arras et Bétune, droit à Saint Venant.

Come l'armée y fut arrivée, on trouva la place assés dégarnie, n'i ayant pas plus de trois cents hommes dedans ; et, comme on n'avoit peu mener que fort peu de munitions de vivres et de guerre avec l'armée, M. de Turenne fit promtement mener ce qu'il peust de la Bassée et de Bétune. M. le Prince et Don Juan d'Autriche ne perdirent pas de temps ; et, ayant marché sans bagage, leur avantgarde arriva à quatres heures de Saint Venant le jour d'après que l'armée du Roy estoit arrivée devant la place, qui manquoit de toutes choses pour faire son siége. M. de Turenne prist de la cavallerie et s'en alla à la Bassée, d'où après, en repassant à Bétune, il mena quelques vivres au camp, et un peu de munitions de guerre.

L'armée de l'ennemi arriva le troisième jour après celle du Roy devant la place[2], en présance que les bagages n'estoint pas venus, et que l'on manquoit au

1. Ce mot est répété deux fois.
2. A Calonne, le 20 août (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 34).

camp de toutes choses; où on eust avis ce jour là que le bagage de l'armée, conduit par sept ou huict régiments de cavallerie et quinze cents hommes de pied, estoit parti d'Arras et venoit au camp. M. de Turenne envoia cinq cents chevaux au devant, et manda à M. de Ciron, qui le conduisoit, de prendre le tour par Lilers, où il campa le soir, à une[1] et demie de Saint Venant; et le lendemain M. de Ciron, en estant parti assés tard, s'en vint le matin au camp trouver M. de Turenne avec une partie des troupes qu'il avoit mis à l'avant-garde, n'ayant point de nouvelles des ennemis, dont un corps de mille ou douxe cents chevaux, renforcé des garnisons d'Aire et Saint Omer, sous la conduite de M. de Bouteville, eurent nouvelles par Aire que ces bagages estoint campés auprès de Lilers, et, estant partis de la Mote au Bois (ce corps s'estant trouvé séparé de l'armée des ennemis) s'en vindrent par Aire[2] droit à Lilers. Ils trouvérent le bagage dans la marche, une partie estant desjà assés près du camp; et, comme ce sont tous défilés, où la teste ne pouvoit pas secourir la queue, trois régiments de cavallerie et le régiment d'infanterie d'Alsace, qui estoit à l'arriéregarde, furent chargés par cette cavallerie de l'ennemi; et, estant aisément rompus, une partie du bagage fut pris par les ennemis. On sauva beaucoup de chevaux; mais il y eust beaucoup de régiments qui firent une perte fort considérable; on n'en eust que

1. Il faut ici sous-entendre un des mots « heure » ou « lieue » : de Lillers à Saint-Venant la distance est d'environ 8 kilomètres à vol d'oiseau.

2. Cf. lettre de Turenne à Mazarin, du 22 août 1657 (Grimoard, I, 277).

bien tard l'alarme au camp, et beaucoup de cavallerie[1] y courut en désordre ; ils prirent quelques prisonniers de l'ennemi, qui s'estoint trop arrestés dans le bagage, et rassurérent beaucoup de valets qui allérent quérir le bagage de leurs maîtres, qui estoint abandonné, et que les ennemis n'eurent pas le loisir de piller.

Il y eust tout ce jour là beaucoup d'abatement, à cause de cette perte ; et y arriva néamoins des outils, avec lesquels on commença à travaillier en diligence ; et, comme le païs est fort couvert et serré, les ennemis ne pouvoint ni voir l'estat auquel estoit l'armée du Roy, ni s'eslargir pour venir en bataillie pour attaquer[2] l'armée ; et aussi, encores qu'ils en fussent fort proches, on ne rassambla auquun cartier, quoi qu'on ne fût pas retranché ; mais on se fioit, en leur opposant peu de troupes, a la difficulté qu'ils avoint à venir.

La trenchée n'estoit pas ouverte, et l'ennemi, croiant que c'estoit sa présence qui l'empeschoit, s'en vint se loger à une portée de canon d'un village[3] par lequel on entroit au camp, et qui estoit le lieu le plus aisé à l'attaquer. Il trouva en venant se loger là, qu'il y arrivoit quelques quaissons qui portoint du pain de Bétune ; trois escadrons qui les conduisoint se mirent à l'arriéregarde, et, faisans entrer

1. Quarante escadrons, sous la conduite de Bussy-Rabutin (*Mémoires* de ce dernier, II, 36).

2. *(les retranchements)* ; pour annuler ce dernier mot, Turenne a écrit dessus, en surcharge : *que voulés vous.*

3. Mont-Bernanchon (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 37 ; cf. *Mémoires* du duc d'York, p. 597).

le convoi en seurté, furent chargés par beaucoup d'escadrons de l'ennemi, qui faisoint l'avantgarde de leur armée, et furent renversés jusques dans la barriére qui estoit au village, dont quelques charrettes de vivandiers, qui marchoint après le convoi, en empeschoint l'entrée. C'estoit à[1] quatres heures après midi; et cela vint si promtement, qu'il n'i eust que quelques mousquetaires qui estoint à la barriére, qui tirérent quelques coups; toute l'infanterie, estant au travail, se trouva fort loing de ce lieu là. M. de Turenne estoit dans le camp, qui courut au bruit, et n'avoit que douxe ou quinze personnes avec lui, entres lesquels estoit M. d'Umiéres : lequel s'avançant arriva à la barriére, où les ennemis estoint desjà. M. de Turenne y arriva en mesme temps, de maniére que les ennemis, qui n'avoint point de dessein formé sur le camp en ce temps là, se retirérent vers leur camp, qui n'estoit pas à plus de mille pas de là. S'ils avoint eu des dragons ou de l'infanterie à leur avantgarde, il est certain qu'ils pouvoint en ce temps là mettre une grande confusion dans l'armée, qui estoit fort séparée. M. de Turenne[1], voiant que l'ennemi n'avoit autre dessein que de lui empescher d'ouvrir la trenchée, et sauver par ce moien la place, par l'apréhension que l'on avoit du voisinage de leur armée, dans un temps que celle du Roy n'estoit plus de moitié retranchée[2], ni pourveue de choses nécessaires pour un siége, cognut bien que le retardement ne feroit que rendre les choses plus difficilles, et oster les raisons de l'entreprendre, au lieu

1. [*deux*].
2. Cf. à ce sujet les *Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 37-38.
3. Ms. *retrachée*.

d'en fournir : de sorte qu'il ouvrit la trenchée dès le soir mesmes[1].

La place, quoique de conséquence aus ennemis, à cause du passage de la Lis, n'estant pas de celles qui puissent faire apréhender les événements des grands siéges, l'ennemi n'ouït qu'après minuit que la trenchée estoit ouverte : de sorte qu'il ne prit pas de résolution de cette nuict là ; mais, ayant demeuré tout le jour dans son camp, et y ayant eu quelques escarmouches, et aussi M. le duc d'Iorc et M. le duc de Clocestrre ayant parlé avec beaucoup d'officiers françois de leur cognoissance, la nuict suivante ils marchérent en diligence devant Ardres[2], ayant envoié le jour auparavant, qui est celui que j'ai dit, les troupes qui estoint vers Aire pour investir la place.

Toute la nuict que les ennemis deslogérent, on ne peut pas savoir leur dessein ; et mesmes, la nuict d'après, n'ayant d'autres nouvelles que celles qu'ils marchoint vers Aire, on creut qu'ils faisoint le tour du camp pour l'attaquer par une autre costé : de sorte que les trenchées ne s'avançoint qu'à l'ordinaire ; mais, comme M. de Turenne sceut qu'ils arrivoint devant Ardres[3], il fit emporter la contrescarpe par son régiment d'infanterie qui estoit de garde[4] ; il y avoit un grand fossé plein d'eau pour y aller, de maniéres qu'il

1. Dans la nuit du 23 au 24 août (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 38).

2. L'armée ennemie « partit le vingt-cinq au matin et arriva devant Ardres le vingt-sept avant midi » (*Mémoires* du duc d'York, p. 598). D'après Bussy-Rabutin (II, 38) elle avait quitté Mont-Bernanchon dès le 24.

3. Le 26 août (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 38).

4. « Le Vicomte tait ici la belle action qu'il fit, en faisant

s'i noia quelques soldats; et on fit le logement sans le combler qu'aprés qu'il fut fait. On y perdit bien cent soldats, et près de vingt cinq officiers tués ou blessés; car les ennemis, qui en faisoint leur capitale deffense, s'i opiniàtrérent fort, et ce fut une des plus difficilles actions qui se soit veue dans les siéges. Cela pressa si fort les ennemis, que, la garde qui suivit leur ayant encores emporté un travail, ils demandérent à capituler, voiants toute la cavallerie de l'armée qui portoit des fascines pour remplir le fossé de la place. M. de Turenne, ayant parlé aus ostages à la teste du travail, pressa si fort la chose, que dans une heure on se fit mastre d'une porte[1]. Il commanda à l'instant qu'il y partit quatre ou cinq mille chevaux[2], qui marchassant le chemin d'Ardres, et allassent jusques aus portes d'Aire, afin que, la place tirant le canon, l'armée qui estoit devant Ardres vit que Saint-Venant estoit pris, et ainsi cessast de continuer le siége[3]. C'est ce qui en effect sauva la place : car les ennemis, sachants qu'ils

couper sa vaisselle pour la distribuer aux soldats » (note de Ramsay). Cf. à ce sujet *Lettres de Mazarin*, VIII, 132.

1. La capitulation de Saint-Venant fut signée le 27 août (*Gazette*, 1657, p. 886). Cf. *ibid.*, p. 889 et suiv., l'extraordinaire du 5 septembre : *La prise de Saint-Venant sur la riviére du Lys par le mareschal de Turenne.*

2. Sous les ordres de d'Humières et de Bussy-Rabutin. Ce dernier (II, 39) ne parle que de 2,000 chevaux.

3. L'ennemi leva le siège d'Ardres le jour même de la capitulation de Saint-Venant. Cf. dans la *Gazette* de 1657 (p. 901 et suiv.) l'extraordinaire du 7 septembre : *La levée du siége d'Ardres et la honteuse retraite des Espagnols de devant la place, avec perte de plus de 1,500 des leurs, tuez ou faits prisonniers, et de la plupart des choses qui servoyent à cette entreprise.*

n'i avoit que des dehors hors d'estat de deffence, ne firent qu'une faute, qui estoit de ne les pas emporter la premiére nuict qu'ils arrivérent; mais, les ayants attaqués la seconde, et ne trouvants personne pour les deffendre, ils descendirent la mesme nuict dans le fossé par trois endroits, la descente n'estant pas difficille, et attachérent des mineurs à une courtine et à un bastion; ce fut cette mesme nuict là qu'ils entendirent le canon à Aire, et firent sommer diverses fois la place, et eurent nouvelles le matin comme toute l'armée du Roy marchoit à Ardres, ce qui estoit très vrai; mais il n'i eust de méconte qu'en ce qu'ils creurent que c'estoit l'armée, quand ce n'estoit que cette avantgarde dont j'ai parlé, l'armée n'ayant peu partir que le lendemain à la pointe du jour, mais faisant tousjours continuer la marche par cette cavallerie qui estoit arrivée à Aire. Ainsi celle des ennemis, sur les onze heures du matin de ce jour là, se retira vers son païs[1], les digues par lesquelles il falloit se retirer leur ayants fait haster leur marche. Ils laissérent quelques mineurs atachés au bastion, et quelque poste d'infanterie qu'ils ne peurent retirer le jour. Il est certain qu'Ardres estoit pris dans celui là, n'i ayant pas deux cents hommes dans la place, et n'i ayant qu'à l'entreprendre, comme on le vit par l'exécution, pour s'attacher en une nuict au corps de la place.

M. de Turenne, ayant marché ce jour là sept lieux avec l'armée, apprit le soir que celle des ennemis s'estoit retirée en Flandre. Ainsi, après s'estre rafrachi

1. Dans la direction de Gravelines (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 40).

trois jours[1], il retourna par Saint-Venant[2] passer la Lis, et fit prendre la Motte au Bois[3], où il y avoit cent cinquante hommes, qui est un château qui incomodoit fort Saint-Venant, et commanda qu'on le fît raser[4]; et, sachant que l'armée de l'ennemi estoit près de la Colme, n'estant pas bien assuré s'ils l'avoint passée, et espérant en trouver une partie en deça, il laissa son bagage dans le camp, avec ordre de le suivre jusques à Cassel, et y demeurer; et lui, avec l'armée, marcha en un jour depuis Merville jusques à la Berge[5]. Le

1. Au camp de Delettes, où il arriva le 31 août (*Gazette*, 1657, p. 922), et où on le voit encore le 3 septembre (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 305).

2. « Je marcherai sur la Lis pour voir en quelle posture les ennemis se mettront » (Turenne à Mazarin, camp de Delettes, 3 septembre 1657. Grimoard, I, 279).

3. Ce château fut investi le 9 septembre et capitula le 11 (*Gazette*, 1657, p. 981) à trois heures (Mondejeux à Mazarin, Arras, 12 septembre 1657. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 330).

4. Le 13, du camp de Merville, Talon écrit à Mazarin : « Je viens de revenir présentement de la Motte au Bois, où j'ay passé tout le jour, tant pour la démolition de la place que pour la conservation de toutes les choses qui peuvent servir dans Saint-Venant » (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 332). Turenne attachait une grande importance à la destruction de cette petite place : « Il est certain que la Motte au Bois n'estant plus, Saint-Venant est un passage sur la Lys trés considérable, et qui peut mener sur la mer et par toute la Flandre » (Turenne à Mazarin, camp de Merville, 12 septembre 1637. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 334).

5. Turenne quitta Merville le 14 septembre (*Gazette*, 1657, p. 1007). « La Berge » désigne ici Looberghe : Turenne croyait l'ennemi campé à Wormhoudt et à Esquelbecq (*Gazette*, *ibid.*, et *Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 43), à quelque trois lieues de là. L'ennemi avait séjourné dans la première de ces localités du 7 au 12 (*Mémoires* du duc d'York, p. 599).

temps fut si mauvais, qu'il n'i eust qu'une partie de l'avantgarde qui y peust arriver avec peu d'ordre. On apprit par des prisonniers que toute l'armée des ennemis estoit en delà de la riviére, et on les fut recognoistre le lendemain : on vit qu'ils achevoint de s'i retrancher; et, le temps estant perdu d'entreprendre quelque chose, l'armée alla à Wate[1], d'où M. de Turenne ayant appris[2] que les ennemis quittoint le poste de Bourbourc, et ayant pris le fort de Rup[3] que les ennemis gardoint, et empesché par la diligence que les ennemis ne coupassent les digues, on vit clairement que l'on pouvoit passer la Colme avec l'armée, et entreprendre sur Mardic, ce qui obligea M. de Turenne d'envoier le sieur Talon en Angleterre[4] pour en faire la proposition à M. le Protecteur, ayant tousjours eu ordre de la Cour de s'approcher de la mer quand il le pouroit, et sachant bien que c'estoit l'intention d'exécuter le traité qui avoit esté fait au commencement de la campaigne; mais, comme on ne peut agir que selon les temps que l'ennemi donne, M. de

1. Turenne arriva à Watten le 17 septembre (*Gazette*, 1657, p. 320).

2. Par deux capucins qui venaient lui demander une sauvegarde (*Mémoires* de Puységur, II, 247).

3. Turenne fit attaquer le fort du Ruth le 18 (Talon à Mazarin, Calais, 22 septembre 1657. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 356 v°).

4. Les instructions de Turenne à Talon sont datées du 21 septembre (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 348 et 350). Talon s'embarqua le lendemain; la lettre citée dans la note qui précède se termine par ces mots : « Le vent me presse de partir dans ce moment ci, et ne me donne pas le temps de relire cette depesche » (*ibid.*, fol. 359).

Turenne creut ne[1] devoir[2] pas négliger celui ci, encores que la saison fût fort avancée pour comencer des conquestes en Flandres.

Le mois de septembre estant desjà assés avancé, et dans le temps que M. Talon alloit en Angleterre[3], on prit le fort d'Ennuin[4], qui estoit un passage, et on prépara les choses nécessaires, tant de vivres que d'artillerie, pour entreprendre un siége. L'armée séjourna nœuf ou dix jours à Wate[5], dans lequel temps il ne s'i passa rien de considérable; et ce séjour fit croire aus ennemis que l'on ne songeoit plus à aller plus avant : de sorte que, dans les premiers jours que l'armée y estoit arrivée, ils avoint résolu de rendre inutille le fort de Mardic en le faisant sauter, et avoint commencé des mines sous les bastions; mais, voiants que l'armée ne marchoit point, et se flattans sur l'incomodité qu'elle recevroit d'assiéger Mardic en cette saison là, se fondants sur la difficulté des chemins, ils firent cesser le travail des mines, et mirent garnison dans la place. M. de Turenne, qui ne pouvoit assiéger

1. Turenne avait d'abord voulu écrire *que*.

2. Ms. *devoit*.

3. Talon était de retour dès le 7 octobre : il vit ce jour-là Turenne et écrivit le 9 de Bourbourg à Mazarin (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 382).

4. Le 20 septembre, antérieurement, on le voit, et contrairement à ce que dit Turenne, au départ de Talon; c'est d'ailleurs Talon qui, dans la lettre du 22 citée plus haut, fait part (fol. 357 v°) de ce succès, dû à Castelnau. Ramsay a légèrement retouché ici le texte de Turenne, de manière à en faire disparaître le petit anachronisme que nous venons de relever.

5. Le départ du camp de Watten eut lieu le 28 (*Gazette*, 1657, p. 1031; *Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 46).

ni Graveline ni Dunquerque, la premiére à cause de la bonté de la place, qui rendoit la chose impossible, la saison estant si avancée, et l'autre à cause que l'armée de l'ennemi y estoit, se résolut d'aller à Mardic sans avoir de nouvelles positives de ce que M. le Protecteur pensoit sur ce siége là. Il savoit bien que la flotte d'Angleterre estoit à la rade, et aimoit mieux comencer une chose, quoique très difficille, tant dans son entreprise que dans les suites, que d'achever la campaigne sans rien faire davantage : ainsi envoiant son bagage sous Calais avec cinq ou six régiments de cavallerie, il marcha à Mardic[1]. Il falloit que toute l'armée passast sur une digue, et on s'avançoit dans le païs n'ayant nulle retraite que par ce mesme chemin par lequel on y alloit; on commanda à toute la cavallerie de porter des palissades, et à l'infanterie des fassines[2], n'i ayant point de bois auprès de Mardic, lequel est si proche de Dunquerque, où estoit l'armée des ennemis, qu'il falloit planter des palissades en y arrivant.

Les ennemis avoint dans la place six ou sept cents hommes, composés de trois régiments italiens, et le reste d'Espagnols et de Walons. On fut deux jours que les vaisseaux ne pouvoint pas entrer dans la fosse, à cause du vent, et que l'on voioit passer des bateaux qui alloint de Dunquerque à Mardic, ce qui rendoit le siége fort difficille; et aussi le manque de fourage faisoit voir que l'armée ne pouvoit pas y demeurer longtemps. M. de Turenne fut en balance un jour entier

1. Le 29 septembre; la veille on avait campé à Cappelle-Brouck (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 46).

2. Ce détail est consigné dans le passage de la *Gazette* que mentionne la note 5 de la page précédente.

s'il comenceroit le siége, à quoi M. de Castelnau le confirma beaucoup : de sorte que l'on se résolut à ouvrir la trenchée, et à emmener du canon pour batre le fort de bois, par lequel les ennemis y mettoint du secours de Dunquerque. Leur armée estoit campée depuis cette place là jusques à Bergue, ce qui n'est qu'une petite demie heure de Mardic. Ainsi ayant fait tirer quelques coups de canon au fort de bois, et voiant que les ennemis vouloint l'abandonner, il y courut de la cavallerie sur le bord de la mer entre les deux forts, et on prit quelques soldats qui se retiroint du fort de bois dans le haut fort; ayant osté par ce moïen la communication de la mer, on poursuivit avec plus de plaisir la résolution qui estoit prise d'ouvrir la trenchée : ce qui se fit cette nuict là, où les gardes entrérent, et on s'approcha tout près de la contrescarpe. Le lendemain on y fit une attaque généralle, et on l'emporta de touts les costés; et, s'i estant logé, on commença sans perdre de temps à la percer pour descendre dans le fossé de la place, et au matin on y jettoit des fascines pour le combler. Les ennemis demandérent aussi tost à capituler, et n'estant point receus à se rendre que prisonniers de guerre[1], après avoir voulu deux ou trois fois en cinq ou six heures la surcéance d'armes, ils acceptérent la capitulation[2], et sortirent le lendemain au matin tous prisonniers de guerre[3], excepté le gouverneur[4], et un capitaine espagnol venu en ostage,

1. Cf. *Mémoires* de Puységur, II, 251.

2. Le 3 octobre (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 373; cf. *Gazette*, 1657, p. 1033 et suiv.).

3. Voir dans la *Gazette*, p. 1041, la liste des 242 officiers et des 387 soldats faits prisonniers.

4. Don Juan de la Torre.

que M. de Turenne renvoia. On laissa seulement aller à Dunquerque quelques officiers, pour solliciter la liberté des autres, qui furent renvoiés en France[1] et dispersés dans les villes.

Après la prise de Mardic, la conservation estoit bien plus difficille que n'en avoit esté la conqueste, parce que, comme j'ai dit, M. de Turenne avoit mieux aimé passer par dessus beaucoup de considération pour entreprendre quelque chose, que d'achever la campaignie sans rien faire.

Comme il avoit marché au siége de Mardic sans avoir de responce positive de M. le Protecteur, s'il désiroit faire les choses nécessaires pour la conservation, la place estant prise il s'i rencontra beaucoup de difficultés dans les résolutions du parti qu'il y avoit à prendre. L'ambassadeur d'Angleterre qui estoit à la Cour arriva en ce mesme temps là, qui apportoit les ordres à M. de Turenne de faire toutes choses possibles pour le siége de Dunquerque ou de Gravelines, lesquels quoi que l'on sceut bien estre impossibles, néamoins M. le Cardinal estoit bien aise de contenter en cela M. le Protecteur, et aussi dans le fonds il eust[2] souhaité que la chose eust réussi, si elle eust esté faisable. L'armée de l'ennemi, qui estoit campée sous Dunquerque, empeschoit d'i songer, et celle du Roi se trouvoit un peu embarassée pour savoir quelle résolution elle prendroit. M. de Turenne résolut une fois de

1. « Les prisonniers de la garnison de Mardik sont arrivez depuis deux jours à nostre port; mais ils n'en ont pû jusques à présent sortir, à cause du mauvais temps, sans lequel on les auroit fait partir pour Saint-Vallery » (dépêche de Calais, 10 octobre. *Gazette*, 1657, p. 1056).

2. *(esté bien aise)*.

demeurer quelques jours dans le camp pour fortifier Mardic; mais le manque de fourage, et le temps qu'il faut pour mettre en estat une place dénuée de toutes choses, faisoit que l'on ne pouvoit prendre auqune bonne résolution : celle de raser la place, qui estoit la plus seure, portoit de si mauvaises conséquences, à cause de l'alliance avec les Anglois, que l'on ne pouvoit s'i résoudre, et il en estoit comme de ces choses dans lesquelles il n'i a rien de bon à faire : on se flatte qu'en choisissant le moins mauvais il poura en réussir quelque chose de bon. Je croi que j'ai oublié de dire que M. de Chomberg avoit esté laissé à Borbourc avec près de deux mille hommes pour garder le passage; et aussi on vouloit tascher à garder cette place là, qui estoit entiérement rasée, et qui donnoit autant de difficulté à estre mise en estat que Mardic[1]. M. de Turenne creut que, s'aprochant de Graveline, il pouroit peut estre trouver moïen de l'investir, et d'i demeurer tout l'hiver, et par ce moïen conserver Mardic et Bourbourc, en demeurant avec l'armée tout près de ses places là; mais, pour dire vrai, la pensée n'estoit pas bien fondée; et tout ceci n'ayant pas des principes bien seurs, on ne pouvoit pas voir bien clair aus résolutions que l'on prenoit. Il se rencontra aussi qu'il pleust beaucoup la nuict d'auparavant, et le jour que

1. « Le mareschal de Turenne, après avoir laissé à Bourbourg la plus grande partie des Anglois, quelques régimens françois et six ou sept escadrons sous le comte de Schomberg, pour faire travailler à ses fortifications, partit du camp de Wate le 28 du passé... » (dépêche du camp de Mardick, 1er octobre. *Gazette*, 1657, p. 1031). Dans une lettre du 22, Turenne avait entretenu Mazarin de la nécessité de fortifier Bourbourg (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 360).

l'armée décampa : de sorte qu'il fut impossible de se camper auprès de Graveline, et on fut obligé de faire repasser l'armée au delà de Bourbourc; et les chemins devindrent si mauvais sur les digues, que l'on fut obligé de laisser le canon dans Borbourc; et toute l'armée, et principalement l'infanterie se débanda entiérement, et s'en alla cercher des lieux où il y eust du bois pour se chaufer, ayant esté trois jours sur des digues avec des incomodités qui ne se peuvent pas dire. Personne dans ce temps là ne vouloit demeurer à Borbourc; et, hors M. de Schomberg, qui prit cela sur lui, il est certain qu'il eût fallu abandonner la place. M. de Varenne avoit esté blessé à Mardic.

M. de Turenne, voiant qu'il falloit céder aus mauvais temps, laissa près de deux mille à Borborc (pour Mardic, il y estoit demeuré sept ou huict cens Anglois) et se mit à Rumingen[1], qui estoit le plus proche lieu où il peût trouver de la terre ferme pour camper l'armée, et se résolut de là de faire les chemins pour porter les provisions à Bourbourc, et à y faire travaillier pour le mettre en estat, et espéroit aussi que le séjour de l'armée en ce poste là pouroit empescher le siége de Mardic; il doutoit lui mesmes que cela peust réussir, et pas un homme de l'armée ne croioit la chose faisable; et il est certain que, voiant la chose en l'estat qu'elle estoit, il ne s'i peut rien imaginer de plus malaisé. On estoit bien avant dans le mois d'octobre, Bourbourc une place rasée qui manquoit de tout; il falloit accomoder les canaux pour y aller depuis Calais;

1. On l'y voit dès le 11 octobre (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 40, fol. 392); il en partira définitivement le 12 novembre (*Gazette*, 1657, p. 1187).

et la riviére d'A, qui vient de[1] Saint-Omer, et qui va à[2] Gravelines, rendoit la comunication impossible, sans les forts et les ponts qu'on estoit obligé de faire dessus ; et il falloit envoier les soldats du camp de Rumingen, qui estoit trois grandes heures de Borborc, pour travaillier à touts les ouvrages, sans qu'il y eust en auquun lieu ni bois ni couvert. Le long séjour de l'armée dans ce camp, qui y fut près de six sepmaines, donna de la facilité à toutes ces choses là. [3]Jaquier, munitionnaire général, se chargea de rendre les canaux[4] navigables, et en vint à bout[5] avec le travail de beaucoup de gens de Calais. M. de Castelnau et M. le marquis d'Usel entreprirent chaquun un fort sur la riviére d'A, qu'ils mirent en estat avec des ponts sur la riviére, et M. de Shomberg fit travaillier à la place. Les ennemis se flattoint tousjours que l'armée se retireroit, et n'attaquoint point Mardic ; et l'ambassadeur d'Angleterre estoit fort en peine de la place, et s'il devoit demander que l'on l'abandonnast. Il avoit fort souhaité que l'armée du Roy retournast à Mardic pour fortifier la place, et en voioit bien l'impossibilité ; mais il y a apparence que sa pensée estoit de se descharger de sa garde, parce que dès qu'elle fut prise, M. de Turenne y avoit mis des Anglois. Le général qui estoit en Angleterre ni lui n'estants pas encores arrivés au

1. [*Graveline*].
2. [*Dunquerque*].
3. (*M*).
4. Ms. *canons*.
5. « Présentement nous allons de Calais à Bourbourg avec autant de facilité que si nous estions au cœur de la France » (dépêche du camp de Ruminghen, 22 octobre. *Gazette*, 1657, p. 1116).

camp, tout ce temps là se passoit dans une grande incertitude de ce qui en arriveroit; et mesmes M. de Turenne, voiant comme ils la négligeoint, avoit proposé d'i envoier des mineurs pour faire sauter les bastions; mais l'ambassadeur d'Angleterre faisant cognoistre qu'encores qu'ils ne s'en voulussent pas charger, que néamoins cela feroit[1] voir à M. le Protecteur que l'on ne vouloit point continuer le traité, cela fit résoudre M. de Turenne à hasarder plus tost la prise de la place par les ennemis que d'encourir une mésintelligence assurée avec les Anglois; et il y envoia deux ou trois cents François pour se mettre dans la contrescarpe, la chose ayant demeuré près d'un mois en estat que les ennemis l'auroient emportée en six heures.

Quelques jours après que les François y furent entrés, les ennemis firent une tentative[2] dont on n'a pas bien pu savoir la raison, si ce n'est qu'elle fut fondée sur quelque intelligence qu'ils avoint dans la place, car ils ne rasérent point le bas fort, comme ils le pouvoint faire, et demeurérent toute la nuict assés proche de la contrescarpe, sans y faire d'attaque : de sorte qu'ils se retirérent avec perte de quelques gens. Cela ne laissa pas de donner beaucoup de courage à ceux de dedans; et mesmes en Angleterre ils prirent

1. *(cognoistre).*

2. Le 1er novembre (*Gazette*, 1657, p. 1162). Voir dans la même *Gazette* l'extraordinaire du 9 novembre (p. 1141 et suiv.) : *La honteuse retraite des Espagnols devant Mardik, après y avoir perdu plus de 300 des leurs tuez, et beaucoup d'autres faits prisonniers, avec 800 grenades, quantité de bombes et de poudres, et tous les outils qu'ils avoyent apportez pour cette attaque.*

depuis cela la chose avec plus de chaleur. M. de Turenne y envoia encores quelque infanterie; et il y vint quelques palissades d'Angleterre, avec lesquelles on fit travaillier au bas fort.

La fin du mois de novembre venant, l'armée du Roy fut obligée de se retirer de Rumingen; et celle des ennemis, qui avoit tousjours esté campée derriére Dunquerque, se retira aussi dans son païs sans avoir rien peu entreprendre. M. le Prince en ce temps là tomba malade[1], et se fit porter à Gand, où il fut en danger[2]; mais s'estant remis on le mena à Bruxelles. Comme M. de Turenne faisoit retirer l'armée vers le Boulonnois, il sceut par M. le Cardinal, qui avoit de très bonnes nouvelles de Flandres[3], que les ennemis avoint

1. A Nieuport.

2. Sur cette maladie de Condé, voir dans la *Gazette* de 1657 les dépêches de Bruxelles en date des 1er (p. 1268), 8 (p. 1288), 15 (p. 1311) et 22 décembre (p. 1336-1337). Condé fut traité à Gand par le médecin Guénaut qu'il avait fait venir de Paris (*Gazette*, 1657, p. 1288; cf. *Lettres de Mazarin*, VIII, 231).

3. Dans sa correspondance avec Turenne, Mazarin fait de fréquentes allusions aux « advis » et aux « nouvelles » qu'il recevait de Flandre, et dont il faisait grand cas; il écrit le 17 août 1658 : « J'ay nouvelles de Flandre de personnes que vous sçavez qui ont accoustumez de me donner de bons advis » (*Lettres de Mazarin*, IX, 11). Ces avis, adressés par plusieurs correspondants et « de tous les lieux » (*ibid.*, VIII, 500), se présentaient sous forme de dépêches chiffrées, témoin ce passage d'une lettre du 11 juin 1658 : « Je vous dépesche en diligence ce gentilhomme, afin que vous ayez cognoissance le plus tost qu'il sera possible des advis que je reçois de Flandres... Je vous envoye l'original de ces advis, que M. Le Tellier vient de deschiffrer, et je vous prie de me renvoyer ce papier par ce mesme gentilshomme (*ibid.*, p. 410). Mazarin insiste volontiers sur la démoralisation, — signalée dans ces avis, — que cau-

tousjours dessein d'attaquer Mardic, et que leur armée n'estoit séparée en Flandres que pour attendre l'hiver, dans lequel temps l'armée du Roy ne pouvoit plus secourir Mardic[1]. C'est pourquoi il y envoia un renfort d'infanterie françoise, et les régiments n'ayants plus guéres de soldats (la désertion estant venue à cause que l'on n'avoit rien touché durant toute la campaigne, ce qui n'avoit jamais esté depuis le commencement de la guerre), on fut obligé de commander des officiers

saient chez l'ennemi les succès des armes françaises. Pareille tendance perce dans les informations de Bruxelles données par la *Gazette*, dont il est d'ailleurs assez curieux d'observer le ton. Émanées apparemment de gens du pays, qui traitent de « mauvaise » la nouvelle de la prise de Montmédy (*Gazette*, 1657, p. 861), et qui disent « nos troupes » et « nos généraux » en parlant des Espagnols, elles sont conçues en des termes parfois assez désagréables pour ces derniers (cf. *ibid.*, p. 1090-1091 et 1288); à tout le moins elles ne manquent pas de souligner leurs échecs, et de louer la valeur des Français en général et de Turenne en particulier. On est tenté de se demander si ces nouvelles de Bruxelles ne sont pas de véritables « communiqués » élaborés dans le cabinet de Mazarin d'après les dépêches de ses correspondants. Peut-être, d'ailleurs, reflètent-elles un état d'esprit dont Mazarin pouvait songer à tirer profit lorsqu'il cherchait à faire des Pays-Bas espagnols un état indépendant (cf. *Lettres de Mazarin*, IX, 65 et 68).

1. Turenne résume ici une lettre que Mazarin lui avait écrite de Paris le 18 novembre (*Lettres de Mazarin*, VIII, 219). Dans le numéro de la *Gazette* paru le 24, on trouve cette dépêche de Bruxelles datée du 17 : « Nos troupes sont encore campées entre Dunkerque et Bergue, où elles attendent l'ordre de nos généraux pour faire sur le fort de Mardick une seconde tentative qui puisse réparer l'affront qu'elles y ont receu » (p. 1210). Cette information éventant un dessein que les Espagnols cherchaient sans doute à tenir secret est bien une de celles dans lesquelles nous sommes tenté de voir de véritables communiqués officieux.

de chaque corps sans soldats, ce qui ne s'estoit point encores fait; et depuis le Roy y envoia touts ses mousquetaires avec les compagnies de gendarmes et chevaux légers de M. le Cardinal et ses gardes; et comme M. de Turenne revint avec l'armée sur la frontiére[1], M. le mareschal d'Aumont, qui estoit dans son gouvernement du Boulenois, eust ordre de s'en aller à Mardic, où il demeura bien avant dans le mois de janvier[2].

Les ennemis, ayant veu toutes les précautions que l'on avoit pris pour cette place là, n'entreprirent rien, et se contentérent de faire hiverner presque toute leur armée dans la Flandres, tant pour ne pas perdre de temps à attaquer cette place là, quand ils en trouveroint l'occasion, que pour estre plus près pour s'opposer à l'attaque de quelqu'une des villes de Flandres, quand le Roi, favorisé des Anglois, le voudroit entreprendre. Son armée demeura jusques au commencement de janvier sur les frontiéres, après lequel temps elle fut séparée à l'ordinaire dans ces quartiers en diverses provinces de France. M. le Prince, qui avoit esté en quelque danger de sa maladie à Bruxelles, commença à se porter mieux, et les généraux des ennemis s'i en retournérent, ayants laissé leurs frontiéres du costé de la Flandre avec des garnisons beaucoup plus fortes qu'à l'ordinaire.

1. Il n'avait fait que deux apparitions à Paris : du 14 au 17 décembre (*Gazette*, 1657, p. 1312, et 1658, p. 13) et à partir du 3 janvier (*Gazette*, 1658, p. 24). Dès le 11, il est au camp d'Ypres (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 42, fol. 90).

2. Le 19 janvier 1658, Mazarin l'engageait à attendre encore pour user de l'autorisation qui lui avait été donnée de venir à Paris (*Lettres de Mazarin*, VIII, 273).

QUATRIÈME PARTIE

[1]Dans le comencement de mars, le gouverneur de Hesdin[2] estant mort, on pourveut à la Cour M. de Moret du gouvernement, croiant qu'il n'i auroit pas plus de précautions à prendre là dessus qu'aux autres qui vaquent ordinairement, n'i ayant dans la place qu'un liutenant de Roy qui n'estoit pas cognu, et le major se trouvant à Paris, qui vint aussi tost trouver M. de Moret pour recevoir ses ordres; et ainsi il s'en alla sans auquun soubsson dans la place, où M. de Moret, voulant aller fort peu de jours après, on lui refusa la porte; et on apprit qu'il y avoit longtenps que ce major s'estoit rendu maistre des esprits d'une partie des officiers, et, voiant que le gouverneur estoit malfain, avoit pensé de longue main à se rendre maistre de la place. Il trouva aussi M. le mareschal d'Oquincour, qui estoit depuis fort longtemps malcontent en Picardie; et, come il estoit homme qui prenoit des résolutions fort légèrement, il s'en alla à Hesdin, sachant les intentions de Fargues, qui estoit major de la place, et qui conduisoit toute l'affaire, où il demeura quelque temps sans y avoir auquun pouvoir, et de là alla trouver M. le Prince en Flandre[3], et ceux de Hesdin, ne

1. En marge est écrit *1658*.

2. Antoine de Blondel de Joigny, marquis de Bellebrune : il mourut à Paris le 16 février (*Mémoires* de Montglat, p. 328). Son successeur Antoine du Bec-Crespin, comte de Moret, fut nommé le même jour (cf. Pinard, IV, 216).

3. Il joignit les Espagnols entre Adinkerke et Furnes, où ils

trouvants plus de seurté de se racomoder avec M. le Cardinal, après ce qu'ils avoint fait, traitérent avec M. le Prince et avec les Espagnols, qui leur envoiérent des troupes, lesquelles ils ne receurent point dans la ville, mais les mirent quelque temps dans un camp fort proche, et insensiblement, après beaucoup d'allées et de venues pour négotier à Bruxelles, ils les mirent dans leurs fauxbourgs; ils traitérent durant tout ce temps là à la Cour, mais on vit bien que c'estoit pour gagner temps, et, en donnant espérance de s'accomoder, diminuer ou affoiblir l'envie de les aller attaquer si promtement.

L'armée du Roy n'estant point encores en estat de sortir en campaigne, M. le Cardinal voioit bien que cette négotiation ne pouvoit nuire à rien. Ainsi le temps vint que les troupes sortirent de leurs quartiers, et le Roy s'en vint à Amiens avec la Reine. On eust par un commis de M. Le Tellier, nommé Carlier[1], qui avoit fait divers voiages à Hesdin, des nouvelles qui donnérent moins d'espérance que jamais que ceux de Hesdin s'accomodassent avec le Roy. Cette nouveauté commençoit à réveillier beaucoup de gens en France, où naturellement il s'i trouve tousjours beaucoup de mécontents; et aussi la longue guerre et la nécessité des provinces, par la continuation des grandes charges et taillies, donnoit grand sujet au peuple de souhaiter un changement, et ils le souhaitoint si ardemment qu'ils ne regardoint pas s'il leur seroit avantageux ou dommageable.

étaient arrivés le 10 juin; le 11, il assista à un conseil de guerre (*Mémoires* du duc d'York, p. 603).

1. Sur Carlier, cf. Louis André, *Michel Le Tellier*, p. 645, note 1.

Il y avoit eu auparavant des assemblées de noblesses de diverses provinces, qui commençoint à avoir quelques gentilshommes pour chefs, et cela avoit commencé par la Normandie; et quoique Madame de Longueville fût dans une dévotion si grande, que cela lui empeschoit de se mesler d'auquune cabale, néamoins son esprit a tant d'ascendant sur les personnes qui sont dans les provinces, qu'elle les fait pencher du costé où elle avouoit bien que son inclination la portoit, qui estoit pour les affaires de M. son frére; et aussi la retraite[1] donne quelquefois, aussi bien que les autres lieux, des semences aus plus grandes affaires.

Les[2] choses estoint ainsi disposées quand la Cour vint à Amiens, où le Roy demeura quelques jours[3], et on y assembla une partie de l'armée. En ce temps là se fit cette entreprise sur Ostende, où M. le mareschal d'Omont, qui avoit esté durant l'hiver quelque temps dans Mardic, s'engagea sur la parolle de quelques petites gens, qui, trompés par ceux d'Ostende le plus grossiérement de monde, et ayant joué devant eux une farce dans la ville, faisant semblants d'arrester leur gouverneur[4], criants « Vive le Roy » dans les rues et disant milles outrages des Espagnols. Ces gens s'en retournérent le trouver, comme il estoit à la rade avec douze ou quinze cents hommes; et l'ayant assuré qu'il estoit maistre de la ville s'il vouloit y venir, sans

1. *(d'un chaquun)?*

2. [*affaires*].

3. La Cour, partie de Paris le 25 avril (*Gazette,* 1658, p. 368), arriva à Amiens le 27 (*ibid.*, p. 392); elle en repartit le 14 mai (*ibid.*, p. 439).

4. *(et).*

prendre aucun ostage, il entra dans le port avec une partie de ses gens. Cependant, les Espagnols, qui estoint[1] cachés dans des caves, sortirent, et, fermants le havre où ils trouvoint qu'il y entroit trop de gens, en prirent cinq ou six[2] cents avec M. le mareschal d'Omont[3], et le reste, qui n'estoit pas entré, se retira dans les navires[4].

Cette entreprise d'Ostende manquée avec perte, et l'affaire de Hesdin, qui faisoit concevoir de grandes espérances de M. le Prince, fit commencer la campaigne avec de fort meschantes apparences de succès; et la Cour mesmes, qui se trouvoit en ce temps là à l'armée[5], descrioit, au moins pour la plus part, les affaires autant ou plus que les autres. M. le Cardinal cognoissoit trés bien cela, et mesmes la plus part des officiers de l'armée n'estoint pas encores venus. En cet

1. [*enfermés*].

2. Turenne avait d'abord écrit *sept ou huict*.

3. Il ne fut échangé qu'au mois de janvier suivant (cf. Dr E.-T. Hamy, *Correspondance du cardinal Mazarin avec le maréchal d'Aumont*, Monaco, 1904, in-4°, p. 112).

4. Ici le manuscrit présente le texte suivant, qui a été biffé : *Un peu auparavant cette entreprise, M. le Cardinal, parlant devant le Roy à M. de Turenne du siége de Dunquerque, et disant que, M. le mareschal d'Omont se trouvant à Mardic, qu'il seroit assés raisonnable qu'il eût un quartier, dès que M. de Turenne eust dit fort doucement qu'il ne croioit que le Roy ni lui voulussent lui donner un autre poste, et que il ne commandast pas en Flandre, M. le Cardinal dit avec toute la courtoisie possible que l'on avoit seulement parlé de cela en passant, de sorte que la chose demeura entiérement estoufée.* — Sur l'affaire d'Ostende, qui eut lieu le 14 mai, voy. Bourelly, *Cromwell et Mazarin*, p. 122 et suiv.

5. [*donnoit*].

estat là le Roy s'approcha de Hesdin[1] avec dix ou douze mille hommes; et ceux de dedans, ayants quelques troupes espagnolles campées dans les dehors, sortirent pour escarmoucher, et on tira le canon sur le Roy mesmes qui s'estoit avancé : de maniére que, par cette déclaration si ouverte, on ne songea plus, à traiter avec Hesdin, mais à s'y gouverner comme contre une place ennemie.

Durant l'hiver, M. le Cardinal avoit traité avec l'ambassadeur d'Angleterre[2], qui pressoit extrêmement que l'on s'engageast devant Dunquerque, et on avoit signé les articles par lesquels Dunquerque devoit estre mis entre les mains des Anglois, qu'ils fourniroint six mille homes de pied pour mettre à terre, et tiendroint la mer avec leur armée navalle. Le traité n'estoit que pour un an, dans lequel ils devoint continuer le mesme secours par terre, aider aussi par mer au siége de Graveline, qui devoit demeurer au Roy, et ne prétendre point d'autre place que celle de Dunquerque; et, quoi que l'affaire de Hesdin arrivast aprés la conclusion du traité, la chose demeuroit tousjours aus mesmes termes; mais les Anglois, quoi qu'ils souhaitassent fort que le siége de Dunquerque se fit, se fussent néanmoins laissé aller à la nécessité que l'affaire de Hesdin eust apportée pour ne le point faire. On avoit déjà fait des magasins à Mardic; cela et la place de Hesdin, qui se trouva bien munie de

1. C'est le 19 mai que Louis XIV « fut coucher dans un château proche de Hesdin »; cette indication que donne Montglat (p. 330) paraît avoir été empruntée à la *Gazette* (p. 463).

2. Sur le traité franco-anglais du 28 mars 1658, voy. Bourelly, *Cromwell et Mazarin*, p. 83 et suiv.

toutes choses, les ennemis ne doutant point que l'on ne l'assiégeast, obligérent M. le Cardinal à souhaiter que l'on poursuivît le dessein de marcher en Flandre. M. de Turenne fut de son sentiment ; et, sans savoir si on pouvoit assiéger Dunquerque, ou si on s'arresteroit à Bergues, qui en est à une heure, on fut d'advis d'i marcher et faire voir naïvement aus Anglois que l'on alloit de tout son pouvoir pour l'exécution du traité. Ainsi le Roy, qui estoit campé à une petite heure de Hesdin, s'en alla rejoindre la Reine à Montrueil[1] pour s'en aller ensemble à Calais avec deux ou trois mille, que M. de Castelnau comandoit ; et M. de Turenne, avec sept ou huict mille hommes, prit le chemin de Saint-Venant pour y passer la Lis, et ensuite marcher vers Bergues et Dunquerque.

En arrivant auprès de Bétune[2] il apprit de M. le marquis de Créqui, qui en est gouverneur[3], qu'il y avoit deux ou trois régiments de[4] l'ennemi dans Cassel, qui est à cinq heures de Saint-Venant sur le chemin de Bergues. Il lui donna sept ou huict cents chevaux avec quelques mousquetaires commandés, avec lesquels s'avançant il prit dans ledit Cassel deux régiments d'infanterie irlandois, qui faisoint deux ou trois cents homes, sans auquune résistance. M. de Turenne y arriva peu de temps après[5] avec l'avantgarde, et, à cause des mauvais chemins, il y séjourna un jour pour

1. Le 20 mai (*Gazette*, 1658, p. 463).
2. A Chocques, le 19 mai (*Gazette*, 1658, p. 491).
3. Il avait été nommé à cet emploi par commission du 4 mars 1655 (Bibl. nat., ms. fr. 4190, fol. 97).
4. Ce mot et les deux suivants en interligne.
5. Le 21 (*Gazette*, 1658, p. 491 et 509).

attendre son bagage; et, s'il eust creu tous ceux du païs, il n'en auroit point mené, ni canon, à cause de la difficulté qui disoint qu'il trouveroit pour les chemins, lesquels avoint esté rendus plus mauvais qu'à l'ordinaire, à cause du grand hiver qui avoit duré si longtemps, et on n'estoit guéres avancé dans la saison, car c'estoit au moy de may. M. de Turenne, voiant bien que la diligence estoit fort nécessaire, aprenant par les prisonniers que l'armée ennemie[1] n'estoit pas ensemble, fit suivre toute la nuict le bagage, et, faisant accomoder les chemins devant lui, marcha droit à Bergues, et en arrivant il s'avança sur la Colme, laissant Bergues à main gauche, et s'avança par des païs fort inondés[2] auprès d'une petite redoute[3] que les ennemis gardoint avec trente homes et un capitaine. On fit un passage sur la riviére, et, ayant trouvé quelques piliers sur lesquels on mit des planches, on y mena quelques chevaux par la bride : ce que voiant ceux de la redoute, et qu'il s'i avançoit cinquante ou soixante mousquetaires, ils se rendirent[4]. C'estoit le seul passage par lequel on peust passer à cause du païs inondé qui est entre Furnes et Bergues; on ne voioit de là à Dunquerque rien que de l'eau, et M. de Turenne s'en retourna avec[5] peine, à cause des

1. En interligne.

2. Sur ce « déluge factice » provoqué par les Espagnols, voy. Bourelly, p. 139 et suiv.

3. La redoute de Beentis-Meulen, dont « l'emplacement... paraît voisin du point où le canal de Bergues à Furnes coupe le chemin menant de Teteghem à la Maison-Blanche » (Bourelly, p. 141, note 1).

4. Le 23 (*Gazette*, 1658, p. 509).

5. Ce mot et les cinq suivants en interligne.

eaux, à son quartier, qui estoit à une heure de là[1], ayant laissé M. de Bellefond, liutenant général, avec quelque infanterie, afin de recognostre les chemins de là à Dunquerque. Il n'y avoit auquun homme dans le païs qui dît qu'il y eust un chemin; et M. de Turenne, ayant envoié ce soir là M. de Varenne le long de la Colme, laissa Bergues à droit pour voir s'il y avoit moyen de communiquer par là avec Mardic, où estoit M. de Castelnau. Il lui raporta qu'à cause des eaux on ne pouvoit pas passer : de sorte que toute la nuict se passa sans qu'il creût qu'il y eust auquune apparence de pouvoir aller vers Dunquerque, néamoins en intention d'emploier tout le jour à le cercher. Le matin, M. de Bellefont lui manda que les ennemis avoint quitté une autre redoute près de Bergues, et qu'il y avoit une digue par laquelle il croioit que l'on pouvoit aller vers les forts que les ennemis avoint entre Bergue et Dunquerque. Les ennemis, depuis la prise de Mardic, avoint travaillié à deux grands forts sur la digue de Bergues à Dunquerque, et ils estoint à une telle distance, qu'il est certain qu'estants en estat de deffense on ne peut point assiéger Bergues ni Dunquerque sans les prendre, n'estant chaquun qu'à une portée de canon l'un de l'autre, et à la mesme distance chaquun de Dunquerque et de Bergues. On n'avoit point eu d'information juste de leur estat, de maniére que cela avoit tousjours paru le plus grand obstacle pour le siége de Dunquerque. Mais, comme j'ai dit, la résolution estoit prise de faire toutes choses pour[2] respondre avec netteté au traité des Anglois.

1. A Socx (Bourelly, p. 139 et 141).
2. *(contenter)*.

M. de Turenne se trouva de grand matin avec toute l'armée à cette redoute qui avoit esté prise le soir auparavant; et, faisant accomoder le pont sur la Colme, on s'avança vers ces forts. Les prisonniers de la redoute avoint dit que l'un estoit en estat de deffense, et l'autre[1] en nul estat. Après avoir fait combler beaucoup de fossés, les ennemis, voiants que l'armée s'avançoit entre Bergue et Dunquerque, commencérent à abandonner les forts et la digue, à la faveur de laquelle ils deffendoint le grand canal qui va de Bergue à Dunquerque. M. de Castelnau, avec ces trois mille hommes que j'ai dit, qui estoint partis avec le Roy, et trois mille Anglois, estant dès le jour auparavant, suivant ce qu'il avoit esté convenu, estant à une portée de canon d'eux, lesquels avoint deux bataillions sortis de Dunquerque, et environ six ou sept cent chevaux, avec lesquels ils deffendoint ce canal et les forts, lequel est si grand, et il y avoit si peu de préparatifs pour le passer, qu'il est sans doute que la chose eust esté sans effect.

L'ambassadeur d'Angleterre y estant fort chagrin de ce qu'il voioit si peu d'apparence à l'entreprise, l'armée aprochant, come j'ai dit, quoi qu'avec beaucoup de difficulté, entre Bergues et Dunquerque, les ennemis estant pris par derriére, et leurs forts n'estants point en deffence, l'un des deux à la vérité un peu plus que l'autre, se retirérent à Bergues et à Dunquerque, mais le grand corps des troupes dans la derniére. M. de Turenne, ayant marché avec peu de gens sur cette digue, envoia promtement un de ses gens à

1. *(poin..)*.

nage, pour avertir M. de Castelnau comme il avoit passé. Il s'en vint le trouver tout aussi tost, et comme il falloit à l'instant se résoudre au siége de Bergues ou de Dunquerque, le premier estant fort aisé, et l'autre trés difficile, M. de Turenne creut que si on perdoit ce temps, que l'on pouvoit ne jamais y revenir, l'ennemi s'estant amusé à l'affaire de Hesdin et à celle d'Ostende, croiant que c'estoit cette entreprise[1] icy qui avoit emmené le Roy sur la frontiére, et une partie de ce qui estoit en estat de leurs troupes ayant marché à Hesdin, de façon que cette conjoncture d'affaires semblant propre, quoi qu'avec de trés grandes difficultés à surmonter, il se résolut d'aller à Dunquerque. On ne peut pas y marcher[2] ce jour là, à cause des eaux et des canaux; mais on ne perdit pas de temps, et, ayant travaillié aus ponts, sur la Colme, sur le canal de Honscot à Dunquerque, et sur celui de Furnes à Dunquerque, on se trouva le lendemain[3] à deux heures après midi auprès des dunes.

Tout ce qu'il y avoit de troupes de l'ennemi, qui estoit dans le voisinage, s'i jetta de façon qu'il se trouva dans la place environ[4] deux mille deux cents homes de pied et sept à huict cents chevaux. M. le marquis de Leide y estoit aussi entré le jour auparavant que l'armée y arrivast. M. le Prince et Don Juan estoint encores à Bruxelles, ayants creu l'entreprise de ce siége là impossible dans la saison, et n'ayant pour soi ni Bergues ni Furnes ni Gravelines; la premiére

1. [*là*].
2. [*cette nuict*].
3. 25 mai (*Gazette*, 1658, p. 494 et 508).
4. [*dix huit cents*].

de ces places là n'estoit distante que d'une heure, l'autre de trois et la derniére de quatres; et la saison empeschoit qu'il n'i eust auquune herbe pour faire paistre les chevaux. On comença dès ce soir là à prendre les quartiers; et il est certain que, durant les cinq où six premiers jours, si quelque officier général des ennemis, avec un peu de troupes, se fût mis à Furnes ou à Bergues, que difficillement on eût peu faire les communications avant qu'il y fust entré beaucoup de troupes dans la ville; mais l'ennemi ayant creu, au commencement, que on assiégeroit[1] Bergues, et ayant ensuite, après le siége de Dunquerque, ayant seulement envoié deux ou trois régiments sous de méchants officiers qui, ayant ordre d'entrer dans la ville, demeurérent à Bergues, mandants l'impossibilité d'exécuter ce que l'on leur commandoit, se résolut d'assembler promtement toute l'armée pour venir au secours.

Les premiers jours, demeurants ainsi libres du dehors, donnérent de trés grandes difficultés par l'assiète du camp, à cause des communications par le manque de bois pour les soldats, par celui du fourage pour la cavallerie; et, comme on n'avoit que la mer, il est impossible d'en tirer les assistances nécessaires, et à cause de la difficulté des débarquements; et aussi les Anglois, hors ce qui estoit nécessaire pour les vaisseaux et quelques canons qu'ils ont fourni, ont apporté, — à l'exception de leur infanterie, dont il y a eu environ cinq mille hommes qui ont trés bien servi, — fort peu de comodités au siége. Le Roy qui estoit à Calais, dès qu'il sceut que l'on estoit devant

1. Turenne avait d'abord écrit *assiégeoit*, ce qui, imparfaitement corrigé, est devenu, *assiégeoiroit*.

Dunquerque, pressa M. le Cardinal, qui y donna les mains : de maniéres qu'ils vindrent dans le vieux fort de Mardic trois jours après que l'on fut arrivé devant Dunquerque. Or, j'avois commencé à dire que l'armée prit ses quartiers : M. de Turenne se logea dans les dunes auprès de l'estrang, et retint une bonne partie des troupes avec lui depuis la mer jusques au canal de Furnes, où il logea un régiment d'infanterie, et en suite mit quelques régiments lorrains et un régiment d'infanterie dans ce grand fort entre Bergue et Dunquerque avec peu de cavallerie, ayant mis le corps des troupes du costé de la mer, vers où les ennemis pouvoint venir avec un corps considérable.

M. de Castelnau demeura au delà du canal de Bergues avec les troupes qu'il avoit menées avec lui et les Anglois. Il y eut des difficultés extrêmes de faire les ponts de communication. L'ennemi se montroit quelquefois avec sept ou huict escadrons dehors ; mais, comme il n'i avoit point de trenchée ouverte, on n'estoit pas assés près de lui pour pouvoir rien entreprendre.

Ces premiers jours ayant été très difficilles, il commença à y venir quelques barques avec des vivres ; et, en suite de cela, il y vint de l'avoine pour la cavallerie qui estoit du costé des dunes. Il y vint aussi des outils et quelques palisssades, avec quoi on travaillia à la circonvallation, qui ne valust jamais rien, et principalement du costé des dunes. On fit aussi une estacade de gros piliers tenus par des chaisnes, que les matelots anglois venoint accomoder, lesquels ne pouvoint jamais résister aux grandes marées, quand il y avoit beaucoup de vent ; mais toutes les nuicts toute

la cavallerie estoit de garde sur le bord de la mer, et on mettoit les quaissons quand la mer s'en alloit, que l'on ostoit avec les chevaux quand elle revenoit; de sorte qu'il n'i demeuroit jamais d'espace vuide. L'armée estant fort foible au commencement, se grossissoit peu à peu par beaucoup de troupes qui vindrent de France, ayant esté trouvé à propos de se haster plus tost avec peu de troupes qu'en les attendant donner du temps aus ennemis, ce qui assurément eust rompu tout le dessein, leur estant aisé de pourvoir à une place comme Dunquerque, voiant bien que ce n'estoit que par là seulement que l'on maintenoit l'alliance des Anglois. Mais, comme j'ai dit, les affaires de Hesdin et d'Ostende leur avoint come fermé les yeux. Le Roy fut quelques jours à Mardic[1], où M. le Cardinal faisoit pourvoir à toutes choses, comme munitions de guerre et avoines pour la cavallerie, et à faire apporter par mer des fascines et des plateformes; et, come on commença à parler, avant que la trenchée fût ouverte, que les ennemis s'assembloint pour s'aprocher avec l'armée, il conseillia très prudemment au Roy de s'en retourner à Calais, n'i ayant auquun lieu où il peut demeurer seurement, et ce siége là estant, par la situation du païs, d'une autre condition que les autres, où la retraite estoit come impossible, y arrivant du malheur à un quartier de l'armée.

Ainsi le Roy s'en retourna à Calais[2] où estoit la Reine et Monsieur. Trois ou quatres jours après leur département[3], on ouvrit la trenchée du costé des

1. Il y arriva le 26 mai (*Gazette*, 1658, p. 510).
2. Le 3 juin (Bourelly, p. 154).
3. A vrai dire dans la nuit du 4 au 5 juin (Bourelly, p. 166).

dunes, desquelles on se servoit comme de places d'armes, et la première nuict les ennemis furent dehors avec toute leur cavallerie, et on eust beaucoup d'alarmes en mettant les gens au travail, et les Anglois, qui n'estoint pas beaucoup accoutumés aus siéges, quittoint le travail, et couroint aussi tost à leurs armes. Comme les premiéres nuicts ne sont guéres dangereuses, on ne perdit presque personne et on vit le matin[1] toute la cavallerie des ennemis dehors, et la face de la ville estant grande de ce costé, les ennemis avoint bien vingt piéces de canon qui voioint les trenchées : de sorte que, jusques à onze heures ou midi, la cavallerie de l'ennemi s'avançant assés à la faveur du canon, cela paroissoit come des troupes en campaignie les unes devant les autres; mais, dès qu'ils vouloint aprocher des trenchées, la cavallerie de l'armée les repoussoit avec tant de vigueur, qu'en diverses sorties qu'ils ont fait ils n'ont pas eu le moindre avantage; et quoi que la cavallerie perdit beaucoup par le canon, et mesmes par la mousqueterie, en aprochant des contrescarpes, on les a tousjours poussés jusques sur le bord.

Les Suisses relevérent les gardes, et le quatriesme jour que Picardie estoit en garde, et que le régiment du Plessis avoit la teste de la trenchée, il faisoit un si grand vent que l'on ne pouvoit pas voir, à cause du sable. Les ennemis sortirent[2] et rasérent un peu du bout de la trenchée, ayant bien blessé ou tué cent hommes des nostres. Les Anglois avoint une

1. Le 5 juin (*Gazette*, 1658, p. 530).

2. Cette sortie eut lieu le 8 juin, vers trois heures de l'après-midi, et fut repoussée par Créqui (*Gazette*, 1658, p. 542-543).

attaque à la main gauche; et, la cinq ou sixiéme nuict, on fut sur le bord des premières palissades que les Anglois attaquérent souvent fort vigoureusement; mais, comme ils alloint hardiment sur les palissades, ils ne savoint pas s'i loger, et revenoint tousjours dans les trenchées avec beaucoup de perte. On l'a aussi essaié trois ou quatres fois du costé des François sans y réussir. Vers le six ou septiesme jour de la trenchée ouverte, M. de Turenne eust avis que les ennemis s'assembloint, et que M. le Prince et Don Juan arrivoint à Furne avec l'armée[1].

On ne pouvoit rien faire de bon du costé des dunes pour la circonvallation; et, quoi que l'on en prît quelques unes avancées, on en voioit tousjours d'autres qui incommodoint, et l'incertitude si un ennemi viendra, et encore par quel costé, fait tousjours paroistre les choses moins dangereuses que quand on se voit en présence. Les ennemis, dedans la ville, avoint fait diverses sorties avec leur cavallerie, mais elles furent tousjours repoussées avec tant de vigueur par la cavallerie de l'armée du Roy, que cela les empeschoit de rien faire de conséquence; mais on y perdoit tousjours de bons officiers, et principalement par leur canon, dont ils demeurérent longtemps les maistres. Touts les officiers généraux, qui estoint M. de Chomberg, M. de Créqui, M. de Varenne, M. d'Umiéres, M. de Bellefond, M. de Gadaigne, tous liutenants généraux, se signaloint tousjours où ils se rencontroint, et M. le marquis de Créqui fit trés bien à une ou deux sorties de cavallerie, en une desquelles

1. Le 10 juin (*Mémoires* du duc d'York, p. 603).

M. le conte de Guiche[1], maistre de camp aus gardes, fut blessé[2] comme y estoit couru volontaire. M. le conte de Soissons eust aussi un cheval tué et pensa estre pris prisonnier[3] fort proche des palissades de la contrescarpe.

Au huict ou neufviesme jour de la trenchée ouverte, on avoit pris quelques palissades avancées sur le glacis de la contrescarpe des ennemis; et mesmes on avoit essaié quelques logements à la contrescarpe, où on n'avoit peu se maintenir; et s'estoit en un de ces jours là que les[4] gardes, estants de garde, n'avoint peu se loger que l'après disnée; on vit un corps de cavallerie qui s'avançoit le long des dunes : on ne savoit pas si c'estoit toute l'armée. M. de Turenne s'avança avec peu de gens le long de la mer; dans ce temps là ils poussérent la garde de l'autre costé des dunes, qui n'estoit que d'un régiment de cavallerie; et M. le mareschal d'Oquincour, s'estant avancé avec les coureurs, receut un coup de mousquet par quelques soldats avancés à un petit travail, dont il mourut le soir. On ne sceut pas seulement qu'il fût blessé que par des trompettes qui vindrent[5], et cette cavallerie

1. Ms. *M. de conte Guiche.*

2. Il reçut un coup de mousquet à la main droite (*Gazette*, 1658, p. 543).

3. Cf. *Gazette*, 1658, p. 542-543.

4. [*Suisses*].

5. Cela ne confirme aucunement le récit qu'on lit dans la *Gazette* (p. 544) : d'Hocquincourt, blessé, aurait été transporté dans les lignes françaises et aurait pu, avant de mourir, renseigner Turenne sur les positions et les projets de l'ennemi. On relève d'ailleurs dans ce récit un détail incontestablement inexact : d'Hocquincourt aurait été blessé dans la nuit du 13 au

se retira auprès de l'abbaïe des Dunes, qui est assés proche de Furnes, où estoit l'armée des ennemis, environ à deux heures du camp.

Les[1] Suisses entrérent ce soir là aus trenchées, et on ne peut pas se rendre maistre de la contrescarpe. Le lendemain on vit toute l'armée des ennemis qui marchoit dans les dunes[2], et cet avantage qu'elles leur donnoint pour s'aprocher du quartier général se faisoit encores bien mieux voir quand l'ennemi estoit proche : de sorte que M. de Turenne se résolut de s'avancer de sept ou huict cent pas seulement au devant de son quartier avec les troupes qui y estoint, laissant toutes les autres dans la circonvallation, et occupa une haute dune où il craignoit que les ennemis ne vinssent se mettre, fit promtement planter des pieux sur l'estrang vis a vis de ce lieu là, l'autre estacade lui estant inutille, à cause qu'il avançoit ses troupes. On fit aussi quelque petit retranchement sur le haut des dunes en présence; mais on peut bien juger que tous ces travaux là ne pouvoint estre guéres bons, estant faits en si peu de temps, ni que des piliers

14. Or, dès le 13 Mazarin connaissait la nouvelle; il est vrai qu'il en attendait confirmation (*Lettres de Mazarin*, VIII, 420). C'est à la fin de novembre que le corps de d'Hocquincourt fut, conformément au vœu du défunt, inhumé à Liesse (*Gazette*, 1658, p. 1162). Mazarin n'avait pas voulu faire condamner la mémoire du maréchal rebelle, en considération de la conduite loyale de son fils (*Lettres de Mazarin*, VIII, 463).

1. [*gardes*].

2. Dans un conseil de guerre tenu le 11 juin, et auquel avaient assisté don Juan d'Autriche, Condé, Caracena, le maréchal d'Hocquincourt et le prince de Ligne, il avait été décidé que cette marche aurait lieu le 13 (*Mémoires* du duc d'York, p. 603).

plantés si à la haste où la marée revenoit, ne pouvoit guéres bien tenir. L'ennemi s'estant avancé à une demi heure de ce lieu, où M. de Turenne s'estoit mis avec l'armée, fit alte, et on vit bien qu'il s'alloit loger. Don Juan d'Autriche avoit la main droite qui regardoit la mer, et M. le prince de Condé avoit la main gauche, qui alloit sur le canal qui vient de Furne à Dunquerque. Il y a de cet espace là environ quinze cent pas de dunes qui sont accessibles, mais inégales, l'estrang à la main droite, et à la main gauche une prairie de douxe ou quinze cent pas et plus, traversée de petits fossés, qui va jusques au canal de Furne. M. le Prince fit facillement la communication de ces petits fossés, et, deus ou trois heures devant la nuict, il fit un pont sur le canal avec beaucoup de barques qui lui vindrent de Furnes; et ce pont tenoit a son aisle gauche. M. de Turenne, allant le long de ce canal, les vit travailler au pont, et le faire en une heure; il fit retirer toutes les gardes avancées qui estoint de ce costé là; et, voiant l'avantage que l'ennemi auroit de marcher ou d'un costé ou de l'autre du canal, vers Dunquerque, et comme cela le tenoit séparé, vid bien à l'instant qu'il n'i avoit rien à faire que de combattre les ennemis; et, avant que d'avoir repassé le canal pour venir à son quartier, il envoia ses ordres à touts les quartiers pour se rendre deux heures devant le jour au sien. Il comanda aus Anglois, qui estoint entre Dunquerque et Mardic, d'envoier leur bagage sous le fort, et aus troupes qui estoint en deça du canal de Dunquerque à Bergues de mettre le leur sous un grand fort que les ennemis avoint commencé l'hiver et que l'on gardoit.

Comme il y avoit six ou sept canaux entre les

quartiers, il estoit bien plus facille à ceux de Dunquerque de faire quelque sortie sur eux, quand ils estoint affoiblis; et ainsi il estoit fort dangereux de laisser une grande circonvallation sans troupes, ceux de la ville pouvants mettre le feu au camp et rompre les ponts de communication; mais la grande nécessité que M. de Turenne croioit qu'il y avoit à combattre l'obligeoit à passer par dessus toutes les considérations qui l'eussent arresté; il laissa donc dans tous les quartiers, aus endroits les plus seurs, fort peu de troupes; outre cela la trenchée le mettoit en grande peine; car, n'estant pas assuré de combattre, une sortie de l'ennemi et un estonnement de troupes qui croient y demeurer comme abandonnées, l'armée marchant au devant de l'ennemi, obligeoit à lever le siége; et on estoit, comme j'ai dit, fort proche du chemin couvert de la contrescarpe, y ayant eu desjà quelques traverses du glacis prises; et ainsi les sorties estoint fort à craindre, parce que l'on ne peut plus sortir des trenchées quand la teste est poussée, et la confusion se met aisément, l'ennemi ayant toutes les contrescarpes et le feu de la place, au lieu que les trenchées sont fort resserrées; et elle estoit si avancée que la cavallerie ne pouvoit plus[1] agir. On ne pouvoit pas remédier à cela, et continuer son dessein de combattre, qu'en faisant entrer, comme on fit, une bonne garde de trenchée qui fut deux bataillons des gardes françoises, qui eurent ordre d'essaier à se loger sur la contrescarpe, comme les jours précédents. Les Anglois entrérent aussi à la main gauche avec une bonne

1. *(sortir).*

garde; et il y eust huict escadrons de cavallerie comandés pour y estre de[1] renfort.

Les troupes marchérent toute la nuict selon l'ordre donné, et les derniéres furent un peu devant le jour au quartier de M. de Turenne. La nuict se passa de cette façon, les ennemis ayant seulement envoié donner une alarme ou deux. Il s'i trouva de l'armée du Roy, sans conter ce qui demeura au camp, au bagages et à la trenchée, huict à nœuf mille homes de pied, et cinq à à six mille chevaux. Il y avoit dix bataillions françois, et six anglois et deux françois meslés dans l'aisle droite de la cavallerie, et des mousquetaires françois et anglois dans l'aisle gauche, avec dix piéces de canon, dont cinq alloint à l'aisle droite entre les dunes et la prairie, et les cinq autres le long de l'estrang, lequel estoit trés large parce que la mer estoit basse. Il y avoit cinquante quatre escadrons de cavallerie légère et quatres de gendarmes.

La premiére ligne de l'aisle droite et de l'aisle gauche estoit composée chaquune de quatorze escadrons, les secondes lignes de dix; quatres escadrons de gendarmes qui soutenoint l'infanterie, et six escadrons de réserve qui marchoint à une assés grande distance derriére toute l'armée. La premiére ligne d'infanterie estoit de dix bataillions, et la seconde de six, qui n'avoint[2] point de commandés devant eux que cinquante mousquetaires des gardes pour faire un peu esloigner de la cavallerie ennemie qui estoit en petites troupes sur les dunes un peu loing de leur armée.

1. *(garde).*
2. [*personne*].

M. de Castelnau commandoit l'aisle gauche, et avoit M. de Varenne qui menoit la premiére ligne de cavallerie; et, come les Lorrains en faisoint une partie, M. de Ligneville comandoit quelques escadrons près de l'infanterie; M. le marquis de Créqui comandoit les escadrons de la droite de l'aisle droite, et M. d'Umiéres estoit avec ceux qui estoit proche de l'infanterie; M. de Chomberg commandoit la seconde ligne de l'aisle gauche, et M. d'Écancour la seconde ligne de l'aisle droite; M. de Richelieu estoit à la réserve, et M. de Gadaigne comandoit la premiére ligne de l'infanterie, et M. de Bellefonds la seconde. L'infanterie angloise de la premiére et seconde ligne estoit comandée par M. Lokart, lors ambassadeur d'Angleterre en France, et qui estoit général de ces troupes là, et par M. Morgan, général major.

A une heure de jour on sortit en cet ordre là de ce lieu ou M. de Turenne s'estoit avancé le jour précédent dans les dunes, et où les troupes l'estoint venues joindre la nuict; et, comme les gardes des deux armées se voioint, dés que l'armée du Roy commença à monter sur la premiére dune, les ennemis furent promtement avertis de sa marche : de maniére que l'on vit revenir en diligence quelques chevaux qui estoint à la pasture, et former les escadrons et bataillions qui estoint dans le camp sans bagage. Leur armée estoit demeuré come le jour précédent. Don Juan d'Autriche à la main droite avec le marquis de Caracene et M. le duc d'Iorc, le duc de Glocestre et Don Estevan de Gamarre; et à la main gauche M. le prince de Condé avec ses officiers généraux, M. de Colligni, M. de Bouteville, M. de Persan, M. de Guitaut,

M. de Meillie, M. le conte de la Suse; M. de Marchin, qui estoit le seul officier général qui y manquoit, estoit avec un petit corps vers le Luxembourg[1]. La cavallerie de l'aisle gauche, qui estoit fort estendue vers le canal, ne pouvant pas estre emploiée dans cette prairie, à cause des fossés, M. le Prince la mit sur cinq ou six lignes depuis les dunes jusqu'à ces fossés où ni les uns ni les autres ne pouvoint marcher que deux ou trois escadrons de front; et son infanterie, il en mit deux bataillions dans un lieu un peu couvert, tout devant sa cavallerie, et après en remontant les dunes. Il commençoit à y en avoir jusqu'à ce qu'ils joignissent l'infanterie de Don Juan d'Autriche, laquelle alloit jusques au bord des dunes, qui regarde l'estrang; et toute sa cavallerie estoit derriére son infanterie, de laquelle il avoit avancé un bataillion espagnol sur une dune assés haute, qui estoit près de cent pas devant toutes les autres.

On les vit mettre en cet ordre là comme l'armée du Roy marchoit à eux; et, comme la hauteur des dunes empeschoit que l'on ne peut pas voir touts leurs mouvements, M. de Turenne croioit qu'il y avoit beaucoup de cavallerie derriére leur infanterie; et on lui a dit après[2] que M. le Prince, qui avoit cinq ou six lignes les unes derriére les autres, en vouloit prendre

1. « Tous les officiers généraux y estoient, hors Marsin, qui estoit demeuré à Givet, avec quelques quinze cents hommes, pour observer le corps de M. le mareschal de la Ferté, qui estoit du costé de Luxembourg » (Mazarin aux ambassadeurs français à Francfort, Calais, 17 juin 1658. *Lettres de Mazarin*, VIII, 433).

2. En interligne.

quelqu'une pour mettre derriére son infanterie, comme en effect ses gardes y estoint, et encores quelques escadrons. Le canon de l'ennemi n'estoit pas encore venu, et il devoit arriver ce soir là avec leur bagage; et il pouvoit y avoir dans leur armée nœuf à dix mille chevaux, et cinq à six mille hommes de pied. M. le Prince courut lui[1] mesmes avertir Don Juan que l'armée du Roy marchoit; et il fit mettre les troupes en ordre, avec toute la diligence qu'il se peut.

Les choses estant ainsi disposées des deux costés, l'armée du Roy marchoit au petit pas; et, l'ennemi estant assés empesché à se mettre en bataillie, tous les officiers généraux y estoint occupés; et on voioit bien qu'il n'en venoit point à leurs gardes avancées, lesquelles se retiroint sans escarmoucher au gros de l'armée. On voioit bien que plus de diligence à marcher porteroit un grand avantage, ostant tousjours à l'ennemi un temps de se mettre en ordre; mais un corps d'armée qui marche en bataillie ne peut aller qu'un certain pas réglé, et souvent il faut un peu s'attendre les uns les autres pour se pouvoir dresser. On avoit, comme j'ai dit, dans l'armée du Roy cinq piéces de canon à chaque aisle, qui marchoit à la teste des premiers escadrons; et estant à une distance raisonnable de l'ennemi, on tiroit un coup ou deux de chaquune, et après on attelloit en diligence pour reprendre la teste des escadrons. On fit quatres ou cinq descharges de chaquune avant que de joindre les ennemis.

1. Ce mot et le suivant en interligne.

Les Anglois qui estoint à l'aisle gauche, trouvants les premiers cette dune qui estoit plus avancée, montérent avec deux bataillions pour l'attaquer, et ils y eurent quelque temps les piques croisées avec les Espagnols; mais la grande résolution avec laquelle ils les attaquérent, et quelques commandés d'infanterie du corps anglois qui vindrent par le flanc, obligea les Espagnols à se mettre en confusion et à s'enfuir : c'estoit le régiment de Don Gaspar Boniface.

La cavallerie de l'ennemi soutint assés bien au commencement son infanterie; mais les régiments de cavallerie de l'aisle gauche ayant promtement secouru les Anglois, et aussi quelques escadrons des nôtres ayant pris le long de l'estrang, vindrent se mettre entre les deux lignes de l'ennemi, ce qui les mit en confusion, estants aussi chargés si vigoureusement à la teste. Dans le temps que les Anglois estoint montés sur la dune, et que ce régiment espagnol, et celui qui le soutenoit, commençoit à reculer, les gardes, les Suisses, les régiments de Picardie et de Turenne, commençoint à attaquer l'infanterie qui estoit devant eux, et les quatres escadrons de l'avant-garde marchérent à ce qui avoit la teste du corps de M. le Prince. Son infanterie ne fit qu'une fort meschante descharge, et l'infanterie de l'armée ne tira presque pas, et ne se mit en nulle confusion pour les rompre. La cavallerie rompit aussi les premiers escadrons de l'ennemi avec peu de résistance; et, poussant trop avant, elle fut ramenée par celle de l'ennemi; où M. Le Prince se trouvant, il y eust un temps où les choses furent un peu en balance. Toute la cavallerie de l'ennemi avançant en bon ordre, à cause de ce petit succès, mais n'i ayant eu

que quatres escadrons poussés, la cavallerie se trouvoit derriére en ordre pour soutenir; et les gardes et les Suisses, qui avoint trouvé fort peu de résistance, et qui estoint en fort bon ordre (quoi que les derniers eussent esté chargés par les gardes à cheval de M. le Prince, dont il y en demeura une partie sans qu'ils entrassent dans le bataillion) se tournérent un peu à droit, et receurent avec un fort grand feu cette cavallerie de M. le Prince qui s'avançoit. Le régiment[1] de Mongommeri d'infanterie, qui estoit aussi meslé dans l'aisle droite, fit une descharge, et ces régiments poussés se remirent. M. le Prince y eust son cheval blessé, et en prit diligemment un autre, la confusion commençant desjà dans ses troupes, et eust grande peine à se sauver. M. de Bouteville et de Colligni y furent pris, M. de Meillie pris et blessé, dont il mourut peu de jours après[2].

Cela arrivant un peu après la confusion de l'aisle gauche des ennemis, toute leur armée se mit en désordre sans ralliement; et, hors quelques escadrons qui se débandérent, toute l'armée les suivit un quart d'heure en fort bon ordre. Il s'i sauva de leur infanterie par la main gauche dans le marais; tout le reste fut pris; il y eust bien entre trois et quatres milles prisonniers de l'ennemi, et mille au plus tués ou blessés. De l'armée du Roy il y eust quelques officiers et cavalliers tués, des escadrons de la droite et de la gauche des deux aisles, quelques soldats et officiers

1. Ce mot et le suivant en interligne.

2. Henri de Foix, comte de Meille, ami d'enfance de Condé, mourut le surlendemain de la bataille (cf. *Histoire des princes de Condé*, VII, 24).

de l'infanterie angloise, et peu du reste de l'infanterie.

Comme on estoit engagé au siége, on ne peut pas suivre fort longtemps; néamoins la cavallerie poussa jusques auprès de Furne, derriére laquelle place les ennemis se retirérent, et s'i arrestérent, sachant bien que l'armée du Roy s'arresteroit au siége. Il s'i sauva quantité de prisonniers, que les cavalliers et officiers laissoint aller pour leur rançon, et on sceut depuis que presque tous les officiers de l'ennemi le furent dans le combat. Don Juan et le marquis de Caracene, M. le duc d'Iorc et M. le duc de Glocestre, son frére, estoint à l'aisle droite, qui firent trés bien, mais furent obligés de se sauver avec les autres[1].

M. de Turenne retournant au camp, envoia le sieur de Pertuis en porter la nouvelle au Roy, qui estoit à Calais, lequel revint le lendemain à Mardic; et le siége se continua, les assiégeans n'ayant point relasché de leur vigoureuse résistance; et, trois jours après la bataillie, M. le marquis de Créqui se logea avec le régiment de Turenne sur la contrescarpe, où on perdit beaucoup de gens; et depuis cela M. de Schomberg, M. de Varenne, M. d'Umiéres, M. de Bellefonds et M. de Gadaigne avancérent à leurs gardes autant qu'il se pouvoit; et comme il avoit beaucoup de traverse, il n'i avoit de garde où il ne fallust faire quelque chose de fort vigoureux à descouvert. Les Anglois, qui estoint à main gauche, quoi qu'ils fissent trés bien

1. Voir dans la *Gazette* (p. 573 et suiv.) l'extraordinaire du 1er juillet : *Les particularitez de la bataille gangnée sur les Espagnols, proche les dunes de Dunkerque.*

leur devoir, ne peurent jamais se loger sur la contrescarpe, qu'après qu'elle fut abandonnée. M. de Castelnau, qui avoit agi avec beaucoup d'utilité et de vigueur durant tout le siége, fut blessé, allant au fort Léon, dont[1] il mourut[2], où depuis la bataillie ne craignant plus d'engager beaucoup d'infanterie devant la ville, on avoit comencé une attaque, laquelle servit plus tost à une diversion qu'à autre chose. On fit aussi abandonner aus ennemis un fort de bois dans lequel ils avoint du canon, et tout le long d'une digue qui avançoit dans la mer, de quoi ils incommodoint fort la trenchée, ce qui quittérent aussi : de maniére que, six ou sept jours aprés la bataillie, qui estoit le dixhuitiesme de l'ouverture de la trenchée, come on estoit logé au pied de leur dernier ouvrage, ils demandérent à capituler; et on sceut que le marquis de Leide estoit mort le mesme jour, ayant esté blessé cinq ou six jours auparavant[3].

Le Roy, estant depuis cinq ou six jours à Mardic[4], vint le lendemain avec M. le Cardinal au quartier de M. de Turenne, où, les ostages estants donnés, la capi-

1. Ce mot et les deux suivants en interligne.

2. Le 15 juillet (*Gazette*, 1658, p. 686). « On le fit maréchal de France en mourant, et ce ne fut que sur la parole des médecins qu'il ne pourroit encore vivre vingt-quatre heures qu'on lui fit cet honneur » (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 78) : à vrai dire, son état de maréchal de France est du 30 juin (Bibl. nat., ms. fr. 4193, p. 172; cf. Pinard, II, 629, note *b*).

3. Guillaume Bete, marquis de Lede, avait été blessé dans la nuit du 19 au 20 juin; il mourut le 23 (cf. *Histoire des princes de Condé*, VII, 23).

4. Louis XIV était arrivé à Mardick le 23 juin (*Gazette*, 1658, p. 597).

tulation fut signée[1]; et la garnison sortit un jour aprés, et fut conduite à Saint-Omer; il y restoit mille homes de pied, en sept ou huict régiments, et six à sept cents chevaux. La ville fut, selon le traité[2], remise aus Anglois[3], et deux jours aprés M. de Turenne marcha à Bergue[4]. Les ennemis estoint demeurés à Furnes, et avoint laissé huict ou nœuf cents hommes dans Bergues. Le Roy, qui n'avoit bougé de Mardic depuis la prise de Dunquerque, s'i en vint comme l'armée y arrivoit; et, la trenchée estant ouverte le lendemain, il vint encores se proumener au quartier de M. de Turenne, et il paroissoit bien qu'il avoit fort mauvais visage; et en effect il eust dés le soir une grande fiévre[5], et avoua qu'il en avoit quelque ressentiment depuis deux jours sans l'avoir voulu dire[6]; c'est là où sa grande maladie commença; et, estant porté à Calais[7], il y fut à l'extrémité[8].

1. Le 24. Voir dans la *Gazette* de 1658 (p. 585 et suiv.) l'extraordinaire du 3 juillet : *La réduction de Dunkerque à l'obéissance du Roy avec les articles de sa capitulation.*

2. Turenne avait d'abord écrit *la capitulation.*

3. Le 25, aussitôt après l'entrée du Roi (*Gazette*, 1658, p. 613).

4. Cette place fut investie le 28, et la tranchée ouverte le soir même (*Gazette*, 1658, p. 614).

5. Le 29 juin. Mazarin ne parle que d'un léger mal de tête (*Lettres de Mazarin*, VIII, 479).

6. Cf. *Lettres de Mazarin*, VIII, 495.

7. Le 1er juillet (*Lettres de Mazarin*, VIII, 480).

8. La journée du 5 juillet fut la plus mauvaise de cette maladie (*Lettres de Mazarin*, VIII, 489); le lendemain, le Roi exigea de Mazarin la promesse de ne pas lui cacher la vérité sur son état, et communia pendant la nuit (*ibid.*, p. 493-494). Guénaut qui, ainsi qu'il a été dit plus haut, avait donné ses soins à

La premiére nuict de la trenchée à Bergues, on emporta une redoute qu'ils avoint, fort proche de leur contrescarpe, et on se logea en un lieu avec toute la garde de la trenchée, où on ne pouvoit pas aller de jour. Le lendemain, M. de Chomberg commandant la garde, on emporta la contrescarpe et tous les travaux de dehors, et on se logea sur le bord du fossé, lequel on commença à remplir; et il fit mener du canon à descouvert tout proche de la pente : de sorte que ceux de la ville, demandants à capituler, ne furent receus

Condé, fut un des médecins appelés au chevet de Louis XIV (*ibid.*, p. 487). On conserve aux Archives des Affaires étrangères (*Corresp., Pays-Bas,* 46, fol. 255) une pièce assez curieuse sur cette maladie du Roi. C'est la « coppie d'une lettre dattée de Calais le 7e juillet 1658, envoyée à un bon amy de Brussel ». On y lit ce qui suit : « Depuis la redition de la renommée ville maritime de Dunkerque entres les mains des Anglois, le Roy a esté tellement épouvanté d'une ombre quy luy a paru en dormant, qu'il en est icy malade et désespéré des médecins. Le fantôme, à ce qu'il a dit, estoit de grande stature, les cheveux hérissés, les yeux enfoncés, et tellement hydeux et descharné qu'il faizoit horreur, tenant son espée flamboyante à la main droite, et le menaçoit, dizant avec un son de voix farouche : *Para te, para, brevi morieris;* en suitte luy dit qu'il estoit persécuteur des catholiques, qu'il mettoit la plus belle province et la plus religieuse entres les mains des hérétiques, que le Ciel en avoit rougi, qu'il devoit songer à sa conscience, et se mettre en estat d'en aller faire conte devant le tribunal de Dieu. Depuis, l'on a fait tout ce que l'on a peu pour luy oster de l'esprit cette vision chimérique. Cependant, quoy qu'on luy die et qu'on luy persuade, estant dans les pathétiques mouvements d'une doulleur amére, sa maladie augmente sy fort, qu'on le tient plustost mort qu'en vie; mesme le bruict court qu'il auroit rendu l'esprit depuis hier à six heures du soir, qu'une demie heure devant il fist venir un pére Carme proche son lict, qu'il en chargea trés expressement de dire à la

que prisonniers de guerre[1]. Il y avoit cinq vieux régiments d'infanterie et un régiment de cavallerie dans la place, qui faisoint entre huict et nœufs cents hommes, et dès qu'ils eurent demandé à capituler, et qu'ils virent que l'on ne les vouloit recevoir que prisonniers de guerre, il leur prit un si grand estonnement, qu'il s'i en jetta beaucoup dans le marais pour se sauver, qui furent repris par les soldats; et le reste jettoit les armes, et abandonnoit tous les postes le long des muraillies; et, si M. de Turenne n'i fût arrivé, on s'en alloit pillier la ville. On fit emfermer tous ces soldats et officiers, et y furent envoiés en France par Calais[2]. Le lendemain M. de Turenne, sachant que l'ennemi quittoit les environs de Furnes, fort surpris de la prise de Bergue en deux jours, il y envoia M. de Varenne avec deux mille homes, et

Reyne, sa mère, et au duc d'Anjou, son frère, que sa mort estoit un châtiment de Dieu, qu'il leur ordonnoit, pour le salut de son âme, de faire une paix avec la courone d'Espagne, et sur tout de désister absollument de l'alliance des Anglois, sy préjudiciable à la foy catholique, et qu'en cas que le duc d'Anjou y contredise, il luy donnoit sa malédiction, et le citoit devant la Majesté divine pour en respondre. Il est arrivé icy dix compagnies des gardes que l'on croit devoir escorter le corps à Paris. Voilà ce qui se passe à présent en cette ville. La Cour y est fort triste, ce quy nous fait croire que la chose est véritable ».

1. Le 30 juin (*Gazette*, 1658, p. 637). Voir dans la même *Gazette* (p. 617 et suiv.) l'extraordinaire du 12 juillet : *La prise de Bergues-Saint-Vinox par le mareschal de Turenne.*

2. « Cinq vaisseaux sont aussi arrivez de Mardik en ce port, chargez des prisonniers faits à Bergues, au nombre de 860, y compris cent blessez, outre 150 alemans, qui ont pris parti dans les troupes de Sa Majesté » (dépêche de Calais, 9 juillet. *Gazette*, 1658, p. 639).

suivit quatres ou cinq heures après, avec fort peu de gens avec lui; et ceux de Furnes ayant tiré quelques coups, voiant qu'ils estoint abandonnés par leur armée, qui estoit de Neuport, et qui n'i avoit laissé que quatre vingts homes, ils se rendirent[1] à un trompette qu'il leur envoia, aprés avoir fort menacé les bourgeois qu'ils seroint pilliés s'ils se deffendoint; et, dans l'instant mesmes, M. de Turenne entra dans la ville, et renvoia ces quatre vingts homes à Neuport, où estoit don Juan d'Autriche; il y demeura cette nuict là, parce qu'ils ne se rendirent qu'à une heure de nuict, et s'en retourna le lendemain de grand matin au matin, et comme il avoit tenu M. le marquis de Créqui avec un corps à Rogebrege[2], qui est un lieu sur le chemin de Bergues à Ipres, il lui ordonna de prendre le chemin de Dixmuide par le dedans du païs; et lui marcha le long de la digue droit à la Fintelle et à la Knoc[3], qui est où se sépare le canal qui va à Ipres et à Dixmuide.

Les ennemis qui, depuis la prise de Bergues, s'étoint retirés entre Neuport, Dixmude et Ipres[4], vouloint garder ces canaus là; mais la marche si promte, qui ne

1. Le 3 juillet (*Gazette*, 1658, p. 637).

2. Rousbrugge.

3. « L'armée partit avant hier du camp de Bergue et elle arriva le mesme jour à la Knoc » (Talon à Mazarin, Furnes, 1er juillet. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 46, fol. 256). — « Je fais travaillier en deux endroits, à la Knoc et à la Fintelle, qui sont des lieux sur le chemin de Dixmuide à Furne » (Turenne à Mazarin, camp de Dixmude, 10 juillet. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 46, fol. 258).

4. Cf. dépêche de Bruxelles, du 6 juillet (*Gazette*, 1658, p. 636).

leur donnoit auquun temps, les empeschoit d'oser s'arrester en pas un lieu, n'ayant pas eu le temps de l'accomoder. Ils començoint à travaillier à une redoute à la Knoc, et il y avoit quelque cavallerie derriére; et, comme c'est un païs ou[1] on ne va que par des digues, le premier fortifié en un lieu y a un grand avantage; mais le peu de temps qu'ils avoint pour disposer leurs affaires les faisoit tousjours prendre des partis ausquels on voioit bien que c'estoit la nécessité qui les y obligeoit; et ainsi ils estoint tousjours embarassés dès[2] que l'on s'avanceroit, estant aisé à cognoistre qu'ils ne s'arrestoint que dans l'espérance qu'ils avoint que l'on n'iroit pas plus avant; leur bagage estoit tousjours quatre ou cinq heures derriére eux. Ayant fait une grande marche[3] de Bergues à la Knoc, où un tiers de l'armée passa à nage pour prendre du bétail qui estoit au delà, on marcha le lendemain de grand matin vers Dixmuide, qui n'en est qu'à une bonne heure, et où on ne va aussi que par des digues.

La ville avoit esté fort négligée, estant au cœr du païs, et ils commençoint depuis huict ou dix jours à en raccomoder les contrescarpes. M. le Prince, qui demeura longtemps à une porte pour voir arriver l'armée du Roy, vit bien qu'il n'estoit pas en estat de la deffendre, et y laissa néamoins trois ou quatre cents homes, avec ordre, comme il parut[4] depuis, de se rendre en cas que l'on passast la riviére, et qu'ils vissent que l'on formast le siége. L'armée de l'ennemi

1. Ce mot, réclamé par le sens, est omis dans le ms.
2. [*marches suivantes que des premiéres*].
3. Le 5 juillet (*Gazette*, 1658, p. 661).
4. Turenne avait d'abord écrit *a paru*.

estoit entre cette place là et Neuport, mais, ayant mis des gens dans Ipres, ils s'estoint beaucoup affoiblis ; et outre cela ils ne trouvoint pas à propos, à cause de l'étonnement de leurs troupes, de faire teste en auquun endroit, quelque serré qu'il fût, la situation de la Flandre en donnant l'occasion en beaucoup d'endroits.

L'armée du Roy fit un pont auprés de Dixmuide ; et, ayant fait passer quelques troupes pour sommer la ville, M. de Moret arriva en ce temps là, envoié de M. le Cardinal à M. de Turenne, pour lui dire comme le Roy estoit à l'extrémité, et qu'il n'entreprît rien avant que de savoir l'issue de la maladie de Sa Majesté ; et peut estre que l'on eût songé à passer la riviére, si la ville ne se fust rendue, à cause de cette nouvelle ; mais ils envoiérent demander à capituler, et ne s'estant pas défendus. M. de Turenne permit à la garnison de se retirer à leur armée ou à Neuport : ce qu'elle fit[1]. M. le Cardinal mandoit à M. de Turenne de lui envoier quelques compagnies des gardes, et deux ou trois des Suisses : ce qu'il fit ; et M. le conte de Soissons s'en alla avec ses compagnies des Suisses. On estoit fort en peine de la maladie du Roy, et toute l'armée estoit dans les sentiments qu'elle devoit, et dans la considération de cette perte là, et dans la pensée de demeurer dans son devoir, si ce malheur leur arrivoit. Comme c'est une chose qui regardoit le détail de la Cour, beaucoup de personnes qui y estoint pouront parler de toutes les circonstances, lesquelles M. de Turenne a fort bien sceues ; et il est trés vrai que le Roy a tousjours, dans son extrémité, témoigné une

1. Le 7 juillet (*Gazette*, 1658, p. 661).

grande tendresse à M le Cardinal, lequel fut un jour ou deux en peine de l'esprit de Monsieur, si ce malheur arrivoit, auquel il parla de très bon sens, et lui dit qu'il savoit qu'il y avoit des gens qui cabaloint avec lui sur la maladie du Roy, et que, si ce malheur là arrivoit, qu'il ne falloit pas qu'il se mît en peine de la manière qu'il falloit en user pour estre roy, ni douter que lui et tout le roiaume ne dépendissent de lui[1]; et en effect M. le Cardinal, contre qui on crie, comme on fait d'ordinaire contre ceux qui gouvernent, trouva par divers intérests beaucoup d'amis en ce temps là. Il y eust quelques femmes[2] meslées là dedans, à qui la Reine a sceu fort mauvais gré de quelques discours qu'elles avoint tenus durant la maladie du Roy, et de curiosités de voir comme il se portoit[3]. Le Roy fut deux jours à l'extrémité, et revint par du vin émétique[4], parlant dans ses réveries fort souvent de l'armée, et comença par un grand effort de nature de reprendre un peu de vigueur, et il n'i eut que ces deux jours de

1. Cf. *Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 76-77.

2. M^mes^ de Fiennes et de Choisy et la fameuse princesse palatine, Anne de Gonzague (*Mémoires* de Bussy-Rabutin, II, 76-77, et de M^lle^ de Montpensier, III, 265-267).

3. « La Reine, qui connoissoit son humeur intéressée, disoit : *Je suis assurée que madame de Fienne souhaite la mort du Roi.* Comme elle avoit cela dans la tête, la nourrice du Roi et une autre de ses femmes de chambre lui vinrent dire : *Madame de Fienne est à la porte, couchée par terre, pour regarder ce que l'on fait ici.* La Reine étoit dans la chambre du Roi, qui fut si outrée de colère, qu'elle partit disant : *Je m'en vais la faire jeter par les fenêtres.* Créquy retint la Reine, qui dit que sans lui l'affaire étoit faite » (*Mémoires* de M^lle^ de Montpensier, III, 266-267).

4. Cf. *Lettres de Mazarin*, VIII, 498.

Cour un peu troublés, car les réjouissances recommencérent, avec des couriers d'un chaquun sur la convalescence de Sa Majesté.

M. de Turenne ne bougea pas de l'armée auprès de Dixmuide, et recevoit tous les jours des lettres de M. le Cardinal sur l'estat où estoit le Roy[1]. Cela fit arrester l'armée nœuf ou dix jours sans rien entreprendre, et il fit seulement avancer M. le marquis de Créqui fort proche de Neuport; et l'ennemi, croiant que c'estoit le corps de l'armée, quitta son camp, qui estoit à une demie heure de Neuport derriére un canal où ils commençoint à se retrancher; et, se séparant, M. le marquis de Caracene entra à Neuport, avec une bonne partie[2] de l'infanterie[3]. M. le Prince s'en alla à Ostende, et don Juan à Bruge; et il est certain que, si on n'eust esté arresté par la maladie du Roy, que M. de Turenne se seroit mis entre Neuport et Ostende le mesme jour que l'ennemi se sépare; et, comme on a sceu depuis qu'ils n'avoint ni vivres ni munitions de guerre dans cette place là, estant logé sur le chemin d'où il y en pouvoit venir, on en eust eu langue tous les jours, et veu, par la grande envie qu'ils eussent eu d'i mettre des convois, le besoin qu'ils en avoint; et le costé de Bergue, Dunquerque, Furnes et Dixmuide estant seur, il est certain que l'on eust pris les deux tiers de l'armée d'Espaigne dans cette place là avec

1. Voir *Lettres de Mazarin*, VIII, 480, 485, 489, 491, 497, 500, 750, 751.

2. Ce mot, que réclame le sens, ne figure pas dans le manuscrit; mais il est à remarquer que le *d* de la préposition qui suit est écrit en surcharge sur un *p* que Turenne avait d'abord tracé.

3. Cf. *Gazette*, 1658, p. 661-662.

un peu de patience, et n'i restant presque plus personne pour les secourir ; mais les huict ou dix jours que l'on demeura dans l'attente de la maladie du Roy donna le temps à l'ennemi d'i mettre de grands convois, et ainsi la chose changea entiérement de face.

Le Roy commenceant à se porter mieux, M. le Cardinal manda à M. de Turenne[1] qu'il s'en venoit à Bergues[2], et le pria de s'i en venir. C'estoit dans le commencement du mois de juilliet[3]; et M. le mareschal de la Ferté, qui avoit assemblé son corps ordinaire de troupes qu'il entretient à Lorraine, et y ayant joint quelques autres régiments, ce qui pouvoit faire en tout cinq ou six milles hommes, estoit vers Lens[4], et M. le Cardinal lui avoit promis dès le commencement de la campaigne qu'il prendroit quelque temps pour lui faire faire un siége : de sorte qu'il lui manda[5] de s'en venir à Cassel, et M. le Cardinal s'i trouva avec M. de Turenne ; M. le Tellier y estoit aussi[6]; et, devant que de partir de Bergues, on estoit convenu qu'il n'i avoit point d'autre place à assiéger que Gravelines. M. de Turenne ayant fait voir à M. le Cardinal qu'il espéroit couvrir avec l'armée Bergues, Furnes et Dixmuide, et pouvoir donner la main à Graveline si l'ennemi y alloit, ce que l'on ne pouvoit pas faire au siége

1. Lettre du 22 juillet, analysée par M. d'Avenel (VIII, 757).

2. Mazarin séjourna à Bergues du 23 juillet au 1er août.

3. Il est à peine besoin de faire remarquer l'inexactitude de cette indication. Le début de juillet était, on l'a vu, l'époque de la maladie du Roi.

4. Il était le 23 à la Bassée et le 25 à Béthune (*Gazette*, 1658, p. 710).

5. Par lettre du 24 juillet (*Lettres de Mazarin*, VIII, 759).

6. Le 26 juillet (*Lettres de Mazarin*, VIII, 540).

d'auquune autre place, où il eust fallu[1] s'esloigner davantage de ces places conquises. J'avois oublié à dire que M. de Turenne avoit desjà veu une fois M. le Cardinal à Bergues[2] depuis la maladie du Roy, où il lui avoit conté tout ce qui s'i estoit passé, qui estoit en substance ce que j'en ai dit auparavant; et il estoit revenu ce dernier voiage, ayant laissé partir le Roy pour aller à Paris avec la Reine[3], lequel estoit encores fort foible, mais qui se remit fort promtement; et lui voulant voir encores commencer quelque chose avant que de s'en aller, et n'estant pas bien résolu du séjour qu'il feroit dans le païs, lequel à la fin il alongea jusques à la prise de Gravelines. Ainsi on alla à Cassel, où estoit M. le mareschal de la Ferté, qui dit à M. le Cardinal que, pourveu qu'il demeurast dans le voisinage, qu'il entreprendroit ce qu'il voudroit; et ainsi il fit marcher des troupes[4] pour investir Gravelines.

On savoit bien que, depuis la bataillie de Dunquerque, que l'ennemi en avoit retiré ce qu'il y avoit de meillieur d'infanterie; et, se flattans sur ce qu'ils

1. *se* [*séparer*].

2. Le 16 (*Gazette*, 1658, p. 686).

3. Louis XIV, Anne d'Autriche et Monsieur partirent de Calais le 22; ils couchèrent le jour même à Boulogne, le 23 à Montreuil, le 24 à Abbeville (*Gazette*, 1658, p. 687), le 26 à Amiens, le 27 à Montdidier, le 28 à Compiègne (*ibid.*, p. 710) qu'ils ne devaient quitter que le 11 août pour rentrer le lendemain à Paris (*ibid.*, p. 759). Compiègne et Vincennes étaient les deux résidences dont le Roi aimait à entendre parler durant sa maladie (*Lettres de Mazarin*, VIII, 505).

4. Sous le commandement du marquis de Bellefonds, le 27 juillet. La Ferté arriva lui-même devant Gravelines le 30 (*Gazette*, 1658, p. 733).

pensoint, qu'ayant cette place là derriére soi on ne songeroit qu'à l'affamer, et aussi que, comme ils avoint le cœur du païs à deffendre, ils laissoint la frontiére assés mal pourveue, — il n'i avoit pas plus de sept à huict cents hommes dans Gravelines, — M. de Turenne envoia sept ou huict régiments d'infanterie pour le siége, et demoura auprès de Dixmuide, M. le marquis de Créqui estant tousjours avec un corps détaché fort proche de Neuport, où M. le duc d'Iorc et M. le marquis de Caracene furent plus d'un mois, M. le Prince à Ostende, et don Juan à Bruges, et le prince de Ligne à Ipres, se tenants tous si serrés, que l'armée du Roy ne s'affoiblissoint que par les maladies, quoi qu'il fallust aller tous les jours au fourage, et que l'on fît beaucoup de courses dans le païs.

M. de Turenne envoia M. de Varenne, liutenant général, que M. le mareschal lui demanda comme une personne qui entendoit très bien les siéges. Le trois ou quatriesme jour après la trenchée ouverte[1], il fut tué d'un coup de canon[2]. Il avoit esté toute sa vie avec M. de Turenne et c'estoit un des meillieurs officiers qu'il y eust en France. M. le conte de Moret fut aussi tué du mesme coup; il estoit liutenant des gendarmes de M. le Cardinal, et devoit avoir le gouvernement de Gravelines. M. de Turenne l'aimoit tendrement, et il n'i avoit de gentilhomme en France à qui il eust si tost ouvert son cœur, lui ayant recognu en diverses affaires de la Cour un procédé fort sincére, et accom-

1. L'ouverture de la tranchée avait eu lieu dans la nuit du 7 au 8 août (*Gazette*, 1658, p. 757).

2. Dans la nuit du 12 au 13 (*Gazette*, 1658, p. 793); Varennes eut la tête emportée (*Lettres de Mazarin*, VIII, 582).

pagné de beaucoup de jugement, sans laquelle qualité toutes les autres, et principalement à la Cour, se rendent inutilles, et à soi et à ses amis : il n'est pas croiable comme il en a esté touché, et comme d'une perte qui ne se répare point[1].

On ne fit presque point de circonvalation à Gravelines, à cause que l'armée du Roy couvroit le siége, et on demeura trois sepmaines devant la place ; et la trenchée avoit esté ouverte près de quinze jours, que l'ennemi n'avoit pas bougé de la posture où j'ai dit qu'il estoit; ils avoint toujours eu un corps sous M. de Marchin, qui regardoit le Luxembourg, lequel ils firent raprocher de la Flandres[2], et levérent trois ou quatre mille hommes de pied vers le Brabant. Tout cela se trouva prest à marcher vers le temps que j'ai dit. Ils avoint au commencement de la campaigne un corps de cavallerie qui passoit douxe mille chevaux, — ils l'estimoint quatorze mille, — lequel s'estant racomodé, et ayant beaucoup de régiments qui n'avoint pas esté à la bataillie de Dunquerque, leur armée s'assembla vers Bruge, et, s'approchants de la Lis pour esloigner le costé de Dixmuide où estoit l'ar-

1. Mazarin s'exprime avec les mêmes regrets sur la mort de Moret (*Lettres de Mazarin*, VIII, 580-581).

2. On a vu plus haut (p. 125, note 1) que vers le 17 juin Marchin était à Givet. Une lettre écrite par Mazarin à Turenne, le 8 juillet, indique que « les régimens que Marsin a ramenez de Luxembourg » ont été « jetez dans Cambray, Bouchain, Valenciennes, Condé et Saint-Guillain » (*Lettres de Mazarin*, VIII, 501). Le 25 juillet, le Cardinal signale que Marchin s'est porté sur la Lys (*ibid.*, p. 538). Un peu avant le 20 août, on le retrouve dans la même région, entre Lille et Armentières (*ibid.*, IX, 16).

mée du Roy, ils y joignirent M. de Marchin avec une partie de ses nouvelles levées, et passérent par Ipres, où estoit le corps de M. le prince de Ligne, et s'avancérent vers Poperinge[1] en corps d'armée, où estoint tous les généraux. M. de Turenne, voiant que le costé de Neuport et d'Ostende se dégarnissoit de troupes pour composer l'armée, changea de posture, et fit marcher M. le marquis de Créqui avec son corps, qui estoit proche de Neuport, à la Fintelle, pour se tenir à la teste de l'armée de l'ennemi, qui estoit à Popperinge, et qui s'avançoit à Rogebrege; et ce corps avoit ordre de renvoier ces bagages au camp, et estoit destiné pour Dixmuide, y tenant tousjours la main par des dragons et de la cavallerie qui estoit à la Knoc; et, de peur que l'ennemi, qui avoit tout son bagage sous Ipres, ne desrobast une marche, laissant Bergues à main droite pour aller secourir Gravelines, d'où il n'y avoit que six à sept heures, M. de Turenne tenoit deux brigades de cavallerie à Mardic, qui avoint ordre de marcher à Gravelines dès qu'ils auroint langue des ennemis; et lui, avec peu de troupes, se tenoit auprès de Dunquerque, et avoit des troupes logées par petits corps séparés jusques par delà Furnes; et on faisoit tousjours la garde, qui regardoit Dixmuide; et, de l'autre costé, ce qui estoit à Mardic voioit le camp de Gravelines. Il y a bien dix lieux de l'un à l'autre, mais c'est le païs qui fait que l'on se peut gouverner de cette façon là; et, l'ennemi ne pouvant le traverser qu'en faisant des ponts, on estoit libre à se seconder sur une grand digue. Les bagages qui estoint à costé

1. On les y voit le 25 août (*Lettres de Mazarin*, IX, 38).

n'embarassoint point ; et ces corps, à demie heure ou une heure les uns des autres, estoint aussi tost secourus par dessus la digue, et la cognoissance du païs fait voir que l'on ne peut pas se mettre entre deux.

On demeura en cette posture là jusques à la fin du siége de Gravelines, qui dura ving cinq ou ving six jours de trenchée ouverte. M. le marquis d'Usel y fut tué[1], qui estoit un homme de mérite, et qui estoit des premiers liutenants généraux de France. Il y eust bien aussi huict ou nœuf cents homes tués ou blessés au siége ; et, come c'est une des meillieures places qui se puisse voir, quoi qu'il y eust fort peu de gens dedans, ils ne laissérent pas d'i faire une résistance qui donna assés de peine.

Les ennemis estants à Rogebrege, ayant sceu qu'elle capituloit[2], se retirérent vers Ipres, et de là le long de la Lis ; et M. le Cardinal, qui avoit demeuré durant tout le siége de Gravelines à Calais, et qui avoit un grand soin, avoit fait fournir toutes choses, quoi qu'il ne parust pas qu'il y eust auquun préparatif, au commencement, s'en vint à Dunquerque avant que de s'en retourner trouver le Roy ; et on est obligé de dire qu'il n'i a personne, ni qui travaillie tant, ni qui trouve tant d'expédient avec une grande netteté d'es-

1. Il fut frappé, la nuit du 9 au 10 août, d'un coup de mousquet à la cuisse (*Gazette*, 1658, p. 758) ; il mourut le 17 (*ibid.*, p. 795 ; *Lettres de Mazarin*, IX, 9).

2. Voir dans la *Gazette* (p. 833 et suiv.) l'extraordinaire du 4 septembre : *La réduction de Gravelines à l'obéissance du Roy, avec les articles de la capitulation accordée à sa garnison par le mareschal de la Ferté.* La capitulation est datée du 28 août ; le gouverneur de Gravelines s'appelait Christophe Manquez.

prit pour[1] terminer beaucoup d'affaires de différentes sortes; et, avec cela, il ne se contente pas[2] l'esprit aisément. Beaucoup de personnes qui auroint esté en sa place s'en seroint retournés avec le Roy après la prise de Dunquerque, où il s'en vint, ainsi que j'ai dit, et où M. de Turenne le trouva[3].

M. le mareschal de la Ferté, après la prise de Graveline, laissa ses troupes à deux ou trois liutenants généraux, et s'en retourna en France, où il avoit des affaires[4]. On n'i demeura qu'un jour entier. Le Roy, qui avoit arresté quelques jours à Compiégne, et qui estoit entiérement remis, pressoit beaucoup M. le Cardinal de l'aller en diligence trouver à Fontainebleau, où il s'en alloit avec la Reine et toute la Cour[5]. Après la prise de Gravelines on renvoya deux ou trois régiments d'infanterie auprès de Hesdin; et il y demeuroit un corps d'armée de dix mille chevaux, et nœuf à dix mille hommes de pied, et un assés bel équippage d'artillerie et de vivres pour la campaigne. M. le Cardinal dit à M. de Turenne de faire les choses qu'il

1. [*expédier*].

2. [*de peu de choses*].

3. Le 30 août (*Gazette*, 1658, p. 865). Mazarin avait annoncé à la Reine, dans une lettre du 27, son projet d'aller à Dunkerque s'aboucher avec Turenne (*Lettres de Mazarin*, IX, 43).

4. « M. de la Ferté s'en retourne avec moy, et il désire que vous laissiez toujours l'armée qu'il commande à part, c'est-à-dire qu'elle conserve son nom, comme l'année passée » (*Lettres de Mazarin*, IX, 46) : cela est écrit de Gravelines, le 30 août, à Turenne par Mazarin qui, dès le 6 septembre, sera à Vincennes.

5. La Cour partit de Paris pour Fontainebleau le 19 août (*Gazette*, 1658, p. 796). Mazarin arriva à Fontainebleau le 7 septembre au soir (*ibid.*, p. 891).

trouveroit estre le plus à propos, souhaitant beaucoup que l'on peust faire en sorte de laisser beaucoup de troupes dans le païs, l'avertissant seulement qu'il avoit eu advis certain que les ennemis, après la prise de Dunquerque, s'attendoint assés à perdre Armentiéres.

M. de Turenne estoit tousjours d'advis que l'on laissast quelques troupes auprès de Hesdin, afin que s'il ne réussissoit à rien de considérable dans le païs, que l'on peust, en fortifiant ce corps là, faire un bloquus à Hesdin tout l'hiver; et ce fust la raison pour laquelle on y envoia ces régiments là, et on y destinoit M. le mareschal de Chulenberg [1] pour avoir la direction de cette entreprise là durant l'hiver. Dans ces pensées, qui n'estoint déterminées à rien de certain, M. le Cardinal partit de Dunquerque pour s'en aller à Paris, et M. de Turenne s'en alla joindre l'armée, qui estoit à quatres heures de Dunquerque. L'ambassadeur d'Angleterre demeura à Dunquerque avec une grande garnison, et il y eust au plus deux mille soldats anglois. sous M. Morgan, qui suivirent l'armée, et ordonna à ce corps de M. le mareschal de la Ferté de le suivre à Dixmuide. L'embarras de la sortie de la garnison de

1. Ce que Turenne écrit là justifie pleinement l'interprétation, proposée par M. d'Avenel (*Lettres de Mazarin*, IX, 45, note 4), d'un passage d'une lettre du 30 août dans lequel Mazarin s'exprime à mots très couverts. C'est à cette occasion évidemment que fut envoyé le billet ainsi conçu, qui est conservé aux Archives des Affaires étrangères (*Corresp., Pays-Bas*, 46, fol. 435) : « Je prie Monsieur le lieutenant de roy de la Bassée de me faire savoir presentement en quel lieu est Monsieur le mareschal de Chulemberg, et lui faire savoir que je lui ai escrit ce billet afin d'avoir de ses nouvelles, du camp de Kercove, à une heure et demi d'Oudenarde, qui se rendit hier au matin. Ce premier septembre. Turenne. »

Gravelines les retint un jour; mais comme c'est un païs estroit, où l'on ne fait que s'embarrasser d'attendre trop de troupes à un rendés vous, il passa avec l'armée, et alla loger au delà de Dixmuide, où ayant laissé ordre à M. de Chomberg de mettre ensemble sept ou huict régiments qu'il lui laissa pour demeurer sous les places de Dixmude, Furnes et Bergues, il marcha avec l'armée à Thielt, qui est le chemin entre Bruge et Gand, avec dessein de marcher sur la Lis et sur l'Escaut, laissant l'ennemi loing derriére lui, qu'il savoit avoir dessein de couvrir Armentiére et Courtrai, afin que, lui donnant grande jalousie de ces grandes places de Gand et Bruge, il le fit séparer ou prendre une posture qui lui donneroit jour de faire quelque chose de considérable contre lui.

L'ennemi, après la prise de Graveline, s'estoit logé en delà de la Lis, et avoit laissé un grand corps dans Ipre à la teste. M. de Turenne avoit pris un grand corps de cavallerie à l'avant garde, et, arrivant à Thielt[1] de bonne heure, comanda que l'armée y logeast, et passa outre, marchant droit à Deinse, où il savoit qu'il y avoit un pont sur la Lys; et de là il vouloit, sans s'arrester avec cette avantgarde, où il y avoit des dragons, marcher droit à Oudenaerde, quoi qu'il n'eust pas esté dans le païs, le sachant trés bien, et par les gens du païs et par les cartes; mais à l'entrée de la nuict le guide se perdit : de maniére qu'il fut obligé de retourner au quartier, bien marri de croire avoir manqué le dessein d'Oudenarde. Il ne laissa pas néamoins M. de Gassion avec cinq ou six

1. Le 4 septembre (*Gazette*, 1658, p. 890); il y resta jusqu'au 6 (*ibid.*, p. 914).

régiments à Deinse sur la Lis, avec ordre d'envoier des partis vers Oudenaerde, comme il creut qu'on ne pouvoit plus rien entreprendre à cette teste là, et qu'il n'i avoit pas apparence de marcher plus outre sans attendre l'arrière-garde qu'il avoit laissée à huict ou nœuf heures de là.

On séjourna deux jours à Thielt ; et, comme il sceut que ces troupes de l'arriéregarde arrivoint à une heure de là, il partit de grand matin avec toute l'armée, laissant le bagage audit Thielt, et ce corps de M. de la Ferté, qui faisoit l'arriéregarde, le venant joindre à la pointe du jour avec la réserve de l'armée qui y demeura, il commanda à tout ce corps d'i camper, ayant fait seulement changer le camp : en sorte qu'il peut estre plus seur et plus prest à desloger pour le venir joindre au premier ordre; et, marchant, come j'ai dit, à la pointe du jour avec une partie de l'armée sans bagage, il passa la riviére du Lis à Deinse[1], où il apprit qu'il y estoit arrivé un corps de cinq ou six régiments de l'ennemi à Oudenaerde; et, ayant envoié beaucoup de partis pour donner jalousie à l'ennemi de touts les costés, et laissé encores quelques régiments sous M. de Gassion à Deinse, il marcha le mesme jour à Gavre, qui est un château sur l'Escaut à trois heures de Deinse; on y arriva encores de fort bonne heure; et, l'ennemi n'ayant pas eu le temps de s'assembler derriére l'Escaut, il n'i parust que cinquante chevaux. Il s'i devoit trouver beaucoup de païsans; mais, comme les marches promtes ne donnent loisir qu'au raisonnements, mais point de

1. Le 6 septembre (*Gazette*, 1658, p. 914).

temps pour apporter les remédes, de quatre ou cinq mille païsans qui avoint ordre de se trouver à ce passage, il n'i en eust que deux ou trois cents, qui s'enfuirent aussi tost, à la réserve de cinquante qui se mirent dans le château, qui estoit de l'autre costé de l'eau.

Come les dragons de l'armée du Roy arrivérent sur le bord de l'eau, et la cavallerie de l'avantgarde, il y eust d'abort près deux de cents chevaux qui passérent à nage la riviére sous le château, dont ceux de dedans furent si effroiés, qu'ils se rendirent tout aussi tost. M. de Turenne fit passer en suite quatres régiments de la brigade de Podvits, avec touts les corps des régiments, et on courut jusques à quatres lieux de Bruxelles[1]. Quelques régiments de cavallerie de l'ennemi, qui passoint vers Gand, laissérent leur bagage; et cela mit une telle confusion, que les régiments qui estoint sous Oudenaerde marchérent aussi vers Bruxelles; c'estoit Don Antoine de la Cueve, qui les commandoit, qui en eust l'ordre. On fit travaillier aussi au pont de bateaux sur l'Escaut[2], et M. de Turenne n'estoit encores résolu à rien, quand le lendemain, de grand matin, il sceut par un homme qui estoit envoié du gouverneur d'Oudenaerde pour demander des sauvegardes, comme la cavallerie en estoit sortie. Il prit aussi tost mille chevaux et deux cens dragons, et passa l'Escaut, envoiant dire au gou-

1. Avant le 12 septembre (cf. *Gazette*, 1658, p. 913).

2. « Au décampement de Tielt, M. de Turenne marcha à Gavre pour y faire son pont sur l'Escaut » (Talon à Mazarin, camp d'Ypres, 14 septembre. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 46, fol. 473).

verneur, par M. de Madaillian, qui servoit d'aide de camp près de lui, comme il alloit l'assiéger, et qu'il se résolût de prendre neutralité pour la ville, et donner passage à l'armée. Il s'approcha avec cette cavallerie fort proche de la ville, et se fit saisir de quelques maisons fort proches de la porte par ces dragons. Il y eust un temps que l'on creut qu'ils se rendroint; mais, voiant le peu de gens qu'ils y avoint, ils recomencérent à tirer. M. de Turenne, après avoir demeuré trois ou quatres heures proche de la place, et voiant qu'il y avoit si peu de gens dedans, se résolut de s'i en venir avec l'armée, et commanda un parti de trois cents chevaux sous le liutenant coronel de Buillion pour aller de l'autre costé de l'eau, pensants bien que par Courtrai ils voudroint y mettre des troupes; et lui s'en alla à l'armée, ayant envoyé quérir sept ou huict cents mousquetaires pour fortifier M. d'Umiéres, qui n'avoit que ces deux cents dragons. Comme il estoit à une heure de là, ceux de la ville, ne voiants que fort peu de gens près de leurs portes, firent une sortie sur les dragons, et en tuérent[1] quelques-uns, mirent le feu aus maisons, et les en chassérent. M. de Turenne pensa en chemin qu'il y avoit quelque danger de laisser ce corps là si proche de la ville, et que les ennemis avoint le temps de faire passer un corps par Tournai. C'est pourquoi il renvoya Saint-Martin, mareschal des logis de la cavallerie, dire à M. d'Umiéres qu'il se retirast à moitié chemin de la ville à l'armée, ce qu'il fit à l'entrée de la nuict; et le lendemain, de grand matin, ayant travaillié à faire défaire le pont toute la nuict,

1. Ms. *turent*.

l'armée marcha tout le long de l'eau en remontant droit à la ville et faisant tirer le pont après soi.

Ce liutenant coronel de Bouillion batit à la pointe du jour deux régiments qui vouloint entrer dans la ville. La cavallerie de l'un des deux fut toute prise, mais les dragons y entrérent; il n'i en avoit pas plus de cent. L'armée arriva de bonne heure devant la ville du costé de Courtrai, et le corps qui avoit esté le jour auparavant de l'autre costé, eust ordre de s'avancer à son mesme poste; et M. de Turenne, ayant passé l'eau en bateau, le pont n'estant pas fait, alla visiter les postes; et, estant descendu le long de la coste, où il vit un lieu où il pouvoit venir des gens fort à couvert de Courtrai, il y fit venir les dragons du Roy; et, ayant commandé que l'on rompît des passages, comme il visitoit ces lieux là avec trente ou quarante chevaux, s'estant un peu esloigné de ce lieu où il avoit laissé des dragons, trois régiments de cavallerie sous M. de Chamilli, que M. le Prince avoit commandé qui s'en vinssent[1] dans la ville, arrivérent en plein jour en ce lieu, où on ne faisoit que de mettre les dragons. M. de Péguillin, qui les commandoit, s'i estant rencontré, ils tindrent ferme dans une rue, ce qui arresta tout court cette cavallerie, laquelle prit aussi tost l'espouvante; il n'i en entra pas un dans la ville; et M. de Chamilli fut pris avec la moitié de ces gens : c'estoit le régiment de Condé et deux autres régiments, lesquels ayant voulu venir de l'autre costé de l'eau, le gouverneur de la place les avoit envoié avertir qu'il n'i avoit personne du costé qu'ils abordérent,

1. Ms. *vissent*.

comme en effect les troupes se faisoint que d'i arriver un quart d'heure auparavant. On sceut par les prisonniers come les ennemis s'estoint fort séparés ; et ainsi on vit bien que, sans ligne ni presque de communication sur l'Escaut, que par un petit pont que l'on fit la nuict, que l'on pouvoit aisément prendre la place.

M. de Turenne avoit mandé le jour auparavant à tout le corps, qui estoit demeuré à Tielt avec le bagage, de marcher droit à Oudenaerde : de façon qu'il y arriva le soir mesmes ; et, ayant la nuict ouvert la trenchée en trois endroits différents, et approché en deux heures fort proche d'une demie lune que l'on alloit prendre, et en suite la ville, dans la mesme nuict ceux de dedans demandérent à capituler ; on les receut[1] comme les bourgeois le demandoint ; mais trois régiments, qui estoint entrés de Courtrai ce jour là que l'on s'estoit aproché de la ville de l'autre costé de l'eau, et que l'on s'estoit retiré ensuite, ne furent point receus à autre composition que prisonniers de guerre.

C'estoit une ville où il y avoit un trés grand peuple, mais où il y manquoit de tout pour la deffence ; aussi est elle si fort au milieu du païs, qu'elle n'estoit pas estimée come une ville de guerre. Comme c'estoit une conqueste fort avancée, la conservation en paroissoit assés difficile durant l'hiver, et M. de Turenne fut en doute un peu de temps s'il s'avanceroit vers Bruxelles avec l'armée, où s'il retourneroit sur la Lis, où il savoit bien que Menen estoit une place à pouvoir accomoder, et dont la situation donnoit beaucoup de facilité pour la communication de Dixmuide à Oude-

1. Le 9 septembre (*Gazette*, 1658, p. 914).

naerde; et aussi il ne savoit[1] si en marchant promtement sur la Lis, il ne trouveroit pas occasion d'entreprendre sur Courtrai. Ce qui l'empescha d'avancer vers Bruxelles, qu'il eût espéré de pouvoir prendre, c'est que, n'ayant qu'un équippage de campaigne, il ne pouvoit pas faire de siége, et n'avoit que pour deux ou trois jours de vivres; de maniére que la moindre résistance qu'il eust trouvé, estant obligé d'épuiser tout ce qu'il y avoit de vivres dans Oudenaerde, et la ville n'estant point fortifiée, il eust fallu se retirer en arriére, et quitter, et le païs au devant d'Oudenaerde, et Oudenaerde mesmes; au lieu que, ce mettant en arriére, il vivoit par ce qui lui venoit de la mer, et prenoit des mesures plus seures pendant six sepmaines ou deux mois, par la conservation d'Oudenaerde. Ainsi, ne voulant pas se ruiner par le séjour de l'armée, ni aussi en y laissant une grande garnison qui estoit inutille, parce qu'il vouloit soutenir la place avec l'armée, il y laissa seulement deux régiments de cavallerie, et quatre cents hommes de pied sous M. de Rochepaire, et marcha, le lendemain que la ville fut rendue, en remontant l'Escaut, le laissant à gauche, faisant suivre des bateaux, come s'il eust voulu faire un pont pour assiéger Tournai, ou pour entrer dans le Brabant. Il avoit tousjours laissé M. de Gassion avec douze ou quinze cents hommes pour garder le pont de Deinse sur la Lis. Il lui envoya l'ordre de le venir joindre au camp, à une heure et demie d'Oudenaerde, d'où il vouloit partir à minuit, espérant que, par une marche promte, et qui

1. Ici figure une première fois le mot *en*.

ne seroit pas veue, qu'il trouveroit quelque chose d'inportance à faire sur la Lis.

On n'eust nouvelles que quatres heures devant le jour que M. de Gassion arrivoit; et, comme on ne vouloit pas marcher que l'on n'eust de ses nouvelles, pour ne le pas laisser si fort derriére, on partit deux heures devant le jour; et, prenant assés long temps le chemin de Tournai, où estoit M. le Prince, don Juan et une partie des troupes estant marché vers Bruxelles, on fut environ à midi auprès de Menen[1]. C'estoit au commencement de septembre; et, M. de Turenne ayant envoié trente chevaux de la garde pour savoir si les ennemis gardoint Menen, il lui ramenérent deux prisonniers, qui lui dirent que M. le prince de Ligne estoit à une heure et demie de là, avec deux mille hommes de pied et quinze ou seize cents chevaux, du mesme costé de la riviére. Il commanda en mesme temps les régiments de cavallerie qui avoint la garde, et qui estoint à l'avantgarde, pour les engager : c'estoit celui du conte de Roie et de Melin; et, come il y avoit beaucoup d'officiers qui venoint au logement, ils poussérent aussi avec les premiéres troupes comandées. On les suivit au grand galop avec la cavallerie comme elle se trouvoit dans la marche, ne marchants pas ce jour là en trop bon ordre, à cause que l'on avoit trouvé toutes les maisons pleines. M. le prince de Ligne avoit tousjours esté avec ce corps là dans Ipre; et, comme l'ennemi creut que l'armée du Roy vouloit aller vers Bruxelles, il devoit entrer dans Tournai avec ce corps là, quand M. le Prince en partiroit pour joindre don Juan vers Bruxelles; et il estoit

1. Le 12 septembre (*Gazette*, 1658, p. 914).

en haste dès le matin en campaigne pour se gouverner suvant ce qu'il aprendroit par Tournai, ou par des partis qu'il avoit envoié vers l'armée du Roy; lesquels[1] retournérent sans auquune langue, hors un[2] qui arrivoit dans leur camp comme on commençoit desjà à pousser leur garde. Si on avoit attendu que quelques troupes fussent ensemble pour charger, il est assuré qu'il auroit eu le temps de se retirer; mais, ayant comandé aus premiers de s'engager, sans attendre ni dragons ni infanterie, cela leur osta tout moïen de songer à autre chose qu'à faire teste comme ils se trouvoint disposés le long du chemin, tout ce païs là estant fait de façon que l'on ne peut y aller que deux ou trois de front. Les premiers qui abordérent près des troupes des ennemis, se furent des officiers qui avoint poussé à la teste, dont il y en eust quelques uns de tués; et les régiments de l'ennemi de Droot et de Louvigni, ayant monté à cheval, repoussérent au commencement les premiéres troupes de la garde. Le conte de Roie se trouva à la teste du régiment, qui fit fort bien, et chargea le régiment de Louvigni, où le maître de camp fut trés dangereusement blessé et prisonnier; le conte de Roye y receut deux coups de pistollet aus deux jambes[3], et rompit les premiers escadrons de l'ennemi. Les régiments de la Reine, Reinel et Créqui suivoint, avec lesquels M. d'Umiéres et M. de Gadaigne se mirent, et le régiment de dragons de la Ferté. Les ennemis, voiants que

1. Ms. *lesquells*, Turenne ayant d'abord écrit *lesquelles*.

2. Ms. *une;* on a vu par la note précédente que Turenne avait d'abord traité le mot *partis* comme s'il était féminin.

3. Cf. lettre de Turenne à sa femme, du camp d'Ypres, 13 septembre 1658 (Grimoard, I, 288).

les troupes se secondoint les uns les autres de si près, comancérent à se mettre en confusion : leur infanterie, qui estoit dans des champs fermés, ne fit qu'une méchante descharge, et comença à jetter les armes. On les suivit jusques à un pont sur la Lis, qui est à un château que les ennemis tenoint, nomé Comines. Ils avoint quelque bagage, et des chariots de vivres, qui leur estoint venus de Lille, qui aidérent encores à les mettre en confusion. Ainsi on prit presque toute leur infanterie, leurs armes et leurs drapeaux; et pour leur cavallerie, il s'en sauva trois ou quatre cents chevaux à Ipres avec le prince de Ligne, et quelque cent ou cent cinquante se retirérent à Lille, qui n'en estoit distant que de deux heures; il n'i sauva que cela ensemble, de mille ou douxe cents chevaux qu'ils estoint, et de douxe ou trexe cents hommes de pied, dont presque tous les officiers furent pris, mais beaucoup de soldats dans les hayes sans armes. Il y eust divers prisonniers, comme chaquun est d'ordinaire bien aise de parler, quoi que ce soit au désavantage de son parti, qui dirent comme la ville d'Ipres estoit demeurée dégarnie d'hommes; et ce fust M. d'Umières qui le dit le premier à M. de Turenne; lequel, ayant voulu au commencement faire avancer du canon pour prendre le château de Comines, dans lequel il s'estoit retiré quelques gens du prince de Ligne, changea après de pensée, le mesme lui ayant encore continué à lui dire que l'on pouvoit faire quelque chose à Ipres, et ainsi craignant que, dès la mesme nuict, il n'i entrast des gens d'Armentiéres dans Ipres, ou de la garnison ordinaire, qui estoit renforcée par des troupes de Saint Omer et Aire, qui y estoint arrivés depuis deux jours, ou par celles que M. le Prince, —

qui estoit à Tournai, qui n'en est qu'à cinq heures, — pouvoit y envoier en intention de les jetter dans Ipres : car, ayant pris un secrétaire de M. le prince de Ligne, on vit diverses lettres de M. le Prince escrites du jour auparavant, et de la nuict avant le combat, de Tournai où il estoit, par lesquelles il lui mandoit la marche de M. de Turenne en remontant l'Escaut, qui estoit du jour auparavant le combat; mais, quoi que beaucoup de gens ayent dit qu'il l'avoit averti de repasser la Lis, et de se mettre en lieu pour pouvoir entrer dans Ipres, cela ne paroissoit pas par ses lettres là. Et en effet, dans des guerres de campaigne, il est impossible de pouvoir prescrire justement à un corps séparé comme il se doit gouverner dans chaque action, parce que tous les différents mouvements de l'ennemi, et les diverses cognoissances que l'on en a, doivent faire changer de conseil[1]; et on ne peut dire à un homme qui commande que de certaines règles générales, le reste dépendant de sa conduite et de la fortune. Ainsi M. le Prince, à ce que je croi, n'avoit rien prescrit déterminément à M. le prince de Ligne, qui commandoit ce corps là, lequel avoit envoié divers partis pour prendre langue de l'armée du Roy; mais à l'un, comme il le venoit avertir de sa marche, ceux de Menen lui fermérent la porte, de peur qu'il ne piliast dans la ville; et un autre, n'ayant pris langue de rien, n'arriva dans le camp des ennemis qu'un moment avant que les premiéres troupes commencérent à les attaquer; et ce fust la grande diligence avec laquelle on marcha aus ennemis, qui les empescha d'avoir nouvelles par leurs partis.

1. *(en chaque action).*

Ainsi afin d'empescher qu'il ne s'i jettast personne dans Ipres, M. de Turenne envoia promtement dire à la brigade de M. de Bodvits, qui estoit composée de huict ou dix escadrons, et qui n'estoit pas ce jour là à l'avantgarde, de faire rafrachir leurs chevaux une heure ou deux, pendant lequel il s'en alla à Menen, pour demander le passage pour les troupes ; et, comme c'estoit une place à demi rasée, les bourgeois n'en firent nulle difficulté. Il y a un pont sur la Lis où, ayant fait racomoder quelque peu de chose, M. de Bodvits passa avec douxe ou quinze cents chevaux le jour mesmes du combat, et fut presque à l'entrée de la nuict, ou au moins avant qu'elle fût finie, devant Ipres, sur le chemin qui venoit d'Armentiéres; et, come il arrivoit, il vit un régiment de deux ou trois cents dragons qui venoint d'Armentiéres pour y entrer; et, lui ayant fait couper en diligence le chemin auprès de la ville, il n'i entra que sept ou huict hommes : le reste fut pris, ou se retira à Armentières. M. de Turenne avoit aussi envoié dès le soir M. de Saint Lieu, avec une brigade de cavallerie, pour se mettre par le chemin de Gand à Ipres; mais ils ne rencontrérent personne.

L'armée campa cette nuict là auprès de Menen, qui est à quatre heures d'Ipres, et M. de Turenne avoit commandé que l'on se tînt prest à marcher, attendant qu'un corps qu'il avoit laissé pour faire teste à Tournai, et couvrir les bagages de l'armée qui tiennent une longue file, l'eust joint, ou au moins qu'il sceût qu'il estoit en marche pour cela. Le matin on ouït un grand bruit au camp, comme d'un magasin qui avoit sauté, et on apprit par des gens qui estoint sur un clocher

que c'estoit à Ipres. Cela fit encores haster la résolution d'i marcher; et M. de Turenne laissa dans Menen mille hommes de pied, et cinq cents chevaux; envoia aussi ordre à M. de Gassion, qui avec huict cents homes de pied et cinq cents chevaux, avec lesquels il avoit esté à Deinse, et avoit rejoint ce corps qui estoit auprès de Tournai, de s'en aller à Oudenaerde, — ce qui y estoit demeuré de troupes estant trop foible, — et lui marcha droit à Ipres, commandant que tout, excepté ce qui estoit demeuré à Menen, et ce qu'il avoit envoié à Oudenaerde, marchast avec le bagage. Il apprit en chemin comme M. de Podvits avoit deffait ce régiment dont j'ai parlé. L'armée ne peust arriver que fort tard devant Ipres[1]. Il estoit aussi demeuré douxe ou quinze cents hommes sous M. de Schonberg, pour garder les places de Bergues, Furnes et Dixmuide, auquel il fut envoié ordre de venir à Ipres, l'approche de l'armée mettant ces places là en seurté. M. de Turenne estoit fort foible, arrivant devant Ipres, et il vouloit conserver Oudenaerde, qui n'estoit point en estat de deffence, et Menen, qui estoit le seul passage qu'il eust sur la Lis pour y aller. Come M. le Cardinal estoit parti de Dunquerque, il avoit trouvé à propos, et M. de Turenne en estoit d'advis, de laisser quelques régiments d'infanterie à M. le mareschal de Chulemberg, pour voir si on pouvoit faire un bloquus à Hesdin[2]. On savoit bien que l'on pouvoit faire estat d'avoir encores deux ou trois mille hommes d'infanterie de ce costé là; et l'ennemi estoit

1. Le 13 septembre (*Gazette*, 1658, p. 951).

2. Cf. Mazarin à Turenne, Fontainebleau, 15 septembre 1658 (*Lettres de Mazarin*, IX, 58-59).

en si mauvais estat, et, depuis la bataillie des Dunes, outre le combat du prince de Ligne, avoit eu tant de régiments deffaits, et tant de partis batus, que l'on savoit bien que l'on pouvoit hasarder d'attaquer une grande place avec peu de gens. Il n'i avoit pas d'outils pour se retrancher, et M. de Turenne avoit commandé à quelques régiments de cavallerie d'en cercher, en marchans dans les maisons abandonnées des païsans.

Le soir que l'armée arriva devant Ipres, on ne trouva point du tout de fourage ; mais, le matin estant venu, M. de Turenne fit le tour de la ville. Toutes les troupes arrivérent, et on rompit quelques avenuées le mieux que l'on peust ; et, quoi que l'on apprit qu'il y avoit six ou sept cents chevaux dans la ville avec le prince de Ligne, on se flatta un peu sur le nombre d'infanterie que l'on creut n'estre que de trois ou quatre cents, mais que l'on vit de mille ou douxe cents hommes, — dont à la vérité il y avoit beaucoup de milice, — et ainsi on s'engagea à s'i attacher, M. Talon, intendant de l'armée, ayant esté envoié à Dunquerque et Gravelines, pour faire venir des outils et des munitions de guerre et du canon, n'i ayant rien de tout cela en la quantité qu'il faut pour un siége dans une armée de campaigne.

M. de Turenne n'avoit pas dessein de s'attacher à Ipre comme pour y borner toute sa campaigne, et d'abandonner Menen et Oudenaerde, dont la premiére est[1] sur la Lis, et l'autre sur l'Escaut, et savoit bien que la foiblesse de l'ennemi arrivée[2] par tant de pertes,

1. Ms. *et*.
2. Ms. *arrvée*, en interligne.

l'avoit mis en estat de n'estre plus craint comme on fait d'ordinaire une armée qui peut entreprendre, quand celle qui lui est opposée est engagée à un siége. Ainsi le commencement du siége d'Ipres estoit comme une espéce de bloquus, tant parce que les outils et munitions manquoient, que parce que il estoit résolu d'en partir avec une partie de l'armée, si l'ennemi entreprenoit quelque chose; et, pour estre plus assuré de Menen, qui estoit le seul passage pour aller à Oudenaerde, dès que M. de Shomberg fut arrivé avec douxe ou quinze cents hommes, qu'il avoit auprès de Dixmuide, il l'envoia avec deux régiments de cavallerie, et deux d'infanterie, pour renforcer la garnison de Menen, qui estoit une place qui ne pouvoit estre maintenue que par beaucoup d'hommes. Il y avoit tousjours eu mille ou douxe cents chevaux détachés de l'armée qui avoit esté à Saint Venant, et y recevant les ordres de M. le mareschal de Chulenberg, gouverneur d'Arras : lequel M. de Turenne pria de s'avancer sur la Lis pendant qu'il feroit le siége d'Ipres, pensant par là venir encores plus seurement à son but, qui estoit de conserver Oudenaerde. Ainsi il marcha avec cette cavallerie et quelques régiments demeurer auprès de Hesdin, et, tirant près de deux mille de pied de la garnison d'Arras, il s'en vint camper à deux heures d'Ipres, et le lendemain marcha à Menen. M. de Turenne leur laissa aussi sous ses ordres les troupes qui y estoint, en ayant seulement retiré M. de Schonberg avec deux régiments d'infanterie, en ayant fort peu pour le siége.

Deux jours après il y vint quelques outils du costé de Calais, et M. le mareschal de Chulenberg en

mena aussi deux ou trois mille; et avec cela, ayant fait quelques fossés devant les avenuées les plus aisées, on commença le siége, ouvrant la trenchée à la faveur d'une grande hauteur qui est à cinq cent pas de la place, et derriére laquelle on peut mettre beaucoup de troupes à couvert; on ouvrit deux trenchées, dont les gardes eurent la teste d'une, et les troupes de M. le mareschal de la Ferté, qui estoint sous deux ou trois liutenants généraux, eurent la teste de l'autre. J'oublios à dire que la cavallerie de la ville avoit fait le soir auparavant une sortie, où M. de Charost fut fort blessé[1], et quelques officiers, et qui n'eut point d'effect, ayant esté repoussés jusques sur les palissades de la contrescarpe. Toutes les personnes de condition y coururent, et y firent trés bien. Le second jour de la trenchée on s'approcha principalement du costé de l'attaque des gardes fort proche de la contrescarpe; et le troisiéme, croiant qu'il falloit diligenter la chose, — de peur que les ennemis n'eussent loisir de se recognoistre, et d'entreprendre quelque chose, ou pour le secours de la place, n'i ayant point de circonvallation, ou par quelque diversion — M. de Turenne se résolut de faire emporter la contrescarpe, et renforça les deux attaques de cinq cents Anglois, y en ayant environ quinze cents dans le camp; et, à l'entrée de la nuict, les ayants mis derriére cette hauteur entre les deux attaques, ils marchérent en mesme temps que les François, et abordérent tous la contrescarpe par un front de trois cents pas, avec beaucoup de grenades. Les ennemis n'i firent pas beaucoup de résistance, ayant mis une partie de leurs forces dans les

1. Le 20 septembre (*Gazette*, 1658, p. 951).

demies lunes, dans l'une desquelles estoit M. le prince de Ligne, avec beaucoup d'officiers; et les François et les Anglois, ne se contentans pas d'estre maistres de la contrescarpe, ils attaquérent les demies lunes, et en prirent trois, quelques officiers de l'ennemi ayant esté pris prisonniers, et M. le prince de Ligne s'estant sauvé avec peine dans la ville sur une planchette qui estoit au travers du fossé, lequel estoit plein d'eau; et il y eust un capitaine anglois, avec quatres ou cinq soldats anglois, qui, les suivant dans la ville, et croiant l'estre des siens ou des François, y fut pris, y estant entré assés avant. Ainsi au point du jour toutes les contrescarpes du front des attaques, et trois demies lunes[1] estant prises, on s'i trouva logés, quoi qu'avec peu de communication pour y aller. M. de Chomberg, M. de Gadaigne et M. d'Umiéres servoint à l'attaque des gardes, qui agirent toutes les nuicts avec beaucoup de vigueur, et M. de Bellefonds, M. du Coudrai Monpensier et M. de Brégis servoint à l'attaque de Piedmont, qui firent aussi trés bien leur devoir.

La quatrième nuict se passa à faire les communications pour aller aus contrescarpes et aus demies lunes, et à descendre au fossé de la place, en commençant à en faire l'ouverture. La cinquième la cavallerie ayant porté beaucoup de fascines, comme c'estoit son ordinaire, et le fossé de la ville commençant à se remplir par deux grandes ouvertures à l'attaque des gardes, ceux de la ville demandèrent à capituler; et pour cela M. le coronel Droot fut envoié à M. de Turenne, avec quelques uns des principaux bourgeois; et il accorda à M. le prince de Ligne une capitulation

1. Réclamé par le sens, ce mot est omis dans le manuscrit.

fort honorable, qui estoit de sortir le lendemain avec deux pièces de canon, et les choses accoutumées aus capitulations[1]. Comme le siège alla fort vite, on y perdit bien mille homme tués ou blessés, avec beaucoup d'officiers; et il y sortit de la ville six ou sept cents[2] chevaux, et onze ou douze cents hommes de pied, qui furent conduits à Courtrai, le siège n'ayant duré que cinq jours. Et, durant les sept ou huict jours que l'on avoit demeuré devant la place avant que d'ouvrir les trenchées[3], les ennemis n'ayant pas creu que l'on se résoudroit à l'attaquer, cela leur avoit osté tout moïen de prendre auquunes mesures pour secourir la place, ni mesmes de se mettre en estat de se trouver en bonne posture quand elle seroit prise : de sorte que M. le prince et don Juan d'Autriche se trouvèrent à Tournai aussi empeschés après le siège d'Ipres que devant, voiants bien que la saison n'obligeroit pas si tost l'armée de sortir de la Flandre. Ainsi M. de Turenne, pour ne pas perdre de temps, envoia dès le jour de la capitulation deux mille homes pour attaquer le château de[4] Comines sur la Lis, qui est fort

1. Voir aux archives des Affaires étrangères (*Corresp.*, *Pays-Bas*, 46, fol. 517) une plaquette imprimée intitulée : *Articles accordez par M. le vicomte de Turenne ... aux bourgmaistres, eschevins, habitans et aultres de la ville d'Ipre ;* ces « articles » sont datés du 25 septembre. — Voir aussi dans la *Gazette* (p. 975 et suiv.), l'extraordinaire du 10 octobre : *La prise d'Ypres avec ce qui s'est passé au siége de cette place-là jusques au jour de sa réduction.*

2. Réclamé par le sens, ce mot est omis dans le manuscrit.

3. « Le mareschal de Turenne, qui s'estoit ici rendu le 13 de ce mois..., fit ouvrir la tranchée la nuit du 19 au 20 » (Dépêche du camp d'Ypres du 21 septembre. *Gazette*, 1658, p. 951).

4. Ce mot et le suivant en interligne.

bon, et un passage considérable; et le lendemain que la garnison de l'ennemi fut sortie d'Ipres, il marcha avec toute l'armée en s'avançant sur la Lis[1] pour favoriser le siége. C'estoit le coronel des gardes écossoises, nomé Ruiterfort, qui commandoit, et qui, en trois jours, obligea ceux du château à se rendre[2]. Il en sortit quatre vingts hommes.

M. de Turenne y ayant laissé garnison, passa le lendemain la Lis avec l'armée, dont la cavallerie estoit fort fatiguée, ayant beaucoup manqué de fourage devant Ipres; et, ayant trouvé un lieu nomé Turquoin[3], entre la Lis et l'Escaut, il y demeura cinq ou six jours, y ayant trouvé beaucoup de grain, et donnant durant ce temps là les ordres pour les fortifications de Menen et d'Oudenaerde; c'estoit à la fin du mois de septembre, et quoi que la saison fût fort avancée, il falloit mettre Oudenaerde qui estoit la principale, et où il n'y avoit rien de comencé en estat de deffence, estant, comme un chaquun le sçait, à quatre heures de Gand et sept de Bruxelles, les maisons de deux ou trois faubourgs venants sur le bord des fossés, et y ayant une montaigne[4] du costé de Bruxelles, qui commande à une demie porté de mousquet tout un costé de la ville : en sorte que personne

1. « Ce matin il a pris sa marche avec l'armée vers Varneton sur la Lys et disposé toutes choses pour l'attaque de Commines » (Dépêche d'Ypres, 28 septembre. *Gazette*, 1658, p. 973).

2. Le 29 septembre (*Gazette*, 1658, p. 995-996).

3. On l'y voit le 5 octobre (Barthélemy, p. 75).

4. C'est sur cette montagne, passablement abrupte, qu'est bâti le village d'Edelaere.

ne sçauroit demeurer hors des murailles, ni de l'autre costé du fossé, qui est plein d'eau.

M. le mareschal de Chulenberg ayant demeuré à Menen jusques à cinq ou six jours après la prise d'Ipres, s'en retourna à Arras[1], à cause de l'incomodité de ses goutes, laissant toutes les troupes qu'il avoit emmenées, mesmes celle de sa garnison, à Menen. M. de Turenne, après avoir demeuré quelques jours à Turquoi, et laissé seulement mille ou douze cents hommes dans Ipres, sans désarmer auquun habitant, se fiant sur l'armée qui estoit tousjours opposée[2] à ce qui restoit de celle de l'ennemi, marcha sur l'Escaut à un lieu nomé Espiers[3], entre Oudenaerde et Tournai, et, ayant fait remonter des bateaux d'Oudenaerde[4], il y fit deux ponts, se voulant appliquer principalement à la fortification d'Oudenaerde, et à se pourveoir de munition de guerre, dont il manqueoit beaucoup ; pour cet effet il en fit venir de France par Dunquerque à Ipre, M. le Cardinal, à qui il avoit mandé toutes choses, estant bien aise des bons succès, donnant touts les ordres nécessaires pour cela.

La marche de l'armée du Roy sur l'Escaut remit les ennemis dans leurs premiéres confusions[5] ; M. le Prince demeura à Tournai[6] ; don Juan d'Autriche et le

1. Il y rentra le 9 octobre (*Gazette*, 1658, p. 1016).

2. Ms. *opposé*.

3. On l'y voit dès le 10 octobre (Arch. des Aff. étr., *Corresp., Pays-Bas*, 47, fol. 37) ; il en partira le 27 (*Gazette*, 1658, p. 27).

4. Cf. *Gazette*, 1658, p. 1017 et 1040.

5. Turenne avait d'abord écrit : *premiers embarras*.

6. Cf. dépêche de Bruxelles du 12 octobre (*Gazette*, 1658, p. 1016).

marquis de Caracene s'en allérent avec quelque partie des troupes à Bruxelles et à Dendremonde[1], qui est un lieu sur l'Escaut entre Anvers et Gand, que les ennemis craignoint extrêmement, et mirent quelque peu de troupes sur la riviére du Tendre, pour couvrir Bruxelles, attendants de cette façon là, faute de savoir ni ne pouvoir rien faire de mieux, que les mauvais temps obligeassent l'armée du Roy de se retirer. Le lieu où elle estoit campée[2] estoit fort plein de fourage, tant deçà que delà l'eau; et le pain de munition venoit par Ipre, et remontoit sur l'Escaut par Oudenaerde; et c'est seulement de ce temps là que l'on comencea à travailler de bonne façon aus fortifications d'Oudenaerde. M. de Rochepaire, que M. de Turenne y avoit laissé pour y commander, estoit un homme trés intelligent, de maniére qu'il trouva beaucoup de païsans; et le chevalier de Clerville, fort entendu aus fortifications[3], y estant envoié, on commença de trés grands travaux qui, dans l'opinion d'un chaquun, ne pouvoint pas estre mis en estat avant que l'armée se retirast, mais qui néamoins surpassérent l'attente. Il y avoit plus de mille païsans qui travaillioint touts les jours, sans les soldats; et l'armée estoit à quatre ou cinq lieux d'eux, qui estoit une distance pour ne

1. Cf. dépêche de Bruxelles du 5 octobre (*Gazette*, 1658, p. 997). Don Juan d'Autriche était encore à Termonde le 19. On était persuadé que Turenne voulait assiéger Bruxelles (cf. *ibid.*, p. 1040 et 1041).

2. Turenne avait d'abord écrit : *Le lieu où estoit campée l'armée.*

3. C'est à son profit que fut créée, par provisions du 30 juin 1662, la charge de commissaire général des fortifications et réparations des villes de France (Pinard, VI, 382).

les pas empescher de venir, et aussi pour ne pas ruiner les environs en sorte que la garnison en fût incomodée durant l'hiver.

L'armée demeura prés de quatres sepmaines dans ce camp sur le bord de l'Escaut; et, comme elle estoit à trois heures de Tournai où estoit M. le Prince — avec peu d'infanterie, mais deux ou trois mille chevaux — et à quatre de[1] Courtrai — dans laquelle place il y avoit un grand corps de cavallerie, — il s'i passoit tous les jours de petites actions, et aus fourages, et aus partis qui se rencontroint, dans lesquels l'armée du Roy avoit tousjours de l'avantage.

Dans le comencement de novembre, don Juan d'Autriche, ayant eu advis que l'armée du Roy vouloit décamper de ce camp d'Espiers, où elle avoit demeuré quatres sepmaines, s'en vint à Courtrai avec le marquis de Caracene, avec quelque cavallerie qu'il avoit emmenée d'auprés de Gand, croiant haster davantage, par son approche, la retraite de l'armée. M. de Turenne avoit résolu de demeurer tout le temps qui se pouvoit dans ce camp là, et aprés de passer en delà de l'Escaut du costé de Bruxelles, quoi que, la saison estant si avancée, cela parust fort difficille; et ce qu'il l'obligeoit aussi à alonger le plus qu'il pouvoit la campagne, c'est qu'il avoit receu des lettres de M. le Cardinal[2] qui lui mandoit que le Roy et la Reine partoint de Paris pour s'en aller à Lion[3], ayant veu les affaires de Flandres si bien esta-

1. *(Tourn...)*.

2. Cf. *Lettres de Mazarin*, IX, 732.

3. Le voyage de la cour de Paris à Lyon dura tout près d'un mois. En voici l'itinéraire, d'après la *Gazette :* 26 octobre,

blies, et y ayant quelque temps qu'il avoit promis à Madame de Savoie[1] que le Roy feroit ce voiage pour voir Madame la princesse Margueritte, du mariage de laquelle avec Sa Majesté on lui avoit donné espérance depuis quelque temps, néamoins lui faisant tousjours cognoistre que le Roy ne vouloit s'engager à rien avant que d'avoir veu la personne qu'il devoit espouser. Ainsi voulant alonger le plus qu'il pouroit la campagne, quoique dans une trés mauvaise saison et fort avancée, il passa l'Escaut, aprenant, le soir auparavant que de passer le pont, que Don Juan estoit arrivé à Courtrai[2], ce qui ne lui fit pas changer de résolution, au contraire lui en donna plus d'envie, afin de le faire retourner de plus loing à Bruxelles. Ainsi dès la pointe du jour l'armée comencea à passer le pont; il avoit à l'entrée de la nuict comandé M. de Podvits, avec deux mille chevaux et quelques dragons, pour aller passer la riviére de Tendre, qui est à quatres heures de l'Escaut, et pareillie distance de Bruxelles. Les ennemis avoit deux ou trois régiments derriére, plus pour avertir du passage que pour le

départ de Paris, coucher à Corbeil; 27, coucher à Moret; 28, à Sens (p. 1066); 29, à Joigny; 30, à Auxerre (p. 1089); séjour en cette ville jusqu'au 2 novembre (p. 1090): 2, coucher à Noyers; 3, à Montbard; 4, à Saint-Seine; 5, à Dijon (p. 1114); séjour en cette ville jusqu'au 19 (p. 1114, 1137, 1138 et 1162); 19, coucher à Beaune; 20, à Chalon-sur-Saône (p. 1161); 21, à Tournus; 22, à Mâcon; 23, à Villefranche; 24, à Lyon (p. 1184).

1. Christine de France.

2. « Le 27 [octobre], sur l'avis que Dom Juan d'Austriche et le marquis de Caracène estoyent allez à Gand... » (*Gazette*, 1658, p. 1088). — « Dom Juan d'Austriche, après avoir esté visité Gand et Courtray ..., arriva ici [à Bruxelles] le 28 du passé » (*Ibid.*, p. 1089).

défendre. M. de Podvits prit une partie d'un régiment d'infanterie qui vouloit se retirer, et se logea dans Grammont, qu'ils abandonnérent[1]. M. de Turenne, aprés avoir passé l'Escaut, ne s'esloigna pas de la riviére avec l'infanterie et le bagage de l'armée, avec lequel il laissa aussi quelque cavallerie pour regarder Tournai, où estoit tousjours M. le Prince; et il s'en alla avec une partie de la cavallerie vers Ninnoven, ayant envoyé M. de Lilebonne, avec deux mille chevaux, et seulement deux cents hommes de pied, pour voir si on pouvoit obliger ceux d'Alost à se rendre sans y mener du canon. Deux cents hommes de pied, que les ennemis avoint mis dans la place, ayants empesché les bourgeois de se rendre, M. de Turenne manda à M. de Lilebonne de le venir joindre à Ninnoven, ne voulant point en cette saison là entreprendre, avec quelque danger de n'i pas réussir, des choses qu'il croioit inutilles, ne voulant pas conserver cette place là[2]. Ainsi, estant déjà assés avant dans le mois de

1. « Comme j'allois passer le lendemain l'Escaut avec l'armée, je fis partir la nuict M. de Podwitz avec dix ou douze escadrons de cavallerie et cent dragons, qui marchérent droit à Gramont. Il y avoit dans la ville un régiment d'infanterie et un de cavallerie campé derriére, qui se retira; mais celuy d'infanterie, se voulant sauver dans le bois, a perdu une partie de ses gens; le régiment n'avoit guères plus de cent hommes » (Turenne à Mazarin, Gramont, 4 novembre 1658. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 47, fol. 98). C'est le 27 octobre que Turenne était parti d'Espierres (*Gazette*, 1658, p. 27).

2. « Je fis aussi advancer des gens jusques à Alost, ... mais l'ayant trouvé gardé, je n'ay pas trouvé à propos de faire advancer si loin du canon, pour un lieu qu'il faudroit quitter et dans une saison si advancée » (Lettre du 4 novembre citée dans la note qui précède).

novembre, on ne songea plus à rien entreprendre, parce qu'il falloit se restreindre à ce que l'on avoit pris, de peur de tomber dans l'inconvénient que l'hiver eust produit assurément, qui estoit que, le corps de l'armée sortant du païs — estant impossible qu'il y hivernast entier — si on eust voulu conserver des postes où il n'eust pas esté besoin d'un siége pour les reprendre, ne pouvant plus estre secourus par l'armée, on les eust perdu assurément, et les gens qui eussent esté dedans, et en mesme temps la réputation d'avoir si mal pris ses mesures. Ainsi quoi que l'ennemi creût que l'on songeast à garder Ninnoven et Grammont, M. de Turenne n'a jamais eu cette pensée là[1], mais seulement d'i laisser des troupes, pendant que l'armée seroit dans les[2] lieux où elle pouvoit les soutenir; jugeant aussi fort nécessaire de faire ruiner autant qu'il pouvoit ces lieux là, afin que l'ennemi n'i peut pas tenir de troupes durant l'hiver, ou que, s'il le faisoit, que ce fust en petit nombre, et avec incomodité; et aussi, ce corps de trois ou quatre mille chevaux estant hors de l'armée, cela donnoit plus de comodité pour les fourages, et resserroit don Juan et le marquis de Caracene dans Bruxelles, avec un corps de troupes dans les fauxbourgs, où ils ne se tenoint pas en grande seurté; et ainsi cela réduisoit leur armée, dans leur propre païs, à souhaiter autant le quartier d'hiver que celle du Roy, et se ren-

1. « Nienoven, qui est une petite ville à quatre lieues de Bruxelles, ... a receu des sauvegardes. On y entre partout à cheval, et Gramont mesme ne vaut rien du tout » (Lettre du 4 novembre citée plus haut).

2. *le (voir).*

doit incapable de rien entreprendre sur les places conquises, quand celle-ci s'en seroit retournée en France; et ce qui estoit dans Tournai et Courtrai estoit tellement incomodé, que les troupes ennemies avoint plus de besoin de s'en aller vers la Meuse, et de sortir de Flandres pour se rafraîchir, que celle du Roy de s'en aller en France.

On demeura tout le mois de novembre dans ces lieux là; et cependant on travailloit à Menen, mais avec plus d'aplication à Oudenaerde[1], dans laquelle M. de Turenne laissa sept ou huict cent chevaux, et entre deux et trois mille homes de pied; et, au comencement de décembre, l'armée s'en alla passer la Lis à Harlebec[2], à une heure de Courtrai au dessus Ipres, et les places de Dunquerque, Gravelinnes, Bergues, Furnes et Dixmuide se trouvants si esloignées de l'ennemi, que l'on ne songeoit à les maintenir qu'avec des garnisons ordinaires. Le Roy estoit en ce temps là à Lion, et M. de Turenne pouvoit retenir en Flandres, ou renvoier en France, toutes les troupes

1. « Rien n'est si pressé et si nécessaire que d'achever le travail d'Oudenarde du costé de la montagne. Il y a mille paysans qui y travaillent tous les jours. Je crains que l'argent ne soit court. Les journées vont à plus de huict cens frans. Je voudrois que l'on peût avoir des gens pour davantage d'argent, car il n'y a presque plus de beau temps à travailler; et je suis persuadé que l'ennemi ne peut pas garder la Flandre et laisser Oudenarde entre les mains du Roy » (Lettre du 4 novembre citée ci-dessus).

2. « Nous arrivasmes hier en ce bourg, duquel on doit partir demain pour passer aussi la Lis, et aller camper à Iseghem » (Dépêche du camp de Harlebeke, du 20 novembre. *Gazette*, 1658, p. 1159). Il y a lieu, on le voit, de corriger l'indication du début de décembre donnée par Turenne.

qu'il jugeoit à propos, et ne voulant pas laisser la Flandre dans ce nouvel establissement, quoi que le Roy et M. le Cardinal trouvassent bon qu'il fît ce qu'il jugeroit à propos pour son retour, ayant laissé ce que j'ai dit dans Oudenaerde, et six sept[1] chevaux et quinze cents homes de pied dans Menen, ausquels comendoit M. de Bellefonds, et il s'en alla à Ipre[2], y menant douxe compagnies des gardes françoises et six régiments de cavallerie, et retint cent compagnies de cavallerie en tout dans les places conquises, et bien la moitié de l'infanterie, qui consistoit en cinq mille homes[3] de pied, et conduisit l'armée jusques à Éterre, qui s'en retourna en France sous la conduite de M. de Lilebonne et de M. de Wirtemberg et de M. du Coudrai, qui ramenoit le corps de Lorraine ; et de là s'en revint, comme j'ai dit, au dit Ipres, où il demeura jusques au commencement de février[4], qui fut le temps que le Roy s'en revint de Lion à Paris[5] et laissa M. d'Umiéres à Ipres, à qui le Roy en avoit donné le comandement à sa priére, M. de Bellefonds

1. *Sic.* Turenne paraît avoir voulu écrire *six cents*, puis surchargé le commencement de ce dernier mot par *sept*, sans prendre soin de faire précéder ce nombre de la conjonction *ou*, et de le faire suivre de *cents* rétabli.

2. Il y arriva le 4 décembre (*Gazette*, 1658, p. 1207).

3. En marge est écrit *1659*.

4. Cela n'est pas tout à fait exact. Turenne, qu'on voyait encore à Ypres le 8 janvier (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 47, fol. 234), rentra à Paris avant la fin du mois.

5. Le 6 novembre, Talon avait écrit à Mazarin, en parlant de Turenne : « Il fait estat de demeurer de deçà tout autant de temps qu'il pourra, et de ne point abandonner ces pays pendant le temps du voyage de la Cour, et de faire son séjour à Ipre » (Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 47, fol. 106 v°).

dans[1] Menen, et avec ordre d'avoir l'œuil à Oudenaerde[2], et M. de Shomberg à Bergues, Furnes et Dixmuide. La communication demeurant libre entre toute ses places là, les ennemis songeans de leur costé à raccomoder leur armée, le corps anglois, qui[3] po[uvoit est]re de quinze cents hommes, fut renvoié à Amiens et [la g]arnis[on] de Dunquerque demeuroit forte de près de trois mille hommes de pied avec trois cents chevaux. Ainsi M. de Turenne, voiant que les choses pouvoint aisément subssister de la façon, les places estant pourveues de toutes choses durant l'hiver, et le commerce estant libre par tout le païs, s'en revint à Paris, où il arriva deux jours après le retour du Roy de Lion[4].

1. [*Oudenaerde*].

2. Le 15 novembre, Mazarin remercie Bellefonds des renseignements qu'il lui a donnés sur le bon état où a été mis Audenarde (*Lettres de Mazarin*, IX, 746).

3. Les portions de texte imprimées ci-après entre crochets ont été rétablies d'après Ramsay, le ms. ayant été déchiré en ces endroits.

4. Parti de Lyon le 13 janvier (*Gazette*, 1659, p. 95), Louis XIV arriva à Paris le 28 (*ibid.*, p. 120). D'après ce dernier passage de la *Gazette*, c'est dès le 29 que Turenne fut de retour à Paris; il alla saluer LL. MM. le lendemain.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les documents qui suivent se rapportent au « secours d'Arras », en 1654, et pourront être rapprochés des lettres de Turenne concernant la même opération qui figurent au bas des pages 400 à 402 de l'édition Michaud et Poujoulat. Ainsi qu'on le verra, la plupart ont été tirés, comme ceux que nous avons donnés à la fin de notre premier volume, des archives des Affaires étrangères; mais quelques-uns nous ont été fournis par les archives historiques de la Guerre, en particulier une lettre de Turenne à Le Tellier (n° XXXIV) qui a échappé aux investigations d'Aimé Champollion et d'Édouard de Barthélemy.

I.

Fuensaldaña au prince de Ligne (1654, 30 juin).

Monsieur,

Il s'est résou de prendre les posts devant la ville d'Arras en la forme que V. E. voirat, et estant l'entreprise de l'importance qu'Elle sçait, et qu'au commencement d'icelle il convient qu'on y travaille avec le soing et vigilance qu'elle requiert, pour ce que, se trouvant M[r] de Bar entre Corbie et Arras[1], selon les advis que j'ay receus à cest instant du comte de Salazar, il pourroit entrer dans lad[te] ville d'Arras, et pour empescher qu'il ne le face facilement, comme il est à craindre, il s'est disposé que le comte de Ligniville laisse son infanterie et bagage avecq Don Fer-

1. Cf. ci-dessus, p. 3.

nando de Solis, et qu'avecq toute la cavallerie de sa charge il s'avance dès Aire jusques arriver d'une marche entre les deux riviéres auprez d'Arras du costé de Dourlens, qui serat le vendredi prochain[1] de bonne heure. Monsieur le Prince de Condé, avecq la cavallerie de sa charge, arriverat aussi le vendredi au soir, ou le samedi au matin, du costé de Bappaume ; et V. E., avecq la sienne et celle qui est dans Douay, moins deux compagnies qu'il Luy plairat d'y laisser, marcherat led^t^ jour vendredy, prennant ses mesures, sortant des quartiers à temps pour arriver le mesme jour auprez d'Arras, passant la riviere d'Escarpe à Vitry ou Biatz[2], pour se donner la main avecq Monsieur le Prince de Condé, à qui V. E. pourrat obéir, laissant à chasq'un desd^ts^ passages deux cens mousquetaires pour la garde d'iceux, que V. E. pourrat mener avecq luy, et de mesme trois cens chevaux, avecq un chef qui soit praticque par là, pour se donner la main avec le comte de Ligniville et Don Fernando de Solis du costé de Mont S^t^ Eloi, et au mesme temps que V. E. s'y mettrat en marche, laisserat disposé que l'infanterie, artillerie et le bagage se trouve le tout vendredi prez de Douay, et un adjudant ou autre officier avecq la mémoire des lieux où ils seront, y faisant halte, attendant mon arrivée et celle du comte de Garcies, lequel partirat demain d'icy, et moy après demain, pour estre là le mesme jour de vendredy, et en disposer la marche de ceux là, et des autres trouppes qui y arriveront; et si V. E. trouve à propos de mener quelques petites barques pour s'en servir en cas de besoing. Elle le pourrat faire; et en cas que M^r^ de Bar fût entré dans Arras, avant que le comte de Ligniville luy puisse empescher, il serat nécessaire que V. E. avecq les trouppes se retire, repassant l'Escarpe aux dits lieux pour

1. 3 juillet.
2. Biache-Saint-Vaast.

y demeurer jusques à autre ordre, pour laquelle V. E. envoyerat à Douay, advertissant que Mr le Prince avecq ses trouppes prendrat aussi la mesme marche, et s'irat camper au long de ladite riviére du costé de l'Encluse, et le comte de Ligniville, avecq les siennes, ensamble avecq celles de Don Fernando de Solis, s'en irat poster sur la petite riviére de Lens, si bien pour se donner la main avecq V. E. que pour empescher la communication de la Bassée et Béthune avec Arras, allant à cest effect les lettres cy-jointes, que je vous prie de leur faire tenir. Il conviendrat aussy que V. E. dispose qu'on ne face aucun tort aux moulins qu'il y at au long de la riviére Escarpe, et de les conserver le plus qu'il serat possible, pour s'en servir en cas de besoing. Je suis, Monsieur, vostre tres humble serviteur,

FUENSALDAÑA.

Bruxelles, le 30e de juin 1654.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 206 et v°.)

II.

Turenne à Mazarin (1654, 30 juin).

Je viens de recevoir une lettre de Monsieur le mareschal de la Ferté, par laquelle il me mande comme il s'en va marcher avec l'armée vers Stenay, et m'envoye la lettre que V. É. lui escrit, qui contient les advis qu'elle a que les ennemis doivent passer à Givé. Je Luy diray que je n'ay aucune nouvelle que les trouppes qui sont dans Cambray et Douay soyent marchées, qui est un grand corps de l'infanterie de l'ennemi, ni les trouppes que le prince de Ligne commande, où y a encore beaucoup d'infanterie, qui sont auprès d'Arleux. Dom Fernando Solis est à Hasbrock avec deux mille hommes, et les Lorrains tousjours auprès de St Omer, d'Arras et de Bapaume. Je seray

adverti quand ces trouppes là marcheront, et il est impossible qu'elles aillent à Stenay par delà la Meuse, que l'on n'en soit adverti assés à temps, que Mons^r^ le mar^al^ de la Ferté n'y puisse estre du poste où il est auprès de Rethel; et V. É. me permettra de Luy dire que, si Elle n'a des advis bien contraires à ce que je luy dis, qu'il me semble que M. le mareschal de la Ferté pouroit demeurer aux environs de Rethel, et laisser quelque corps de sa cavallerie entre luy et Stenay, pour estre plus proche au premier advis.

Si l'équippage des vivres et de l'artillerie de l'ennemi est en estat, je ne doubte pas que, quand il sçaura toute l'armée de Monsieur le mar^al^ de la Ferté estre marchée à Stenay, qu'il n'entreprenne quelque chose.

J'ay envoyé le régiment d'Iork à Guise, et le régiment de Paluau à S^t^ Quentin. Il ne me reste d'infanterie que mon régiment, Plessis-Praslain et la Couronne. Piedmont est encore ici auprès, qui attend ordre pour aller joindre M. le mareschal de la Ferté. Si l'ennemi ne passe pas en Luxembourg, je croi que V. É. juge bien que tout ce qui va devant Stenay est beaucoup trop fort, principallement en cavallerie; et, si on a advis qu'il entreprenne quelque chose d'un autre costé, les trouppes qui seront devant Stenay seront bien reculées. L'ennemi sera adverti par Rocroy dès le temps que Mons^r^ le mar^al^ de la Ferté marchera en delà. Si Mons^r^ de Bar ou MM^rs^ les gouverneurs m'advertissent de quelque chose considérable, j'en advertiray aussitost V. É., Laquelle je supplie trés humblement de me croire son trés humble et trés obéissant serviteur,

TURENNE.

Au camp de Coartille, ce 30 au soir, juin 1654.

J'oubliois à dire à V. É. que l'on n'a point d'advis que les trouppes qui estoyent vers Maubeuge soyent marchées, mais celles là pourroyent estre à Givé sans qu'on le

sceust d'ici. Je ne crois pas qu'il y ait là d'infanterie que quelques irlandois[1].

J'oubliois à conter dans l'infanterie le régiment Dilon, qui auroit grand besoin des trois cents pistolles que l'on lui a promises : ils sont en grande nécessité.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 205 et v°.)

III.

Bridieu à Le Tellier (1654, 3 juillet).

De Guise, le 3 juillet 1654, à midy.

Monseigneur,

J'ay advis certain, et confirmé de plusieurs endroicts, que M[r] le Prince, aiant fait avant hier une fausse marche, feignant d'aller pour le secours de Stenay, marcha hier avec toutes ses troupes du costé de l'Artois, et fit neuf lieues. Il est parti de Solem aujourd'huy une heure devant le jour, et doit faire mesme diligence qu'hier, le rendés vous estant entre Bouchain et Douay, où toutes les armées ennemies se doivent assembler; et le bruit est qu'elles doivent assiéger la Bassée ou Arras, pour lequel effet les officiers de Cambray assembloient hier les pionniers commandés du plat païs. J'ay cru ne devoir pas manquer de vous despecher ce porteur exprès pour vous informer de cette nouvelle; et par la mesme occasion je vous asseureray que vous n'avés personne qui soit plus que moy, Monseigneur, vostre trés humble et trés obéissant serviteur,

De Bridieu.

(Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 20.)

1. L'alinéa qui suit est autographe.

IV.

Le duc d'Elbeuf à Le Tellier[1] (1654, 4 juillet).

Monsieur,

Je viens d'apprendre que les ennemys, n'ayans osé entreprendre de tenter par un combat le secours de Stenay, ont passé sur le pont de Givais pour tenter quelque diversion en attaquant une place de mon gouvernement. J'ay seu en mesme temps que M^rs^ les mareschaus de Turenne et La Ferté ont ordre de les suivre, et que le corps que Son Ém^se^ m'avoit promis de servir sous mes ordres pour la conservation des plases de mon gouvernement a joint l'armée de M^r^ le mar^al^ de Turenne. Je vous suplie que je puisse resevoir un mot de vous qui me mande les sentimens de Son Ém^se^ en se rencontre. Au pis allé, les miens seront de m'en aller faire le gouverneur de provinse[2], s'il en use comme il doit avec une personne qui a plus de naissance que luy, qui est son ansien dans la généralité des armées de vingt anées, qui n'a jamais mesusé du pouvoir que le Roy luy a donné sur ses trouppes en les tournant contre le servise de Sa Ma^té^. Chacun fera sa charge sans entreprendre sur celle de son compagnon. Je différeray encore mon partement quelque jours pour attendre les sentimens de Son Ém^se^ sur se qu'Il m'a promis, et seray toute ma vie, Monsieur, vostre trés humble serviteur,

Le Duc d'Elbeuf.

A Paris, se 4 juillet 1654.

(Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 25.)

1. Cette lettre est entièrement autographe.

2. Le duc d'Elbeuf avait obtenu le gouvernement de Picardie et d'Artois par provisions du 5 mai 1652 (Pinard, IV, 39).

V.

Turenne à Mazarin (1654, 4 juillet).

J'ay receu advis de M. de Bridieu que les ennemis qui estoyent vers Maubeuge marchent en diligence vers Bouchain; et hier au soir me vint un gentilhomme de la part de M. de Broglia pour m'advertir que l'on amasse beaucoup de pionniers en ces pays là. Je marche tout présentement à Ribbemont, et continueray ma marche selon les advis que l'on aura. Cependant, il plaira à V. É. de faire bien prendre garde du costé de Stenay, qui est en deça de la Meuse, de peur que les ennemis, venans par Rocroy, ne trouvent quelques quartiers faibles à la Neufville[1] ou près de là.

Escrit en partant du camp de Coartille le quatrième juillet 1654, à cinq heures du matin[2].

Ma pensée est que, par le derriére des bois de Rocroy, il viendroit un fort parti; et, partant d'autour de Mons ou Valenciennes, on en seroit difficillement averti, qu'il ne fût bien avancé vers Stenai. Il n'i a que la facilité qu'ils croiroint trouver à forcer le quartier qui est en deça de la riviére à Stenai qui peut leur donner cette pensée.

Turenne.

M. le mareschal de la Ferté m'a mandé comme il marche pour venir en deça. Le régiment de Plessis Pralain n'a pas encore ses armes; il a vendu tous ses fusils. J'ai envoié quérir à Rheims celles pour le régiment d'Iorc.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 216.)

1. Laneuville-sur-Meuse.

2. L'alinéa qui suit est autographe, ainsi que le post-scriptum.

VI.

Turenne à Mazarin (1654, 4 juillet).

Je suis arrivé à ce soir auprès de S[t] Quentin. J'ai eu diverses confirmations, en marchant, que l'armée de l'ennemy avoit investi Arras; et M. de Bar, ayant esté adverti par Mons[r] de Mondejeux que l'ennemi marchoit à luy, luy envoya incontinent de la cavallerie par deux endroicts. Mons[r] de S[t] Lieu, qui commandoit son régiment et celuy de Puimarets, n'a pû entrer, et les cavalliers des siens qui se sont retirés à Bapaume asseurent qu'il est prisonnier. On m'a asseuré aussi que Mons[r] d'Esquancourt, qui commandoit le régiment de Mons[r] de Mondejeux, n'a pû entrer. Un tambour des siens, qui est arrivé, asseure qu'avec les officiers il a bien cinq mille hommes dans la place. Il n'a que trois compagnies de cavallerie. J'ai mandé à M. de Bar de retirer promptement tout ce qui estoit séparé dans les places, hors de celles de Béthune et la Bassée, dont on pourra peut estre s'approcher.

Monsieur le mar[al] de la Ferté me mande qu'il marche en diligence; dès qu'il sera proche, nous verrons et advertirons V. É. des résolutions que nous prendrons. J'ay escrit aujourd'huy une lettre de compliment à Monsieur le mar[al] d'Hocquincourt sur ce que l'on pourroit loger par mesgarde sur les terres de son gouvernement, et afin qu'il fît sçavoir à Mons[r] de Beaujeu, qui est de ses parents, ou à moy, ce qu'il désire conserver.

Je sçai bien de quelle importance est l'entreprise des ennemis, et il n'y a rien au monde que je n'employe de bon cœur afin qu'ils n'y réussissent pas. J'ay donné quatre cens cavaliers bien montez à M. le chevalier de Créquy, avec beaucoup d'officiers, qui ira par Béthune et la Bassée, afin d'entrer à quelque prix que ce soit dans Arras.

Escrit au camp de Gauchi près S[t] Quentin, le quatrième juillet 1654.

TURENNE.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 217 et v°.)

VII.

Broglie à Mazarin (1654, 5 juillet).

A la Bassée, ce 5 juillet 1654.

Monseigneur,

Je receuz advis de M[r] de Mondejeux, vendredy à deux heures après midy, que les ennemis en vouloient à sa place. J'envoya à l'instant un officier à Béthune, pour faire destacher trois cent hommes des gardes, ce qu'ils firent, et fis préparer les dix companies de Picardie qui sont dans ma place, faisans environ trois cent hommes, lesquels je fis marcher le mesme jour à Souchetz pour se jecter dans la place; mais le s[r] de la Guionniére, qui a esté mar[al] des logis des chevaux legers de Vostre Éminence, que se destacha deux heures auparavant avec quelques cavaliers pour en donner advis à Arras, rencontra à moictié chemin quatrevingt maistres suivys de 3 escadrons des ennemis, qui le poussérent jusques audict Souchetz; estans sur les six heures du matin, ils crurent tous ensemble la chose impossible. Les gardes s'en retournérent à Béthune suivant mes ordres, et les dix companies de Picardie à la Bassée.

Hier j'envoya un capitaine de ma garnison, qui cognoist fort le païs, pour recognoistre un chemin passant par les montz de Béthune, suivant les bois du Mont S[t] Eloy, tâcher de gagner la source de l'Escarpe à la traverse des bledz, comme aussy un autre party au dessoubz la riviére vers Douay, affin de pouvoir jecter six cent hommes dans la place. Ils viennent d'estre de retour, et m'ont asseuré que,

sans un grand nombre de cavallerie, il estoit impraticable. Ainsi j'ai jugé à propos d'envoyer Mr de Griboval pour informer Vostre Éminence de ce qui se passe de ce costé icy.

Hier samedy Don Fernando Solis, avec le comte de Brouay et l'infanterie des Lorrains, faisant environ le tout cinq mille hommes, avec leur bagage, arrivérent dans leur poste. Il semble que les Lorrains sont de deça, puisque les sauvegardes des villages des environs sont de leurs troupes. Dans l'abaye du Montz St Eloy il estoit resté un sergent avec vingt hommes, qui se rendirent à deux heures après midy, et ont esté envoyez à Dourlens. L'on m'assure qu'ilz auront vingt deux mil hommes et huict à neuf mil pionniers. Ilz font courir le bruit que les Anglois leur donneront environ huict mil hommes; je me remetz à la vérité. Ledict sieur de Griboval dira à Vostre Éminence mon sentiment au subject du secours, et en mon particulier je La suplie trés humblement d'estre persuadée que je serois ravy de touttes les occasions de Luy faire cognoistre que je suis avec respect, Monseigneur, son trés humble et trés obéissant serviteur et obligé,

F.-M. Broglia.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 220-221 v°.)

VIII.

Turenne à La Ferté[1] (1654, 5 juillet).

A Gauchi près St Quentin, ce 5e juillet 1654.

Monsieur,

Je viens de recevoir celle qu'il vous a pleu m'escrire de Versigni. Il n'i a rien si certain que les ennemis ont assiégé

1. Cette lettre est entièrement autographe.

Arras. Leur infanterie y arriva hier au matin, et M. le Prince et le prince de Ligne avoint investi la place le jour auparavant. Je croi que, s'il vous plaist venir loger à Seraucour, vous y pourés passer la Somme, et moi à S[t] Quentin. Je vous irai trouver audit Seraucour dès que je sçaurai que vous y serés arrivé. Fargni[1] ne vous approche pas plus de Seraucour qu'estant à la Fére, parce qu'il prent tout à fait à gauche. Si vous ne pouviés pas venir à Seraucour, vous seriés plus sur le chemin à Travesi[2]. Il y a[3] quelque cavallerie commandée qui taschera d'entrer à Arras. Celle de M. de Mondejeu estoit avec M. de Bar, qui n'a peu y entrer. Je suis trés véritablement, Monsieur, vostre trés humble serviteur,

TURENNE.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol 232.)

IX.

Turenne à Mazarin[4] (1654, 6 juillet).

Je n'ai rien à ajouster à ce que cet officier dira à V. É. J'ai beaucoup de peine à croire que les ennemis puissent continuer le siége d'Arras, si cette cavallerie de M. d'Ekancour est entrée[5], comme il a toutes les apparences. M. le chevalier de Créqui[6] sera deffait ou y entrera. On sçait l'importance d'Arras pour n'oublier rien au monde, afin d'empescher que l'ennemi ne la prenne. M. le mareschal de la Ferté est arrivé à ce soir sur la Somme[7]. Nous pas-

1. Fargniers.
2. Travecy.
3. Ce mot, réclamé par le sens, a été omis par Turenne.
4. Cette lettre est entièrement autographe.
5. Voir ci-dessus, p. 3.
6. Voir ci-dessus, p. 4.
7. Voir ci-après le n° XIII.

sons demain la riviére, et ferons ce qui sera jugé plus à propos. Il seroit bien nécessaire d'avoir quelqu'un avec de l'argent pour faire beaucoup de petites dépenses; et, s'approchant de l'ennemi, il faudra voiturer des munitions. On a envoié à Amiens afin de mener beaucoup de farines à Corbie, et j'ai escrit à M. de Bar, afin qu'il face trouver des voitures audit Amiens. Il faudra aussi faire avancer des munitions sur la riviére de Somme. J'ai escrit à M. le mareschal d'Oquincourt, qui m'a respondu fort civilement. La cavallerie de cette armée s'est mise en fort bon estat, mais les officiers sont si pauvres, qu'ils ont grand besoin d'estre assistés. Pour l'infanterie, hors mon régiment, les autres ne sont pas en bon estat: les recreues que l'on emmène ne valent rien du tout. Si le chevalier de Créqui entre à Arras, je crois certainement qu'ils ne continueront pas le siége; et quand il n'i entreroit pas, je doute qu'ils le puissent continuer.

TURENNE.

Au camp près S[t] Quentin, ce 6[e] juillet.

J'ai receu, depuis estre arrivé icy, les trois billets de V. É. qui me mandoit le siége d'Arras.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 252 et v°.)

X.

Broglie à Turenne (1654, 6 juillet).

A la Bassée, ce 6 juillet 1654.

Monseigneur,

Je crois que vous ne doubtez pas que le siége d'Arras ne soit mené avec tous les soins et diligence. M[r] le Prince, à ce que l'on me raporte, ne perd pas un moment de temps. Il est assez bien secondé de Fuensaldagne en ce qui regarde les assistances du païs, lesquelz, en tout ce qui dépend d'eux, y contribuent de tout leur cœur, de

sorte qu'ils ne manqueront point de voictures ny de pionniers. L'on faict le destail qui suit de leurs forces : les Lorrains, quatre mil chevaux et deux mil hommes de pied; Don Fernando Solis deux mil hommes; le prince de Ligne et le comte de Garcies, avec les troupes qui estoient dans Cambray et Douay et l'isle S^t^ Amand douze mille; l'on compte M^r^ le Prince pour six mille; l'on compte quattre mil hommes, compris les Irlandois, qu'ils ont sortis des garnisons; dans la cognoissance que j'ay, nous ne ferons point de mal à suputer sur ce pied. M. de Griboval vous aura dit l'assistance que vous pouvez tirer de la Bassée et Béthune, tant pour les vivres que pour les hommes, et le tout en estat au moindre advis. Si par la voye de Bapaume il se trouvast quelque païsant proche de la riviére d'Escarpe, qui voulus recevoir mes lettres pour les porter à Bapaume, vous seriez mieux adverty par le derriére que du costé où vous estes. J'adresseray cependant mes lettres à M^r^ de Bellebrune pour les faire tenir à M^r^ de Bar, qui vous les envoira. Du costé du Montz S^t^ Eloy, l'on n'a point commencé aucunes lignes, mais bien de l'autre costé depuis hier dimanche au matin. Nous aurons commodité de faire tenir des lettres dedans la place lorsque vous le jugerez nécessaire, ne l'ayant pas fait jusques à présent, n'y voyant pas nécessité. Depuis trois jours, le bruit continue toujours qu'ils attendent des Anglois. Il s'est venu rendre ce matin un capitaine et vingt un Irlandois qui estoit en garnison à Namur. Et en attendant l'honneur de vos commandemens, je vous asseureray que je suis, Monseigneur, vostre trés humble et trés obéissant serviteur,

F.-M. Broglia.

Je n'escris point à Son Éminence, me supposant que vous luy envoirez la présente, si vous le jugez à propos.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 236-237.)

XI.

Broglie à Mazarin (1654, 6 juillet).

A la Bassée, ce 6 juillet 1654.

Monseigneur,

Je n'ay pas manqué d'advertir punctuellement les s^rs^ de Bar et de Mondejeux de tous les mouvemens que les ennemis ont faict, comme aussy, le jour mesme qu'Arras a esté investy, de jecter trois cent hommes des gardes et trois cent de cette garnison, sans avoir pû réussir. Je crois que Vostre Éminence ne doubtera plus que la chose ne soit tout de bon; ilz auront tout autant de pionniers, chariotz et vivres qu'ilz voudront, tout le païs s'i portant avec une joye sans pareille. M^r^ le Prince y arriva avant hier, et les lignes furent commencées hier dimanche avec soins et diligence. Ilz font estat de trente cinq mil hommes, et font courir un bruit depuis trois jours qu'ils auront des Anglois. Quant à moy, j'ai cognoissance certaine qu'ilz ont, retirez en Flandre en quartier d'hiver, six mil hommes de pied; du depuis il leur est arrivé en deux fois trois mil Espagnolz. Ilz ont deux mil Valons qu'ilz ont levez en quattre régiment de nouvelle levée. Ilz ont receu quattre mil Irlandois. Je compte les Lorrains pour deux mil, et M^r^ le Prince pour trois. L'on m'assure qu'ils ont retirez dix à douze mil chevaux de la campagne. Ils ont sorty touttes les garnisons de Flandre generallement. De sorte qu'examinant Vostre Éminence cette suputation, ilz peuvent avoir trente mil hommes. Ilz ont des magazins de vivres et munitions de guerre à Aire, Armentiéres et Douay.

Du costé de la Bassée, les lignes ne sont point commencées; et l'on dit que c'est le quartier des Lorrains et de Don Fernando Solis qui sont séparez aux deux boutz de la riviére. Quel parti que Vostre Éminence prenne, j'ose me

promettre qu'Elle ne me laissera pas inutile. Mr de Griboval, que j'ay envoyé à Monsieur de Turenne, avec ordre, s'il pouvoit joindre Vostre Éminence, de s'i rendre, pour dire que, pendant le siége de Stenay, Messieurs de Turenne et de la Ferté voulans se mettre dans le poste d'Harleu[1], ilz viendroient à couper les provisions qui sont dans Douay, Valenciennes et Cambray, et faire que Mr de Bar rassemble son cors et se rende à Béthune. Nous pouvons le grossir d'un bon nombre d'infanterie, et se porter à Lens pour donner les mains à Mr de Turenne, et les incommoder : en sorte qu'ils seront fort embarassez à bien sortir de cette affaire. S'il sera nécessaire de douze jours de vivres pour l'armée, l'on peut faire estat, vingt quattre heures après que je seray adverty, de les faire fournir. A ce sujet je fais travailler incessemment à Béthune et à la Bassée à faire mettre deux mil septiers de bled en farines. Et en attendant l'honneur des commendemans de Vostre Éminence, je La suplie trés humblement de me croire avec respect, Monseigneur, son trés humble, trés obéissant et obligé serviteur,

F.-M. Broglia.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 238-239.)

XII.

Bar à Le Tellier[2] (1654, 6 juillet).

Monseigneur,

Monsieur de Vouldy dira à Son É., et à vous, l'état des affaires de delà. Sy je garny d'hommes les hostres plases, et non pas Arras, je ne m'advisoy pas d'osfry des hommes

1. Arleux.

2. Cette lettre, dont on remarquera la graphie fantaisiste, est entièrement autographe.

à M. de Mondejeux, quy m'avoyt envoyé, sens que je les luy demendase, 350 chevaux. Ses lettres justifient que je lyé mendé qu'absen ou prézen, l'intention du Roy étoit qu'il ordonât, et M. de Broglia, de ce quy ly auroit à faire. Il n'a souhaité d'hommes que le soir que les ennemis sont venus vers Arras; et huit heures après la datte de ses byliets, Esquencour marchen d'un hostre côté, où il n'a pas réücy lors, le régimen de S[t] Lieu et de mon fiz on été repousés près de la ville. La nuit il on faict une acsion for vigoureuse, et plus heureuse que je ne l'uy pas creue, car on m'avoit dit que de ses deux régiment il s'étoit relachés trente cavaliers et quelques osfisiers à Doullens; mais sela n'est pas, et il ly et entré 200 cavalliers et 37 ou 38 osfisiers. Il lia divers signals conformes à ceux que j'avois donné à M. d'Esquencour, et à d'ostres qui fezoit leurs éfors sette nuit, la mesme cantité de coup de canon, et les feux dezirés on été faits; reste à savoir quelle diminusion il ly aura eu an entren. L'on commense les lignes; partye de leur artilierïe et arivée; la plus diligente a été selle de Don Ferdinendo de Solis, quy étoit au quartier d'Asbroq avec un esquipage de six piéces et de deux mortiers. Il ce poura que M. le Prince ce repentira d'avoir souhaité une sy belle et sy haute entreprise, et sy contrère à l'opinion qu'avoit M. de Mondejeux. Je suis, avec tout le respect posible, Monseigneur, vostre trés humble, trés osbéissant et trés fidel serviteur,

BAR.

De Bapaume, ce 6 julliet à midy.

Monsieur de Navaille accordera que je levase les régiments de Broglia, de Moncavrel et d'Elbeuf, quy étoyt ysi avec moy. Je les lyé levé.

Il vien d'arriver nouvelles que Équencour est entré.

(Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 36.)

XIII.

La Ferté à Mazarin[1] (1654, 6-7 juillet).

Monseigneur,

Je me sers de cette occazion pour dire à Vostre Esm. que j'ay jouint aujourd'huy Monsieur de Turène, et que nous passons la Somme demain, luy à Sintquantin, et moy à Seraucourt. J'envoye à Vostre Esm. la copie de deux letres que je viens de recepvoir. Je ne juge pas que les annemis ayent grande facillité à soustenir leurs antreprinze, quy n'est pas petitte. J'envoye ausy à Monsieur Le Tellier l'extret des trouppes que je commande, pour en randre conte à vostre Esm.

Je fès partir demain aveq le jour les deux compagné de Vostre Esm. et deux cent de mes draguons pour Monsieur de Navalie. Après avoir fet tout debvoir par le destail, ont n'oublira rien en gros, que Vostre Esm. en soit persuadée. Et jusques à la mort, Monsegneur, vostre trés humble et trés hobessant serviteur,

Le m. de la Ferté Senect.

Au camp de Seraucourt, ce 6esme juliet à 7 hures du soir.

Despuis ma letre escritte, Monsieur de Turenne me vient de mander qu'Esquancourt estoit antré dans Aras. S'il y eust eu deus mille chevaus, ils y seroit antré aveq plus de facillité, et la place auroit esté tout à fet secourue. Je supplie Vostre Esm. de se souvenir que, sy elle fortifie des guarnizons ses armé, de considérer que Mr de Turène a deus fois plus de trouppe que moy. Ce 7 au point du jour.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 233-235.)

1. Cette lettre est entièrement autographe.

XIV.

Brachet à Mazarin (1654, 8 juillet).

Monseigneur,

Nous sommes arrivez hyer en ce lieu, et M. de Turenne à Colincourt sur le mesme ruisseau[1], où en arrivant nous aprismes que Equencourt estoit entré dans Arras avecq 250 chevaulx, ayant rencontré les ennemis qu'il combatit, et y perdit 40 maistres; le reste perça. Monsieur le Prince mesmes acourut à l'alarme, et pendant qu'il s'informoit de ce que c'estoit, l'autre passa. S[t] Lieu y est aussy entré avecq plus de cent chevaulx et trente officiers : de sorte qu'il y a certainement dans la place, et de l'adveu de M. de Mondejeu, au moings 600 chevaulx; et le chevalier de Créqui est encores en campagne avecq 500 chevaulx, parmi lesquelz il y a cent officiers, à desseing d'y entrer, et nous n'avons point encores advis de ce qu'il aura faict.

En passant hier matin la Somme, M. le mar[al] de la Ferté envoya à M. de Navailles les deux compagnies de V. É., celle de Monsieur avecq cent cinquante dragons, qu'il luy avoit demandez; et un gentilhomme, qu'il fit partir après midy de Bapaume, les rencontra proche de là. Ce gentilhomme est venu dire de sa part que si on vouloit luy envoier un grand parti, qu'il verroit de le jetter dans la place. Je fus à l'instant avecq luy au quartier de M. de Turenne pour résouldre cette affaire, et commanda à mesme temps six escadrons, lesquelz M[rs] de Castelnau et Beaujeu commandent. M. le mar[al] de la Ferté en a commandé encores deux des siens, et sont allez joindre ce qu'il envoia hier à M. de Navailles, avec ordre de faire ce qu'il leur ordonnera, soit qu'il veuille les mener luy mesme

1. L'Omignon.

ou les bailler à ces M^rs^. Ilz feront leur effect la nuict prochaine, et il n'y a point de temps à perdre, parce que les ennemis travaillent avecq la derniére diligence, et une quantité extraordinaire de paysans à leurs lignes.

Je croy que nous irons demain à Moulin[1] vers Péronne, et il fault donner le repos du jour d'huy à noz trouppes, qui sont fort harassées, et attendre du pain.

Je trouvai hier au soir au quartier de M^r^ de Turenne la depesche et dupplicata de V. É. du 4^e^ de ce mois, avecq touttes les lettres pour les gouverneurs des places de Picardie; et je partz présentement pour aller à Péronne, afin d'envoier les plus esloignées et veoir nostre pain. Cependant je supplie V. É. me faire l'honneur de me croire tousjours, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

A Atigni[2], le 8 juillet 1654, à neuf heures du matin.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 253-254.)

XV.

Bridieu à Le Tellier[3] (1654, 9 juillet).

De Guise, ce 9^e^ julliet 1654,
à dix heure du matain.

Monseigneur,

Je vien de rescevoir par ce porteur celle que vous m'avez escritte, dattée de Sedan du 5^e^ du courant, avec celle de Son Émynance; aussy tost je dépêché un cavallier, que Monsieur de Turenne m'avoit envoyé, pour faire tenir à Messieurs nos généreaux les dépêche qui estoit pour

1. Moislains.
2. Athies, situé, comme Caulaincourt, sur l'Omignon.
3. Cette lettre est entièrement autographe.

eux. Ils sont encoyre campé à Collincour. Je vous proteste auparavant vous avoir dépêché mon mesagé. Je donne avys à Monsieur de Turenne de la marche de Mons[r] le Prince vers Arras et du dessing que les ennemys avoit de l'ataquer. Aussy tost il marcha vers S[t] Quantain, mès Monsieur de la Ferreté ne l'a joint que trois jours après. Au sujet de son esloignement, je ne manqueray d'obéyr aux ordres du Roy, et les vostres, et faire ce que Messieurs nos généraux voudront, quoy que j'ay bien sujet d'apréander, suyvant les ressons alléguée par ma derniére[1]; au surplus, donnant la compagnye de cheveaux légers de Son Altesse, je ne pouray lever aucun sol sur la contribussion, en ayant esté empêché depuis quattre moys par le séjour des trouppes ennemye quy ont fait dans mon département. Si je ne prend mon tant, pandant qu'il attaqueront Arras, de lever les deniers quy me sont deu, je ne pouray à l'avenire toucher aucun sol, et ma garnyson sera en danger de périr, faulte de subesistance. Je vous suplye très vivement (?) de vouloir mander à Monsieur de Turenne de me renvoyer laditte compaignye, et les deux de Souysse, pour garder mes postes, afin d'anpêcher la désertion des soldas, et celle d'un insulte ayant pour opossé à cette place beaucoup de garnyson extraordinére ennemye qui pouroit bien me faire rescevoir un déplésir. J'en donne l'advis à Messieurs nos généraux, et aussy bien qu'à vous, Monseigneur, il vous pléra faire quelcque considération de ce que je mande et que j'ay l'honneur d'estre plus que personne du monde, Monseigneur, vostre trés humble et trés obéissant serviteur,

De Bridieu.

(Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 43.)

1. La lettre à laquelle Bridieu fait allusion est du 6 juillet et est conservée dans le même volume que celle-ci, sous le n° 33.

XVI.

Broglie à Mazarin (1654, 9 juillet).

A la Bassée, ce 9 juillet 1654,
à six heures du soir.

Monseigneur,

Ayant faict recognoistre de nouveau un chemin pour jecter de l'infanterie dans Arras, sur la relation de l'officier que j'avois envoyé, jugeant la chose faisable, je fis partir hier au soir sur les cinq heures les dix companies de Picardie, faisant, avec quelque monde que je leur ay donnez, deux cent cinquante des meilleurs hommes de France, dans le nombre desquelz il y avoit vingt deux ou vingt trois officiers. Je leur donna deux hommes pour les accompagner jusques dans le maretz, et se tenir audict lieu, jusques à tant que l'infanterie seroit à Arras pour me donner nouvelle du succès ; lesquelz ont esté deux heures et demye sans entendre aucun bruit, et ensuitte s'en sont venus sur une hauteur pour entendre le signal, qui seroit un coup de canon, lorsque l'infanterie seroit entrée dans la ville. Ledit coup de canon a esté tiré, et lesdictz hommes m'ont assuré que l'infanterie estoit dedans. Un sergent que je leur avois donné pour guide, qui est fort praticque de ces environs, ayant perdu la file, il retrouva la piste de leur marche, et alla jusques sur le bord du maretz, où il y a esté jusques au jour. Il confirme le coup de canon, et asseure qu'ils ont entrez sans qu'on les aye ouïs. Jusques à cette heure, je n'ay rien qui me contrarie de le croire, mais pour m'en asseurer j'ay envoyé un trompette rendre deux cavaliers lorrains du colonel Poulonnois qui furent pris hier matin par mes gens. Je fis aussy tenter au coronel S^{t} Jean avec cent chevaux au mesme poste qu'entra le

chevalier de Créqui, mais ilz jugérent sur le lieu entre eux ne le debvoir pas entreprendre. Je me sers du retour du mesme pour faire tenir à Vostre Éminence la présente en seureté, et L'informer de ce qui se passe de ce costé. Je commanceray à Luy dire qu'on travaille tout autant que l'on peut aux lignes, qui sont jusques à présent à moictié imparfaictes, et reste à parachever depuis le Montz S^{t} Éloy jusques au pont de S^{t} Laurens, qui est le quartier du Roy qu'ils apellent. Leurs convois viennent de Douay par de deça la riviére d'Escarpe, et sont fort fréquens. Tous les peuples assistent avec grande joye, et ne manqueront de quoy que ce soit, faisans des grandz magazins pour se précautionner de tout ce qui leur peut arriver. Tous les villages de la Flandre ont contribué d'un chariot.

Le prince de Robec et le comte de Brouaye ont party ce matin d'Éterre et Merville sur la Lis avec deux mil hommes de pied, qui estoient dans touttes les garnisons de Flandre, et s'en vont au camp. Je suplie Vostre Éminence de croire qu'ilz ont vingt un à vingt deux mil hommes de pied, et j'en suis informé par destail. Ilz ont dix mil chevaux pour le moins, en sorte que Vostre Éminence peut faire réflexion là dessus. J'attendz avec impatience le retour de M^{r} de Griboval, que j'ay envoyé vers Monsieur de Turenne, pour savoir ce que l'on aura résolu, et ce que je deviendray. Cependant je suplie trés humblement Vostre Éminence d'estre persuadée qu'il n'y a personne au monde qui soit, avec plus de passion et de respect que moy, Monseigneur, son trés humble, trés obéissant et obligé serviteur,

F.-M. Broglia.

(Arch. des Aff. étr. *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 261-263.)

XVII.

Turenne à Mazarin[1] (1654, 9 juillet).

J'envoie à S. É. une lettre de M. le conte Broglie pour Elle, et une qu'il m'escrit, et aussi une de M. de Bar, par lesquelles Elle verra les forces des ennemis, et comme ils attendent encores de l'infanterie. Je croi que ces gens dont M. de Bar parle, qui sont descendus à Donkerke, ce sont des Irlandois qu'ils attendoint d'Espaigne ; et il me semble que tout cet hiver on n'a pas parlé de ces trois mille Espagnols arrivés, de ce grand nombre de Walons levés, et de ces Irlandois au moins d'un si grand nombre.

On n'a point de nouvelles de M. le chevalier de Créqui, ni de messiers de Castelnau, Navaillies et Beaujeu.

Je croi que V. É. regardera aus moiens d'avoir de l'infanterie, la campaigne estant encores bien longue. M. de Bar n'a présentement que mille chevaux et cinq cents hommes de pied. On rassemblera tout ce qu'on poura.

Colincour, ce 9e juillet 1654.

TURENNE.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 259 et v°.)

XVIII.

Brachet à Mazarin (1654, 10 juillet).

A Atti, le 10e juillet, à six heures du matin.

Monseigneur,

J'ai mandé à V. É. qu'on avoit envoyé à Arras un parti de douze à quinze cens chevaulx, commandé par Mrs de

1. Cette lettre est entièrement autographe.

Castelnau, Navailles et Beaujeu, qui debvoit tenter d'entrer la nuict précédente cette derniére; mais, comme nous n'avons point eu de nouvelles de ces M^rs^, il est à croire qu'il n'a pas faict l'effect qu'on auroit souhaitté; et Desfourneaux, qui estoit hier à Péronne, dict qu'il y arriva un cavallier de Bapaume, qui raporte que ces M^rs^ y sont retournez, disans avoir esté découvertz par les batteurs d'estrade, et n'avoir pu entrer, quoiqu'ilz se soient présentez aux lignes, mais qu'ilz se préparoient pour s'y présenter encore cette derniére nuict. Je souhaitte que ce retour leur aye esté plus favorable, dont nous attendons nouvelles d'heure à autre.

M. le mar^al^ d'Hoquincourt n'estoit point avant hier à Péronne quand j'y fus, et je vis seulement Madame sa femme, qui me fit de grandes plaintes de ce que partie de cette armée est dans deux vilages du gouvernement; sans vouloir se payer des raisons qu'on a de ne pouvoir mieulx faire, elle vouldroit qu'on allast dans le gouvernement du Catelet, et nous esloigner de deux ou trois lieues davantage de Péronne, d'où nous tirons notre pain, et qui n'y est pas en la quantité qui seroit nécessaire pour avancer au delà de Bapaume, comme c'est l'intention; ni mesmes l'équipage de M. de Turenne n'ayant que 300 chevaulx, et nous 200, qui est bien loing des 1000 que V. É. m'a dict qu'on debvoit fournir; et, chose trés fascheuse dans cette conjoncture, les commis me promettent que nous n'en manquerons point; mais nous ne voyons point l'abondance qui seroit nécessaire pour porter de quoi vivre douze ou quinze jours en aprochant des ennemis. Néantmoings on s'avance présentement sur le ruisseau[1] de Rozées[2] et Tincourt dans ces deux villages là, où j'appréhende qu'il fauldra encores séjourner attendant du pain, ce qui sera

1. La Cologne.
2. Roisel.

fort fascheux, et pour le service, et accause que c'est dans le gouvernement de M. le mar[al] d'Hoquincourt.

J'ai receu la lettre que V. É. m'a faict l'honneur de m'escripre, avecq celle qui l'accompagnoit pour M. Pietre[1], afin d'avoir des armes à Amiens. Je lui ai escript pour le supplier de nous les faire venir à Péronne afin de gangner tousjours temps, et je croy qu'elles ne viendront point si à temps qu'il seroit nécessaire pour en faire délivrer aux recreues de Lorraine, qui sont au deça de Rethel. Celles du régiment de V. É. suivent aussy, et le régiment d'Espagni; mais je croi que je pourai me servir de la partie de celles que j'ai apportées pour M. de Turenne, qui m'a dict qu'il se contenteroit de la moityé.

J'envoye à V. É. l'extraict de la reveue qui a esté faicte de cette armée, au passage de la riviére d'Oyse, qu'Elle poura avoir desjà veue, M. de la Ferté l'ayant adressée à M. Le Tellier, qui est tout ce que je puis Luy faire sçavoir avecq mes protestations ordinaires d'estre toute ma vie, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

On a receu les dépesches de V. É. du vi[e].

(Arch. des Aff. étr. *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 264-265 v°.)

XIX.

Brachet à Mazarin (1654, 12 juillet).

Monseigneur,

V. É. aura sceu, outre ce que je lui ai escript, que nostre grand secours n'estoit point entré dans Arras, comme la

1. Vraisemblablement il s'agit de deux lettres du 6 juillet qui ne sont qu'analysées dans le recueil des *Lettres de Mazarin* (VI, 581).

faulte a esté aux guides qui firent marcher les trouppes toute la nuict, et se trouvérent à la pointe du jour à plus d'une grande lieue de la ville; et elles n'ont pas tanté la seconde comme je l'avois mandé à V. É., par ce qu'ilz sceurent par des prisonniers que la ligne estoit toute achevée, et que les ennemis, estans advertis de leur marche, estoient préparez pour les recevoir : de sorte que le tout est retourné dans ce camp. Depuis nous avons appris que le chevalier de Créqui est entré dans la place aprés avoir rendu quelque combat, et que deux petitz escadrons, d'environ quarente chevaulx chascun, qui s'estoient perdus, ayans voulu entrer aussy dans la place, s'estoient mis pour cet effect avecq dix compagnies du régiment de Picardie, et ont forcé la ligne; mais que l'infanterie, n'ayant pû suivre la cavallerie, a esté prise et menée à Douai. On adjoustoit aussi que quatre compagnies de cavallerie lorraine estoient entrées dans la place, ayans battu la grande garde des ennemis. Maintenant M^rs^ les généraulx reçoivent de la part de M. de Navailles le billet cy joinct[1], auquel il y a grande apparence, et font dire dans le camp que personne ne s'escarte, afin d'estre prestz à marcher du costé qu'on aprendra que tourneront les ennemis; et font commander des partis pour aller en apprendre des nouvelles.

M. de Bar est venu cette nuict au Mont S^t^ Quentin, auquel on envoie ordre d'y demeurer, mesmes faire faire alte aux trouppes qui viennent du Boulenois. On est aussy en pensée de renvoier les Suisses à Guise, et M. de la Cardonniére une journée devant nous du costé de la Somme, afin qu'il marche, et que nous le suivions pour Stenai, si les ennemis en prennent le chemin, ou qu'il revienne nous trouver, s'ilz nous mennent ailleurs. Enfin on observe et est au guet pour tout ce qu'ilz pouront faire; et on en attendera en ce camp des nouvelles certaines, qui ne

1. Ce billet ne figure pas dans le volume.

peuvent tarder à venir, puisqu'il fault une confirmation de ce dernier advis devant que de bransler.

Noz commis des vivres ont donné quelque ordre à ce que nous ayons du pain; mais nous n'en avons pas encores la bonne provision qui seroit nécessaire, ce qu'ilz me promettent d'heure à autre.

J'ai baillé à M. de Turenne deux cens mousquetz et cent picques, qui est plus qu'il ne m'en a demandé, et qu'il luy en fault pour le régiment Duplessis, qu'il estime avoir 250 hommes; et j'ay envoié à Amiens à M. Pietre la lettre de V. É. avecq le dupplicata, le priant de nous faire venir des armes à Péronne.

Le régiment d'Espagni est proche de nous, et les recreues de Lorraine semblablement : je croi que nous pourons les veoir demain, qui est tout ce que je puis faire sçavoir à V. É., de Laquelle je serai éternellement, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

Au camp de Tincourt, le 12e juillet, à dix heures du matin, 1654.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 272-273 v°.)

XX.

Le duc d'Elbeuf à Mazarin[1] (1654, 13 juillet).

Monsieur,

Je ne saurois m'empescher de tesmoigner à Vostre Émse la douleur que je resens de voir le Roy et l'Estat sur le point de perdre Aras, que je crois la plus importante plase de l'Estat, comme selle qui tenoit les ennemys esloignés

1. Cette lettre est entièrement autographe.

du centre et du cœur du royaume. J'oserois asseurer Vostre Ém^se^ que, si Elle m'avoit confié, comme les deux derniéres années passées, le commandement du corps destiné pour la conservation des places frontiéres de mon gouvernement, que j'aurois, par la mesme conduite que j'ay tenue, mis les ennemys hors de puissance d'entreprendre, non seulement sur sette place, mais sur les voisines. Il n'y avoit qu'à se jetter dans Aras avec toutes les troupes destinées pour la conservation de la frontière : dès là les ennemys ne pouvoient plus faire cette entreprise, et pouvoient difficillement réussir en aucune autre que d'Aras ; observant leur marche, l'on ne fût tousjours arrivé en mesme temps qu'eux, et devant qu'ils eussent pu prendre leurs cartiers, ni travailler à la circonvallation, en tous les lieus qu'ilz eussent voulu attacquer, et ainsy les réduire à n'attaquer point de plase où ils n'eussent trouvé une armée dedans. De cette maniére M. de Turenne, sans pouvoir prendre d'excuse, auroit eu le loisir d'arriver pour prendre tous les avantages qu'il auroit jugé à propos, bien qu'une conduite toute contraire à la mienne, qui a esté de tirer des trouppes d'Aras au lieu d'y en mettre, se qui a donné lieu aus ennemys d'attaquer, que M^r^ de Turenne y estant arrivé quasi aussytost qu'eux, et ayant une circonvallation de sinq lieues à faire, dont les cartiers sont si distans et séparés, comme tout le monde sçait, ne leur fase lever le siége avec honte, ou ne leur prenne Cambray durant le temps qu'ils attaqueront Aras. Pour moy, quelque maltraité que je sois, et quelque douleur que j'aye dans le cœur de me voir privé de tout employ dans mon gouvernement, n'ayant rien au monde de si cher que le servise du Roy ; si l'on croid qu'en assemblant se peu de noblesse qui y est, et toutes les communes, qui est m'ériger en meneur d'arriére ban et en capitaine de pionniers, je m'ofre d'y aler donner jusqu'à la derniére goutte de mon sang, ma fidélité m'empeschant de trouver

rien de trop chaud ni de trop froid dans des occasions si importantes que selles de sauver Aras. Voisy la quatriesme despesche que je fais à M^r Le Tellier sur se sujet, sans en avoir eu aucune response. Quand Vostre Ém^ce me fera l'honneur de me considérer pour le plus fidelle sujet, qu'ayt le Roy, et pour le plus affectionné et respectueux de tous ses serviteurs, Elle ne se trompera jamais, puisque je veux vivre et mourir de V. Ém^ce, Monsieur, le trés humble et trés obéissant serviteur,

Le Duc d'Elbeuf.

A Vilmareuil, le 13 juillet 1654.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 274-277.)

XXI.

Brachet à Mazarin (1654, 14-15 juillet).

Monseigneur,

J'ai receu la lettre dont il a pleu à V. É. m'honorer, du xi^e de ce mois[1], pour responce à laquelle je Luy dirai qu'il ne se peult souhaitter une meilleure ny plus parfaicte intelligence que celle qui est entre M^rs les généraulx, et je puis respondre à V. É. que ceulx qui vouldront s'entremettre de l'altérer n'i réussiront pas, et de cela je La supplie d'en demeurer persuadée.

Quant au partage des trouppes en cas de combat ou aultrement, M. de Turenne m'en a parlé de la meilleure maniére qu'il se pouvoit désirer, et dont M^r le mar^al de la Ferté est fort content, ce qui m'a empesché de luy rendre la lettre que V. É. m'a adressée pour luy à ce subject, et particuliérement pour le régiment de Candalle; et s'il a quelque chose à souhaitter en cela, ce seroit d'avoir

1. Analysée dans le recueil des *Lettres de Mazarin* (VI, 585).

des trouppes entiérement à sa disposition, et non pas par emprunt. Mais il aura bientost contentement, luy ayant dict ce que V. É. me faict l'honneur de m'escripre, qu'elle luy enverra des compagnies des gardes suisses et françoises après la prise de Stenai, avecq tout ce qui est au siége, destiné pour servir soubz luy.

Noz commis des vivres sont allez à Corbie et Amiens, pour nous amener un grand convoi, mesmes le faire passer droict à Bapaume, et où nous espérons qu'il poura estre après demain au soir, ayant esté jugé à propos de ne point partir d'ici qu'on ne sceût qu'il y fust rendu, pour n'avoir pas à retourner sur ses pas chercher des vivres, et qu'effectivement les ennemis ne soient engagez au siége d'Arras, et la tranchée ouverte, dont on poura avoir quelque certitude par le retour d'un parti de 300 chevaulx que M. le mar[al] de la Ferté envoia hier au soir à la guerre, et que j'attenderai devant que fermer cette lettre. Cependant M[rs] les gouverneurs de la Bassée, Béthune et Bapaume font faire le plus de farines qu'ilz peuvent dans leurs places, afin de nous en asister quand nous serons de ces costez là ; mais pour les chevaulx des vivres, les commis mesmes disent qu'il n'y en a que cinq cens dans les deux équipages, et ce n'est pas ce qui nous empesche d'avoir l'abondance de pain que nous souhaitterions : le défault vient de n'avoir la quantité de farines nécessaires pour cela.

M. Pietre m'a envoyé à Péronne quatre cens mousquetz et deux cens picques, que je mesnagerai aultant que je pourai; et n'en donnerai que ce qu'il fauldra au régiment d'Espagni et aux recreues du régiment de V. É. et de Lorraine, qui arriveront aujourd'hui; je serai toute ma vie, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

Au camp de Tincourt, le 14[e] juillet 1654, à midy.

Du 14e, à une heure de nuict.

Monseigneur,

Depuis cette lettre escripte, les recreues de Lorraine et Mazzarin sont arrivées, les premiéres au nombre de six vingtz hommes, et les derniéres de deux cens cinquante pour quinze compagnies seulement, M. de Longpré estant encores par les chemins avecq les recreues des quinze autres. Le tout a pris des armes en passant à Rethel : de sorte que je ne toucherai point à celles qui sont venues à Péronne, que pour Espagni, quand il sera arrivé. J'ai baillé pourtant soixante mousquetz et vingt picques à M. de Riberpré, dont il m'a dict avoir affaire, et quarente cinq mousquetz et quinze picques au régiment de l'Isle de France, le tout de celles que j'avois apportées de Rethel.

Nostre parti arrive présentement, qui estoit parti trop tard pour aller se mettre en embuscade proche des lignes d'Arras, comme c'estoit le desseing; et Mr de Navailles, qui le commandoit, a jugé à propos de n'en aprocher pas plus près d'une lieue, et envoier St Hillaire, marl des logis de la compe des gens d'armes de V. É., avecq seulement trente mes, qui a faict quelques prisonniers, desquelz nous avons appris la résolution des ennemis de faire le siége, que la tranchée debvoit s'ouvrir la nuict présente ou la prochaine, et que pour cet effect on avoit commandé quantité de gens pour aller à la fassine, que Monsieur le Prince a faict faire une maniére de contrevalation du costé qu'il veult ouvrir la tranchée, et que tous les chariotz de l'armée estoient de retour d'un grand convoi qu'ilz sont allez quérir à Douai. Il adjouste que les assiégez les incommodent, faisans sortir douze et quatorze petitz escadrons de cavallerie.

Du 15e juillet à unze heures du matin.

Ce porteur n'ayant deub partir que ce matin, à la pointe

du jour, il s'est retenu parce que M. le mar[al] estoit monté à cheval, sur un advis qu'on luy avoit donné qu'il y avoit quatre cens chevaulx des ennemis à une lieue d'ici; mais il retourne présentement sans avoir rien veu, et seulement entendu tirer quantité de coups de canon, ce qui a esté ouy dès hier au soir et toute (*sic*) ce matin dans ce camp, et nous pourroit faire croire que la tranchée a esté ouverte cette nuict.

M[rs] les généraulx ont résolu de partir demain matin pour aller à Inschi. Nous portons des vivres avecq nous pour le 21[e] de ce mois, et il doibt arriver aujourd'hui à Bapaume un convoi de Corbie, au devant duquel M[r] d'Esclainvilliers est allé avecq mille chevaulx, qui portera des farines pour trois jours. Je croy que M. de Navailles nous en fournira bien pour autant, mesmes pour quatre, après quoy il faudra retourner en chercher ici ou du costé de la Bassée. Cette approche des ennemis, et la marche de costé ou d'autre ne se passeront point sans quelque combat de considération. Herbouville arriva hier avec 250 hommes seulement. Les Suisses qui estoient à Ardres viennent, et deux ou trois comp[ies] de Calais, et semblablement le régiment de cavallerie d'Aumont. M. d'Hoquincourt nous baillera aussy sa cavallerie.

M[rs] de l'Islebonne, de Chaulnes et marquis de Cœuvres arrivérent hier.

J'ai escript quatre lettres à M[r] de Seyron pour l'avertir de nous envoier ses hommes, et le dernier messager retourne présentement sans m'aporter de ses lettres, qui me dit seulement qu'il partit hier, et vient nous joindre avecq deux régiments. Ce poura estre Espagni et les hommes qu'il nous a offertz.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 280-281.)

XXII.

Le Tellier à Mazarin (1654, 18 juillet).

Du XVIII[e] juillet 1654, à Péronne.

J'arrivé mercredy[1] au soir de bonne heure en cette ville, et le lendemain, de grand matin, j'euz l'honneur de voir Messieurs de Turenne et de la Ferté Senneterre à une lieue d'icy, lesquels me dirent qu'ils faisoyent marcher les armées ce mesme jour pour aller loger à Inchy, et le lendemain aller prendre des postes sur la Scarpe, soit à Sailly ou Vitry, selon qu'ilz verront estre pour le mieux; que leur desseing en ce faisant estoit de tascher à faire entrer le plus de monde qu'ilz pourroient dans Arras, s'ilz en rencontrent l'occasion, pour empescher aux ennemis les convoys des vivres et de toutes les choses qui leur pourroient faire besoin, pour les obliger par nécessité à lever le siége, et de prendre sur eux tous les advantages possibles, estantz partys dans toute la résolution qu'en cas qu'ilz sortissent de leurs lignes pour venir à eux, de les bien recevoir et de les combattre. Ilz me dirent que les advis qu'ilz avoient de la force des ennemis portoient qu'ils avoient quinze mil hommes de pied et quinze mil chevaux dans leur armée, et que M. le comte Broglia leur avoit escrit que les prisonniers qu'il avoit faictz asseurent qu'ilz avoient vingt mil hommes de pied.

Ilz me dirent que le jour précédent ilz avoyent eu des nouvelles de mess[rs] de Mondejeux et chevalier de Créquy, qui leur mandoyent que, depuis qu'Arras avoit esté assiégé, l'on avoit faict six bonnes demies lunes autour de la place, frezées et palissadées pour deffendre le corps d'icelle; qu'ilz leur donnoyent advis des endroictz les plus faibles

1. 15 juillet; cf. ci-dessus, p. 5, note 1.

des lignes, et par où l'on pourroit attaquer les ennemis avec plus de succez, des postes qu'ilz pourroyent prendre pour leur empescher d'avoir des vivres; que lors que les ennemis ouvrirent leur tranchée pour aller à la place, ilz en ouvrirent une autre pour aller au devant d'eux; que si Mess^{rs} les généraux attaquoient les lignes, ilz feroient de la place douze cens hommes de pied et huict cens chevaux pour seconder ce dessein et en favoriser l'exécution, sans qu'ils ayent particularizé le nombre de l'infanterie qui est dans la place; que la lettre est signée desd. s^{rs} de Montdejeux et chevalier de Créquy, et que le dernier mande qu'il est entre dans la place avec trois cens cinquante maistres.

Dans l'entretien que j'eux avec eux, je m'apperceuz qu'ilz faisoient estat qu'il pouvoit avoir seize ou dix sept mil hommes dans les deux armées qu'ilz commandent.

Ilz me demandérent de l'argent tant pour le remboursement des frais qui ont esté advancés (sçavoir trois mille livres que M. de Turenne faict donner au régiment d'Illon, cinq centz livres au régiment d'York, pour attirer des Irlandois au service de Sa Majesté, et cent cinquante livres qu'il a fallu despenser en faisant marcher l'armée) que pour les frais qui seront à faire dans la suitte du temps, outre qu'il en fault pour l'hospital, et pour faire faire des ponts de batteaux dont ilz ont besoin. Ilz me dirent qu'ils n'avoyent point encores touché les quatre mille livres que M. de Navailles a ordre de leur faire tenir, parce qu'ils ne l'ont point encores veu; et je les asseuré qu'il seroit pourveu à tout, et que je n'avois eu ordre de venir en ces quartiers que pour cela, à quoy je m'employerois sans relasche.

Ilz me disent qu'il estoit nécessaire que l'on remplaceast au plustost le s^{r} des Hayes, qu'ilz ont envoyé à Stenay suivant les ordres du Roy, d'un bon lieutenant d'artillerie, et qu'outre cela ils avoyent besoin de quatre commis-

saires d'artillerie, et de huict canonniers et de quelques charpentiers et charrons, pour travailler à lad. artillerie;

Que l'on feist venir en cette ville vingt milliers de poudre, vingt milliers de mesche et dix ou douze milliers de plomb qui sont à Compiégne, et en outre cinq ou six batteaux que ceux qui sont à Amiens, pour faire un pont sur la Scarpe;

Que sur tout il fust pourveu au fonds nécessaire pour l'entretenement des esquipages d'artillerie, sur quoy j'ay escrit à Paris à M^rs^ les surintendans [1], à Mons^r^ de la Guette et à Mons^r^ Clapisson pour ce qui est de l'artillerie, et à M. de Bordeaux, qui doibt arriver ce soir à Amiens, pour faire venir lesd. batteaux et des cordages pour former le pont.

Vo. É. observe, s'il luy plaist, que Mess^rs^ les généraux n'attendent pas les batteaux qui doivent venir d'Amiens pour se porter sur la Scarpe, par ce qu'ils sont incertains si ceux qu'ils ont faict venir de Doulans seront suffisans pour faire ce pont; ilz ont demandé ceux d'Amiens pour s'en servir selon le besoin.

Par la supputation que l'on a faicte des vivres qui sont à la suitte desd. armées, et de ceux qui sont à Bapaume au compte des munitionnaires, il se trouve qu'elles en pourront avoir jusqu'à la fin de ce mois, auquel temps l'on cessera de fournir le pain à la cavallerie, n'ayant pas estimé à propos de le faire plustost dans cette conjoncture; après quoy, si M^rs^ les généraux n'en peuvent tirer de Bapaume, ny de la Bassée, ilz en envoyeront icy l'escorte suffisante pour faire rendre en seureté à l'armée les vivres que le s^r^ Jacquier y faict préparer à toutes fins.

Bien que je n'aye pas esté long temps avec Mess^rs^ les

1. La lettre de Le Tellier aux surintendants, datée du 16 juillet 1654, est conservée aux archives historiques de la Guerre (vol. 157, n° 78).

généraux, je n'ay pas laissé d'apprendre qu'ils sont en fort bonne intelligence, M. le mar^al de Turenne m'ayant dict en particulier qu'il avoit tout subject de se louer de la conduitte de M. le mar^al de la Ferté Senneterre; et j'avois appris le soir précédent de mons^r Brachet que M. le mar^al de la Ferté estoit dans les mesmes sentiments à l'esgard de M. de Turenne.

Ilz estoyent encores incertains si les ennemis avoyent ouvert la tranchée devant Arras, quelques uns des prisonniers qui avoyent esté faicts les en ayant asseurez, les autres en parlant autrement. Jeudy au soir, il passa icy quatre soldatz espagnolz, qui avoyent abandonné le camp des ennemis, lesquels asseuroyent que la tranchée avoit esté ouverte dès le mardi XIII^e du courrant. Toute l'armée est fort bien disposée pour tout entreprendre pour sauver Arras, les officiers et soldatz ont beaucoup d'oppinion d'eux, beaucoup de mespris pour les ennemis; et ces Mess^rs advouent que ce qu'ils en ont est parfaictement bon, qu'il y manque peu d'officiers, et que ce qui a esté faict à l'esgard de ceux du régiment de la Reyne, qui estoyent absentz de leurs charges, a beaucoup contribué à faire rendre en l'armée les officiers des autres trouppes qui estoyent absentz.

Incontinent après que je fus arrivé en cette ville, je receus par un courrier de M. de Nouveau les mesmes advis qui ont esté donnez à V. É., desquelz j'ay informé bien particuliérement Mess^rs les généraux par deux différentes voyes, ce qui aura servy à les destromper de l'opinion qu'ils avoient prise de la force des assiégeans, et leur fera beaucoup plus estimer les armées qu'ils commandent.

Je n'ay rien oublié de ce qui leur peust bien faire connoistre ce qui a obligé les ennemis à faire le siége d'Arras. L'estat de leur force, la mauvaise opinion qu'ilz ont du succez de leur entreprise, et les voyes par lesquelles on

les peut efficacement incommoder; et tout cela bien pesé peut servir, ce me semble, de fondement raisonnable à toutes les résolutions que mess^rs^ les généraux pourront prendre en cette occasion.

Je leur ay aussy donné avis que, depuis qu'ils ont des camps, mons^r^ de Seyron est arrivé icy avec des hommes de sa garnison[1] au nombre de trois centz, à la suite desquels il faict traisner une piéce d'artillerie avec des munitions pour tirer quatre vingts coups; le régiment d'Espagny, qui peut estre de deux centz hommes sans les vallets, et deux compagnies Suisses venant de Calais, et une d'Ardres, que les officiers d'icelles disent faire ensemble cinq centz hommes effectifs, sont aussy arrivées; et outre cela la compagnie de gendarmes d'Estrée, la compagnie des chevaux légers de Rolancourt, et celle du chevalier de Bellegarde, qui estoit du régiment de Longueville, et que l'on a mise dans celluy du chevalier de Rohan, lesquelles trois comp^es^ peuvent faire environ cent m^es^, s'y sont pareillement rendues. L'on attend des nouvelles de Mess^rs^ les généraux pour sçavoir si cette infanterie les ira joindre sans autre escorte que celle desd. comp^ies^ de cav^rie^.

V. E. observera, s'il luy plaist, que M. le c. de Charost et Mons^r^ de Rouville ont retenu chacun une compagnie suisse, contre l'ordre qu'ils ont receu de les faire toutes partir, et que M^r^ de Bellebrune a refuzé de donner des hommes de sa garnison, soubz prétexte que les ennemis, levant le siége d'Arras, iront assiéger Hesdin. Je leur envoye de nouveaux ordres pour faire qu'ils exécuttent les premiers, estant nécessaire que ces mess^rs^ s'accoustument à obéir. Voillà l'estat des affaires de deça, à quoy je doibs adjouster que les armées ont esté assistées de cette place cy tout autant que l'on le sçauroit désirer, bien

1. Il s'agit de la garnison de la Fère : cf. arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 218 et 246.

que l'on aye tesmoigné desplaisir de ce que les lieux despendantz du gouvernement ayent souffert par le séjour desd. armées.

M. le mar^al^ d'Hoquincourt est allé à Plainville passer son mescontentement, et y a mené avec luy M. le commandeur de Vallencey : si bien que je n'ay trouvé icy que Madame la mar^al^ (*sic*) d'Hoquincourt, qui à la vérité faict fournir tout ce que l'on demande, mais ce n'est pas sans se plaindre. En passant à Rethel j'ay laissé douze cents livres pour donner aux offi^rs^ et soldatz du régiment de la Melleraye, qui sont au nombre de deux cent soixante soldats, douze capp^nes^ et dix huict lieutenans sans leurs vallets; les hommes sont assez bien faicts. J'ay aussy laissé à Rheims, entre les mains d'un commis du trésorier de l'extraordinaire de la guerre qui y est, cinq mille livres pour employer en amas de fourrages suivant les ordres du s^r^ Raguenvau, les sentiments duquel, sur le subject desd. fourrages, V. É. prendra la peine de voir dans la lettre cy joincte.

J'ay receu en chemin une lettre de M. l'archevesque de Thoulouze pour Vostre É., avec celle qu'il m'a escritte touchant ses intérestz, et je les envoye à V. É. pour y faire les considérations qu'elle estimera à propos.

J'ay receu aussy une lettre de mons^r^ d'Estrades pour Vostre É., laquelle je Luy envoye; et comme j'ay veu, par une qu'il m'a escritte, qu'il ne reste plus que dix mille livres du fonds faict pour les réparations du Château Trompette, j'en ay donné advis à Mess^rs^ les surintendants, affin qu'ils y pourvoyent.

J'ay veu, par des lettres du s^r^ Clapisson[1], qu'il doibt arriver à Compiégne lundy prochain[2] un bateau chargé de

1. Cette lettre, écrite de Paris le 14 juillet, est conservée aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 72.

2. 20 juillet.

neuf canons de batterie, deux bastardes, quatre moyennes, et un faucon, et deux affusts à canon, le tout venu de Montrond, de huict charrettes neufves à essieu de fer, de huict milliers cent livres de mesches, et de neuf mille cinq cents vingt quatre outils à pionniers de diverses sortes, qui ont esté pris dans l'arsenal de Paris.

Il se plaint par sad. lettre que les esquipages d'artillerie des armées vont périr de faulte d'entretenement. J'en ay donné advis à Mess^rs^ les surintendants.

J'ay aussy receu une lettre de Mons^r^ de la Guette du xii^e^ du courrant, que je croy estre à présent à Paris, par laquelle il me marque que M. le mar^al^ de la Melleraye est allé à Blavet, Mad^e^ la mar^alle^ sa femme à la Melleraye, et Mons^r^ le Grand M^e^ à Nantes, lequel il croit en debvoir partir bientost pour se rendre auprès du Roy.

C'est ce que j'auray l'honneur de dire à V. É. pour cette fois, et je luy adresse ce mémoire par la voye de l'ordinaire, n'ayant pas estimé, comme il n'y a rien, en ce qu'il contient, qui requiére une diligence extraordinaire, luy debvoir despescher exprés. J'ay seullement observé de faire mettre en chiffre quelques endroicts qui parlent de choses desquelles il seroit fascheux que les ennemis eussent congnoissance, à cause des courreurs de la garnison de Rocroy[1]. Je suis, avec tout le respect et la soubz-

1. Voir dans le vol. 144 des archives historiques de la Guerre les deux pièces suivantes, écrites de Sedan le 19 juillet : 1° « Ordre à un trompette d'aller à Rocroy réclamer les lettres et paquets qu'un party de la garnison du dit lieu avoit pris avec le courrier ordinaire de Champagne » (fol. 24 v°) ; 2° « Lettres de la main de M. de Brienne à M. Le Tellier, pour lui donner avis de la prise dudit courrier avec les dépêches et d'en avertir Messieurs les maréchaux de Turenne et de la Ferté pour en faire plainte au comte de Fuensaldagne » (fol. 25 v°) ; l'original de cette dernière pièce est conservé sous le n° 98 du vol. 157. Le fait dont il s'agit s'était produit le vendredi 17.

mission que je doibs, de V. É. le trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur,

LE TELLIER.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 291-296.)

XXIII.

Turenne et La Ferté à Mazarin[1] (1654, 18 juillet).

Nous avons creu que Mr Le Tellier aura rendu compte à V. É. de l'estat auquel nous luy avons dit qu'estoit l'armée, et comme nous sommes marchez vers l'armée des ennemis. Nous logeasmes la premiére nuict à Inchi, et hier nous vinsmes sur la hauteur de Monchi le Preux ; et n'avons pas trouvé de camp plus commode : c'est à une demie lieue des lignes des ennemis, et il y a une aisle de l'armée qui donne sur la riviére de Scarpe, et l'autre sur un petit ruisseau qui va à Arleux. Nous n'avons veu que quelque escadron qui se promène au delà[2] de la Scarpe, et verrons si nous pouvons faire le pont sans batteaux, n'en ayant pû mener avec nous, à cause qu'il n'y en avoit pas à Amiens en estat. Nous mandons à M. Le Tellier en tout cas de nous faire venir des batteaux à Bapaume pour les envoyer querir par un convoy[3] si nous en avons besoing.

L'ennemi n'avoit que quatre ou cinq escadrons hors de leurs lignes, et se retirérent sur le bord sans aucune escarmouche. Elles sont partout fermées. Nous envoierons à

1. Une copie de cette lettre est conservée aux archives historiques de la Guerre (vol. 157, n° 218) ; elle est chiffrée et accompagnée d'un déchiffrement qui n'est pas sans inexactitudes.

2. Ce mot, nécessaire au sens, est omis.

3. Les cinq mots qui suivent ne figurent que dans la copie conservée aux archives historiques de la Guerre.

M. le comte de Broglia dès que l'on aura pu faire le pont sur la Scarpe. La tranchée est ouverte depuis trois ou quatre jours. Il a esté bien nécessaire que M. le Tellier vinst à la frontiére. Nous avons trouvé un lieu aussi commode que nous eussions pû espérer, dont nos gardes voyent tout le camp des ennemis; et quand le pont de la Scarpe sera fait, nous tenons tout le chemin de Douay et de Cambray à leur camp; et suivant les temps que nous pourrions trouver, on est en portée de marcher deça et delà la Scarpe. Comme il ne se peut que le siége d'Arras ne soit grand, par la résistence de ceux de dedans, on verra à ne pas perdre de conjonctures, s'il s'en présente. On espère aussy que le siége de Stenay sera bientost achevé, auquel cas l'ennemi, qui se trouveroit affoibly par ce siége cy, se trouveroit bien assurément embarrassé.

TURENNE. LE M. DE LA FERTÉ.

Au camp de Monchi le Preux, le 18e juillet 1654.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 287 et v°.)

XXIV.

Brachet à Mazarin (1654, 19 juillet).

Monseigneur,

Depuis avoir escript hier à V. É., M. de Mondejeu fit faire une furieuse sortie sur les ennemis, et à ce qui put nous en paroistre, nous fusmes longtemps mes de la tranchée, et il y a pris un tel goust, qu'il en a usé encores de mesme ce jourd'hui; et nous avons veu sa cavallerie assez près des lignes des ennemis, lesquelz sont assurément fort incommodez de telles visittes; et cette vigoureuse deffence des assiégez, joincte à nostre présence, ne donnent pas peu d'inquiétude et de chagrin aux assiégeans du peu de bon succez qu'il y a à attendre de leur entreprise.

Il ne nous paroist pas qu'ilz ayent encores qu'une petite batterie de deux piéces trés esloignée de la place, quoi qu'il y aye cinq jours que la tranchée soit ouverte.

Nous avons présentement deux pontz faictz sur la riviére de Scarpe, et les dragons logez au delà. A ce soir il y aura quatre pontz; et il fault dés à présent compter la communication des ennemis avecq Douai pour perdue. M. de Turenne fit passer hier deux cens chevaulx à la Bassée, si tost que le pont des dragons fut faict : ils doibvent y estre arrivez ce matin devant le jour, et M. de Broglio en estre parti présentement avecq 3000 hommes effectifz, qu'il mande qu'il tirera de la Bassée ou Béthune, pour faire ce que M. de Turenne lui a ordonné.

Il escript du 17e qu'il a des farines pour nous fournir huict jours de pain, à raison de 35m rations par jour; et passé cela, qu'il nous en fournira tous les jours 20m : de sorte qu'avecq ce que nous tirerons de Péronne et Bapaume, nous aurons du pain abondament, principalement dans le mois prochain, qu'il ne fauldra plus en bailler à la cavalerie.

M. Broglio escript aussy qu'il fournira les voitures pour 20m rations par jour.

J'adresse à M. Le Tellier un chiffre pour faire passer à V. É., quand je sçaurai qu'il aura esté rendu à Péronne. Je lui escrirai plus librement et amplement. Cependant je demeurerai toute ma vie, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

Au camp de Monchi le Preux, le 19e juillet 1654, à trois heures après midy.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 300-301.)

XXV.

Le Tellier à Mazarin (1654, 21 juillet).

Du xxi^e^ juillet 1654, à Péronne.

Je rendis compte à Vostre Éminence, le xviii^e^ du courant, par la voye de Paris, de l'estat des affaires de deça, depuis mon arrivée en ce lieu; et le lendemain j'envoyé à V. É., par un paysan exprès, la lettre que Mess^rs^ les généraux m'avoyent adressée pour Luy faire tenir, par laquelle ils donnoyent part à V. É. de ce qui s'estoit passé depuis que je n'avois eu l'honneur de les voir. Maintenant je me sers encores de la mesme voye de Paris pour adresser à V. É. le dupp^ta^ de la lettre de Messieurs les généraux, dont ledit paysan Luy aura deub randre l'original; et je luy adresse en mesme temps un billet à elle adressant de M. le comte Broglia, qui m'a esté envoyé de Bapaume, la relation de ce qui s'est passé en la surprise du Fort Philippe, que M. le c. de Charost m'a envoyée par la voye d'un courrier que M. de Bordeaux a despesché à la Cour, et un pacquet que j'ay receu de M. le comte de Grandcey pour V. E., duquel il me prie avec instance de luy faire avoir response.

Sur quoy je doibs dire à V. É. que j'adresse une lettre de M. l'ambassdeur en Piedmont à M. Le Roy, laquelle il se donnera l'honneur de luy présenter, par laquelle V. É. verra quelle est la conduitte que M. de Grandcey a tenue, et les inconvénientz qui en sont arrivez, et qui en peuvent arriver à l'advenir. La difficulté qu'il a faicte de laisser passer en Piedmont les trouppes, non seullement de Dauphiné, mais celles venues de Bresse et de Dombes, ayant causé beaucoup de foulles à lad. province du Dauphiné, et la permission qu'il leur a donnée de passer en Piedmont

après que les peuples de lad. province de Dauphiné sont convenus de donner de l'argent aux trouppes, ayant donné occasion à Madame d'y apporter de nouvelles difficultés de sa part, espérant de pouvoir tirer de lad. province par la mesme voye les six vingtz mille livres que le Roy a promis pour le desdommagement de la cavallerie de M. de Savoye.

Quant aux nouvelles de deça, j'ay receu deux lettres de Mess[rs] les généraux, des dix-neuf et vingtième de ce mois[1], qui portent qu'ils ont faict des ponts sur la Scarpe sans batteaux, et qu'il n'est pas besoin que je leur en envoye;

Qu'une batterie des ennemis de huict piéces a commencé de jouer led. jour XIX[e] au matin;

Que le dix huictième au soir Mess[rs] les généraux avoyent envoyé deux cents chevaux à la Bassée, pour donner moyen à M. le comte Broglio de prendre le poste de Lens, de quoy je n'ay point encores eu de nouvelles;

Que M. de Beaubrun, filz de M. le comte de Nogent, cappitaine dans le régiment de cavallerie estrangére de son frére, a deffaict un parti des ennemis de trente m[es], avec pareil nombre de 30 m[es] qu'il avoit avec luy.

Ils m'ont aussy envoyé la coppie des lettres qu'ils ont receues de Mess[rs] de Montdejeux et chevalier de Créquy, dans lesquelles je n'y ay pas trouvé cette particularité que je m'estois donné l'honneur de faire sçavoir à V. É., qu'ilz ouvriroyent une tranchée pour aller au devant des ennemis, aussy tost qu'ils ouvriroyent la leur pour aller contre la place.

L'on prépare icy un convoy de quinze centz septiers de farine, qui doibt partir demain pour aller à Bapaume, lequel sera escorté de toutes les troupes de cavalerie et d'infanterie qui sont aux environs de cette ville, les quelles peuvent bien faire six vingts m[es] et quinze cents hommes

1. Cf. ci-après Appendice I, n[os] 72 à 74.

de pied; led. convoy sera commandé par Mons^r de Seyron.

Par le moyen de ce convoy, je trouve qu'en faisant cesser à la fin de ce mois la fourniture du pain à la cavallerie, et en faisant fournir à l'infanterie sur le pied de vingt cinq mille rations par jour, qui est le plus que l'on luy puisse donner, il y en aura jusques au douzième du mois d'aoust prochain; et le s^r Jacquier partira avec led. convoy pour aller à Bapaume, et s'employer à y faire provision de vivres; en sorte que l'on n'aura plus besoin de revenir icy pour en avoir, ce qui sera un grand advantage, pour la grande difficulté qu'il y a de recouvrer des charois. Ce n'est pas que je ne voye que chacun n'en fasse son debvoir, mais je peus dire à V. É. que, bien que j'y apporte tous les soins possibles, que je fasse payer les voictures, et que j'asseure le payement de la valleur des chevaux en cas qu'ils fussent pris, ayant mesme emprunté icy une somme considérable pour faire voir que j'estois en pouvoir d'exécutter ce que je promettois, néantmoins j'ay eu toutes les peines immaginables à en avoir.

Je suis obligé de dire à V. É. que M. Doudancourt est celuy des gouverneurs[1] qui a le mieux faict son debvoir pour nous assister de toutes les choses dont nous avons eu besoin.

M. le mar^al d'Hoquincourt est revenu en cette ville le 27^e (*sic*) de ce mois. Il n'a pas esté à Plainville, comme on l'avoit faict croire; il estoit allé à Paris pour y accompagner M. le commandeur de Vallencey : il en est convenu; mais il est vray que Mad^e la mar^alle ny personne ne le sçavoit icy. Je luy ay trouvé l'esprit bien remis, et se porte volontiers à ce qui est à faire : en sorte que l'on a avec assés de facilité les choses que l'on désire.

1. C'est de Corbie que La Motte-Houdancourt écrit à Le Tellier le 27 juillet 1654 (Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 163).

Je doibz néantmoins faire observer à V. É. que, le gentilhomme qui estoit allé à la Cour pour demander une compagnie au régiment de Picardie l'estant venu voir à son retour, et luy ayant raporté que V. É. luy avoit ordonné de dire à M. de Turenne que le Roy partiroit le 27 de ce mois de Sedan pour venir icy, je remarqué quelque changement en son visage, qui me donna à congnoistre qu'il en avoit appréhension. Je tasche de le remettre en luy disant que je n'estimois pas qu'il deust venir en ceste ville, fondant ma pensée sur le mauvais air et la difficulté du logement, sans néantmoins luy rien faire cognoistre de ce que je m'estois aperceu : de sorte que je croy qu'il en est tout à fait guary.

Mons[r] de Bordeaux arriva hier en cette ville sur les cinq heures du soir, avec le gentilhomme anglois dont V. É. a esté informée; l'on adresse led. gentilhomme à M. de Turenne, affin qu'il l'oblige à mettre à exécution les choses qu'il a promises, sans quoy l'argent qu'il a demandé ne luy sera point deslivré. M. de Bordeaux a pour cet effect le fond de dix mille escus[2].

La comp[ie] de gendarme et les deux comp[es] de chevaux légers de la Reyne et celle de Linan du régiment M[e] de camp viennent d'arriver icy présentement, lesquelles, avec la cavallerie qui y est, pourront faire jusques à deux cents cinquante chevaux.

Comme j'allois fermer ce mémoire, j'ay receu les deux lettres cy joinctes, par lesquelles V. É. verra les nouvelles de ce qui se passe à Arras.

Je suis de V. É. le trés humble et trés obéissant et trés obligé serviteur,

LE TELLIER.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 304-307.)

1. Voici ce que Bordeaux avait écrit d'Amiens, le 18 juillet, à Le Tellier au sujet de cette affaire : « M. Servien m'a

XXVI.

Broglie à Mazarin (1654, 21 juillet).

Au camp de Lens, ce 21 juillet 1654.

Monseigneur,

J'ai receu ordre de M^r^ de Turenne de m'emparer du poste de Lens[1] avec deux cent hommes en attendant plus grand cors. Mais, ayant cognoissance du lieu, j'y fus avec mille dans le temps que les ennemis se présentérent à demye lieue dud. Lens avec cavallerie et infanterie pour s'y jecter, et j'envoya en diligence prendre les gardes françoises, qui font douze cent hommes effectifz et les gardes escosoises six cent, de venir à la Bassée; et ce mesme jour avec deux piéces de canon, munitions de guerre, suffisemment pour le nombre de gens, sur la minuict, le tout fut dedans ledit poste. Comme il estoit nécessaire de faciliter la communication avec nostre armée, un chasteau nommé Vilerval[2] en estat de souffrir le canon, je l'ay faict prendre cette nuict, n'y estant que des païsans dedans, et y ay faict mettre cent hommes de garnison. Le mar^al^ de la Ferté est arrivé avec mil chevaux pour me voir et a tesmoigné estre satisfaict des précautions que j'ay pris, ayant en

chargé de mener un gentilhomme anglois nommé de With qui ariva hier au soir, et qu'il a proposé dans un grand secret estre asseuré de deux ou trois collonelz hirlandois de desbaucher les trois ou quatre milles soldats qui sont de leurs païs, et maintenant sous la solde de M. le Prince et des Lorrains, dans l'armée qui assiége Arras, et mesme qu'il prétent les attirer au service du Roy, ou les faire entrer dans la ville, suivant qu'il sera aresté par Mess^rs^ les généraux » (Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 84).

1. Cf. ci-dessus, p. 8.
2. Willerval.

outre occupé un petit fort qui n'est qu'une tour à une lieue et demye des lignes d'Arras, laquelle void touttes les lignes depuis le Mont S[t] Eloy jusques à l'extrémité de la ligne vers Douay jusques à la riviére : en sorte que rien ne peut sortir du camp de jour qu'il ne soit veu, et le poste de Lens donne la main à nostre armée par le moyen de Vilerval, de maniére que les ennemis, ayans pris toutes leurs plus grandes mesures et précautions du costé de Douay, ilz seront en nécessité de recevoir par Aire et S[t] Omer ce que leur sera nécessaire. Ilz manquent de bouletz de canon et munitions de guerre, qui estoit leur plus grand convoy qu'ils debvoient recevoir aujourd'huy ou demain par Douay, et que nous avons nouvelle estre arrivé à veue de Douay, et reparty du costé de Tournay : en sorte que je vois une nécessité d'avoir mil chevaux à Béthune pour empescher les convois d'Aire; autrement, prenant le party d'obliger les ennemis à lever le siége, laissant ce passage libre, ce ne seroit rien faire, quoy qu'il peut arriver qu'il ne sera pas à leur pouvoir que par des convois ilz puissent réussir et fournir à ce qui leur est nécessaire. Le mar[al] d'Aumont, qui a son régiment de cavallerie avec cinq cent chevaux de son gouvernement, ce seroit expédient. J'en ay parlay au mar[al] de la Ferté, qui luy en a escrit, et auquel j'ay mandé aussy qu'il auroit la part de faire lever le siége d'Arras.

Le grand convoy, pendant que j'escris, l'on m'asseure qu'il y avoit 1,300 hommes de pied et 400 chevaux sur la riviére; lequel estant à Douay en est reparty, et est allé dans un des faubourgs de Tournay, où il est à présent.

M[r] Brachet m'a adverty aujourd'huy de tenir prest un convoy de six vingt mil rations de pain pour samedy prochain[1], ce que je ne manqueray pas de faire, et aporteray tous mes soins pour continuer, affin que M[rs] les généraux soient satisfaits pour que le service du Roy se face. Je suis

1. 25 juillet.

bien aise que Vostre Éminence sache que je suis le munitionnaire général : j'ay fourny les bledz, voictures et sacqz ; j'ay sorty mil hommes et soixante officiers qui ne doibvent rien à tous ceux qui sont dans l'armée. Je continueray jusques à la fin, outre les 300 hommes qui estoient avec le convoy. Le comte de Brouay est au pont Arras avec deux mil hommes de pied et cinq cent chevaux. M^r^ le mar^al^ de la Ferté m'a dit qu'au cas d'attaque des lignes je le pourois fournir du canon. Je luy ay dit que je luy en donnerois dix piéces touttes attelées, avec les officiers pour les servir. Et, en attendant l'honneur de ses commandemens, je l'asseureray que je suis, Monseigneur, son trés humble et trés obéissant et obligé serviteur.

F.-M. Broglia.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 302-303 v°.)

XXVII.

Brachet à Mazarin (1654, 23 juillet).

Monseigneur,

Plus nous allons en avant, et plus noz espérances s'augmentent que les ennemis léveront bientost le siége de devant Arras ; et ilz l'attaquent si foiblement, et avec une telle lenteur, qu'ilz nous font bien connoistre par là qu'ilz ont peu d'espérances de le prendre. Un trompette de M. le mar^al^ de la Ferté, qui fut hier dans leur camp remener à Monsieur l'Archiduc ses chasseurs que nous avions pris, assure n'avoir jamais veu une telle consternation que celle qui paroist parmi eulx, et n'avoir veu ni pain ni viande dans aulcun des quartiers où il a passé, non pas mesme dans celui de l'Archiduc, et la nécessité de vivres n'est pas moindre parmi eulx que celle des munitions de guerre, qui les presse au point qu'ilz furent contrainctz de faire passer

hier de Cambrai dans leur camp des pouldres en crouppe sur quatre à cinq cents chevaulx, qui y entrérent heureusement; mais cela ne leur réussira pas toujours, et c'est si peu pour un siége d'Arras qu'on ne le doibt pas compter pour quelque chose. Les passages sont si bien gardez pour ce qui pouvoit venir de Douai et l'Isle que ces gens là ont esté contrainctz de venir de Cambrai vers Bapaume.

M. le comte Broglio a bien mil chevaux avec son infanterie pour garder le costé de Aire, qui est le seul lieu d'où les ennemis peuvent tirer quelque chose. J'espere pouvoir escripre bien tost des nouvelles qui seront encores plus agréables à V. É., Laquelle cependant je supplie me faire tousjours l'honneur de croire que je serai toute ma vie, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur.

BRACHET.

Au camp de Monchy le Preux, le 23e juillet 1654.

Un soldat des ennemis sorti hier du camp dict que les trois boyaulx qu'ilz avoient faict ont tous rendu à un, que l'infanterie est fort rebuttée, et que l'on n'est pas encores à la palissade de la premiére contrescarpe. Il adjouste encore, et le trompette de M. le maral de la Ferté qui a esté dans le camp des ennemis le confirme, qu'ilz ont un fossé perdu devant celui de leurs lignes.

Du 23e juillet 1654 à huict heures du matin.

Depuis ma lettre escripte, M. de Navailles, qui estoit en garde avecq les régiments de la Royne, Mazzarin et deux autres, pour empescher que rien ne pasast de Douai au camp des ennemis, a rencontré cette nuict deux à trois cens chevaulx qui portoient des poudres en crouppe, avec soixante chevaulx de paysans qui portoient des bouletz et a mis le feu parmy eulx, qui se sont bruslez la plus part[1], et

1. Cf. ci-dessus, p. 10.

le reste a esté pris. Cela ne donnera pas subject aux autres de retourner à de semblables convoys, et doibt faire juger de l'estat où sont les ennemis dans leur camp.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 308-310.)

XXVIII.

Le Tellier à Mazarin (1654, 24 juillet).

Du xxiiii[e] juillet 1654, à Péronne.

Par l'ordinaire qui partit avant hyer de Paris, j'ay rendu compte à Vostre Éminence de l'estat des choses de deça, et luy ay faict sçavoir que Messieurs les généraux ont faict faire plusieurs ponts sur la rivière de Scarpe, et que par ce moyen ils ont osté la communication que les ennemis avoyent de leurs lignes à Douay et Cambray;

Que Mons[r] le comte Broglia a pris le poste de Lens avec deux mil cinq cens hommes de pied, qu'il a tiré de Béthune et de la garnison de la Bassée, et six cens chevaux que M[rs] les généraux luy ont envoyé du camp; et qu'avec cela il oste la communication que les ennemis avoient de leurs lignes avec la ville de l'Isle;

Que led. comte Broglia a faict sçavoir à M[rs] les généraux qu'il a dans la Bassée des farines pour fournir du pain à toute l'armée pendant seize jours, sçavoir à raison de trente cinq mil rations par jour, pendant les huict premiers jours, et de vingt mil rations pendant les huict autres;

Que Messieurs les généraux ne pouvoyent retrancher le pain à la cavalerie de l'armée encore de quinze jours, à cause que les bledz en Flandre ne peuvent estre meurs qu'en ce temps là;

Que dimanche dernier, dix neufième du courant, à six heures du matin, M. de Mondejeux feit une grande sortie,

qu'il fut maistre de la tranchée fort longtemps, qu'il combla la teste de lad. tranchée, et tua trois cents hommes des ennemis; que M. le Prince eust grand peine à redonner cœur à leurs soldatz, et à les obliger à reprendre leur poste.

Maintenant je despesche ce paysan à V. É. pour l'informer de ce qui s'est passé depuis. Je receuz avant hyer matin un billet de M^rs^ les généraux, par lequel ils me mandoyent qu'il ne restoit plus qu'à couper aux ennemis le chemin qu'ils avoient libre de leurs lignes à Ayre et S^t^ Omer, pour leur interdire toute communication, et leur couper entiérement les vivres et toutes les autres choses dont ils peuvent avoir besoing; que, pour cet effect, il estoit nécessaire de prendre le poste de Béthune ou celuy de Lislers, et proposoient que M^r^ le mar^al^ d'Aumont pourroit assembler grand nombre de gens du Boulonnois, et venir se saisir de l'un de ces postes, et qu'eux destacheroient de l'armée mil hommes de pied et mil chevaux pour servir à asseurer l'un de cesd. postes. Sur quoy j'ay escrit à M. le mar^al^ d'Aumont de faire lever le plus d'hommes qu'il pourra du Boulonnois, et de les envoyer soubz la conduicte d'une personne capable pour les mener à l'un desd. postes. Mais je ne luy ay point faict l'ouverture de venir luy mesme, parce que j'ay creu que V. Ém^ce^ ne l'auroit pas approuvé, de crainte qu'il n'eust prétendu en ce faisant d'avoir part au commandement de l'armée, et qu'il ne convient pas de joindre personne à M^rs^ les généraux, outre que cela auroit causé plus d'embarras sans doute que le service qu'il eust rendu n'eust été utile. Si je n'ay pas bien deviné en cela l'intention de V. É., Elle me le pardonnera, s'il Luy plaist.

Le régiment de cavallerie de Villequiert pourra estre icy dans les derniers jours de la semaine prochaine.

Je feis partir avant hyer un convoy de dix huict cens septiers de farines, escorté par environ quinze cents hommes

de pied et deux cents cinquante chevaux; il a passé à Bapaume, et les charettes en sont revenues dès hyer au soir, lesquelles j'ay retenues pour faire un autre convoy de douze cens septiers de farine, lequel j'espére faire partir demain matin vingtcinquième du courant, pourveu que M^rs^ les généraux envoyent l'escorte que je leur ay demandée.

Pour faire passer les troupes qui ont escorté ledit convoy, j'ay esté obligé de faire donner deux mil cinq cens livres aux trois compagnies suisses venues de Calais et d'Ardres, dix huict cens livres au régiment de Vervins, à compter de ce qui luy est deub de son quartier d'hyver, cinq cens livres à M. de Seyron qui a conduict led. convoy pour employer à la subsistance des Italiens qu'il a amenez de la Fére; outre cela, il a fallu achepter de la poudre pour distribuer aux soldats et leur donner de quoy se deffendre par les chemins. Ce n'est pas que M. le mar^al^ d'Hoquincourt ne donne volontiers les choses que l'on désire de luy; mais je reconnois que, pour avoir créance auprés de luy, il ne luy faut rien demander de tout ce que l'on peut avoir pour de l'argent.

V. É. verra, par la lettre cy joincte, les nouvelles les plus fresches que j'aye receues de l'armée; et Elle doibt estre, s'il Luy plaist, persuadée que tout le monde par deça travaille de toutes ses forces pour le secours d'Arras, et que M. de Turenne s'y employe avec autant d'application que si la place estoit à luy, et que toute sa fortune despendît du salut d'icelle.

Mess^rs^ les surintendants m'ayant escrit qu'ils avoyent trouvé encores deux personnes pour remplir les unziéme et douziéme charges d'intendant des finances, et qu'il estoit nécessaire que j'en signasse les commissions, je l'ay faict, non seullement par ce qu'il m'ont marqué que V. É. le desiroit, mais parce que j'ay creu, suivant ce que j'ay eu l'honneur de luy entendre dire plusieurs fois, que c'étoit son intention. L'une est remplie du nom de M. Housset,

trésorier des parties casuelles, et l'autre a esté laissée en blanc, l'ayant demandée en cette sorte. J'ay aussy signé deux brevets d'asseurance de la somme de deux cents mille livres chacun pour le prix de ces charges, et j'ay expédié une lettre de cachet à M. le Garde des sceaux, affin qu'il ne feist point de difficultés de sceler lesd. commissions, et leur ay envoyé le tout par celuy qu'ils m'avoyent despesché exprés. Je suis de V. É. le trés humble et trés obligé serviteur.

Le Tellier.

Aprés avoir bien travaillé sur des lettres en chiffre qui ont esté cy devant interceptées, nous croyons avoir trouvé que M. le comte de Fuensaldagne recommande au comte de Broué d'envoyer au camp le plus de poudre qu'il pourra, avec des boullets de quart et demy quart de canon, luy faisant congnoistre qu'il n'a que faire de se mettre en peine de luy envoyer du canon. Il luy prescrit, à ce qu'il nous semble, de faire partir le convoy de Cambray, et de prendre le chemin d'entre Péronne et Bapaume, ce qui nous donne occasion de juger que nostre armée a tout à faict osté la communication de Douay et Cambray avec les lignes; mais il paroist aussy par là que les ennemis n'ont pas besoin dans leurs lignes de boullets à gros canon, et que celuy qu'ils préparent n'est que pour leur deffense dans lesd. lignes.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 319-322.)

XXIX.

Le Tellier à Mazarin (1654, 26 juillet).

Du dimanche 26 juillet 1654, à Péronne.

Le s[r] du Rouvroy, l'un des chevaux légers de la compagnie du Roy, me rendit hyer sur les cinq heures après

midy le mémoire qu'il a plû à V. É. de m'adresser des 21 et 22 du courant; et une heure après le s^r^ Le Nain, ingénieur, m'aporta le dupplicata de la part de M. de Ligniéres, gouverneur de S^t^ Quentin. J'y ay veu les divers advis qu'on a donné à V. É. des advantages remportez sur les ennemis, et les asseurances de la levée prompte du siége d'Arras; Elle les prendra, s'il Luy plaist, pour un effect de la conduitte de nostre nation, qui s'imagine aysément tout ce qu'elle désire ou qu'elle craint; et Elle doibt estre persuadée, s'il Luy plaist, que, comme on Luy donne de grandes espérances de la levée du siége d'Arras; qu'en mesme temps on en publie la perte ailleurs avec des termes si précis, qu'en vérité, si j'etois plus esloigné de nostre camp que je ne suis, j'aurois cru les ennemis dedans il y a plus de six jours; ce ne sera pas ce qui sauvera la place, mais bien la continuation de la vigoureuse deffense des assiégez, avec la valleur, bonne et prudente conduitte, et parfaite union de Messieurs les généraux; vous pouvant asseurer que rien au monde n'est à y désirer, que la personne de V. É., Laquelle, par son auctorité et son sçavoir faire, leur inspireroit beaucoup de choses dont il ne s'advise (*sic*) pas, et leur fourniroit les moyens de les exécuter. Hors cela, je La supplie de croire qu'on travaille dans l'armée pour le salut d'Arras avec la mesme affection que les historiens raportent que les François les plus zélez ont eu dans les siecles passez pour le service du Roy et de la France. V. É. aura veu, par ce que je me suis donné l'honneur de luy envoyer de temps en temps, le véritable estat des affaires de deça, premiérement le 18 par Paris, le 19 par un paysan, les 21 et 24 par Paris et le mesme jour 24 par un paysan; et je me disposois à Luy en envoyer encores un hyer, quant le s^r^ du Rouveray me rendit son paquet; et Elle aura bien remarqué sans doubte que j'ay donné à Mess^rs^ les généraux les advis que j'ay receu de la force des ennemis, des motifs de leur entreprise, et la mau-

vaise opinion qu'ils ont du sucés, qui est tout ce qui peut servir à Mrs les généraux pour régler leur conduicte pour les chasser, ou les obliger à lever le siége par autre voye.

Je n'ay pas manqué aussy de leur expliquer les deux premiers poinctz dont V. É. me chargea en partant de Sedan, d'attaquer les lignes ou d'oster les vivres aux ennemis; mais je ne me suis point faict entendre du dernier, qui est la diversion, d'autant que V. É. estima qu'il ne faloit faire qu'à toute extrémité, crainte qu'on ne prist promptement ce party là, comme le plus facile, quoy qu'il fust le moins utile pour le service du Roy, et que, s'ilz attaquoient pas les lignes, ilz ne pouvoient sçavoir ce qu'ils auroient à espérer du soing qu'ils prendroient de couper les vivres aux ennemis, en se postant prés d'eux, qu'aprez y avoir séjourné quelque espace de temps, ne pouvant pas arriver que les vivres leur manquassent tout en un jour, et V. É. verra, par les lettres que je luy adresse de Monsieur de Turenne, de Mrs de Navailles, Broglio et Brachet, avec quel fondement on en peut bien espérer, et ce qu'il paroist desjà de leur nécessité à l'esgard des vivres et des munitions de guerre, si Mrs de Navailles et Brachet vont viste dans leur prognosticq, Monsieur de Turenne y marche fort lentement, et V. É. sçaura, selon sa prudence, former son jugement sur la diversité des tempéramments qui font la différence des advis.

Le convoy que j'avois projecté de faire partir hyer a esté retardé jusques à ce matin, à cause que Mr de Turenne n'estant pas au quartier pour commander l'escorte, lorsque ma lettre y arriva, elle ne nous vint qu'hyer trop tard. M. des Hayes est passé à la faveur de ce convoy avec ses cinquante chevaux d'artillerie et des charettes du pays que je luy ay fait donner pour voicturer à Bapaume de la poudre, du plomb, de la mesche et des outilz, que ces messieurs avoyent demandé. Le trésorier de l'artillerie est

aussy allé au camp porter la subsistance de l'esquipage pour laquelle Messieurs des finances ont fait payer comptant la somme de six vingt mil livres, ainsy que ce trésorier m'a asseuré, et par ce moyen les clameurs cesseront pour quelque temps. Led. s[r] des Hayes a envoyé quérir des munitions à Compiégne ; j'ay donné de l'argent pour les voictures ; j'en ay donné aussy pour refaire les affusts des deux piéces qu'il a amené de Stenay, qu'il m'a dit ne rien valloir, et j'ay encores payé les voictures pour les munitions d'artillerie du convoy. Enfin, pour cinq cens livres, toutes choses demeureroyent, si on n'y pourvoioit extraordinairement.

A cette occasion, je doibs dire à V. É. que, par toutes les nouvelles que j'ay de l'armée, on me mande qu'il y a grande nécessité parmy les bas officiers, et mesme les cavaliers, et que M. de Turenne a promis une demie monstre à l'armée à la fin de ce mois cy, sur ce qui lui a esté escrit de la part du Roy. J'ay eu l'honneur de faire sçavoir à V. É. par mes derniéres que j'avois escrit à M. le mar[al] d'Aumont pour l'induire à lever de la milice dans son gouvernement, pour occuper Béthune ou Lilers. Elle verra la réponse qu'il m'a fait par la coppie de sa lettre[1] que je joins icy, laquelle j'ay envoyée à Messieurs les généraux, afin d'avoir leur advis et m'y conformer. Je leur ay aussy fait sçavoir ce que M. d'Elbeuf a offert au Roy, et la réponse de Sa Ma[té], pour avoir aussy leur sentiment.

Et je leur ay adressé en mesme temps la lettre que M. le comte de Brienne m'a escrit par ordre de Sa Ma[te] touchant le courrier ordinaire qui a esté arresté par la

1. Écrite de Boulogne le 24 juillet 1654 (arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 137) ; la copie à laquelle Le Tellier fait allusion ici est conservée aux archives des Affaires étrangères. *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 312.

garnison de Rocroy, afin qu'ils envoyent un trompette à M. l'Archiduc, pour luy faire la déclaration y contenue, et me faire sçavoir la response qu'il leur fera.

M. de Seyron arriva hier icy de Bapaume, avec les hommes et la piéce d'artillerie qui avoit amené de la Ferre; il doibt séjourner aux environs de cette ville, et y attendre les ordres de Messieurs les généraux, pour aller occuper le poste de Miraumont avec son infanterie et cinq cens chevaux qu'ils luy envoyeront pour empescher les convoys que les ennemis projettent de faire dans leurs lignes de Cambray par le chemin d'entre Péronne et Arras; et cependant il est allé conduire le convoy à Bapaume, et l'a fortiffié de 100 hommes qu'il a tiré de son infanterie de la Féré; et, si dans deux jours Messieurs les généraux ne luy donnent de leurs nouvelles, il fait estat de remener ses hommes et son artillerie à la Féré.

M. le comte de Charost et M. de Rouville ont mis en marche les deux compagnies suisses qu'ils avoit (*sic*) retenues dans leurs places, en suitte de la lettre que je leur ay escrit depuis que je suis en cette ville, où je crois qu'elles arriveront mardy ou mercredy prochain[1]. Elles serviront à escorter le convoy que nous préparons pour ce temps là avec cent hommes de recrue du régiment d'Arbouville et le régiment de cavalerie d'Aumont de 400 m^es^, à ce qu'on dit, qu'on nous fait espérer aussy. Quant à M. de Bellebrune, il m'a envoyé une lettre de M. de Turenne par laquelle il luy mande d'envoyer à M. le comte Broglia les hommes qu'il luy demandera de sa garnison, et m'a mandé que, si tost qu'il aura de ses nouvelles, il y satisfera.

J'ay adressé à M. Brachet plusieurs coppies imprimées des ordonnances[2] et de l'instruction concernant les Lor-

1. C'est-à-dire le 28 ou le 29 juillet.

2. Données à Sedan le 2 juillet précédent : 1° « Ordonnance

rains, et l'ay prié d'en faire distribuer au camp des Lorrains la plus grande quantité qu'il pourroit, en la forme et par les moyens qu'il jugeroit pour le mieux.

Le gentilhomme anglois[1] que V. É. sçayt avoir esté envoyé par M. Servien et amené par M. de Bordeaux en cette ville, est à l'armée présentement auprès M^rs^ les généraux, qui me feront advertir de la résolution qu'ils prendront sur ses propositions, et de ce qu'il fera pour l'exécution d'icelles. Cependant il arriva hyer en cette ville un colonel irlandois nommé Sulivan, qui a cy devant servy pendant vingt années les Espagnols, lequel m'a dict qu'il avoit part au dessein de nostre Anglois, et que pour travailler à l'exécution il avoit amené de Paris à Amiens, conjoinctement avec le colonel Flarty, quatrevingtz soldatz et quinze officiers irlandois, qui avoient quitté le camp des ennemis par l'intelligence que luy et son camarade avoient avec les colonels qui les commandent, et qu'il estoit aussy arrivé à Amiens par Doulans douze autres soldatz avec quatre officiers, et qu'il luy estoit besoing d'avoir ordre pour faire recevoir à Doulans ceux d'entre lesd. soldatz et officiers qui estoient à Amiens, qui le voudroit suivre, ensemble ceux qui y arriveroient cy après du camp des ennemis, et un pareil ordre aussy à ceux qui demeureroient avec son camarade, et qui luy arriveroient aussy des ennemis, et provision pour leur subsistance ; et, bien que je croye qu'il

du Roy pour rappeler au service de S. M. les Lorrains et, à faute de ce, être procédé contre eux par les peines y contenues » (Bibl. nat., ms. fr. 4189, fol. 4) ; 2° « Ordonnance du Roy pour asseurer les collonelz, cappitaines, officiers et soldats des trouppes de l'armée de Lorraine du traittement qu'ils recevront, venantz au service du Roy » (*ibid.*, fol. 7). L'envoi de ces ordonnances fut fait par Le Tellier le 21 juillet, témoin l'accusé de réception de Brachet en date du 24 (arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 140).

1. Voir ci-dessus, p. 220.

y ayt subject de craindre que ce quartier là ne fasse desbander les Irlandois qui sont avec M. de Turenne et M. de la Ferté, veu l'inclination de ceux de cette nation, qui ayment à changer, et qui prendront plaisir à estre en repos et vivre commodément, néantmoins pour faciliter l'effect des propositions faictes par led. gentilhomme angloys, j'ay expédié les ordres du Roy ainsy que ce colonel les a desirez, et j'ay envoyé un commis de l'extraordinaire pour distribuer 2000 livres que M. de Bourdeaux luy a fait donner, des 30 mil livres que M. de Servien luy a confié, aux officiers et soldats de cette nation, à raison de quatre solz pour soldat, huict solz pour sergent, vingt solz pour enseigne, trente solz pour lieutenant et cinquante solz pour cappitaine, et ce par les ordres de M. Pietre en l'absence de M. de Bordeaux; et outre cela j'ay fait l'ordre pour le pain que M. Pietre ordonnera.

En mesme temps, j'en ay donné advis à M. de Turenne et à M. de la Ferté et leur ay remarqué l'inconvénient que j'apréhendois, duquel pourtant je crois que nous ne recevrons pas grand préjudice, d'autant que la chose ne peut pas durer longtemps, et que dans huict ou dix jours M^rs^ de Turenne et de la Ferté verront bien ce qu'il y aura à espérer de solide des propositions faictes par cet Anglois, et qu'en suitte on pourvoira à toutes choses en la forme qu'ils estimeront la meilleure pour empescher le mauvais effect que pourroient faire ces lieux d'assemblée proche l'armée, et le payement de la subsistance pendant que ceux de cette nation là, qui nous servent, fatiguent et souffrent de la nécessité.

Je fais sçavoir à M. de Turenne la grace que V. É. a procuré auprès du Roy à Mess^rs^ de Rouvroy au cas que leur frére meure. J'en rends graces de tout mon cœur à V. É., et La suplie trés humblement de trouver bon que les 50000 livres tournent au proffit des fréres, et non pas de la veufve du cappitaine aux gardes, laquelle sera seu-

lement payée des conventions portées par son contrat de mariage, sans proffiter de la récompense que le Roy accordera, s'il plaist à V. É., aux fréres, à l'exclusion de la veufve. Je suis son trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur,

LE TELLIER.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 338-343.)

XXX.

Le Tellier à Mazarin (1654, 29 juillet).

Du XXIX^e^ juillet au soir 1654, à Péronne.

Le XXVI^e^ du courrant, je feis partir à VIII heures du soir un paysan pour aller porter à Vostre Éminence les nouvelles que nous avions; le XXVII^e^, celuy qui commande le régiment de cavalerie de feu Mons^r^ de Beaujeu partit d'icy pour se rendre à Sedan, qui aura dict à V. É. la mort de son m^e^ de camp, et ce qu'il sçavoit du combat; le XXVIII^e^ au matin, un officier du régiment de M. le marquis de Richelieu en partit aussy pour Sedan, et Mons^r^ Le Breton, cappitaine dans S^te^ Maure, incontinent après midy, qui auront rendu compte à Vostre É. de toutes choses.

Depuis ce temps là, j'ay receu les lettres cy jointes de M^r^ Brachet[1], et non pas le destail du combat de Mons^r^ de Beaujeu, que M. de Turenne m'avoit mandé qu'il m'envoyeroit.

Mons^r^ des Hayes, lieutenant de l'artillerie, revint hier au soir du camp, lequel m'a dict une chose qui peut esclaircir un article de la lettre dud. s^r^ Brachet, qui est

1. Conservées, comme la présente pièce, dans le volume *Pays-Bas*, 33, aux archives des Affaires étrangères, ces lettres sont datées des 24 (fol. 315-316), 25 (fol. 325-326, et duplicata, fol. 329-330), 26 (fol. 344-345) et 27 (fol. 346-347 v°).

qu'un cornette du régiment de M. de Turenne estant retourné des lignes des ennemis, où il avoit esté mené prisonnier, a raporté à M. de Turenne avoir veu entrer dans lesd. lignes des ennemis, le lundi xxvii^e au matin, le régiment de Croates, les cavalliers ayant de la poudre sur la crouppe de leurs chevaux. Led. s^r des Hayes est revenu pour faire conduire au camp les deux petites pièces qu'il a amenées de celuy de devant Stenay, prenant pour cela l'occasion d'un convoy de vivres que nous ferons partir, Dieu aydant, le dernier jour de ce mois pour Bapaume.

Il passa icy le 27^e au matin un cappitaine du régiment de Tracy, avec six officiers et trente cinq cavalliers de son régiment, qui s'estoyent sauvez à Hesdin, lesquels ne conviennent guiéres de leurs faicts avec ceux qui estoyent près de Mons^r de Beaujeu en cette occasion là, qui ont passé ce jourd'huy par cette ville, accompagnans son corps, qu'on porte en sa maison en Bourgongne. Ayant envoyé à Mess^rs les généraux la coppie de la lettre que M. le mar^al d'Aumont m'a escript sur la proposition que je luy avois faict de lever du monde dans son gouvernement pour garnir les postes de Lilers ou de Béthune, pour avoir leur advis, ils m'ont mandé qu'ils luy envoyeroyent quinze cents chevaux de Béthune avec ordre de faire tout ce qu'il ordonneroit, et qu'ils n'en pouvoyent pas envoyer davantage, ce que je luy ay faict scavoir; et j'auray sa response dans demain pour tout le jour.

Le s^r de la Guette m'a escrit, que par les derniéres nouvelles qu'il a receues de Bretagne, Mons^r le marquis de la Melleraye se doibt rendre auprès du Roy sitost que les siéges seront parachevez : ce sont les propres termes de sa lettre.

Nous n'avons point de nouvelles de nostre Anglois, qui est au camp; le s^r Brachet m'ayant seulement mandé que dans trois jours au plus tard on verroit quel succès auroient ces propositions qu'il auroit faictes pour le service du Roy.

J'ay escrit de la part du Roy à mess^rs les gouverneurs des villes et places de cette province, pour leur recommander bien expressément de faire faire garde aux portes des villes et aux passages des rivières, pour arrester les déserteurs qui s'y présenteront; et, sur l'advis que j'ay eu, que quelques habitans des villages de la frontière, et qui sont soubz la contribution, portoyent secrettement des vivres dans le camp des ennemis, j'ay expédié une ordonnance[1] portant deffences estroictes de ce faire, sur peine de la vie, et j'en ay adressé des coppies aux gouverneurs de Hesdin et de Doullens en diligence, à cause que si ce mal est à craindre, c'est plustost de ce cotté là que d'ailleurs. J'en faicts tenir aussy aux autres gouverneurs de la frontière, et je n'obmetz rien de ce que je voy nécessaire pour incommoder les ennemis et assister les nostres.

J'avois prié M^rs les surintendants de faire un fonds de douze mille livres entre les mains du trésorier de l'extraordinaire pour les despenses de l'armée : ils ont envoyé ce jourd'huy trente mille livres au lieu de douze en cette ville pour le mesme effect, laquelle sera mesnagée, de mesme que s'ils n'avoient envoyé que ce que je leur avois proposé.

Jacquier avoit promis à V. É. de fournir en Guyenne neuf mille rations de pain de munition par jour pendant trois mois, auquelles on en debvoit distribuer 40 rations par jour à chacune des 23 compagnies qui sont en Angoulmois et en Xainctonge, et ayant veu par les lettres de Mess^rs de Montauzier et d'Estrades que le pain ne se fournit point, Jacquier, qui est icy pour les affaires de l'armée, m'a dict que M^rs les surintendants n'ayant point estimé à propos de luy donner des assignations, il a creu que cette fourniture n'étoit point nécessaire. Cependant et l'un et

1. Donnée à Sedan, le 22 juillet 1654 (Bibl. nat., ms. fr. 4189, fol. 31).

l'autre de ces Messieurs se plaignent de la foulle que les trouppes apportent aux provinces dans lesquelles ils commandent; sur quoy il semble que, pour le soulagement des peuples, il seroit à propos de leur desduire sur la taille la despense du pain qu'ils ont fourny, et continueront de faire jusqu'à ce que les trouppes sortent, à tel prix la ration que V. É. estimera à propos, ce qui leur sera une consolation dans leurs souffrances, qui durent longtemps sans relasche; il sera nécessaire que V. É. face sçavoir à Mess[rs] les surintendants ce qu'elle résoudra là-dessus. Je suis, de Vostre Éminence, le trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur,

LE TELLIER.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 350-352 v°.)

XXXI.

Le Tellier à Mazarin (1654, 20 juillet).

Du xxx[e] juillet 1654, à Péronne.

J'adjouste ces lignes au mémoire que j'eus hier l'honneur d'escrire à Vostre Éminence, tant pour luy adresser les lettres de M. Brachet, dont il est faict mention en iceluy, lesquelles furent obmises, par celuy qui ferma mon pacquet, d'y estre joinctes, que pour lui en adresser une autre d'un commissaire qui est à Bapaume pour le faict des vivres, par laquelle Vostre É. verra ce qui s'y faict, et les nouvelles qu'il donne du camp.

Il arriva hyer au soir tout tard un officier de cavallerie qui va à Paris pour ses affaires particuliéres avec congé pour six jours, lequel me dict que Mess[rs] les généraux avoyent donné ordre à Mons[r] le c. Broglio d'aller brusler des villages du comté de Saint Paul, et de prendre, s'il pouvoit, le chasteau[1], dans lequel ils ont apris que

1. Cf. ci-dessus, p. 9.

s'est retiré le s[r] de Louvigny, qui est celui qui commandoit le corps qui combatit contre celuy qui estoit soubz la charge de feu M. de Beaujeu, et que ce qui a donné lieu à cet ordre est que Mess[rs] les généraux ont esté advertis que led. Louvigny, avec ceux qui s'estoyent sauvez de ce combat, préparoyent un convoy dans led. comté pour faire entrer dans le camp des ennemis, et que M. le Prince avoit distribué les villages dud. comté à vingt sept régimentz pour en tirer chaque jour les vivres nécessaires pour leur subsistance. Led. officier me dict aussy que mess[rs] les généraux estoyent advertis que les ennemis préparoyent un grand convoy, sans lequel ils jugeoient bien qu'ils ne pouvoyent achever leur entreprize, les petits n'estants pas suffisans de leur en donner le moyen. C'est pourquoy Mess[rs] les généraux travailloyent à empescher que ce grand convoy ne passast, d'où apparemment despendoit la décision de l'affaire. Je suis de Vostre Éminence le trés humble et trés obéissant et trés obligé serviteur,

LE TELLIER.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 353 et v°.)

XXXII.

Le Tellier à Mazarin (1654, 31 juillet).

Du dernier juillet 1654, à Péronne.

J'ay eu l'honneur d'escrire à V. É. le 26 du courant par un paysan de cette ville, le 29 par un messager de la Ferre, le 30[e] par un messager d'icy, et j'auray celuy de luy envoyer par un piéton de M. de Bridieu les lettres que j'ay receues de M. Brachet depuis ma derniére, et la coppie d'une lettre que j'ay receue de M[r] de Turenne, qui informeront V. É. de toutes les nouvelles de deça.

Il est certain que les ennemis assemblent tout ce qu'ils

peuvent de chevaux de tout costez, pour faire porter dans leur camp des munitions de guerre.

Il vient de revenir un tambour que j'avois envoyé depuis quelques jours à Cambray pour essayer d'aprendre ce qui s'y faisoit, qui m'a raporté que cette nuict cy on avoit fait partir de Cambray un grand convoy, mais qu'on l'avoit fait rentrer ce matin, et qu'il n'en sçavoit point la cause : ce qui a du raport avec ce qu'on m'a escrit aujourd'huy de Bapaume, que la cav^rie, qui estoit postée dans les contrescarpes, estoit allée à la guerre, et qu'elle avoit ramené trente ou quarante chevaux qu'elle avoit prise (*sic*) sur les ennemis; et c'est ce qui est cause, à mon sens, que Messieurs les généraux ne m'ont pas envoyé l'escorte qu'ils m'avoyent fait escrire par M. Brachet qu'ilz m'envoyeroyent ce matin pour servir au convoy que j'ay fait préparer pour porter des farines à Bapaume, ainsy que j'ay eu l'honneur de luy escrire.

J'ay aussy eu celuy de mander à V. É. que j'avois despesché à M. le mar^al d'Aumont pour lui faire sçavoir que M. de Turenne et M^r le mar^al de la Ferté ne pouvoient lui donner trois mil chevaux qu'il demandoit pour empescher les convoys d'Aire, mais qu'ils luy offroient quinze cens chevaux pour, avec les hommes qu'il tireroit de son gouvernement, s'employer à cet effect là. Je viens présentement d'avoir sa response, qui contient qu'il n'est pas homme à se mettre à la teste de 1,500 chevaux, et que, pour les hommes de son gouvernement, il n'en pourroit avoir d'autres que ceux qui sont dans le régiment de Villequier, qui arrivera aujourd'huy à Amiens.

Nous avons veu icy une lettre de M. le marquis d'Hocquincourt du 27, qui porte qu'on se debvoit loger sur la demie lune la nuict du 27 au 28, et qu'on avoit fait deux descentes dans le fossé de la place, pour aller au bastion qu'on attaque : en sorte que dans huict ou dix jours le Roy en pourroit estre le maistre. Par ceste mesme voye, il

escrit à Madame sa mére que V. É. l'avoit chargé d'asseurer M. le mar^al son pére que Sa Ma^té estoit fort satisfaite de luy, ce qui fait un trés bon effect de ce costé cy, en ce qu'il a l'esprit plus content, et prend plus de confiance en moy.

M. le mar^al d'Hoquincourt ne se guérit pas de l'appréhension qu'il a que le Roy vienne en cette ville. Il a dit à ceux qui l'entretiennent que, sur le moindre ordre de Sa Ma^té, il remettroit sa place, mais que de l'en chasser comme on a fait M^r de Manicamp de la Fère, par l'approche de Sa Majesté, est une chose qu'il ne pourroit souffrir. Je croy qu'il seroit bon que, si M. le marquis d'Hoquincourt est auprez de V. É., qu'Elle s'explique avec luy du lieu où pourroit séjourner le Roy quand il viendra en ces quartiers, et que cela se dise sans affectation, ou bien que, dans les mémoires qu'Elle me fera l'honneur de m'envoyer, Elle en mette quelque chose que je puisse faire voir.

J'ay receu de mon correspondant des nouvelles du 23. Je pense que son général n'aura pas manqué d'informer des mesmes choses V. É., de Laquelle je suis comme je doibz, trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur,

Le Tellier.

Comme je fermois mon pacquet, j'ay receu une lettre de M. Brachet pour V. É., dattée de ce jourd'huy[1], que je lui envoye avec les papiers qui y estoyent joints.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 364-365).

XXXIII.

Le Tellier à Mazarin (1654, 1^er août).

Du premier aoust 1654, à Péronne, au soir.

Je me sers de l'occasion du voyage que ce gentilhomme

1. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 358-359.

va faire à la Cour pour faire tenir à V. É. une lettre de M. Brachet[1], qui est de ce jourd'hui, avec le dupplicata de celles qu'il s'est donné l'honneur de Luy escrire les 29, 30 et 31 du mois passé[2], dont je vous ay adressé les originaux par des voyes différentes. J'y joints aussy une lettre de M. le comte Broglio[3], qui lui rend compte de ce qu'il fait pour fournir le pain au camp. Nous avons fait encores porter aujourd'huy de cette ville une bonne quantité de farines pour Bapaume, où le s[r] Jaquier trouve moyen d'en faire porter plus de cent sacs par chacun jour sur des bouriques qui passent sans escorte : de sorte qu'à mon sens il y a présentement à Bapaume des farines pour fournir l'armée jusqu'à la fin du présent mois, comptant ce qu'on espére que M. le comte Broglio pourra fournir de son costé. Enfin l'abondance du pain est telle dans nostre camp, que la ration ne s'y vend que 15 deniers, au raport de tous ceux qui en reviennent. J'ay dépesché à M. d'Elbeuf pour le convier de venir asembler la noblesse et la milice, suivant son offre, ensuite de l'advis de M[rs] de Turenne et de la Ferté. Le régiment de cavalerie de Villequier a deub partir aujourd'huy d'Amiens. Il est de 350 m[es] armez de cuirasses, à ce qu'on m'a mandé. Le comte de Fuensaldagne ayant ouy le trompette de M. de la Ferté Senneterre, a renvoyé plusieurs lettres toutes ouvertes qui avoyent esté ostées à l'ordinaire de Champagne[4], lesquelles je n'ay pas donné à ce gentilhomme, sçachant qu'il

1. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 383-384 v°.

2. Nous avons mentionné dans une précédente note la lettre du 31; celle du 30 constitue les feuillets 356 et 357 du volume *Pays-Bas*, 33; quant à celle du 29, elle n'y a jamais figuré.

3. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 360-361 v°.

4. Voir ci-dessus, p. 213, note 1, et 231-232.

s'en va seul, et qu'il ne prend point de précautions pour sa seureté.

Hyer au soir, le paysan qui fait profession de hanter les armées me rendit le pacquet de V. É. du 26 du passé. J'ay envoyé aujourd'huy à Messieurs les généraux, par l'occasion de nostre convoy, la lettre que V. É. leur fait l'honneur de leur escrire, et ay fait ses compliments ce matin à M. le m^al^ d'Hocquincourt, qui est allé coucher à Ham. Ce messager là a esté cinq jours entiers à venir du camp devant Stenay en cette ville, et le lacquay de M. d'Hoquincourt a aporté des lettres du 27, et est arrivé trente six heures plus tost que luy. J'ay beaucoup d'impatience de recevoir les ordres de V. É. sur les lettres interceptées que je luy adressay hyer dans le pacquet du s^r^ Brachet, et sur les advis que le général de mon correspondant luy a sans doute envoyé cette semaine cy du lieu de sa résidence. Je demeure toujours de V. É. trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur,

LE TELLIER.

Depuis avoir escrit ce mémoire, j'ay receu la lettre de V. É. du 29 par un piéton de Guise.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 385-386.)

XXXIV.

Turenne à Le Tellier (1654, 1^er^ août)[1].

Je viens tout à cette heure de lire celle qu'il vous a plu

1. De cette lettre, qui n'a pas trouvé place dans le recueil Barthélemy, on possède deux textes manuscrits.

L'un porte le n° 190 dans le volume 157 des archives historiques de la Guerre ; il est précédé du titre : « Duplicata de la lettre envoyée le premier jour d'aoust pour response à celle du dernier juillet ». Bien qu'elle ne soit pas signée, cette pièce

m'escrire[1], après l'avoir fait déchiffrer, et le mémoire aussi. Je demeure dans ma mesme pensée, que, si nous eussions esté en estat de faire un aussi grand siége que celuy d'Aras[2], on eût pu peut estre prendre ce parti là, mais pour ne rien faire qui équivale la perte d'Aras. Je croi qu'il vaut mieux demeurer comme nous sommes. Il est trés certain que si nous ne faisons pas lever le siége par nécesité, nous le retardons beaucoup, et par le courage qu'une armée en veue donne à ceux de la vile, par les incomodités que l'armée ennemie reçoit de ne rien avoir durant un grand siége, que par la cavalerie qui passe avec grande peine, par la fatigue d'estre continuellement sous les armes, et aussi que l'ennemi tireroit de toutes choses,

peut être tenue pour un original : d'une part, le papier en est identique à celui d'une lettre de Turenne, en date du 5 août (Barthélemy, p. 39 et 40), qui figure au même volume sous le n° 197; d'autre part, nous croyons y reconnaître l'écriture de Du Han, secrétaire de Turenne, dont il y a dans ce volume un autre spécimen, désigné par le n° 5. Le chiffre de cette lettre, — laquelle ne présente en clair que la première phrase et quelques mots isolés, — est celui dont Turenne se servait pour correspondre avec Le Tellier (cf. volume cité, n^{os} 111, 112, 148, 180, 185, etc.).

L'autre texte est conservé aux archives des Affaires étrangères (*Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 387). Il est entièrement établi dans le chiffre de la correspondance de Le Tellier avec Mazarin, mais accompagné d'un déchiffrement interlinéaire.

Nous suivons le premier de ces deux textes, en tenant compte toutefois des particularités par lesquelles le second s'en différencie, et que nous signalons le cas échéant.

1. Le texte des Affaires étrangères porte simplement : *de lire votre lettre, après.*

2. Ici est intercalé le chiffre *50*, qui, surmonté d'un double accent, est, semble-t-il, dépourvu de sens. Ce chiffre représente l'une des syllabes *vi* et *ou*, selon qu'il est surmonté d'un accent simple ou d'un accent circonflexe.

tant vivres, canon, que munitions de guerre[1], au triple de toute la Flandre, si nous[2] n'estions ici. Tout cela asseurément rend la défence plus vigoureuse, et l'ataque plus foible; le dessein aussi que nous avons de tenter toutes choses, quand on verra que la place sera en estat de se rendre, toutes ces considérations font que je suis d'avis de continuer plustost dans un parti qui peut sauver Aras, que d'estre asseuré de le perdre, et ne pas gagner beaucoup. Je me fie aussi fort à la défence de ceux de dedans. Il est certain, à ce que disent tous les officiers qui y ont esté, qu'il y a 3,000 hommes de pied, et vous savés qu'il y a près de 1,000 chevaux[3]. Tout cela ne sont pas des certitudes[4]. Je ne dirai rien à personne de ce que vous m'escrivés[5], et souhaitte beaucoup que on ait bientost de bonnes nouvelles de Stenay.

Au camp de Monchi le Preux le premier aoust[6].

(Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 190.)

XXXV.

Le Tellier à Mazarin (1654, 2 août).

Du 2e aoust 1654, à Péronne,
à 10 heures du soir.

Ayant considéré les advis de mon correspondant du 23

1. Ici est intercalé le chiffre *200*, qui paraît n'avoir aucune signification.

2. Ici est intercalé le chiffre *400*, qui paraît n'avoir aucune signication.

3. Ici sont intercalés les deux chiffres *200* et *400*, qui, comme plus haut, paraissent n'avoir aucune signification.

4. La phrase qui suit n'est pas reproduite dans le texte des Affaires étrangères.

5. Dans ce mot manque le caractère représentant le *c*.

6. Cette date figure seulement dans le texte des Affaires

du mois passé, et les lettres interceptées que M. Brachet a adressé à V. É., qui m'ont semblé conformes auxd. advis, et fort différentes de ceux qu'on a donné jusques icy à V. Ém^ce^ de l'estat du siége d'Arras, j'ay creu que V. É. auroit à plaisir de sçavoir le sentiment de M. de Turenne pour former sa résolution; et pour cet effect je luy ay envoyé un extrait contenant en substance lesdicts advis, que je luy ay asseuré m'avoir esté envoyez de fort bon lieu, et estre tout à fait véritables, et luy ay fait remarquer estre conformes auxdites lettres interceptées; et ensuite je l'ay prié de me faire sçavoir ce qu'il croyoit qu'il fallust faire en cette occasion pour le plus grand advantage du service du Roy, m'estant même expliqué à luy du dernier poinct des trois dont V. É. me chargea en partant de Sedan, qui est celuy de la diversion. M. de Turenne m'a mandé ce qui est contenu dans le mémoire en chiffre cy joint[1], que j'envoye à V. É. pour essayer de prévenir ses ordres, et La soulager autant comme il peut dépendre de mes foibles soins et services qui sont fait au dessoubz de ce que je doibs, et qui ne peuvent jamais mériter la satisfaction qu'il plaist à V. É. m'en tesmoigner.

J'ay donné ce matin à un lacquay de Madame la mareschalle d'Hocquincourt un pacquet pour V. É., que je n'ay pû donner au gentilhomme que je m'estois proposé, à cause qu'il s'est trouvé party, dans lequel pacquet est une lettre de M. Brachet du jour d'hyer, dont je joins cy le dupp^ta^. J'y ay mis aussy une lettre de M. le comte Broglio. J'ay accusé par la voye de ce lacquay là la réception du billet de V. É. du 29 du passé, qui me fut rendu hyer au soir fort tard.

étrangères, qui ajoute : *C'est la lettre de M. de Turenne à M. Le Tellier.*

1. Il s'agit de la pièce que nous venons de donner sous le n° XXXIV.

J'accuseray de mesme par celle cy la réception de celuy du 30 ensuivant, qui m'a esté aporté par un paysan de cette ville avec les lettres qui l'accompagnoit *(sic)*, que j'ay fait tenir à leur adresse.

Je ne mande rien à V. É., dans ma lettre du 26, de la mort de M. de Beaujeu, à cause que je n'en sçavois alors rien de certain, et qu'il y a de l'imprudence de mander à V. É. des choses qu'on scait luy debvoir donner de la peine, sans un fondement asseuré. M. de Turenne m'avoit fait espérer une relation de ce combat, mais il ne me l'envoyera pas, car j'apprendz que l'advantage que les ennemis y ont eu vient de ce que la cav^rie^ que commandoit M^r^ de Beaujeu avoit débridé par son ordre, et qu'elle n'eut pas le temps de se mettre en estat de faire une bonne deffense devant que les ennemis eussent commencé à charger; et de fait M^r^ de Beaujeu ne put prendre sa cuirace, sans quoy les ennemis eussent esté défaictz entierement.

V. É. aura veu par mes précédentes la response de M. le mar^al^ d'Aumont; le régiment de M. son filz passera demain icy pour Bapaume avec trois compagnies de M. le marquis de Reynel. Il sera de l'Anglois ce que V. É. en a préveu : il dit qu'il n'y a rien à faire, et songe à se mettre à Amiens pour y faire recevoir les Irlandois qui quitteront les ennemis; et V. É. observera, s'il Luy plaist, que le colonel qui est à Amiens est venu en cette ville exprès pour me dire que cet Anglois là nous trompoit, et qu'assurément il estoit dans nostre camp pour servir les Espagnolz, d'où Elle jugera quelle part il peut avoir au desbandement des Irlandois, que ce colonel là croit estre deub seulement à son crédit et à son affection pour la France.

Il ne tirera rien de M. de Bordeaux, qui ne dispose point de l'argent sans ma participation. Il a donné seulement jusques icy aux Withz mil livres, et deux mil livres à un commis de l'extraordinaire, pour la subsistance des Irlandois qui s'assemblent à Doulans et à Amiens. Quant à la

seureté de Doulans, j'ay prévenu les ordres de V. É., ayant fait marcher à Abbeville ceux qui estoyent venus jusques à présent à Doulans, et ayant envoyé un commissaire à Doulans pour faire passer à Abbeville ceux qui s'y assembleront, à l'advenir, quant ilz seront au nombre de quatre vingt seulement.

J'ay donné advis à M. de Rouvroy de la nouvelle grace que V. É. lui a procuré auprez du Roy à l'occasion de la mort de son frére. Je luy en rendz graces trés humbles de tout mon cœur, qui suis toujours, comme je doibz, son trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur,

LE TELLIER.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 390-392.)

XXXVI.

Le Tellier à Mazarin (1654, 7 août).

Du 7 aoust 1654, à Péronne.

Hyer, sur les sept heures du soir, le messager de la Ferre me rendit le billet de V. É. du 3, et le dupp^ta^ de celuy du 2; et présentement l'homme de Guise me vient de rendre celuy du 4, et le dupplicata de celuy du 3[1]. J'ay envoyé dez ce matin à la porte ouvrante une lettre à Messieurs les généraux pour leur donner part du contenu aux deux billetz de V. É. du 2 et du 3, et les ay prié de me faire sçavoir en diligence leur advis sur ce qui se pourroit faire pour employer plus utilement les sept mil combatans effectifs que le Roy aménera avec luy sur cette frontiére, et sur le lieu où ils croyent que le Roy doive s'advancer en personne. Je me promez d'avoir leur response demain de bonne heure, et je ne doubte point

1. Voir ces billets parmi les *Lettres de Mazarin* (VI, 246-250 et 252-253).

qu'ils n'ayent eu bien de la joye d'aprendre que le siége de Stenay doibve aparamment si tost finir. J'advoue qu'en mon particulier j'en ay une d'autant plus grande, que V. É. m'avoit fait l'honneur de me mander qu'on n'attacheroit point le mineur plus tost que le cinq^me^ du courant.

Je fus hier tout tard chez Monsieur le mar^al^ d'Hocquincourt, pour l'entretenir de ce que V. É. m'a ordonné de luy dire par le billet du 3; mais, l'ayant trouvé à table, je ne luy pus dire que les nouvelles du siége; et, comme je suis retourné ce matin chez luy, je l'ay trouvé party pour aller faire un voyage dont il ne s'est point expliqué. Pour moy, j'ay raison de croire qu'il est allé voir Mad^e^ de Chastillon, parce que j'avois esté adverty à l'advance qu'il avoit grande impatience d'y aller. Je pense mesme qu'il se sert de Mad^e^ de Carvoisin pour quelque rendez-vous, car elle me l'a dit elle mesme, et elle m'a demandé si l'on trouveroit à dire qu'elle vist Mad^e^ de Chastillon pour satisfaire à ce que désiroit d'elle M. le mar^al^ d'Hocquincourt; et, puis qu'il plaist à V. É. de remettre à moy de luy parler en la forme que j'estimeray à propos, je ne luy demanderay point son advis sur la route que le Roy doit tenir pour aller aux lignes, de crainte qu'il ne croye qu'on veut l'induire à dire qu'il vienne à Péronne.

Je ne luy parleray point aussy d'assembler la noblesse de son gouvernement, d'aller au devant du Roy, ny d'aller voir Sa Ma^té^ à la Fére, d'autant que, par tous les discours qu'il tient à tout le monde, il est dans la derniére mesfiance, et ne se cache pas de dire qu'il n'ira plus à la Cour. Et comme je congnois bien qu'il n'est pas possible qu'il demeure en Picardie pendant que le Roy y sera, sans voir Sa Ma^té^, aussy crois-je qu'il s'absentera de son gouvernement durant ce temps là.

Que si V. Ém^ce^ persiste à croire qu'il soit bon de convier M. le mar^al^ d'Hoquincourt d'aller au devant du Roy, ou de venir voir Sa Ma^té^ à la Fére, j'estime que V. Ém^ce^

doit prendre la peine de luy escrire un mot de sa main qui contienne des asseurances positives des bonnes graces du Roy pour luy, affin de le fortifier contre les soupçons qu'on luy donne. J'ay apris sur tout cela beaucoup de choses, mais, comme elles ne désirent pas un remede tout présent, je me remez à en entretenir V. É. lors que j'auray l'honneur de La voir.

Je Luy diray aussy en ce temps là quelque autre chose sur le subject de celuy qui a refusé d'aler à Lilers ou Béthune, qui fera que V. É. ne s'estonnera pas de la response qu'il m'a faicte.

En un mot, il y a bien peu de sincérité en ces quartiers pour le service du Roy ; et il y aura beaucoup de gens qui auront besoin de consolation quand le Roy aura obligé les ennemis de se retirer de devant Arras.

Je feray donner à Monsieur le Comte de Lislebonne 3000 livres des 30000 que Messieurs les surintendans ont envoyé icy, sur lesquels j'ay fait reprendre les 3000 livres que le receveur des tailles de cette ville, et les 9000 et tant de livres que celuy d'Amiens m'avoient prestez sur mes billetz, qui leur ont esté acquittez à Paris de l'argent de Monsieur de Nouveau. L'offre de Messieurs les surintendants de leur donner des descharges pour ces parties là a esté inutile, parce qu'ilz n'ont voulu prester cet argent que sur mes billetz payables à Paris, comme une lettre de change, m'ayant déclaré que, ne debvans rien au Roy et ne luy pouvans rien advancer, la signature de Messieurs les surintendants ne les pouvoit satisfaire.

Je donnay avant hyer au soir à l'homme de M. de Pauliac les advis que j'avois du camp du 5, qui auront satisfait V. É. Ils portent qu'il est sorty un homme d'Arras par ordre de M. de Mondejeux, qui dit que les ennemis n'ont pas encores pris la demye lune; que par delà la demye lune, du costé de la ville, il y a deux contrescarpes et des traverses; que tout va bien dans la ville, et que M. de Mon-

dejeux a beaucoup d'hommes; que le mesme homme avoit avallé une lettre dont il l'avoit chargé[1], laquelle on taschera d'avoir pour y voir plus particuliérement ce que M. de Mondejeux mandoit; de plus, que M. de Tracy avoit deffait 400 chevaux des ennemis qui venoyent du costé d'Aire dans leur camp, leur avoit pris 3000 grenades et 200 sacqz de poudre. Depuis ce temps là, j'ay receu deux lettres de Monsieur de Turenne, par l'une desquelles il me mande que, par ce que celuy qui est sorty d'Arras luy a raporté, il voit bien que les assiégez ne sont pas si fort pressez que luy et moy croyons par les advis que je luy avois envoyez. Il adjouste que les ennemis se vantans qu'il leur debvoit arriver un corps considérable d'Irlandois, il estoit bon que nous en fussions informez de bonne heure, afin de prendre les mesures pour l'attaque par force des lignes des ennemis, auparavant que ce corps là d'infanterie les eust joincts dans leurs lignes; mais il ne me parle point de cette lettre avallée; ainsy il faut qu'elle ne se soit peu trouver. Je n'ay rien eu de M. Brachet hyer ny aujourd'huy.

V. É. trouvera cy joint en chiffre[2] ce que nous avons apris des lettres interceptées que Monsieur de Turenne m'avoit envoyé, avec une coppie de la response que Monsieur le mar[al] de la Melleraye a faite à la lettre que je luy avois escrit touchant M. le cardinal de Retz. V. É. y verra aussy quelque chose de conforme à ce que M[r] de la Guette m'a mandé, qui est que mondit sieur le m[al] a retenu Monsieur son filz auprez de luy jusques à la fin des siéges.

M. d'Elbeuf est arrivé à Amiens : je partiray demain au matin pour l'y aller voir, et luy parler de l'assemblée de la noblesse et de la milice, suivant l'offre qu'il en a faite au Roy. Je reviendray coucher le mesme jour à Corbie, et

1. Cf. ci-dessus, p. 11, note 1.
2. Voir l'annexe qui suit.

je seray de retour icy le lendemain dimanche de fort bonne heure au matin, afin de ne point retarder l'exécution des choses que Messieurs les généraux pourroyent désirer, ny interrompre la correspondance que j'ay entretenue avec eux jusques cy.

J'ay escrit à Messieurs le m[al] d'Aumont et le comte de Charost, pour estre adverty du desbarquement des Irlandois.

LE TELLIER.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 408-411.)

[*Annexe à la lettre qui précède.*]

J'ay receu le 6[e] de ce mois d'aoust les lettres interceptées que j'avois envoyées à l'oracle, dans lesquelles il n'y a rien de considérable que ce qui s'ensuit :

Le comte Salazare, gouverneur de Cambray, écrit à Fuensaldagne dud. Cambray, le dernier juillet, que, depuis avoir faict partir le jour précédent le convoy de chevaux chargés de munitions de guerre, il a receu la lettre du 29[e], en exécution de laquelle il se dispose à faire partir la cavalerie, qui est ez environs de Cambray, par de petites parties, pour aller dans leurs lignes, que Fuensaldagne aura veu par la lettre que luy Salazar luy a escrite le jour précédent, comme les François ont posté deux mil hommes dans les fossez de Bapaume, et qu'ilz ont occupé tous les passages, particuliérement tous les guays de la petite riviére qui passe au dessus de Bapaume : au moyen de quoy la difficulté de passer de Cambray aux lignes est bien plus grande ; que néantmoins, on fera toutes les choses possibles pour exécuter tout ce que Fuensaldagne a résolu, que, comme il escrivoit, Don Tito Toralto y est arrivé du lieu où on l'avoit envoyé pour l'effect que S. Ex[ce] sçavoit ; que le lendemain, premier aoust, on feroit marcher vers le camp une partie de cette cavalerie ; que ce seroit les cavaliers

remontez de Condé qui sont soubz la charge du comte de la Suze, qui font bien cent chevaux, les deux compagnies de Croattes, et les deux de Bocarme, et que le reste des troupes suivra, après que ce party sera passé sans beaucoup de risque, selon ce que luy ont raporté les batteurs d'estrade qu'il a fait sortir pendant la nuict, et les guides dont il se sert; et que le chemin le plus seur sera de s'esloigner du camp des François, laissant Bapaume à main gauche. Salazare adjouste que les cavaliers ont si grande peur de la poudre, que ny les raisons ny les menaces ne les oblige (*sic*) à la charger sur la crouppe de leur chevaux de bon cœur. Il se plaint que le munitionnaire ne fournist plus de pain de munition à sa garnison, et de ce qu'on a tiré beaucoup de munitions de guerre de sa place.

Il y a une autre lettre de Pedro de Vaux à Fuensaldagne de Valenciennes, le 30e juillet, qui porte que l'adjudant Baras est venu dire la diligence des esleuz de Brabant, et, selon la route qu'il luy a dict qu'on leur a donnée, qu'ilz arriveront à Douai le deuxiè[e] aoust.

J'ay faict mettre ce que dessus en chifre parce que, si mon paquet estoit pris des ennemis, j'ay creu qu'il ne seroit pas bon qu'ils vissent que nous sçavons deschiffrer leurs lettres.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 402-403.

XXXVII.

Le Tellier à Mazarin (1654, 9 août).

Du 9e aoust 1654, à Corbie,
à six heures du matin.

Je viens de recevoir présentement en ce lieu le billet de V. É. du six[1], qui contient la redition de Stenay. J'en ay

1. *Lettres de Mazarin*, VI, 259-260.

eu toute la joye que je doibs, tant pour l'advantage de l'Estat que pour la satisfaction de V. É.

Elle trouvera cy joint des lettres de M. Brachet du 7, et une relation de l'estat des choses du siége d'Arras, qui ne diminueront pas son contentement, et Elle apprendra, par la lettre que M. Brachet[1] m'escrit, que Messieurs les généraux se disposent à recevoir le secours des troupes qui estoyent employées au siége de Stenay, et sont présentement en marche. Je veis hyer Monsieur d'Elbeuf à Amiens, en disposition de travailler pour assembler la noblesse et la milice. Je suis asseuré que V. É. ne fait pas estat que l'armée en soit beaucoup fortiffiée.

Je parts présentement pour m'en retourner à Péronne, où je verray ce qui se pourra faire pour les munitions de guerre que V. É. désire, comme aussy pour les 30 charettes pour l'artillerie. Je pense bien qu'on en trouvera, mais je ne croy pas que les charrettes qu'on trouvera soyent de la qualité que doibvent estre celles qui sont employées à l'artillerie, par ce que le bois en est trop foible. Je me rendray demain à la Fére, si V. É. ne me donne un ordre contraire. Je suis toujours, avec tout le respect et la passion que je doibs, son trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur,

Le Tellier.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 422.)

XXXVIII.

Le Tellier à Mazarin (1654, 9 août).

Du dimanche 9 aoust 1654, à Péronne,
à trois heures après midy.

J'ay receu ce jour d'huy matin à Corbie le billet de

1. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 406-407.

V. É. du six du courant[1] qui m'a apris la redition de Stenay. J'ai en mesme temps envoyé à V. É. des lettres de M. Brachet du 7e qui contiennent d'assez bonnes nouvelles[2], et Luy ay tesmoigné ma joye de la prise de Stenay et de son arrivée en cette province.

Auparavant que partir de Corbie, j'ay envoyé à Messieurs les généraux cette nouvelle là par deux endroits différents, en sorte que j'ay subject de croire qu'ils la savent à présent. Ils n'auront rien à faire pour en donner connoissance à M. de Mondejeux, d'autant que, sur les derniéres lettres de V. É. du 4[3], que je leur envoyé promptement, ces messieurs, ayants jugé que la place ne pouvoit plus guiéres tenir, ilz ont fait faire une descharge par tout leur camp, qui luy aura apris le subject de leur resjouissance. Je pense qu'ils en feront faire encores une plus solennelle ce soir pour marquer l'arrivée du Roy dans la Picardie.

J'ay aussi donné part en mesme temps à M. le duc d'Elbeuf de la redition de Stenay et de l'arrivée de Sa Majesté, et l'ay convié à faire toute la diligence possible pour assembler la noblesse et les communes. J'ay pareillement escrit à M. de Bordeaux de prendre à Amiens quinze charettes bien attelées, et des plus fortes, choisissant celles de ceux qui se meslent de voicturer, et de me les envoyer icy, chargeant une ou deux personnes de la conduitte desd. voictures, pour en avoir soin et en respondre. Et je suis convenu avec M. d'Oudancour qu'il me fournira huict chariots attelez de quatre chevaux, chacun conduit par une personne de confiance; et ainsy il ne m'en reste que sept à trouver, que M. de Camp, licutenant de roy de cette place cy, m'a promis quand je luy demanderay.

Arrivant de Corbie en cette ville, on m'a rendu le bil-

1. *Lettres de Mazarin,* VI, 259-260.
2. Arch. des Aff. étr., *Corresp., Pays-Bas*, 33, fol. 404-405.
3. *Lettres de Mazarin,* VI, 252-253.

let de V. É. du six, avec la lettre qu'Elle escrit à M. le m^al d'Aumont[1], laquelle je luy envoyeray présentement. Il fera à mon advis ce qu'Elle luy demande, avec d'autant plus d'empressement que M. d'Elbeuf l'en conviera comme estant de son gouvernement; et il sera bien ayse de s'excuser à M. d'Elbeuf sur l'ordre qu'il en aura receu du Roy par l'entremise de V. É.

Quant à l'ouverture qu'il vous a plu de faire touchant M. d'Hocquincourt, ayant conféré avec Madame la mar^alle depuis avoir donné mon pacquet au messager de Guise, le six^me au soir, il me semble qu'il y a aparance que M. le ma^al d'Hoquincourt ira voir le Roy à la Fére, et qu'il sera bien ayse que Sa Ma^té vienne à Péronne; ma raison est que madite dame la mar^alle m'a dit confidemment qu'elle luy en avoit desjà parlé, et qu'elle me pouvoit asseurer que tout se passeroit bien, qu'il iroit à la Fére, et feroit bien l'honneur de son gouvernement quand le Roy y viendroit, mais qu'elle me prioit de n'en rien dire, parce qu'il falloit qu'au retour du voyage qu'il est allé faire, elle l'en entretînt encores un peu; c'est qu'elle veut voir si dans l'entretemps on n'aura point changé son esprit, ce qui luy arrive si souvent, que lors mesme que M. d'Hocquincourt peste et déclame, on pourroit asseurer avec fondement qu'il fera le lendemain tout ce qu'il blasme et qu'il peste.

Et comme V. É. a donné une lettre à M. le marquis d'Hocquincourt pour led. s^r mareschal, je ne luy proposeray rien du tout, et le laisseray respondre à V. É., essayant d'aprendre dud. s^r marquis et de Madame sa mére la résolution qu'il aura pris.

Comme j'estois en cet endroict, M. le mar^al d'Hocquincourt m'est venu visitter; je luy ay parlé des bouletz et grenades, et luy ay offert l'argent nécessaire pour les remplacer dans ses magasins. Il m'a dit qu'il fera donner

1. Analysée dans le recueil des *Lettres de Mazarin* (VI, 605).

tout ce qu'on désireroit, faisant contenance de ne point voulloir d'argent; mais enfin, luy ayant fait congnoistre qu'il estoit meilleur de luy en donner le prix qu'aux officiers de l'artillerie, par les mains desquels il falloit passer pour en faire l'achapt, il a consenty que je feisse mettre ès mains de son major ce que je jugerois nécessaire pour remplacer ce qu'on tirera de ses magasins par mon ordre. A sa contenance, j'ay trouvé qu'il y avoit lieu d'espérer qu'il se conduira bien en ce rencontre.

Quant à ce qui touche Messieurs d'Elbeuf, d'Aumont et d'Hocquincourt, pour leur donner le commandement des troupes qui viennent de Stenay, en y joignant ce qu'ils pourront assembler, je n'en feray point la proposition, jusques à ce que M. le comte de Moret revienne de l'armée, l'ayant prié de sçavoir sur cela les sentiments de Messieurs les généraux. Je l'ay aussy prié de leur dire que l'argent pour l'armée sera sur cette frontiére dans les premiers jours de la semaine où nous entrerons demain.

Je doibs croire, par ce que j'ay apris de leurs sentimentz jusques icy, qu'ils seront bien ayses que ces Messieurs se trouvent à l'armée pour donner aux lignes, et commander chacun un poste en cette expédition; d'autant que, leur ayant fait cette difficulté lorsqu'ils ont désiré que j'escrivisse à M. d'Elbeuf pour la milice, et à M. d'Aumont pour le poste de Lillers ou Béthune, ils m'ont respondu qu'ils n'y trouveroyent pas à redire, et que dans l'attaque des lignes chacun auroit son poste; mais je crains qu'ils n'ayent peine à voir qu'on leur donne un corps considérable, comme celuy de la maison du Roy et de Stenay, à commander, et que ce commandement ne puisse avoir suitte après cette expédition, dont V. É. sera esclaircie par le retour dud. s[r] comte de Moret, qui va partir présentement pour Bapaume.

1. *Lettres de Mazarin*, VI, 262-266.

Pour des farines, il y en a tant à Bapaume, que ceux qui servent les munitionnaires font difficulté d'en recevoir davantage, crainte qu'elles ne se gastent. On en fait un magasin icy de deux mil cinq cens sacqz, et je diray au munitionnaire d'en faire faire à Doullens.

Je m'en vays escrire à M. de la Croizette pour les gendarmes et chevaux légers de Longueville.

J'avois escrit ce matin à V. É. que je me rendois à la Fére demain, si Elle ne me l'ordonnoit autrement, et ayant veu dans la lettre de V. É. du 7[1], que M. le comte de Moret m'a rendu, ses intentions pour la continuation de mon séjour en ce lieu, j'obéiray et n'en partiray point qu'Elle ne me le commande.

Voyant que V. É. est résolue de faire attaquer les lignes, en cas que l'on ne puisse point par autre moyen obliger les ennemis à se retirer de devant Arras, je luy mets en considération s'il seroit bon d'envoyer quérir des armes à Paris : n'y en ayant point du tout icy, ny à Amiens ny à Abbeville, j'ay fait préparer à Paris quatorze cens mousquets et six cens picques, qui seront en telle ville de la province qu'il plaira à V. É. de choisir, trois jours après qu'on aura envoyé l'ordre de les faire venir. C'est Bernicourt qui les doibt fournir, et nous avons de quoy luy en payer le prix. Il me semble qu'il seroit bon aussy de faire préparer quelque chose pour l'hospital dans Bapaume, choisissant quelqu'un pour en prendre soin, et achepter les choses qui y sont nécessaires. V. É. fera, s'il Luy plaist, sçavoir ses intentions là dessus.

J'ay fait donner au gentilhomme de M. le comte de Lislebonne les trois mil livres que V. É. m'a ordonné de faire payer à son maistre. Et je La suplie trés humblement de croire que je seray toute ma vie son trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur.

1. *Lettres de Mazarin*, VI, 262-266.

Je viens présentement de recevoir la lettre cy jointe de M. de Turenne, avec laquelle il m'envoye des lettres interceptées qui sont en chiffre, que j'envoye à Paris.

Le corps du régiment d'infanterie de Limosin est dans Corbie; il sera bon de le faire joindre à ses recrues, et si V. É. trouve bon que les troupes de Stenay tiennent la route que M. de Turenne propose, je La suplie trés humblement de me mander si Elle trouvera bon que je me serve de l'occasion du passage desd. troupes pour faire joindre le corps de Limosin à ses recrues.

M. Rossignol ayant travaillé promptement à ce que je luy ay envoyé, quoy qu'il croye avoir beaucoup de subject de se plaindre, je suplie trés humblement V. É. de luy voulloir escrire pour luy tesmoigner qu'Elle est satisfaite du service qu'il a rendu à cette occasion.

Le Tellier.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 414-418.)

XXXIX.

Le Tellier à Mazarin (1654, 12 août).

Du xii^e^ aoust 1654, à Péronne.

Je n'ay point faict de response à la lettre que Vostre Éminence m'a faict l'honneur de m'escrire, et qui m'a esté rendue par celuy que je Luy avois despesché sur l'affaire de M. le mar^al^ d'Hocquincourt, par ce que led. s^r^ mar^al^ me vinst trouver hyer au matin avant que de partir pour aller voir le Roy, qui me tesmoigna d'estre dans les dispositions de faire tout ce qu'il plairoit à V. É., et que celuy que j'eusse peu luy envoyer n'eust peu y arriver sitost que luy.

Je n'ay receu aucune nouvelle de Mess^rs^ les généraux depuis que Mons^r^ Brachet est passé icy pour aller trouver

V. É.; et si M. le comte de Moret n'a pris un autre chemin que celuy de Péronne pour luy aller rendre compte de ce qu'il a fait à l'armée, il y est encores, ne l'ayant point veu depuis qu'il est party de cette ville pour s'y rendre.

J'adresse à V. É. la response que M. le mar[al] d'Aumont a faict à la lettre qu'Elle luy avoit escritte, laquelle je luy envoyé exprès; et il m'a mandé qu'il n'avoit point encores perdu le souvenir du chemin d'Arras, et qu'il estoit tout prest de servir Sa Ma[té] en cette occasion, en telle maniére qu'il luy plairoit de luy ordonner.

J'ay receu lettre de M. le Duc d'Elbeuf, par laquelle il me mande que plusieurs gouverneurs et gentilzhommes le sont venus trouver pour offrir leurs services, et luy tesmoigner qu'ils estoyent pretz d'aller où celuy de Sa Ma[té] les appelleroit. Il me marque que M. de Rambures s'est aussy venu offrir à luy, mais que, n'ayant sceu que luy respondre, il me prie de le faire sçavoir à V. É., affin qu'il puisse apprendre ses intentions sur ce subject; et je doibs dire à V. É. que, par la lettre qu'il m'escrit, il me paroist qu'il seroit bien ayse que V. É. prît cette occasion d'employer M. de Rambures pour le faire rentrer en grâce, se promettant que, par ses services et par les efforts qu'il feroit pour mener avec luy quantité de ses amis, il tascheroit de la mériter.

J'ay veu le commissaire de l'artillerie que M. de S[t] Martin a envoyé par deçà; et, l'ayant faict conférer avec M. des Hayes en ma présence, l'on est convenu que je ferois fournir vingt huict charrettes, pour porter des munitions de guerre et autres choses au camp; que, pour led. commissaire, il n'avoit pas besoin de charrettes plus tost que demain au soir, n'ayant rien présentement de quoy les charger; j'en ay pour luy faire fournir, mais, comme V. É. sera icy, Elle en ordonnera comme il luy plaira. Je suis

de V. É. le trés humble, trés obéissant et trés obligé serviteur,

LE TELLIER.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 432-433.)

XL.

Renseignements fournis par quatre déserteurs espagnols (1654, 14 août).

Mémoire de ce quy a esté raporté par quatre soldatz espagnolz quy ont icy passé, après avoir abandonné le camp des ennemis devant Arras mecredy au soir.

Prierement ilz ont asseuré que leur armée estoist ancor de trente mil hommes, et qu'ilz avoient pris la corne de biche[1] par mine le mardy de nuict, et du depuis un aultre demye lune.

Secondement, que l'archiduc s'estoit fort aproché avec sa batterie proche celle de Monsieur le Prince, affin qu'aussytost qu'ilz auroient fait bresche à la ville, de donner un assaut général, ne craignant pas du tout présentement le secour, atendu que leur travaux sont parfaictz.

Tiercement, ce qu'ilz attaquoyent par le plus fortz estoist qu'il n'y avoit pas grand rampart de ce costé là.

Et quatriesmement, qu'ilz avoient de la farine et biscuy jusques à la fin du mois, et qu'il ny avoit que le vin et la bière quy manquoient aux soldatz, mais non aux officiers.

Fait à Corbye, ce vendredy au soir 14e aoust 1654.

(Arch. hist. de la Guerre, vol. 157, n° 203 *bis*.)

1. Il s'agit de la corne de Guiche, mentionnée ci-après (p. 264), sur laquelle cf. *Histoire des princes de Condé*, VI, 399-400, note.

XLI.

Brachet à Mazarin (15 août 1654).

Au camp, le 15, à unze heures du soir.

Monseigneur,

Nous avons appris à ce soir par un cavallier de Richelieu, qui a esté un mois parmi les ennemis, qu'il est certain qu'ilz n'ont point pris la demie lune, et au contraire qu'ilz y ont esté trés bien battus avant hier au soir, et que les assiégez prirent plus de soixante soldatz des assiégeans, qu'ilz menérent prisonniers dans la ville. Il adjouste qu'un soldat sorty de la ville dict y avoir veu M. le chevalier de Créqui avecq une potence dans le milieu de la place, faisant la reveue des trouppes, et qu'il s'y est trouvé 3,500 hommes, que tout le monde est en grande disposition de continuer à se bien deffendre.

On a eu advis que les ennemis ont envoyé trois cavalliers par compagnie au devant d'un convoi, et de l'infanterie de milice du pays, qu'ilz font venir d'Aire. M^rs^ les généraulx y ont donné ordre il y a deux jours, et envoyé encores aujourd'huy M. de Broglio avecq de l'infanterie et du canon : de sorte que, s'il les rencontre, il pourra bien en rendre bon compte.

On se prépare pour faire demain ce qui a esté résolu avecq M. le mar^al^ d'Hoquincourt.

Les ennemis, de leur costé, ne s'oublient pas pour se bien fortiffier et espauler contre les batteries que nous leur ferons.

J'attendz response de V. É. pour sçavoir ce qu'elle vouldra ordonner sur ce que je lui ai escript pour un hospital et des munitions de guerre, qu'il fauldra remplacer.

A l'heure que j'escriptz, on faict un grand feu à l'attacque. C'est tout ce que peult dire à V. É., Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 439.)

XLII.

Brachet à Mazarin (1654, 16 août).

Monseigneur,

J'escrivis hier au soir à V. É. comme on debvoit poster aujourd'hui M. le mar[al] d'Hoquincourt au lieu résolu avecq lui. M. de Turenne, par ce que cela regarde son costé, a marché ce matin avecq douze escadrons des siens pour aller le joindre, et luy aider à se retrancher, et luy en a mené cinq des nostres commandez par le marquis de Richelieu, qui doibvent tousjours demeurer avecq luy; mais ayans appris par des prisonniers qu'ils ont faictz que le convoy dont j'escrivis hier à V. É. estoit à S[t] Paul, ilz y ont marché, dont M. de Turenne a envoyé donner advis à M. le mar[al] de la Ferté, le priant de donner jalousie au camp des ennemis avecq ce qui reste ici : ce qu'il a faict en leur monstrant les trouppes en bataille, et a d'un autre costé envoyé un parti à la guerre vers le Mont S[t] Eloy, qui a faict des prisonniers, par lesquelz nous avons appris que ce jourd'hui, à huict heures du matin, les ennemis ont commandé vingt deux escadrons pour aller au devant dud. convoi; de sorte que nous espérons que M[rs] les mar[aulx] de Turenne et d'Hoquincourt le rencontreront et batteront, ce qui en ce cas pouroit bien estre l'affaire décisive du siége d'Arras. M. le comte Broglio, d'un autre costé, a escript de Brouai, à deux heures du matin, qu'il marchoit pour aller à quatre lieues de là joindre

Tracy, qui lui avoit mandé s'estre mis en embuscade pour attendre Bouteville à son retour d'Aire, où il estoit allé avecq quatorze escadrons : de sorte qu'il y a beaucoup à espérer qu'il sera rencontré et battu par les uns ou par les autres.

V. É. verra, par les lettres interceptes que je lui envoie, l'estat du camp et de l'attaque des ennemis; un cavalier d'Espiez qui s'est sauvé aujourd'hui parmi eulx après y avoir esté quinze jours prisonnier, dict que le vivre y est assez bon, que la deffence des assiégez est trés vigoureuse, et les fatigues des ennemis trés grandes, qu'à la moindre alarme leurs cavalliers viennent à pied avecq des mousquetons border la ligne, et qu'à présent ilz mettent des pieux dans les trous faictz devant leurs lignes, afin qu'ilz ne se puisse pas couvrir aisément avecq les clayes que nous avons faictes pour cet effect.

M. de Turenne a envoyé dire à M. le mar[al] de la Ferté avoir appris, par des prisonniers qu'il a faictz, que M. de Mondejeu, en une sortie qu'il fit faire la nuict précédente cette derniére, avoit repris l'ouvrage à corne de Guiche, et plus de 80 soldatz, qu'il a menez prisonniers dans la place. Des prisonniers que nous avons disent que noz gens ont tué deux mineurs ennemis, qui estoient soubz la demie lune dans l'ouvrage à corne, et que la nuict derniére on a mené dans le camp quantité de blessez et de mortz sur des chariotz, et que l'hospital est fort rempli. Ilz confirment aussy cette sortie de M. de Mondejeu, et la quantité de prisonniers qu'il a faictz.

Le chevalier de Grandmont ayant demandé ce matin à parler sur parolle à Duras, Monsieur le Prince s'est trouvé proche de là, qui a faict dire au chevalier de s'avancer, et l'a entretenu, luy ayant dict qu'il sçavoit bien que nous debvons attacquer les lignes, que nous sommes encores dans l'incertitude si ce sera de jour ou de nuict qu'on

doibt faire trois attacques, qu'il sera bien aise d'avoir affaire à M. le mar[al] d'Hocquincourt, et autres choses semblables. Il luy a demandé si le Roy estoit icy en personne, et pour conclusion si Madame la Princesse de Comti est belle; et il a respondu qu'elle estoit trés belle, et pouroit servir à son accommodement; à quoy Monsieur le Prince n'a rien réplicqué, et le chevalier croit qu'il est fort abattu et las de la vie qu'il faict.

J'envoie à V. É. un extraict que m'a baillé M. le mar[al] de la Ferté, d'une lettre que M. de Brinon luy a escripte, par laquelle Elle verra le bel estat auquel est le bloccus de Clermont; à quoi M. le mar[al] supplie V. É. de donner ordre promptement, parce qu'aultrement Clermont fera la récolte, et se mettra en estat qu'il fauldra un bon siége pour l'emporter; au lieu que mond. s[r] le mar[al] prétend le faire facilement aprés la campagne, si on empesche qu'il y entre des bledz. Ce porteur est un courrier venu exprès de ces quartiers pour cet effect, qu'il plaira à V. É. dépescher avecq ses volontez. Cependant je La supplie me faire l'honneur de me croire toujours, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

Au camp, le 16[e] aoust 1654 au soir.

Monsieur le Prince a aussy parlé au chevalier de Grandmont de l'évasion de M. le card. de Retz, et demandé comme la Cour estoit satisfaite en cela de M. le mar[al] de la Meilleraye.

Nous avons un prisonnier lorrain qui dit que le pain vaut deux escalins parmi les Espagnolz, ausquelz les propres Lorrains le vendent, et que le pot de vin vaut douze escalins.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 449-450 v°.)

XLIII.

Turenne à La Ferté[1] (1654, 17 août).

Sur ce que l'ennemy nous vit marcher entre le camp et S[t] Pol, il retira dans le camp un corps de cavallerye qu'il envoioit au devant du convoy; et, sur ce que nous avons appris par la lettre de M. le conte de Broglia, que M. de Boutteville est à Aire avec 14 escadrons, et croyant que ne prenant point S[t] Pol il seroit difficille d'empescher à l'ennemy de faire venir ce convoy, nous marchons pour le prendre avec l'armée mesme de Stenay. On a creu nécessaire que Monsieur le mar[al] de la Ferté sceût cette résolution, affin qu'il eust l'œil au destachement que les ennemis pouroient faire, et aux desseins qu'ils pouroient avoir de faire venir quelque convoy de Cambray ou de Douay.

TURENNE.

Près Avenne, à dix heures du matin, le 17[e] aoust.

On a appris par des prisonniers que, la nuict avant celle cy, ceux d'Arras firent une sortie, en laquelle ilz ont razé quelque partie de la tranchée, et emmené des prisonniers dans la ville.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 451.)

XLIV.

Brachet à Mazarin (1654, 20 août).

Monseigneur,

J'escrivis hier deux lettres à V. É., par lesquelles Elle aura appris ce que nous sçavions de l'attacque du camp des

1. Cette pièce n'est qu'une copie.

ennemis, et de la prise de S[t] Pol avecq 500 cavalliers à pied qui estoient dedans.

Maintenant je dirai à V. É. que hier, à dix heures du soir, M. le mar[al] de la Ferté receut le billet de M. de Mondejeu cy encloz[1]. Le porteur dit que les ennemis attaquent la demie lune qui est sur le bord du fossé; et cela nous est confirmé par un Italien qui vint se rendre hier au soir, qui dict que l'ouvrage à corne, et tous les travaulx qui estoient dedans, sont pris; que Monsieur le Prince n'avoit faict relever hier après midy que la moyctié de la garde de la tranchée, ayant réservé l'autre, avec celle qui y entroit, pour faire cette nuict un insult, et emporter la demie lune, pourquoi on avoit préparé quantité de facines. Nous avons faict observer ce qui en seroit, et il a esté raporté que, depuis hier à l'entrée de la nuict jusques à une heure du matin, on a fait un grand feu de toutes maniéres, et que, depuis ce temps là jusques à présent, qu'il est sept heures, on n'a pas tiré un seul coup de mousquet, canon, ni quoi que ce soit : ce qui nous fait croire que la chose ne leur a pas réussy, puisque aultrement le canon de la ville auroit faict ses effortz, depuis qu'il est jour, pour les incommoder dans lad. demie lune, s'ilz y estoient.

L'homme sorti d'Arras dict que le chevalier de Cré-

1. Il s'agit vraisemblablement du billet, en date du 16 août, qui constitue le feuillet 447 du volume *Pays-Bas*, 33; entièrement chiffré, ce billet est accompagné (fol. 448) d'un déchiffrement. On constate que cette pièce, qui ne mesure que 164 millimètres sur 71, a été repliée sur elle-même huit fois dans le sens de la hauteur et huit fois dans celui de la largeur; il est probable que, comme le billet dont il a été question plus haut (p. 11 et 251), elle était « enveloppée dans un morceau de plomb » (cf. *Mémoires* du duc d'York, p. 575), la clôture hermétique étant complétée au moyen de la cire à cacheter dont on voit encore des traces sur le bord de droite.

qui se porte bien et agit présentement, et que Hequencourt a la goutte; que tout le monde est fort gaillard dans la place; que M. de Mondejeu faict travailler les bourgeois autant qu'il peult; qu'il a faict beaucoup de chicanes dans le fossé; qu'il y a des coffres et des bateaux armez.

M. de Turenne fit escripre avecq du crayon, hier après midy, à M. le mar[al] de la Ferté, pour lui donner advis comme il estoit arrivé à Aubigni avecq toutes leurs trouppes, et luy demandoit advis d'un parti qu'il avoit appris estre sorti du camp des ennemis, et s'ilz ne préparoient rien du costé de Douai. On luy a respondu qu'il n'y avoit rien à Douai, ni sorti du camp des ennemis, et qu'il seroit bon qu'il vinst ici aujourd'huy pour veoir ce que M. de Mondejeu a escript : de sorte que nous l'attendons.

V. É. verra, par les lettres interceptes que M. le comte Broglio nous a adressées, les nouvelles du jour d'hier du camp des ennemis plus favorables pour eulx que ce que nous dict l'Italien qui est venu se rendre; et auquel je baillerai aujourd'huy un passeport, affin qu'il aille à Péronne dire à V. É. toutes les particularitez qu'il sçait. Il confirme, comme tous les prisonniers et rendus, que le pain double ne vault que cinq solz dans le camp, et adjouste que les ennemis se promettent d'estre le 25[e] de ce mois dans la place. Nous n'avons point veu la lettre que M. de Mondejeux dit avoir escrite, et ne croyons pas qu'il manque de poudre, puisqu'il tire beaucoup de canon, et faut que ce soit d'hommes. M. le mar[al] de la Ferté croid qu'il faudra donner aux lignes si tost qu'il aura veu M. de Turenne. Je suis, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

Au camp, le 20[e] aoust, à sept heures du matin.

M. Le Tellier a le chiffre de M. de Mondejeu.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 476-477 v°.)

XLV.

Turenne à Mazarin (1654, 21 août).

Au camp de Monchi le Preux,
le 21e aoust 1654.

J'ay envoyé un billet à M. le marl de la Ferté, que je crois qu'il aura faict tenir à V. É., et Luy diray que, comme j'estois parti du camp avec quinze cens chevaux, pour aller joindre Monsieur le marl d'Hocquincourt auprès de Riviére, j'eus advis qu'il y estoit sorti du camp un grand corps de cavallerie pour aller au devant du convoy qui venoit d'Aire. En mesme temps, Monsieur le marl d'Hocquincourt laissa son infanterie à Bucquoy, et nous marchasmes à deux lieues du camp, entre le camp et St Pol, où nous apprismes que cette cavallerie estoit retournée au camp; la nuict, je receus une lettre de Monsieur le comte de Broglia, qui me mandoit que Monsieur de Boutteville avoit passé à Aire avec quinze escadrons : de sorte que nous jugeasmes qu'estans advancés, et pour se mettre en repos du convoy, il falloit prendre St Pol, ce que l'on a faict. Il y avoit quatre cens cavalliers démontés. Le convoy, sachant la marche de l'armée de Monsr le comte de Broglie, estant desjà avec dix huict escadrons et mille hommes de pied à Pernes, s'en est retourné à Aire, n'en estant sorti que à une lieue. Depuis cela on remarcha au camp de César, qui est à une portée de canon des lignes, et qui ferme entiérement le costé du comté de St Pol, et leur oste tous leurs moulins. On prit aussi l'abbaye de St Éloy. Il y avoit trois cens hommes dedans, et neuf capitaines prisonniers de guerre, comme ceux de St Pol. Je suis revenu tout le long de la ligne une lieue et demie durant, les cavalliers un peu escartés en estant toujours à une portée de mousquet, sans qu'il en soit sorti que dix ou douze

cavalliers. On vient d'avoir nouvelles que les ennemis font revenir leur cavallerie et leur infanterie à Douay. Je doubte que les chariots qui estoyent à Aire y soient, mais peut estre qu'ils prendront d'autres voitures, qu'il y a longtemps qui sont prestes à Douay. Le chemin de Cambray au camp est bien plus ouvert que pas un; j'y viens d'envoyer deux cens chevaux aux portes. J'escris aussi à celuy qui commande à Bapaume. Si V. É. pouvoit trouver à Péronne des gens pour de l'argent, qui voulussent aller à Cambray, et en avertir promptement à Bapaume, cela seroit fort nécessaire. Nous sommes postés de façon que l'on peut en un soir convenir, et le lendemain faire ce que l'on aura résolu.

Monsieur le comte de Broglie avoit mandé qu'il n'y avoit que la cavallerie qui estoit à Aire, qui marchoit à Douay. Mais depuis on a appris que l'infanterie y estoit.

TURENNE.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 482.)

XLVI.

Brachet à Mazarin (1654, 22 août).

Monseigneur,

J'ai receu ce matin la lettre de V. É. du jour d'hier, que j'ay faict veoir à M^rs^ de Turenne et de la Ferté, qui ont pris la résolution de partir lundy au soir de ce camp pour aller attaquer les lignes : M. d'Hoquincourt en sera adverty demain. Il travaille par advance à ses fascines et on les renouvellera deça. Il faut espérer que Dieu nous y donnera un bon succès. M. de Turenne, qui vit hyer les lignes, revenant de S^t^ Éloy, ne les estime pas insupérables.

V. É. verra, par le mémoire cy joinct, les nouvelles que

nous avons de l'estat de l'attaque d'Arras et du camp. Il y a toute apparence qu'elles sont vrayes, et que les choses ne sont pas plus avancées. Mais nostre mauvaise fortune de cette nuict donnera du courage aux ennemis, et moyen de tirer leurs canons plus souvent qu'ilz ne font. M. le mar[al] de la Ferté est bien en colére contre les officiers qui ont faict une telle faulte, et a desjà commandé qu'on fit pistoler le lieutenant de son régiment, quoi qu'il l'estime un fort brave soldat. M. de la Cardonniére dict la mesme chose de son cappitaine, lequel et le mar[al] des logis, comme estans du régiment de V. É., demeureront aux arrestz jusques à ce qu'Elle en aye commandé aultrement. Je suis et serai toute ma vie, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

Au camp, le 22[e] aoust 1654, après midy.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 494-495.)

XLVII.

Brachet à Mazarin (1654, 24 août).

Monseigneur,

J'ai receu la lettre dont il a pleu à V. É. m'honorer le 22[e] de ce mois. Elle verra, par la coppie cy joincte d'une que nous avons interceptée[1], comme le pain est pour manquer aux ennemis, si les choses tirent de longue. Sur quoi il ne fault pas pourtant se reposer entiérement.

Il est certain qu'ilz n'avoient point pris hier la demie lune, et le feu a esté assez ordinaire cette nuict derniére. Le gentilhomme irlandois que V. É. nous a renvoyé promet quelque chose de bon si la volonté est bonne. Il aura

1. Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 496-497.

beau jeu dans le temps qu'on attaquera les lignes suivant la résolution prise, et que j'ai fait sçavoir à V. Ém^ce^ estre ce soir, à quoy il n'y a rien de changé, et Mons^r^ d'Hoquincourt est adverty pareillement, et que, si nous ne sommes pas assez heureux pour réussir, on ne l'abandonnera pour cela, et qu'on fera ce qu'on pourra, attendant l'armée de Guienne pour redonner de nouveau.

Tout présentement nous venons d'avoir des prisonniers et rendus, qui assurent que le pain vault quinze ou vingt solz les deux rations dans le camp des ennemis, et qu'ilz laissent la demie lune à droict pour aller au fossé de la place, duquel ilz sont à plus de quarente pas. J'auray soing d'informer V. É., aultant que je pouray, de tout ce qui se passera. Et ce pendant je demeureray toujours, Monseigneur, vostre trés humble, trés obéissant et trés fidelle serviteur,

BRACHET.

Au camp, le 24^e^ aoust 1654, à midy.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 498-499.)

XLVIII.

Relation du secours d'Arras[1].

Relation de ce qui s'est passé en la journée du secours d'Arras.

Le Roy ayant réduict Stenay en son obéissance, le cinq^e^ du mois d'aoust dernier, par l'armée qu'il avoit composée des trouppes servant ordinairement à la garde de sa personne, et de quelques régimentz qui estoyent destinez pour servir durant la campagne dans ses armées de Flandres et

1. Ce document émane de Le Tellier : le papier et l'écriture en sont identiques à ceux des lettres de ce ministre qui ont été données ci-dessus.

de Luxembourg, Sa Ma^té^, aprez avoir donné ses ordres à Mess^rs^ les mar^aux^ de Turenne et de la Ferté Seneterre, de s'advancer vers Arras pour le secours de la place, qui estoit assiégée dez le premier de juillet dernier par les armées ennemies commandées par l'archiduc, le prince de Condé, le prince François de Lorraine et le comte de Fuensaldagne, soit en leur couppant les vivres, soit en les faisant attacquer dans leurs retranchements, estima que sa personne seroit nécessaire pour appuyer un dessein de cette importance, et vinst pour cet effect à grandes journées à Péronne, où Elle arriva le xiii^e^ aoust.

Sa Ma^té^ mist lesd. trouppes venant de Stenay soubz le commandement de mons^r^ le mar^al^ d'Hocquincourt, avec lesquelles il marcha à Bapaume, et s'y rendit le xv^e^ dudit mois d'aoust.

Lesd. s^rs^ mar^aux^ de Turenne et de la Ferté arrivérent audit Bapaume le mesme jour, et, ayant conféré tous trois ensemble des moyens d'exécuter les ordres du Roy pour le secours d'Arras, soit en empeschant les convoys des ennemis, soit en les attacquant dans leurs lignes, et pour cet effect, ayant jugé qu'il falloit occuper les postes de S^t^ Paul et du Mont S^t^ Éloy, ce qu'ilz n'avoyent pû faire jusques alors avec les trouppes qu'ilz avoyent, ilz résolurent que mons^r^ de Turenne, avec deux mille chevaux, et mons^r^ d'Hocquincourt, avec tout le corps d'armée qu'il commandoit, yroient prendre le poste de S^t^ Paul; qu'aprez cela led. s^r^ mar^al^ d'Hocquincourt viendroit se poster au camp de Cézar, à la portée du canon des lignes, où il se retrancheroit, et seroit assisté à cette fin de la cavallerie des armées commandées par lesd. s^rs^ mar^aux^ de Turenne et de la Ferté; que, durant cette marche vers S^t^ Paul, led. s^r^ mar^al^ de la Ferté se mettroit soubz les armes, proche les lignes des ennemis, pour les tenir en alarme, et empescher qu'ils ne s'applicassent à s'opposer à ce qui se

debvoit faire vers S^{t} Paul. Cependant lesd. s^{rs} généraux eurent advis que Bouteville estoit sorty du camp des ennemis avec seize ou dix huict cens chevaux, pour aller au devant d'un convoy qu'ilz préparoyent à Aire et à S^{t} Omer, avec dessein d'y faire joindre des trouppes de nouvelle levée; à quoy les nostres, qui marchoyent vers S^{t} Paul, se pouvant opposer, il ne se pouvoit rien résoudre ny ordonner de plus à propos.

Ledit s^{r} mar^{al} d'Hocquincourt marcha le XVI^{e} avec le corps d'armée qu'il commandoit, et mons^{r}. de Turenne le joingnist en chemin avec deux mille chevaux. Le XVII^{e}, ilz se rendirent devant S^{t} Paul, et le XVIII^{e}, y ayant faict advancer l'artillerie, les ennemis, qui estoyent dans la place, au nombre de quatre cent cinquante cavalliers desmontez, et plus de vingt officiers, se voyant en estat d'estre forcez, se rendirent à discrétion et furent faictz prisonniers.

Le XIX^{e}, lesd. s^{rs} mar^{aux} de Thurenne et d'Hocquincourt marchérent vers Arras, et se vinrent camper à Aubigny, où ilz résolurent que led. s^{r} mar^{al} d'Hocquincourt prendroit le poste du Mont S^{t} Éloy, et en suitte iroit au camp de Cézar.

Le XX^{e}, led. s^{r} mar^{al} d'Hocquincourt attacqua le Mont S^{t} Éloy, où il y avoit trente officiers choisis de tous les corps des armées ennemies, et trois cens cinquante bons soldatz qui avoient ordre de tenir jusques à l'extrémité, et de faict furent battus, cinq heures durant, de cinq grosses piéces de canon, et les mineurs furent attachez à la muraille avant qu'ilz se rendissent. Ilz furent faicts prisonniers.

Le XXI^{e}, led. s^{r} mar^{al} d'Hocquincourt marcha audit camp de Cézar, et ledit s^{r} mar^{al} de Turenne retourna en son quartier avec la cavallerie qu'il avoit destachée de l'armée qu'il commande.

Les XXII^{e}, XXIII^{e} et XXIV^{e} furent employez par lesd. s^{rs} généraux a recognoistre les lignes et retranchement des ennemis, et à les faire voir aux trouppes : chacun les trouva

d'une force extraordinaire, y ayant des trous remplis de pieux, d'autres pieux en pallissade entre deux, un fossé perdu, et ensuitte la ligne de circonvallation avec son parapet, et les épaulements derriére pour mettre la cavallerie à couvert du canon, outre des redoubtes garnies d'artillerie, à la portée du canon l'une de l'autre, ou des redans où il n'y avoit point de redoubtes.

En ce temps là lesd. s^rs^ généraux receurent lettre du s^r^ de Montdejeux, gouverneur d'Arras, portant qu'encores que les ennemis ne fussent advancez que jusques au second ouvrage à corne, qu'ilz attaquoyent, et qu'ilz eussent encore à prendre la contrescarpe de la demye lune, le fossé et la demye lune, outre le fossé de la place, qu'il leur falloit percer, et le rempart qu'ilz avoyent à gaigner, néantmoins il estoit besoin de haster le secours, à cause de quelque manquement qu'il estoit sur le point de souffrir; et il a esté recongnu depuis qu'il auroit eu bientost nécessité de poudre.

D'ailleurs, lesd. s^rs^ généraux apprirent que le convoy mené par led. de Bouteville estoit entré dans les lignes au nombre de quinze cens chevaux chargez de munitions de guerre, sans quoy les ennemis estoyent en résolution de lever le siége; et, quelque soin que l'on prist d'envoyer des partis de tous costez à la guerre, et faire toutte la bonne garde possible à touttes les advenues du camp des ennemis, néantmoins l'on ne put empescher que ce convoy n'entrast dans leurs lignes, à cause des grandes pleines, de l'obscurité de la nuict, en laquelle il passa, et de ce qu'ilz avoyent marché par petites bandes de huict chevaux chacune.

Lesd. s^rs^ généraux ayant donné advis au Roy de ce que led. s^r^ de Montdejeux leur avoit escrit, et que les ennemis avoyent receu le convoy qu'ils attendoyent, Sa Ma^té^ leur donna ordre d'attacquer les lignes le jour de la feste s^t^ Louis son patron.

Pour cet effect, lesd. s^rs^ généraux, s'estant assemblez, résolurent de passer tous trois la Scarpe, et de marcher vers le Mont S^t^ Éloy, en quittant les postes où ils estoyent, pour eviter les quartiers de l'Archiduc et de Fuensaldagne, qui leur estoyent opposez, parce qu'outre la considération des personnes qui y commandoyent, ils estoyent les mieux fortiffiez, gardez par leurs meilleures trouppes, et qu'il y en avoit plus grand nombre qu'aux autres. Ilz se chargérent chacun de deux attacques, l'une véritable et l'autre fausse, et concertérent d'y arriver tous en un mesme temps, qui estoit une heure avant le jour, et de marcher le plus loin qu'ils pourroyent des lignes des ennemis, pour leur oster tout subject d'alarme; et ilz disposérent touttes choses pour leurs attacques en telle sorte, et avec tant de secret, que les ennemis n'en eurent aucune cognoissance; au contraire, depuis l'arrivée de leur convoy dans le camp, ilz se confirmoyent de plus en plus dans l'opinion qu'ilz avoyent conceue, qu'on les voulloit affamer, parce qu'aprez la prise de S^t^ Paul et du Mont S^t^ Éloy ilz voyoient que lesd. s^rs^ mar^aux^ de Turenne et de la Ferté avoyent repris leurs postes, et que led. s^r^ mar^al^ d'Hocquincourt se fortiffioit dans le sien, mesmes qu'il faisoit travailler à une redoute à la teste de son camp, qui voyoit dans celuy des ennemis.

Il y avoit en l'attaque de mons^r^ de Turenne cinq bataillons sur la premiére ligne, qui debvoyent donner d'un front aux lignes des ennemis, et deux sur la seconde ligne, soustenuz chacun de quatre escadrons qui portoyent des fassines. Les bataillons de la premiére ligne estoyent des régiments de Picardie et des gardes suisses, commandez par mons^r^ le comte de Broglio, qui avoit la main droicte, des régimentz du Plessis et Vardes, et celuy de Turenne commandez par mons^r^ de Castelnau, qui avoit la gauche, ayant tiré au sort avec led. comte Broglio à qui seroit le premier ce jour-là, et des régimentz de la Feuillade, de

Gesvres, commandez par mons[r] du Passage, qui estoit au millieu. Les deux bataillons de la seconde ligne estoyent des gardes escossoises, Herbouville et Vervins, et des gens de la Bassée, commandez par mons[r] de Roncerolles.

Pour la fausse attacque qui se debvoit faire de l'autre costé de la Scarpe, il y avoit le régiment d'York et celui d'Illon; ceux de la Couronne et de Clérambault estoyent encores en une autre fausse attacque au quartier du comte de Fuensaldagne.

Le régiment de Picardie estoit soustenu par les régimentz de cavallerie du Roy, Clérambault, Humiéres et Broglio en deux lignes; le bataillon des gardes suisses estoit soustenu par les régimentz de cavallerie de Grammont et Villequier, les bataillons de la Feuillade et Gesvres estoyent soustenuz par Gesvres et la Villette de cavallerie; Plessis et Vardes estoyent soustenuz par les deux régimentz de cavallerie de Créquy, ceux de Rouvroy, d'Estrades et de Choiseul. Le régiment d'infanterie de Turenne l'estoit par ceux d'Esclainvilliers, Beauvau, Podvitz et Turenne.

Les deux bataillons de la seconde ligne estoyent soustenuz par les régiments de Rocquépine, Puimarest, Elbeuf, Bezançon, Genlis, Rochepaire et Nogent; Mons[r] de Bar, Mons[r] le duc d'York et mons[r] d'Esclainvilliers commandoyent la cava[rie] qui soustenoit la premiére ligne, et Mons[r] de l'Islebonne commandoit la cavallerie qui soustenoit la seconde, Mons[r] de Tracy commandoit les trouppes ordonnées pour la fausse attacque, qui estoyent les régimentz de cavallerie de Plessis Praslin, de Tracy, S[t] Lieu, Bouillon, Meslin et les carabins de Vandy, qui soustenoyent lesdits deux bataillons de cette fausse attacque.

Il y avoit en l'attacque de mons[r] le mar[al] de la Ferté, et en la premiére ligne, huict bataillons composez de partie des compagnies du régiment des gardes françoises, du régiment de Piedmont, de ceux d'Espagny et Isle de France,

de celuy de Lorraine et de ceux de Bellesunce et Candalle, de Dampierre, du régiment de la Ferté, qui faisoit deux bataillons, et de ceux de Mazarini et des Irlandois.

Ces bataillons estoyent soustenuz par les gensdarmes de la Royne, ceux d'Anjou, de M. le mar^al^ de la Ferté, et de Mons^r^ le mar^al^ d'Estrée, faisant en tout quatre escadrons.

Aprez quoy estoit la premiére ligne de la cavallerie, composée de dix sept escadrons, sçavoir des chevaux légers de M. le Cardinal, des régimentz du M^e^ de camp, et de la Roche S^t^ Chamaran, de celui de la Royne, de celuy de Mazarini, faisant trois escadrons, de celuy de la Ferté, faisant quatre escadrons, de celuy de Cœuvres, faisant deux escadrons, de celuy d'Espiedz, faisant deux escadrons, de ceux de Bavadas, Lamet et Rohan, de celuy de Gassion et de celui d'Huxelles. Ensuitte marchoit la seconde ligne, composée de huit escadrons, savoir du régiment du comte Carles Broglia, de celui de Brinon, faisant deux escadrons, de celuy des Fourneaux et des trouppes commandées par M. le duc de Chaunes, faisant quatre autres escadrons, composez des régimentz d'Elbeuf et de Chaunes.

Mess^rs^ les marquis d'Huxelles et de Cœuvres et duc de Chaunes estoyent à la teste de la premiére ligne, où estoit l'infanterie.

A l'attacque de M. le mar^al^ d'Hocquincourt, il y avoit à la premiére ligne un bataillon de quelques compagnies du régiment des gardes françoises à la droicte, un bataillon de quelques compagnies du régiment des gardes suisses à la gauche, lesquels estoyent soustenuz par deux autres bataillons des mesmes gardes françoises et suisses.

A la seconde ligne, il y avoit deux bataillons, l'un des régimentz de la Marine, de Limosin et d'Huxelles, et l'autre des régiments irlandois de Muscry et Napier, lesquelz estoyent soustenuz par deux autres bataillons, l'un des régimentz de la Melleraye et de Bretagne, l'autre du régiment irlandois de Grace.

Les gensdarmes et chevaux légers de la Royne, les gensdarmes d'Elbeuf et ceux d'Hocquincourt, les chevaux légers d'Hocquincourt, de Soyecourt et de Guyse, faisant trois grois escadrons, soustenoyent l'infanterie de la premiére ligne.

La cava^rie^ de l'aisle droicte de la premiére ligne estoit de six escadrons des régiments de Rouannois et la Luzerne, de Richelieu, de Bourlemont, de Palaiseau, de Lairé, du Buisson et de Chamboy.

Celle de l'aisle droicte de la seconde ligne estoit de cinq escadrons des régiments d'Espense, Candalle, Montcavrel et Nanteuil.

La cava^rie^ de l'aisle gauche de la premiére ligne estoit de six escadrons des régimentz de Bougy et Aumont, Grandpré, qui en faisoit trois, Joyeuse et la Vieuville et la Feuillée.

L'aisle gauche de la seconde ligne estoit de cinq escadrons, composez des régiments de Fabert et de Mancini.

Il y avoit au corps de réserve deux gros escadrons, composez de la compagnie des chevaux légers du Roy, de celle des gardes de M. le Cardinal, et de celle des gardes de M. d'Hocquincourt.

Toute l'aisle droicte estoit commandée par le comte de Navaille, et la gauche par le comte de Grandpré.

Les régimentz de cava^rie^ du chevalier d'Hocquincourt, du marquis de Rothelin, du colonel S^t^ Jean et l'escadron de la compagnie franche du colonel Raab estoyent ordonnez pour faire une diversion du costé de l'armée de Lorraine.

Il y avoit en chaque attacque des hommes destachez des bataillons de la premiére ligne, pour donner à la teste et abattre les lignes, qui estoyent suivis des enfans perduz; et ceux cy estoyent soustenuz des bataillons.

L'artillerie de chacune des trois armées marchoit dans les intervalles des bataillons et estoit commandée, scavoir

celle de l'armée de M. de Turenne par le s^r des Hayes, celle de l'armée de M. de la Ferté par le s^r de Lettancourt, et celle de l'armée de M. d'Hocquincourt par le s^r de S^t Martin, tous trois lieutenantz en l'artillerie.

Lesdits s^rs généraux ayant marché à l'heure et aux rendez vous qu'ilz avoient concerté, attaquérent les ennemis dans leurs retranchementz une heure avant le jour, firent combler les trous, le fossé perdu et celui des lignes avec des fassines et clayes, et renversérent les lignes, où l'infanterie, ayant faict des passages suffisantz pour la cava^rie, et les trouppes de cava^rie et d'infanterie ayant essuyé le feu des ennemis pendant une heure entiére, la cava^rie y entra à la pointe du jour, et ayant esté suivie de l'ar^rie, ils trouvérent peu de résistance jusques au passage de la riviére de Scarpe vers la ville d'Arras, tant à droicte qu'à gauche, où il y eust grand combat; mais le canon et l'infanterie estant advancez, et les trouppes ayant passé la contrevallation, qui consistoit encore à une forte ligne avec son parapet, et des trous devant, les ennemis furent poussez si vifvement qu'ils se mirent pour la plus grande partie en fuitte, passant par dessus leurs lignes et prenant le chemin de Cambray et de Douay, avec tant de précipitation et de confusion, qu'ilz abandonnèrent la plus grande partie de leur infanterie, qui fut taillée en piéces, ou demeura à la discrétion des nostres, et laissérent tout leur bagage et leur canon, au nombre de cinquante sept piéces de fonte verde, touttes leurs munitions, tentes et esquipage, avec un grand nombre de blessez. Il s'est trouvé dans Arras treize cens cinquante soldats, tant de cava^rie que d'infanterie, et prez de six vingts officiers prisonniers, entre lesquelz il y a plusieurs personnes de qualité, outre ceux qui sont prisonniers dans l'armée, dont l'on faict présentement recherche.

Sa Ma^té ayant désiré voir les retranchementz des ennemis, les endroicts où ilz ont esté forcez, et les travaux qui

ont esté faicts pour l'attacque et la deffense de la place, et prendre congnoissance Elle mesme de tant de choses importantes et extraordinaires qui se sont passées en cette grande occasion[1], est allée avec la Royne sa mére et toutte la Cour à Arras, où Sa Ma^té^ a recongnu qu'Elle n'a jamais esté mieux servie, et que jamais rien n'a esté entrepris et exécuté avec plus de prudence, de valleur et de générosité, les généraux y ayant donné l'exemple à tous, et chacun ayant suivy et exécuté en telle sorte l'ordre qu'il avoit receu, depuis les lieutenants généraux jusques aux moindres officiers et soldats, qu'il se peut dire que chacun y a faict trés dignement son debvoir, et s'est signallé en cette journée selon sa charge et son employ. Et, comme il a fallu que les officiers ayant payé de leurs personnes en plusieurs lieux, où la résistance des ennemis eust esté capable sans cela de rebutter ces soldats, il y en a eu plusieurs officiers de tuez et blessez, comme il se verra par l'extraict joinct à cette relation. La deffense que led. s^r^ de Montdejeux a rendue dans la place qui a donné lieu de la secourir n'est pas moins à considérer et estimer que les ordres et l'action du secours. Il a faict tout ce qu'un sage, expérimenté et vaillant gouverneur, et tout ce qu'un ingénieur trés capable pouvoit faire ; toutte la garnison a sans exception si généreusement combattu, qu'elle s'est rendue recommandable à jamais à la France et à la postérité. Le chevalier de Créquy, les s^rs^ de S^t^ Lieu et Écancourt qui ont tous trois, par les ordres desdits s^rs^ de Turenne et de la Ferté, jetté divers secours d'hommes dans la place, s'y

1. On sait qu'un « plan du siége mis devant la ville d'Arras par l'archiduc Léopold, général des armées d'Espagne, et du secours donné le jour Saint-Louis 1654 par les mareschaux de Turenne, de la Ferté Sennetaire et d'Hoquincourt, commandans les armées du roi Louis XIV », a été dressé par Beaulieu, qui avait reçu à cette fin un ordre en date du 12 septembre 1654 (Bibl. nat., ms. fr. 4189, fol. 137).

sont signallés par leurs blesseures et par leur conduitte. Ils ont, dans les sorties et dans les deffenses de la place, sous les ordres du gouverneur, faict tout debvoir de cappitaines et de soldats; et tous ceux qui y sont entrez avec eux y ont combattu si vaillamment, qu'il n'y avoit plus que trés peu d'officiers en estat de servir, et s'est trouvé plus de cinq cens blessez de la garnison, lors que la place a receu le secours. L'on doibt dire aussi que jamais la conduitte et protection de Dieu n'a paru plus visiblement qu'en tout ce que Sa Ma^té^ a entrepris en cette occasion, et l'exécution que ses fidéles serviteurs en ont si bien et si heureusement faicte. Aussy, pour marquer comme Elle recongnoit tenir toutte la prospérité de ses armes de l'assistance divine, Elle est venue exprez pour L'en remercier sollennellement en la ville capitalle de son royaume, aprez en avoir faict ses actions de graces avec la Royne sa mére dans la cathedralle et dans la plus part des églises de la ville d'Arras.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 510-518 v°.)

XLIX.

Critique des opérations espagnoles devant Arras.

Observations sur la conduicte des Espagnols dans leurs attaques devant Arras.

C'est véritablement avec beaucoup d'injustice que force gens estiment que les Espagnols ont plus de lumiéres pour l'attaque des places, plus de précaution pour l'asseurance de leurs travaux, plus d'application à la commodité de leurs trenchées, et enfin plus de perfection dans l'art des siéges, que les autres. Aussy ne recognoist point cette incomparable intelligence dans ce grand travail d'approches qu'ils nous ont laissé devant Arras, comme une pièce sur laquelle nous pouvons juger du mérite de leur industrie :

car, bien que leurs plus habiles hommes s'y soient employés, l'on y rencontre encore tant de deffaults, que l'on peut inférer de là, sans aulcune présomption, que nos plus médiocres apprentifs les devancent dans le jugement au choix des lieux qui se doibvent attaquer; dans l'œconomie et dans l'asseurance des lignes qui se doibvent pousser; dans l'ordre et la netteté des travaux qui se doivent faire; et finalement dans l'invention des expédients qui se doibvent trouver pour vaincre les difficultés qui se présentent, et conduire l'entreprise qu'on se propose à une prompte et heureuse fin.

Mais pour examiner les fautes et jugement qu'ils ont faictes au choix du lieu par où ils debvoient attaquer Arras, il fault rechercher, autant que faire se pourra, les raisons pour lesquelles ils ont choisy l'endroict par lequel ils prétendoient le prendre.

Or, ce ne peut estre que parce qu'il y avoit en ce lieu là un deffault assés considerable, dont ils pensoient tirer grand avantage; ou parce qu'ils s'imaginoient que, n'y ayant que deux mille cinq cens hommes de pied dans la place, le gouverneur ne vouldroit pas les exposer à la garde de tous les grands travaux qui se rencontrent en cest endroict là, et qu'il leurs abbandonneroit facilement les plus avancés d'iceux, ou qu'ils les luy pourroient emporter d'insulte.

Pour ce qui est du deffault qui se trouvoit au corps de la place, il est certain qu'il y en avoit un assés remarquable dans la foiblesse d'une muraille mal flanquée; mais il estoit si avantageusement séparé par une bonne demie lune couverte de deux tenailles l'une sur l'autre, que ce lieu là ne pouvant plus estre considéré comme deffectueux, mais comme un des plus forts de toutte la place, on ne peut pas dire que ce n'aye esté une témérité inexcusable de l'avoir attaqué par cest endroict, plus tost que par quelques autres beaucoup plus foibles.

Mais il est bien malaisé d'ajuster la confiance qu'ils avoient d'emporter facilement les travaux plus avancés, et la précaution avec laquelle ils marchoient pour les attaques, parce qu'ayants ouvert la trenchée d'aussy loing qu'on l'aye jamais commancée, et cherchants de l'asseurer par un grand nombre de longs et d'embrouillés travaux, il sambloit qu'ils craignissent des deffenseurs, sur la foiblesse desquels ils avoient fondé la résolution de cette attaque; ou, s'ils ne les craignoient pas, c'estoit tousjours une grande imprudence de leurs donner, en eschange du plaisir de marcher avec une si lente gravité, le temps de se fortifier et de s'accoustumer au péril dont ils estoient menacés.

Supposant toutteffois que l'on n'eust pas peu choisir un endroict plus favorable pour eux, que celuy par lequel ils ont attaqué la place, à cause du deffault susdict, ne debvoient ils pas considérer que, quand ils y seroient arrivés par la victoire des grandes difficultés qui s'y rencontroient, ils n'y auroient pas peu loger sans avoir pris à droicte et à gauche les demies lunes de Rouville et des Capucins, qui les y auroient veû par derriére? Et puisque c'estoit une nécessité que de s'asseurer de ces deux piéces, pourquoy, après avoir touché les pointes de la contrescarpe de la corne de Guiche, ne couloient ils pas à l'une et à l'autre d'icelles, pour faire abbandonner les tenailles qui se trouvoient entr'elles deux, et qui par leur perte demeuroient incommunicables, sans espoir d'aucun secours?

Ils avoient sur la fin prétendu de faire abbandonner la demie lune qui estoit dans la seconde tenaille, en coullant aux deux costés d'icelle, pour luy oster la communication de ses deux voisines. Ils en pouvoient faire autant des tenailles, en prenant premierement les demies lunes, puisqu'aussy bien leurs estoient elles nécessaires sur la fin.

Mais si c'estoit une nécessité que d'attaquer lesdictes tenailles, ce qu'ils ne peuvent pas prouver, y en avoit-il

quelq'une qui les obligeast à les attaquer par le front, où ils avoient, outre la redoutte de pierre qui estoit à la teste de celle de Guiche, des demi bastions bien flanqués à combattre, et en suitte quantité de bons retranchements à emporter?

On n'avoit point encore guére attaqué jusqu'à cette heure de samblables ouvrages par la teste, à cause de la grande quantité de retranchements qu'on peut faire par dedans, quand on les attaque par là; aussy le prince d'Orenge, qui pour cette raison attaqua les cornes de Breda plustost par les aisles que par le front, estoit il un assés bon exemple pour les en dissuader, s'ils estoient assés humbles pour voulloir imiter quelqu'un, et se conformer au sens d'autruy.

Venons maintenant à l'œconomie des lignes qui se doibvent pousser dans une attaque.

Il n'y a rien que l'on y doibve si soigneusement éviter, que le travail inutile, à cause de la perte du temps, et de la despanse qui en résulte. Pour cela, il faut mener aux pointes des piéces qu'on veult éviter, pour se garantir de l'enfilade, les lignes que l'on veult pousser en avant avec tant de justesse, qu'il n'y aye pas, s'il se peut, un pied de travail perdu.

Mais si l'on considére la trenchée que les Espagnols ont conduicte pour l'attaque susdicte, l'on y trouvera des destours et des sinuosités si desraisonnables, qu'avec deux grandes lignes ils n'arrivoient pas en quelques endroicts guère plus avant qu'avec une seulle.

Il est certain que les lignes transversales que l'on faict en une trenchée pour servir de places d'armes ne vont point en avant; mais elles sont si nécessaires pour le desgagement des boyaux et pour leur asseurance, qu'on ne les peut assés louer.

Celles dont il est parlé cy dessus ny n'avancent ny ne deffendent le travail. Et pour ce qui est de ces piéces

monstrueuses qu'ils avoient faictes pour l'asseurer, et qu'on ne peut appeller redouttes, par ce qu'elles n'estoient point fossoyées, ny places d'armes, par ce qu'elles n'estoient pas assés vuidées pour contenir beaucoup de gens, ny mesmes en sortir pour aller aux ennemis quand il en eust esté besoin, il est malaisé d'en comprendre le dessein, estant presque impossible de soupçonner les Espaignols d'une si grande ignorance, qu'ils les ayent faictes pour l'un ny pour l'autre des ouvrages susdicts, tant elles sont deffectueuses.

Pour ce qui est de l'ordre et de la netteté de leurs travaux, il ne fault qu'y entrer, pour trouver dans la difficulté de s'en dresbrouiller (*sic*) l'image d'un chaos et l'ambarras d'un labyrinte.

Et pour ce qui est de l'invention des expédients, elle paroist si médiocre, qu'ils ne se sçauroient jamais laver de la perte de beaucoup de temps qu'ils ont consommé, et de beaucoup d'hommes qu'ils ont sacrifié, à forcer au dedans des deux tenailles des retranchements et des traverses par la teste, qu'un sappeur ou deux, en coullant par l'épaisseur des parapets, pouvoient en peu de temps et sans nulle risque descouvrir par le costé.

Il n'est poinct icy parlé du travail de la ligne de circonvallation, qui sans contredict estoit fort bonne, à la réserve que le fossé perdu en estoit un peu trop près, et que celuy cy, aussy bien que celuy de ladicte ligne, n'avoient en beaucoup d'endroicts ny assés de profondeur ny assés de largeur par en bas. Le parapet en estoit merveilleusement bien fait. Mais plus elle avoit de force, et plus nous revient il de gloire de l'avoir emportée.

(Arch. des Aff. étr., *Corresp.*, *Pays-Bas*, 33, fol. 520-521.)

APPENDICES

APPENDICE I.

État chronologique des documents annexes publiés avec les mémoires de Turenne dans la collection Michaud.

Dans l'édition qu'Aimé Champollion en a donnée au tome III de la troisième série de la collection Michaud, paru en 1838, les mémoires de Turenne sont accompagnés d'un nombre considérable de documents, les uns antérieurs à la période qu'embrassent ces mémoires, les autres contemporains de cette période.

Des premiers nous dirons seulement qu'ils sont tous empruntés à la *Collection des lettres et mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne* publiée en 1782 par Grimoard; et c'est aux autres exclusivement que se rapporte l'état qu'on trouvera plus loin.

Plusieurs de ces documents ont été intercalés dans le texte des mémoires, et d'autres donnés en note; enfin les moins anciens en date, ou du moins ceux qu'Aimé Champollion supposait tels, forment un groupe à part sous ce titre : « Documents inédits pour servir de complément aux mémoires du vicomte de Turenne pour les années 1657, 1658 et 1659 ».

Quelle est la provenance de ces documents? Ont-ils été publiés avec tout le soin désirable?

Sur le premier point, l'éditeur de 1838 ne fournit que des indications plutôt vagues, à telles enseignes que Ché-

ruel, qui a reproduit, dans l'annotation de son recueil des lettres de Mazarin, un petit nombre des pièces dont il s'agit, non sans en rectifier le texte par endroits, n'a pu procéder à cette dernière fin que par hypothèse : ces rectifications préjugeaient le second point dans le sens de la négative, et soulignaient l'intérêt qu'il y avait à l'élucider.

Voici dans quels termes Aimé Champollion rend compte des investigations moyennant lesquelles il se flattait de rendre la « nouvelle édition des mémoires de Turenne plus digne du public et du héros lui-même » :

« Le recueil de Grimoard se trouve rarement dans des bibliothèques particulières; toutefois nous n'en avons extrait que des fragments, auxquels nous avons ajouté d'autres documents inédits. La Bibliothèque du Roi n'en possède qu'un très petit nombre d'originaux; mais l'extrême obligeance de M. le général baron Pelet, directeur du dépôt de la Guerre, nous est venue en aide, en nous permettant de consulter librement les pièces historiques confiées à son zèle et à sa science. Le cabinet de M. F. Feuillet nous a été aussi, comme en d'autres occasions, une utile ressource ».

Partant de ces données, nous avons voulu déterminer de façon précise à quelles sources, en dehors du recueil de Grimoard, Aimé Champollion avait puisé.

Trente-huit pièces ont été tirées des manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale sous les numéros 4169 à 4173, 4175, 4176, 4179, 4184, 4185 et 4188 du fonds français, qui font partie d'une collection de transcriptions de dépêches et lettres patentes émanées du département du secrétaire d'État Le Tellier; et c'est parmi les papiers de Lenet, en particulier dans les manuscrits français 6715, 6719, 6720 et 6725 qu'Aimé Champollion a trouvé le « très petit nombre d'originaux » que la Bibliothèque lui a fournis.

Aux archives historiques de la Guerre, cet éditeur a mis à contribution les volumes 75, surtout 157 et 158, peut-être aussi 81 et 83. L'ensemble des lettres de Turenne que ce dépôt possède a depuis fait l'objet d'une publication dont le titre, — correspondance *inédite* de Turenne avec Michel Le Tellier et avec Louvois, — donne à penser que l'auteur, Édouard de Barthélemy, ne soupçonnait pas les investigations auxquelles avant lui, et dans un pareil dessein, Aimé Champollion avait soumis les volumes 157 et 158.

Les pièces que Champollion n'a empruntées ni à la publication de Grimoard, ni aux recueils manuscrits dont nous venons de donner l'indication, sont en très grande majorité des lettres adressées à Mazarin. C'est sans nul doute à ces documents qu'il faisait allusion en parlant de l' « utile ressource » qu'avait été pour lui « le cabinet de M. F. Feuillet » : ne disait-il pas ailleurs[1] devoir au même collectionneur « la communication des dépêches du duc d'Enghien adressées à Mazarin »? Il s'agissait de savoir où ces documents se trouvent aujourd'hui.

Deux lettres de Turenne à Mazarin, écrites l'une au camp de Schallstadt le 20 juillet 1644, l'autre au camp de Landrecies le 14 juillet 1655, et qu'Aimé Champollion avait données, ont été publiées de nouveau dans l'*Histoire des princes de Condé* du duc d'Aumale, la première au tome IV, avec la référence C. P., c'est-à-dire collection particulière, la seconde au tome VI, avec la référence A. C., c'est-à-dire archives de Condé. Le tome IV ayant paru antérieurement, et le tome VI postérieurement à la mort de Feuillet de Conches, survenue le 5 février 1887, nous avons pensé qu'il y avait peut-être lieu de chercher à Chantilly la réponse à la question que nous nous étions posée. Cette

1. Coll. Michaud et Poujoulat, 3e série, t. II, p. 498, note.

conjecture est devenue pour nous une certitude, grâce à l'obligeant concours que nous a prêté le conservateur-adjoint du Musée Condé, M. Gustave Macon : les lettres à Mazarin publiées avec les mémoires de Turenne dans la collection Michaud sont toutes en original à Chantilly, sauf trois exceptions; encore deux de celles-ci s'appliquent-elles à des lettres de Turenne à Mazarin qu'Aimé Champollion n'a connues que par des copies conservées aux archives historiques de la Guerre.

Sur la plupart de ces documents du Musée Condé, nous avons observé, grattés ou pâlis, des numéros de classement absolument semblables à ceux que présentent, aux archives des Affaires étrangères, les papiers de Mazarin.

Ayant déterminé la provenance de la presque totalité des documents annexés par Aimé Champollion au texte des mémoires de Turenne, nous avions le moyen d'apprécier comment ces documents avaient été publiés. Nous devons à la vérité de dire que l'éditeur de 1838 s'est fort médiocrement acquitté de sa tâche. On relève des fautes de transcription jusque dans les pièces tirées du recueil de Grimoard. Plusieurs dates ont été faussées, bien des noms propres ont été défigurés; sans compter qu'on peut citer des groupes de mots qui ont été pris pour de soi-disant noms propres.

Il faut reconnaître que les textes donnés par Édouard de Barthélemy laissent aussi à désirer : à les combiner avec ceux d'Aimé Champollion, on n'aurait aucunement la certitude d'établir des textes corrects.

Il n'aurait donc pas été sans utilité de donner à nouveau les documents dont il s'agit : du même coup, la présente édition des mémoires de Turenne, ne contenant rien de moins que celle de 1838, l'aurait annulée. Pourtant, nous avons craint de surcharger notre publication de textes dont plusieurs auraient été ainsi publiés pour la troisième

fois, et il nous a paru suffisant de mettre les personnes que ces textes pourraient intéresser en état de les consulter sous la meilleure forme.

Nous avons numéroté les documents après les avoir rangés selon l'ordre chronologique : ordre auquel Aimé Champollion ne s'est pas toujours conformé, soit qu'il ait attribué aux documents des dates qui ne sont pas exactes, soit qu'il les ait rapportés rétrospectivement ou par anticipation. Il sera d'ailleurs très facile de se reporter de l'édition de 1838 à nos indications en consultant le tableau qui suit. Dans une première colonne, désignée par les lettres MP (initiales de Michaud et Poujoulat), on trouvera la suite numérique des pages de cette édition où figurent les documents. Une seconde colonne rappelle, sous les lettres SHF (Société de l'Histoire de France), les pages correspondantes de la présente édition. Enfin les numéros que nous avons assignés aux documents occupent la troisième colonne : celle-ci est partagée en six colonnes secondaires, dont nous avons tiré parti de telle façon, qu'en passant de l'une à l'autre on rencontre les numéros dans leur ordre, à très peu d'exceptions près[1]. Moyennant ces diverses dispositions on pourra, non seulement se reporter, nous le répétons, de l'édition de 1838 à nos indications, mais encore réaliser l'opération inverse.

Les numéros que nous marquons d'un astérisque sont ceux des pièces dont Aimé Champollion a soit omis, soit altéré les dates.

1. Par ces derniers mots nous faisons allusion aux numéros 67 et 121, qui figurent ci-après à la page 294, où nous les avons mis en vedette au moyen de traits gras horizontaux : pour les maintenir rigoureusement à leur rang numérique, il eût fallu porter à huit le nombre des colonnes secondaires, ce qui, au point de vue typographique, eût présenté des inconvénients.

MP	SHF	Numéros des Pièces.					
355	I, 3	1					
356-362	I, 4		3				
362	I, 7		4				
362-364	»»		5				
364-365	»»		6				
365-366	»»		7				
365-366 n.	»»		8				
366-368	I, 8		9				
368 n.	I, 9		10				
369-370	I, 10			13			
371-372	I, 12		11				
376-377	I, 27		12				
380	I, 40			14			
380-383	»»			15			
383	»»			16			
384	»»			17			
384-385	»»			18			
386	I, 43			19*			
388	I, 53			20			
388-389	»»			21			
389	»»			22			
389-390	»»				24*		
390	»»			23*			
391-392	I, 54				25		
395 n.	I, 69				26		
396-397 n.	I, 70	2					
397-398	I, 74					28	
399-400	I, 77				27		
401-402	I, 81					29	
402-403	»»					30	
408-409	I, 102					31	
409-410 n.	I, 104					32	
410-411 n.	I, 10					33*	
411-412 n.	»»					34	
412-413 n.	»»					35	
413-414 n.	»»					36	
414 n.	»»					37	
414-415 n.	»»					38*	
421 n.	I, 131					39	
»»	»»						42

MP	SHF	Numéros des Pièces.					
»»	»»		43				
422 n.	I, 133		44				
»»	»»	40					
422-423 n.	»»	41					
423 n.	I, 134		45				
»»	»»			47*			
430-431 n.	I, 164		46				
431 n.	»»			48			
»»	»»			49*			
437 n.	I, 187			50			
437-438	I, 188			51			
438	»»			52*			
441 n.	I, 199			53			
»»	»»			54*			
442 n.	I, 200			55			
»»	»»			56			
443 n.	I, 202			57			
444 n.	I, 205			58			
445-446 n.	I, 208			59			
447 n.	I, 212			60*			
450 n.	I, 226			61			
451-452 n.	I, 232			62			
452 n.	I, 233			63			
452-453 n.	»»			64			
453 n.	»»			65			
453-454 n.	»»			66*			
459 n.	II, 1				68		
»»	»»				69*		
460-461 n.	II, 6				70		
461 n.	»»				71*		
»»	»»				72*		
»»	»»				73*		
»»	»»				74		
»»	»»				75		
461-462 n.	»»				76		
462 n.	»»					78	
»»	»»					79	
»»	»»					80	
»»	»»					81	
»»	»»					82	

MP	SHF	Numéros des Pièces.					
463-464 n.	II, 8	77					
466 n.	II, 20			84*			
466-467 n.	»»						114*
467	II, 21		83				
470	II, 33				86		
471	II, 34				87		
471 n.	»»	67*					
472	»»				88*		
472-473	»»				89		
473-474	II, 37					91	
474 n.	»»				90		
478-479	II, 54					92	
507	II, 69					93	
507-508	»»					94	
508	»»					95	
»»	»»					96	
509	»»					97	
509-510	»»					98	
510	»»					99	
»»	»»					100*	
510-511	»»					101	
511	»»					102	
»»	»»					103*	
»»	»»					104	
511-512	»»					105	
512	»»					106	
»»	»»					107	
513	»»					108	
»»	»»					109	
»»	»»					110	
513-514	»»					111	
514	»»					112	
514-515	»»					113	
515	»»			85*			
515-516	»»						115
516-517	»»						116
517-518	»»						117
518	»»						118
518-519	»»						119
519-520	»»						121

MP	SHF	Numéros des Pièces.					
520	»»	120					
520-521	»»			123			
521	»»			124			
521-522	»»			125			
522	»»				127		
522-523	»»				128		
523	»»				129		
523-524	»»				130		
524	»»				131		
525	»»				132		
»»	»»					134	
»»	»»					135	
526	»»				133*		
»»	»»					136	
526-527	»»		122*				
527	»»						138
527-528	»»					137	
528	»»						139*
»»	»»			126*			
528-529	»»						140
529	»»						141
»»	»»						142

1. Paris, 7 septembre 1643. *Louis XIV à Turenne.*
Minute aux archives historiques de la Guerre, vol. 75, n° 309.

2. Paris, 3 décembre 1643. *Provisions de lieutenant général en Allemagne pour Turenne.*
Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4169, fol. 162 v°-165 v°.

3. Paris, 8 décembre 1643. *Instructions à Turenne.*
Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4169, fol. 50-62 v°.

4. Paris, 1er janvier 1644. *Anne d'Autriche à Turenne.*
Minute aux archives historiques de la Guerre, vol. 81,

n° 4. Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4170, fol. 5-6.

5. Colmar, 23 janvier 1644. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 14-15. Seul le dernier alinéa est autographe. Au milieu de la marge inférieure de la première page se lisait un numéro d'ordre, lequel a été gratté. Ce numéro d'ordre était compris entre 174 et 182, numéros que portent deux lettres de Turenne à Mazarin, des 18 et 31 janvier 1644, conservées dans le volume 23 (fol. 144 et 148) du fonds *Allemagne*, aux archives des Affaires étrangères.

Au nom de « Rosny », qu'Aimé Champollion a imprimé à la cinquième avant-dernière ligne de la seconde colonne de la page 363, il faut substituer « Roucy ». Le mot « compagnies » (p. 364, col. 1, l. 3) est suivi des mots « de M. de Tracy ».

6. Remiremont, 29 février 1644. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 16-17. Seul le dernier alinéa est autographe. Le numéro d'ordre que portait cette pièce était sans doute compris entre 192 (Lettre de Turenne à Mazarin, 20 février. Arch. des Aff. étr. *All.* 23, fol. 160) et 196 (Lettre du même au même, 29 février. *Ibid.*, fol. 162).

Cette lettre a été reproduite en partie par Chéruel (*Lettres de Mazarin*, I, 623-624, note), qui propose de remplacer par « paisibles » le « possible » qui termine la cinquième ligne du troisième alinéa (MP 364, col. 1) : l'original porte en effet « paisibles ».

Aimé Champollion a imprimé comme suit la fin du même alinéa : « Je présuppose que l'on prendroit aussy Trèves, de sorte que, du costé d'Allemagne, il ne resteroit aux ennemis que celui de Colongne ». Chéruel interprète « celuy » par « l'électorat »; en réalité, sur l'original, après le mot « ennemis » il y a : « autre passage ». Après

« Colongne », Turenne avait fait écrire les mots « ou Liége » qui ont été ensuite biffés.

Au lieu de « Schimberth » (MP 365, col. 1, l. 1), il faut lire « Schimbeck ».

7. Brisach, 15 mars 1644. *Turenne à Mazarin.*

Original entièrement autographe au Musée Condé, O 3, fol. 18-19.

Chéruel a donné de cette pièce (*Lettres de Mazarin*, I, 643-645, note) un texte « rectifié », mais d'après ses propres hypothèses, car il n'a pas connu l'original. Nous allons indiquer les corrections essentielles auxquelles donne lieu l'examen de ce dernier.

MP 365, col. 1, l. 3 de la pièce. Au lieu de 25, lire 24e.

MP 365, col. 2, l. 2. Au lieu d' « Ossonville », corrigé par Chéruel en « Oysonville », lire « Ausonville ». — Au lieu de « et tant », lire « il faut ».

MP 365, col. 2, l. 5. « Hem » a été corrigé par Chéruel en « Oheim » : l'original porte bien « Hem ».

MP 365, col. 2, l. 11. Au lieu de « Bouchet », lire « Brachet ». — L. 12. Au lieu de « Ebressein », lire « Ebrestein ».

MP 365, col. 2, l. 23-24. Au lieu d' « Abiosinpente », lire, ainsi que Chéruel le soupçonnait, « Uberlingen ».

MP 366, col. 1, l. 6. Au lieu de « Toussenson », lire, ainsi que Chéruel le propose, « Torstenson ».

MP 366, col. 1, l. 23-24. Au lieu d' « Aurilli », corrigé par Chéruel en « Argilly », lire « Arsilly ».

8. Paris, 13 avril 1644. *Anne d'Autriche à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4169, fol. 94-95.

9. Paris, 22 avril 1644. *Instructions à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4169, fol. 98-101.

10. Turckheim, 8 juin 1644. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 28. Seul le post-scriptum est autographe. Le numéro d'ordre 274, que portait cette pièce, a été gratté.

Chéruel a reproduit cette lettre (*Lettres de Mazarin*, I, 776-777) : ainsi qu'il le propose, il y a lieu de substituer « gouverneur » à « gouvernement » (MP 368, col. 2, l. 8-9 de la note).

La date n'est pas après le post-scriptum, mais avant, et est ainsi libellée : « A Turkem, le 8 juin 1644 ».

11. Rueil, 13 juin 1644. *Instructions à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4169, fol. 111-116 v°.

12. Paris, 19 juillet 1644. *Louis XIV à Turenne.*

Minute aux archives historiques de la Guerre, vol. 83, n° 194. Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4170, fol. 150 v°-153.

13. Camp de Schallstadt, 20 juillet 1644. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 34-36. En dépit d'un grattage, on reconnaît sur cet original le n° 330, qui manque dans le volume 33 du fonds *Allemagne* aux archives des Affaires étrangères.

Le duc d'Aumale a publié de nouveau cette pièce (*Hist. des princes de Condé*, IV, 597) d'après l'original, qui faisait partie alors d'une « collection particulière ».

14. Mayence, 18 janvier 1645. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 42.

Dans le deuxième alinéa, cet original porte bien « de Darmstadt » et non « d'Armstadt ». La dernière phrase du même alinéa est ainsi conçue : « Une partie de cavalerie de nos gens en a, la nuit passée, défaict une de trente des ennemis au delà du Rhyn », ce qui est plus intelligible que

le texte donné par Aimé Champollion. Le dernier mot de la phrase qui précède est « villes » et non « vivres ».

15. Mayence, 4 février 1645. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 44-48. Le numéro a été complètement gratté. Ce numéro était vraisemblablement 138, car il y a, dans le volume *Allemagne* 46 des Affaires étrangères, une lettre de Turenne de même date numérotée 137 (fol. 94) et une autre lettre de Turenne du 19 février numérotée 139 (fol. 116).

L'alinéa commençant par « J'ay veu, par la lettre de M. Le Tellier... » (MP 381, col. 2) est chiffré à partir des mots « aille réservé avec eux » inclusivement.

L'alinéa « Je supplie Vostre Éminence de vouloir écouter... » (MP 382, col. 2) est autographe et a été ajouté en marge (fol. 47 du volume de Chantilly) : on doit le considérer comme un post-scriptum.

16. Saverne, 10 mars 1645. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 49-50. On y reconnaît, sous un grattage, le n° d'ordre 149.

MP 383, col. 2, l. 10. Au lieu de « Halstein », lire « Hatstein ».

17. Spire, 26 mars 1645. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 51-52.

MP 384, col. 1, l. 3 du texte de la lettre. Au lieu de « Tartenson », lire « Torstenson ».

Ibid., l. 42 dudit texte. Supprimer le point qui suit « maistre » : ce point doit être reporté après le mot « campagne », par lequel débute la ligne suivante.

18. Durlach, 31 mars 1649. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 55-56. Le premier alinéa du post-scriptum est autographe.

A la première ligne, au lieu de « Groevius », il faut lire « Grocius ».

A la sixième ligne, au lieu de « Elle ne laisse », lire « Elles ne laissent ».

MP 385, col. 1, l. 6-7. Au lieu de « Neckar », lire « Necker ».

Ibid., l. 7. Au lieu de « Werts », lire « Werth ».

Ibid., l. 15. Au lieu de « Ossonville », lire « Oysonville ».

Ibid., l. 19. Au lieu de « Brasac », lire « Brassac ».

Ibid., l. 24. Au lieu de « donneray », lire « donnay ».

Ibid., l. antépénultième. Au lieu de « resçu », lire « vescu ».

19. Paris, 29 avril 1645. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4171, fol. 232 v°-233.

Aimé Champollion a imprimé à tort, au quantième, 19 au lieu de 29.

20. Brauerschwend, 10 mai 1645. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 58-59. On peut lire, sous un grattage, le n° 185. Dans le volume 46 du fonds *Allemagne*, le n° 184 est porté par une pièce du 8 mai (fol. 432), et le n° 189 par une pièce du 13 mai (fol. 471).

Cette lettre a été reproduite en partie par Chéruel (*Lettres de Mazarin*, II, 169-170).

MP 388, col. 2, l. 2. Au lieu de « pourroit », lire « pouvoit ».

21. Paris, 14 mai 1645. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4171, fol. 285-286.

22. Wetter, 16 mai 1645. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 60-61. On reconnaît, sous un grattage, l'un des numéros 191 ou 192. Ainsi que nous l'avons dit, une pièce du 13 mai 1645 (*Allemagne* 46,

fol. 471) porte le n° 189; dans le volume *Allemagne* 47 (fol. 13) une pièce du 2 juin suivant est numérotée 205.

A la date, Aimé Champollion a imprimé « Wesser », mais l'original porte nettement « Wetter ».

MP 389, col. 2, l. 1. Au lieu de « Trèves », lire « Tracy ».

23. Paris, 15 mai 1645. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4171, fol. 290 et v°.

Aimé Champollion a imprimé à tort, au quantième de la date, 25 au lieu de 15.

24. Paris, 20 mai 1645. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4171, fol. 304-306 v°.

Aimé Champollion a imprimé à tort, au quantième de la date, 22 au lieu de 20.

25. Camp de Fechenheim, 18 juin 1645. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 62-64. On reconnaît sous un grattage le n° 211 : aux archives des Affaires étrangères (*Allemagne* 46, fol. 147), une pièce de même date est numérotée 212.

Chéruel (*Lettres de Mazarin*, II, 185, note 1) conteste la date de cette lettre, et propose d'y substituer celle du 28 mai : l'original n'autorise aucunement cette correction, à laquelle on pouvait d'ailleurs objecter que Turenne parle de sa jonction avec Kœnigsmarck, laquelle n'eut lieu que le 29 mai (*Gazette*, 1645, p. 505-506).

MP 391, col. 1, l. 10-11 du texte, et ailleurs où le même nom se représente. Au lieu de « Konigsmarc », lire « Konigxmarck ».

Ibid., l. 12. Au lieu de « Kirkeine », lire « Kirkeim ».

Ibid., l. 14. Au lieu de « Aschastembourg », lire « Aschaffembourg ».

MP 391, col. 1, l. 17. Au lieu de « Brisac », lire « Brisack ».

Ibid., l. 18. Au lieu de « Ossonville », lire « Oysonville ».

MP 391, col. 2, l. 14. Au lieu de « envoyeray », lire « envoyerois ».

Ibid., l. 29. Au lieu de « Enghien », lire « Anguien ».

Ibid., l. 30. Au lieu de « en », lire « à ».

Le nom du lieu d'où la lettre est datée a été imprimé « Ferknheim » : il doit être lu « Fecknheim », ce qui désigne Fechenheim, non loin de Hanau. On sait positivement que Turenne était près de Hanau le 17 juin (Grimoard, I, 50) : et cette circonstance peut être alléguée contre la correction de date proposée, ainsi que nous l'avons dit, par Chéruel.

26. Camp de Nœrdlingen, 8 août 1645. *Turenne à sa sœur.*

Cette lettre avait été publiée dans le recueil de Grimoard (I, 51-52); mais Aimé Champollion paraît l'avoir prise ailleurs : son texte débute par un alinéa que Grimoard n'a pas donné.

27. [Trèves, 1er décembre] 1645. *Turenne à Mazarin.* Original au Musée Condé, O 3, fol. 82-84.

Cette lettre n'est pas datée, mais elle débute par l'accusé de réception d'une lettre de Mazarin remise par Grotius à Turenne, et il est aisé de reconnaître, aux allusions faites par ce dernier, qu'il s'agit d'une lettre qui figure sous la date du 17 novembre dans le recueil des *Lettres de Mazarin* (II, 259-264).

Il y a plus. Turenne annonce l'envoi, avec sa lettre, du « traicté qui a esté faict avec M. l'Électeur de Trèves, sous le bon plaisir de Sa Majesté »; il ajoute, dans un *postscriptum*, qu'il s'est fait communiquer par M. d'Anctoville, chargé de les porter à la Cour, « les demandes que faisoit M. l'Électeur de Trèves » et que M. de Vautorte a été

« scandalisé » de ce que d'Anctoville allait partir sans les faire voir. Or le traité dont il s'agit est conservé aux archives des Affaires étrangères (*Corresp.*, *Trèves*, 2, fol. 352-353) sous ce titre : « Articles accordés soubz le bon plaisir du Roy entre Monsieur l'Électeur de Trèves et Monsieur le mareschal de Turenne » : il fut passé au palais électoral de Trèves le 29 novembre 1645. Quant aux demandes de l'Électeur, elles sont formulées dans une « instruction, de la part de S. A. l'archevêque et électeur de Trèves, pour Monsieur d'Anctoville, de ce qu'il a à solliciter auprès de Sa Majesté tréschrestienne, et le faire expédier en forme convenante » qui porte la date du 30 novembre 1645 (*ibid.*, fol. 359). Enfin, on a la copie d'une lettre écrite à Trèves le 1er décembre 1645, dans laquelle d'Anctoville parle de la visite qu'il a faite le jour même à Turenne, et du mécontentement de Vautorte (*ibid.*, fol. 372) : nous n'hésitons pas à croire que la lettre de Turenne, qui relate les mêmes choses dans un *post-scriptum*, est également du 1er décembre 1645. D'ailleurs, l'original de Chantilly porte, gratté, le n° 334, et l'on voit, dans le volume *Allemagne* 49 des Affaires étrangères, les numéros 332 et 338 attribués, celui-là à une pièce du 20 novembre, celui-ci à une pièce du 5 décembre.

MP 399, col. 2, l. 6. Au lieu de « commandée », lire « raccommodée ».

Ibid., l. 14. Au lieu de « chevauché », lire « chevaulx ».

Ibid., l. 30. Au lieu de « venir », lire « vivre ».

Ibid., l. 36. Au lieu de « Ossonville », lire « Oysonville »; supprimer le point qui suit « Tracy ».

Ibid., l. 39. Au lieu de « j'ay », lire « icy » et supprimer la virgule qui précède.

Ibid., l. 42. Au lieu de « en se », lire « et en ».

Ibid., l. 43. Remplacer les deux points qui suivent « Lorrain » par une parenthèse ouverte.

MP 399, col. 2, l. 44. Remplacer le point qui suit « régimens » par une parenthèse fermée.

Ibid., l. 51. Au lieu de « le », lire « ce ».

MP 400, col. 1, l. 6. Au lieu de « auroit », lire « reçoit »; supprimer « bon ».

Ibid., l. 44-45. Au lieu de « Tartenson », lire « Torstenson ».

Ibid., l. 46. Au lieu de « lieues », lire « heures ».

Ibid., l. 53. Au lieu de « ne bougera plus d'un moys », lire « ne bourgera (*sic*) plus d'avec moy ».

MP 400, col. 2, l. 6-7. Au lieu de « que l'on », lire « qu'il en ».

Ibid., l. 15. Au lieu de « un », lire « cet ».

Ibid., l. 23. Au lieu de « désiroit », lire « désireroit ».

Le premier alinéa du *post-scriptum* finit ainsi : « M. de Vautorte, lequel pourra aisément venir le trouver, quand il y aura quelque chose de pressé ».

28. Paris, 19 décembre 1645. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4172, fol. 322-324 v°.

29. Paris, 27 avril 1646. « *Mémoire touchant l'estat de la négociation de la paix générale en ce qui concerne les affaires de l'Empire* ».

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4173, fol. 223-226.

Cette pièce est bien du 27 avril, et non, comme l'a imprimé Aimé Champollion, à la fin du texte, du 26.

30. Paris, 30 avril 1646. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4173, fol. 226-227 v°.

31. Paris, 15 avril 1647. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4175, fol. 266 v°-269 v°.

32. Amiens, 20 mai 1647. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4175, fol. 383-384.

33. Amiens, 25 juin 1647. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4175, fol. 488 v°-494 v°.

Aimé Champollion a imprimé par erreur, au quantième, 26 au lieu de 25.

34. Amiens, 29 juin 1647. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4175, fol. 510-511.

35. Amiens, 4 juillet 1647. *Instruction à Turenne, avec addition comprenant la copie d'une lettre à Rosen.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4175, fol. 13 v°-19 v° et, pour l'addition, 19 v°-20.

36. Dieppe, 5 août 1647. *Pouvoir à Turenne touchant les cavaliers allemands.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4176, fol. 67-68 v°.

37. Fontainebleau, 28 septembre 1647. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4176, fol. 131-132 v°.

38. Fontainebleau, 7 octobre 1647. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4176, fol. 142 v°-143 v°.

Aimé Champollion a imprimé par erreur, au quantième de la date, 11 au lieu de 7.

39. Saint-Germain-en-Laye, 11 janvier 1649. *Anne d'Autriche à Turenne.*

Emprunté au recueil de Grimoard, I, 106-107.

40. Saint-Germain-en-Laye, 16 janvier 1649. *Louis XIV à d'Erlach.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4179, fol. 15 v°-16.

41. Saint-Germain-en-Laye, 16 janvier 1649. *Ordre pour faire reconnaître d'Erlach par les troupes de l'armée d'Allemagne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4179, fol. 16-17.

42. Saint-Germain-en-Laye, 28 janvier 1649. *Anne d'Autriche à Turenne.*

Emprunté au recueil de Grimoard, I, 113-114.

43. Saint-Germain-en-Laye, 29 janvier 1649. *Anne d'Autriche à Turenne.*

Emprunté au recueil de Grimoard, I, 115-116.

44. Saint-Germain-en-Laye, 8 février 1649. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4179, fol. 76 v°-77 v°.

45. Saint-Germain-en-Laye, 27 mars 1649. *Louis XIV au prince palatin.*

46. 20 février 1651. *Condé à Turenne.*

Emprunté au recueil de Grimoard, I, 176-177.

47. Paris, 6 mars 1651. *Louis XIV à Turenne.*

Cette lettre, publiée une première fois par Grimoard (I, 179), n'est pas transcrite dans le ms. fr. 4182. Cette circonstance nous porte à croire qu'Aimé Champollion l'a empruntée à Grimoard, bien qu'il y ait quelques différences entre les deux textes. A la vérité, le texte de Grimoard est de beaucoup le meilleur : aussi, n'hésitons-nous pas à préférer la date qu'il présente à celle du 11 mars, donnée par Champollion.

48. Paris, 18 mars 1651. *Condé à Turenne.*

Emprunté au recueil de Grimoard, I, 186-187.

49. Paris, 8 avril 1651. *Condé à Turenne.*

Emprunté au recueil de Grimoard, I, 192. Aimé Champollion a supprimé un alinéa et imprimé, à la date, 18 au lieu de 8.

50. Corbeil, 26 avril 1652. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4184, fol. 260 v°-261.

51. Saint-Germain-en-Laye, 28 avril 1652. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4184, fol. 261 v°-263.

52. 20 mai 1652. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 311-312 v°. Aimé Champollion a négligé de reproduire la date de cette pièce.

53. Melun, 7 juin 1652. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4184, fol. 340-341 v°.

54. 15 juin 1652. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4184, fol. 354 v°-355.

Cette lettre avait été publiée une première fois par Grimoard avec sa date exacte, à laquelle Aimé Champollion a substitué celle du 10 juin.

55. 16 juin 1652. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4184, fol. 358-359.

56. Melun, 16 juin 1652. *Instruction à Beaujeu.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4184, fol. 359-360 v°.

57. Melun, 21 juin 1652. *Louis XIV à Turenne.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4184, fol. 383-384.

58. 5 juillet 1652. *Louis XIV à Turenne et à La Ferté.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4185, fol. 9 et v°.

59. 28 juillet 1652. *Instructions à Turenne et à La Ferté.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4185, fol. 44-46 v°.

60. 7 septembre 1652. *Louis XIV à Turenne et à La Ferté.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4185, fol. 155 v°-156.

Aimé Champollion a négligé de reproduire la date de cette pièce. A la première ligne de son texte, il faut lire « Joyeuse-Saint-Rambert » au lieu de « Joyeuse-Saint-Lambert ».

61. 23 décembre 1652. *Louis XIV à Turenne et à La Ferté.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4185, fol. 411 v°-412.

62. Paris, 18 janvier 1653. . . . . *au P. Arnolfiny à Cambrai.*

63. Bruxelles, 20 mai 1653. *Caillet à Lenet.*

Original à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6715, fol. 46.

64. Bruxelles, 30 mai 1653. *Condé à Lenet.*

Original à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6715, fol. 141.

65. Bruxelles, 7 juin 1653. *Condé à Lenet.*

Original à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6715, fol. 169.

66. [Avant le 5 juillet 1653.] *Avis de la marche de Turenne et de La Ferté envoyé à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 6.

Cette pièce annonçant que les troupes vont marcher sur Rethel, la date du 1er août 1653, dont elle a été revêtue après coup, semble-t-il, est évidemment inexacte, et il faut vraisemblablement y substituer celle du 1er juillet.

67. 11 mars [1654]. *Caillet à Lenet.*

Original à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6725, fol. 14.

D'après Aimé Champollion, cette lettre aurait été écrite à Lenet pour approuver la minute de la lettre que nous indiquons ci-après sous le n° 87. Le voisinage immédiat des deux pièces dans le ms. fr. 6725 a suggéré cette hypothèse, que de prime abord on ne songe pas à écarter, le texte de la lettre de Caillet qu'a publié Aimé Champollion ne présentant aucune date. En réalité, il y a sur l'original une date ainsi libellée : « Ce xie mars, par la barque du soir », qui à elle seule ruine l'hypothèse en question. En effet, la lettre que nous numérotons 87 fut écrite par Condé à la suite de ce qu'il avait intercepté celle adressée le 14 août 1655 par Turenne à Mazarin, par conséquent dans ce même mois d'août. D'autre part, l'approbation dont il s'agit dans la lettre de Caillet est ainsi exprimée : « Elle [S. A.] m'a seulement commandé de vous dire, Monsieur, qu'elle approuvoit toutes les choses que vous aviez faites » : il faut quelque bonne volonté pour croire que ces derniers mots désignent une minute de lettre.

Il nous reste à dire pourquoi nous attribuons la lettre de Caillet à l'année 1654.

Des termes de cette lettre, — y compris ceux de la date, — il résulte que Caillet était auprès de la personne de Condé, tandis que Lenet se trouvait éloigné d'eux assez

pour être obligé de correspondre avec eux par écrit, mais aussi assez peu pour que telle de ses lettres pût arriver à destination du jour au lendemain ; d'autre part, ces correspondants utilisaient un service de messagerie par eau fonctionnant à raison de deux départs par jour.

Or, la lettre de Caillet s'encadre fort bien entre deux lettres de Condé écrites à Lenet de Bruxelles les 10 et 13 mars 1654 (Bibl. nat., ms. fr. 6179, fol. 67 et 73). L'adresse portée sur la première de ces lettres fait connaître que Lenet était à Anvers, logé à l'hôtel de l'Aigle d'or, chargé pour Condé de certaines affaires d'argent. Dans la seconde lettre, on lit : « Je vous envoyay par la barque d'hier au soir les lettres de M. le comte de Fuensaldagne que vous désiriés... », ce qui est à rapprocher du passage où Caillet dit qu'il se rend chez Fuensaldaña et ajoute : « Pour la lettre que vous demandez, je tâcherai de vous l'envoyer demain par la barque du matin ».

68. Paris, 15 avril 1654. *Déclaration du Roi contre les adhérents de Condé.*

Transcription à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 4188, fol. 236-238 v°.

69. 19 mai 1654. *Caillet à Lenet.*

Original signé d'un simple paraphe à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6719, fol. 123.

Aimé Champollion a daté à tort ce billet du 9 mai.

70. Camp de Caulaincourt, 8 juillet 1654. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 49. Reproduit par É. de Barthélemy, *Correspondance inédite de Turenne*, p. 30-31.

Au lieu de « M. Du Bac » (MP 461, col. 1, l. 7 de la note) il faut, avec Barthélemy, lire « M. de Bar ».

71. Camp de Roisel, 11 juillet 1654. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 64. Reproduit par Barthélemy, p. 31-32.

Aimé Champollion a négligé de donner la date de cette pièce. A la seconde ligne de son texte, au lieu de « La Moustale », il faut lire « La Moussaie ».

72. Camp de Monchy-le-Preux, 19 juillet 1654. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 103. Reproduit par Barthélemy, p. 32. A la première ligne il faut lire « l'on » au lieu de « Son Altesse ».

73. 19 juillet 1654. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 111. Reproduit par Barthélemy, p. 33. Le mot qu'Aimé Champollion a laissé en blanc est le nom de Lens.

Sur l'original de cette pièce a été inscrite après coup la date du 20 juillet, qu'Aimé Champollion a reproduite, et dont Barthélemy a fait état : nous la corrigeons sur la foi du résumé de ladite pièce qu'on a pu lire plus haut (p. 218) : « Que le dix huictième au soir, etc. »

74. Camp de Monchy-le-Preux, 20 juillet 1654. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 112. Reproduit par Barthélemy, p. 33.

75. Au camp, 23 juillet [1654]. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 131. Reproduit par Barthélemy, p. 34-35.

76. Camp de Monchy-le-Preux, 25 juillet 1654. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 148. Reproduit par Barthélemy, p. 36. Le texte d'Aimé Champollion est préférable.

77. Au camp, 25 juillet. Post-scriptum du 26 juillet 1654. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 91; on y reconnaît, sous un grattage, le n° 175. Dans le volume *Pays-Bas* 33 des Affaires étrangères, il y a deux pièces du 25 juillet numérotées 174 et 176 qui se suivent immédiatement (fol. 333 et 334).

78. Au camp, 26 juillet 1654. *Turenne à Le Tellier*.

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 155. Reproduit par Barthélemy, p. 36-37.

Dans le post-scriptum, Aimé Champollion a imprimé : « La Sévillie » et « petit homme » : il faut lire « La Feuillée » et « gentil homme ».

79. Camp de Monchy-le-Preux, 30 juillet 1654. *Turenne à Le Tellier*.

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 180. Reproduit par Barthélemy, p. 37-38.

80. Camp de Monchy-le-Preux, 5 août 1654. *Turenne à Le Tellier*.

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 197. Reproduit par Barthélemy, p. 39-40.

A la 12e ligne du texte d'Aimé Champollion, au lieu de « Mondprix », lire « Mondejeux ». Barthélemy n'a pu lire ce nom.

81. Camp de Monchy-le-Preux, 6 août 1654. *Turenne à Le Tellier*.

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 198. Reproduit par Barthélemy, p. 40.

82. Camp de Monchy-le-Preux, 7 août 1654. *Turenne à Le Tellier*.

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 199. Reproduit par Barthélemy, p. 40-41.

83. Le Quesnoy, 6 septembre 1654. *Turenne à Mazarin*.

Original autographe au Musée Condé, O 3, fol. 95-96. Cet original porte le n° 2, qu'on a décoloré. Dans le

volume *Pays-Bas* 35 des Affaires étrangères, le n° 1 est porté par une lettre du 5 septembre (fol. 4) et le n° 3 par une lettre du 6 (fol. 6).

La première partie de cette lettre a été reproduite par le duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, VI, 734-735.

84. Cassel, 24 septembre 1654. *Le landgrave de Hesse à Turenne.*

Pièce empruntée au recueil de Grimoard, I, 527. Aimé Champollion a substitué la date du 4 septembre à celle du 24.

85. Au camp, 14 juillet [1655]. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 101-102.

Aimé Champollion a donné cette lettre parmi des pièces de 1658 et a imprimé « juin » au lieu de « juillet ». Elle est reproduite en partie, et sous sa date exacte, dans l'*Histoire des princes de Condé*, VI, 736-737.

En dehors des corrections qu'on relèvera en se reportant au texte donné par le duc d'Aumale, nous indiquons la suivante :

MP 515, l. 25. Au lieu de « n'a tant », lire « a fort ».

86. Camp près Condé-sur-l'Escaut, 14 août 1655. *Turenne à Mazarin.*

Original, revêtu de la mention « duplicata », au Musée Condé, O 3, fol. 103.

Il résulte de la mention « duplicata » que Turenne avait pris la précaution de faire cette lettre en double; précaution non superflue, puisqu'un exemplaire tomba entre les mains de Condé. Contrairement à ce qu'on serait tenté de croire de prime abord, ce n'est pas cet exemplaire qui est aujourd'hui à Chantilly. La lettre interceptée par Condé était, — c'est Condé lui-même qui l'affirme, — écrite et signée de la main de Turenne : le duplicata de Chantilly a été écrit par un secrétaire, et simplement signé par Turenne. D'autre part, ce duplicata porte, reconnais-

sable en dépit d'un grattage, le n° 272, qu'on lit également sur une copie de la même pièce conservée aux archives des Affaires étrangères (*Corresp.*, *Pays-Bas*, 35, fol. 404) : ce numéro atteste que le duplicata en question avait pris rang parmi les papiers de Mazarin, ce qui revient à dire qu'il était parvenu à destination.

Une autre copie de cette lettre se trouve dans les papiers de Lenet (Bibl. nat., ms. fr. 6720, fol. 35 et 36).

Cette lettre est bien du 14 août et non, comme l'a imprimé Aimé Champollion, du 11. Le texte donné par cet éditeur appelle quelques corrections, dont nous n'indiquons que les principales.

MP 470, col. 2, l. 14. Au lieu de « Banag », lire « Bavay ».

Ibid., l. 22. Entre « travailler » et « cette », intercaler « dès ».

Ibid., l. 31. Au lieu de « régent », lire « régiment » ; ce mot est écrit en abrégé « rég. ».

87. [18 août] 1655. *Condé à Turenne.*

Minute à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6725, fol. 16-17.

Pour attribuer à cette pièce la même date qu'aux deux suivantes, nous nous fondons sur l'assertion de Montglat, qui dit (p. 308) que Condé « envoya une trompette dans l'armée française porter trois lettres de sa part aux maréchaux de Turenne et de La Ferté et au marquis de Castelnau ».

88. Camp de Tournai, 18 août 1655. *Condé à La Ferté.*

Minute à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6725, fol. 18-19 : c'est ce texte, dépourvu de date, qui a été reproduit par Aimé Champollion.

L'original, présentant la date qu'on vient de lire, est conservé au Musée Condé, L 4, fol. 193-194 : mention en

a été faite par le duc d'Aumale (*Hist. des princes de Condé*, VI, 423, note 1).

89. Camp de Tournai, 18 août 1655. *Condé à Castelnau.*

Minute à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6720, fol. 34 et 35.

90. Camp de Tournai, 30 août 1655. *Condé à Lenet.*

91. Camp de Berlaimont, 20 octobre 1655. *Turenne à Mazarin.*

Original autographe au Musée Condé, O 3, fol. 105-106. On y reconnaît, sous un grattage, le n° 53. Dans le volume *Pays-Bas* 36 des Affaires étrangères, deux pièces, datées respectivement des 20 et 22 octobre et occupant les feuillets 118 et 119, sont numérotées 52 et 54. De plus, la table qui se trouve en tête de ce volume annonce une lettre de Turenne du 20 octobre 1655.

MP 473, col. 2, l. 5 de la pièce. Au lieu de « Seuse », lire « Leuse ».

Ibid., l. 9. Au lieu de « leur », lire « cette ».

Ibid., l. 19. Au lieu de « siens », lire « tiers ».

Ibid., l. 24. Au lieu de « et des », lire « de ».

Ibid., l. 25. Au lieu de « crains », lire « ne croi ».

Aimé Champollion a fait suivre d'un *sic* la dernière phrase de cette lettre, phrase qui, telle qu'il l'a imprimée, est en effet peu intelligible. La fin de cette phrase doit être rétablie ainsi : « Je me reculerai pour voir l'effort que je peux faire avec les chevaux de vivres d'artillerie et des païsans. »

A la date, l'original porte « Barlaimont » : Aimé Champollion avait lu « Besançon ».

A la 2e ligne du post-scriptum, au lieu de « des ennemis », lire « de l'ennemi ».

92. Mons, 19 juillet [1656]. *La Ferté à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 8, fol. 70-71.

La table placée en tête du volume *Pays-Bas* 36, aux archives des Affaires étrangères, annonce une lettre à La Ferté du 19 juillet 1654. Les feuillets 584 et 587 de ce volume consistent en deux pièces datées respectivement des 19 et 20 juillet et numérotées, la première 324, la seconde 327; et sur la pièce de Chantilly, on reconnaît, sous un grattage, le n° 325.

Cette pièce est autographe et présente une graphie très bizarre.

93. 31 août 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 243. Reproduit par Barthélemy, p. 45-46.

94. Camp de Ruminghen, 25 octobre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 249. Reproduit par Barthélemy, p. 47-49.

95. 31 octobre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 250. Reproduit par Barthélemy, p. 49-51.

96. Camp de Ruminghen, 31 octobre 1657. *Turenne à Mazarin.*

Cette pièce a été publiée par Aimé Champollion, puis par Édouard de Barthélemy (p. 51-54), d'après une copie destinée à Le Tellier, qui est conservée aux archives historiques de la Guerre (vol. 157, n° 251). Mais l'original s'en trouve aux archives des Affaires étrangères, où il constitue les feuillets 416 à 418 du volume *Pays-Bas* 40. A la 4e ligne du texte d'Aimé Champollion, il faut lire « Fisicat » au lieu de « Fisciat ».

97. Ruminghen, 1er novembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 252. Reproduit par Barthélemy, p. 54-55.

98. Camp de Ruminghen, 6 novembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 254. Reproduit par Barthélemy, p. 56-57.

99. Calais, 17 novembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 255. Reproduit par Barthélemy, p. 57-58.

100. 20 novembre [1657]. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 256. Reproduit par Barthélemy, p. 58-59. Aimé Champollion a négligé de transcrire le second post-scriptum et la date de cette lettre.

101. Ardres, 25 novembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 257. Reproduit par Barthélemy, p. 59-60.

Le dernier mot de cette lettre doit être lu « Madaillian » et non « Madvillers ».

102. Ardres, 27 novembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 258. Reproduit par Barthélemy, p. 60-62.

A la 3e ligne du texte d'Aimé Champollion, il faut, au lieu de « Nanci », lire « Renti ».

103. [28 novembre 1657]. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 259. Reproduit par Barthélemy, p. 62-63.

A la 7e ligne du texte publié par Aimé Champollion, au lieu de « Pusange, Havarion et Autrequan », il faut lire « Putange, Flavaucourt et Artaignan »; à la 8e ligne, au lieu de « Podwitz », lire « Renouart »; à la 11e, au lieu de « pour », lire « par »; à la 19e, au lieu de « Sainville » et d' « Elarcour », lire « Linville » et « Ecancourt ».

Cette lettre n'est pas datée, mais les mots : « Je me

suis donné l'honneur de vous escrire hier par M. de Coulange » se rapportent à la lettre du 27 novembre 1657 que nous venons d'indiquer sous le n° 101.

104. 5 décembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 260. Reproduit par Barthélemy, p. 63.

A la 3e ligne du texte, au lieu de « Béthune », lire « Belsunce ».

105. Amiens, 21 décembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 267. Reproduit de façon plus correcte par Barthélemy, p. 64-65.

106. Amiens, 22 décembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 460. Reproduit par Barthélemy, p. 65-66.

107. Amiens, 22 décembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 461. Reproduit par Barthélemy, p. 66-67.

108. Amiens, 24 décembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 268. Reproduit par Barthélemy, p. 68-69.

109. [Avant le 29 décembre 1657]. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 464. Reproduit par Barthélemy, p. 69-71.

Il existe au Musée Condé (O 3, fol. 121-123) une lettre de Turenne à Mazarin, datée du 29 décembre 1657, et qui paraît contenir des allusions à celle-ci.

110. Amiens, 29 décembre 1657. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 463. Résumé par Barthélemy, p. 69.

111. Cassel, mercredi 22 mai [1658]. *Turenne à Mazarin.*

Original autographe au Musée Condé, fol. 124-125. Cet

original porte le n° 190, qui a été déteint. Dans le volume *Pays-Bas* 42 des Affaires étrangères, dont la table annonce une lettre de Turenne du 22 mai 1658, les n^os^ 189 et 191 sont portés l'un par une pièce du 21 (fol. 321-322), l'autre par une pièce du 22 (fol. 323).

Au lieu de « avec l'infanterie » (MP 514, col. 1, l. 13), il faut lire « avec nœuf capitaines ».

Le nom propre par lequel se termine cette lettre et qu'Aimé Champollion a imprimé « Barbone » est en réalité Bourbourg, écrit « Borbourc ».

112. Camp de Dunkerque, 27 mai 1658. *Turenne à Mazarin.*

Original autographe au Musée Condé, O 3, fol. 126-127. Cet original porte le n° 219, qu'on a fait pâlir. La table du volume *Pays-Bas* 42 annonce une lettre de Turenne du 27 mai. Et dans ce volume les n^os^ 218 et 220 sont portés par deux pièces datées respectivement des 25 (fol. 371) et 27 (fol. 372).

A « estang » (MP 514, col. 1, l. 6 de la pièce), il faut substituer « estrang ».

Le nom propre qui termine le quatrième alinéa est « Fisicat » et non « Tissiot ».

A la quatrième avant-dernière ligne du dernier alinéa, il faut lire non pas « Boutinois », mais « Boulonois ».

113. 4 juin [1658]. *Turenne à Mazarin.*

Original autographe au Musée Condé, O 3, fol. 128-129. Cet original porte le n° 11, qu'on a déteint. Or, dans le volume *Pays-Bas* 46, dont la table annonce une lettre de Turenne du 4 juin, on constate le déficit, parmi les pièces de cette date, de celle qui portait le n° 11.

Le texte donné par Aimé Champollion est très incorrect.

« Heide » (MP 515, col. 1, l. 14) doit être lu « Leide ».

Au lieu de « Bourbonne » (l. 21 et 25), il faut lire « Bourbourc ».

Au lieu de « Courtin » (l. 23), on doit lire « Coaslin ».

« Casins » est imprimé à tort (l. 29) pour « Calais ».

Les points qu'on observe à la ligne 31 doivent être remplacés par les mots « le Protecteur. »

A « Mondei » (l. 39-40) doit être substitué « Mardic ».

Au lieu de « passer » (l. 40), lire « porter ».

Entre « un » et « grand » (l. 42) intercaler « trés ».

A la dernière ligne, il faut remplacer « défendront » par « disputeront ».

114. [Juin 1658]. *Le duc François de Lorraine à Turenne.*

Cette lettre, empruntée au recueil de Grimoard (I, 654), n'est pas datée. On ne peut admettre, avec Aimé Champollion, qu'elle ait été écrite à la suite du secours d'Arras (août ou septembre 1654), car à cette époque Nicolas-François de Lorraine, qui ne devait passer au service de la France que le 18 décembre 1655, était du côté des Espagnols, et n'aurait pas, ainsi qu'il le dit, considéré comme siens propres tous les succès de Turenne; bien plus, on ne s'expliquerait pas qu'il ajoute : « J'ai su avec quel avantage vous en avez voulu rendre participant mon fils »; ce dernier, Ferdinand de Lorraine, montra devant Arras un grand courage malgré son extrême jeunesse; mais, encore une fois, ce fut dans les rangs ennemis; il se retira avec son père à Cambrai (cf. *Mém. du marquis de Beauvau*, p. 129-130).

A notre avis, le succès dont il s'agit dans la lettre qui nous occupe est la prise de Dunkerque. Le 22 juin 1658, Mazarin écrivait de Calais à François de Lorraine au sujet du jeune Ferdinand : « Il arriva icy il y a 3 jours, où il a esté fort bien reçu de Leurs Majestés. Il s'en ira demain à l'armée, avec regret pourtant de n'y estre arrivé assez à temps pour avoir sa part à la gloire du grand advantage qu'il a pleu à Dieu de donner aux armes du Roy et au corps lorrain que ledit s^{r} prince eust commandé » (Bibl. nat., ms. *Mélanges Colbert* 52, fol. 382 v°). Le « grand

advantage » en question est la bataille des Dunes, livrée le 14 juin. Le siège de Dunkerque dura jusqu'au 24; Ferdinand de Lorraine, à qui Turenne portait intérêt (*Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1873, p. 137), put donc prendre part à cette opération. Le 28, Mazarin, dans une nouvelle lettre à François, s'exprimait ainsi : « Cependant je me dois réjouyr avec V. A. de la part que le corps lorrain a eu en ceste victoire, et comme je ne doubte pas que M. le prince Ferdinand et ceux qui ont ordre de l'informer de ce qui se passe icy, et des intérestz dudit corps, ne le fassent avec ponctualité, je me dispense d'entretenir V. A. là dessus » (ms. cité, fol. 411). C'est, pensons-nous, à la suite d'un rapport adressé, conformément à ce que donne à entendre Mazarin, par Ferdinand au duc François, que ce dernier aurait écrit la lettre qui vient de retenir notre attention.

115. Bergues, 2 juillet 1658. *Turenne à Mazarin.*

Cette pièce a certainement figuré dans le volume *Pays-Bas* 46 des Affaires étrangères, en tête duquel la table annonce une lettre de Turenne datée du 2 juillet, et dans lequel on constate le déficit du n° 136, le n° 135 ayant été attribué à une lettre du 1er juillet (fol. 248) et le n° 137 à une lettre du 3; elle n'est pas entrée au Musée Condé.

116. Au camp, 13 septembre [1658]. *Turenne à Mazarin.*

Original au Musée Condé, O 3, fol. 160-164; on y reconnaît, sous un grattage, les nos 302 et 303, qui manquent dans le volume *Pays-Bas* 46 des Affaires étrangères : la table placée en tête de ce volume annonce bien une lettre de Turenne du 13 septembre 1658.

MP 516, col. 1, l. 7-8 du texte. Au lieu de « Gauvre », lire « Gavre ».

Ibid., l. 8. Au lieu de « Oudenverde », lire « Oudenarde »; de même aux autres endroits où ce vocable se rencontre.

MP 516, col. 2, l. 8. Au lieu de « Leire » et de « Pequillin », lire « Keire » et « Peguillin ».

Ibid., l. 12. Au lieu de « Bléausne », lire « d'autres ».

Ibid., l. 30. Au lieu de « le régiment de cavallerie », lire « les régimens de cavallerie ».

Ibid., l. 34. Au lieu de « en sera très bien traité », lire « on les a très bien traittez » et supprimer le point qui suit, lequel doit être reporté à la fin de la ligne, après le mot « esté ».

Ibid., l. 43. Au lieu de « soit » lire « fust ».

Ibid., l. 55. Au lieu de « Gadaigne », lire « Gadagne », — de même plus loin, — et, à la suite de ce nom, intercaler les mots « qui estoit de jour ».

Ibid., l. 57. Au lieu de « Trie », lire « Roye » ; de même plus loin.

Ibid., l. 61. Au lieu de « Souvigni », lire « Louvigni » ; de même plus loin.

MP 517, col. 1, l. 13. Au lieu de « deux » lire « douze ».

Ibid., l. 14. A la suite de « cavallerie » intercaler les mots « c'est à dire assez peu de régimens ».

Ibid., l. 16. Au lieu de « Gensin » lire « Genlis ».

Ibid., l. 17. Au lieu de « Renet » et de « ses » lire « Renel » et « les ».

Ibid., l. 38. Au lieu de « simballes », lire « tymballes ».

Ibid., l. 39. Au lieu de « et », lire « il ».

Ibid., l. 41. Au lieu de « Beutin », lire « Bertin ».

MP 517, col. 2, l. 3. Au lieu de « Chusenberg », lire « Chulemberg » ; de même plus loin.

Ibid., l. 10. Au lieu de « Menin », lire « Menen ».

Le millésime de la date n'est pas exprimé.

117. 18 septembre 1658. *Turenne à Mazarin.*

Original autographe au Musée Condé, O 3, fol. 165-167. Duplicata aux archives des Affaires étrangères,

Correspondance, Pays-Bas 46, fol. 486. Ce duplicata porte le n° 316, et sur l'original de Chantilly on voit le n° 315 pâli.

MP 517, col. 2, l. 3 du texte. Au lieu de « au loin », lire « autour ».

Ibid., l. 5. Au lieu de « compagne », lire « campaigne ».

Ibid., l. 15. Au lieu de « dont le », lire « et comme son ».

Ibid., l. 18-19. Au lieu de « se tiendront parmi eux aux plus grandes affaires », lire « se tiendront au plus gros des affaires ».

Ibid., l. 24. Au lieu de « Chusemberg », lire « Chulemberg ».

Ibid., l. 28. Au lieu de « Menin », lire « Menen ».

MP 518, col. 1, l. 1. Au lieu de « Oudenverde », lire « Oudenaerde » ; de même plus loin.

Ibid., l. 4. Au lieu de « Spols », lire « Ipres ».

Ibid., l. 7. Au lieu de « places », lire « lieux ».

Ibid., l. 30. Au lieu de « même », lire « mener ».

Ibid., l. 33. Au lieu de « que ce sont des..., à moins », lire « que ce sont tous défilez, à moins ».

Ibid., l. 38. Au lieu de « Druot », lire « Droot ».

Ibid., l. 39. Au lieu de « plus », lire « près ».

118. Camp devant Ypres, 24 septembre 1658. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 277. Reproduit par Barthélemy, p. 73.

119. Camp devant Ypres, 25 septembre 1658. *Capitulation accordée au clergé d'Ypres.*

Copie du 30 septembre 1658, collationnée sur l'original déposé aux archives du chapitre cathédral d'Ypres, aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 279. Ce texte, qu'a suivi Aimé Champollion, est précédé d'un titre attribuant à la pièce la date du 26 septembre.

120. 27 septembre 1658. *Capitulation accordée à la garnison d'Ypres.*

Copie aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 283.

121. Camp d'Ypres, 27 septembre 1658. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 282. Reproduit par Barthélemy, p. 74-75.

122. Camp de Tourcoing, 5 octobre [1658]. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 480. Reproduit par Barthélemy, p. 75-76.

Aimé Champollion, trompé par la place que cette lettre occupe dans le volume de la Guerre, l'a classée parmi celles de 1659, et, tandis que l'original porte, à la date : « Au camp de Turcoin », il a imprimé seulement : « Au camp ».

123. Camp d'Espierres, 25 octobre 1658. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 466. Résumé par Barthélemy, p. 75.

124. Grammont, 5 novembre 1658. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 284. Reproduit par Barthélemy, p. 77-78.

125. Au camp, 15 novembre 1658. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 285. Reproduit par Barthélemy, p. 78-80.

126. Camp de Harlebeke, 20 novembre [1658]. *Turenne à Le Tellier.*

Original autographe aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 485. Reproduit par Barthélemy, p. 85-86.

Aimé Champollion, trompé par la place que cette lettre occupe dans le volume 158 de la Guerre, l'a classée parmi celles de 1659.

127. Camp d'Iseghem, 24 novembre 1658. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 286. Reproduit par Barthélemy, p. 81-84.

128. Camp de Moorseele, 29 novembre 1658. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 468. Résumé par Barthélemy, p. 85.

129. Camp de Neuve-Église, 2 décembre 1658. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 287. Reproduit par Barthélemy, p. 87-88.

130. Ypres, 4 janvier 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original autographe aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 289. Reproduit par Barthélemy, p. 88-90.

Au lieu de « Sontègne » (MP 523, col. 2, l. 5 de la pièce), il faut lire « sorte que », et le point qui suit doit être supprimé.

Au lieu de « cent cinquante et ne » (*Ibid.*, l. 10 de la pièce), il y a « cent cinquante et une ».

Au lieu de « de Penne » (*Ibid.*, l. 16 de la pièce), lire « d'Epence ».

Au lieu de « Pienne » (MP 524, col. 1, l. 6), lire « Dienne ».

131. Ypres, 11 janvier 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 472. Reproduit par Barthélemy, p. 90-92.

132. Amiens, 26 janvier 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 290. Reproduit par Barthélemy, p. 92-93.

133. [Paris, 13 mai 1659]. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 477. Reproduit par Barthélemy, p. 99-100.

Dans le volume 158 de la Guerre, cette pièce non datée suit immédiatement celle que nous indiquons ci-après sous le n° 135; elle est pareillement classée par Aimé Champollion et par Barthélemy; ce dernier imprime en tête : « Présumé d'août 1659 ». A vrai dire, il y a dans cette lettre des énonciations qui permettent d'en fixer très exactement la date : « Je m'en vas demain en Picardie... Je passerai à Chantilli où je coucherai, et je ferai peut estre un bon tour jusques aux villes de Flandres pour m'en revenir à Fontainebleau ». Or, c'est du 5 au 9 juillet 1659 qu'on voit Turenne visiter Ypres, Menin, Audenarde et la Bassée; le 16 du même mois, il arrive à Fontainebleau (*Gazette*, 1659, p. 713). Il était parti de Paris le 14 mai (*Ibid.*, p. 467); écrite la veille de ce départ, la lettre qui nous occupe est évidemment du 13 mai 1659.

134. Paris, 17 août 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 475. Reproduit par Barthélemy, p. 97-98.

135. Paris, 28 août 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 476. Reproduit par Barthélemy, p. 98-99.

Au lieu de « Cambert » (MP 525, col. 2, l. 13), lire « Lambert ».

136. Amiens, 3 octobre 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 479. Reproduit par Barthélemy, p. 103-104.

137. Amiens, 30 octobre 1659. *Turenne à Mazarin.*

Cette lettre a été publiée par Aimé Champollion d'après une copie conservée aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 482. Nous n'en avons retrouvé l'original, aux archives des Affaires étrangères, ni dans le volume *France* 1686, relatif à la Picardie, ni dans le volume *Pays-Bas* 48.

138. Amiens, 30 octobre 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 481. Reproduit par Barthélemy, p. 108-109.

139. Amiens, 3 novembre 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 484. Reproduit par Barthélemy, p. 109.

Aimé Champollion a publié cette pièce avec la date du 5 novembre.

140. Amiens, 4 décembre 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 486. Reproduit par Barthélemy, p. 110-112.

141. [6, 13, 20 ou 27 décembre 1659]. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 158, n° 486 *bis*. Reproduit par Barthélemy, p. 112-113.

A la première ligne du texte d'Aimé Champollion, il faut remplacer « Vausin » par « Raulin ».

Cette lettre est simplement datée : « Ce samedi au soir ». Les interprétations que nous proposons de cette date sont fondées uniquement sur la place occupée par la pièce dans le vol. 158 de la Guerre.

142. Amiens, 30 décembre 1659. *Turenne à Le Tellier.*

Original aux archives historiques de la Guerre, vol. 157, n° 301. Reproduit par Barthélemy, p. 115.

APPENDICE II.

Itinéraire de Turenne
pendant la période a laquelle correspondent ses Mémoires.

Abréviations employées
pour désigner les sources d'après lesquelles a été établi
l'itinéraire qui suit.

All. = Fonds *Allemagne* de la série *Correspondance politique* aux Archives des Affaires étrangères. Renvois aux feuillets des volumes de ce fonds, ces derniers étant désignés par leurs numéros d'ordre, imprimés en italique.

AM = *Archives des Missions scientifiques et littéraires.* Renvois aux pages du tome IV (1856) de cette publication, lequel contient (p. 185-401 et 473-652) un rapport de Geffroy intitulé : « Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France, qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvége ».

Aum. = *Histoire des princes de Condé pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, par M. le duc d'Aumale.* Paris, 1885-1896, 7 vol. in-8°.

Barth. = *Correspondance inédite de Turenne avec Michel Le Tellier et avec Louvois, publiée ... par M. Édouard de Barthélemy*, ... Paris, s. d., in-8°.

Bav. = Fonds *Bavière* de la série *Correspondance politique* aux Archives des Affaires étrangères. Renvois aux feuillets du second volume de ce fonds.

BR = *Mémoires de Roger de Rabutin, comte de Bussy, ... Nouvelle édition ... par Ludovic Lalanne.* Paris, 1882, 2 vol. in-8°.

Châl. = Archives communales de Châlons-sur-Marne, BB 21, fol. 373.

Chéruel = Communication de Chéruel au ministère de l'Instruction publique (1846). Archives nationales, F 86235.

Corb. = Archives communales de Corbeil, liasse AA 17.

Doublet = Communication de Doublet de Boisthibault, avocat à Chartres, au ministère de l'Instruction publique (1851). Archives nationales, F 86236.

Erl. = *Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach*, ... Yverdon, 1784, 4 vol. in-8°. Renvois aux pages du tome III de cette publication.

Fr. = Fonds *France* de la série *Mémoires et documents* aux Archives des Affaires étrangères. Renvois aux feuillets des volumes de ce fonds, ces derniers étant désignés par leurs numéros d'ordre, imprimés en italique.

Gaz. = *Gazettes*. Renvois aux pages, les millésimes étant sous-entendus, sauf dans le cas où une nouvelle, se rapportant à la fin d'une année donnée, ne paraît qu'au début de l'année suivante.

Gonz. = *Der General Hans Ludwig von Erlach von Castelen, ... von Dr August von Gonzenbach*, ... Bern, 1880-1882, 3 parties in-8°. Renvois aux pages des preuves (*Urkunden*) de la 2e partie.

Gr. = *Collection des lettres et mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne ... par M. le c. de Grimoard*, ... Paris, 1782, 2 vol. in-fol. Renvois aux pages du tome Ier de cette publication.

HC = Archives des Affaires étrangères, *Correspondance politique, Hesse-Cassel*, 2, fol. 360.

HF = Collection de la Société de l'Histoire de France. Renvois aux pages des deux volumes de la présente publication, désignés par leurs numéros d'ordre, imprimés en italique.

HG = Archives historiques de la Guerre. Renvois à la numérotation intérieure des volumes de ce dépôt, lesdits volumes

étant désignés par leurs numéros d'ordre, imprimés en italique.

KK = Série ainsi désignée aux Archives nationales. Renvois aux feuillets des volumes de cette série, ceux-ci étant désignés par leurs numéros d'ordre, imprimés en italique.

Lecl. = *Catalogue de livres anciens, rares et curieux, de livres modernes, en vente aux prix marqués à la librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, ...* XXII (1905). Renvois aux pages de ce catalogue où se trouve décrit, sous le n° 6048, un recueil en trois volumes de papiers du lieutenant général d'Erlach. Ce recueil a figuré depuis sous le n° 485 d'un autre catalogue intitulé : *500 important books manuscripts and autograph letters*, publié par la librairie J. Pearson and C°, 5, Pall-Mall Place, London SW.

M 32. Recueil conservé sous cette cote aux archives du Musée Condé, à Chantilly. Renvois aux feuillets.

MAD = *Musée des Archives départementales.* Paris, 1878, in-4°. Renvoi à la page 371 de ce volume.

Marb. = Lettres de Turenne conservées au Staatsarchiv de Marburg : communication due à l'obligeance de M. le Dr Fr. Küch.

Maz. = *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, recueillies et publiées par M. A. Chéruel* [puis *par M. le vicomte G. d'Avenel*, dans la collection des *Documents inédits*]. Paris, 1872-1906, 8 vol. in-4°.

Mgl. = *Mémoires du marquis de Montglat*, dans la collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. V, p. 7-365. Renvois aux pages de cette édition.

MP = *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France ... par MM. Michaud ... et Poujoulat.* Renvois aux pages du t. III de la 3e série, contenant (p. 355-529) les *Mémoires du maréchal vicomte de Turenne* et (p. 535-612) les *Mémoires du duc d'Yorck.*

N. Char. = Renseignements obligeamment fournis par M. Noël Charavay au sujet des autographes de Turenne qui ont figuré sur les catalogues de sa maison.

O 3. = Recueil de lettres de Turenne conservé sous cette cote aux archives du Musée Condé, à Chantilly. Renvois aux feuillets de ce volume.

Orm. = *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*, éd. Chéruel [Collection des *Documents inédits*]. Paris, 1860-1861, 2 vol. in-4°. Renvoi aux pages 347-348 du t. I^er^.

PB = Fonds *Pays-Bas* de la série *Correspondance politique* aux Archives des Affaires étrangères. Renvois aux feuillets des volumes de ce fonds, ces volumes étant désignés par leurs numéros d'ordre, imprimés en italique.

Piép. = *Turenne et l'invasion de la Champagne (1649-1650) par le commandant de Piépape*, ... Paris, 1889, in-8°. Renvois aux pages de ce volume.

R^2^ 56. = Article des Archives nationales ainsi coté.

RA = *Revue d'Alsace*, année 1905. Renvois aux pages.

RHA = *Revue historique ardennaise*, année 1908.

Str. = Archives communales de Strasbourg. Renvois aux articles de ce dépôt.

Tr. = Archives des Affaires étrangères, *Correspondance politique, Trèves*, 2, fol. 353.

Vill. = Communications dues à l'obligeance de M. Villette, conseiller à la Cour d'appel de Douai.

Y190. = Article des Archives nationales ainsi coté. Renvoi aux feuillets.

Nous avons marqué d'un astérisque les indications qui, concernant l'entourage de Turenne, n'ont été appliquées par nous à sa personne que par hypothèse, donc sous réserves : telles sont, entre autres, les informations qu'on trouve dans les *Mémoires* de Bussy-Rabutin et dans ceux du duc d'York, ainsi que dans la *Gazette*, sur les mouvements des troupes commandées par Turenne, et dans la même *Gazette* sur les déplacements de la Cour en février et mars 1652.

1643.

Décembre.

4. Départ de Paris. *Gaz.*, 1048.
6. Châlons-sur-Marne. *Châl.*
19. Colmar. *All. 23*, 117.
20. Brisach. *Lecl.*, 26.
25. — *Gr.*, 41.
28. Colmar. *Erl.*, 79.
29. — *Gr.*, 41.

1644.

Janvier.

1. Brisach. *Gaz.*, 48.
2. « Je crois aller samedi à Bâle », écrivait Turenne, le 28 décembre 1643. *Erl.*, 79.
5. Bâle. *Gr.*, 41. *Gaz.*, 60.
6. Rheinfelden. *Gr.*, 42.
10. Laufenburg. *Str.*, AA 1895.
13. Bâle, retour. *Gaz.*, 84.
14. — départ pour Brisach. *Gaz.*, 84.
18. Colmar. *Gr.*, 43.
19. — *Erl.*, 90.
22. — *Gr.*, 503-504.
23. — *MP*, 364.
26. Thann. *Str.*, AA 1895.
31. Remiremont. *All. 23*, 148. *Str.*, AA 1895.

Février.

2. Remiremont. *Gaz.*, 121.
5. — *Str.*, AA 1895.
6. — *All. 23*, 157.
11. — *Gaz.*, 133.

12. Remiremont. *Gr.*, 44.
13. — *All. 23*, 159.
14. — *Str.*, AA 1895.
20. — *All. 23*, 160.
24. — *Erl.*, 94.
27. — *Lecl.*, 26.
29. — *MP*, 365.

Mars.

3. Remiremont. *Marb.*
9. Colmar. *Erl.*, 97. *Lecl.*, 26.
10. « Je m'en vais demain à Brisach », écrivait Turenne le 9. *Erl.*, 96.
15. Brisach. *MP*, 366.
? Fribourg-en-Brisgau : Turenne annonçait, le 9, son intention de « faire un tour jusques à Fribourg » avant de retourner à Remiremont. *Erl.*, 96.
21. Remiremont. *Erl.*, 98.
22. Thann. *Gaz.*, 220.
24. Remiremont : Turenne est revenu d'Alsace depuis deux jours. *All. 23*, 167.
31. Vesoul. *All. 23*, 172.

Avril.

4. Capitulation de Luxeuil. *MAD.*
5. Camp près de Luxeuil. *Erl.*, 105.
9. Bruyères. *All. 23*, 181.
14. Saint-Dié. *Erl.*, 110.
16. Remiremont. *Erl.*, 112.
17. — *All. 23*, 184.
18. — *O 3*, 20.
21. — *Gr.*, 45.
25. — *All. 23*, 187.
26. — *Erl.*, 114. *Lecl.*, 26.
28. — *All. 23*, 189. *Erl.*, 115.

29. Remiremont. *Erl.*, 116.
30. — *Erl.*, 118.

Mai.

1. Remiremont. *Gr.*, 45.
2. — *O 3*, 22.
6. — *Erl.*, 119, 122. *Lecl.*, 26.
7. — *All. 23*, 191.
8. — *All. 23*, 199.
9. Anould. *Lecl.*, 26.
12. Brisach, arrivée. *All. 23*, 201.
13. — *All. 23*, 202.
15. — *N. Char.*
20. — *O 3*, 24.
21. — *Gr.*, 45.
22. — *Str.*, AA 1895.
24. — *Marb.*
29. Colmar. *All. 23*, 214.
30. Turckheim. *All. 23*, 30.
31. — *Str.*, AA 1895.

Juin.

3. Turckheim. *All. 23*, 219. *Gaz.*, 440.
4. « Vallée de Fischer ». *Erl.*, 128 : peut-être s'agit-il de Fischthal, écart de Sainte-Marie-aux-Mines.
6. Brisach. *Str.*, AA 1896.
7. Retour de delà le Rhin. *Gr.*, 46.
8. Turckheim. *Gr.*, 46.
9. — *Str.*, AA 1896.
12. — *Gr.*, 46.
15. — *All. 23*, 234. *Gaz.*, 495.
17. — *Erl.*, 130.
18. — *Str.*, AA 1896.
26. — *All. 23*, 248.
27. — *Erl.*, 139, 140. *Lecl.*, 26.

29. Brisach. *All. 23*, 249.
30. — *Str.*, AA 1896.

Juillet.

2. Kirchhofen. *All. 23*, 234.
10. Camp de Schallstadt. *Gr.*, 47.
11. — *Aum.*, IV, 584.
16. — *All. 23*, 299.
20. — *MP*, 370. *Aum.*, IV, 597.
24. Départ de Schallstadt, après un séjour de vingt-quatre jours; campement à Krozingen, près « Saint-Offen », c'est-à-dire Staufen. *Gaz.*, 646.
26. Camp de Krozingen. *Aum.*, IV, 602.
27. Camp de Schallstadt. *All. 23*, 303.
28. Camp de Krozingen. *Erl.*, 159.
29. — *Erl.*, 161.
30. — *Str.*, AA 1896.
31. Brisach : rencontre avec le duc d'Enghien. *Gaz.*, 662.

Août.

3. Premier combat de Fribourg.
5. Deuxième combat de Fribourg.
6. Camp devant Fribourg. *Erl.*, 166.
8. — *Gr.*, 47.
9. — *All. 24*, 41 v°. Troisième combat de Fribourg.
12. Camp de Langen-Denzlingen. *All. 24*, 51. *Gr.*, 47.
13. « Je m'en vas demain au matin à Brisac », écrivait Turenne le 12. *All. 24*, 50.
16. Camp d'Altenheim. *All. 24*, 70. *Gr.*, 48.
18. Strasbourg. *Marb.*
25. Camp devant Philipsbourg. *Erl.*, 171.
27. — *All. 24*, 127.
29. — *Erl.*, 174.

Septembre.

3. Camp devant Philipsbourg. *All. 24*, 158. *Gr.*, 48.
8. — *Marb.*
*9. Capitulation de Philipsbourg. *Gaz.*, 794-799.
10. Camp devant Philipsbourg. *All. 24*, 234. *Gr.*, 48.
— Passage du Rhin. *HF 1*, 30.
? Worms. *HF 1*, 31.
13. Camp devant Mayence. *All. 24*, 263.
15. — *Aum.*, IV, 619.
17. — *O 3*, 37.
18. — *Gr.*, 49.
25. Philipsbourg. *Str.*, AA 1896.
— Camp de Landau. *Aum.*, IV, 620.
28. Landau. *All. 24*, 449.
— Spire. *Gr.*, 49.
30. Philipsbourg. *All. 24*, 350 v°.

Octobre.

4. Camp de Winzingen. *All. 24*, 374.
? Marche sur Mannheim. *Aum.*, IV, 637.
10. Oggersheim. *Aum.*, IV, 637.
13. — *All. 24*, 412.
15. — *Str.*, AA 1897.
21. Spire. *Marb.*
25. — *O 3*, 38.
28. — *Str.*, AA 1897. *Gr.*, 46.
30. — *All. 24*, 502.

Novembre.

4. Spire. *All. 25*, 13.
11. Mayence. *All. 25*, 42. *O 3*, 39-40.
12. — *All. 25*, 42.
16. Heidesheim. *Gonz.*, 51.
17. — *Gonz.*, 52.

17. Mayence. *All. 25*, 78. *O 3*, 41.
19. — *Marb.*
23. Oppenheim. *All. 25*, 115 v°.

Décembre.

2. Oppenheim. *All. 25*, 160.
8. Bingen. *All. 25*, 284 v°. *Gaz.*, 1049.
9. — *Marb.*
26. Capitulation du château de Kreuznach. *Gaz.*, 1645, p. 39-40. Le siège en avait duré quinze ou seize jours. *HF 1*, 39.
27. Kreuznach. *Aum.*, IV, 637.

1645.

Janvier.

18. Mayence. *MP*, 380.
22. Flœrsheim. *Gaz.*, 120.

Février.

4. Mayence. *All. 46*, 94. *MP*, 383.
5. — *Str.*, AA 1898.
8. — *Marb.*
10. Philipsbourg. *Str.*, AA 1898.
19. — *All. 46*, 116.

Mars.

9. Saverne. *Marb.*
10. — *MP*, 383.
25. Spire. *Gr.*, 504.
26. — *MP*, 384.
30. Durlach. *O 3*, 53-54.
31. — *MP*, 385.

Avril.

*16-17. Vers Heilbronn. *Gaz.*, 346.

? Hall. *HF 1*, 42.

? Mergentheim. *HF 1*, 42.

Mai.

3. Mergentheim. *Marb.*

5. Bataille de Mergentheim.

8. Neuhof. *Marb.*

10. Krainfeld? Cf. *HF 1*, 53, note 1.

— Brauerschwend. *HF 2*, 300.

11. Alsfeld. *Marb.*

16. Wetter. *HF 2*, 300-301.

18. Cassel. *HC :* cf. *HF 1*, 51-52, note.

21. Sur la bruyère de Ziegenhain. *Marb.*

24. Quartier près Ziegenhain. *Marb.*

26. Quartier général près Fritzlar. *O 3*, 61.

29. Warburg : jonction avec Kœnigsmarck. *Gaz.*, 505-506.

Juin.

6. « Weimar », c'est-à-dire Ober-Weimar ou Nieder-Weimar. *Gaz.*, 526.

15. Camp de « la Sebe ». *Aum.*, IV, 648 : à vrai dire, on a grand'peine à lire sur l'original (*M 32*, 112) ce nom de lieu : mais il paraît se terminer en *felt*.

17. Près de Hanau. *Gr.*, 50.

18. Camp de Fechenheim. *MP*, 392; cf. *HF 2*, 302.

23. Camp de « Niederwissen », sans doute Nieder-Weisel. *Aum.*, IV, 649.

26. Quartier général près Hanau. *Marb.*

— Camp d'Offenbach. *Aum.*, IV, 650.

Juillet.

1. Prise de Weinheim. *Gaz.*, 619; cf. *Gr.*, 51.

— Ladenburg : jonction avec le duc d'Enghien. *Gaz.*, 619.

5. Camp de Weinheim. *O 3*, 65-66.

*— Marche de l'armée sur la rive droite du Neckar, en vue de Heidelberg; campement à Nussloch, prise de Wiesloch. *Gaz.*, 735-736.

*6. Départ du camp de Rohrbach. *Gaz.*, 619. Marche de la cavalerie jusqu'à une demi-heure de Heilbronn. *Gaz.*, 738.

*8. Prise de Wimpfen. *Gaz.*, 736.

*9. Passage du Neckar, campement à Duttenberg. *Gaz.*, 736.

*10. Mœckmühl. *Gaz.*, 736-737.

11. Camp de Mœckmühl. *Marb.*

*12. Ballenberg. *Gaz.*, 737.

*13. Hollenbach. *Gaz.*, 737.

*14. A une heure de Rothenburg. *Gaz.*, 737.

*30. Départ du camp de Rothenburg; marche sur Dinkelsbühl. *Gaz.*, 738.

*31. Campement en vue de Dinkelsbühl. *Gaz.*, 740.

Août.

3. Bataille de Nœrdlingen.

8. Camp près Nœrdlingen. *Barth.*, 4.

12. Camp de Nœrdlingen. *Marb.*

18. Fin du séjour à Nœrdlingen. *HG 98*, 137.

20. « Devant Dentschiff ». *Gr.*, 53 : ce mot est évidemment une mauvaise transcription du nom de Dinkelsbühl.

21. Camp de Dinkelsbühl. *All. 48*, 151.

24. — *O 3*, 67.

Septembre.

*3. Gochsheim. *BR*, I, 109.

*4-14. Heilbronn. *BR*, I, 109.

15. Camp près Heilbronn. *All. 48*, 251.

*— « Glet ». *BR*, I, 110.

*17. Le Rosengarten. *BR*, I, 111 : cette région s'étend au sud-ouest de Hall en Souabe.

21. Camp près Hall. *All.* 48, 289-290.

Octobre.

*3. Départ de devant Hall. *BR*, I, 112.

*5. Passage du Neckar à Wimpfen. *BR*, I, 112.

*7. Wiesloch. *BR*, I, 113.

8. Camp de « Kislac ». *M* 32, 359 : il s'agit de Kisslau ou de Kirrlach; cf. *Aum.*, IV, 663. — Camp de « Mingrickshausen ». *O* 3, 71 : l'examen d'une carte autorise à supposer qu'il s'agit de Mingolsheim.

*— Roth. *BR*, I, 113.

*9. Camp de « Mingrickshausen ». *Gaz.*, 977. — Bruchsal. *BR*, I, 113.

*10. Philipsbourg. *BR*, I, 113.

12. Graben. *O* 3, 72.

17. Camp près Philipsbourg. *O* 3, 73-74.

23. Landau. *All.* 48, 525. *O* 3, 75 (cf. *HF* 1, 75, note 1).

26. Alzey. *Marb.*

Novembre.

13. Arrivée devant Trèves. *Gaz.*, 1114.

19. Capitulation de Trèves. *Gaz.*, 1122.

20. Trèves. *Gr.*, 54. Il existe au moins deux lettres de Turenne datées de Saint-Maximin. *All.* 49, 106. *O* 3, 76.

29. Trèves. *Tr.*

Décembre.

1. Trèves. *Gr.*, 54.

2-3. Saint-Maximin. *Str.*, AA 1899.

8. Départ de Trèves pour Kastellaun et Mayence. *Gaz.*, 1203.

? Oberwesel. *Gaz.*, 1203.

18. Dillingen an der Saar. *O 3*, 78.
19. — *O 3*, 79-80.
30. Bingen. *O 3*, 81.

1646.

Janvier.

10. Mayence. *N. Char.*
13. Philipsbourg. *All. 63*, 251.
16. Saverne. *Lecl.*, 27.
30. Mayence. *Marb.*

Février.

3. Paris. *Orm.*
26. — *Marb.*

Mars.

10. Paris. *Marb.*
24. — *Marb.*
27. — *Gaz.*, 223.
28. — *Chéruel.*

Avril.

3. Bar-le-Duc. *AM*, 596.
4. — *All. 64*, 199.
12. Nancy. *All. 64*, 228.
15. Saverne. *Gr.*, 56.
? Haguenau. *Gaz.*, 320.
27. Saverne. *HF 1*, 253.

Mai.

3. Saverne. *Str.*, AA 1901.
4. — *HF 1*, 254.
9. — *Str.*, AA 1901.
10. — *Gr.*, 56-57.

11. Saverne. Départ pour Mayence. *Gaz.*, 375.
15. Arrivée à Mayence. *All. 65*, 174.
22. Mayence. *All. 65*, 200. *Gr.*, 57.
24. — *Str.*, AA 1901. *AM*, 625. *Chéruel.*
26. — *Gaz.*, 415.
30. Worms. *Marb.*

Juin.

9. Près Bacharach. *AM*, 597 et 626.
11. Camp près Bacharach. *AM*, 598.
13. Ober-Diebach. *AM*, 598.
16. Camp près Bacharach. *AM*, 598.
17. — *HF 1*, 271.
22. Camp d'Oberwesel. *All. 66*, 82.
28. — *Marb.*

Juillet.

5. Camp d'Oberwesel. *HF 1*, 279.
7. Oberwesel. *Gaz.*, 632.
8. Winningen. *N. Char.* C'est vraisemblablement en ce lieu, qui n'est guère qu'à une dizaine de kilomètres, et non à « cinq ou six heures » en amont de Coblenz, que Turenne passa la Moselle à gué. *HF 1*, 82.
? Lechenich. *Gaz.*, 648.
16. Zons : départ pour Wesel. *Gaz.*, 672.
? Meurs, Rheinberg. *HF 1*, 82.
19. Passage du Rhin à Wesel, autrement dit Niederwesel. *Gr.*, 57.
20. Près Wesel : rencontre avec M^me^ de Longueville. *Gr.*, 57.
21. Camp de Schwarzenstein. *HF 1*, 287.
24. Camp d'Ostendorf. *Marb.*
? Unna, Soest. *Gaz.*, 700. Séjour de quatre ou cinq jours aux environs de cette dernière ville. *Gaz.*, 728. Lippstadt. *HF 1*, 83.

Août.

1. Camp près Büren. *HF 1*, 293.
3. « Vessen ». *Marb.* Peut-être s'agit-il de Wetter.
6. Camp de Münchhausen. *Marb. AM*, 600.
7. — *Marb.*
10-11. Camp près de Giessen. *HF 1*, 296.
12. Près Friedberg in Hessen. *HF 1*, 296.
19. Camp près Hanau. *HF 1*, 301.
21. Camp devant Aschaffenburg. *HF 1*, 301.
22. — *Gr.*, 57.

Septembre.

2. Camp près Schorndorf. *AM*, 600.
4. Camp de Weiler, près Schorndorf. *All. 66*, 362.
9. Reddition de Schorndorf. *Gr.*, I, 57. Départ pour Gmünd. *AM*, 602.
12. En marche pour Heidenheim. *AM*, 603.
14. Lauingen. *Gr.*, 58. — Passage du Danube. *AM*, 603.
20. Camp de Rain. *All. 66*, 444 v°.
21. — capitulation de la place. *Gaz.*, 997.
24. — *Erl.*, 251.
25. — *All. 66*, 455. *Gr.*, 58.

Octobre.

6. Camp devant Augsbourg. *Gr.*, 59.
17. Camp de Wertingen. *AM*, 627.
22. Camp près Lauingen. *All. 67*, 126.
27. Camp de Holzheim. *Marb.*
29. — *Marb.*

Novembre.

18. Quartier près Bruck. *All. 67*, 329.

Décembre.

12. Camp de Weissenhorn. *Erl.*, 264.
15. Donauwœrth. *Gaz. 1647*, 26.
21. Camp de Weissenhorn. *All. 68*, 144.

1647.

Janvier.

11. Saulgau. *All. 87*, 87.
22. — *Bav.*, 14.
25. Pfullendorf. *Bav.*, 15 v°.
24. Départ du quartier de Saulgau. *Gaz.*, 155.

Février.

13. Saulgau. *All. 87*, 318.
14. — *AM*, 604.
16. — *AM*, 605.
18. — *AM*, 606.
27. Blaubeuren. *AM*, 606.

Mars.

31. Ulm. *Gaz.*, 331.

Avril.

2. Nœrdlingen. *Gaz.*, 331.
3. Giengen. *Gr.*, 60. *AM*, 606 et 628.
4. — *Gr.*, 60-61. *HF 1*, 312.
7. « Gesldorf », venant de Heilbronn. *AM*, 607. Peut-être s'agit-il de Gaildorf.
14. Dœrzbach. *AM*, 607.
20. Tauberbischofsheim. *AM*, 608.

Mai.

1. Commencement du siège de Hœchst. *Gaz.*, 387.

2. Hœchst. *All. 88*, 193.
5. Gross-Gerau. *AM*, 608.
7, 8. — *AM*, 609.
13. Gernsheim. *AM*, 609.
15. Arrivée à Francfort-sur-le-Mein. *Gaz.*, 400.
17. Départ de Francfort pour l'Odenwald. *Gaz.*, 411.
31. Melsungen. *AM*, 610.

Juin.

2. « Dimanche prochain, second jour de juin, je seray à Wurtzbourg », écrivait Turenne le 31 mai. *AM*, 610.
6. Heilbronn. *Vill.*
7, 8. Weyersheim. *Str.*, AA 1148.
8. Philipsbourg. *HF 1*, 314.
10. Stattmatten. *Str.*, AA 1148.
13. Entre Brumath et Saverne. *HF 1*, 105, 336.
14. Saverne. *HF 1*, 357.
15, 16. Phalsbourg. *HF 1*, 339.
17. Sarrebourg. *HF 1*, 318.
19. Camp devant Sarrebourg. *All. 88*, 532 v°.
20. Près de Sarrebourg. *HF 1*, 317.
— Coucher près de Haguenau. *HF 1*, 320.
21. Camp près Bischwiller. *Str.*, AA 1902.
22. Près de Drusenheim. *HF 1*, 318.
24. Stollhofen. *HF 1*, 361 et 364.
25. — *Erl.*, 314.
29. Weyersheim. *Str.*, AA 1902.

Juillet.

2. Weyersheim. *HF 1*, 362. *Str.*, AA 1902.
4, 5. Wolfisheim. *Str.*, AA 1902.
7. Kehl : Turenne et Rosen se rencontrèrent en ce lieu la veille du jour où, à Bühl, ils traitèrent avec les cavaliers allemands. *HF 1*, 345-346.
8. Bühl in Baden. *HF. 1*, 369.

9. Kuppenheim. *Str.*, AA 1903.
14. — *Str.*, AA 1903.
18. Ettlingen. *RA*, 71, note 5.
22. — *Lecl.*, 27.
26. Pforzheim. *Marb.*
30. Heilbronn. *Gr.*, 62.
31. — *HF 1*, 329.

Août.

? Expédition dans la vallée de la Tauber contre les cavaliers allemands mutinés, que Turenne met en déroute à Kœnigshofen. *Gaz.*, 795.

8. Heilbronn. *RA*, 72, note.
12. — *Lecl.*, 27.
17. Arrivée à Strasbourg. *Gaz.*, 759.
18. Départ de Strasbourg. *Gaz.*, 759.
23. Vers Saverne. *Gaz.*, 788.
— Phalsbourg. *All. 89*, 67 v°.
26. Lunéville. *N. Char.* Nous ne donnons cette indication que sous réserves. Le document auquel nous renvoyons, indiqué sur deux des catalogues de la maison Charavay avec la date dont nous faisons état ici, est rapporté par un autre de ces catalogues à l'année 1636, ce qui n'est pas invraisemblable, car on sait que Turenne était, le 17 août de cette année, à Lixheim (*Gr.*, 29), soit à une cinquantaine de kilomètres de Lunéville. D'autre part, le 26 août 1647, Turenne n'a pu se trouver à Lunéville qu'en s'écartant fortement de la route que son armée suivait pour passer d'Alsace en Luxembourg. En rappelant que nous avons énuméré (*HF 1*, 115-116, note) les étapes de cette route, nous ferons observer que, par « la mauvaise Ache », il faut entendre, non pas, comme nous l'avons supposé, la Maxe, mais Esch-sur-l'Alzette, que la carte de Cassini appelle « Mauvais-Esche »; l'armée de Turenne, ajoute-

rons-nous, se trouva en ce lieu, non point avant d'atteindre Briey, mais bien en se rendant de Briey à Arlon.

Septembre.

3. « Sloren ». *All. 89*, 80; il s'agit vraisemblablement de Soleuvre (cf. *HF 1*, 116, note).

10. Virton. *All. 89*, 228.

14. Camp près Montmédy. *All. 89*, 189 v°.

21. Camp de Vezin. *All. 89*, 184 v°.

Octobre.

10. Arrivée à Thionville. *All. 89*, 355.

12. Thionville. *All. 89*, 360 v°.

— Richemont. *All. 89*, 355.

14. Sarrebruck. *All. 89*, 362.

17. — en route vers le Rhin. *AM*, 611.

18. Birkenfeld. *Gaz.*, 1043.

21. « Heubach ». *AM*, 611. En plaçant cette localité sur le Mein, Geffroy l'identifie avec l'un des deux bourgs jumeaux de Grossheubach et Kleinheubach, dans la Basse-Franconie, ce qui est inadmissible. Il s'agit peut-être de l'un des deux villages appelés Ober-Heimbach et Nieder-Heimbach, ce dernier situé sur le Rhin en amont de Bacharach.

Novembre.

2. Ober-Ingelheim. *All. 90*, 3.

11. Ingelheim. *All. 90*, 55.

27. Mayence : arrivée, puis départ pour Hœchst. *Gaz.*, 1223.

30. Mayence. *All. 90*, 140. *AM*, 612.

Décembre.

12. Hœchst. *Lecl.*, 27.

14. Oppenheim. *All. 90*, 228.

20. Près Worms, sur le point de remonter vers Philipsbourg. *All. 90*, 246.

25. Départ, après un séjour de deux jours, des environs de Frankenthal pour « Biedelsheim ». *Gaz. 1648*, 64. Ce dernier nous désigne vraisemblablement Friedelsheim, qui, par rapport à Frankenthal, est bien dans la direction de Saverne.

1648.

Janvier.

13. Saverne. *All. 107*, 41.
14. — *AM*, 612.
16. — *All. 107*, 41. *Gaz.*, 188.

Février.

1. Landau. *AM*, 613.
4. Neustadt. *All. 107*, 214. *Gr.*, 65.
6. Arrivée à Mayence. *Gaz.*, 256. Cf. *AM*, 613.

*7. Mayence : passage du Rhin par une partie des troupes. *Gaz.*, 256.

11. Biebrich. *AM*, 614.
12. — *All. 107*, 232.
25. Lohr. *AM*, 615.
? Gemünden. *All. 107*, 290.

Mars.

3. « Heidfeld ». *All. 107*, 290 v°. Il s'agit, sans doute, de Markt-Heidenfeld.

7. Wachbach. *AM*, 615.
13. Windsheim an der Aisch. *Gaz.*, 440.
18. Rœttingen. *All. 107*, 381.

*22. Passage de la Tauber près de Dinkelsbühl. *Gaz.*, 523.

23. Jonction des Français et des Suédois à Nœrdlingen. *Gr.*, 89.

25. Prise de « Hornebourg ». *Gaz.*, 523 : il s'agit, sans doute, de Harburg in Bayern.

Avril.

5. « Oppenheim ». *AM*, 617 : il s'agit vraisemblablement d'Uffenheim.

6. Iphofen. *All. 107*, 412.

10. — *AM*, 618.

*15. Kreglingen. *Gaz.*, 543.

16. Camp au-dessous de Lorch. *AM*, 625. Il y a lieu de corriger le millésime de 1646, imprimé par Geffroy : la lettre qu'il a donnée à cette place a trait, comme celle écrite le 27 avril 1648 d'auprès de Heidenheim, aux mouvements de l'ennemi sur le Danube, et à l'éventualité du choix, par Turenne, de Gœppingen comme base d'opérations.

18. Herrenthierbach. *AM*, 618.

23. Quartier général de « Sunth ». *All. 107*, 526. S'il est permis de supposer que Turenne a voulu écrire le nom de Sontheim, on peut se demander s'il s'agit de Sontheim an der Brenz, tout près de Heidenheim, ou bien de l'une des localités appelées Obersontheim et Untersontheim, par lesquelles il a pu passer, venant de Herrenthierbach.

27. Près Heidenheim. *AM*, 629.

Mai.

2. Quartier général d'Ebersbach. *AM*, 619.

4. — *All. 108*, 22.

5. — *All. 108*, 24 v°.

9. — *All. 108*, 28.

10. — *All. 108*, 31. *AM*, 619.

12. Départ du Wurtemberg vers le Danube. *Gr.*, 89.

15. Langenau. *Gaz.*, 690.

16. Passage du Danube à Lauingen. *Gr.*, 90.

17. Bataille de Zusmarshausen. *Gr.*, 90.

22. Quartier général près Augsbourg. *All. 107*, 521. Il existe une lettre de Turenne écrite le même jour de « Berka » (*All. 108*, 132) : cette localité, indiquée ailleurs (*Gr.*, 93) sous le nom de « Berga », comme voisine de Schlipsheim, n'est autre, semble-t-il, que Stadtbergen, village situé à un peu plus de trois kilomètres à l'ouest d'Augsbourg.

23. Tentative de passage du Lech au-dessus d'Augsbourg. *Gr.*, 93.

*24. Tentative de passage du Lech au-dessous d'Augsbourg. Campement à Oberndorf, en face de Rain. *Gr.*, 93.

29. Passage du Lech à Rain. *Gr.*, 94. *Gaz.*, 842.

*30. Campement à « Oberschonfeld ». *Gr.*, 94 : il s'agit en réalité, pensons-nous, du village de Nieder-Schœnenfeld, situé à proximité du confluent du Danube et du Lech, à droite de cette rivière, soit sur la rive que Turenne avait gagnée la veille; Ober-Schœnenfeld est le nom d'un monastère de Bernardines situé au sud-ouest d'Augsbourg et peu éloigné, par conséquent, du chemin que Turenne avait suivi pour se diriger vers cette ville après la bataille de Zusmarshausen : cette circonstance explique sans doute la confusion que nous supposons pour la rectifier.

*31. Entre Neuburg an der Donau et Ingolstadt. *Gr.*, 94.

Juin.

*1. « Pfafenhausen ». *Gr.*, 94. Il s'agit vraisemblablement de Pfaffenhofen.

2. Passage de l'Amper, arrivée à Freising. *Gr.*, 94.

4. Freising. *All. 108*, 231.

*12. Passage de l'Isar à Freising. *Gr.*, 95.

*12 ou 13. Erding. *Gr.*, 95.

14. Haag : reconnaissance de Wasserburg. *Gr.*, 95.

*15. Campement sur l'Inn. Siège de « Zochembourg ». *Gr.*, 95 : si l'on se reporte à la citation que nous faisons ci-après sous la date du 18, on estimera sans doute que ce lieu n'était pas très éloigné de Wasserburg : peut-être s'agit-il de Hohenburg, qui, à une distance à vol d'oiseau de quatre kilomètres au nord de Wasserburg, domine la rive gauche de l'Inn.

*16. Prise de « Zochembourg ».

*18. Un avis, envoyé d'Ingolstadt le 27 juin 1648, porte : « Les confédérez, après avoir batu durant deux jours la ville de Vasserbourg, qui est un passage sur la rivière d'Inn, s'en retirérent le 18 de ce mois pour s'approcher de la ville de Mulhdorf ». *Gaz.*, 914.

*19. Mühldorf. *Gr.*, 96.

Juillet.

*6. Départ de Mühldorf pour Neumarkt au der Rott. *Gr.*, 96.

*9. Fin du séjour à Neumarkt, arrivée à Eggenfelden. *Gr.*, 96.

18. Camp d'Eggenfelden. *Gr.*, 66 : ce texte porte « Essenfelden » et date la lettre du 18 juin ; mais il est évident que la correction s'impose.

19. Eggenfelden. *All. 109*, 91.

22. Départ d'Eggenfelden, arrivée à deux heures au delà de Pfarrkirchen. *Gr.*, 97.

*27. Arrivée à Dingolfing. *Gr.*, 98.

Août.

3. Camp de Dingolfing. *All. 109*, 109.

*28. Départ de Dingolfing pour Landshut. *Gr.*, 100.

Septembre.

4. Arrivée à Moosburg. Attaque et prise de Dachau. *Gr.*, 100.

11. Camp de Moosburg. *All. 109*, 374.
20. — *All. 109*, 415.
23. — *All. 109*, 425.
30. Départ de Moosburg. *Gr.*, 101.

Octobre.

*2 à 4. Campement à Dachau. *Gr.*, 101.
*8. Arrivée près de Landsberg. *Gr.*, 101.
*10. Passage du Lech près de Friedberg in Bayern. *Gr.*, 101.
*15. Passage du Danube à Donauwœrth. *Gr.*, 101.
28. Camp de Dillingen in Bayern. *All. 110*, 537.

Novembre.

23. Heilbronn. *AM*, 620.

Décembre.

2. Tübingen. *All. 111*, 114.
8. — *Gr.*, 79.
9. — *Gr.*, 79.
13. — *All. 111*, 171.
15. — *All. 111*, 173.
26. — *Gr.*, I, 81.

1649.

Janvier.

6. Tübingen. *AM*, 620 et 631.
19. — *AM*, 621.
22. — *All. 125*, 130.

Février.

4. Tübingen. *All. 125*, 195.
21. — *All. 125*, 276.
24. Spire. *AM*, 621.

Mars.

? Cassel. *Gaz.*, 216.
17. Coucher à Werne. *Gaz.*, 216.

Avril.

26. Bois-le-Duc. *Gr.*, 121. Le séjour de Turenne en Hollande dura un mois. *HF 1*, 134.
? Traversée de Zélande à Dieppe, *HF 1*, 135.

Mai.

3. Arrivée à Paris. *Gaz.*, 284.
Avant le 14. Compiègne. *Gaz.*, 296.

Juillet.

19. Paris. *Gr.*, 509.
26. — *Gr.*, 509.

Août.

6. Compiègne. *AM*, 622.
8. — *AM*, 622 : le texte donné par Geffroy porte « avril », mais la correction s'impose.

1650.

Janvier.

26. Stenay, depuis quatre ou cinq jours. *KK 1071*, 232.
30. Départ de Stenay. *Gaz.*, 603.

Février.

11. Stenay. *AM*, 623.

Avril.

20. Stenay. *Gr.*, 133. Traité conclu par Turenne avec

l'archiduc Léopold, après six semaines de négociations, au cours desquelles Turenne séjourna trois jours à Marche. *HF 1*, 144.

Mai.

1. Devant Mouzon. *Gaz.*, 603.
3. Stenay. *Gr.*, 644-647.
24. — *Gr.*, 136.
25. Près Ivoy, départ pour Charlemont. *Gaz.*, 734.

Juin.

2. A une lieue et demie d'Hirson. *Gaz.*, 752.
3. Neufmaison. *Gaz.*, 752.
14. Prise du Catelet. *Piép.*, 23.
*16. Commencement du siège de Guise. *Gaz.*, 833.

Juillet.

*2. Levée du siège de Guise. *Gaz.*, 843-848; cf. 872.
*— Étreux. *Gaz.*, 848.
*19. Étreux et la Neuville-lès-Dorengt. *Gaz.*, 931.

Août.

*2. Capitulation de la Capelle. *Gaz.*, 1039.
*10-11. Vervins. *Gaz.*, 1040.
13. Siège de Château-Porcien. *Piép.*, 28.
14. Siège de Rethel : cette place tient une semaine. *Gaz.*, 1634.
? Neufchâtel-sur-Aisne. *HF 1*, 147.
26. Fismes : combat contre d'Hocquincourt. *Gaz.*, 1172.

Septembre.

19. Départ de Fismes. *Mgl.*, 231.
29. Siège de Mouzon. *Piép.*, 38.

Novembre.

? Camp de Romagne-sous-Montfaucon. *Piép.*, 43.

Décembre.

9. Suippes. *Piép.*, 47.
10. (Le) Mesnil-lès-Hurlus. *Piép.*, 47.
13. Givry. *Piép.*, 48.
— Pauvres. *Maz.*, III, 939.
14. « Berthaumont ». *Piép.*, 48. Il s'agit, sans doute, de Bertoncourt.
15. Bataille dite de Rethel, entre Sommepy et Saint-Étienne-à-Arnes. *Gaz.*, 1645.
? Bar-le-Duc, Saint-Mihiel, Virton. *KK 1072*, 13.
18. Montmédy. *KK 1071*, 563.
19. Séjour à Montmédy. *KK 1071*, 563.
20. Arrivée à Stenay. *KK 1071*, 563.

1651.

Janvier.

1. Montmédy. *KK 1072*, 7.
4. Arrivée à Stenay. *KK 1072*, 15.
5. Séjour à Stenay. *KK 1072*, 15.
6. Retour à Montmédy. *KK 1072*, 15.
7. Départ de Montmédy pour Arlon. *KK 1072*, 15.
16. Namur. *Gaz.*, 118.
22. — *Gr.*, 159.

Février.

12. Marche. *Gr.*, 174.
? Laroche; retour à Stenay. *HF 1*, 165.

Mars.

15. Stenay. *Gr.*, 184-185.

20. Stenay. *Gr.*, 187. *Aum.*, VI, 482.
25. — *Gr.*, 188.

Avril.

1. Stenay. *Aum.*, VI, 483.
2. — *Gr.*, 190.
13. — *Gr.*, 192-193.

Mai.

2. Arrivée à Paris. *Gaz.*, 480.

Juin.

8. Paris : contrat de mariage avec Charlotte de Caumont. *Y 190*, 104.

Juillet.

? Saint-Maur-des-Fossés. *HF 1*, 174.

Novembre.

3. Limours. *Gaz.*, 1252.

1652.

Février.

1. Arrivée à Poitiers. *Gaz.*, 177.
*3. Départ de Poitiers. *Gaz.*, 167.
*4. Coucher à Loudun. *Gaz.*, 167.
*5. Coucher à Saumur. *Gaz.*, 167.

Mars.

*7. Départ de Saumur, coucher à Richelieu. *Gaz.*, 288.
*9. Départ de Richelieu, coucher à Azay-le-Rideau. *Gaz.*, 288.
*10. Coucher à Tours. *Gaz.*, 288.
*12. Départ de Tours, coucher à Amboise. *Gaz.*, 311.

*15. Arrivée à Blois. *Gaz.*, 311.
*27. Départ de Blois, coucher à Cléry. *Gaz.*, 359.
*28. Coucher à Sully-sur-Loire. *Gaz.*, 360.
30. Sully-sur-Loire. *Gr.*, 201.

Avril.

1. Gien. *Barth.*, 8.
3. — *Barth.*, 8.
12. Saint-Privé. *Barth.*, 9.
15. — *Barth.*, 9.
20. Arrivée à Moret-sur-Loing après avoir marché jour et nuit. *Barth.*, 10.
21. Moret-sur-Loing. *Barth.*, 11.
23. — *Barth.*, 13.
— Camp de Soisy-sur-École. Projet de marcher le lendemain vers la Ferté-Alais. *Barth.*, 11.
24. Châtres. *MP*, 537.
27. — *Barth.*, 13.

Mai.

3. Châtres. *Corb.*
4. Étréchy. *Barth.*, 13.
6. Châtres. *Corb.*
10. Palaiseau. *Barth.*, 13.
14. — *Barth.*, 14.
15. — *Barth.*, 14.
18. — *Barth.*, 14.
20. — *Barth.*, 15.
22. — *Corb.*
23. — *HG.*, 133, 350.
25. — *Barth.*, 16.
26. De Palaiseau à Étréchy. *MP*, 540.
27. Étréchy. *Barth.*, 16.
27. A une lieue d'Étampes. *MP*, 540.
28. Devant Étampes. *Doublet.*

Juin.

*8. Étréchy. *MP*, 543.

*? Itteville, Ballancourt. *MP*, 543.

*14. Passage de la Seine à Corbeil. *MP*, 543.

16. Près Villeneuve-Saint-Georges : articles accordés au duc de Lorraine. *Gr.*, 521.

18. Passage de la Marne à Lagny, campement à Villeroy. *HF 1*, 201, note 1.

*21. Entre Claye et Dammartin. *Gaz.*, 636.

Juillet.

1. La Chevrette. *MP*, 545.

2. Saint-Denis : entrevue avec Mazarin. *MP*, 546. Combat du faubourg Saint-Antoine.

15? Saint-Denis. *MP*, 551.

19. Camp près Compiègne. *Barth.*, 19.

20. Compiègne. *Barth.*, 19.

22. — *O3*, 85-86.

23. Beaulieu-les-Fontaines. *Barth.*, 29.

24. — *Barth.*, 20.

27. — *Barth.*, 31.

28. Camp de Compiègne. *Barth.*, 29 et 144.

29. Camp près de Crépy-en-Valois. *Barth.*, p. 21.

31. Montlognon. *Barth.*, 21.

— Villeneuve-sous-Dammatin. *Gaz.*, 744.

Août.

2. Camp de Neufmoulin. *Barth.*, 22. *Fr.* 884, 7.

3. Pontoise. Turenne dit être arrivé auprès de son frère, le duc de Bouillon, le huitième jour de sa maladie. *HF 1*, 210.

9. Pontoise; mort du duc de Bouillon, le quatorzième jour de sa maladie. *HF 1*, 210. *Gaz.*, 779.

*? Le Thillay. *MP*, 552.
24. Camp de Saint-Mesmes. *Barth.*, 22.
27. — *Barth.*, 23.
31. — *Barth.*, 23.

Septembre.

1. Camp de Saint-Germain-lès-Couilly. *Barth.*, 23. L'armée avait passé la Marne à Lagny. *MP*, 552.
5. Vers Brie-Comte-Robert. *MP*, 552. Rencontre du duc de Lorraine. *HF 1*, 213.
8. Camp de Villeneuve-Saint-Georges. *Corb.*
13. — *Corb.*
15. — *Barth.*, 24.
25. — *Corb.*
27. — *HG 134*, 307.

Octobre.

1. Camp de Villeneuve-Saint-Georges. *Fr. 883*, 21.
2. — *HG 134*, 308.
*4. Départ de Villeneuve-Saint-Georges. *MP*, 555.
*5. Arrivée à Corbeil. *MP*, 556.
*6. De Corbeil à Chaumes. *MP*, 556.
*? Presles, Tournan, Quincy-Ségy. *MP*, 556.
*11. Passage de la Marne à Trilport; campement à Borest. *MP*, 556; cf. *Mgl.*, 277.
*? Mont-l'Évêque, Courteuil. *MP*, 556.
16. Mantes. *Gaz.*, 1004.
21. Retour de Louis XIV à Paris. *Gaz.*, 985-996.
? Séjour de cinq ou six jours à Paris. *HF 1*, 223.
23. Louvres; Turenne doit rejoindre, le 24, La Ferté à Saint-Nicolas, près de Pontarmé. *HG 134*, 336.
26. Camp de Rully. *Barth.*, 26.
27. — *Barth.*, 26.
30. Marche vers la Ferté-Milon. *Barth.*, 27.

Novembre.

*2. Camp de Baslieux-sous-Châtillon. *MP*, 557.
3. — *HG 134*, 376.
*4. Dizy. *MP*, 557.
*5. Passage de la Marne à Dizy. *MP*, 457.
*6. Cheppes. *MP*, 557.
9. — *HG 134*, 361.
12. Camp de Vitry-le-Brûlé. *Barth.*, 28.
*16. Marche vers Vitry-le-François. *MP*, 558.
18. Vitry-le-François. *MP*, 558.
— Marche de nuit vers Saint-Dizier. *HG 134*, 381.
20. Camp de Saint-Dizier. *Barth.*, 28.
*25. Stainville. *MP*, 559.
30. Vignot. *KK 1072*, 207.
*30. Arrivée à Saint-Mihiel. *MP*, 559.

Décembre.

*1. De Saint-Mihiel à Villotte-devant-Saint-Mihiel. *MP*, 559.
2. Tronville. *MP*, 559.
3. Marche vers Bar-le-Duc. *MP*, 559.
5. Longeville. *Maz.*, V, 492.
9? Marche jusqu'à Condé-en-Barrois. *MP*, 560.
15. Camp de Contrisson. *Corb.*
*18. Capitulation de Bar-le-Duc. *Maz.*, V, 508.
*22. Capitulation de Ligny-en-Barrois. *MP*, 561.
24. Quartier de Contrisson. *Vill.*
*27. Départ de Contrisson. *MP*, 562.
*28-30. Séjour à Somme-Yèvre. *MP*, 562.
*31? Minaucourt, Grivy-Loisy. *MP*, 562.

1653.

Janvier.

*1. Attigny. *MP*, 562.

*2. Passage de l'Aisne à Attigny; arrivée à Saulces-aux-Bois. *MP*, 562.
6. Son. *MP*, 562.
*13. Passage de l'Aisne. *MP*, 562.
*? Poilcourt. *MP*, 562.
*? Prouilly. *MP*, 562.
*20. Pontavert. *MP*, 562.
*25. Voulpaix. *MP*, 563.
28. Entrée dans Vervins. *MP*, 563.

Février.

3. Retour à Paris avec Mazarin. *MP*, 563.

Juin.

1. Paris. *Y 190*, 104 v°.
18. Fismes. *Gaz.*, 629.
20. Épernay. *KK 1072*, 427.
23. Bisseuil. *KK 1072*, 431.
28. Départ de Bisseuil. Pont-Givart. *Gaz.*, 655.
30. Vers Château-Porcien. *Gaz.*, 655.

Juillet.

1. Camp de Wasigny. *KK 1072*, 451 v°.
3. — *R² 56*, 55.
5. Arrivée devant Rethel. *Gaz.*, 678.
*8. Capitulation de Rethel. *MP*, 564.
*11. Noircourt. *MP*, 564.
? « Nost ». *MP*, 564 : ce nom désigne vraisemblablement Anor.
*14. Retour à Noircourt. *MP*, 564.
15. Camp de Rozoy-sur-Serre. *Fr. 1685*, 264.
*17. Hary. *MP*, 564.
22. Vers Marle. *Gaz.*, 767.
*25. Saint-Algis. *Gaz.*, 779. *Mgl.*, 290.
* — Arrivée à Ribemont. *MP*, 564.

29. Camp de Ribemont. *Gaz.*, 779.

Août.

*1. Mayot. *MP*, 564.
*3. Fargniers. *MP*, 565.
*5. Noyon. *MP*, 565.
7. Camp de Noyon. *Fr. 1685*, 318. *Aum.*, VI, 592.
8. — *Gr.*, 224-225.
9. Camp de Margny-aux-Cerises. *Fr. 1685*, 320.
*10. Eppeville. *MP*, 564.
12. Allaines. *Fr. 1685*, 340; cf. *MP*, 565.
13. Péronne. *MP*, 565.
15. Camp de Buire. *Fr. 1685*, 351. *Aum.*, VI, 593.
16. Arrivée à Ham. *Fr. 1685*, 359.
19. Camp de Pargny. *Aum.*, VI, 594.
27. Camp de Golancourt. *KK 1072*, 497.
31. — *KK 1072*, 499 v°.

Septembre.

3. Béthancourt-en-Vaux. *Gaz.*, 910.
4. Passage de l'Oise à la Fère. *KK 1072*, 503; cf. *MP*, 568.
*9. Remilly. *MP*, 568.
10. Camp devant Mouzon. *KK 1072*, 512, anc. n° 274.
17. — *KK 1072*, 522 v°.
24. — *KK 1073*, 23.
27. — *KK 1073*, 29.
*— Amblimont. *MP*, 571.

Octobre.

1. Warnécourt. *KK 1073*, 59.
3. — *KK 1073*, 64.
5. Camp d'Aubigny. *KK 1073*, 78.
7. Laon. *Gaz.*, 1028; cf. *KK 1075*, 249.

15. Camp de Signy-l'Abbaye. *KK 1073*, 90.
17. — *RHA*, *167*.
? Eppes. *Fr. 1685*, 450.
25. Marche vers Crécy-sur-Serre. *Fr. 1685*, 450.
27. Nouvion-le-Comte. *KK 1073*, 136.
31. Craonne. *Fr. 1685*, 459. *Aum.*, VI, 598.

Novembre.

2. Camp de Parfondru. *KK 1073*, 168.
? Passage de la Somme à Seraucourt-le-Grand. *Fr. 1685*, 463.
6. Camp de Brie. *Fr. 1685*, 463.
9. Camp de Bray-sur-Somme. *PB 33*, 30.
13. Camp de Hérissart. *PB 33*, 39.
16. Camp de Fouquescourt. *PB 33*, 40.
? Visite de la Bassée et de Béthune. *Gr.*, 229.
29. Doullens. *KK 1073*, 362.

1654.

Juin.

2. Départ de Paris pour la Ferté-sous-Jouarre. *Gaz.*, 552.
21. Camp de Cohartille. *PB 33*, 207.
24. Marle. *Gaz.*, 633.
26. Départ de Marle. *Gaz.*, 658.
*28. Cohartille. *Gaz.*, 657-658.
30. Camp de Cohartille. *HF 2*, 178. *Aum.*, VI, 727.

Juillet.

4. Départ du camp de Cohartille à cinq heures du matin. *PB 33*, 216.
4. Seraucourt-le-Grand. *Fr. 1685*, 519.
— Arrivée à Saint-Quentin. *Gaz.*, 720.
5. Gauchy. *HF 2*, 184.

6. Camp près Saint-Quentin. *HF 2*, 186.

8. Camp de Caulaincourt. *Barth.*, 30 et 144.

9. Caulaincourt. *HF 2*, 197.

11. Camp de Roisel. *Barth.*, 31; cf. *Aum.*, VI, 727.

13. A une lieue de Péronne; rencontre avec le roi d'Angleterre. *Gaz.*, 753.

16. A un quart de lieue de Péronne; rencontre avec Le Tellier. *HF 2*, 207; cf. *Gaz.*, 752.

16. Campement vers Inchy et Sains-lès-Marquion. *HF 2*, 214; *MP*, 574.

17. Arrivée sur la hauteur de Monchy-le-Preux. *HF 2*, 214.

18. Camp de Monchy-le-Preux. *HF 2*, 215.

19. — *Barth.*, 32.

20. — *Barth.*, 33.

21. — *Barth.*, 33-34.

23. — *PB 33*, 311.

24. — *Barth.*, 29.

25. — *Barth.*, 36.

26. — *Barth.*, 29 et 35.

27. — *Barth.*, 30.

30. — *Barth.*, 37.

Août.

1. Camp de Monchy-le-Preux. *HF 2*, 245.

3. — *Barth.*, 39.

5. — *Barth.*, 39.

6. — *Barth.*, 40.

7. — *Barth.*, 40.

15. Bapaume. *HF 2*, 273.

*16. Monchy-le-Preux. *Gaz.*, 888.

17. Près Avesnes-le-Comte. *HF 2*, 266.

— Devant Saint-Pol. *HF 2*, 274.

18. Prise de Saint-Pol. *HF 2*, 274.

19. Campement à Aubigny. *HF 2*, 274. *Gaz.*, 895. *MP*, 576.

20. Le Camp-de-César. *Gaz.*, 895.

— Retour à Monchy-le-Preux. *Gaz.*, 896.

21. Camp de Monchy-le-Preux. *HF 2*, 269.

22-24. Reconnaissance des lignes d'Arras. *HF 2*, 274.

25. Délivrance d'Arras. *HF 2*, 275-280.

26. Camp près d'Arras. *Gr.*, 210.

28. Entre Sapignies et Ervillers, à la rencontre de LL. MM. *Gaz.*, 944-945.

Septembre.

1. Départ d'Arras. *Gaz.*, 957. *Mgl.*, 302.

3. Passage de l'Escaut à Thun-Saint-Martin. *Gaz.*, 958. *MP*, 585.

4. Arrivée à Saulzoir. *Gaz.*, 959. *MP*, 585.

*5. Quiévrain. *MP*, 585.

6. Le Quesnoy. *MP*, 467. *Aum.*, VI, 734.

7. Reddition du Quesnoy.

*? Bavai. *MP*, 585.

10. Vertain. *PB 35*, 21.

*11 au 22. Binche. *MP*, 585.

*22. Arrivée près de Maubeuge. *MP*, 587.

*23. Bavai. *MP*, 587.

*? Beaudignies, le Quesnoy. *MP*, 587.

25. Camp du Quesnoy. *O 3*, 97-98.

28. Du Quesnoy au Cateau. *MP*, 587.

30. Le Cateau. *PB 35*, 54.

Octobre.

3. Camp du Cateau. *PB 35*, 55.

6. Du Cateau à Guise; conférence avec Mazarin. *Gaz.*, 1086; *Mgl.*, 302.

7. De Guise au Cateau. *Gaz.*, 1110.

13. Camp du Cateau. *PB 35*, 63.
15. Guise; conférence avec Louis XIV et Mazarin. *Gaz.*, 1134.
18. Catillon. *Gaz.*, 1170.
19. Camp de la Neuville-lès-Dorengt. *Gaz.*, 1170.
25. — *PB 35*, 73.
26. — *O3*, 99. Le séjour en ce lieu fut de dix jours. *PB 35*, 75.
30. Camp de Proisy. *PB 35*, 75.
31. Camp de Saint-Gobert. *PB 35*, 76.

Novembre.

1. A deux lieues de Vervins. *Gaz.*, 1206.
4. Camp de Saint-Gobert. *PB 35*, 80.
7. Girondelle, Auvillers-les-Forges. *Gaz.*, 1231.
10. Camp de Parfondeval. *PB 35*, 81.
*11. — *Gaz.*, 1231.
12. Camp de Dizy-le-Gros. *PB 35*, 82.
14. Craonne. *PB 35*, 83.

1655.

Mai.

14. Départ de Paris, coucher à Senlis. *Gaz.*, 508.
15. Arrivée à Compiègne. *Gaz.*, 554.
16. Départ de Compiègne. *Gaz.*, 554.
23. Ribemont. *PB 35*, 179.
27. Arrivée à Compiègne. *Gaz.*, 578.
29. Départ de Compiègne. *Gaz.*, 578.
— Arrivée à Chauny. *Gaz.*, 576.
30. Coucher à la Fère. *Gaz.*, 576.
31. Départ de la Fère. *Gaz.*, 576.

Juin.

1. Chauny. *Gr.*, 230.
6. Chauny, retour du Quesnoy. *Gaz.*, 613.

10. La Fère. *Gaz.*, 651.
13. De la Fère à Laon. *Gaz.*, 652.
14. De Laon à la Fère. *Gaz.*, 652.
15. Départ de la Fère. *Gaz.*, 652.
16. Moy. *Gaz.*, 652.
17. Lesquielle-Saint-Germain. *Gaz.*, 652.
18. Arrivée devant Landrecies. *PB 35*, 210.
19. Camp devant Landrecies. *PB 35*, 210.
20. — *PB 35*, 220.
21. — *Gr.*, 230. *PB 35*, 230.
23. — *PB 35*, 241.
24. — *PB 35*, 250.
25. — *PB 35*, 269.
26. — *PB 35*, 271 et 280.
29. — *Gr.*, 230-231.
30. — *PB 35*, 298.

Juillet.

9. Devant Landrecies. *Gr.*, 231.
13. Capitulation de Landrecies. *PB 35*, 362.
14. Camp devant Landrecies. *Aum.*, VI, 736.
15. Devant Landrecies. *Gr.*, 528.
*19. Arrivée à l'abbaye de Maroilles. *BR*, I, 425.
20. Abbaye de Maroilles. *Gaz.*, 802.
21. Aymeries. *BR*, I, 426.
*22. Etrœungt. *BR*, I, 426.
23. Guise; conférence avec Mazarin. *BR*, I, 426.
24. Départ de Guise. *BR*, I, 426.
*25 et 26. Leschelle. *BR*, I, 426-427.
27. Guise; conférence avec Mazarin. *BR*, I, 427.
30. Guise. *BR*, I, 428.
31. Camp de Maroilles. *Gaz.*, 916. *BR*, I, 428.

Août.

*1. Hautmont. *BR*, I, 428.

3. Solre-le-Château. *Gaz.*, 928.
*— Jeumont. *BR*, I, 428.
*5 et 6. Fontaine-Valmont. *BR*, I, 429.
*11. Bavai. *MP*, 588.
— Camp près de Condé. *MP*, 470.
*12? De Bavai à Bouchain. *MP*, 588.
13. Passage de l'Escaut. *Gaz.*, 921. *BR*, I, 433. *MP*, 589.
14. Camp près Condé. *PB 35*, 404.
16. — *PB 35*, 409 et 411.
18. — *PB 35*, 424.
— Capitulation de Condé-sur-l'Escaut. *Gaz.*, 971. *BR*, I, 439.
*19. Sortie de la garnison de Condé. *PB 35*, 445. *BR*, I, 439.
*19. De Fresnes à Bernissart. *BR*, I, 439.
*20. Hornu. *BR*, I, 439.
23. Le Quesnoy, au-devant du Roi. *BR*, I, 441.
27. Camp de Saint-Ghislain. *PB 35*, 439.
29. Au fourrage vers Chièvres. *BR*, I, 442.

Septembre.

1. Camp de Saint-Ghislain. *PB 36*, 12.
4. — *PB 37*, 17.
6. Visite de Quiévrain. *BR*, I, 442.
8. Camp de Saint-Ghislain. *PB 37*, 24.
*14. Hautrage. *MP*, 593. *BR*, I, 145.
16. — *PB 36*, 50.
18. Condé-sur-l'Escaut. *Gaz.*, 1091.
19. Leuze. *MP*, 573. *BR*, I, 445.
23. Entre le Quesnoy et Saint-Ghislain. *Gaz.*, 958.
25. Camp de Leuze. *PB 36*, 66.
26. Pommerœul. *MP*, 593. *BR*, I, 446.
27. Passage de la Haisne, campement à Angre. *MP*, 593. *BR*, I, 446; cf. *Gaz.*, 1150.
29. Camp d'Angre. *PB 36*, 78.

Octobre.

9. Angréau. *Gaz.*, 1174.
*11. Berlaimont. *Gaz.*, 1175. *RB*, I, 449.
13. Camp de Berlaimont. *PB 36*, 102.
15. — *PB 36*, 105.
19. — *PB 36*, 116.
— Entre Guise et Landrecies. *BR*, I, 450.
20. Camp de Berlaimont. *HF 2*, 315.
*22. Abbaye de Maroilles. *MP*, 593.
26. Camp de Maroilles. *PB 36*, 136.
28. Vendegies-au-Bois. *BR*, I, 451; cf. *MP*, 593.

Novembre.

1. Camp de Vendegies-au-Bois. *PB 36*, 153.
4. Moy. *MP*, 594.
8. Compiègne. *Maz.*, VII, 128.
9. Départ de Compiègne. *Maz.*, VII, 128.
13. Départ de Mondescourt pour Compiègne. *Gaz.*, 1294-1295; cf. *O 3*, 107.
14. Compiègne. *Gaz.*, 1295.
15. — *Gaz.*, 1295.
19. — *Gaz.*, 1342.
22. Départ pour Compiègne. *BR*, I, 454.
30. Départ de Compiègne pour Saint-Quentin. *Gaz.*, 1367.

Décembre.

1. Laon. *Gaz.*, 1367.
11. Retour à Paris. *Gaz.*, 1402.

1656.

Mars.

13. Longjumeau. *Gaz.*, 287.

Mai.

15. Paris. *Gaz.*, 515.
17. Départ de Paris. *Gaz.*, 516.
20. Arrivée à Marle, venant de Soissons et Laon. *Gaz.*, 538.
22. Marle. *PB 36*, 366 v°.
24. Départ de Marle. *Gaz.*, 561.
? Visite des places avancées du Hainaut. *Gaz.*, 561.
25. Le Quesnoy. *O 3*, 108.
27. Départ de Berlaimont. *Gaz.*, 561.
? Passage de la Sambre à Aymeries. Éclaibes, Solre. *Gaz.*, 561-562. Cf. *PB 36*, 360.
29. Marle. *PB 36*, 361 v°.

Juin.

3. La Fère; conférence avec Mazarin. *Gaz.*, 585.
4. Retour de La Fère à Marle. *Gaz.*, 585.
6. Marle. *PB 36*, 391 v°.
8. — *Gr.*, 528.
11. — *Gr.*, 231-232. *PB 36*, 399 v°.
12. Départ de Marle. *Gaz.*, 633.
13. Passage au Quesnoy. *PB 36*, 408.
— Arrivée à Condé-sur-l'Escaut. *Gaz.*, 633. *Mgl.*, 315.
14. Marche vers Tournai et retour. *PB 36*, 411.
15. Condé-sur-l'Escaut. *PB 36*, 409.
17. Devant Valenciennes. *O 3*, 110.
18. — *Gr.*, 232.
26. Camp devant Valenciennes. *PB 36*, 419.
28. — *Vill.*

Juillet.

2. Camp devant Valenciennes. *Gr.*, 232-233.
3. — *PB 36*, 481.

4. Camp devant Valenciennes. *PB 36*, 496.
7. — *PB 36*, 516.
8. — *PB 36*, 521.
9. — *PB 36*, 532.
16. Le Quesnoy. *PB 36*, 575. *Gr.*, 233. *Aum.*, VI, 757.
19. Camp près du Quesnoy. *PB 36*, 585. *Aum.*, VI, 758.
20. — *PB 36*, 587.
21. — *PB 36*, 601.
22. — *Aum.*, VI, 758.
23. — *PB 36*, 606.
26. — *PB 36*, 617.
27. — *PB 36*, 623.
28. — *PB 36*, 628 et 629.
29. — *PB 36*, 630.
31. — *PB 39*, 38. *Aum.*, VI, 759.

— Camp de Berlaimont. *PB 36*, 646.

Août.

1. Camp de Berlaimont. *Gr.*, 234.
3. — *PB 39*, 33.
8. — *PB 39*, 45.
10. — *PB 39*, 51.
12. Camp de Berlaimont, retour de Guise. *Gaz.*, 838.
13. Camp de Berlaimont. *PB 39*, 55.
14. Camp du Cateau. *PB 39*, 61.

*15. Près l'abbaye de Vaucelles. *Gaz.*, 838-839. *BR*, II, 19.

16. Inchy. *PB 39*, 66; *Gaz.*, 838-839.

*— Fampoux. *PB*, II, 19.

17. Camp près d'Arras. *PB 39*, 61.

*— Près Saint-Venant. *BR*, II, 19.

19. Camp de Robecq. *PB 39*, 78.
24. Camp de Lens. *PB 39*, 78.
26. — *PB 39*, 97.
30. — *Gr.*, 239-240.

Septembre.

Nuit du 3 au 4. De Labuissière à Houdain. *PB 39*, 124.

4. Houdain. *Gaz.*, 1024.

6. Camp de Houdain. *PB 39*, 129.

7. Départ du camp de Houdain pour Aubigny. *PB 39*, 128 v°.

9. Camp d'Aubigny. *PB 39*, 140. *Gaz.*, 1025.

10. Camp d'Aubigny. *PB 39*, 147.

12. Camp de Divion. *PB 39*, 157.

16. Camp d'Aubigny. *PB 39*, 171.

17. Rivière. *Gaz.*, 1048.

— Miraumont. *BR*, II, 23. D'après Bussy, c'est le 16 que Turenne aurait quitté Aubigny et campé à Miraumont ; nous corrigeons ce renseignement, d'abord parce que le 16 Turenne annonçait son départ pour le lendemain ; ensuite en raison de la mention de son passage à Rivière le 17.

18. Vermand. *Gr.*, 528 : le texte porte 13 et non 18 ; mais il est question du siège de Saint-Ghislain, qui ne commença que le 15.

*18. Passage à Saint-Quentin. *BR*, II, 23.

19. Arrivée devant la Capelle. *Mgl.*, 315.

20. Devant la Capelle. *Gaz.*, 1092.

22. Camp devant la Capelle. *Gr.*, 240. *PB 39*, 201.

23. — *Gr.*, 240.

24. — *PB 39*, 212.

25. — *Gr.*, 242. *PB 39*, 215.

26. Capitulation de la Capelle. *PB 39*, 226.

28. Camp de Buironfosse. *PB 39*, 136. *Gaz.*, 1222. *BR*, II, 25.

29. Guise. *Gaz.*, 1222.

— Lavaqueresse. *BR*, II, 25.

Octobre.

1. Dîner offert à Louis XIV près du Cateau. *Gaz.*, 1253-1254.

— Le Quesnoy. *BR*, II, 25.

3. Départ d'auprès du Quesnoy; prise de Roisin. *Gaz.*, 1223 et 1257. Marche jusqu'à une heure de Saint-Ghislain. *HF 2*, 18. Nous croyons devoir corriger Bussy-Rabutin, qui rapporte (II, 25) ces faits au 2.

8. Camp de Busigny. *PB 39*, 260; cf. *Gr.*, 244, qui a imprimé « Buligni ».

10. Camp de Busigny. *Gaz.*, 1247.

13. Camp de Prisches. *PB 39*, 274.

14. — *Gr.*, 528-529.

16. — *PB 39*, 280.

19. Camp de Banteux. *PB 39*, 283.

23. — *Gr.*, 244-245. *PB 39*, 292.

26. Camp près de Vaucelles : départ pour le Vermandois. *O 3*, 114. Ce camp est évidemment le même que celui de Banteux, car *PB 39*, 292, cité ci-dessus, porte « Bantheuil près Vauchelles ».

27. Camp d'Athies. *PB 39*, 299.

30. — *PB 39*, 302.

Novembre.

6. Camp de Busigny. *N. Char.* Nous ne reproduisons cette indication que sous réserves : ne faut-il pas substituer « octobre » à « novembre »?

9. Retour à Paris. *Gaz.*, 1356.

1657.

Janvier.

22. Paris. *Vill.*

Avril.

29. Départ de Paris. *Gaz.*, 431-432.

Mai.

6. Amiens, d'où Turenne écrit : « Je m'en vas demain à Corbie. » *O 3*, 119-120.

8. Amiens, après avoir visité Corbie. *Gaz.*, 453.

11. Amiens. *PB 39*, 384.

12. — *PB 39*, 384.

14. — *Gaz.*, 478.

18. — *PB 39*, 391.

19. — *PB 39*, 393.

22. — *PB 39*, 400.

— Départ d'Amiens. *Gaz.*, 502.

23. Camp de Fillièvres. *PB 39*, 406.

24. — *PB 39*, 408.

25. Camp d'Anvin. *PB 39*, 412.

28. Camp de Calonne-sur-la-Lys. *PB 39*, 417. *BR*, II, 28.

29. Arrivée devant Cambrai. *Aum.*, VI, 761.

30. Crèvecœur. *Aum.*, VI, 761-762.

Juin.

1. Vaucelles. *BR*, II, 29.

2. Camp de Lesdain. *PB 39*, 437.

— Fonsommes. *BR*, II, 29.

6. Saint-Quentin : conférence avec Mazarin. Turenne mentionne cette conférence (*HF 2*, 76) sans en donner la date, mais on sait que Mazarin se trouva à Saint-Quentin le 6 juin 1657.

10. Camp de Fonsommes. *PB 39*, 445. *Gr.*, 247.

11. — *PB 39*, 447. *Gr.*, 248-249.

15. Camp d'Autreppes. *PB 40*, 10.
17. Départ de Vervins vers Sedan. *Gaz.*, 599.
— Signy-l'Abbaye, après s'être avancé jusqu'à une lieue de Mézières. *Gr.*, 249.
18. Camp près Rozoy-sur-Serre. *Gr.*, 251.
19. — *PB 40*, 38 et 39. *Gr.*, 253-254.
20. Marche vers Landrecies. *Gaz.*, 633.
22. Camp d'Autreppes. *PB 40*, 52 et 53. *Gr.*, 255.
Nuit du 22 au 23. Près la Capelle. *Gaz.*, 633.
24. En marche. *PB 40*, 71.
25. Camp du Chesne. *Gaz.*, 633.
26. Mouzon. *PB 40*, 87.
27. Camp de Chauvency. *PB 40*, 80.
— Montmédy. *Gaz.*, 658.
28. — *Gaz.*, 658.
29. Départ de Montmédy. *Gaz.*, 658.
— Camp de Châtillon-sur-Bar. *PB 40*, 126. *Gr.*, 256-257.
30. Charbogne. *PB 40*, 133 v°. *Gaz.*, 659.

Juillet.

1. Rocquigny. *PB 40*, 137.
2. Saint-Gobert. *PB 40*, 153. *Gaz.*, 657-658.
3. Saint-Quentin : conférence avec Mazarin. *Gaz.*, 659.
5. Camp de Malzy. *PB 40*, 163.
7. — *Barth.*, 42.
8. — *PB 40*, 170.
10. — *Gaz.*, 684. *PB 40*, 174.
12. Camp de Luzoir. *PB 40*, 176.
14. — *Barth.*, 44. *PB 40*, 180.
15. — *PB 40*, 182.
16. — *PB 40*, 201.
17. — *Gr.*, 266-268. *Gaz.*, 707.

21. Camp de Luzoir. *PB 40*, 201. *Gr.*, 271-272.
22. — *PB 40*, 205 et 206. *Gr.*, 273 et 533.
24. — *Gaz.*, 731.
26. Camp de Blissy. *PB 40*, 221.
27. — *HG 157*, 242. Il faut corriger le quantième 21, imprimé par Barthélemy, p. 43.
29. — *PB 40*, 226.
30. — *Gaz.*, 753.
— Camp de Rumigny. *PB 40*, 226 et 227.

Août.

1. Camp de Bucilly. *PB 40*, 229.
2. — *PB 40*, 232.
4. Près Brunehamel. *PB 40*, 236.
6. Camp de « Dorsi ». *Gaz.*, 788. Voir ce qui suit.
*8. Camp de « Dohi, près Brunhamel ». *PB 40*, 243. Nul doute qu'il s'agisse de Dohis.
11. Camp de Dohis. *PB 40*, 248.
12. Passage à Étréaupont ; campement à Etrœungt. *BR*, II, 33.
13. Près d'Avesnes. *BR*, II, 33.
— Camp de Berlaimont. *PB 40*, 255.
14. Départ d'Aymeries ; passage près du Quesnoy, logement à Neuville-sur-l'Escaut. *PB 40*, 260. *BR*, II, 34.
15. Sailly-en-Ostrevent. *HF 2*, 83.
— Camp de Vitry-en-Artois. *PB 40*, 260.
*16. Lens, Béthune, Robecq. *BR*, II, 34.
— Arrivée devant Saint-Venant. *Gr.*, 275. *Mgl.*, 323.
17. Camp de Robecq. *Gr.*, 275.
18. Course à Béthune et à La Bassée. *Gaz.*, 886.
21. Camp de Robecq. *Gr.*, 276-277.
22. — *PB 40*, 276. *Gr.*, 278-279.
23. Camp devant Saint-Venant. *PB 40*, 285. *Gr.*, 279.

26. Camp devant Saint-Venant. *PB 40*, 286.

28. Reddition de Saint-Venant. *PB 40*, 289.

29. Passage de la Lys à Thérouanne. *Gaz.*, 922.

30. Hallines; pointe jusqu'à une demi-lieue de Saint-Omer. *Gaz.*, 922.

31. Camp d'Hallines. *Fr. 1686*, 179.

— Arrivée au camp de Delettes. *Gaz.*, 922. Cf. *Gr.*, 278.

Septembre.

1. Camp de Delettes. *PB 40*, 304.

3. — *PB 40*, 305.

5. Camp d'Amettes. *PB 40*, 308. Le nom d'Amettes est écrit « Amet », ce qui a fait supposer à Grimoard (I, 280) qu'il s'agissait d'Aire.

8. Estaires. *Gaz.*, 981. *BR*, II, 41.

9. Reconnaissance de la Motte-aux-Bois. *Gaz.*, 981.

12. Camp de Merville. *PB 40*, 334.

13. — *PB 40*, 335.

14. Départ de Merville. *Gaz.*, 1007.

*— Arrivée à Looberghe. *BR*, II, 45.

17. Camp de Watten. *Gaz.*, 1007. *BR*, II, 46.

18. Bourbourg. *PB 40*, 345 v°.

— Watten. *PB 40*, 356 v°.

19. Camp de Watten. *PB 40*, 347.

20. Marche jusqu'à la mer entre Gravelines et Mardick. *PB 40*, 358.

22. Camp de Watten. *PB 40*, 360. *Gr.*, 280-282.

28. Départ du camp de Watten. *Gaz.*, *1031*.

*— Arrivée à Cappelle-Brouck. *BR*, II, 46.

29. Investissement de Mardick. *Gaz.*, 1034.

30. Devant Mardick. *Gaz.*, 1031.

Octobre.

3. Camp de Mardick. *PB 40*, 370.

3. Capitulation de Mardick. *Gaz.*, 1040.
4. Mardick. *Barth.*, 46.
11. Camp de Ruminghen. *PB 40*, 392.
14. Bourbourg, venant de Ruminghen. *Gaz.*, 1092.
15. Camp de Ruminghen. *Gaz.*, 1092.
22. — *Gaz.*, 1116.
23. Calais. *Gaz.*, 1139.
24. Retour au camp de Ruminghen. *Gaz.*, 1139.
25. Camp de Ruminghen. *Barth.*, 47.
31. — *PB 40*, 418.

Novembre.

1. Ruminghen. *Barth.*, 54.
5. Montreuil-sur-Mer. *PB 40*, 425.
6. Camp de Ruminghen. *Barth.*, 56.
12. Départ de Ruminghen. *Gaz.*, 1187.
16. Calais. *Gaz.*, 1211.
17. — *PB 40*, 440 v°. *Barth.*, 57.
— Départ pour Gravelines. *Gaz.*, 1211.
25. Ardres. *Barth.*, 59.
26. Camp d'Andres. *PB 40*, 471 v°. *Gaz.*, 1245.
27. — *PB 40*, 476.
28. Départ d'Ardres, arrivée à Calais. *Gaz.*, 1268.

Décembre.

3. Boulogne-sur-Mer. *Gaz.*, 1269.
4. Montreuil-sur-Mer. *Gaz.*, 1269.
13. Départ d'Amiens pour Paris. *Gaz.*, 1290.
— Passage à Luzarches. *HG 157*, 261.
14. Arrivée à Paris. *Gaz.*, 1312.
16. Paris. *Gaz.*, 1312.
17. Départ de Paris pour Amiens. *Gaz.*, 1658, 13.
18. Arrivée à Amiens. *HG 157*, 265.
19. Amiens. *N. Char.*

20. Amiens. *Barth.*, 63.
21. — *Barth.*, 64.
22. — *PB 42*, 52. *Barth.*, 65, 66.
23. — *N. Char.*
24. — *PB 42*, 58. *Barth.*, 68.
29. — *Barth.*, 69. *O 3*, 121-123.

1658.

Janvier.

3. Retour à Paris. *Gaz.*, 24.

Mai.

4. Départ de Paris. *Gaz.*, 392.
14. Départ d'Amiens. *BR*, II, 53.
15. Départ d'Abbeville; coucher à Labroye. *Gaz.*, 440; cf. *PB 42*, 296.
17. Passage de la Canche; campement à Auchy-les-Moines. *Gaz.*, 463.
18. Départ d'Auchy-les-Moines. *Gaz.*, 486. *Mgl.*, 330.
19. Départ de Chocques; la nuit à Hazebrouck. *Gaz.*, 491.
20. Passage de la Lys à Saint-Venant et Merville. *Mgl.*, 330.
21. D'Hazebrouck sur Cassel. *Gaz.*, 491.
22. Cassel. *MP*, 513.
23. Arrivée devant Bergues. *Gaz.*, 492.
25. De Bergues à Dunkerque. *Gaz.*, 494.
27. Camp de Dunkerque. *MP*, 514.
31. — *Gaz.*, 509.

Juin.

7. Camp devant Dunkerque. *O 3*, 130-131.
8. Camp devant Dunkerque. *PB 46*, 80.

10. Nieuport. *PB 46*, 111.
11. Camp devant Dunkerque. *PB 46*, 115.
14. Devant Dunkerque. *Gr.*, 286. — Bataille des Dunes.
17. Attaque du Fort-Léon. *Mgl.*, 331.
— Camp devant Dunkerque. *N. Char.*
24. Capitulation de Dunkerque. *Gaz.*, 589.
27. Départ de devant Dunkerque. *Gaz.*, 614.
28. Investissement de Bergues. *Gaz.*, 614. *Mgl.*, 331.
30. Capitulation de Bergues. *Gaz.*, 637.

Juillet.

1. Camp devant Bergues. *O 3*, 136.
2. Bergues. *MP*, 515.
3. Reddition de Furnes. *Gaz.*, 637.
4. Camp de Bergues. *O 3*, 140-143.
5. De Bergues par Loo à une lieue de Dixmude. *Gaz.*, 661.
6. Camp de Knocke. *O 3*, 144-145.
— Camp devant Dixmude. *PB 46*, 254.
9. — *O 3*, 146-148.
10. — *PB 46*, 258.
11. Furnes. *PB 46*, 263.
12. Départ de Dixmude, passage près de Nieuport. *Gaz.*, 667.
12. A portée du canon de Bruges. *Gaz.*, 685.
16. Bergues : conférence avec Mazarin. *Gaz.*, 686.
18. Camp de Dixmude. *PB 46*, 274 v°.
26. De Bergues à Cassel et retour : conférence avec Mazarin et Le Tellier. *Maz.*, VIII, 540. *BR*, II, 78.
31. Camp près Nieuport. *PB 46*, 302.

Août.

2. Camp près Nieuport. *PB 46*, 305.
9. — *PB 46*, 328.

12. Camp près Nieuport. *PB 46*, 332.
15. — *O 3*, 151.
17. — *O 3*, 152.
20. — *PB 46*, 387.
22. Camp de Furnes. *Gr.*, 288.
25. Près Dunkerque. *PB 46*, 410.
25. Entre Furnes et Bergues. *Gaz.*, 828.
30. Dunkerque : conférence avec Mazarin. *Gaz.*, 865.
31. Eessen. *Gaz.*, 914.

Septembre.

1. Camp près Dixmude. *PB 46*, 433.
5. Départ des environs de Dixmude. *Gaz.*, 919. *Mgl.*, 333.
— Camp de Thielt. *PB 46*, 443.
6. Départ de Thielt; passage de la Lys à Deynze; prise de Gavere. *Gaz.*, 914.
7. Siège d'Audenarde. *Gaz.*, 924.
9. Capitulation d'Audenarde. *Gaz.*, 924.
10. Camp de Kerkhove. *PB 46*, 435.
11. Départ d'Audenarde. *Gaz.*, 914.
12. Arrivée à Menin. *Gaz.*, 914.
13. Devant Ypres. *Gaz.*, 951. *Mgl.*, 333.
23. Camp près d'Ypres. *Gr.*, 288.
24. — *Gr.*, 288-289. *Barth.*, 73. *PB 46*, 511.
25. Capitulation d'Ypres. *PB 46*, 517.
27. Camp d'Ypres. *PB 46*, 530. *Barth.*, 74.
28. Départ d'Ypres vers Warneton. *Gaz.*, 991.
— Attaque du château de Comines. *Mgl.*, 333.
29. Prise du château de Comines. *Mgl.*, 333.

Octobre.

1. Camp de Warneton. *PB 47*, 10. *Gr.*, 289-291.

5. Camp de Tourcoing. *Barth.*, 75. *PB* 47, 23.
10. Camp d'Espierres. *PB* 47, 37.
16. — *PB* 47, 55.
18. Vers Audenarde. *Gaz.*, 1041.
23. Du camp d'Espierres à Menin et retour. *Gaz.*, 1088.
24. Course vers Tournai. *Gaz.*, 1088.
25. Camp d'Espierres. *Barth.*, 75.
26. — *PB* 47, 68.
27. Départ d'Espierres; prise de Grammont; arrivée devant Ninove. *Gaz.*, 1088.
30. Ninove. *Gaz.*, 1112.
31. A la portée du canon de Bruxelles. *Gaz.*, 1088.

Novembre.

4. Départ de Ninove vers Audenarde. *Gaz.*, 1113.
— Grammont. *PB* 47, 98.
5. — *Barth.*, 77.
10. Vers Tournai. *Gaz.*, 1135.
14. Camp d'Escanaffles. *O* 3, 168.
18. Passage de l'Escaut; logement à Sweveghem. *Gaz.*, 1159.
19. Camp de Harlebeke. *Gaz.*, 1159.
20. — *Barth.*, 85. *PB* 47, 130.
23. Camp d'Iseghem. *Gr.*, 534.
24. — *Barth.*, 81.
26. — *Gaz.*, 1182.
27. — *Barth.*, 84.
29. Camp de Moorseele. *Barth.*, 85. *PB* 47, 147.

Décembre.

2. Camp de Neuve-Église. *PB* 47, 159. *Barth.*, 87.
4. Arrivée à Ypres. *Gaz.*, 1207.
9. Ypres. *Gr.*, 534.
10. — *PB* 47, 181.

12. Ypres. *Gaz.*, 1233.

16. « Issel ». *N. Char.* Il s'agit évidemment d'Ypres, dont le nom aura été mal lu.

28. Ypres. *PB* 47, 195.

31. — *Gaz. 1659*, 46.

1659.

Janvier.

3. Ypres. *PB* 47, 215.

8. — *PB* 47, 234.

11. — *PB* 42, 90.

29. Retour à Paris. *Gaz.*, 468.

APPENDICE III.

Répertoire administratif des localités allemandes mentionnées dans la présente édition des Mémoires de Turenne.

Dans la table alphabétique que nous donnons plus loin, l'identification des localités appartenant aux États de l'Allemagne ne pouvait être faite aussi simplement que celle, par exemple, des localités françaises. Il est permis d'ignorer la nomenclature de ces *amtsgerichte* dont les ressorts sont assimilables à nos cantons, et les circonscriptions que la hiérarchie administrative superpose à l'*amtsgericht* sont en nombre et de noms variables selon les États : du premier rang qu'il tient en Wurtemberg et dans le grand-duché de Bade, le *kreis* passe au second en Bavière, au troisième en Prusse ; et dans ce dernier royaume, la province a bien plus d'importance que dans le grand-duché de Hesse.

L'alternative de présenter, dans notre table, des identifications insuffisamment claires parce que trop brèves, ou des articles surchargés, nous a fait prendre le parti d'énumérer ici, selon l'ordre des circonscriptions auxquelles elles appartiennent, celles des localités allemandes, mentionnées dans la présente édition, dont le rang administratif est au moins égal à celui de nos communes. Dans la table alphabétique, on trouvera imprimés en italique et entre parenthèses, à la suite des noms de ces localités, les numéros d'ordre qu'attribue à celles-ci le présent appendice.

Abréviations : AG, amtsgericht. — BA, bezirksamt. — K, kreis. — OA, oberamtsgericht. — P, provinz. — RB, regierungsbezirk.

Royaume de Bavière.

RB Niederbayern. BA [1] Dingolfing. || BA [2] Eggenfelden. || BA [3] Landau an der Isar. || BA [4] Landshut in Bayern. || BA [5] Passau. || BA [6] Pfarrkirchen. || BA et AG Wegscheid : 7, Obernzell.

RB Oberbayern. BA [8] Bamberg. || BA [9] Bruck. || BA et AG [10] Dachau : 11, Weichs. || BA [12] Erding. || BA [13] Freising. AG [14] Moosburg. || BA [15] Friedberg in Bayern. || BA [16] Ingolstadt. || BA [17] Landsberg am Lech. || BA [18] Mühldorf. AG [19] Neumarkt an der Rott. || BA [20] München (Munich). BA [21] Pfaffenhofen an der Ilm. || BA [22] Wasserburg. AG [23] Haag in Oberbayern.

RB Mittelfranken. BA [24] Dinkelsbühl. || BA [25] Eichstætt. || BA [26] Feuchtwangen. || BA [27] Nürnberg (Nuremberg). || BA [28] Rothenburg an der Tauber. || BA et AG Scheinfeld : 29, Iphofen. || BA et AG [30] Uffenheim : 31, Windsheim an der Aisch.

RB Unterfranken. BA [32] Aschaffenburg. || BA [33] Gemünden in Bayern. || BA [34] Hammelburg. || BA [35] Lohr am Main. || BA [36] Marktheidenfeld. || BA et AG Miltenberg : 37, Gross-Heubach. 38, Klein-Heubach. BA Ochsenfurt, AG [39] Aub : 40, Rœttingen. || BA [41] Schweinfurt. || BA [42] Würzburg.

RB Pfalz. BA et AG Dürkheim : 43, Friedelsheim. || BA [44] Frankenthal. || BA [45] Germersheim. || BA [46] Kaiserslautern. || BA [47] Landau in der Pfalz. || BA et AG Ludwigshafen : 48, Oggersheim. || BA et AG [49] Neustadt an der Haardt : 50, Winzingen. || BA Rockenhausen, AG Winnweiler : 51, Falkenstein. || BA [52] Speyer (Spire). || BA [53] Zweibrücken (Deux-Ponts).

RB Oberpfalz. BA [54] Regensburg (Ratisbonne).

RB Schwaben. BA et AG [55] Augsburg : 56, Schlipsheim. 57, Oberschœnenfeld. 58, Stadtbergen. || BA Dillingen in Bayern. AG [59] Dillingen : 60, Holzheim bei Dillingen. — AG [61] Lauingen an der Donau. || BA et AG [62] Donauwœrth : 63, Harburg in Bayern. 64, Oberndorf in Schwaben. || BA [65]. Lindau im Bodensee. || BA [66] Memmingen. AG Ottobeuren : 67, Dagsberg. || BA [68] Neuburg an der Donau. AG [69] Rain in Schwaben : 70, Niederschœnenfeld. || BA Neu-Ulm. AG. Neu-Ulm : 71, Holzheim bei Neu-Ulm. AG [72] Weissenhorn. || BA et AG [73] Nœrdlingen : 74, Allerheim. || BA [75] Wertingen. || BA [76] Zusmarshausen.

Royaume de Prusse.

P Hannover.

RB Hildesheim. K Gronau. AG [77] Elze in Hannover.

RB [78] Osnabrück.

RB Stade. K [79] Verden in Hannover.

P Hessen-Nassau.

RB [80] Cassel. K [81] Frankenberg. || K [82] Fritzlar. || K et AG Fulda : 83, Neuhof. || K. [84] Gelnhausen. || K [85] Hanau. AG Bergen : 86, Bischofsheim. 87, Fechenheim. — AG [88] Windecken. || K [89] Hersfeld. || K [90] Kirchhain, AG [91] Amœneburg. || K Marburg, AG Marburg : 92, Nieder-Weimar. 93, Ober-Weimar. — AG [94] Wetter : 95, Münchhausen. || K [96] Melsungen. || K Schlüchtern : 97, Salmünster. || K [98] Wolfhagen. || K [99] Ziegenhain.

RB Wiesbaden. K Biedenkopf : 100, Hatzfeld. || K et AG [101] Frankfurt am Main : 102, Bonames. || K [103] Hœchst am Main. || K [104] Limburg. || Oberlahnkreis. AG [105]

Runkel. || Untertaunuskreis. AG [106] Kamberg. || K Wiesbaden, AG Hochheim am Main : 107, Flœrsheim. — AG Wiesbaden : 108, Biebrich.

P Rheinland.

RB [109] Aachen (Aix-la-Chapelle). K [110] Jülich (Juliers).

RB Coblenz. K et AG [111] Coblenz : 112, Winningen an der Mosel. || K [113] Kreuznach. || K et AG Sankt-Goar : 114, Bacharach. 115, Ober-Diebach. 116, Nieder-Heimbach. 117, Ober-Heimbach. 118, Oberwesel. || K [119] Simmern. AG [120] Kastellaun. || K [121] Wetzlar.

RB Cöln. K [122] Bonn. || K et AG [123] Cöln (Cologne) : 124. Brühl. || K Euskirchen, AG [125] Lechenich.

RB Düsseldorf. K [126] Kempen. || K [127] Mœrs, AG [128] Rheinberg. || K et AG [129] Neuss. 130, Zons. || K Rees, AG [131] Wesel : 132, Schermbeck.

RB Trier. K [133] Saarbrücken. || K et AG Saarlouis : 134, Dillingen an der Saar. || K [135] Trier (Trèves).

P Sachsen.

RB [136] Erfurt. K [137] Mühlhausen in Thüringen.

P Westfalen.

RB Arnsberg. K [138] Lippstadt. || K Hamm, AG [139] Unna. || K [140] Soest.

RB Minden. K [141] Büren. || K [142] Warburg.

RB [143] Münster. || K et AG Borken in Westfalen : 144, Ostendorf. || K Lüdinghausen, AG [145] Werne.

Royaume de Saxe.

Kreishauptmannschaft [146] Leipzig.

Royaume de Wurtemberg.

Donaukreis. OA [147] Blaubeuren. || OA et AG [148] Gœppingen : 149, Ebersbach. || OA [150] Saulgau. || OA et AG [151] Ulm : 152, Langenau in Württemberg.

Jagstkreis. OA Gerabronn, AG [153] Langenburg : 154, Herrenthierbach. 155, Kirchberg an der Jagst. 156, Niederstetten. || OA [157] Gmünd in Württemberg. || OA Hall, AG [158] Gaildorf : 159, Obersontheim. — AG [160] Hall : 161, Untersontheim. || OA et AG [162] Heidenheim in Württemberg : 163, Giengen an der Brenz. 164, Sontheim an der Brenz. || OA [165] Krailsheim. || OA et AG Künzelsau : 166, Dœrzbach. 167, Hœllenbach. 168, Ingelfingen. 169, Kriesbach. 170, Niedernhall. || OA et AG [171] Mergentheim : 172, Herbsthausen. 173, Kreglingen. 174, Wachbach. || OA et AG [175] Schorndorf : 176, Weiler an der Rems. || OA et AG Welzheim : 177, Lorch in Württemberg.

Neckarkreis. OA [178] Cannstatt. || OA [179] Heilbronn. OA et AG [180] Leonberg : 181, Gerlingen. || OA [182] Marbach. || OA et AG Neckarsulm : 183, Duttenberg. 184, Mœckmühl. || OA [185] Stuttgart.

Schwarzwaldkreis. OA [186] Rottweil. || OA [187] Tübingen. OA et AG [188] Tuttlingen : 189, Hohentwiel. || OA [190] Urach.

Grand-duché de Bade.

K Baden. AG Achern : 191, Renchen. — AG [192] Bühl in Baden : 193, Stollhofen. — AG [194] Rastatt : 195, Kuppenheim.

K Freiburg im Breisgau. AG [196] Alt-Breisach. — AG Emmendingen : 197, Denzlingen. — AG [198] Freiburg

im Breisgau : 199, Sankt-Peter in Baden. 200, Schallstadt. — AG [201] Staufen : 202, Kirchhofen. 203, Krozingen.

K Heidelberg. AG [204] Heidelberg : 205, Nussloch. 206, Rohrbach. — AG [207] Wiesloch : 208, Roth.

K Karslsruhe. AG Bretten : 209, Gochsheim in Baden. — AG [210] Bruchsal : 211, Mingolsheim. — AG [212] Durlach. — AG [213] Ettlingen. — AG Karlsruhe : 214, Graben. — AG [215] Pforzheim. — AG [216] Philippsburg : 217, Kirrlach.

K Konstanz, AG [218] Pfullendorf.

K Lœrrach, AG Müllheim in Baden : 219, Neuenburg in Baden.

K Mannheim. AG [220] Mannheim : 221, Ladenburg. — AG [222] Weinheim an der Bergstrasse.

K Mosbach. AG [223] Boxberg : 224, Ballenberg. 225, Krautheim. — AG [226] Buchen. — AG [227] Tauberbischofsheim : 228, Grünsfeld. 229, Kœnigshofen in Baden. — AG [230] Wertheim.

K Offenburg. AG [231] Kehl. — AG [232] Offenburg : 233, Altenheim.

K Villingen, AG [234] Donaueschingen : 235, Hüfingen.

Grand-duché de Hesse.

P. Oberhessen. K et AG [236] Alsfeld : 237, Brauerschwend. ‖ K Friedberg in Hessen. AG [238] Butzbach : 239, Kirch-Gœns. 240, Pohl-Gœns. 241, Nieder-Weisel. — AG [242] Friedberg : 243, Assenheim. 244, Ilbenstadt. AG [245] Vilbel. ‖ K Giessen. AG [246] Giessen : 247, Lang-Gœns. 248, Lollar. 249, Staufenberg. — AG [250] Grünberg in Hessen. — AG Hungen : 251, Steinheim. —

AG [252] Lich. || K Lauterbach, AG Herbstein : 253, Krainfeld.

P Reinhessen. K [254] Alzey. || K [255] Bingen am Rhein. AG [256] Ober-Ingelheim : 257, Heidesheim. 258, Nieder-Ingelheim. || K [259] Mainz (Mayence). || K [260] Oppenheim. || K [261] Worms.

P Starkenburg. K [262] Bensheim. AG [263] Zwingenberg. || K [264] Darmstadt. || K [265] Gross-Gerau. AG [266] Gernsheim. || K [267] Heppenheim. AG [268] Wimpfen. || K [269] Offenbach am Main.

Grand-duché de Saxe-Weimar.

Verwaltungsbezirk [270] Eisenach.

Duché de Brunswick.

K [271] Wolfenbüttel.

Duché de Saxe-Meiningen.

K [272] Saalfeld.

Principauté de Birkenfeld.

273, Birkenfeld.

État de Brême.

274, Bremen.

TABLE ALPHABÉTIQUE[1]

A

Aa (l'), rivière, II, 99.
Aachen : voy. Aix-la-Chapelle.
Abbeville (Somme), II, 140, 248, 258, 379.
Ablon (Seine-et-Oise, cant. de Longjumeau), I, 214, 215.
Achery (Aisne, cant. de la Fère), I, 237.
Adinkerke (Belgique, Flandre occidentale, cant. de Furnes), II, 104.
Agen (Lot-et-Garonne), I, 180.
Ailly (d') : voy. Chaulnes.
Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 377. Garnison, II, 85, 156. Opérations des Espagnols dans le voisinage, II, 2, 8, 9, 88-90, 176, 188, 222, 224, 226, 251, 262, 264, 266, 269, 270, 274.
Aisne (l'). Opérations vers cette rivière : en 1650, I, 146, 147, 150-153, 160; en 1653, I, 230, 231, 233, 234, 235; II, 361.
Aits (d') : voy. La Guillotière.
Aix-la-Chapelle (*109*), I, 164.
Albert (Charles d') : voy. Chaulnes.
Albrestat : voy. Halberstadt.
Aligre (Étienne d'), I, 221.
Allaines (Somme, cant. de Péronne), I, 242; II, 362 : voy. Mont-Saint-Quentin.
Allemagne. Campagnes : de 1644, I, 5-39; de 1645, I, 39-78; de 1646, I, 78-101, 250-309; de 1647, I, 102-117, 310-374; de 1648, I, 117-130. États et princes, I, 264, 310. Lieues d'Allemagne, I, 108. Paix de 1648, I, 131-133; préparatifs, I, 256, 263. Particularités notées par Turenne, I, 9 (*les équipages d'artillerie sont fort difficiles à remettre en Allemagne*), 26 (*tout ce qui restait d'infanterie était accoutumé à avoir son pain, et non pas à le faire comme les vieilles troupes qui ont servi longtemps en Allemagne*), 86 (*les soldats ne désertent pas beaucoup en Allemagne*), 97 (*l'hiver... est le temps qui décide en Allemagne de beaucoup de choses*), 303 (*Aschaffenburg... après Munich... est la plus belle maison d'Allemagne*). Séjour de Mazarin, I, 176; cf. Cologne. Services du marquis d'Aumont, I, 33. Situation politique et militaire envisagée au point de vue des intérêts de la France et exprimée d'ordinaire par les mots *affaires d'Allemagne*,

1. La table qui suit renvoie aux pages des deux volumes de la présente publication. Ainsi qu'il a été dit ci-dessus (p. 384), les chiffres imprimés en italique et entre parenthèses qui accompagnent les noms des localités allemandes correspondent aux numéros d'ordre assignés à ces localités dans le « Répertoire administratif » qui constitue notre appendice III.

I, 81, 88, 97, 99, 103, 255, 260, 300, 302, 306, 310, 317. Situation religieuse, I, 100, 102, 258. Troupes tirées de ce pays : pour le service de l'Espagne, I, 150-153, 155, 167, 178; pour le service de la France, I, 254; (cavalerie weimarienne) 66, 67, 76, 103-115, 121, 157, 158, 218, 313-374.

Allemagne (armée d'), commandée : par Guébriant (1643), I, 2; par Turenne (1644-1645), I, 6, 34, 70, 261; par d'Erlach (1649), I, 136.

Allerheim (*74*), I, 60.

Alost (Belgique, Flandre orientale, ch.-l. d'arr.), II, 170.

Alsace, I, 251, 335; II, 333, 346; voy. Haute-Alsace. Gouvernement demandé par Turenne, I, 132. Hivernage des troupes françaises : en 1643-1644, I, 4; en 1644-1645, I, 39; en 1645-1646, I, 252. Séjour des troupes du duc de Lorraine, I, 193.

Alsace, régiment d'infanterie, II, 85.

Alsfeld (*236*), II, 338.

Alt-Breisach (*196*) : voy. Brisach.

Altenheim (*233*), I, 27; II, 335.

Altesse (l') : chevau-légers, II, 194.

Altesse (l'), régiment d'infanterie, I, 190.

Alzey (*254*), II, 340.

Amblimont (Ardennes, cant. de Mouzon), I, 247; II, 362.

Amboise (Indre-et-Loire, ch.-l. de cant.), II, 356.

Amboise (d') : voy. Renet.

Amélie-Elisabeth, landgrave de Hesse, I, 82, 282, 286. Conférence avec Turenne, I, 53. Envoyés reçus : par le duc d'Enghien, I, 32; par Turenne, I, 50, 51, 118, 229. Lettre à Mazarin, I, 52.

Amettes (Pas-de-Calais, cant. de Norrent-Fontès), II, 377.

Amiens (Somme), II, 186, 199, 201, 204, 209, 214, 220, 233, 240, 247, 250, 251, 254, 255, 258. Nom substitué par Ramsay à celui d'Aymeries, II, 83. Séjours : de la Cour, II, 105, 106, 140; de Mazarin, II, 71, 75; de Turenne, II, 70, 374, 378, 379; de troupes anglaises, II, 76, 174.

Amœneburg, (*91*), I, 53, 82, 83.

Amper (l'), affluent de l'Isar, II, 350.

Amplier (Pas-de-Calais, cant. de Pas), II, 3.

Andres (Pas-de-Calais, cant. de Guines), II, 378.

Angers (Maine-et-Loire), I, 178.

Angleterre, II, 99. Alliance avec la France, II, 97, 100, 103, 108, 109, 111, 116, 131. Ambassadeur : voy. Lockhart (Guillaume). Corps de troupes mis à la disposition de la France; services : en 1657, II, 70-72, 76, 77, 79, 97-99; en 1658 (siège de Dunkerque et bataille des Dunes), II, 112, 114, 115, 117, 118, 121, 122, 124, 127, 129; (siège d'Ypres), II, 162, 163. Flotte, II, 94. Matériel de guerre, II, 101. Mission de Talon, II, 92, 93. Protecteur : voy. Cromwell. Roi : voy. Charles II. Troupes attendues par les Espagnols en 1654, II, 187, 188.

Angoumois, II, 237.

Angre (Belgique, Hainaut, cant. de Dour), II, 368.

Angréau (Belgique, Hainaut, cant. de Dour), II, 369.

Anguien (le duc d'). Voy. Bourbon (Louis de).

Anguien (le lieutenant-colonel d'), II, 75.

Anjou, I, 232.

Anjou, régiment de cavalerie, II, 278.

Anjou (duc d') : voy. Philippe de France.
Anne d'Autriche, reine de France, II, 133; sollicitée en faveur des enfants d'officiers ayant servi sous Turenne, I, 22, 311, 312. Attitude de Condé à son égard, I, 139, 173. Avis sur affaires intéressant l'Etat, I, 208, 264. Carrosse, I, 308. Chevaux, I, 293. Déplacements, I, 131, 176, 180, 186, 221, 222; II, 27, 81, 105, 109, 116, 140, 145, 168, 281, 282, 365. Lettre à d'Erlach, I, 6. Mécontentement à l'égard de diverses dames de la Cour, II, 137. Relations avec Mazarin, I, 78, 169, 210, 211; II, 42, 67; avec Turenne, I, 132, 171, 174, 167, 208, 220, 261, 263.
Anor (Nord, cant. de Trélon). I, 236; II, 361.
Anould (Vosges, cant. de Fraize), II, 334.
Anvers (Belgique), II, 167.
Anvin (Pas-de-Calais, cant. d'Heuchin), II, 374.
Arbouville : voy. Herbouville.
Archiduc : voy. Léopold.
Arcis-sur-Aube (Aube, ch.-l. d'arr.), I, 176.
Ardres (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 378; menacé par les Espagnols, II, 78, 79, 88, 89, 90. Garnison, II, 206, 211, 227. Gouvernement, I, 300, 308. Gouverneur : Rouville, II, 232.
Arleux (Nord, ch.-l. de cant.), II, 7, 80, 177, 189, 214.
Arlon (Belgique, Luxembourg), I, 116, 162; II, 71, 76, 347, 355.
Armentières (Nord, ch.-l. de cant.), II, 78, 142, 188; inquiété en 1657, II, 83, 84; en 1658, II, 146, 147. Garnison, II, 150, 158.
Arpajon (Seine-et-Oise) : voy. Châtres.
Arques (Pas-de-Calais, cant. de Saint-Omer), II, 78.
Arras (Pas-de-Calais), II, 61; assiégé par les Espagnols et secouru par Turenne et La Ferté, II, 2-20, 22, 175-286, 365, 371. Mouvements de troupes dans le voisinage, II, 45, 59, 60, 64, 84. Résidence du gouverneur Jean de Schulemberg, II, 91, 161, 166.
Artois, II, 179. Gouverneur : le duc d'Elbeuf, II, 180.
Asbroq : voy. Hazebrouck.
Aschaffenburg (*32*), I, 81. Mouvements de troupes dans le voisinage, I, 88-90, 296, 300. Occupation par Turenne, I, 301, 303, 304. Recherche de curiosités demandée par Mazarin, I, 309.
Aschsberg, peut-être Dagsberg (*67*), I, 353.
Assenheim (*243*), I, 85.
Athies (Somme, cant. de Ham), II, 68, 193, 197, 373.
Atichy-sur-Seine, I, 234.
Attigny (Ardennes, ch.-l. de cant.), I, 221, 234; II, 360, 361.
Aub (*39*), I, 44.
Aubenton (Aisne, ch.-l. de cant.), I, 231.
Aubigny (Ardennes, cant. de Rumigny), II, 362.
Aubigny (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 14, 64, 268, 274; II, 365, 372.
Aubigny-sur-Nère (Cher, ch.-l. de cant.), I, 176.
Aublain (Belgique, prov. de Namur, cant. de Couvin), II, 80.
Auchy-les-Moines ou Auchy-lez-Hesdin (Pas-de-Calais, cant. du Parcq), II, 379.
Audenarde (Belgique, Flandre or., ch.-l. d'arr.), II, 146, 166, 381, 382; inquiétée par Turenne, II, 147-149; prise par Turenne, II, 152. Mise en état de défense, II, 153,

165, 167, 172, 174. Renforcement de la garnison, II, 159-161, 173.
Audruicq (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.) : voy. Hénuin.
Augsbourg (55), menacé par Turenne et les Suédois, I, 92, 93, 95, 96. Opérations militaires dans le voisinage, I, 97, 99, 121, 126; II, 343, 351.
Augustin, lieutenant-colonel du régiment de Rosen-Vieux, I, 372.
Auménancourt-le-Grand, Auménancourt-le-Petit (Marne, cant. de Bourgogne) : voy. Pont-Givart.
Aumont, régiment de cavalerie, II, 206, 242, 279.
Aumont (Antoine d'), maréchal de France, II, 103, 106, 107, 222, 226, 231, 236, 240, 247, 252, 256, 257, 260.
Aumont (Charles, marquis d'), I, 15, 29, 33, 34.
Aumont (Louis-Marie-Victor d'), fils du maréchal, II, 247.
Auquincour : voy. Hocquincourt.
Aurach : voy. Urach.
Authie (l'), rivière, II, 3.
Autreppes (Aisne, cant. de Vervins), II, 78, 375.
Autriche : voy. Pays héréditaires. Maison, I, 100, 102, 103; voy. aux prénoms des membres de cette maison.
Auvillers-les-Forges (Ardennes, cant. de Signy-le-Petit), II, 366.
Auxerre (Yonne), I, 186; II, 169.
Auzoy, I, 176.
Avaugour (Charles, baron d'). Mission permanente auprès de Torstenson, I, 72, 250, 253, 255; auprès de Wrangel, I, 268, 270, 282, 284.
Avaux (Claude de Mesmes, comte d'), I, 285; cf. Plénipotentiaires.
Avenne : voy. Avesnes.
Avesnes (Nord, ch.-l. d'arr.), II, 30, 65, 82, 83.
Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 266, 364.
Aymeries (Nord, cant. de Berlaimont), II, 81-83; II, 367, 370, 376.
Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire, ch.-l. de cant.), II, 356.

B

Bacharach (114), I, 38, 80, 81, 271; II, 342, 347.
Bade, marquisat, I, 27, 110, 111.
Badonviller (Meurthe-et-Moselle, ch.-l. de cant.), I, 37.
Bagni (Nicolas), nonce en France, I, 307.
Bains : voy. Binche.
Bâle (Suisse), I, 4, 7, 286; II, 332.
Ballancourt (Seine-et-Oise, cant. de Corbeil), II, 358.
Ballenberg (224), I, 44, 57; II, 339.
Bamberg (8), I, 120, 121.
Banier (Jean), feld-maréchal suédois, I, 79, 257.
Banteux (Nord, cant. de Marcoing), II, 68, 373.
Bapaume (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), I, 241; II, 364; mentionné à propos du secours d'Arras, II, 3, 12, 60, 176, 177, 182, 187, 190, 192, 198, 204, 206, 209, 214, 216-219, 224, 227, 228, 230, 232, 236, 238, 240, 242, 247, 252, 253, 257, 258, 270, 273.
Bar (Guy de). Services : en 1644, I, 39; en 1654, II, 3, 175, 176, 178, 182, 185, 186, 187-190, 197, 200, 277. Son fils, II, 190.
Baradat, régiment de cavalerie, II, 278.
Baras, adjudant espagnol, II, 253.
Barbier (Louis) : voy. La Rivière.

Barbonne-Fayel (Marne, cant. de Sézanne), I, 213.
Barcelone (Espagne), II, 44.
Barlaimont : voy. Berlaimont.
Bar-le-Duc (Meuse), I, 2, 160, 161; II, 341, 355; pris par Condé, I, 226-228, 230; repris par Turenne, I, 229, 232, 360.
Barrois, pays, I, 54.
Baslieux-sous-Châtillon (Marne, cant. de Châtillon-sur-Marne), I, 225; II, 360.
Bassée (la) (Nord, ch.-l. de cant.), I, 146; II, 186, 188, 363, 376. Desseins contre cette place attribués aux Espagnols : en 1653-1654, I, 247; II, 2, 3, 179, 182, 183; en 1656, II, 60-62; en 1657, II, 78. Gouverneur : le comte de Broglie, II, 8. Utilisation de cette place : lors du secours d'Arras, II, 7, 177, 187, 189, 195, 204, 206, 209, 216, 218, 221, 225, 277; lors du siège de Saint-Venant, II, 84.
Bastille (la), à Paris, I, 148.
Baumberg (Gaspard) de Ravenberg, gouverneur de Philipsbourg, I, 30.
Bautru (Armand), fils du comte de Nogent, mestre de camp d'un régiment de cavalerie II, 218.
Bavadas : corr. Baradat.
Bavai (Nord, ch.-l. de cant.), II, 30, 31, 82, 83, 365, 368.
Bavière, I, 94. Accès assuré aux troupes françaises et suédoises en 1646, I, 90, 297, 298, 302. Armée : opérations en 1643, I, 2; en 1644, I, 8, 9, 31, 32, 35-37; en 1645, I, 40, 44, 51, 53, 57, 60, 61, 64, 71, 72, 74-76; en 1646, I, 79, 81-83, 86, 88, 91, 97-99, 250, 251, 254, 258, 260, 271, 272, 277, 280, 285, 286, 294, 298; en 1647, I, 102, 103; en 1648, I, 119, 121, 123, 125. Captivité de Reinhold de Rosen, I, 105, 336. Duc : voy. Maximilien. Forces ennemies adossées à ce pays, I, 43, 86. Opérations des troupes françaises : en 1646, I, 98, 99; en 1648, I, 129. Places, I, 120, 126. Positions des troupes impériales et bavaroises, I, 93.
Bavière (Ferdinand de), électeur de Cologne, I, 82.
Bavière (Maximilien-Henri de), électeur de Cologne, I, 163.
Bavière (Philippe de), prince palatin, I, 158, 261.
Beaubrun : voy. Vaubrun.
Beauce, pays, I, 193.
Beaudignies (Nord, cant. de Quesnoy), II, 365.
Beaufort (François de Vendôme, duc de), I, 200.
Beaujeu (Claude-Paul de Beaujeu de Villiers, comte de). Services en 1653, I, 245, 246; en 1654, II, 8, 9, 182, 192, 197, 198, 235, 236, 239, 247.
Beaulieu (Sébastien de Pontault, sr de), II, 80, 281.
Beaulieu-les-Fontaines (Oise, cant. de Lassigny), II, 358.
Beaulieu-sous-Parthenay (Deux-Sèvres, cant. de Mazières-en-Gâtine) : voy. Meilleraye (la).
Beaune (Côte-d'Or), II, 169.
Beauregard (M. de), I, 284.
Beaussans (M. de), I, 252.
Beauvais (Oise), I, 238.
Beauvau, régiment de cavalerie. Services : en 1645 (bataille de Mergentheim), I, 44, 48; en 1647 (marche d'Allemagne en France), I, 115, 324; en 1650 (bataille de Rethel), I, 141, 159.
Beauvan (Jacques du Rivau, marquis de), lieutenant général en 1652. Services : en 1645 (bataille de Mergentheim), I, 48; en 1646 (mission à Augsbourg), I, 92, 93; en 1647 (conduite de la cavalerie de Turenne d'Allemagne en

Flandre), I, 115; en 1650 (bataille de Rethel), I, 156-157; en 1654 (commandement au Quesnoy), II, 21.
Beauvillier (François de), comte, puis duc de Saint-Aignan, I, 80.
Beauvoir (de) : voy. Bellenave.
Beck (Jean), général espagnol, I, 116.
Beentis-Meulen, ancienne redoute, comm. de Hoymille (Nord), II, 110.
Bellebrune (Antoine de Blondel de Joigny, marquis de), II, 104, 187, 211, 232.
Bellefonds (Bernardin Gigault, marquis de). Services en 1658, II, 111, (bataille des Dunes) 118, 124, (siège de Dunkerque) 129, (siège de Gravelines) 140, (siège d'Ypres) 163, (commandement à Menin) 174.
Bellegarde (le chevalier de), II, 211.
Bellenave (Claude Le Loup de Beauvoir, marquis de), maréchal de camp, I, 64.
Bellesunce : voy. Belzunce.
Bellièvre (Nicolas de Pomponne de), premier président du Parlement de Paris, II, 23.
Belzunce, régiment d'infanterie, II, 278.
Bénac (de) : voy. Navailles.
Benfeld (Basse-Alsace, ch.-l. de cant.), I, 286.
Bens, colonel, I, 72.
Bensheim (262), I, 54.
Berga, II, 350.
Berge (la) : voy. Looberghe.
Bergh (Eléonore-Catherine-Fébronie de), femme du duc de Bouillon, I, 307.
Bergstrasse (la), voie de Darmstadt à Heidelberg, I, 54, 85.
Bergues (Nord, ch.-l. de cant.), II, 113, 114, 121, 134, 135, 138, 143. Mouvements de Turenne dans le voisinage, II, 109-112, 115, 135, 379-381. Positions des ennemis lors du siège de Mardick, II, 95, 102. Séjour de Mazarin, II, 139, 140. Siège et prise, II, 131-133; conservation, II, 139, 140, 147, 159, 172, 174.
Berka, II, 350.
Berlaimont (Nord, ch.-l. de cant.), II, 59, 83, 369-371, 376.
Bernaut : voy. Molin de Bernaut.
Bernegger, secrétaire du magistrat de Strasbourg, I, 318.
Bernicourt, II, 258.
Bernissart (Belgique, Hainaut, cant. de Quevaucamps), II, 368.
Berthaumont, II, 355.
Bertholet (Jean), historien, II, 80.
Bertoncourt (Ardennes, cant. de Rethel), II, 355.
Bessungen, localité annexée à Darmstadt, I, 54.
Betbezé, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Turenne, I, 153.
Bete (Guillaume) : voy. Lede.
Béthancourt-en-Vaux (Aisne, cant. de Chauny), II, 362.
Béthune (Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr.), II, 9, 177, 189, 216, 257, 363, 376. Desseins contre cette place attribués aux Espagnols; en 1653-1654, I, 247; II, 2, 3, 182; en 1656, II, 60, 61. Gouverneur : Créqui, II, 109. Mouvements des troupes françaises dans le voisinage, II, 64, 72, 83, 84. Pain fourni aux troupes françaises assiégeant Saint-Venant, II, 86. Rôle de cette place lors du secours d'Arras, II, 182, 187, 189, 222, 225, 226, 231, 236, 250.
Béthune (Louis de) : voy. Charost.
Betz, régiment de cavalerie, I, 44.

Beuvrages (Nord, cant. de Valenciennes), II, 46.
Bezançon, régiment de cavalerie, II, 277.
Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais, cant. de Vitry), II, 176.
Biebrich (*108*), II, 348.
Biedelsheim, I, 117; II, 348.
Bièvre (la), ruisseau, I, 216.
Bilderbeck, de Cologne, I, 294.
Binaw : voy. Bünau.
Binche (Belgique, Hainaut, ch.-l. de cant.), II, 21, 365.
Bingen am Rhein (*255*), I, 32, 38; II, 337.
Birkenfeld (*273*), II, 347.
Bischofsheim, I, 44.
Bischofsheim (*86*), I, 88.
Bischwiller (Basse-Alsace, ch.-l. de cant.), I, 108; II, 345.
Bisseuil (Marne, cant. d'Ay), II, 361.
Blanc (le) (Indre, ch.-l. d'arr.), I, 175.
Blanchefort (François de) : voy. Créqui.
Blaubeuren (*147*), II, 334.
Blavet, aujourd'hui Port-Louis (Morbihan), II, 213.
Bléneau (Yonne, ch.-l. de cant.), I, 181, 182.
Bligni (M. de), tué devant Fribourg, I, 12.
Blissy, comm. de Saint-Michel (Aisne), II, 376.
Blois (Loir-et-Cher), I, 178; II, 357.
Blondel (Antoine de) : voy. Bellebrune.
Bocarme : compagnies, II, 253.
Bodvits : voy. Podwitz.
Bœdigkein (Johann Friedrich von), officier du régiment de Taupadel, I, 366.
Bohême, I, 250, 298, 346. Opposition de Turenne à y opérer, I, 120, 260, 311.
Bois-le-Duc (Pays-Bas, Brabant septentrional), I, 135; II, 353.
Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 199; voy. Grosbois.
Bollwiller (Haute-Alsace, cant. de Soultz), I, 105, 328, 336.
Bonames (*102*), I, 86, 87, 296, 297.
Bonifaz (Don Gaspar), II, 127.
Bonn (*122*), I, 165, 279.
Bonninghausen (Lothaire, baron de), I, 305.
Borborc : voy. Bourbourg.
Bordeaux (Gironde). Château-Trompette, II, 212. Révolte en 1650, I, 145, 149, 151, 153; en 1653, I, 234, 247.
Bordeaux (Antoine de), ambassadeur en Angleterre, II, 209, 217, 220, 233, 234, 247, 255.
Borelli (Guillaume) : voy. Roqueservière.
Borest (Oise, cant. de Nanteuil-le-Haudoin), I, 218; II, 359.
Bossost (Roger de) : voy. Espenan.
Bouchain (Nord, ch.-l. de cant.). Opérations militaires dans le voisinage; en 1654, II, 21, 30, 179, 181; en 1655, II, 31; en 1656, II, 46, 47, 50, 368; en 1657, II, 72-76, 83; en 1658, II, 142.
Bougy, régiment de cavalerie, II, 279.
Bougy (Jean, Révérend de), maréchal de camp, I, 152.
Bouillon (Belgique, Luxembourg, ch.-l. de cant.), I, 164, 165, 211.
Bouillon, régiment de cavalerie, II, 4, 150, 151, 277.
Bouillon (Frédéric-Maurice de la Tour, duc de), frère de Turenne, I, 80, 131, 132, 149, 172, 175, 176, 177, 185, 210, 263, 289, 306, 358. Sa femme, I, 307.
Boulenois : voy. Boulonnais.
Boulogne (le bois de), près Paris, I, 223.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), II, 140, 231, 378.

Boulonnais, pays, II, 71, 101, 103, 200, 226.
Bourbon (Anne-Geneviève de) : voy. Longueville.
Bourbon (Armand de) : voy. Conti.
Bourbon (Henri de), prince de Condé, I, 262.
Bourbon (Louis de), duc d'Enghien, puis prince de Condé, d'ordinaire appelé par Turenne *M. le Prince;* gouverneur de Guyenne, I, 173. Avis de Turenne sur la conduite à tenir à son égard, I, 207. Captivité (1650-1651), I, 138, 142-144, 147, 148, 163-165, 176. Correspondance galante avec Mme de Châtillon, II, 41. Correspondance interceptée, II, 157. Desseins contrecarrés par les Espagnols, I, 244 (cf. 245); II, 7, 14-15. Faits et gestes divers : en 1643, I, 1, 2; en 1644, I, 13, 15-21, 23, 28, 30, 33-35, 38; en 1645, I, 51, 54, 55, 59, 61, 63-66, 69, 70, 74, 76, 77; en 1646, I, 262, 263; en 1647, I, 103; en 1651, I, 175; en 1652, I, 177, 178, 180, 183-189, 191, 201-205, 208, 209, 212, 214-216, 218-220, 226-230; en 1653, I, 231, 233-235, 239, 247; en 1654, II, 13, 19, 20, 22, 176, 177, 179, 185-188, 190, 192, 194, 205, 221, 226, 239, 261, 264, 265, 267, 273; en 1655, II, 25, 26, 31, 32, 39, 40; en 1656, II, 51-54, 63, 65, 67; en 1657, II, 71, 73-76, 78, 84; en 1658, II, 104-107, 113, 118, 120, 121, 124-129, 135, 138, 141, 151, 154, 156, 164, 166, 168, 170. Maladies : en 1646, I, 70, 78; en 1657, II, 101, 103, 132. Mésintelligence : avec Kœnigsmarck, I, 56; avec Mazarin, I, 135; avec Retz, I, 170. Partisans en France, I, 145; II, 23, 56, 106. Rapports de service avec Turenne, I, 12, 26, 27, 32, 57; II, 335, 338. Rapports personnels avec Turenne, I, 136, 137, 139, 140, 166, 167-169, 171, 172, 174; II, 33-35 (correspondance piquante). Cf. Princes (le parti des).
Bourbourg (Nord, ch.-l. de cant.), II, 92, 93, 97-99, 377, 378.
Bourcq (Ardennes, cant. de Vouziers), I, 160.
Bourdeaus : voy. Bordeaux.
Bourecq (Pas-de-Calais, cant. de Norrent-Fontès), II, 79.
Bourg : voy. Bourcq.
Bourges (Cher), I, 175.
Bourget (le) (Seine, cant. de Noisy-le-Sec), I, 137.
Bourg-la-Reine (Seine, cant. de Sceaux), I, 200.
Bourgogne, I, 135, 137, 181, 207; II, 236. Comté : voy. Franche-Comté.
Bourgogne, régiment, I, 159.
Bourgoin (Jacques), gouverneur de Corbeil, I, 217.
Bourlémont, régiment de cavalerie, II, 279.
Bouthillier (Léon) : voy. Chavigny.
Bouton (Hérard), fils du comte de Chamilly, II, 65.
Bouton (Nicolas) : voy. Chamilly.
Boutteville (François-Henri de Montmorency, comte de), au service de l'Espagne en 1650, I, 140, 148, 156, 157, 159; en 1654, II, 16, 264, 266, 269, 274, 275; en 1655, II, 28; en 1657, II, 85, 124, 128.
Bouvignes (Belgique, prov. de Namur, cant. de Dinant), II, 30.
Bouvines (Nord, cant. de Cysoing), II, 78.
Boxberg (223), I, 44.
Brabant, II, 22, 71, 142, 152, 253.
Brachet, I, 5. Services en 1654, II, 4, 192, 193, 197, 199, 201,

203-206, 210, 215, 216, 222, 223-225, 230, 232, 233, 235, 236, 238-243, 246, 251, 254, 255, 259, 262-268, 270-272.
Brandebourg (Frédéric-Guillaume, margrave de), I, 266.
Brasset, résident français en Hollande, I, 82, 83.
Brauerschwend (237), II, 338.
Bray-sur-Somme (Somme, ch.-l. de cant.), II, 363.
Brebache, II, 46.
Breda (Pays-Bas, Brabant septentrional, ch.-l. d'arr.), II, 285.
Breda (Augustus von), officier du régiment de Taupadel, I, 366.
Brégy (Nicolas de Flexelles, comte de), II, 163.
Brême (274), I, 253, 266.
Bresse, pays, II, 217.
Bretagne, II, 236.
Bretagne, régiment d'infanterie, II, 278.
Brezé (Armand de Maillé, duc de), I, 276.
Briare (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 181, 182, 185. Canal, I, 181, 185.
Bridieu (Louis de), lieutenant du Roi à Guise, II, 179, 181, 193, 194, 239.
Brie, pays, I, 200, 213, 218.
Brie (Aisne, cant. de la Fère), II, 363.
Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 200, 213, 359.
Brienne (Henri-Auguste de Loménie, comte de), I, 33, 213, 231.
Brieulles-sur-Meuse, (Meuse, cant. de Dun-sur-Meuse), I, 247.
Briey (Meurthe-et-Moselle), I, 116; II, 347.
Brin : voy. Brünn.
Brinon, régiment de cavalerie, II, 278.
Brinon (Jean-Charles de Senneterre, comte de), II, 265.
Brisach, en all. Alt-Breisach (*196*), I, 4, 5, 8, 134, 278; base d'opérations en 1644, I, 9, 12, 22, 26-29. Gouvernement de Jean-Louis d'Erlach, I, 6, 7. Séjours de Turenne, II, 332-335. Siège en 1636, I, 3. Traité avec les weimariens, I, 362, 363, 367, 368.
Brisgau, pays, I, 6.
Brizac : voy. Brisach.
Broglia (le comte Carles). Son régiment de cavalerie, II, 190, 278.
Broglie, régiment de cavalerie, II, 277.
Broglie (François-Marie, comte de), I, 189; II, 8, 9, 18, 181, 183, 186-188, 190, 195-197, 207, 214, 216-218, 221-225, 230, 232, 238, 242, 246, 262, 263, 266, 268-270, 276.
Brouai, Brouay : voy. Bruay.
Bruay (Pas-de-Calais, cant. de Houdain), II, 263.
Bruay (le comte de), II, 184, 196, 223, 228. Ce personnage appartenait vraisemblablement à la famille Spinola.
Bruchsal (*210*), II, 340.
Bruck (*9*), II, 343.
Bruges (Belgique, Flandre occ.), II, 138, 141, 142, 147, 380.
Brühl (*124*), I, 164.
Brûlerie (la), comm. de Rogny (Yonne), I, 185.
Brumath (Basse-Alsace, ch.-l. de cant.), I, 105, 336; II, 345.
Brunehamel (Aisne, cant. de Rozoy-sur-Serre), II, 376.
Brunehaut (Chaussée), d'Arras à Thérouanne, II, 61.
Brünn (Autriche-Hongrie, Moravie), I, 71, 72.
Brunswick, pays, I, 52, 86, 116.
Bruxelles, II, 78, 132, 165, 168, 169, 382; objectif éventuel d'opérations de Turenne, I, 149, 152, 153, 167; siège du gouvernement des Pays-Bas espagnols, I, 161, 163, 165,

166; II, 25, 44, 105, 113, 177. Nouvelles, II, 80, 102, 134, 166. Protection en 1654 et 1655, II, 22, 36, 37. Séjour de Condé malade, II, 101, 103.
Bruyères (Vosges, ch.-l. de cant.), I, 5; II, 333.
Buchen (*226*), I, 44.
Bucilly (Aisne, cant. d'Hirson), II, 376.
Bucquoy (Pas-de-Calais, cant. de Croisilles), II, 268.
Budes (Jean-Baptiste) : voy. Guébriant.
Bühl in Baden (*192*), I, 345-347, 369; II, 345.
Buire-Courcelles (Somme, cant. de Péronne), II, 362.
Buironfosse (Aisne, cant. de la Capelle), II, 67, 372.
Bünau, régiment impérial, I, 32.
Büren (*141*), I, 293; II, 343.
Busigny (Nord, cant. de Clary), II, 373.
Bussière : voy. Labuissière.
Bussy-Lameth (Antoine-François, vicomte de), maréchal de camp. Services en 1642, I, 115, 330, 337, 340, 355. Lettre à Mazarin, I, 324-325.
Bussy-Rabutin (Roger, comte de), II, 35. Ses mémoires sont souvent cités dans les notes de la présente publication, à propos des campagnes de 1645, et surtout de 1655 à 1658.
Butzbach (*238*) I, 90.
Buzançais (Indre, ch.-l. de cant.), I, 175.

C

Caillet (Jacques), II, 34.
Calais (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 70, 92, 94, 96, 98, 99, 133, 161, 206, 211, 227, 378. Séjours : de Louis XIV, II, 109, 114, 116, 129, 131, 132, 140; de Mazarin, II, 125, 144. Tentative des Espagnols contre cette place, II, 78, 79.
Calonne-sur-la-Lys (Pas-de-Calais, cant. de Lillers), II, 72, 81, 84, 374.
Camberg : voy. Kamberg.
Cambrai (Nord, ch.-l. d'arr.), I, 231; II, 20, 21, 46, 142, 202, 252; base d'opérations pour les Espagnols, I, 206, 238, 240-242; II, 8, 10, 28, 40, 41, 60, 64, 177, 179, 187, 189, 215, 224, 225, 228, 232, 240, 266, 270, 280. Gouverneur : voy. Salazar. Sièges : en 1649, I, 136; en 1657, II, 71-76, 374.
Cambrésis, pays, II, 68.
Camp-de-César (le), comm. d'Etrun (Pas-de-Calais), II, 14, 15, 269, 273, 274, 365.
Camps (Charles de Mannay de), lieutenant de roi à Péronne, II, 255.
Canche (la), rivière, II, 379.
Candale, régiment de cavalerie, II, 279.
Candale, régiment d'infanterie, II, 203, 278.
Cannstatt (*178*), I, 41.
Canofski : voy. Kanowski.
Capelle (la) (Aisne, ch.-l. de cant.), I, 147; II, 2, 82, 372, 375; prise par les Espagnols (1650), I, 146; investie par Castelnau (1655), II, 29; assiégée et reprise par Turenne (1656), II, 64-67, 354. Opérations militaires dans le voisinage, I, 230, 236. Utilité stratégique pour les Espagnols, I, 233.
Capion, colonel d'infanterie, I, 151, 159.
Cappelle-Brouck (Nord, cant. de Bourbourg), II, 94, 377.
Capucins (demi-lune des) à Arras, II, 284.
Caracena (Don Luis de Benavides, comte de Pinto, marquis de), général espagnol. Services : en 1656, II, 53, 63;

en 1657, II, 78; en 1658, II, 138, 141, 167-169, 171.
Cardinal-Mazarin, régiment de cavalerie, I, 44, 312, 327, 345; II, 192, 199, 224, 278.
Cardinal-Mazarin, régiment d'infanterie, II, 204, 205, 278.
Carignan : voy. Savoie-Carignan.
Carignan (Ardennes) : voy. Ivoy.
Carlier, commis de Le Tellier, II, 105.
Cartigny (Somme, cant. de Péronne), I, 242, 243.
Carvoisin (Mme de), II, 249.
Caset (François) : voy. Vautorte.
Cassel (*80*), I, 51-53, 254, 292, 304; II, 338, 353.
Cassel (Nord, ch.-l. de cant.), II, 91, 109, 139, 140, 379, 380.
Castellaun : voy. Kastellaun.
Castelnau (Jacques, marquis de), maréchal de bataille, nommé maréchal de France après avoir été blessé à mort aux Dunes. Services : en 1645, I, 64; en 1653, I, 247; en 1654, II, 8, 13, 15, 18, 29, 30, 32, 34, 37, 192, 197, 198, 276; en 1656, II, 43, 45, 46, 54, 68; en 1657, II, 72, 75, 76, 79, 83, 93, 95, 99; II, 109, 111-113, 115, 124, 130.
Castiglione, I, 77.
Catalogne, province d'Espagne, I, 103, 167.
Cateau (le) (Nord, ch.-l. de cant.), II, 365, 366, 371, 372.
Catelet (le) (Aisne, ch.-l. de cant.), I, 145, 246; II, 59, 75, 198, 354.
Catillon (Nord, cant. du Cateau), II, 366.
Caulaincourt (Aisne, cant. de Vermaud), II, 192, 193, 194, 197, 364.
Caumont (de) : voy. Puyguilhem.
Caumont (Charlotte de), femme de Turenne, I, 230; II, 24, 65, 155, 356.
Caussade (de) : voy. Saint-Maigrin.
Cercamp, comm. de Frévent (Pas-de-Calais), II, 2.
Cérisy-Gailly (Somme, cant. de Bray-sur-Somme), I, 242.
Chabot (Guy-Aldonse, chevalier de), I, 66.
Chalemont : voy. Charlemont.
Châlons-sur-Marne (Marne), I, 151, 161, 228, 235. Opérations militaires aux environs, I, 150, 212, 225. Séjours : de Mazarin, I, 229; de Turenne, II, 332.
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), II, 169.
Chamboy, régiment de cavalerie, II, 279.
Chamilly (Nicolas Bouton, comte de), I, 140; II, 65, 66, 151.
Champagne, pays, I, 164, 212. Courrier, II, 213, 242. Frontière, I, 51, 219; II, 2; plus vulnérable que celle de Picardie, I, 235. Mouvements de troupes, I, 155; espagnoles, I, 144, 206; françaises, I, 12, 151, 153, 178. Plaines traversées par Turenne après la bataille de Rethel, I, 158-160. Quartiers d'hiver de la cavalerie, II, 42.
Champagne (Gaspard de) : voy. La Suse.
Chantilly (Oise, cant. de Creil), I, 70, 135; II, 24.
Chanut (Pierre), I, 113, 120.
Charbogne (Ardennes, cant. d'Attigny), II, 375.
Charency-Vezin (Meurthe-et-Moselle, ch.-l. de cant.), II, 347.
Charenton-le-Pont (Seine, ch.-l. de cant.), I, 195, 196, 202-205, 214, 216.
Charlemont, comm. de Givet (Ardennes), II, 78, 354.
Charles II, roi d'Angleterre, I, 199; II, 364.
Charles IV, duc de Lorraine.

Campagnes : en 1644, I, 33, 37, 38; en 1647, I, 311; en 1652, I, 193, 195-200, 204, 206, 209, 210, 212-215, 219; II, 358, 359; en 1653, I, 247. Conférence à Namur avec Turenne, I, 163.
Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, II, 218.
Charles-Louis, électeur palatin, I, 30.
Charleville (Ardennes, ch.-l. de cant.), I, 83, 247.
Charlevois, lieutenant de roi à Brisach, I, 252.
Charonne, ancienne commune annexée à Paris, I, 206.
Charost (Louis de Béthune, comte de), II, 162, 211, 217, 232, 252.
Chartres, I, 187.
Chassonville (le sr de), I, 216.
Chastas, I, 37.
Chatas (Vosges, cant. de Senones), I, 37.
Chaté : voy. Châtel-sur-Moselle.
Châteauneuf (Charles de l'Aubépine, marquis de), I, 221.
Château-Porcien (Ardennes, ch.-l. de cant.), I, 235; II, 361; occupé par les Espagnols de 1650 à 1653, I, 146, 152, 230; II, 354; repris, I, 231, 235.
Château-Regnault (Ardennes, cant. de Monthermé), I, 140.
Château-Renard (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 176, 181.
Châteauroux (Indre), I, 175.
Château-Salins (Lorraine, ch.-l. d'arr.), I, 2, 115.
Château-Thierry (Aisne, ch.-l. d'arr.), I, 80, 211.
Château-Trompette (le) à Bordeaux, II, 212.
Châtel-sur-Moselle (Vosges, ch.-l. de cant.), I, 4, 37.
Châtillon (Ardennes, cant. du Chesne), II, 78, 375.
Châtillon (Isabelle-Angélique de Montmorency, duchesse de), II, 40, 249.
Châtillon-sur-Loing (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 181, 185.
Châtillon-sur-Loire (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 180.
Châtres (Seine-et-Marne, cant. de Tournan), I, 188.
Châtres, auj. Arpajon (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 187, 188, 190; II, 357.
Chaulnes (Charles d'Albert d'Ailly, duc de), II, 206, 278.
Chaumes (Seine-et-Marne, cant. de Tournan), I, 218; II, 359.
Chaumont-Porcien (Ardennes, ch.-l. de cant.), I, 235.
Chauny (Aisne, ch.-l. de cant.), pris par les Espagnols, I, 206, 209. Garnison, I, 238. Marche des Espagnols aux environs, I, 237, 240. Séjours : de la Cour, II, 24; de Turenne, II, 24, 366.
Chaussée Brunehaut, d'Arras à Thérouanne, II, 61.
Chauvency-le-Château (Meuse, cant. de Montmédy), II, 375. Il peut s'agir tout aussi bien de Chauvency-Saint-Hubert (même cant.).
Chauvigny (Vienne, ch.-l. de cant.), I, 175.
Chavigny (Léon Bouthillier, comte de), I, 72.
Cheppes (Marne, cant. d'Écury-sur-Coole), I, 226; II, 360.
Cheri-Maieu : voy. Achery.
Chesne (le) (Ardennes, ch.-l. de cant.), II, 375.
Chevrette (la), comm. de Deuil (Seine-et-Oise), II, 358.
Chevreuse (Charlotte-Marie de Lorraine, dite Mlle de), I, 170.
Chièvres (Belgique, Hainaut, ch.-l. de cant.), II, 368.
Chimai (Belgique, Hainaut, ch.-l. de cant.), I, 236.
Chimbecq : voy. Schœnebeck.
Chocques (Pas-de-Calais, cant. de Béthune), II, 109, 379.

Choiseul, régiment de cavalerie, II, 277.
Choiseul (César de) : voy. Du Plessis.
Choisy (Jean de). Sa femme Jeanne Hurault de l'Hôpital, II, 137.
Chomberg : voy. Schomberg.
Chorendorf : voy. Schorndorf.
Christine de France, duchesse de Savoie, II, 169.
Christine, reine de Suède, I, 52, 116.
Chulenberg : voy. Schulenberg.
Ciron (M. de), II, 84, 85.
Clapisson, II, 209, 212.
Clastres (Aisne, cant. de Saint-Simon), I, 237.
Claye-Souilly (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 201; II, 358.
Clérambault, régiment de cavalerie, II, 74, 277.
Clérambault, régiment d'infanterie, II, 277.
Clérembault (Philippe de) : voy. Palluau.
Clermont (Cleriadus de) : voy. Renel.
Clermont-en-Argonne (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 141, 143, 164, 229; II, 265.
Clerville (le s^r de), I, 161.
Clerville (Louis-Nicolas, chevalier de), II, 167.
Cléry (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 180; II, 357.
Clocestre : voy. Gloucester.
Coadjuteur (M. le) : voy. Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de).
Coartille : voy. Cohartille.
Coblenz (*111*), I, 77, 82.
Cœuvres, régiment de cavalerie, II, 278.
Cœuvres (François-Annibal d'Estrées, marquis de), lieutenant général, II, 206, 278.
Cohartille, comm. de Froidmont-Cohartille (Aisne), II, 178, 181, 363.
Cojeul (le), ruisseau, II, 7.
Coligny, correspondant de Mazarin en 1645, I, 69.
Coligny-Saligny (Jean, comte de), II, 124, 128.
Colincour : voy. Caulaincourt.
Colmar (Haute-Alsace), I, 3-5, 7, 332-334.
Colme (la), rivière, II, 91, 92, 110-113.
Cologne (*123*), 90, 302. Électeurs : voy. Bavière (Ferdinand et Maximilien-Henri de). Pays, I, 82. Séjour de Mazarin, I, 164, 169; cf. Allemagne. Voie postale, I, 285, 293, 294.
Cologne (la), ruisseau, I, 242; II, 198.
Comines (Nord, cant. de Quesnoy-sur-Deûle, et Belgique, Flandre occ., cant. de Wervicq), II, 156, 164, 165, 381.
Cominges : voy. Guitaut.
Commercy (Meuse, ch.-l. d'arr.), I, 227, 228.
Compiègne (Oise, ch.-l. d'arr.), II, 70, 209, 212, 231. Protection contre l'ennemi, I, 207, 208, 238, 239. Séjours de la Cour : en 1649, I, 135-137; en 1652, I, 218; en 1655, II, 24, 39, 41; en 1658, II, 140, 145. Séjours de Turenne, II, 353, 358, 366, 369.
Condé (hôtel de), à Paris, I, 174.
Condé, régiment de cavalerie, II, 151, 253.
Condé (princes de) : voy. Bourbon (Henri et Louis de).
Condé-en-Barrois (Meuse, cant. de Vavincourt), II, 360.
Condé-sur-l'Escaut (Nord, ch.-l. de cant.), II, 21, 41, 370. Base d'opérations, II, 36, 43-45, 52, 55, 57, 58. Prise par Turenne et opérations ayant précédé cette prise, II, 29-33, 35, 37, 368. Reprise par les Espagnols et occupation consécutive, II, 59, 65, 142.

Condé-sur-Marne (Marne, cant. de Châlons-sur-Marne), I, 212.
Conigsmarc, Conigsmac, Conigxmarc : voy. Kœnigsmarck.
Conrad (Lucas), officier du régiment de Taupadel, I, 366.
Consenvoye (Meuse, cant. de Montfaucon), II, 25.
Conti (Armand de Bourbon, prince de), I, 131, 138, 164, 170, 173, 175. Sa femme : voy. Martinozzi (Anne-Marie).
Contrisson (Meuse, cant. de Revigny), I, 230; II, 360.
Copnhem, Coppenheim : voy. Kuppenheim.
Corbeil (Seine-et-Oise, ch.-l. d'arr.), I, 186, 196, 213, 215-218; II, 358, 359. Séjours de la Cour : en 1652, I, 190; en 1658, II, 169.
Corbie (Somme, ch.-l. de cant.), I, 241; II, 175, 186, 204, 206, 219, 251, 253-255, 259, 261, 374.
Corise, I, 138.
Cossé (Marie de), femme du maréchal de la Meilleraye, II, 213.
Couloigne : voy. Cologne.
Coulommiers (Seine-et-Marne, ch.-l. d'arr.), I, 200, 212.
Coulongne : voy. Cologne.
Cour (la), au sens le plus général du mot, I, 232 (*nul changement considérable à la Cour* en 1653); II, 40 (*les personnes de qualité... ne demandaient qu'un désordre, ou pour se mettre contre la Cour, ou pour s'en faire acheter très cher*), 56 (*les Français mal intentionnés pour la Cour*), 141 (*procédé fort sincère* de M. de Moret *en diverses affaires de la Cour*), 142 (*jugement, sans laquelle qualité toutes les autres, et principalement à la Cour, se rendent inutiles*).
Cour (la), cette expression désignant le Roi et son entourage. Défiance à l'égard de Retz, I, 224; II, 265. Déplacements : en 1649, I, 136; en 1652, I, 176, 178, 180, 185-187, 190, 197, 201, 202, 206, 208, 212, 218; en 1654, II, 20, 281; en 1655, II, 24, 27; en 1657, II, 70, 81; en 1658, II, 106, 145, 168. Informations recueillies, I, 203. Présence de Turenne, I, 78, 80; ajournée, I, 40. Tristesse pendant la maladie de Louis XIV, II, 133, 138.
Cour (la), cette expression désignant le gouvernement et ses organes centraux, II, 217. Conflit avec le Parlement, II, 23. Décisions prises ou sollicitées en matière militaire, I, 3, 5, 54, 81, 104-106, 116, 134, 151, 191, 209, 251, 315, 335, 340, 341, 344, 352, 359, 361, 364, 366, 368, 371; II, 104, 220, 231, 234, 237, 273, 275, 282. Directions, I, 81, 102, 103, 116, 118, 119, 131-140, 147, 170-175, 179, 193, 195, 204, 207, 220, 279, 317, 326; II, 25, 30, 81, 92, 96, 107. Embarras, I, 207. Influence de Mazarin, I, 169, 177, 210; II, 1, 42, 70; combattue, I, 211, 212. Négociations : avec le duc de Bouillon, I, 80; avec le duc de Lorraine, I, 196, 212; avec les habitants d'Hesdin, II, 105. Opinion à l'égard : du lieutenant général d'Erlach, I, 6; du maréchal d'Hocquincourt, II, 241, 250.
Cour (M. de), I, 342, 357.
Couronne (la), régiment d'infanterie, I, 141, 153; II, 178, 277.
Cours-la-Reine (le) à Paris, I, 203.
Courteuil (Oise, cant. de Senlis), I, 218; II, 359.
Courtière (le sr de), capitaine au régiment d'Oisonville, I, 50.
Courtrai (Belgique, Flandre occ., ch.-l. d'arr.), I, 273,

276, 309; II, 147, 150-153, 164, 168, 169, 172, 174.
Courval (Charles-Christophe de Mazencourt, vicomte de), I, 32, 254, 303, 309.
Coxyde (Belgique, Flandre occ., cant. de Furnes) : voy. Dunes (les).
Craonne (Aisne, ch.-l. de cant.), II, 363, 366.
Cravates : voy. Croates.
Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 213.
Crécy-sur-Serre (Aisne, ch.-l. de cant.), II, 363.
Creffelt, I, 53.
Creglingen : voy. Kreglingen.
Creil (Oise, ch.-l. de cant.), I, 218, 238.
Crépy-en-Valois (Oise, ch.-l. de cant.), II, 358.
Créqui, régiment de cavalerie, II, 155, 277.
Créqui (François de Blanchefort, marquis de), II, 134, 137; gouverneur de Béthune, II, 109. Services : en 1653, I, 243 (il est alors, ainsi que l'année suivante, appelé *le chevalier de Créqui*); en 1654, devant Arras, II, 4, 10, 182, 185, 186, 192, 196, 197, 200, 207, 208, 218, 262, 267, 268, 281; en 1658, à la bataille des Dunes, II, 117, 118, 124; au siège de Dunkerque, II, 129; devant Nieuport, II, 138, 141, 143.
Cretz, régiment bavarois de dragons, I, 323.
Creussnac : voy. Kreuznach.
Crevant (Louis de) : voy. Humières.
Crèvecœur (Nord, cant. de Marcoing), II, 75, 76, 374 : voy. Vaucelles.
Croates ou Cravates, I, 155; II, 236, 253.
Croissy (Antoine Foucquet, sr de), conseiller au Parlement de Paris, I, 100, 134, 166.
Croix-du-Trahoir (la) à Paris, I, 222.
Cromwell (Olivier), protecteur d'Angleterre, II, 70, 92, 94, 96, 100.
Crosieg : corr. Krosigk.
Cuntz ou Contz, major du régiment de Wittgenstein, I, 351, 354.
Curtzelbahe, peut-être Kriesbach (*169*), I, 44.

D

Dachau (*10*), II, 351, 352.
Dachstein (Basse-Alsace, cant. de Molsheim), I, 252.
Dagecourt, capitaine des gardes du duc de Lorraine, I, 198.
Dagsberg (*67*) : voy. *Aschsberg*.
Damery (Marne), cant. d'Épernay, I, 211.
Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 201, 212, 213, 218; II, 358.
Dampicourt (Belgique, Luxembourg, cant. de Virton) : voy. Montquintin.
Dampierre, régiment d'infanterie, II, 278.
Damville (François-Christophe de Lévis-Ventadour, duc de), I, 223.
Damvillers (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 141, 143, 161, 228, 229.
Danube (le). Opérations militaires vers ce fleuve : en 1644, I, 8; en 1645, I, 60, 71, 72; en 1646, I, 86, 91, 96, 100, 292, 301, 302; II, 343; en 1648, I, 120, 121, 122, 128, 130; II, 349, 350, 352. Pont de Donauwœrth, I, 68.
Danvilé, *Danvilers* : voy. Damvillers.
Darmstadt (*264*), I, 54, 117. Landgrave : Georges II, I, 251.
Daunawert : voy. Donauwœrth.
Dauphiné, pays, II, 217, 218.
Deinse : voy. Deynze.

Delettes (Pas-de-Calais, cant. de Lumbres), II, 91, 377.
Delliponti (Giovanni), commandant à Rethel pour le roi d'Espagne, I, 146, 151, 153.
Dendre (la), rivière, II, 167, 169.
Dendremonde : voy. Termonde.
Dentschiff, I, 70.
Denzlingen (*197*), I, 23; II, 335.
Des Essars (François) : voy. Linières.
Desfourneaux, II, 198.
Des Fourneaux, régiment, II, 278.
Des Hayes, lieutenant de l'artillerie, II, 208, 230, 231, 235, 236, 260, 280.
Des Provots (Charles) : voy. Mépas.
Dettwiller, en all. Dettweiler (Basse-Alsace, cant. de Saverne), I, 54.
Deuil (Seine-et-Oise, cant. de Montmorency) : voy. Chevrette (la).
Deux-Ponts, en all. Zweibrücken (*53*), I, 34.
Deynze (Belgique, Flandre or., ch.-l. de cant.), II, 147, 148, 153, 158, 381.
Diedenhofen : voy. Thionville.
Dieppe (Seine-Inférieure), I, 115, 135; II, 353.
Dieuze (Lorraine, ch.-l. de cant.), I, 2, 4, 115.
Dijon (Côte-d'Or), II, 169.
Dillingen an der Saar (*134*), II, 341.
Dillingen in Bayern (*59*), II, 352.
Dillon, régiment irlandais d'infanterie, II, 179, 208, 277.
Dinant (Belgique, prov. de Namur, ch.-l. d'arr.), I, 165; II, 30.
Dingolfing (*1*), I, 128, 129.
Dinkelsbühl (*24*), I, 42, 57-59, 64, 69, 70, 73; II, 339, 348.
Divion (Pas-de-Calais, cant. de Houdain), II, 372.
Dixmude (Belgique, Flandre occ., ch.-l. d'arr.), II, 134, 136, 138, 139, 141-143, 146, 147, 152, 159, 161, 172, 174, 380, 381.
Dizy (Marne, cant. d'Ay), II, 360.
Dizy-le-Gros (Aisne, cant. de Rozoy-sur-Serre), II, 366.
Dœrzbach (*166*), II, 344.
Dohis (Aisne, cant. de Rozoy-sur-Serre), II, 80, 82, 376.
Dombes, pays, II, 217.
Dommartin : voy. Dammartin-en-Goële.
Donaueschingen (*234*), I, 8, 9.
Donauwœrth (*62*), I, 297. Opérations militaires aux environs : en 1645, I, 68, 72; en 1646, I, 91; II, 344; en 1648, I, 120, 130; II, 352.
Donmartin : voy. Dammartin-en-Goële.
Donnavert : voy. Donauwœrth.
Dorsi, II, 376.
Douai (Nord, ch.-l. d'arr.), II, 20, 48, 63, 176, 177, 179, 183, 187, 200, 222; base de ravitaillement et d'opérations pour les Espagnols assiégeant Arras, II, 5, 7-9, 15, 188, 189, 196, 205, 215, 216, 224, 225, 228, 253, 266, 268, 270, 280.
Doubatel : voy. Taupadel.
Doudancourt : voy. La Motte-Houdancourt.
Doullens (Somme, ch.-l. d'arr.), I, 164; II, 3, 176, 184, 190, 209, 233, 237, 247, 248, 258, 363.
Dourdan (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 213.
Dourlens : voy. Doullens.
Draxdorff (Jean-Christophe de), préteur de Strasbourg, I, 357.
Droot, colonel en garnison à Ypres en 1658, II, 163.
Droot, régiment de cavalerie ennemi, II, 155.
Drouat, II, 8.
Drusenheim (Basse-Alsace,

cant. de Bischwiller), I, 108, 318, 320; II, 345.
Du Bec-Crespin (Antoine) : voy. Moret.
Du Buisson, régiment de cavalerie, II, 279.
Du Coudrai-Montpensier (Henri d'Escoubleau, marquis), II, 163, 173.
Du Han, secrétaire de Turenne, II, 244.
Dunes (les), anc. abbaye, comm. de Coxyde (Belgique). Bataille en 1658, II, 120, 129, 160, 380; désignée sous le nom de bataille de Dunkerque, II, 140, 142.
Dunkerque (Nord), II, 70, 94-96, 101, 102, 108-116, 121, 131, 132, 138, 142-146, 159, 160, 166, 172, 174, 197, 379-381; voy. Dunes (les).
Dun-sur-Meuse (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 143, 247.
Du Passage (Aimard de Poisieux, marquis), I, 303. Services : en 1645, I, 47, 50; en 1646, I, 82, 90, 276, 278, 295, 298; en 1647, I, 332, 343; en 1654, II, 18; en 1656, II, 58, 60, 277.
Du Perron (le sr), I, 312, 328.
Du Plessis : voy. Jarzé, Richelieu.
Duplessis, régiment, II, 201.
Du Plessis (César de Choiseul, comte), maréchal de France, I, 150, 160, 163, 222.
Duras, régiment de cavalerie, I, 48. 49, 69, 115, 324.
Duras (le colonel), I, 343.
Duras (Jacques-Henri de Durfort, marquis de), I, 126, 140, 156, 157, 160, 245; II, 264.
Durfort (de) : voy. Duras, Quintin.
Du Rivau (Jacques) : voy. Beauvau.
Durlach (*212*), I, 41, 75, 348; II, 337.
Du Rouvroy ou Du Rouveray, II, 228, 229.
Du Tot, régiment d'infanterie, I, 254.
Du Tot (Charles-Henri), maréchal de camp depuis 1646, I, 77, 78, 256, 270.
Duttenberg (*183*), II, 339.
Du Val (Edmond-Robert), général-major dans l'armée du Roi, I, 126, 322.
Du Vouldy : voy. *Vouldy*.

E

Ebersbach (*149*), II, 349.
Éclaibes (Nord, cant. de Maubeuge), II, 370.
Écluse (l') : voy. Lécluse.
Edelaere (Belgique, Flandre or., cant. d'Audenarde), II, 165.
Eessen (Belgique, Flandre occ., cant. de Dixmude), II, 381.
Ehm : voy. Œhm.
Eichstædt (*25*), I, 130.
Eggenfelden (*2*), II, 351.
Eisenach (*270*), I, 114.
Eisenreich, envoyé du duc de Bavière, I, 346.
Eistet : voy. Eichstædt.
Elbe (l'), fleuve, II, 257.
Elbeuf, gendarmes, II, 279.
Elbeuf, régiment de cavalerie, II, 190, 277, 279.
Elbeuf (Charles de Lorraine, duc d'), I, 131, 206, 226, 227; II, 180, 201, 203, 231, 242, 251, 254-257, 260.
Électeur de Mayence : voy. Wambold (Anselme-Casimir de).
Elze (*77*), I, 52.
Émery : voy. Aymeries.
Émery (Michel Particelli, sr d'), contrôleur général, I, 78.
Emmerin (Nord, cant. d'Haubourdin), II, 83.
Empereur : voy. Ferdinand III; voy. aussi Pays héréditaires. Armée, I, 31; voy. Impériaux. Parti, I, 32, 101.
Empire : voy. Allemagne.
Encluse (l') : voy. Lécluse.

Enghien (le duc d') : voy. Bourbon (Louis de).
Enghien (le lieutenant-colonel d'), II, 75.
Englancourt (Aisne, cant. de La Capelle), II, 80.
Ennuin : voy. Hénuin.
Épernay (Marne, ch.-l. d'arr.), I, 176; II, 361.
Épinal (Vosges), I, 4.
Épinay (Seine, cant. de Saint-Ouen), I, 202.
Eppes (Aisne, cant. de Laon), II, 363.
Eppeville (Somme, cant. de Ham), II, 362.
Erding (*12*), II, 350.
Erfurt (*136*), I, 114.
Erlach, régiment de cavalerie, I, 311.
Erlach (Jean-Louis d'), mentionné : en 1643, I, 3; en 1644, I, 6-8, 12, 27; en 1646, I, 92, 251, 252, 262; en 1647, I, 311, 313; en 1649, I, 133, 134.
Erlach (Marguerite, baronne d'), femme du précédent, I, 6.
Ervart : voy. Herwarth.
Ervillers (Pas-de-Calais, cant. de Croisilles), II, 365.
Escanaffles (Belgique, Hainaut, cant. de Celles), II, 382.
Escarpe : voy. Scarpe (la).
Escaut (l'). Opérations sur ce fleuve : en 1654, II, 21, 365; en 1655, II, 30-33, 35; en 1656, II, 45-47, 50, 52, 59, 368; en 1657, II, 72, 75, 76, 78, 83; en 1658, II, 147-149, 153, 157, 160, 165-170, 382.
Eschalard (Maximilien) : voy. La Boulaye.
Esch-sur-l'Alzette (grand-duché de Luxembourg, ch.-l. de cant.), II, 346.
Esclainvilliers, régiment de cavalerie, II, 277.
Esclainvilliers (Timoléon de Sericourt d'), lieutenant général, II, 18, 206, 277.
Escoubleau (Henri d') : voy. Du Coudrai-Montpensier.
Espagne, I, 167, 263. Armée, I, 30, 367; II, 233, 247, 265; mentions notées dans la *Gazette*, II, 102; officiers, I, 159; II, 95; opérations : en 1650, I, 145-150, 152, 160; en 1652, I, 178, 206-210, 219, 226, 227; en 1653, I, 230-234, 236-248; en 1654, II, 2, 20, 22, 188, 197, 281-286; en 1655, II, 40; en 1657, II, 73-76, 94, 100; en 1658, II, 104, 106-108, 127, 129, 138. Armée navale : combat d'Orbetello, II, 276. Gouvernement; négociations : avec le prince de Condé; voy. Bourbon (Louis de); avec les habitants d'Hesdin, II, 165; avec le maréchal d'Hocquincourt, II, 38, 39, 52; avec le duc de Lorraine, I, 212; avec Turenne, I, 142, 143, 161-163, 165, 166, 168, 169; relations : avec la Bavière, I, 267; avec l'Empire, I, 263, 306, 310; avec la France, I, 133, 264, 269, 272. Prince : Balthazar-Charles-Dominique-Philippe-Victor-Luc, I, 306. Roi : voy. Philippe IV.
Espagny, régiment d'infanterie, II, 199, 201, 203, 204, 206, 211, 277.
Espenan, régiment d'infanterie, I, 254.
Espenan (Roger de Bossost, comte d'), I, 19, 21, 34, 50.
Espense, régiment de cavalerie, II, 279.
Espierres (Belgique, Flandre occ., cant. de Mouscron), II, 166, 168, 382.
Espiez, régiment de cavalerie, II, 264, 278.
Espinal : voy. Épinal.
Esquancourt (Daniel de Montmorency, marquis d'), lieutenant général en 1655. Services : en 1654, devant Arras, II, 3, 10, 182, 185, 190-192, 268, 281; en 1658, II, 124.

Esquelbecq (Nord, cant. de Wormhoudt), II, 91.
Essenfelden, II, 351.
Essonnes (l'), rivière, I, 186.
Estaires (Nord, cant. de Merville), II, 173, 196, 377.
Estrades, régiment de cavalerie, II, 277.
Estrades (Godefroy, comte d'), II, 39, 212, 237.
Estrées, gendarmes, II, 211, 278.
Estrées (François-Annibal, duc d'), maréchal de France, I, 209. Son fils : voy. Cœuvres.
Estrées (Jean, comte d'), maréchal de camp, I, 220.
Étampes (Seine-et-Oise, ch.-l. d'arr.), I, 187-193, 195-200; II, 357.
Étampes (d') : voy. Valençay.
Étampes (Éléonore d'), femme du maréchal d'Hocquincourt, II, 198, 212, 219, 241, 246, 256.
Éterre : voy. Estaires.
Étréaupont (Aisne, cant. de la Capelle), II, 82, 376.
Étréchy (Seine-et-Oise, cant. d'Étampes), I, 195; II, 357, 358.
Étreux (Aisne, cant. de Wassigny), I, 145; II, 354.
Étreux-en-Cauchie, II, 82.
Étrœungt (Nord, cant. d'Avesnes), II, 82, 367, 376.
Étrun (Pas-de-Calais, cant. d'Arras), II, 3; voy. Camp-de-César (le).
Ettlingen (*213*), I, 112, 324, 327, 333, 335, 346-348, 372-374; II, 346.

F

Fabert, régiment de cavalerie, II, 279.
Fabert (Abraham de), maréchal de France en 1658, I, 141, 161, 163; II, 1, 2; cf. Stenay.
Fackestein : voy. Falkenstein.
Fains (Meuse, cant. de Bar-le-Duc), I, 229.
Falkenstein (*51*), I, 117.
Fampoux (Pas-de-Calais, cant. d'Arras sud), II, 60, 371.
Fargniers (Aisne, cant. de la Fère), I, 237, 245; II, 185, 362.
Fargues (Balthazar de), major à Hesdin, II, 104.
Fauge (M. de), commandant une brigade de Lorraine, I, 152, 158.
Fechenheim (*87*), II, 338.
Fectwang, *Fectvang* : voy. Feuchtwangen.
Feider, capitaine commandant à Mayence, I, 32.
Ferdinand III, empereur. Anniversaire, I, 85. Intelligences avec la Bavière, I, 72, 90, 116, 119, 130, 303; avec l'Espagne, I, 263, 306, 310. Négociations avec la France, I, 273, 311. Sa fille Marie-Anne d'Autriche, I, 306.
Ferdinand, fils aîné de l'Empereur, I, 85.
Fère (la) (Aisne, ch.-l. de cant.), II, 239, 241, 248, 254, 256, 258, 370. Mouvements de troupes aux environs, I, 237; II, 2, 185, 249. Garnison, II, 211, 227, 232. Séjours : de la Cour, I, 236; II, 24, 27, 43, 79, 81; de Mazarin, I, 145, 164; II, 44, 64, 67, 76, 78, 79; de Turenne, II, 362, 366, 367.
Féron (Nord, cant. de Trélon), II, 80.
Ferrwangen, I, 44.
Ferté-Alais (la) (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 186, 187; II, 357.
Ferté-Milon (la) (Aisne, cant. de Neuilly-Saint-Front), I, 148, 219, 225; II, 1, 359.
Ferté-sous-Jouarre (la) (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 211; II, 363.
Feuchtwangen (*26*), I, 42, 43, 44, 45.
Fiennes (M^me^ de), II, 137.

Fillièvres (Pas-de-Calais, cant. du Parcq), II, 374.
Finteele, comm. de Pollinchove (Belgique), II, 134, 143.
Fischer (*vallée de*), II, 334.
Fischthal, comm. de Sainte-Marie-aux-Mines (Haute-Alsace), II, 334.
Fismes (Marne, ch.-l. de cant.), I, 147-149, 206, 209, 233; II, 1, 354, 361.
Flamands, I, 260, 269.
Flandre, II, 245. Affaires : en 1646, I, 100; en 1651, I, 162, 167-169, 178; en 1652, I, 207; en 1657, II, 101 (*très bonnes nouvelles* qu'avait Mazarin); en 1658, I, 168. Autorité de Fuensaldaña, I, 142. Campagnes : de 1646, I, 262, 269, 273; de 1647, I, 101, 103, 109, 115, 317, 326, 329, 333, 355, 362, 363; de 1649, I, 135; de 1654, II, 1-23; de 1655, II, 23-42; de 1656, II, 42-69; de 1657, II, 69-103; de 1658, II, 104-172. Contributions pour l'Espagne, II, 196. Maturité des blés, II, 224. Mouvements de troupes : espagnoles, I, 151, 193, 201, 206, 208, 209, 238; II, 2, 64, 70-73, 79, 102, 103, 136, 142, 164, 188, 196; françaises, II, 78, 81, 82, 90, 91, 93, 172, 173. Places fortes, I, 247. Réputation militaire de Delliponti, I, 146, 153. Séjour de Condé, II, 23. Traitement médiocre appliqué aux troupes par l'Espagne, I, 152; cf. I, 150.
Flandre (armées de) : espagnole, I, 152, 180, 208, 233; II, 26; française, I, 76, 116, 139, 144; II, 272.
Flarty, colonel irlandais, II, 233.
Fleckenstein, régiment de cavalerie, I, 345. Services : en 1654, I, 18, 20, 30; en 1655, I, 44, 65.
Fleckenstein (Frédéric-Wolfgang, comte de), I, 289; général-major, I, 104, 355. Démarches lors de l'affaire des weimariens, I, 327, 333, 337, 340, 343, 348, 349, 368-370. Opérations vers le Luxembourg, I, 30.
Flexelles (Nicolas de) : voy. Bregy.
Flœrsheim (*107*), II, 337.
Foix (Henri de) : voy. Meille.
Fonsommes (Aisne, cant. de Saint-Quentin). Séjour de troupes espagnoles : en 1652, I, 178; en 1653, I, 236, 237-238, 245. Séjour de Turenne, II, 76, 374.
Fontainebleau (Seine-et-Marne), I, 117, 175, 186; II, 145, 159.
Fontaine-Haute, comm. de Fontaine-Valmont (Belgique), II, 29.
Fontaine-Valmont (Belgique, Hainaut, cant. de Merbes-le-Château), II, 368.
Forêt-Noire (la), II, 8, 9, 22.
Forgel (Jean), colonel-major pour S. M. I. au régiment de Bünau, gouverneur de Mayence, I, 32.
Fors (François Poussart, marquis de), I, 139.
Fort-Léon, près Dunkerque, II, 130, 380.
Fort-Philippe, comm. de Gravelines (Nord), II, 217.
Foucquet (Antoine) : voy. Croissy.
Foucquet (Basile), I, 176; II, 40, 75.
Fouquescourt (Somme, cant. de Rosières), II, 363.
Fouquet : corr. Friquet.
Francfort-sur-le-Mein (*101*), I, 31, 284, 293, 294. Avis insérés dans la *Gazette*, I, 41, 51, 52, 73, 115. Opérations de Turenne dans la région, I, 32, 85, 86, 88, 328, 345. Séjours : d'ambassadeurs français, I,

125; de l'électeur de Mayence, I, 32; de Tracy, I, 84, 296.
Franche-Comté ou comté de Bourgogne, I, 4, 5.
Franconie, I, 86. Opérations militaires dans ou vers ce pays : en 1645, I, 45, 54; en 1646, I, 81, 88, 90, 97, 98, 287, 297, 298; en 1647, I, 114, 310; en 1648, I, 118-120. Vivres tirés de ce pays, I, 57, 304.
Frankenberg (*81*), I, 296.
Frankenthal (*44*), II, 348. Importance stratégique, I, 36. Mouvements de la garnison, I, 117, 278, 324. Occupation par les Espagnols, I, 30, 33, 252. Opérations contre cette place, I, 272, 315, 357, 374.
Frédéric-Guillaume, margrave de Brandebourg, I, 266.
Freibourg : voy. Fribourg-en-Brisgau.
Freising (*13*), I, 127; II, 350.
Frequentable : voy. Frankenthal.
Fresnes (Nord, cant. de Condé-sur-l'Escaut), II, 368.
Frévent : voy. Cercamp.
Fribourg-en-Brisgau (*198*), I, 22, 26, 28, 262, 323; II, 333, 335; assiégé et pris par les Bavarois, I, 9, 10, 12. Combats sous cette place en 1644, I, 13, 15, 17.
Friedberg in Bayern (*15*), I, 95, 130.
Friedberg in Hessen (*242*), I, 84, 85, 90, 284, 296, 299; II, 343.
Friedelsheim (*43*), I, 117; II, 348.
Friquet, envoyé de l'archiduc Léopold à Stenay, I, 166.
Fritzlar (*82*), II, 338.
Froidmont-Cohartille (Aisne, cant. de Marle) : voy. Cohartille.
Fronde (la) : voy. Princes (le parti des).
Fuensaldaña (Don Luis Perez de Vivero, comte de), I, 165, 167, 168; II, 175-177, 186, 213, 228, 242, 252, 253, 273, 276. Autorité en Flandre, I, 142, 162. Desseins à lui attribués par Turenne, I, 148, 150, 152. Entrevues avec Turenne : à Marche, I, 143, 144; à Namur, I, 163. Séjour près de Laon, I, 219.
Fulhwein, *Fulwein*, I, 87.
Furnes (Belgique, Flandre occ., ch.-l. d'arr.), II, 104, 110, 113, 114, 118, 120, 129, 131, 133, 134, 138, 139, 143, 147, 159, 172, 174, 380, 381.

G

Gadagne (Charles-Félix de Galéan, comte de), II, 118, 124, 129, 155, 163.
Gaildorf (*158*), II, 344.
Gaillard (Marie), veuve du lieutenant général d'Aumont, I, 34.
Galéan (Charles-Félix de) : voy. Gadagne.
Gallas (Mathias, comte de), général de l'armée impériale, I, 41, 72.
Gamarra (Don Esteban de), général d'artillerie espagnole, I, 159; II, 124.
Gand (Belgique, Flandre or.), II, 101, 147, 149, 158, 165, 167-169.
Garcies (Don Hernando de Quesada Mendoza, comte de), II, 176, 187.
Garde des sceaux : voy. Molé (Mathieu).
Gardes écossaises, II, 221, 277.
Gardes françaises, régiment, II, 1, 117, 127, 128, 136, 163, 183, 221, 277, 278.
Gardes suisses, régiment. Services : en 1654, II, 1, 18, 194, 200, 206, 211, 227, 276-278; en 1658, II, 117, 120, 127, 128, 136.

Garges (Seine-et-Oise, cant. de Gonesse), I, 202.
Gassion, régiment de cavalerie, II, 278.
Gassion (Gratien, comte de), II, 147-149, 154, 159.
Gassion (Jean, comte de), maréchal de France, I, 263.
Gauchy (Aisne, cant. de Saint-Simon), II, 183, 184, 363.
Gavere (Belgique, Flandre or., cant. d'Oosterzeele), II, 148, 149, 381.
Geiso, général de l'armée hessoise, I, 50, 51, 53.
Gelnhausen (*84*), I, 88, 89, 296, 299.
Gemünden in Bayern (*33*), I, 118; II, 348.
Gênes (Italie), I, 309.
Genlis, régiment de cavalerie, II, 277.
Georges II, landgrave de Darmstadt, I, 251.
Gergeau : voy. Jargeau.
Gerling, I, 44, 45.
Gerlingen (*181*), I, 45.
Germersheim (*45*), I, 29.
Gernsheim (*266*), II, 345.
Gersé : voy. Jarzé.
Gersend (Nicolas), officier du régiment de Schutz, I, 365.
Gesldorf, II, 344.
Gesvres, régiment de cavalerie, II, 277.
Gesvres, régiment d'infanterie, II, 277.
Gien (Loiret, ch.-l. d'arr.), I, 175, 176, 180, 181, 185, 186; II, 357.
Giengen an der Brenz (*163*), I, 103, 312; II, 344.
Giessen (*246*), I, 84, 296; II, 343.
Gigault (Bernardin) : voy. Bellefonds.
Girondelle (Ardennes, cant. de Rumigny), II, 366.
Givet (Ardennes, ch.-l. de cant.), II, 78, 125, 142, 177, 178, 180.
Givry (Ardennes, cant. de Rethel), II, 355.
Glageon (Nord, cant. de Trélon), I, 236.
Glatz, régiment irlandais d'infanterie, II, 278.
Gleen (Godefroi, comte de), I, 38, 60, 66, 68, 69.
Glet, près Heilbronn, II, 339.
Glinch-Grœtsch (Jacob), officier du régiment de Taupadel, I, 366.
Glotterthal (le), vallée en Brisgau, I, 23, 26.
Gloucester (Henry, duc de), II, 88, 124, 129.
Gmünd in Württemberg (*157*), II, 343.
Gochsheim in Baden (*209*), II, 339.
Gœppingen (*148*), II, 349.
Goize, I, 294 : il peut s'agir d'une des trois localités appelées Kirch-Gœns (*239*), Lang-Gœns (*247*) et Pohl-Gœns (*240*).
Golancourt (Oise, cant. de Guiscard), I, 246; II, 362.
Gondi (Jean-François-Paul de) : voy. Retz.
Gondi (Marie-Catherine de), I, 223-224.
Gondi (Paule-Marie-Françoise de), I, 224.
Gonesse (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 211.
Gonzague (Anne de), princesse palatine, I, 170, 225; II, 137.
Gorges, I, 202.
Gorgue (la) (Nord, cant. de Merville), II, 83.
Gouttenhoven (Conrad), lieutenant colonel du régiment de Taupadel, I, 351, 354, 366.
Goyon (François) : voy. La Moussoie.
Graben (*214*), I, 74; II, 340.
Grace : voy. Glatz.
Grammont (Belgique, Flandre or., ch.-l. de cant.), II, 170, 171, 382.

Gramont, régiment de cavalerie, II, 277.
Gramont (Antoine, comte de), maréchal de France. Services : en 1644, I, 18-20, 30; en 1645, I, 57, 64, 68, 70, 72, 73, 74, 76.
Gramont (Armand de) : voy. Guiche.
Gramont (Philibert, chevalier de), II, 264, 265.
Grancey (Jacques Rouxel de Médavy, comte de), II, 217.
Grand-Maître (M. le) : voy. La Porte (Armand-Charles de).
Grandmont : voy. Gramont.
Grandpré, régiment de cavalerie, II, 299.
Grandpré (Charles-François de Joyeuse, comte de), lieutenant général, I, 234; II, 28, 279.
Grandru (le sr de), I, 302, 308.
Grane : voy. Graben.
Gravelines (Nord, ch.-l. de cant.), I, 81; II, 70, 90, 94, 96-99, 108, 113, 139-145, 147, 160, 172, 377, 378 : voy. Fort-Philippe.
Griboval (Augustin de Grouches, sr de), II, 184, 187, 189, 196.
Grivy-Loisy (Ardennes, cant. de Vouziers), I, 231; II, 360.
Grosbois, comm. de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), I, 197.
Gross-Gerau (*265*), II, 345.
Gross-Heubach (*37*), II, 347.
Grotius (Hugo), I, 250; commandant à Schorndorf, I, 91; puis à Lauingen, I, 97, 312; prisonnier des Impériaux, I, 281, 298, 303.
Grotzingen : voy. Krotzingen.
Grouches (Augustin de) : voy. Griboval.
Grünberg in Hessen (*250*), I, 287.
Grünsfeld (*228*), I, 44.
Guébriant (Jean-Baptiste Budes, comte de), maréchal de France, I, 2, 257, 258, 267.
Gueldres, pays, II, 71.
Guénaut (François), médecin, II, 101, 131.
Guiche (Armand de Gramont, comte de), II, 119.
Guiche (corne de) à Arras, II, 261, 264, 267, 284, 285.
Guilloire, trésorier de l'armée d'Allemagne, I, 250, 251, 253.
Guise (Aisne, ch.-l. de cant.), II, 27. Garnison, I, 231; II, 69, 79, 178, 200. Lettres écrites de cette place à Le Tellier, II, 179, 193. Messagers, II, 243, 248, 256. Rendez-vous de l'armée en 1655, II, 25-26. Séjours en ce lieu ou aux environs : de La Ferté, II, 26, 43, 49; de Louis XIV, II, 21, 29, 37, 67 (avec Mazarin), 68; de Turenne, II, 59 (entrevue avec Mazarin), 354, 365-367, 369, 371, 372. Tentative des Espagnols : en 1650, I, 145; en 1653, I, 235, 245, 246.
Guise, chevau-légers, II, 279.
Guise (Henri de Lorraine, duc de), I, 246.
Guise (Roger de Lorraine, dit le chevalier de), I, 245.
Guitaut (Guillaume de Pechpeyrou-Cominges, comte de), II, 124.
Gustave-Adolphe, roi de Suède, I, 93, 126.
Gutenhofen : voy. Gouttenhoven.
Guyenne. Gouvernement obtenu par Condé, I, 170, 173. Séjours de Condé, I, 175, 177, 180. Subsistances militaires, II, 237. Troupes envoyées à Arras, II, 272.

H

Haag in Oberbayern (*23*), I, 127; II, 351.
Haguenau (Basse-Alsace, ch.-l. de cant.), I, 54, 109, 320; II, 341, 345.

Hailbron : voy. Heilbronn.
Hainaut, II, 37, 370.
Haisne (la), rivière, II, 31, 368.
Halberstadt (Prusse, prov. de Saxe, rég. de Magdebourg, ch.-l. de kreis), I, 266.
Hall ou Schwæbisch-Hall (*160*), I, 42, 71, 72, 73, 78; II, 338, 340.
Hallines (Pas-de-Calais, cant. de Lumbres), II, 377.
Ham (Somme, ch.-l. de cant.), II, 243, 362. Mouvements de troupes aux environs : en 1652, I, 206; en 1653, I, 237, 238, 241, 246; en 1657, II, 76. Négociations du maréchal d'Hocquincourt (gouverneur, I, 192) avec les Espagnols touchant cette place, II, 38-41.
Hammelburg (*34*), I, 277, 283, 287.
Han : voy. Ham.
Hanau (*85*), I, 298. Mouvements de troupes aux environs : en 1646, I, 81, 88, 89, 296; en 1647, I, 114. Nouvelles envoyées à la *Gazette*, I, 81, 104. Séjours de Turenne, I, 301; II, 338, 343.
Haraucourt, II, 159.
Harburg in Bayern (*63*), I, 68; II, 349.
Harlebeke (Belgique, Flandre occ., ch.-l. de cant.), II, 172, 382.
Harleu : voy. Arleux.
Hary (Aisne, cant. de Vervins), II, 361.
Hasbrock : voy. Hazebrouck.
Hatzfeld (*100*), I, 257.
Hatzfeld (Melchior de), I, 39, 40.
Haucourt (M. d'), officier de cavalerie, I, 159.
Haute-Alsace, I, 6.
Hautefontaine : voy. Fontaine-Haute.
Hautmont (Nord, cant. de Maubeuge), II, 29, 367.
Haut-Palatinat, I, 43, 93, 120, 130, 257, 298.
Hautrage (Belgique, Hainaut, cant. de Boussu), II, 368.
Havre (le) (Seine-Inférieure, ch.-l. d'arr.), I, 164, 169.
Haye (la) (Pays-Bas), I, 82, 83.
Hazdorff (D.), lieutenant-colonel du régiment de Schutz, I, 365.
Hazebrouck (Nord, ch.-l. d'arr.), II, 2, 78, 177, 190, 379.
Hecht, lieutenant-colonel weimarien, I, 347.
Hédin : voy. Hesdin.
Heidelberg (*204*), I, 54. Mouvements aux environs des troupes : bavaroises en 1644, I, 35, 37; françaises en 1645, II, 339. Occupation de cette place préconisée par Mazarin, I, 259, 272, 274.
Heidenfeld ou Marktheidenfeld (*36*), I, 118; II, 348.
Heidenheim in Württemberg (*162*), II, 343, 349.
Heidesheim (*257*), II, 336.
Heidfeld, II, 348.
Heilbronn (*179*), I, 325, 327, 331, 334; base d'opérations éventuelle pour l'ennemi, I, 97; cédé à Louis XIV par le traité d'Ulm, I, 101. Fortifications, I, 91. Mouvements de troupes aux environs en 1645, I, 41, 55, 70, 73, 74. Occupation de cette place préconisée par Mazarin, I, 258, 272, 274. Retraite de la garnison de Philipsbourg en 1644, I, 30. Séjours de Turenne, I, 114, 329; II, 337, 339, 344-346, 352. Siège projeté en 1646, I, 85, 304.
Held (Sebastian), officier du régiment de Schutz, I, 365.
Heldevir ou Hildevir, de Francfort, II, 293, 294.
Hemery, II, 83.
Hennin (Alexandre-Hippolyte-Balthazar de Bournonville, comte d'), II, 35.
Henry, rittmestre weimarien, I, 354.

Hénuin, comm. d'Audruicq et de Saint-Folquin (Pas-de-Calais), II, 93.
Heppenheim (*267*), I, 54.
Hequencourt : voy. Esquancourt.
Herbouville, régiment d'infanterie, II, 206, 232, 277.
Herbsthausen (*172*), I, 47.
Hérissart (Somme, cant. d'Acheux), II, 363.
Herrenthierbach (*154*), II, 349.
Hersfeld (*89*), I, 53.
Herwarth (Barthélemy), I, 262.
Hesdin (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 236, 237. Garnison, II, 3, 211, 232. Rébellion, II, 104, 105, 107-109, 113, 116. Régiments stationnés devant cette place, II, 145, 146, 159.
Hesse, landgraviat, I, 31, 52, 82, 119. Armée : opérations en 1645, I, 51-54, 56, 65-67; en 1646, I, 82, 83, 119, 257. Landgrave : voy. Amélie-Élisabeth. Mouvements de troupes aux frontières : en 1645, I, 43, 49, 50, 52; en 1646, I, 79-81, 83, 90, 279, 288.
Heubach, II, 347.
Hildevir ou Heldevir de Francfort, I, 293, 294.
Hirson (Aisne, ch.-l. de cant.), II, 354.
Hocquincourt : gardes, II, 279; gendarmes et chevau-légers, II, 278.
Hocquincourt (Charles de Monchy, marquis d'), maréchal de France, II, 120, 212, 219; tué devant Dunkerque au service de l'Espagne, II, 119. Gouvernement, I, 192; II, 199. Rapports : avec Condé, II, 265; avec Le Tellier, II, 249, 259; avec Mazarin, I, 133; avec Turenne, I, 303, 308, 309; II, 182, 186, 198, 227. Rapports tendus avec la Cour, II, 38-40, 104, 220, 241, 243, 256. Services : en 1646-1647, I, 100, 312, 320-322; en 1650, I, 147, 148; II, 354; en 1652, I, 178, 179, 181-183, 185, 188-190; en 1654, II, 12-15, 17, 19, 21, 257, 262, 263, 269, 270, 272-274, 276, 278-281. Troupes, I, 177, 192; II, 206. — Sa femme : voy. Étampes (Éléonore d').
Hocquincourt (Dominique de Monchy, dit le chevalier d'). Son régiment de cavalerie, II, 279.
Hocquincourt (Georges de Monchy, marquis d'), II, 40, 41, 79, 120, 240, 241, 256.
Hœchst (*103*), I, 104; II, 344, 345, 347.
Hœllenbach (*167*), I, 57; II, 339.
Hoenwiel : voy. Hohentwiel.
Hoeuchst : voy. Hœchst.
Hœuft (Jean), I, 293, 294.
Hofkirken (*de*), sans doute pour Hofkirchen, habitant de Mayence, I, 303.
Hohenburg, près Wasserburg, II, 351.
Hohenlohe, comté qui occupait la partie septentrionale du royaume actuel de Wurtemberg, I, 71, 73.
Hohentwiel (*189*), I, 8.
Hohenweiler : corr. Hohentwiel.
Hollande, I, 29 (*digue de fascines qui n'était pas couverte comme en Hollande*). États, I, 82, 83; politique extérieure, I, 268, 269, 273. Séjours : de Mme de Longueville, I, 143; de Turenne, I, 134; II, 353.
Holzheim bei Dillingen (*60*), II, 343.
Holzheim bei Neu-Ulm (*71*), II, 343.
Hondschoote (Nord, ch.-l. de cant.), II, 113.
Honrod (Jean), officier du régiment de Schutz, I, 365.
Honscot : voy. Hondschoote.
Honsruc, *Hontsruc* : voy. Hunsrück (le).

Hornebourg, II, 349.
Hornu (Belgique, Hainaut, cant. de Boussu), II, 368.
Houdain (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 61-64, 372.
Houdancourt : voy. La Motte-Houdancourt.
Houlm : voy. Ulm.
Housset (Aisne, cant. de Sains), II, 38.
Housset, trésorier des parties casuelles, II, 227.
Hoymille (Nord) : voy. Beentis-Meulen, Maison-Blanche (la).
Hüfingen (*235*), I, 8, 9.
Humières, régiment de cavalerie, II, 277.
Humières (Louis de Crevant, marquis d'), II, 173. Services : en 1657, II, 87, 89 ; en 1658, devant Dunkerque, II, 118, 124, 129 ; devant Audenarde, II, 150 ; sur la Lys, II, 155, 156 ; devant Ypres, II, 163.
Hunsrück (le), région montagneuse comprise entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Nahe, I, 37, 77.
Hurault (Jeanne) de l'Hôpital, femme de Jean de Choisy, II, 137.
Hurault (Marguerite) de Cheverny, femme de Charles, marquis d'Aumont, I, 34.
Huxelles, régiment d'infanterie, I, 179, 189, 190 ; II, 278.
Huxelles, régiment de cavalerie, II, 278.
Huxelles (Louis-Chalon du Blé, marquis d'). Services : en 1653, I, 247 ; en 1654, II, 278 ; en 1656, II, 45, 46 ; en 1657, II, 99 ; en 1658, II, 144.
Huy (Belgique, prov. de Liége, ch.-l. d'arr.), I, 164, 165.

I

Ilbenstadt (*244*), I, 84, 85.
Ile-de-France, régiment d'infanterie, II, 205, 277.
Ile-Saint-Denis (l') (Seine, cant. de Saint-Denis), I, 202, 203.
Illon : voy. Dillon.
Impériaux. Opérations : en 1645, I, 39, 40, 66, 71, 73-76 ; en 1646, I, 79, 81, 83, 86, 97-99, 101, 260, 277, 280, 281, 285, 287, 294, 298 ; en 1648, I, 121, 123, 125, 128.
Impsingen, peut-être Ingelfingen (*168*), I, 44.
Inchy (Pas-de-Calais, cant. de Marquion), II, 5, 206, 207, 214, 364, 371.
Ingelfingen (*168*) : voy. *Impsingen*.
Ingelheim, II, 347 : il s'agit, soit de Nieder-Ingelheim, soit d'Ober-Ingelheim.
Ingolstadt (*16*), I, 72, 120, 126, 127 ; II, 350, 351.
Inn (l'), affluent du Danube, I, 127, 128 ; II, 351.
Innsbruck (Autriche-Hongrie, Tirol), II, 44.
Iorc : voy. York.
Iphofen (*29*), II, 349.
Ipre : voy. Ypres.
Irlandais, I, 322 ; au service de l'Espagne, II, 109, 179, 187, 188, 197, 251, 252 ; au service de la France, II, 69 (officiers ayant des intelligences avec l'ennemi), 278. Tentatives pour débaucher les premiers, II, 208, 221, 233, 234, 247.
Isar (l'), affluent du Danube, I, 127, 128 ; II, 350.
Iseghem (Belgique, Flandre occ., cant. d'Ingelmunster), II, 172, 382.
Isle (*l'*) : voy. Lille.
Isle-Adam (l') (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 190.
Islebonne (*l'*) : voy. Lillebonne.
Issel, II, 383.
Issoudun (Indre, ch.-l. d'arr.), I, 175.
Italiens, II, 227, 267, 268.
Itteville (Seine-et-Oise, cant. de la Ferté-Alais), II, 358.
Ivoy, auj. Carignan (Ardennes, ch.-l. de cant.), II, 354.

J

Jacquier, munitionnaire général, II, 99, 209, 219, 237.
Jagst (la), rivière, I, 56.
Jankau (Autriche - Hongrie, Bohême), I, 40.
Jargeau (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 179, 180, 182.
Jarzé (René du Plessis de la Roche-Picmer, marquis de), I, 139.
Jean-Georges, électeur de Saxe, I, 256-257.
Jeumont (Nord, cant. de Maubeuge), II, 29, 368.
Joigny (Yonne, ch.-l. d'arr.), I, 186; II, 169.
Joigny (de) : voy. Bellebrune.
Joly (Guy), I, 232.
Josephsberg (le), montagne voisine de Fribourg-en-Brisgau, I, 17.
Joyeuse, régiment de cavalerie, II, 279.
Joyeuse (Charles-François de) : voy. Grandpré.
Joyeuse (Louis de Lorraine-Guise, duc de), colonel général de la cavalerie, II, 12, 13.
Juan (don) d'Autriche. Campagnes : de 1656, II, 44, 48, 51, 53, 63, 65; de 1657, II, 78, 84; de 1658, II, 113, 120, 121, 124-126, 129, 134, 138, 141, 154, 164, 166-169, 171.
Juliers (*110*), I, 164. Pays, II, 71.
Jungbaum, colonel, I, 257.

K

Kaiserslautern (*46*), I, 34.
Kamberg (*106*), I, 81.
Kanowski, régiment de cavalerie, I, 30, 44.
Kanowski (Frédéric-Louis), gouverneur de Fribourg-en-Brisgau, I, 12.
Kassel : voy. Cassel.
Kastellaun (*120*), I, 37, 38, 77; II, 340.
Kehl (*231*), I, 345; II, 345.
Kerserloutre : voy. Kaiserslautern.
Kempen (*126*), I, 257.
Kerkhove (Belgique, Flandre occ., cant. d'Avelghem), II, 146, 381.
Kinzig (la), affluent du Mein, I, 88, 89, 90.
Kinsig (la), affluent du Rhin, I, 348.
Kirchberg an der Jagst (*145*), I, 44.
Kirch-Gœns (*239*) : voy. *Goize*.
Kirchhain (*90*), II, 53, 54, 83.
Kirchhofen (*202*), II, 335.
Kirrlach (*217*), II, 340.
Kislac, II, 340.
Kisslau, château à Mingolsheim, II, 340.
Klein-Heubach (*38*), II, 347.
Knaudenheim, sur le Rhin, à 4 kil. en amont de Germersheim, mais sur la rive droite, donc en territoire badois, I, 29.
Knocke, comm. de Merckem et de Reninghe (Belgique), II, 134, 135, 143, 380.
Kœnigshofen in Baden (*229*), I, 114; II, 346.
Kœnigsmarck (Hans-Christophe de), feld-maréchal de l'armée suédoise. Services : en 1645, I, 51, 52, 54, 56, 257; II, 338; en 1646, I, 87, 265, 283, 297; en 1647, I, 114-115; en 1648, I, 122, 129.
Korneuburg (Basse-Autriche), I, 85.
Krailsheim (*165*), I, 44.
Krainfeld (*253*), I, 53; II, 338.
Kraiter (Georg.), rittmestre du régiment de Schutz, I, 365.
Krautheim (*225*), I, 44.
Kreglingen (*173*), I, 45; II, 349.
Kremer (Gerhard) : voy. Mercator.
Kreuznach (*113*), I, 32, 38, 39; II, 337.
Kriesbach (*169*) : voy. *Curtzelbahc*.
Krosigk, conseiller de la landgrave de Hesse, I, 51, 52.

Krozingen (*203*), I, 12; II, 335.
Küntzig : voy. Kinzig.
Kuppenheim (*195*), I, 110, 328, 346, 348; II, 346.

L

La Barge ou la Berge, gentilhomme de Turenne, I, 23; lieutenant de ses gardes, I, 142; capitaine de ses gardes, I, 158.
La Berge (le sr de), envoyé par Mme de Longueville auprès de Turenne, I, 164.
La Boulaye (Maximilien-Eschalard, marquis de), I, 209.
Labroye (Pas-de-Calais, cant. de Hesdin), II, 379.
Labuissière (Pas-de-Calais, cant. de Houdain), II, 61, 62, 372.
Labuissière (Belgique, Hainaut, cant. de Merbes-le-Château), II, 78.
La Cardonnière (Baltazar de), maréchal de camp, II, 200, 271
La Croizette (M. de), II, 258.
La Cueva (Don Antonio de), général espagnol, II, 149.
Ladenburg (*221*), I, 55; II, 338.
La Faye : voy. Mauvilly.
La Ferté : gendarmes, II, 278.
La Ferté régiment de dragons, II, 155.
La Ferté, régiment d'infanterie, II, 278.
La Ferté (Henri de Senneterre, marquis de), maréchal de France, en 1651, gouverneur de Lorraine, I, 5, 40. Services : en 1646, I, 268, 269, 309; en 1651, I, 141, 153; en 1652, I, 202, 203, 205, 209, 214, 220, 225, 228; en 1653, I, 234, 236, 237, 238, 243, 244, 247; en 1654, II, 4-7, 11, 12, 14-19, 21, 177, 178, 180-182, 184, 185, 189, 191-194, 199, 203, 204, 206, 213-215, 218, 222-227, 229-234, 236, 238-240, 242, 243, 248, 254, 255, 257, 259, 262-268, 270, 271, 273, 276, 277, 280, 281; en 1655, II, 25-27, 28, 30, 33-35, 38; en 1656, II, 43, 45, 49-52, 54, 55, 57; en 1657, II, 71, 72, 76-78, 82; en 1658, II, 125, 139, 140, 144-146, 148, 162.
La Feuillade, régiment d'infanterie, II, 18, 276, 277.
La Feuillée, régiment de cavalerie, II, 279.
La Gardie (Magnus-Gabriel, comte de), I, 261.
Lagny (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 201, 209, 213, 214; II, 358, 359.
La Guette, II, 209, 213, 236, 251.
La Guillotière (Michel d'Aits de), maréchal de camp, II, 28.
La Guionnière (le sr de), ancien maréchal des logis des chevau-légers de Mazarin, II, 183.
Lahn (la), affluent du Rhin, I, 90, 279, 302.
Laigny (Aisne, cant. de Vervins), I, 232.
Lairé, régiment de cavalerie, II, 279.
Lallier (René) : voy. Saint-Lieu.
La Luzerne, régiment de cavalerie, II, 279.
La Meilleraye, régiment de cavalerie, II, 212, 278.
La Meilleraye (Charles de la Porte, marquis de), maréchal de France, I, 263, 309; II, 213, 236, 251, 265.
Lameth : voy. Bussy-Lameth.
Lameth, régiment de cavalerie, II, 278.
Lameth (François, baron de), I, 4, 300, 308, 314.
La Motte-Houdancourt (Philippe, comte de), II, 219, 255.
La Moussoie (François-Goyon de Matignon, baron de Nogent, dit), I, 141.
Landau an der Isar (*3*), I, 128.

Landau in der Pfalz (*47*), I, 50, 76. Séjours de Turenne, I, 75; II, 336, 340, 348. Siège et prise, I, 33-34.
Landrecies (Nord, ch.-l. de cant.), II, 2, 37, 55, 57, 67, 77, 369, 375. Siège et prise, II, 24-29, 367.
Landsberg am Lech (*17*), II, 97-100, 129, 311; II, 352.
Landshut in Bayern (*4*), II, 351.
Laneuville-sur-Meuse (Meuse, cant. de Stenay), II, 181.
Langenau in Württemberg (*152*), II, 350.
Langenburg (*153*), I, 44.
Langen-Denzlingen : voy. Denzlingen.
Lang-Gœns (*247*) : voy. *Goize*.
Languedoc-Orléans, régiment d'infanterie, I, 190.
Laon (Aisne). Concentration dans le voisinage de troupes : espagnoles, I, 219, 225; françaises, II, 25. Garnison, I, 220. Séjours : de la Cour, II, 27; de Mazarin, II, 233; de Turenne, II, 362, 367, 369, 370. Situation vulnérable, I, 235.
Laone : voy. Lahn (la).
La Porte (Armand-Charles de), grand-maître de l'artillerie, fils du maréchal de la Meilleraye, II, 213, 251.
La Porte (Charles de) : voy. La Meilleraye.
Largny, I, 232.
La Rivière (Louis Barbier, abbé de), I, 138.
Laroche (Belgique, Luxembourg, ch.-l. de cant.), I, 165; II, 355.
La Rochefoucauld (Charles-Hilaire, chevalier de), I, 141.
La Rochefoucauld (Frédéric-Charles de) : voy. Roye.
La Roche-Picmer (de) : voy. Jarzé.
La Roque-Saint-Chamarand, régiment de cavalerie, II, 278.
La Sebe, II, 338.
La Suse (Gaspard de Champagne, comte de la), II, 64, 65, 125, 253.
La Torre (Don Juan de), gouverneur de Mardick, II, 95.
La Tour (Charlotte de), sœur de Turenne, I, 4, 8, 39, 68, 73, 78, 90, 61, 117, 247, 307.
L'Aubépine (de) : voy. Châteauneuf, Verderonne.
Laubergat, commandant à Lauingen, I, 312.
Laufenburg (Suisse, Argovie, ch.-l. de district), II, 332.
Lauingen (*61*), I, 97, 98, 121. Occupation française, I, 91, 96 (fortifications), 122, 312. Séjours de Turenne, I, 92; II, 343, 350.
Lavaqueresse (Aisne, cant. de Guise), II, 372.
Lavau (M. de), major de Beauvau, I, 157, 159.
La Vieuville, régiment de cavalerie, II, 279.
La Villette, régiment de cavalerie, II, 277.
Lawing, *Lawingen* : voy. Lauingen.
Le Breton, capitaine au régiment de Sainte-Maure, II, 235.
Lech (le), affluent du Danube, I, 127. Opérations militaires vers cette rivière : en 1646, I, 91, 94, 98, 99; en 1648, I, 126, 127, 129, 130; II, 350, 352.
Lechenich (*125*), I, 82; II, 342.
Lécluse (Nord, cant. d'Arleux), II, 6, 177.
Lede (Guillaume Bete, marquis de), II, 113, 130.
Lédin, II, 75.
Leec : voy. Lech (le).
Leide : voy. Lede.
Leipzig (*146*), I, 56, 250, 253.
Le Loup (Claude) : voy. Bellenave.
Le Nain, ingénieur, II, 229.
Lenet (Pierre), II, 34.
Lens (Pas-de-Calais, ch.-l. de

cant.). Mouvements de troupes : en 1654, II, 8, 189, 218, 221, 222, 225; en 1656, II, 61, 63; en 1658, II, 139. Séjours de Turenne, II, 60, 371, 376.
Leonberg (*180*), I, 45.
Léopold, archiduc d'Autriche. Campagnes : de 1645, I, 56, 72, 75; de 1646, I, 82, 84, 87, 97, 99; de 1650, I, 146, 148, 153, 162; de 1653, I, 246; de 1654, II, 19, 25, 26, 223, 232, 261, 273, 276, 281. Négociations : avec Turenne en 1650, I, 143, 144; II, 354; avec la France en 1651, I, 134, 166, 168.
Le Roy, II, 217.
Leschelle (Aisne, cant. du Nouvion), II, 367.
Leschelle (M. de), sergent de bataille de l'armée du duc d'Enghien, I, 17, 19, 22.
Lesdain (Nord, cant. de Marcoing), II, 76, 374.
Lesdiguières (Philippe-Emmanuel, duc de), I, 224.
Lesquielle-Saint-Germain (Aisne, cant. de Guise), II, 25, 367.
Létancourt (le s^r de) ou Lettancourt, lieutenant de l'artillerie, II, 280.
Le Tellier (Michel), secrétaire d'État au département de la Guerre, I, 148, 261, 313; II, 105, 272. Chiffres en sa possession, II, 101, 268. Correspondance avec Guy de Bar, II, 189; avec Brachet, II, 216; avec Bridieu, II, 179, 193; avec Coligny, II, 69; avec le duc d'Elbeuf, I, 226; II, 180, 203; avec Guébriant, I, 3; avec La Ferté, I, 225; II, 4, 191, 199; avec Mazarin, I, 160, 161, 225, 229, 232; II, 12, 207-214, 217-220, 225-243, 245-261; avec Turenne, I, 3, 103, 179, 185, 213, 215, 251, 278, 289, 324; II, 10, 243-245. Déplacements, I, 211; II, 5, 215, 364.
Lettancourt : voy. Létancourt.
Leuze (Belgique, Hainaut, ch.-l. de cant.), II, 368.
Lévis-Ventadour (François-Christophe de) : voy. Damville.
L'Hopital (Jeanne Hurault de), femme de Jean de Choisy, II, 137.
Lich (252), I, 287.
Liége (Belgique). Pays, I, 143, 163, 164.
Liesse : voy. Notre-Dame-de-Liesse.
Ligne (Claude-Lamoral, prince de). Campagnes : de 1654, II, 175-177, 185, 187; de 1658, II, 120, 141, 143, 154, 156, 157, 160, 163.
Lignières : voy. Linières.
Ligniville (Philippe-Emmanuel, comte de), I, 152, 158, 200; II, 175-177.
Ligny-en-Barrois (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 164, 228, 229; II, 360.
Lille (Nord), II, 8, 78, 142, 156, 224, 225.
Lillebonne (François-Marie de Lorraine, comte de), lieutenant général. Services : en 1654, II, 9, 18, 206, 251, 258, 277; en 1656, II, 82; en 1658, II, 170, 173.
Lillers (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 85, 226, 231, 236, 250, 257.
Limburg (*104*), I, 90, 279.
Limeil-Brévannes (Seine-et-Oise, cant. de Boissy-Saint-Léger), I, 199.
Limours (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 223; II, 356.
Limousin, régiment d'infanterie, II, 259, 278.
Linan, compagnie du régiment Mestre-de-camp, II, 220.
Lindau im Bodensee (*65*), I, 100.
Linenfels, rittmestre weimarien, I, 349.

Linières (François des Essars, sr de), gouverneur de Saint-Quentin, II, 229.
Lippstadt (*138*), I, 83; II, 342.
Lis : voy. Lys (la).
Lixheim (Lorraine, cant. de Phalsbourg), II, 346.
Loches (Indre-et-Loire, ch.-l. d'arr.), I, 176.
Lockhart (Guillaume), ambassadeur d'Angleterre, II, 96, 99, 100, 112, 124, 146.
Lohr am Main (*35*), II, 348.
Loire (la), fleuve, I, 177, 179-181, 185, 191.
Lollar (*248*), I, 84.
Loménie (Henri-Auguste de) : voy. Brienne.
Londres, II, 39.
Longboyau, nom du plateau qui s'étend entre Seine et Bièvre, I, 216.
Longeville (Meuse, cant. de Bar-le-Duc), I, 229; II, 360.
Longjumeau (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), II, 369.
Longpré (M. de), blessé à Jargeau, I, 180.
Longpré (M. de). Services en 1651, II, 205.
Longueville : gendarmes et chevau-légers, II, 258.
Longueville, régiment d'infanterie, II, 211.
Longueville (hôtel de), à Paris, I, 169, 170.
Longueville (Henri d'Orléans, duc de), I, 131, 138, 164, 251, 285, 367.
Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), I, 164, 170, 171, 173; II, 106 (*dévotion si grande que cela lui empêchait de se mêler d'aucune cabale*). Correspondance avec Condé, I, 165. Séjours: en Allemagne, I, 83, 285; II, 342; à Montrond, I, 175; à Stenay, I, 143, 144, 161, 162, 166-168.
Loo (Belgique, Flandre occ.), cant. de Haringhe), II, 380.
Looberghe (Nord, cant. de Bourbourg), II, 91, 377.
Lopis (François de) : voy. Mondevergue.
Lorch in Württemberg (*177*), II, 349.
Lormont (M. de), I, 308.
Lorraine. Duc : voy. Charles IV. Frontières, I, 229. Gens de guerre au service : du duc Charles IV en 1644, I, 38, 39; de l'Espagne en 1650, I, 150-153, 155-157; en 1652, I, 207; en 1653, I, 245, 246; en 1654, II, 2, 19, 184, 187, 188, 195, 221, 265; de la France, en 1654, II, 199, 201, 204, 205, 232-233, 279; en 1656, II, 43, 46, 48, 50, 51, 54; en 1658, II, 124, 139, 173. Gouverneur : voy. La Ferté. Mouvements de troupes, I, 141, 311, 326, 328, 367; II, 60. Quartiers d'hiver : de 1643-1644, I, 4; de 1644-1645, I, 37, 39; de 1645-1646, I, 78; de 1647-1648, I, 118. Séjours : de Turenne, I, 5; de d'Hoquincourt, I, 322.
Lorraine, régiment, II, 278.
Lorraine (de) : voy. Elbeuf, Guise, Lillebonne.
Lorraine (Charlotte-Marie de), dite Mlle de Chevreuse, I, 170.
Lorraine (François de), II, 273.
Loudun (Vienne, ch.-l. d'arr.), II, 356.
Louis XIV, I, 169; II, 103, 107, 213. Chevaux, I, 193. Confiance à l'égard de Mazarin, I, 210, 211, 232; II, 42. Déplacements : en 1646, I, 308; en 1649, I, 131; en 1650, I, 136, 149; en 1652, I, 176, 180, 186, 201, 206, 222, 223; II, 359; en 1653, I, 236; en 1654, II, 1 (sacre à Reims), 5, 21; en 1655, II, 27, 29 (marche *dans le pays ennemi*), 30, 33, 36, 37, 41, 368; en 1656, II, 43, 67, 68, 373; en 1657, II, 71, 76, 79, 81; en 1658, II, 105,

106, 108, 109, 114, 129, 130, 140, 144, 145, 168, 172-174; projeté, I, 207, 208. Maladie à Calais en 1658, I, 131, 132, 136-139. Mariage projeté avec Marguerite de Savoie, II, 169. Minorité, I, 78, 173. — Cf. Cour (la), Roi (le).

Louppy-le-Château (Meuse, cant. de Vaubecourt), I, 229.

Louvigny, régiment de cavalerie ennemi, II, 155.

Louvigny (le sr de), II, 239.

Louvre (le), à Paris, I, 170, 222, 223, 225.

Louvres (Seine-et-Oise, cant. de Luzarches), I, 225; II, 24, 359.

Lunéville (Meurthe-et-Moselle, ch.-l. d'arr.), II, 346.

Luther (Martin), I, 258.

Lützelstein : voy. Petite-Pierre (la).

Luxembourg (grand-duché de Luxembourg), I, 81.

Luxembourg, pays, I, 30, 76, 77, 228, 233. Mouvements exécutés ou projetés : de troupes espagnoles, I, 150, 160, 161, 226, 234; II, 2, 80, 125, 142; de troupes françaises, I, 115, 267, 269, 274, 311, 322, 326, 329, 344, 345, 363, 366, 368; II, 60, 71, 73, 76, 346.

Luxembourg (armées de) : espagnole, I, 233, 234; française, II, 273.

Luxembourg (le), à Paris, I, 222.

Luxeuil (Haute-Saône, ch.-l. de cant.), I, 5; II, 333.

Luzarches (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), II, 378.

Luzoir (Aisne, cant. de la Capelle), II, 82, 375, 376.

Lyon (Rhône), I, 207, 208. Séjour de Louis XIV en 1658, II, 168, 169, 172-174.

Lys (la). Opérations militaires vers cette rivière : en 1654, II, 196; en 1656, II, 59; en 1657, II, 71, 78, 83, 88, 91, 377; en 1658, II, 109, 142, 144, 147, 148, 152-154, 156, 158-161, 164, 165, 172, 379, 381.

M

Mâcon (Saône-et-Loire), II, 169.

Macon (Belgique, Hainaut, cant. de Chimai), II, 80.

Madaillan (Philippe, comte de), II, 150.

Mademoiselle : voy. Montpensier.

Magny (Lorraine, cant. de Verny), I, 54.

Maillé (Armand de) : voy. Brezé.

Main : voy. Mein (le).

Mainz (*259*). Voy. Mayence.

Maipas : voy. Mépas.

Maison-Blanche (la) (Nord, comm. de Hoymille), II, 110.

Malesherbes (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 187.

Malissolles (le sr de), commandant à Château-Porcien, I, 152.

Malzy (Aisne, cant. de Guise), II, 375.

Manancourt (Somme, cant. de Combles), I, 242, 243.

Mancini, régiment de cavalerie, II, 279.

Mancini (Philippe-Julien), neveu de Mazarin, I, 223.

Manguin, I, 116.

Manicamp (de), II, 241.

Mannay (Charles de) : voy. Camps.

Mannheim (*220*), I, 35, 36, 37; II, 336.

Manquez (Christophe), gouverneur de Gravelines, II, 144.

Mantes (Seine-et-Oise, ch.-l. d'arr.), I, 218, 220, 359.

Marbach (*182*), I, 41.

Marca (Pierre de), archevêque de Toulouse, II, 212.

Marche (Belgique, Luxembourg,

ch.-l. d'arr.), I, 143, 144, 354, 355.
Marche (la), province, I, 232.
Marchin (Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de) ou Marsin, II, 51, 54, 78, 80, 125, 142, 143.
Marcoing (Nord, ch.-l. de cant.), II, 79.
Marcoussis (Seine-et-Oise, cant. de Limours), I, 148.
Mardick (Nord, cant. de Dunkerque), II, 102, 108, 111, 115, 121, 133, 143; assiégé et pris en 1657, II, 92-100. Séjours : du maréchal d'Aumont, II, 103, 106; de Louis XIV, II, 116, 129-131; de Turenne, II, 377, 378.
Margny-aux-Cerises (Oise, cant. de Lassigny), I, 231; II, 362.
Margraf, officier du régiment de Schutz, I, 365.
Margrave, régiment de cavalerie, I, 44.
Marguerite de Savoie, II, 169.
Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur, I, 306.
Mariendael : voy. Mergentheim.
Marine (la), régiment d'infanterie, II, 278.
Marines (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 218.
Marktheidenfeld (*36*) : voy. Heidenfeld.
Marle (Aisne, ch.-l. de cant.). Mouvements de l'armée du roi dans le voisinage, en 1650, I, 146; en 1653, I, 231. Séjours : du maréchal de la Ferté, II, 43; de Louis XIV, I, 236; de Turenne, II, 361, 363, 370.
Marne (la), rivière, I, 201, 212, 218, 225; II, 358-360.
Maroilles (Nord, cant. de Landrecies), II, 367, 369.
Marsin, régiment, I, 57.
Marsin vieux, régiment, I, 30.
Martinozzi (Anne-Marie), princesse de Conti, II, 265.
Masingen (le marquis de), mestre de camp général de l'armée d'Espagne, I, 149.
Massué (Henri de) : voy. Ruvigny.
Matignon (de) : voy. La Mousoie.
Maubeuge (Nord, ch.-l. de cant.), II, 67, 178, 181, 365.
Maugré, gouverneur de Landrecies, II, 28.
Mauvaise Ache (la), Mauvais Esche : voy. Esch-sur-l'Alzette.
Mauvilly (Claude de Villiers la Faye, sr de), sergent de bataille, I, 22.
Maxe (la) (Lorraine, cant. de Metz) [mentionnée à tort], I, 115; II, 346.
Maximilien, duc de Bavière, I, 323, 325, 346. Dépit à l'occasion des succès franco-suédois, I, 98. Influence dans les affaires d'Allemagne, I, 102, 103. Mesures militaires, I, 72, 90, 92, 97, 128, 303, 313. Neutralité : négociée, I, 81, 256, 258, 260, 267, 272, 307, 311; promise par le traité d'Ulm, I, 100, 101; rompue, I, 116, 119. Séjour à Munich, I, 99; qu'il est obligé de quitter, I, 127, 130.
Mayence (*259*), I, 38, 79, 250, 251, 253, 278, 303; prise sans coup férir par le duc d'Enghien et occupée, I, 30-33, 35, 36. Garnison française, I, 82, 90, 254. Séjours de Turenne, I, 39, 51, 77, 78, 117, 118; II, 336, 337, 340-342, 347, 348.
Mayot (Aisne, cant. de la Fère), I, 237; II, 362.
Mazarin (Jules, cardinal), I, 179, 335; II, 105. Appréciations formulées sur lui par Turenne, II, 24, 144. Autorité à la Cour, I, 78, 169, 177, 232; II, 1, 27, 42, 70. Chevau-légers, II, 183, 278. Compagnie des gardes, II, 279. Correspondance adressée ou reçue

par lui : voy. l'annotation et les pièces justificatives des deux volumes. Déplacements : en 1650, I, 145, 149, 151, 159; en 1652, I, 229, 231; en 1653, I, 236; en 1654, II, 5; en 1656, II, 64, 67; en 1657, II, 71, 78, 79; en 1658, II, 130, 139, 144, 146, 159. Directions militaires, I, 239; II, 29. Cf. ci-après ce qui concerne les rapports de Mazarin avec Turenne. Directions politiques, I, 100; II, 96, 108. Exils volontaires, I, 164, 172, 176, 211, 212, 222. Gendarmes, II, 103, 141, 205. Impopularité, I, 207; II, 22, 137. Nouvelles de Flandres, à lui adressées, II, 101-102. Rapports : avec Bouillon, II, 80, 132, 200; avec Condé, I, 135, 137, 138, 170; avec le marquis d'Hocquincourt, II, 41; avec Louis XIV, II, 115, 116; avec Monsieur, II, 137; avec Retz, I, 223-225; avec Turenne : en 1643, I, 3; en 1645, I, 40; en 1646, I, 82; en 1649, I, 132, 136; en 1651, I, 171; en 1652, I, 203, 208; II, 358; en 1653, I, 233; II, 361; en 1654, II, 11, 12, 365-367; en 1655, II, 23, 25, 33, 38-40; en 1656, II, 42-44, 59, 370; en 1657, II, 71, 81, 82, 374, 375; en 1658, II, 107, 109, 136, 138-140, 145, 166, 168, 173, 380, 381. Cf. ci-dessus l'indication relative à la correspondance de Mazarin. Régiments : voy. Cardinal Mazarin.

Mazencourt (Charles-Christophe de) : voy. Courval.

Meaux (Seine-et-Marne, ch.-l. d'arr.), I, 201, 211, 218; II, 3.

Meille (Henri de Foix, comté de), II, 125, 128.

Meilleraye (la) (Deux-Sèvres, comm. de Beaulieu-sous-Parthenay), II, 213.

Mein (le), affluent du Rhin, II, 347. Opérations vers cette rivière : en 1645, I, 49, 50, 52, 56; en 1646, I, 87, 88, 90, 91, 254, 278, 292, 297, 299, 303; en 1647, I, 114, 118, 119.

Melander (Peter), général de l'armée de l'empereur, I, 123, 124, 128, 129.

Melin, régiment de cavalerie, II, 154, 277.

Mellie : voy. Meille.

Mello (Oise, cant. de Creil), II, 40.

Melsungen (*96*), II, 345.

Melun (Seine-et-Marne), I, 186, 187, 201.

Melun, régiment d'infanterie, 5, 10.

Memmingen (*66*), I, 93, 97, 98, 100, 101.

Mendoza : voy. Garcies.

Menin (Belgique, Flandre occ., ch.-l. de cant.), I, 309; II, 152, 154, 157-161, 165, 166, 172-174, 381, 382.

Mennecy (Seine-et-Oise, cant. de Corbeil). Voy. Villeroy.

Mépas, régiment de cavalerie, I, 115, 324.

Mépas (Charles du Provets de), I, 286, 300, 324

Mercator (Gerhard Kremer, dit), I, 97.

Merckem (Belgique, Flandre occ., cant. de Dixmude). Voy. Knocke.

Mercy (François, baron de), général de l'armée de Bavière. Campagnes : de 1644, I, 12, 15, 17, 19, 23, 25, 35-39; de 1645, I, 41, 42, 47, 53, 57, 60, 61, 63, 64.

Mercy (Gaspar de), général-major bavarois, I, 8, 21.

Mergentheim (*171*), I, 43, 44, 45, 50, 52, 105; II, 338.

Merville (Nord, ch.-l. de cant.), II, 91, 196, 377, 379.

Méry-sur-Seine (Aube, ch.-l. de cant.), I, 176.

Meslin : voy. Melin.
Mesmes (de) : voy. Avaux (Claude d').
Mesnil-lès-Hurlus (le) (Marne, cant. de Ville-sur-Tourbe), II, 355.
Mestre de camp, régiment de cavalerie, I, 190; II, 220, 278.
Metz (Lorraine), I, 34, 77, 115, 324. Evêché, I, 37.
Meurs : voy. Mœrs.
Meuse (la), I, 83, 161. Mouvements de troupes vers ce fleuve exécutés ou projetés : en 1650, I, 149, 151-153; en 1652, I, 226, 227; en 1653, I, 223-235, 247; en 1654, II, 178, 181; en 1657, II, 71, 73, 77, 78, 81; en 1658, I, 172.
Mézières (Ardennes), II, 77, 375.
Milan (Italie), II, 44.
Milandre : voy. Melander.
Milet ou Millet, envoyé par la Cour auprès de Turenne, I, 131, 132, 161.
Minaucourt (Marne, cant. de Ville-sur-Tourbe), I, 231; II, 360.
Mingolsheim (*211*), II, 340.
Mingrickshausen, II, 340.
Minorque, l'une des îles Baléares (Espagne), II, 44.
Miocourt, I, 231.
Miraumont (Somme, cant. d'Albert), II, 232, 372.
Mirecourt (Vosges), I, 4.
Mœckmühl (*184*), I, 57; II, 339.
Mœrs (*127*), I, 82.
Moinet, commandant à Bacharach, I, 38.
Moislains (Somme, cant. de Péronne), II, 193.
Molé (Mathieu), garde des sceaux, II, 228.
Molin de Bernant, mestre de camp commandant à Montmédy, II, 80.
Monchy (de) : voy. Hocquincourt.
Monchy-le-Preux (Pas-de-Calais, cant. de Vitry-en-Artois), II, 6, 8, 14, 214-216, 224, 245, 269, 364, 365.
Mondejeux : voy. Schulemberg Jean de).
Mondescourt (Oise, cant. de Noyon), II, 369.
Mondevergue (François de Lopis de), I, 325, 326, 327.
Mons (Belgique, Hainaut), II, 25, 68, 78, 181.
Monsieur : voy. Orléans (Gaston, duc d'), Philippe de France.
Montal (Charles de Montsaulnin, comte de), gouverneur de Sainte-Menehould, puis de Rocroi pour le prince de Condé, I, 247.
Montargis (Loiret, ch.-l. d'arr.), I, 175, 180, 185, 186.
Montaulieu : voy. Montolieu.
Montausier, régiment d'infanterie, I, 10.
Montausier (Charles de Sainte-Maure, duc de), I, 49; II, 237.
Montaut (Philippe de) : voy. Navailles.
Montbard (Côte-d'Or, ch.-l. de cant.), II, 169.
Mont-Bernanchon (Pas-de-Calais, cant. de Lillers), II, 86, 88.
Montcavrel, régiment de cavalerie, II, 190, 270.
Montcy-Saint-Pierre (Ardennes, cant. de Charleville) : voy. Mont-Olympe.
Montdejeu (M. de) : voy. Schulemberg (Jean de).
Montdidier (Somme, ch.-l. d'arr.), I, 192; II, 41, 140.
Monte Argentario (Italie, prov. de Grosseto, cant. d'Orbetello) : voy. Porto San Stefano.
Montecuccoli (Raymond, comte de), général de la cavalerie impériale, I, 123.
Montégu (le chevalier de), gouverneur de Rocroy, I, 247.

Montereau-faut-Yonne (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 186.
Montgommery, régiment d'infanterie, II, 128.
Mont-l'Evêque (Oise, cant. de Senlis), I, 218; II, 359.
Montlognon (Oise, cant. de Nanteuil-le-Haudouin), II, 358.
Montmartre, ancienne commune annexée à Paris, I, 203.
Montmédy (Meuse), II, 82. Gouverneur, I, 142. Séjours de Turenne dans cette place ou devant, I, 116, 161, 162; II, 78, 347, 355, 375. Siège et prise par le maréchal de la Ferté, II, 76, 77, 79-81, 102.
Mont-Olympe (le) (Ardennes, comm. de Montcy-Saint-Pierre), I, 83.
Montmorency (de) : voy. Bouteville, Esquancourt, Robecque.
Montolieu (M. de), fait prisonnier à Mergentheim, I, 49, 50.
Montolieu (M. de), l'un des commandants de la cavalerie de Turenne à Rethel, I, 156, 157.
Montpensier : voy. Du Coudrai-Montpensier.
Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de), I, 178, 185, 188, 205, 247.
Montquintin, comm. de Dampicourt (Belgique), I, 116.
Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr.), II, 71, 109, 140, 378.
Mont-Rond (Cher, comm. de Saint-Amand), I, 175, 178, 212, 216; II, 213.
Mont-Saint-Eloy (Pas-de-Calais, cant. de Vimy), II, 14-17, 176, 183, 184, 187, 196, 222, 263, 269, 270, 273, 274, 276.
Mont-Saint-Quentin, comm. d'Allaines (Somme), I, 242, 243, 244; II, 200.
Montsaulnin (Charles de) : voy. Montal.
Moorseele (Belgique, Flandre occ., ch.-l. de cant.), II, 382.
Moosburg (*14*), II, 351, 352.
Morbecque (Nord, cant. d'Hazebrouck : voy. Motte-au-Bois (la).
Moret (Antoine du Bec-Crespin, comte de), II, 104, 136, 141, 142, 257, 258.
Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 186; II, 169, 357.
Morfy (Jean de), mestre de camp d'un régiment irlandais au service de l'Espagne, II, 28. La forme exacte de son nom était vraisemblablement John Murphy.
Morgan (Thomas), général-major anglais, II, 124, 146.
Mortagne (Nord, cant. de Saint-Amand-les-Eaux), II, 45.
Mortaigne, lieutenant général, I, 291.
Moselle (la), I, 115. Opérations vers cette rivière : en 1644, I, 37, 38; en 1645, I, 77, 78; en 1646, I, 82; II, 342; en 1647, I, 117, 311, 313.
Motte-au-Bois (la), comm. de Morbecque (Nord), II, 85, 91, 377.
Mouroux (Seine-et-Marne, cant. de Coulommiers), I, 212.
Mouzon (Ardennes, ch.-l. de cant.), I, 161, 235. Séjours de Turenne, II, 354, 362, 375. Siège et prise par les Espagnols en 1650, I, 149-153. Siège et prise par Turenne en 1653, I, 246, 248.
Movilliers (*M. de*) : voy. Mauvilly.
Moy (Aisne, ch.-l. de cant.), II, 38, 367, 369.
Moy (Charles de) : voy. Riberpré.
Mühldorf (*18*), I, 127, 128; II, 351.
Mühlhausen (*137*), I, 114.

Muldorf : voy. Mühldorf.
Münchhausen (*95*), II, 343.
Munich (*20*), I, 119, 304. Opérations aux environs : en 1646, I, 98, 99 ; en 1647, I, 126, 127, 129.
Münster (*143*), I, 83, 293. Négociations en vue de la paix, I, 100, 130, 255, 258-260, 267, 276, 279, 281, 287, 311 ; cf. Plénipotentiaires.
Murphy (John) : voy. Morfy (Jean de).
Muskerry, régiment irlandais d'infanterie, II, 278.

N

Nagu (Roger de) : voy. Varennes.
Namur (Belgique), I, 163 ; II, 68, 187, 355.
Nancy (Meurthe-et-Moselle), I, 2, 228 ; II, 341.
Nantes (Loire-Inférieure), II, 213.
Nanteuil, régiment de cavalerie, II, 279.
Naper, régiment irlandais d'infanterie, II, 278.
Napoléon Ier, I, 67.
Nassau, comté, I, 79.
Nassau, I, 179.
Nassau (Élisabeth de), mère de Turenne, I, 3.
Navailles (Philippe de Montaut de Bénac, duc de), I, 60. Services : en 1652, I, 182, 189, 192 ; en 1653, I, 247 ; en 1654, II, 190-192, 197, 198, 200, 205, 208, 224, 230, 279 ; en 1656, II, 48, 54.
Neckar (le), affluent du Rhin. Mouvements de troupes vers cette rivière : en 1645, I, 41, 55, 70, 73-75 ; II, 339, 340 ; en 1646, I, 327, 333, 334, 347.
Nemours (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 175.
Nemours (Charles-Amédée de Savoie, duc de), I, 178.
Nesle (Somme), I, 238.
Nettancourt, régiment de cavalerie, I, 5.
Nettancourt-Haussonville (Nicolas de) : voy. Vaubecourt.
Neubourg : voy. Neuenburg.
Neuburg an der Donau (*68*), I, 126 ; II, 350.
Neuenburg in Baden (*219*), I, 252.
Neufchâtel-sur-Aisne (Aisne, ch.-l. de cant.), I, 147 ; II, 354.
Neufmaison (Ardennes, cant. de Signy-l'Abbaye), II, 354.
Neufmoulin, comm. de Plailly (Oise), II, 358.
Neufville (*la*) : voy. Neuville-sur-l'Escaut.
Neufville (Nicolas de) : voy. Villeroy.
Neuhof (*83*), II, 388.
Neumarkt an der Rott (*19*), II, 351.
Neuport : voy. Nieuport.
Neuss (*129*), I, 82.
Neustadt an der Haardt (*49*), II, 348.
Neuve-Église (Belgique, Flandre occ., cant. de Messines), II, 78, 382.
Neuville-lès-Dorengt (la) (Aisne, cant. du Nouvion), II, 354, 366.
Neuville-sur-l'Escaut (Nord, cant. de Bouchain), II, 31, 83, 376.
Nevers (Nièvre), I, 223.
Nidda (la), affluent du Mein, I, 85, 86, 87, 89, 90, 296, 297.
Nidder (la), affluent de la Nidda, I, 89, 296, 297.
Nieder-Heimbach (*116*), II, 347.
Nieder-Ingelheim (*258*) : voy. Ingelheim.
Niedernhall (*170*), I, 44.
Niederschœnenfeld (*70*), II, 350.
Niederstetten (*156*) : voy. *Staten*.
Nieder-Weimar (*92*) : voy. Weimar.
Nieder-Weisel (*241*), II, 338.
Niederwesel : voy. Wesel.
Niederwissen, II, 338.
Nieukerke, II, 78.

Nieuport (Belgique, Flandre occ., ch.-l. de cant.), II, 101, 134, 136, 138, 142, 143, 380, 381.
Ninnoven : voy. Ninove.
Ninove (Belgique, Flandre or., ch.-l. de cant.), II, 170, 171, 382.
Nœrdlingen (*73*), I, 59, 69, 70, 72, 91, 97; II, 339, 344, 349.
Nogent, régiment de cavalerie, II, 218, 277.
Nogent (de) : voy. La Moussoie.
Nogent (Nicolas Bautru, comte de), II, 218.
Noircourt (Aisne, cant. de Rozoy-sur-Serre), I, 236, 361.
Nomeny (Meurthe-et-Moselle), ch.-l. de cant.), I, 2.
Nompar (Antoine) : voy. Puyguilhem.
Nonce : voy. Bagni (Nicolas).
Normandie, province, II, 39. Assemblée de la noblesse, II, 106. Projet, abandonné, de voyage du Roi en 1652, I, 206-208. Séjour de Mme de Longueville, I, 143, 173.
Nortlingen : voy. Nœrdlingen.
Nost, I, 236; II, 361.
Notre-Dame-de-Liesse (Aisne, cant. de Sissonne), I, 146; II, 120.
Nouveau (Jérôme de), II, 210, 250.
Nouvion-le-Comte (Aisne, cant. de Crécy-sur-Serre), II, 363.
Noyers (Yonne, ch.-l. de cant.), II, 169.
Noyon (Oise, ch.-l. de cant.), I, 206, 237, 238, 240; II, 41, 362.
Nuremberg (*27*), I, 120, 130.
Nussloch (*205*), II, 339.

O

Ober-Diebach (*115*), II, 342.
Ober-Heimbach (*117*), II, 347.
Ober-Ingelheim (*256*), I, 117; II, 347.
Oberndorf in Schwaben (*64*), II, 350.
Obernzell (*7*) : voy. *Obterzens*.
Oberschœnenfeld (*57*), II, 350.
Oberschonfeld, II, 350.
Obersontheim (*159*), II, 349.
Ober-Weimar (*93*) : voy. Weimar.
Oberwesel (*118*), I, 77, 78, 81, 82, 279; II, 340, 342.
Obterzens, peut-être Obernzell (*7*), I, 127.
Odenwald, région occupant le sud du grand-duché de Hesse et le nord du grand-duché de Bade, I, 54; II, 345.
Œhm, régiment de cavalerie, I, 44, 327, 328, 351.
Œhm (Jean-Bernard), colonel weimarien, I, 337, 340, 355.
Offenbach am Main (*269*), II, 338.
Offenburg (*232*), I, 262.
Oggersheim (*48*), II, 336.
Oise (l'). Mouvements de troupes vers cette rivière : en 1652, I, 201, 208, 218; en 1653, I, 237-239, 245, 362; en 1654, II, 199; en 1657, II, 82.
Oisonville, régiment de cavalerie, I, 44, 50, 286, 300.
Oisy (Aisne, cant. de Wassigny), II, 82.
Ollezy (Aisne, cant. de Saint-Simon), I, 237.
Omignon (l'), ruisseau, II, 192, 193.
Omont : voy. Aumont.
Oppenheim, II, 349.
Oppenheim (*260*), I, 31, 33, 117; II, 337, 348.
Oquincourt : voy. Hocquincourt.
Oracle (l'), correspondant de Le Tellier, II, 252.
Orange (Henri-Frédéric, prince d'), I, 82, 273, 276; II, 285.
Orbetello (Italie, prov. de Grosseto, ch.-l. de cant.), I, 276, 290, 307.
Orchies (Nord, ch.-l. de cant.), II, 45.
Origny-Sainte-Benoîte (Aisne, cant. de Ribemont), II, 79, 80.
Orléans (Loiret), I, 148, 178, 188.

Orléans (d') : voy. Longueville, Montpensier, Rothelin.
Orléans (Gaston, duc d'), I, 149, 166, 281. Attitude à l'égard de la Cour, I, 220-223. Parti, I, 175-178, 180, 187, 191. Rapports : avec Condé, I, 137, 138, 148, 169, 173; avec le duc de Lorraine, I, 213; avec Retz, I, 164, 170.
Orville (Pas-de-Calais, cant. de Pas), II, 3.
Osnabrück (*78*), I, 291.
Osoi : voy. Ouzouer-sur-Loire.
Ostende (Belgique, Flandre occ., ch.-l. d'arr.), II, 138, 141, 143. Entreprise du maréchal d'Aumont contre cette place, II, 106, 107, 113, 116.
Ostendorf (*144*), II, 342.
Othie : voy. Authie (l').
Oudancour : voy. La Motte-Houdancourt.
Oudenarde, *Oudenaerde* : voy. Audenarde.
Ourchy, II, 45.
Ouzouer-sur-Loire (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 182, 183.
Ouzouer-sur-Trézée (Loiret, cant. de Briare), I, 176.
Oye, II, 82.

P

Pagenstecher, envoyé de la landgrave de Hesse, I, 279.
Palaiseau (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 190; II, 357.
Palaiseau, régiment de cavalerie, II, 279.
Palais-Royal (le), à Paris, II, 131, 164, 169.
Palatinat : voy. Haut-Palatinat. Électeur palatin : voy. Charles-Louis. Prince palatin : voy. Bavière (Philippe de). Princesse palatine : voy. Gonzague (Anne de).
Palluau, régiment de cavalerie, II, 178.
Palluau (Philippe de Clérembault, comte de), I, 26, 178, 179, 212.
Pardo (don Francisco Sanchez), II, 63.
Parfondeval (Aisne, cant. de Rozoy-sur-Serre), II, 366.
Parfondru (Aisne, cant. de Laon), II, 363.
Pargny (Somme, cant. de Nesle), II, 362.
Paris, I, 50, 117, 132, 147, 149, 174, 198, 250, 295, 312; II, 13, 40, 101, 102, 104, 180, 209, 212, 217, 219, 225, 229, 233, 238, 250; voy. Bastille, Charonne, Condé (hôtel de), Cours-la-Reine, Croix-du-Trahoir, Longueville (hôtel de), Louvre, Luxembourg, Montmartre, Palais-Royal, Parlement, Poitou (rue de), Saint-Antoine, Saint-Denis, Saint-Jacques, Saint-Martin. Académie [d'équitation?], I, 312. Arsenal, II, 213, 258. Courants d'opinion, I, 139, 163, 206, 220, 221; II, 23, 24. Opérations militaires, exécutées, projetées ou escomptées, ayant Paris pour base ou pour objectif au moins indirect, I, 146, 148, 186, 187, 195, 200, 203, 204, 208, 209, 213, 214, 238; II, 39. Séjours : de Condé, I, 78, 164, 175, 185, 191, 219; de Louis XIV, I, 131, 136, 137, 222, 223, 236; II, 21, 24, 41, 68, 140, 145, 168, 169; de l'armée des Princes, I, 205, 211, 212; de Turenne, I, 3, 135, 167-170, 225, 232, 233; II, 41, 43, 103, 174, 332, 341, 353, 356, 359, 361, 363, 366, 369, 370, 373, 374, 378, 379, 383. Traité de Rueil, appelé par Turenne *traité de Paris*, I, 134.
Paris (M. de), intermédiaire entre la Cour et Turenne, I, 103, 104, 140, 263, 290, 305, 306, 309, 316, 317, 328.
Parlement de Paris, I, 134, 219;

II, 41. Affaires de M. de Bouillon, I, 176. Arrêt contre Mazarin. Opposition à l'ordonnance prescrivant la frappe des lis, II, 23. Remontrances, I, 164.
Parthes (les), I, 277.
Particelli (Michel), sr d'Émery, contrôleur général, I, 78.
Passage : voy. Du Passage.
Passage (le), régiment d'infanterie, I, 140, 142.
Passau (*5*), I, 128.
Pauliac (M. de), II, 250.
Pauvres (Ardennes, cant. de Machault), II, 355.
Pays-Bas, I, 144, 150, 233, 235, 273, 369; II, 102.
Pays héréditaires de l'Empereur, I, 71, 79, 86, 101, 127, 128.
Pechpeyrou-Comminges (Guillaume de) : voy. Guitaut.
Péguillin : voy. Puyguilhem.
Pelves (Pas-de-Calais, cant. de Vitry-en-Artois), II, 7.
Père-Lachaise (cimetière du), à Paris, I, 206.
Perez (don Luis) : voy. Fuensaldaña.
Pernes-en-Artois (Pas-de-Calais, cant. de Heuchin), II, 9, 269.
Péronne (Somme, ch.-l. d'arr.), I, 238; II, 198. Armes envoyées dans cette place, II, 199, 204, 205. Mouvements de troupes dans le voisinage : en 1653, I, 241-243, 245; en 1654, II, 4, 228, 232; en 1655, II, 193. Négociations du maréchal d'Hocquincourt (lieutenant général, I, 192) avec les Espagnols touchant cette place, II, 38-41. Séjours : de Le Tellier, II, 5, 207, 217, 225, 228, 232, 235, 238, 239, 241, 245, 248, 254, 259; de Louis XIV, II, 11, 20, 249, 256, 273; de Mazarin, I, 164; II, 15, 268, 270; de Turenne, II, 362, 364.
Persan (François de Vaudetar, marquis de), I, 234; II, 124.
Pertuis (le sr de), II, 129. Il s'agit peut-être de Guy, comte de Pertuis, qui devint maréchal de camp en 1677.
Peter (Hanns), lieutenant-colonel du régiment d'Œhm, I, 351, 354.
Petite-Pierre (la), en all. Lützelstein (Basse-Alsace, ch.-l. de cant.), I, 316, 330.
Pfaffenhofen an der Ilm (*21*), II, 350.
Pfarrkirchen (*6*), II, 351.
Pforzheim (*215*), I, 41; II, 346.
Pfullendorf (*218*), II, 344.
Phalsbourg (Lorraine, ch.-l. de cant.). Passages de troupes, I, 2, 115. Séjour de Turenne, I, 330, 331, 337, 339, 340; II, 345, 346.
Philippe IV, roi d'Espagne, I, 143, 144, 166, 167. Son fils Balthazar-Charles-Dominique-Philippe-Victor-Luc, I, 306.
Philippe de France, duc d'Anjou, I, 308; II, 81, 116, 133, 137, 140. Compagnie, II, 192.
Philipsbourg (*216*), I, 33, 36, 50, 69, 117; II, 348; assiégé et pris par Condé, I, 27-32. Captivité de Rosen, I, 113, 335. Garnison, I, 112, 254, 278, 327, 333. Gouvernement, I, 34, 253. Mouvements et séjours de troupes vers cette place, I, 37, 39, 74, 76, 104, 134, 250, 326. Pont, I, 331. Séjour de Condé malade, I, 70, 78. Séjours de Turenne : en 1644, I, 35; II, 335, 336; en 1645, I, 75; II, 337, 340; en 1646, II, 341; en 1647, I, 314; II, 345.
Philippeville (Belgique, prov. de Namur, ch.-l. d'arr.), II, 78.
Phorsain : voy. Pforzheim.
Picardie, I, 102, 144; II, 76, 255. Gouverneur : le duc

d'Elbeuf, II, 181. Mouvements de troupes, I, 227, 235, 247; II, 80, 104, 249.
Picardie, régiment d'infanterie, II, 18, 117, 127, 183, 193, 195, 200, 220, 276, 277.
Piccolomini (Octave), général impérial, I, 128.
Piémont, II, 217.
Piémont, régiment d'infanterie, II, 163, 178, 277.
Pietre, II, 199, 201, 204, 234.
Plailly (Oise, cant. de Senlis) : voy. Neufmoulin.
Plainville (Oise, cant. de Breteuil), II, 212, 219.
Planitz, lieutenant weimarien, I, 354.
Plato, rittmestre weimarien, I, 345, 349.
Plénipotentiaires du Roi à Münster, I, 81, 84, 256, 258, 263, 268, 272, 278, 280, 286-289, 293, 298, 301, 304. Cf. Avaux (Claude de Mesmes, comte d'), Servien (Abel).
Plessis-Praslin, régiment de cavalerie, II, 277.
Plessis-Praslin, régiment d'infanterie, II, 18, 117, 178, 181, 276, 277.
Podwitz (Henri, comte de), II, 149, 158, 159, 169, 170.
Pohl-Gœns (*240*) : voy. *Goize*.
Poilcourt (Ardennes, cant. d'Asfeld), II, 361.
Poissy (Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.), I, 201.
Poitiers (Vienne), I, 175-177; II, 356.
Poitou, I, 232.
Poitou (rue de), à Paris, II, 40.
Pollentz, rittmestre weimarien, I, 337.
Pollinchove (Belgique, Flandre occ., cant. de Rousbrugge-Haringhe) : voy. Finteele.
Poméranie, I, 266.
Pomes : voy. Bonames.
Pommercœul (Belgique, Hainaut, cant. de Quevaucamps), II, 368.
Pomponne (Nicolas de) : voy. Bellièvre.
Pontarmé (Oise, cant. de Senlis) : voy. Saint-Nicolas.
Pontault (Sébastien de) : voy. Beaulieu.
Pontavert (Aisne, cant. de Neufchâtel), II, 361.
Pont-Givart, comm. d'Auménancourt-le-Grand et d'Auménancourt-le-Petit (Marne), II, 361.
Pontoise (Seine-et-Oise, ch.-l. d'arr.), I, 202, 208-212, 229, 238; II, 358.
Pont-Sainte-Maxence (Oise, ch.-l. de cant.), I, 238.
Ponts-de-Cé (les) (Maine-et-Loire, ch.-l. de cant.), I, 178.
Pont-sur-Yonne (Yonne, ch.-l. de cant.), I, 176.
Poperinghe (Belgique, Flandre occ., ch.-l. de cant.), II, 143.
Port-Louis (Morbihan, ch.-l. de cant.) : voy. Blavet.
Porto San Stefano, comm. de Monte Argentario (Italie), I, 290.
Portugal, I, 167, 309.
Poulonnois, colonel de cavaliers lorrains, II, 195.
Poussart (Anne), duchesse de Richelieu, fille du marquis de Fors, I, 139.
Prague (Bohême), I, 85, 129.
Presles (Seine-et-Marne, cant. de Tournan), II, 359.
Princes (le parti des), I, 178, 186-188, 193, 195, 200, 203, 207, 210-212, 215, 218.
Princesse palatine : voy. Gonzague (Anne de).
Prisches (Nord, cant. de Landrecies), II, 373.
Proisy (Aisne, cant. de Guise), II, 366.
Protecteur : voy. Cromwell (Olivier).
Prouilly (Marne, cant. de Fismes), II, 361.
Prouville (Alexandre de) : voy. Tracy.

Provence, I, 170, 173.
Provins (Seine-et-Marne, ch.-l. d'arr.), I, 213.
Puimarest : voy. Puymarais.
Puyguilhem (Antoine Nompar de Caumont, marquis de), II, 151.
Puymarais, régiment de cavalerie, II, 182, 277.

Q

Quesada Mendoza (don Hernando de) : voy. Garcies.
Quesnoy (le) (Nord, ch.-l. de cant.), II, 46, 50, 53, 56. Approvisionnement, II, 24. Garnison, II, 29, 77. Retraite : du corps qui assiégeait Valenciennes, II, 54, 55, 57; de la garnison de Saint-Ghislain, II, 69. Séjours : de Louis XIV, II, 33, 36, 67, 68; de Turenne, II, 83, 365, 366, 368, 370-372, 376. Situation avantageuse au point de vue militaire, II, 21, 22, 25, 37, 43.
Quiévrain (Belgique, Hainaut, cant. de Dour), II, 365, 368.
Quincy-Ségy (Seine-et-Marne, cant. de Crécy-en-Brie), I, 218; II, 359.
Quintin (Guy-Aldonce de Durfort, comte de), I, 153, 159.

R

Raab, colonel, II, 279.
Rabenhaupt, gouverneur de Neuss pour la landgrave de Hesse, I, 82.
Radovilliers, I, 37.
Ragotski : voy. Rákóczy.
Raguenveau, II, 212.
Rain in Schwaben (*69*), I, 91-94, 97, 100, 126; II, 343, 351.
Rákóckzy (Georges de), prince de Transylvanie, I, 71, 72.
Rambervillers (Vosges, ch.-l. de cant.), I, 37.
Rambures (Charles, marquis de), II, 260.
Rampillon (Seine-et-Marne, cant. de Nangis), I, 213.
Rantzau (Josias, comte de), maréchal de France, I, 2.
Rastatt (*194*), I, 344, 354, 357.
Ratisbonne, en all. Regensburg (*54*), I, 72, 99, 130.
Ratschin, lieutenant-colonel weimarien, I, 353.
Rauschenberg : voy. Ruischenberg.
Ravenberg (de) : voy. Baumberg (Gaspard).
Reen : voy. Rain.
Regensburg (*54*) : voy. Ratisbonne.
Reichersberg : voy. Richemont.
Reims (Marne, ch.-l. d'arr.), I, 235; II, 82, 83, 181, 212. Sacre de Louis XIV, II, 1. Séjours : de l'armée du Roi, I, 146-148; de Mazarin, I, 159, 176, 211.
Reine (de) : corr. Veine (de).
Reine (la) : gendarmes et chevau-légers, II, 278, 279.
Reine (la), régiment de cavalerie, II, 155, 210, 220, 224, 278.
Reinel : voy. Resnel.
Reinolds : voy. Reynolds.
Remilly[-et-Aillicourt] (Ardennes, cant. de Raucourt), II, 362.
Remiremont (Vosges, ch.-l. d'arr.), I, 4, 7; II, 332-334.
Renchen (*191*), I, 344, 365, 366.
Renc : voy. Rain.
Renel (Cleriadus de Clermont d'Amboise, marquis de), II, 28, 247.
Reninghe (Belgique, Flandre occ., cant. d'Ypres) : voy. Knocke.
Resnel, régiment de cavalerie, II, 155.
Rethel (Ardennes, ch.-l. d'arr.), assiégé et occupé par les Espagnols en 1650, I, 146, 150-154; en 1652-1653, I, 225,

230, 233; repris par les Français, I, 234-236, 248. Bataille dite de Rethel, I, 159, 160, 167. Mouvements de troupes aux environs, II, 25, 178, 199, 205. Séjours : de Le Tellier, II, 212; de Louis XIV, II, 1, 81; de Mazarin, I, 164, 176; II, 11, 12; de Turenne, II, 354, 355, 357.
Retz (Mlle de), I, 223.
Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de), coadjuteur de Paris, I, 137, 164, 170, 223, 224; II, 251. Arrestation, I, 232. Évasion, II, 265. Séjour à Rome, II, 23.
Retz (Pierre de Gondi, duc de) et ses filles, I, 224.
Réveillon (le), ruisseau, I, 197.
Révérend (Jean) : voy. Bougy.
Revigny (Meuse, ch.-l. de cant.), autrement dit Revigny-aux-Vaches, I, 37, 229, 232.
Reynel : voy. Renel.
Reynolds (John), général anglais, II, 77, 79.
Rheen : voy. Rain.
Rheims : voy. Reims.
Rheinberg (*128*), I, 82; II, 342.
Rheinfelden (Suisse, Argovie), I, 4; II, 332.
Rheingau (le), région comprise actuellement dans la régence de Wiesbaden, I, 51.
Rhin (le). Opérations militaires sur ou vers ce fleuve : en 1643, I, 2; en 1644, I, 7-10, 12, 26-33, 35-39; II, 334, 336; en 1645, I, 40, 41, 51, 52, 54, 55, 70, 73-78; en 1646, I, 79-83, 86, 91, 251, 252, 254, 257, 259, 267, 268, 270, 272, 277-279, 285-287, 301; II, 342; en 1647, I, 107-111, 113, 115, 310, 315-318, 322, 326, 327, 331-335, 339, 341-345, 350, 356, 357, 359-361, 363, 366, 367, 370, 371, 373, 374; II, 347; en 1648, I, 117-119, 121, 132, 133.
Rhonelle (la), ruisseau, II, 50.
Ribemont (Aisne, ch.-l. de cant.), II, 366. Mouvements de troupes dans le voisinage : en 1653, I, 236, 237; II, 361, 362; en 1654, II, 184; en 1655, II, 38; en 1657, II, 79, 80.
Riberpré (Charles de Moy de), maréchal de camp, II, 205.
Riblemont : voy. Ribemont.
Richelieu (Indre-et-Loire, ch.-l. de cant.), II, 356.
Richelieu, régiment de cavalerie, II, 262, 279.
Richelieu (Armand-Jean de Vignerot du Plessis, duc de), I, 139.
Richelieu (Jean-Baptiste-Amador de Vignerot du Plessis, marquis de), II, 124, 235.
Richemont, en all. Reichersberg (Lorraine, cant. de Hayange), I, 117; II, 347.
Rivière (Pas-de-Calais, cant. de Beaumetz-les-Loges), II, 13, 14, 64, 269, 372.
Roannais, régiment de cavalerie, II, 279.
Robecq (Pas-de-Calais, cant. de Lillers), II, 59, 371, 376.
Robecque (Eugène de Montmorency, prince de), II, 196.
Roche-en-Ardenne (la) : voy. Laroche.
Rochepaire, régiment d'infanterie, II, 277.
Rochepaire (M. de), commandant à Wimpfen, I, 75; lieutenant-colonel du régiment de la Couronne, I, 153. Services en 1658, II, 153, 167.
Rocquigny (Ardennes, cant. de Château-Porcien), II, 375.
Rocroy (Ardennes, ch.-l. d'arr.), I, 149; II, 81, 82, 178, 181. Garnison, II, 67, 213, 232. Siège et prise par les Espagnols en 1653, I, 246-248.
Rœttingen (*40*), I, 44; II, 348.
Rogebrege : voy. Rousbrugge.

Rogny (Yonne, cant. de Bléneau) : voy. Brûlerie (la).
Rohan, régiment de cavalerie, II, 278.
Rohan (Louis, chevalier de), son régiment, II, 211.
Rohrbach (*206*), I, 55; II, 339.
Roi (le), *passim;* cf. Cour (la), Louis XIV. Rupture avec la Bavière, I, 119. Service, I, 261, 263; II, 221, 222.
Roi (le) : chevau-légers, II, 228, 279.
Roi (le), régiment de cavalerie, II, 277.
Roier, général bavarois, I, 93.
Roisel (Somme, ch.-l. de cant.), I, 198, 243, 245; II, 364.
Roisin (Belgique, Hainaut, cant. de Dour), II, 68, 373.
Rolancourt : chevau-légers, II, 211.
Romagne - sous - Montfaucon (Meuse, cant. de Montfaucon), II, 355.
Rome, I, 80, 100, 290, 306, 307; II, 23.
Ronceroles : voy. Roncherolles.
Roncherolles (Pierre, marquis de), lieutenant général, II, 18, 29, 277.
Roquépine, régiment de cavalerie, II, 277.
Roqueservière (Guillaume Borelli de), I, 14, 15, 17.
Rose : voy. Rosen (Reinhold de).
Rosen (Jean de), I, 335.
Rosen (Reinhold de), lieutenant général. Captivité en Bavière, I, 307, 311. Démêlés avec Turenne en 1647, I, 104-113, 314-374; II, 345. Services : en 1644, I, 8, 22-24, 31; en 1645, I, 44-48.
Rosengarten, petite région s'étendant à l'ouest et au sud-ouest de Schwæbisch-Hall (Wurtemberg), I, 71; II, 340.
Rosen-Nouveau, régiment de cavalerie, I, 44, 46, 328, 333, 373.
Rosen-Vieux, régiment de cavalerie, I, 44, 105, 106, 330, 332, 372.
Rosepare : voy. Rochepaire.
Rossignol, correspondant de Le Tellier, II, 259.
Roth (*208*), II, 340.
Rothelin (Henri-Auguste d'Orléans, marquis de), II, 279.
Rothenburg an der Tauber (*28*), I, 44, 45, 56, 57, 121; II, 339.
Rotterdam (Pays-Bas, Hollande méridionale, ch.-l. d'arr.), I, 82.
Rottweil (*186*), I, 2, 4.
Rouen (Seine-Inférieure), I, 206, 207.
Rousbrugge - Haringhe (Belgique, Flandre occ., ch.-l. de cant.), II, 134, 144.
Roussereau, secrétaire de Mazarin, II, 38.
Rousworms : voy. Russworms.
Rouville (demi-lune de), à Arras, II, 284.
Rouville (Henri-Louis, marquis de), gouverneur d'Ardres, II, 211, 232.
Rouvroy, régiment de cavalerie, II, 277.
Rouvroy (MM. de), II, 234.
Roye (Somme, ch.-l. de cant.), I, 192, 240; II, 41.
Roye (Frédéric-Charles de la Rochefoucauld, comte de), II, 154, 155.
Rozoy-sur-Serre (Aisne, ch.-l. de cant.), II, 77, 361, 375.
Rubenhaupt : corr. Rabenhaupt.
Rueil (Seine-et-Oise, cant. de Marly-le-Roi). Traité de 1649 appelé par Turenne *traité de Paris*, I, 134.
Ruischemberg (Jean de), général de l'artillerie bavaroise, I, 39, 40, 82, 100.
Ruiterfort : voy. Rutherford.
Rully (Oise, cant. de Pont-Sainte-Maxence), II, 359.
Rumigny (Ardennes, ch.-l. de cant.), I, 231; II, 82, 376;

désigné à tort au lieu de Revigny (Meuse), I, 37, 229.
Ruminghen (Pas-de-Calais, cant. d'Audruicq), II, 98, 99, 101, 378; voy. Ruth (le).
Runkel (*105*), I, 90.
Russworms, régiment de cavalerie, I, 5, 44, 331.
Russworms (M. de), I, 104, 289, 312.
Ruth (le), comm. de Ruminghen (Pas-de-Calais), II, 92.
Rutherford (lord Andrew), colonel des gardes écossaises, II, 165.
Ruvigny (Henri de Massué, marquis de), I, 131, 132, 139, 207, 322.

S

Saale (la), affluent du Mein, I, 118.
Saalfeld (272), I, 115.
Saarbrücken : voy. Sarrebruck.
Sailly-en-Ostrevent (Pas-de-Calais, cant. de Vitry-en-Artois), II, 5, 83, 207, 376.
Sains-lès-Marquion (Pas-de-Calais, cant. de Marquion), II, 6, 364.
Saint-Aignan (de) : voy. Beauvillier (François de).
Saint-Aignan, gentilhomme envoyé par Mazarin auprès de Turenne, I, 80, 269, 273, 289, 291, 298.
Saint-Aignan (François de Beauvilliers, comte, puis duc de), I, 80.
Saint-Algis (Aisne, cant. de Vervins), I, 236; II, 361.
Saint-Amand (Cher) : voy. Mont-Rond.
Saint-Amand-les-Eaux (Nord, ch.-l. de cant.), II, 45, 46, 51, 54, 187.
Saint-Antoine (faubourg) de Paris, I, 201, 203, 204; II, 358.
Saint-Aubin, correspondant de Mazarin, I, 117.
Saint-Cloud (Seine-et-Oise, cant. de Sèvres), I, 200, 201, 202.
Saint-Denis (Seine, ch.-l. d'arr.), I, 187, 191, 202, 203, 205, 207; II, 358.
Saint-Denis (faubourg) de Paris, I, 137, 206.
Saint-Dié (Vosges, ch.-l. d'arr.), II, 333.
Saint-Dizier (Haute-Marne, ch.-l. de cant.), I, 226, 229, 235; II, 360.
Sainte-Barbe, hôtellerie près Bar-le-Duc, I, 161.
Saint-Éloi : voy. Mont-Saint-Éloy.
Sainte-Marie-aux-Mines (Basse-Alsace, ch.-l. de cant.), II, 334.
Sainte-Maure, régiment d'infanterie, II, 235.
Sainte-Maure (Claude, comte, puis duc de), I, 49.
Sainte-Maure (Charles de) : voy. Montausier.
Sainte-Menehould (Marne, ch.-l. d'arr.), I, 230, 235; pris par Condé en 1652, I, 225, 226, 233; repris par les Français en 1653, I, 247, 248.
Sainte-Mesme (Seine-et-Oise, cant. de Dourdan), I, 213.
Saint-Étienne (M. de), gouverneur de Château-Regnault, I, 140.
Saint-Étienne-à-Arnes (Ardennes, cant. de Machault), I, 159; II, 355.
Saint-Fargeau (Yonne, ch.-l. de cant.), I, 182, 186.
Saint-Folquin (Pas-de-Calais, cant. d'Audruicq) : voy. Hénuin.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), I, 131, 187, 190, 192, 220, 221.
Saint-Germain-lès-Couilly (Seine-et-Marne, cant. de Crécy-en-Brie), I, 213; II, 359.
Saint-Ghislain (Belgique, Hainaut, cant. de Boussu), II, 30, 41, 142, 368, 372, 373;

assiégé : en 1655 par les Français, qui s'en emparent, II, 36; en 1656 par les Espagnols, II, 63, 65; qui le reprennent en 1657, II, 69. Approvisionnement, II, 43, 58, 67. Mouvement de troupes dans le voisinage, II, 45, 57, 68.

Saint-Gilain : voy. Saint-Ghislain.

Saint-Gobert (Aisne, cant. de Sains), II, 366, 375.

Saint-Guillain : voy. Saint-Ghislain.

Saint-Hilaire, maréchal des logis de la compagnie des gendarmes de Mazarin, II, 205.

Saint-Hubert (Belgique, Luxembourg, ch.-l. de cant.), I, 233.

Saint-Jacques (faubourg), de Paris, I, 206.

Saint-Jean, colonel, II, 195, 279.

Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais, cant. d'Arras nord), II, 196.

Saint-Lieu, régiment de cavalerie, II, 190, 277.

Saint-Lieu (René Lallier, comte de), maréchal de camp. Services : en 1654, II, 3, 10, 182, 190, 192, 281; en 1655, II, 33; en 1658, II, 158.

Saint-Maigrin (Jacques de Stuer de Caussade, marquis de), I, 205.

Saint-Martin, lieutenant de l'artillerie, II, 64, 260, 280.

Saint-Martin, maréchal des logis de la cavalerie, II, 150.

Saint-Martin (faubourg), d'Étampes, I, 190.

Saint-Martin (faubourg), de Paris, I, 203.

Saint-Maur-des-Fossés (Seine, ch.-l. de cant.), I, 174; II, 356.

Saint-Maximin, abbaye, près de Trèves, I, 77; II, 340.

Saint-Mesmes (Seine-et-Marne, cant. de Claye), I, 213; II, 359.

Saint-Michel (Aisne, cant. d'Hirson) : voy. Blissy. Forêt, I, 236.

Saint-Mihiel (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 161, 227-229; II, 355, 360.

Saint-Nicolas, comm. de Pont-armé (Oise), I, 225; II, 359.

Saint-Omer (Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr.), II, 78, 99, 131, 377. Garnison, II, 85, 156. Rôle de cette place lors du siège d'Arras par les Espagnols, II, 8, 177, 222, 226, 274.

Saintonge, II, 237.

Saint-Pol (Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr.). Rôle de cette place lors du siège d'Arras par les Espagnols, II, 2, 8, 9, 13, 14, 238, 263, 266, 267, 269, 273, 274, 276, 364.

Saint-Privé (Yonne, cant. de Bléneau), I, 185; II, 357.

Saint-Quentin (Aisne, ch.-l. d'arr.), I, 238; II, 84, 178. Gouverneur : Linières, II, 229. Mouvements de troupes dans le voisinage : en 1652, I, 206; en 1653, I, 237; en 1654, II, 4, 41; en 1656, II, 76. Séjours de Turenne : en 1654, II, 182-186, 191, 194, 363, 364; en 1655, II, 369; en 1656, II, 372; en 1657, II, 374, 375.

Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or, ch.-l. de cant.), II, 169.

Saint-Simon (Aisne, ch.-l. de cant.), I, 237, 238.

Saint-Souplet (Nord, cant. du Cateau), II, 26.

Saint-Valery-sur-Somme (Somme, ch.-l. de cant.), II, 96.

Saint-Venant (Pas-de-Calais, cant. de Lillers), II, 59, 161; assiégé et pris par Turenne, II, 81, 83-85, 89. Séjours de

Turenne, II, 371, 376, 377, 379.
Salazar (don Juan de Velasco, comte de), gouverneur de Cambrai, II, 175, 252, 253.
Salbourg : voy. Sarrebourg.
Salfeld : voy. Saalfeld.
Salmünster (*97*), I, 298.
Salzbourg (Autriche-Hongrie), I, 127.
Salzmunster : voy. Salmünster.
Sambre (la). Opérations vers cette rivière : en 1653, I, 233, 234; en 1655, II, 25, 29, 37, 41; en 1656, II, 67, 370; en 1657, II, 77, 78, 82, 83.
Sanguin (Charles), maître d'hôtel ordinaire du Roi, I, 222.
Sankt-Peter in Baden (*199*), I, 25.
San Pier d'Arena (Italie, prov. de Gênes, ch.-l. de cant.), II, 44.
Sapignies (Pas-de-Calais, cant. de Croisilles), II, 365.
Sardaigne, île, II, 44.
Sarrebourg (Lorraine, ch.-l. d'arr.), I, 109, 115, 317, 318, 324, 359, 361; II, 345.
Sarrebruck (*133*), II, 347.
Sauchy-Cauchy (Pas-de-Calais, cant. de Marquion), II, 79.
Saulces-aux-Bois ou Saulces-Monclin (Ardennes, cant. de Novion-Porcien), I, 231.
Saulgau (*150*), II, 344.
Saulx (Jacques de) : voy. Tavannes.
Saulzoir (Nord, cant. de Solesmes), II, 365.
Saumur (Maine-et-Loire, ch.-l. d'arr.), I, 177, 178; II, 356.
Savari, colonel espagnol (?), I, 30.
Saverne (Basse-Alsace, ch.-l. d'arr.), I, 2, 12, 115; mentionné à propos de la mutinerie des weimariens, I, 104, 105, 316, 326, 327, 331, 335, 336-338, 340, 351-354, 359. Séjours de Turenne : en 1645, I, 78; II, 337; en 1646, I, 252-254; II, 341, 342; en 1647, I, 330, 331; II, 345, 346; en 1648, I, 118; II, 348.
Savoie (M^me^ de), Christine de France, II, 169, 218.
Savoie (Charles-Amédée de) : voy. Nemours.
Savoie (Charles-Emmanuel II, duc de), II, 218.
Savoie-Carignan (Thomas-François de), I, 222.
Saxe (Jean-Georges, électeur de), I, 256-257.
Saxe-Weimar (Bernard de), I. 6, 7. Voy. Allemande (cavalerie).
Scarpe (la), rivière, II, 45, 83; mentionnée à propos du secours d'Arras, II, 5, 7, 16, 176, 177, 183, 187, 196, 207, 209, 214-216, 218, 225, 276, 277, 280.
Schaffembourg : voy. Aschaffenburg.
Schaffhouse (Suisse), I, 4.
Schallstadt (*200*), II, 335.
Schermbeck (*132*), I, 83.
Schimbeck : voy. Schœnebeck.
Schlagman, lieutenant-colonel des dragons weimariens, I, 372.
Schlipsheim (*56*), II, 350.
Schmecourt ou *Semicour*, major weimarien, I, 314, 341, 355.
Schmittberg (Louis de). Services : en 1644, I, 15; en 1645, à la bataille de Mergentheim, où il est pris, I, 47, 50; cf. 311; en 1647, I, 313, 342, 344, 349.
Schœnberg (le), montagne, près Fribourg-en-Brisgau, I, 10, 13.
Schœnebeck, régiment d'infanterie, I, 5, 251, 325, 333, 343, 348, 367.
Schœnborn (Jean-Philippe de), évêque de Würzburg, I, 272.
Schomberg (Frédéric-Armand, comte de). Services : en 1653, I, 241; en 1657, II, 69, 97-99; en 1658, II, 118, 124 (bataille

des Dunes), 129 (siège de Dunkerque), 132 (siège de Bergues), 147, 159, 161, 163 (siège d'Ypres), 174.
Schorndorf (*175*), I, 91, 97, 104, 312; II, 343.
Schreck (Georg), rittmestre au régiment de Schutz, I, 365.
Schulemberg (Jean de), comte de Montdejeu, maréchal de France en 1658; gouverneur d'Arras, II, 91; mentionné à propos du secours de cette place, II, 2, 10, 11, 182, 183, 185, 188, 190, 192, 207, 208, 215, 218, 225, 251, 252, 255, 264, 267, 268, 275, 281. Services en 1658, II, 146, 159, 161, 166.
Schutz, colonel weimarien, I, 337, 340, 345, 365.
Schwæbisch-Hall : voy. Hall.
Schwarzenstein, sur la rive droite de la Lippe, entre Schermbeck (*132*) et Wesel (*131*), I, 83, 287; II, 342.
Schweinfurt (*41*), I, 45, 298.
Sebe (*la*), II, 338.
Sedan (Ardennes, ch.-l. d'arr.), I, 141, 163; II, 78, 81, 213, 235, 237, 375. Échange, I, 80. Séjours : de Louis XIV, II, 2, 5, 220; de Mazarin, I, 164, 176, 211, 224, 229; II, 12, 193, 230, 246.
Seiben (Jean), lieutenant-colonel pour l'archevêché de Mayence, I, 32.
Seine (la), I, 196, 213, 216; II, 358.
Semicour : voy. *Schmecourt*.
Semide (Ardennes, cant. de Machault), I, 160.
Sénart (forêt de), I, 196.
Seneders (Joachim) ou Seneters, major weimarien, I, 339, 353, 354.
Senlis (Oise, ch.-l. d'arr.), I, 136, 218, 219, 225; II, 366.
Senneterre (de) : voy. Brinon, La Ferté.
Sens (Yonne, ch.-l. d'arr.), I, 186; II, 169.
Sensée (la), rivière, II, 7.
Sept-Saulx (Marne, cant. de Verzy), I, 176.
Seraucourt-le-Grand (Aisne, comm. de Saint-Simon), I, 238; II, 4, 185, 191, 363.
Sericourt (Timoléon de) : voy. Esclainvilliers.
Serisi : voy. Cérisy-Gailly.
Servien (Abel), I, 263, 285; II, 220, 233, 234. Cf. Plénipotentiaires.
Sery, I, 237.
Seyron (Jean de), commandant à La Fère, II, 206, 211, 219, 227, 232.
Sézanne (Marne, ch.-l. de cant.), I, 200.
Shomberg : voy. Schomberg.
Signy-l'Abbaye (Ardennes, ch.-l. de cant.), II, 77, 363, 375.
Silésie, I, 72, 253.
Simmern (*119*), I, 37, 38.
Sissonne (Aisne, ch.-l. de cant.), I, 81.
Sloren, I, 116; II, 347.
Smide : voy. Semide.
Smitberg : voy. Schmittberg.
Socx (Nord, cant. de Bergues), II, 111.
Soest (*140*), I, 83; II, 342.
Soetern (Philippe-Christophe de), électeur de Trèves, I, 77.
Soissons (Aisne, ch.-l. d'arr.). Opérations militaires dans le voisinage, I, 147, 148, 209. Séjours : de Louis XIV, I, 236; II, 27; de Turenne, II, 370. Situation vulnérable, I, 207, 235.
Soissons (Eugène-Maurice de Savoie, comte de), II, 119, 136.
Soisy-sous-Étiolles (Seine-et-Oise, cant. de Corbeil), I, 216.
Soisy-sur-École (Seine-et-Oise, cant. de Milly), I, 187; II, 357.

Solesmes (Nord, ch.-l. de cant.), II, 179.
Soleuvre (grand-duché de Luxembourg, cant. d'Esch-sur-l'Alzette), I, 116; II, 347.
Solis y Bargas (don Fernando), général espagnol, II, 63. Services au siège d'Arras, II, 15, 176, 177, 184, 187, 188, 190.
Solre-le-Château (Nord, ch.-l. de cant.), II, 368, 370.
Somme (la). Opérations vers cette rivière : en 1653, I, 237-239, 241, 242, 245, 246; II, 363; en 1654, II, 12, 185, 186, 191, 192, 200; en 1656, II, 64, 68. Places, I, 208; II, 39.
Sommepy (Marne, cant. de Ville-sur-Tourbe), I, 159; II, 355.
Somme-Suippes (Marne, cant. de Sainte-Menehould), I, 160.
Somme-Yèvre (Marne, cant. de Dommartin-sur-Yèvre), I, 230; II, 360.
Son (Ardennes, cant. de Château-Porcien), I, 231; II, 361.
Sons-et-Ronchères (Aisne, cant. de Marle), I, 38.
Sontheim an der Brenz (*164*), II, 349.
Souabe, cercle de l'empire d'Allemagne, I, 91, 94, 101. Opérations intéressant ce pays : en 1645, I, 41, 71; en 1646, I, 79, 86, 88, 90, 97, 98, 297, 298, 304; en 1647, I, 120, 121, 130; en 1648, I, 131.
Souchez (Pas-de-Calais, cant. de Vimy), II, 183.
Soyecourt, chevau-légers, II, 279.
Spinola : voy. Bruay (le comte de).
Spire (*521*), I, 33, 35, 36, 55, 75, 133; pris en 1644, I, 29, 31. Garnison, I, 254. Séjours de Turenne, I, 39, 40; II, 336, 337, 352.
Sporch, général-major bavarois, I, 296, 297, 323.
Stadtbergen (*58*), II, 350.
Stagmat : voy. Stattmatten.
Stainville (Meuse, cant. d'Ancerville), I, 227; II, 360.
Staten, peut-être Niederstetten (*156*), I, 44.
Stattmatten (Basse-Alsace, cant. de Bischwiller), I, 320; II, 345.
Staufen (*201*), II, 335.
Staufenberg (*249*), I, 292, 293.
Steinhausen (J.-N.), officier du régiment de Taupadel, I, 366.
Steinheim (*251*), I, 104, 299, 303.
Stenay (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 233, 235; II, 77. Événements de la Fronde, I, 134, 140-142 (*il ne resta que cette seule place pour fondement de tout le parti*), 144, 149, 161, 162, 165-170; II, 353-356. Séjour de Louis XIV, II, 81. Siège et prise en 1654 par Fabert, II, 2, 5, 10-12, 171, 177-181, 189, 200, 204, 208, 215, 231, 236, 243, 245, 249, 253-255, 272; emploi devant Arras des troupes ayant participé à cette opération, II, 13, 257, 259, 266, 273.
Stenay, régiment d'infanterie, I, 153.
Stennsheim : voy. Steinheim.
Stoffmeister (Christoph), rittmestre du régiment de Schutz, I, 365.
Stohoven : voy. Stollhofen.
Stollhofen (*193*), I, 108, 112, 320, 326-327, 361, 364; II, 345.
Strasbourg (Basse-Alsace), I, 27, 104; II, 335, 346. Mentions à propos de la mutinerie des weimariens en 1647, I, 107, 110, 111, 115, 118, 251, 318, 320, 323, 325, 330-332, 341, 345, 351, 353, 356-358, 360-362.
Stuart (Jacques) : voy. York.

Stuer (Jacques de) : voy. Saint-Maigrin.
Stuttgart (*185*), I, 45.
Suartwald (*le*), *Suartswalt*, *Suartvalt* : voy. Forêt-Noire.
Suaube : voy. Souabe.
Subshal, *Suebshal* : voy. Hall.
Suède, royaume, I, 56, 79, 82, 113, 335. Armée, I, 258, 370, 371; généraux : voy. Banier, Torstenson, Wrangel; opérations et situation : en 1645, I, 71, 72; en 1646, I, 79, 81, 82, 84, 86, 88, 89, 91-93, 95-97, 101, 251, 253, 254, 256, 277, 279, 282, 283, 286-288, 291-293, 295, 299, 300, 304, 306, 310; en 1647, I, 102, 103, 114, 116, 326; en 1648, I, 117-124, 127-130, 349. Gouvernement : conduite à son égard indiquée à Turenne par Mazarin, I, 259, 260, 264-268, 271-274, 281, 289; créance sur Tracy, I, 284; politique extérieure, I, 100, 102, 257. Reine : voy. Christine. Roi : voy. Gustave-Adolphe.
Suinfort : voy. Schweinfurt.
Suippes (Marne, ch.-l. de cant.), I, 229, 230; II, 355.
Suisse, I, 6, 118.
Suisses : voy. Gardes suisses.
Sulivan, colonel irlandais, II, 233.
Sully-sur-Loire (Loiret, ch.-l. de cant.), I, 180; II, 357.
Sunth, II, 349.
Suresnes (Seine, cant. de Puteaux), I, 201.
Sweveghem (Belgique, Flandre occ., cant. de Courtrai), II, 382.

T

Tackstein : voy. Dachstein.
Tabor (Bohême), I, 39, 40, 71.
Talon (Claude), intendant d'armée, II, 21, 160. Correspondance avec Mazarin : en 1650, I, 161; en 1656, II, 44, 53; en 1657, II, 91; en 1658, II, 134, 149. Mission en Angleterre, II, 92, 93.
Tauber (la), affluent du Mein. Opérations vers cette rivière : en 1645, I, 43, 44, 49, 56, en 1647, I, 114, 121; II, 346; en 1648, II, 348.
Tauberbischofsheim (227), I, 44.
Taupadel, régiment de cavalerie, I, 44, 312, 351, 366.
Taupadel (Georges-Christophe de), lieutenant général de la cavalerie allemande, I, 17, 19, 25, 104, 311, 312.
Tavannes (Jacques de Saulx, comte de), I, 178.
Tendre : voy. Dendre (la).
Termonde (Belgique, Flandre or., ch.-l. de cant.), II, 167.
Terret, maréchal des logis, I, 243.
Teteghem (Nord, cant. de Dunkerque), II, 110.
Thann (Haute-Alsace, ch.-l. d'arr.), I, 335; II, 332, 333.
Thérouanne (Pas-de-Calais, cant. d'Aire-sur-la-Lys), II, 61, 377.
Thielt (Belgique, Flandre occ., ch.-l. de cant.), II, 147-149, 152, 381.
Thillay (le) (Seine-et-Oise, cant. de Gonesse), I, 211; II, 359.
Thionville (Lorraine, ch.-l. d'arr.), I, 1, 115-116; II, 347.
Thomas (le prince) : voy. Savoie-Carignan.
Thuillies (Belgique, Hainaut, cant. de Thuin), II, 78.
Thuin (Belgique, Hainaut, ch.-l. de cant.), II, 29, 78.
Thun-Saint-Martin (Nord, cant. de Cambrai), I, 21; II, 365.
Thunguespille, I, 70.
Thuringe, I, 86, 93, 253.
Tielt : voy. Thielt.
Tilli, II, 78.
Tilli (Jean Tserklaes, comte de), I, 126.
Tincourt-Boucly (Somme, cant.

de Roisel), I, 242; II, 4, 198, 201, 204.
Tirol, pays, I, 127.
Toledo (don Gabriel de), I, 144, 149.
Toralto (don Tito), II, 252.
Torstenson (Linnard), général suédois, I, 250, 251, 253, 255-257, 259, 266, 268. Campagne de 1645, I, 39, 40, 56, 71, 72. Maladie et retraite, I, 79.
Toscane, I, 276.
Toubatel : voy. Taupadel.
Toul (Meurthe-et-Moselle), I, 227. Évêché, I, 37.
Toulouse (Haute-Garonne). Archevêque : voy. Marca (Pierre de).
Tourcoing (Nord, ch.-l. de cant.), II, 165, 166, 382.
Tournai (Belgique, Hainaut, ch.-l. d'arr.). Mouvements de troupes dans le voisinage : en 1654, II, 222; en 1655, II, 33, 35, 44; en 1656, II, 45, 370; en 1657, II, 78; en 1658, II, 150, 153-155, 157-159, 164, 166, 168, 170, 172, 382.
Tournan (Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.), I, 218; II, 359.
Tournon (Just-Louis, comte de), maréchal de camp dans l'armée du duc d'Enghien, I, 21, 28.
Tournus (Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.), II, 169.
Tours (Indre-et-Loire), I, 178; II, 356.
Tours-sur-Marne (Marne, cant. d'Ay), I, 212.
Tracy, régiment de cavalerie. Campagnes : de 1644, I, 20; de 1645, I, 44, 48, 49, 69; de 1647, I, 115, 311, 340, 341, 355; de 1654, II, 236, 277.
Tracy (Alexandre de Prouville, marquis de), I, 7, 251, 274, 286, 311, 313; maréchal de camp, I, 307; négociateur du traité d'Ulm, I, 100, 310. Correspondance écrite ou reçue par lui : en 1644, I, 5; en 1646, I, 84, 85, 87, 89, 275, 279, 281, 283, 284, 287-291, 293-298, 304, 305; en 1647, I, 113, 322, 323, 325. Rôle lors de la mutinerie des weimariens, I, 106, 107, 314, 324, 330, 336, 337, 340, 341, 353, 355, 359. Services : en 1646, I, 271, 300, 301, 312; en 1654, II, 251, 264, 277.
Transylvanie. Prince : voy. Rákóczy.
Trautmansdorf (Maximilien, comte de), I, 266.
Travecy (Aisne, cant. de La Fère), II, 185.
Trélon (Nord, ch.-l. de cant.), I, 236.
Trente (Autriche-Hongrie, Tirol), II, 44.
Trèves (*135*), I, 34, 77; II, 340. Électeur : voy. Soetern (Philippe-Christophe de).
Trie-Château (Oise, cant. de Chaumont-en-Vexin), I, 139.
Trier : voy. Trèves.
Trilport (Seine-et-Marne, cant. de Meaux), II, 359.
Trino (Italie, prov. de Novare), I, 3.
Tronville (Meuse, cant. de Ligny-en-Barrois), II, 360.
Tserklaes (Jean) : voy. Tilli.
Tübingen (*187*), I, 97, 100, 131, 312; II, 352.
Tulln (Basse-Autriche), I, 72.
Tupigny (Aisne, cant. de Wassigny), II, 77.
Turckheim (Haute-Alsace, ch.-l. de cant.), I, 8; II, 334.
Turenne, régiment de cavalerie. Campagnes : de 1644, I, 20; de 1645, I, 44, 49, 50; de 1646, I, 95; de 1647, I, 106; de 1648, I, 123; de 1654, II, 4, 236.
Turenne, régiment d'infanterie. Campagnes : de 1648, I, 125; de 1650, I, 141-143, 153, 159; de 1652, I, 189; de 1654, II, 18, 178, 276, 277; de 1658, I, 127, 129.

Turenne (Henri de la Tour, vicomte de), maréchal de France. Faux bruits de sa mort, I, 69, 161. Sa femme : voy. Caumont (Charlotte de). Sa mère : voy. Nassau (Élisabeth de). Sa sœur : voy. La Tour (Charlotte de).
Turquoi, Turquoin : voy. Tourcoing.
Tuttlingen (*188*), I, 2.

U

Uffenheim (*30*), II, 349.
Ulm (*151*), I, 97, 100, 101, 121, 297, 310; II, 344.
Umières : voy. Humières.
Unna (*139*), I, 83; II, 342.
Untersontheim (*161*), II, 349.
Urach (*190*), I, 97.
Usel : voy. Huxelles.

V

Vadancour : voy. Vadencourt-et-Bohéries.
Vadencourt-et-Bohéries (Aisne, cant. de Guise), I, 245; II, 27, 28.
Valdec : voy. Waldeck.
Valençay (Achille d'Étampes, cardinal de), I, 289, 290.
Valençay (Henri d'Étampes, dit le commandeur de), II, 212, 219.
Valenciennes (Nord, ch.-l. d'arr.), II, 189, 253. Opérations intéressant cette place : en 1654, II, 181; en 1655, II, 30-33, 36; en 1656 (siège mis par Turenne, puis levé), II, 43-58, 60, 370, 371; en 1657, II, 73; en 1658, II, 142.
Vallée de Fischer, II, 334.
Vallencey : voy. Valençay.
Vandy : carabins, II, 277.
Vannegs-au-Bois, II, 68.
Vardes, régiment d'infanterie, II, 276, 277.
Varennes, I, 243.
Varennes (Roger de Nagu, marquis de), lieutenant général, I, 140, 142, 225, 245. Services : en 1647, I, 313; en 1657, II, 74, 82, 98; en 1658, II, 111, 118, 124, 129, 133, 141 (*personne qui entendait très bien les sièges*).
Varneton : voy. Warneton.
Vasserbourg : voy. Wasserburg.
Vaubecourt (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 229.
Vaubecourt, régiment d'infanterie, I, 261, 262.
Vaubecourt (Nicolas de Mettancourt-Haussonville, comte de), I, 189, 215, 216, 218, 262.
Vaubrun (Nicolas Bautru, marquis de), fils du comte de Nogent, capitaine de cavalerie, II, 218.
Vaucelles, comm. de Crèvecœur (Nord), II, 371, 373, 374.
Vaucouleurs (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 227.
Vaudetar (François de) : voy. Persan.
Vautorte (François Caset, sr de), I, 50, 118. Rôle lors de la mutinerie des weimariens, I, 314, 318, 320, 331, 342, 344, 357, 360.
Vaux (de), demeurant à Paris, rue de Poitou, II, 40.
Vaux (Pedro de), II, 253.
Veine (de), secrétaire de Turenne, I, 82, 313.
Velasco (don Juan de) : voy. Salazar.
Vendegies-au-Bois (Nord, cant. du Quesnoy), II, 68, 369.
Vendôme (César, duc de), I, 325.
Vendôme (François de) : voy. Beaufort.
Venlo (Pays-Bas, Limbourg, ch.-l. de cant.), I, 83.
Ventadour : voy. Damville.
Verden au delà d'Aschaffembourg, p.-ê. Wertheim (*230*), I, 304.
Verden in Hannover (*79*), I, 266.
Verderonne (Claude de l'Aubépine, baron de), I, 149.
Verdun-sur-Meuse (Meuse, ch.-

l. d'arr.), 54, 150, 235, 302. Évêché, I, 37.
Vermand (Aisne, ch.-l. de cant.), I, 246; II, 64, 372.
Versigny (Aisne, cant. de la Fère), II, 184.
Vertain (Nord, cant. de Cambrai), II, 365.
Vervins (Aisne, ch.-l. d'arr.), I, 146, 236. Séjours de Turenne, II, 77, 354, 361, 366, 375. Siège et prise en 1653, I, 231, 232.
Vervins, régiment d'infanterie, II, 52, 227, 277.
Vesle (la), rivière, I, 147.
Vesoul (Haute-Saône), I, 5; II, 31.
Vessen, II, 343.
Vezin, comm. de Charency-Vezin (Meurthe-et-Moselle), II, 347.
Vhimphen : voy. Wimpfen.
Vienne (Autriche), I, 71, 72.
Viersheim : voy. Weyersheim.
Vierzon (Cher, ch.-l. de cant.), I, 176.
Vieux-Brisach : voy. Brisach.
Vignerot (de) : voy. Richelieu.
Vignot (Meuse, cant. de Commercy), II, 360.
Vilbel (*245*), I, 87.
Vilerval : voy. Willerval.
Villecresnes (Seine-et-Oise, cant. de Boissy-Saint-Léger), I, 197.
Villefranche-sur-Saône (Rhône), II, 169.
Villelhm : voy. Wilhelm.
Villemareuil (Seine-et-Marne, cant. de Crécy-en-Brie), II, 203.
Villenauxe (Aube, ch.-l. de cant.), I, 213.
Villeneuve-le-Roi, I, 201.
Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise, cant. de Boissy-Saint-Léger), 196, 199-201, 202, 204, 206, 213-216, 218; II, 358, 359.
Villeneuve-sous-Dammartin (Seine-et-Marne, cant. de Dammartin-en-Goële), II, 358.
Villequier, régiment de cavalerie, II, 226, 240, 242, 277.
Villeroy (Seine-et-Marne, cant. de Claye-Souilly), I, 201; II, 358.
Villeroy, comm. de Mennecy (Seine-et-Oise), I, 186, 187.
Villeroy (Nicolas de Neufville, duc de), maréchal de France, I, 222.
Villiers (de) : voy. Beaujeu, Mauvilly.
Villotte-devant-Saint-Mihiel (Meuse, cant. de Pierrefitte), II, 360.
Vilmareuil : voy. Villemareuil.
Vincennes (Seine, ch.-l. de cant.), I, 158; II, 140, 145. Détention : de Condé, I, 138, 147, 148; du cardinal de Retz, I, 232.
Vinphen : voy. Wimpfen.
Virsbourg : voy. Würzburg.
Virton (Belgique, Luxembourg, ch.-l. d'arr.), I, 116, 161; II, 347, 355.
Vitestein : voy. Wittgenstein.
Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.), II, 5, 83, 176, 207, 376.
Vitry-en-Perthois (Marne, cant. de Vitry-le-François), anciennement Vitry-le-Brûlé, II, 226, 360.
Vitry-le-François (Marne, ch.-l. d'arr.), I, 151, 226, 235; II, 360.
Vivero (de) : voy. Fuensaldaña.
Void (Meuse, ch.-l. de cant.), I, 2, 227, 228.
Volfenbutel : voy. Wolfenbüttel.
Vosges, désignées par les appellations : de *montagnes de Lorraine*, I, 4, 37; de *montagne de Saverne*, I, 105, 115, 316.
Vouldy (*M. de*), II, 189.
Voulpaix (Aisne, cant. de Vervins), II, 361.

Voutour : voy. Vautorte.
Vrangel : voy. Wrangel.

W

Wachbach (*174*), II, 348.
Wagner, rittmestre weimarien, I, 341.
Waldeck, comté, auj. principauté comprise entre les provinces prussiennes de Hesse-Nassau et de Westphalie, I, 53.
Wallons au service de l'Espagne, I, 151, 153; II, 94, 188, 197.
Wambold (Anselme-Casimir de), archevêque-électeur de Mayence, I, 32.
Warburg (*142*), I, 52; II, 338.
Warnécourt (Ardennes, cant. de Mézières), I, 247; II, 362.
Warneton (Nord, cant. de Quesnoy-sur-Deûle, et Belgique, Flandre occ., cant. de Messines), II, 165, 381.
Wasigny (Ardennes, cant. de Novion-Porcien), I, 233; II, 361.
Wasserburg (22), I, 127; II, 351.
Watten (Nord), cant. de Bourbourg), II, 92, 93, 97, 377.
Weichs (*11*), I, 72.
Weiler an der Rems (*176*), II, 343.
Weimar, II, 338.
Weimar (le duc de) : voy. Saxe-Weimar (Bernard de).
Weimariens : voy. Allemande (cavalerie).
Weinbranner (Jacob), officier du régiment de Taupadel, I, 366.
Weinheim an der Bergstrasse (*222*), I, 54; II, 338, 339.
Weissenhorn (72), II, 346.
Wenckstern (L.-N.), officier du régiment de Taupadel, I, 366.
Wenneberg (le), montagne près de Nœrdlingen, I, 60.
Werne (*145*), II, 353.
Werth (Jean de), général. Campagnes : de 1645, I, 40, 64, 74; de 1646, I, 87, 88. Rupture avec la Bavière, I, 323, 326, 333, 346.
Wertheim (*230*) : voy. *Verden au delà d'Aschaffenbourg*.
Wertingen (*75*), II, 343.
Wesel (*131*), I, 82, 83, 90, 278, 279, 285, 287, 364; II, 342.
Weser (la), rivière, I, 52.
Westphalie, I, 80, 90. Traité de Westphalie, I, 131; cf. Münster.
Wetter (*94*), II, 338, 343.
Wetter (la), rivière, I, 85, 296.
Wetzlar (*121*), I, 81, 84, 277.
Weyersheim (Basse-Alsace, cant. de Brumath), mentionné à propos de la mutinerie des weimariens, I, 106, 108, 110, 315, 316, 322, 331, 342, 362; II, 345.
White, gentilhomme anglais, II, 221; cf. II, 220, 233, 234, 236, 247.
Widerholt, gouverneur de Hohentwiel, I, 8.
Wiesloch (*207*), II, 339.
Wilhelm, cavalier du régiment du Cardinal-Mazarin, I, 327.
Willerval (Pas-de-Calais, cant. de Vimy), II, 221, 222.
Wimpfen (*268*), I, 55, 56, 73, 75, 76, 93; II, 339, 340.
Windecken (*88*), I, 89.
Windsheim an der Aisch (*31*), II, 348.
Winningen an der Mosel (*112*), II, 342.
Winzingen (*50*), II, 336.
Wirtembergh, Wirtenberg : voy. Wurtemberg.
With, White : voy. White.
Wittemberg, général suédois (?), I, 265.
Wittgenstein, régiment de cavalerie, I, 44, 46, 312, 321, 343, 351.
Wittgenstein (le comte de), I, 327.
Wœrnitz (la), rivière, I, 60.
Wolfenbüttel (*271*), I, 257.

Wolfhagen (*98*), I, 52.
Wolfisheim (Basse - Alsace, cant. de Schiltigheim), I, 110; II, 345.
Wolfs, colonel commandant 1,000 dragons de Bavière, I, 31.
Wolfshagen : voy. Wolfhagen.
Wormhondt (Nord, ch.-l. de cant.), II, 91.
Worms (*261*). Opérations intéressant cette place : en 1644, I, 30, 31, 33, 35, 36; II, 336; en 1646, I, 254, 342; en 1647, I, 367, 373; II, 348; en 1648, I, 117.
Wrangel (Charles - Gustave, comte de), général suédois. Campagnes : de 1646, I, 80, 83-85, 91-93, 95, 97, 100, 260, 270-272, 274, 277, 279, 280, 282, 283, 285, 290-292; de 1648, I, 118, 120, 122, 129.
Wurtemberg (Ulrich, duc de), II, 173.
Wurtemberg, duché, I, 22, 25, 26, 35, 41, 86, 91, 97, 121, 130, 298; II, 350.
Würzburg (*42*), I, 44, 272; II, 345.

X

Xainctonge : voy. Saintonge.

Y

Yerres (Seine-et-Oise, cant. de Boissy-Saint-Léger), I, 197.
Yerres (l'), ruisseau, I, 196, 197.
York, régiment, II, 178, 181, 208, 277.
York (Jacques Stuart, duc d'), I, 199; II, 12, 18, 88, 124, 129, 141, 277. Les mémoires du duc d'York sont fréquemment cités dans l'annotation des deux volumes de la présente publication.
Ypres (Belgique, Flandre occ., ch.-l. d'arr.), mentionné fréquemment à propos de la campagne de 1658, II, 134, 136, 141, 143, 144, 147, 149, 154-167, 172, 173, 381-383.

Z

Zélande, I, 135; II, 353.
Ziegenhain (*99*), II, 338.
Zochembourg, II, 351.
Zolver, nom allemand de Soleuvre (grand-duché de Luxembourg), I, 116.
Zons (*130*), I, 82; II, 342.
Zusmarshausen (*76*), I, 123; II, 350.
Zweibrücken (*53*) : voy. Deux-Ponts.
Zwingenberg (*263*), I, 54.

ERRATA[1].

TOME PREMIER.

Entre les pages XIV et XV, au-dessous du fac-simile de droite. — Au lieu de « vol. 505 » lire « fol. 505 ».
P. 2, note 1, l. 7; p. 4, notes, l. 5; p. 5, note 1, l. 10 et 18; note 2, l. dernière; p. 7, note 3, l. 4; p. 15, note 1, l. 5 et 7; p. 32, note 2, l. dernière. — Au lieu de « *Id.* » lire « *ibidem* ».
P. 27, note 1, l. 1. — Au lieu de « septembre » lire « août ».
P. 29, note 2, l. 1. — Au lieu de « Fribourg » lire « Philipsbourg ». — A la seconde ligne de la même note, remplacer par un point la parenthèse ouverte.
P. 36, l. 5. — Au lieu de « en comandant » lire « incommodant ». — Même page, note 1, l. 1. — Au lieu de « Worms » lire « Vorms ».
P. 49, note 1, l. 4. — Au lieu de « Claude » lire « Charles ».
P. 110, note 1, l. 7. — Au lieu de « 3 et 4 » lire « 4 et 5 ».
P. 114, note 2, l. 2. — Au lieu de « 31 » lire « 30 ».
P. 132, l. 16, vers la fin. — Le mot « Cour » doit être suivi d'une virgule.
P. 136, l. dernière du texte. — Au lieu de « celà » lire « cela ».
P. 145, l. 10. — Supprimer la virgule qui suit le mot « Cardinal ».
P. 147, l. 23-25. — Remplacer par une parenthèse ouverte le point et virgule qui précède, et par une parenthèse fermée suivie d'une virgule le point qui suit le texte commençant par « et quoique » et finissant par « convois ».
P. 167, l. 25. — Au lieu de « celà » lire « cela ».
P. 190, l. dernière du texte. — Remplacer par une virgule le point et virgule qui suit « Adam ».
P. 230, l. 13. — Au lieu de « et d'autre » lire « et de l'autre ».
P. 312, vers le bas. — Au lieu de « XXXVII » lire « XXXVI ».
P. 320, à la date de la pièce XLII. — Au lieu de « 27 » lire « 29 ».

TOME SECOND.

P. 8, note 2. — La parenthèse fermée, mise par erreur à la fin de cette note, doit prendre place à la ligne précédente, après le nombre 302.
P. 10, l. dernière du texte. — Après « sorte » intercaler « que ».
P. 25, l. 1. — Au lieu de « celà » lire « cela »
P. 41, note 1, l. 7. — Mettre au pluriel le mot « provisions ».
P. 69, note 3, l. 4. — Au lieu de « 307 » lire « 507 ».
P. 89, l. 14. — Au lieu de « marchassant » lire « marchassent ».
P. 103. — Supprimer la note 1 et s'en tenir aux indications fournies par notre appendice II, p. 378 et 379. La pièce qui figure au feuillet 90 du volume Pays-Bas 42 n'est pas de 1658, mais bien de 1659; nous en avons fait état à la page 383 dudit appendice.
P. 146, l. dernière de la note. — Au lieu de « premier » lire « 10e ».
P. 238, à la date de la pièce XXXI. — Au lieu de « 20 » lire « 30 ».
P. 401, col. 1, art. Castelnau, l. 7. — Intercaler « en 1655 » avant « 29 ».
P. 417, col. 2, 5e article. — Au lieu de « Kinsig » lire « Kinzig ».

1. Il a paru inutile d'indiquer ici les rectifications de noms propres qui ont pu trouver place dans la table alphabétique.

SOMMAIRE

DU TOME SECOND.

TROISIÈME PARTIE DES MÉMOIRES (*suite*).

Année 1654. — Sacre du Roi; mesures pour la défense de la frontière de Champagne, 1-2. — Secours d'Arras, 2-20. — Prise du Quesnoy et de Binche, 21-22.

Année 1655. — Intervention de Turenne dans un différend entre la Cour et le Parlement, 23-24. — Siège et prise de Landrecies, 24-29. — Marche du Roi « dans le pays ennemi », 29-30. — Opérations vers l'Escaut : un rapport de Turenne à Mazarin, intercepté par Condé, provoque l'exaspération de celui-ci, 30-35. — Prise de Condé-sur-l'Escaut et de Saint-Ghislain, 35-37. — Agissements du maréchal d'Hocquincourt, 38-41. — Quartiers d'hiver de la cavalerie, 41-42.

Année 1656. — Autorité de Mazarin et crédit de Turenne à la Cour, 42. — Entrée en campagne; l'avènement de don Juan d'Autriche au gouvernement des Pays-Bas retarde les préparatifs des Espagnols, 43-44. — Siège de Valenciennes, que l'ennemi réussit à secourir, 44-54. — Turenne se replie sur le Quesnoy, 55-57. — Perte de Condé-sur-l'Escaut, 57-60. — Mouvements de Turenne au nord d'Arras, 60-64. — Prise de la Capelle, 64-66. — Ravitaillement de Saint-Ghislain, 67-68. — Quartiers d'hiver des troupes espagnoles et françaises, 68-69.

Année 1657. — Perte de Saint-Ghislain, 69. — Traité avec Cromwell, 70. — Plan de campagne, 71. — Tentative contre Cambrai, 72-75. — Arrivée des Anglais, 76. — Siège et prise de Montmédy, 77-82; puis de Saint-Venant, 83-89. — Levée du siège d'Ardres par les Espagnols, 89-90. — Marche

de Turenne vers la mer; mission de Talon en Angleterre, 91-93. — Siège et prise de Mardick, 94-96. — Mise en état de Bourbourg, 97-98. — Mardick menacé par l'ennemi; maladie de Condé, 99-103.

QUATRIÈME PARTIE DES MÉMOIRES.

Année 1658. — Mort du gouverneur d'Hesdin; rébellion des habitants; le maréchal d'Aumont fait prisonnier à Ostende, 104-108. — Traité avec l'Angleterre, 108. — Marche vers Dunkerque; commencement du siège de cette place, 109-120. — Bataille des Dunes, 120-129. — Prise de Dunkerque, 129-131. — Maladie de Louis XIV; prise de Bergues; séjour de Turenne vers Dixmude, 131-140. — Siège et prise de Gravelines, 140-147. — Marche sur Audenarde et prise de cette ville, 147-152. — Opérations vers la Lys, 152-157. — Siège et prise d'Ypres, 157-165. — Mise en état d'Audenarde, séjour de l'armée à Espierres, 165-168. — Projet de mariage de Louis XIV avec Marguerite de Savoie, 168-169. — Occupation de Grammont et de Ninove, 170-171. — Mesures pour la conservation du pays conquis, 171-174.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. Fuensaldaña au prince de Ligne (Bruxelles, 30 juin 1654), 175-177. — II. Turenne à Mazarin (au camp de Cohartille, 30 juin 1654), 177-179. — III. Bridieu à Le Tellier (Guise, 3 juillet 1654), 179. — IV. Le duc d'Elbeuf au même (Paris, 4 juillet 1654), 180. — V. Turenne à Mazarin (en partant du camp de Cohartille, 4 juillet 1654), 181. — VI. Le même au même (au camp de Gauchy, 4 juillet 1654), 182-183. — VII. Broglie au même (la Bassée, 5 juillet 1654), 183-184. — VIII. Turenne à La Ferté (Gauchy, 5 juillet 1654), 184-185. — IX. Le même à Mazarin (au camp près Saint-Quentin, 6 juillet 1654), 185-186. — X. Broglie à Turenne (la Bassée, 6 juillet 1654), 186-187. — XI. Le même à Mazarin (même date), 188-189. — XII. Bar à Le Tellier (Bapaume, 6 juillet 1654), 189-190. — XIII. La Ferté à Mazarin (au camp de Seraucourt, 6 juillet 1654), 191. — XIV. Brachet au même (Athies,

8 juillet 1654), 192-193. — XV. Bridieu à Le Tellier (Guise, 9 juillet 1654), 193-194. — XVI. Broglie à Mazarin (la Bassée, 9 juillet 1654), 195-196. — XVII. Turenne au même (Caulaincourt, 9 juillet 1654), 197. — XVIII. Brachet au même (Athies, 10 juillet 1654), 197-199. — XIX. Le même au même (Tincourt, 12 juillet 1654), 199-201. — XX. Le duc d'Elbeuf au même (Villemareuil, 13 juillet 1654), 201-203. — XXI. Brachet au même (au camp de Tincourt, 14-15 juillet 1654), 203-206. — XXII. Le Tellier au même (Péronne, 18 juillet 1674), 207-214. — XXIII. Turenne et La Ferté au même (au camp de Monchy-le-Preux, 18 juillet 1654), 214-215. — XXIV. Brachet au même (au camp de Monchy-le-Preux, 19 juillet 1654), 215-216. — XXV. Le Tellier au même (Péronne, 21 juillet 1654), 217-220. — XXVI. Broglie au même (au camp de Lens, 21 juillet 1654), 221-223. — XXVII. Brachet au même (au camp de Monchy-le-Preux, 23 juillet 1654), 223-225. — XXVIII. Le Tellier au même (Péronne, 24 juillet 1654), 225-228. — XXIX. Le même au même (Péronne, 26 juillet 1654), 228-235. — XXX. Le même au même (Péronne, 29 juillet 1654), 235-238. — XXXI. Le même au même (Péronne, 30 juillet 1654), 238-239. — XXXII. Le même au même (Péronne, 31 juillet 1654), 239-241. — XXXIII. Le même au même (Péronne, 1er août 1654), 241-243. — XXXIV. Turenne à Le Tellier (au camp de Monchy-le-Preux, même date), 243-245. — XXXV. Le Tellier à Mazarin (Péronne, 2 août 1654), 245-248. — XXXVI. Le même au même (Péronne, 7 août 1654), 248-253. — XXXVII. Le même au même (Corbie, 9 août 1654), 253-254. — XXXVIII. Le même au même (Péronne, même date), 254-259. — XXXIX. Le même au même (Péronne, 12 août 1654), 259-261. — XL. Renseignements fournis par quatre déserteurs espagnols (Corbie, 14 août 1654), 261. — XLI. Brachet à Mazarin (au camp, 15 août 1654), 262-263. — XLII. Le même au même (au camp, 16 août 1654), 263-265. — XLIII. Turenne à La Ferté (près Avesnes-le-Comte, 17 août 1654), 266. — XLIV. Brachet à Mazarin (au camp, 20 août 1654), 266-268. — XLV. Turenne au même (au camp de Monchy-le-Preux, 21 août 1654), 269-270. — XLVI. Brachet au même (au camp, 22 août 1654),

270-271. — XLVII. Le même au même (au camp, 24 août 1654), 271-272. — XLVIII. Relation du secours d'Arras, 272-282. — XLIX. Critique des opérations espagnoles devant Arras, 282-286.

APPENDICES.

Appendice I. — État chronologique des documents annexes publiés avec les *Mémoires* de Turenne dans la collection Michaud, 287-327.

Appendice II. — Itinéraire de Turenne pendant la période à laquelle correspondent ses *Mémoires*, 328-383.

Appendice III. — Répertoire administratif des localités allemandes mentionnées dans la présente édition des *Mémoires* de Turenne, 384-390.

Table alphabétique, 391-445.

Errata, 446.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

135253
HF.B Turenne, Henri de La Tour d'Auvergen,
T935mM vicomte de
Mémoires; ed. Marichal. vol.2.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU